



HAL
open science

Connaissances de l'arbre au Moyen Âge. Savoirs et discours botaniques dans les encyclopédies, les herbiers et les textes agronomiques (XIIe-XVe siècle)

Alice Laforêt

► To cite this version:

Alice Laforêt. Connaissances de l'arbre au Moyen Âge. Savoirs et discours botaniques dans les encyclopédies, les herbiers et les textes agronomiques (XIIe-XVe siècle). Littératures. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2023. Français. NNT : 2023GRALL025 . tel-04532825

HAL Id: tel-04532825

<https://theses.hal.science/tel-04532825>

Submitted on 4 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

École doctorale : LLSH- Langues, Littératures et Sciences Humaines

Spécialité : Lettres et arts spécialité langue française

Unité de recherche : UMR 5316 Litt&Arts (Arts & Pratiques du Texte, de l'Image, de l'Ecran & de la Scène)

Connaissances de l'arbre au Moyen Âge. Savoirs et discours botaniques dans les encyclopédies, les herbiers et les textes agronomiques (XIIe-XVe siècle)

The Tree in Medieval Botany. Shaping Botanical Knowledge in Encyclopedias, Herbals and Agronomical Texts (12th-15th century)

Présentée par :

Alice LAFORET

Direction de thèse :

Fleur VIGNERON

MAITRESSE DE CONFERENCES, Université Grenoble Alpes

Directrice de thèse

Rapporteurs :

Isabelle DRAELANTS

DIRECTRICE DE RECHERCHE, CNRS ILE DE FRANCE MEUDON

Joëlle DUCOS

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, UNIVERSITE PARIS 4 SORBONNE

Thèse soutenue publiquement le **21 décembre 2023**, devant le jury composé de :

Laurence MOULINIER,

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, UNIVERSITE PARIS 10

NANTERRE

Présidente

Fleur VIGNERON,

MAITRESSE DE CONFERENCES HDR, UNIVERSITE GRENOBLE

ALPES

Directrice de thèse

Isabelle DRAELANTS,

DIRECTRICE DE RECHERCHE, CNRS ILE DE FRANCE MEUDON

Joëlle DUCOS,

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, UNIVERSITE PARIS 4

SORBONNE

Rapporteure

Rapporteure

Serge KRIVOBOK,

MAITRE DE CONFERENCES HDR, UNIVERSITE GRENOBLE

ALPES

Examineur



Il nous est maintenant loisible de parler des arbres communs [...]. Je ne puis assez m'étonner de voir perdu le souvenir de certains d'entre eux et jusqu'à la connaissance de noms cités par les écrivains¹.

Les arbres, sous des considérations générales, sont sans contredit les végétaux les plus intéressans, les plus utiles, les plus beaux, & en un mot, ceux qu'il importe le plus de connoître².

¹ PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, I. XIV, éd. Jacques ANDRE, Paris, Les Belles Lettres, 1958, p. 24.

² Jean-Baptiste DE MONET DE LAMARCK et Jean-Louis-Marie POIRET, « Arbre » dans *Encyclopédie méthodique. Botanique. Tome premier*, Paris, Panckoucke, 1783, p. 229.

Remerciements

À l'orée de cette étude, je tiens à adresser tous mes remerciements à Fleur Vigneron, qui a encadré mes recherches avec intérêt et bienveillance et qui m'a permis de mener à bien ce travail de thèse. Nos discussions autour de l'arbre médiéval et nos travaux conjoints sur différents projets, tels que la base NAMA (« Nommer les arbres au Moyen Âge ») m'ont permis de faire mûrir ma réflexion. Mes pensées et ma gratitude vont également à Michel Pastoureau qui, en acceptant de diriger ma thèse d'École des chartes, m'a le premier incitée à m'intéresser à l'histoire du monde végétal et à contribuer à défricher ce terrain d'étude qu'est l'arbre des savants médiévaux.

Dans le cadre de mes premiers travaux de Master ou de thèse d'École des chartes, j'ai pu bénéficier des conseils de plusieurs chercheurs et chercheuses, et notamment Iolanda Ventura, Joëlle Ducos et Philippe Plagnieux, et les en remercie. Je remercie également Violaine Giacomotto-Charra, Laurence Moulinier et Maaïke van der Lugt pour les conseils qu'elles m'ont prodigués dans le cadre de mon comité de suivi de thèse.

Au cours de ces années de thèse menée en parallèle de mon activité de conservatrice des bibliothèques, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur un entourage professionnel bienveillant et compréhensif. Je remercie donc mes collègues de la BnF et du Muséum national d'histoire naturelle, et tout particulièrement Chloé Besombes et Alice Lemaire.

Un grand merci à Marion pour nos séances communes de rédaction, d'une efficacité redoutable.

Je remercie également ma famille qui a contribué à me transmettre, outre un aptonyme, le goût du végétal, à grand renfort de promenades en forêt et d'herbiers d'enfance.

Merci à Fabien, Chloé et Clémence pour leurs relectures attentives. Un grand merci enfin à Ange pour sa patience et son soutien.

Sommaire

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE – À LA RECHERCHE DE LA BOTANIQUE MEDIEVALE. LES FORMES DU SAVOIR TEXTUEL SUR LES PLANTES DE LA FIN DU XIIIE AU DEBUT DU XVIIIE SIECLE.	18
CHAPITRE PREMIER. FORMES ET ENJEUX DES SAVOIRS TEXTUELS SUR LES PLANTES : LA COHÉRENCE D’UN CORPUS EN QUESTION.....	20
CHAPITRE 2. COMPILER, ÉNUMÉRER ET ORGANISER. LES FORMES TEXTUELLES DU SAVOIR BOTANIQUE.	60
CHAPITRE 3. COPIER, ILLUSTRER, LIRE ET DIFFUSER LES TEXTES BOTANIQUES.	78
DEUXIEME PARTIE – NOMMER, DÉCRIRE ET ORDONNER. CONNAITRE LES ARBRES, AU-DELA DE LEURS USAGES.	126
CHAPITRE PREMIER. NOMMER : INTITULER LES CHAPITRES ET DÉSIGNER LES ESPÈCES D’ARBRES. ...	129
CHAPITRE 2. DÉCRIRE : LES CARACTÈRES PARTICULIERS DES ARBRES.....	173
CHAPITRE 3. ORDONNER : LES PROCÉDÉS D’ORGANISATION DU MONDE VÉGÉTAL.	231
TROISIEME PARTIE – L’ARBRE DANS LE DISCOURS BOTANIQUE : CONTOURS ET DÉTOURS D’UNE CATÉGORIE VÉGÉTALE.	270
CHAPITRE PREMIER. DÉFINIR L’ARBRE AU SEIN DU MONDE VÉGÉTAL.....	273
CHAPITRE 2. À LA LISIÈRE DE L’ARBRE. UNE DÉFINITION A L’ÉPREUVE DE L’AMBITION D’EXHAUSTIVITE DU SAVOIR BOTANIQUE.....	313
CHAPITRE 3. CULTURES DE L’ARBRE : LES ENJEUX D’UN SAVOIR THÉORIQUE.....	349
CONCLUSION	375
ANNEXE 1 – CATALOGUE DES ESPÈCES D’ARBRES PRÉSENTES DANS LES TEXTES DU CORPUS.....	382
ANNEXE 2 – TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA RÉPARTITION DES ESPÈCES DANS LE CORPUS	475
ÉTAT DES SOURCES	491
BIBLIOGRAPHIE.....	507
INDEX DES NOMS D’ESPÈCES	549
TABLE DES ILLUSTRATIONS	554
TABLE DES MATIÈRES.....	559

Résumés

Résumé en français :

Le Moyen Âge ne conçoit pas la botanique comme une discipline en soi. La période est pourtant féconde en ouvrages savants sur le monde végétal. Les encyclopédies, les herbiers et les textes agronomiques qui s'élaborent et se diffusent du XII^e siècle à la fin du XV^e siècle consacrent leur propos aux plantes et à leurs usages. Ces textes présentent des structures textuelles comparables qui permettent de les réunir en un corpus cohérent. Si les usages pratiques (thérapeutiques, diététiques ou agronomiques) y occupent bien une place centrale, ces ouvrages ne limitent cependant pas leur propos à une approche purement utilitaire du végétal mais témoignent bien d'un intérêt porté aux plantes elles-mêmes. Tant les textes que l'iconographie botaniques participent de la construction d'un discours scientifique propre à la période. Cette étude se concentre sur l'une des catégories du monde végétal, celle de l'arbre. Celle-ci est envisagée par les naturalistes médiévaux dans la multiplicité des différentes espèces qui la peuplent et qu'il s'agit de nommer, de décrire et d'ordonner. Définir l'arbre est également un enjeu pour les auteurs de la période, qui révèle en filigrane les méthodes de travail des naturalistes médiévaux et les spécificités d'un corpus qu'on peut qualifier de botanique médiévale.

Résumé en anglais :

The Middle Ages did not consider botany to be a specific discipline. Yet the period was prolific in scholarly works on the world of plants. The encyclopaedias, herbals and agronomic texts that were produced and distributed from the twelfth to the end of the fifteenth century focused on plants and their uses. These works have comparable textual structures, making it possible to bring them together in a coherent corpus. While practical uses (therapeutic, dietetical or agronomical) do indeed occupy a central place, these works do not confine themselves to a purely practical understanding of plants, but do show an interest in the plants themselves. Both botanical texts and iconography were part of the construction of a scientific discourse specific to the period. This study focuses on one of the categories of plants, the tree. Medieval naturalists considered this category in terms of the multiplicity of different species that it contains, all of which needed to be named, described and ordered. Defining the tree was also an issue for authors of the period, revealing the working methods of the naturalists and the specific characteristics of medieval botany.

Abréviations

BIUS : Bibliothèque Interuniversitaire de Santé (Paris)

BL : British Library (Londres)

BM : Bibliothèque municipale

BnF : Bibliothèque nationale de France (Paris)

BSG : Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris)

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

ENSBA : École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (Paris)

IRHT : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

ISTC : Incunabula Short Title Catalogue

F. : Feuillet

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

Ms. : Manuscrit

NAF : Nouvelle Acquisition Française

NAL : Nouvelle Acquisition Latine

ONB : Österreichische Nationalbibliothek (Vienne)

PL : Patrologie Latine

PUF : Presses Universitaires de France

PUPS : Presses de l'Université Paris-Sorbonne

USTC : Universal Short Title Catalogue

Introduction

Préambule. Aux racines d'un sujet

À l'image de la graine plantée en terre qui « croist premier en herbe et puis se fourme en arbre et s'endurcist selon sa nature et son espece³ », le présent travail de recherche a traversé plusieurs états. Il reprend en effet en partie les éléments d'une thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, soutenue en 2016 à l'École nationale des chartes⁴ sous la direction de Michel Pastoureau. En choisissant de poursuivre cette étude en thèse de doctorat, à l'Université Grenoble Alpes, sous la direction de Fleur Vigneron, j'ai souhaité apporter des améliorations à ce précédent travail, approfondir la réflexion et prolonger ma fréquentation des textes botaniques médiévaux ainsi que des arbres qui les peuplent. Le choix de ce sujet – le discours botanique sur les arbres au cours de la période médiévale – est le fruit d'une construction progressive. À l'occasion d'un séminaire dispensé à l'École nationale des chartes, Michel Pastoureau avait attiré mon attention sur l'intérêt qu'il y avait à prendre le végétal pour sujet, un champ qui demeurait encore en partie à défricher, pour la période médiévale notamment, là où les travaux sur les animaux étaient sans doute plus nombreux⁵. À l'instar du développement des études animales⁶, s'atteler à des études végétales constituait une perspective fertile pour une aspirante médiéviste que j'étais : la découverte de la littérature encyclopédique du XIII^e siècle et des splendides herbiers de la Bibliothèque nationale de France, qu'il était possible de feuilleter dans la base d'enluminures *Mandragore*⁷, ne pouvait que m'encourager dans cette direction.

³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1. BnF, Français 16993 f. 241v.

⁴ Alice LAFORET, *L'arbre et le livre au Moyen Âge. Encyclopédies et herbiers : les arbres dans le savoir botanique occidental (XIII^e-XV^e siècle)*, Thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École nationale des chartes, 2016.

⁵ Pour la période médiévale, nous renvoyons notamment aux travaux de Michel Pastoureau et de Baudouin Van Den Abeele. Voir également la récente thèse de Yoan Boudes, « *El bestiaire a mult a dire, / Bele essample e bone matire* ». *Formes et langages du discours zoographique en français médiéval*, Thèse de doctorat, Paris, Sorbonne université, 2022.

⁶ Voir notamment : Paul WALDAU, *Animal Studies : An Introduction*, New York, Oxford University Press, 2013 ; Émilie DARDENNE, *Introduction aux études animales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2022 (2^e édition).

⁷ Base de données Mandragore, consultable en ligne : <https://mandragore.bnf.fr/> (dernière consultation le 22 septembre 2023).

Ce goût du végétal et cette curiosité portée à son histoire ne peuvent par ailleurs s'abstraire d'un contexte, à l'orée des années 2020, où les réflexions sur les plantes tendent à croître et à se multiplier, dans tous les domaines du champ culturel. En témoigne par exemple le succès, à l'échelle européenne, de l'ouvrage *La vie secrète des arbres*, de l'ingénieur forestier allemand Peter Wohlleben, traduit en 2017 en français⁸. Travaillant depuis près de trois ans à la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, j'ai également été aux premières loges pour constater la multiplication des ouvrages portant sur le végétal, du lectorat académique au grand public. En 2022, « le segment nature et jardinage affich[ait] une progression de 10 % en volume et 12 % en valeur⁹ ». Dans cette typologie « nature et jardinage », le périodique *Livres hebdo* n'inclut pas que des guides pratiques, mais tous types d'essais ayant pour objet le monde naturel. Le végétal y occupe une bonne place, à travers des best-sellers comme celui de Peter Wohlleben, ou des collections éditoriales entières, telles que la collection *Nature – Monde sauvage* d'Actes Sud, qui a pu mettre les plantes à l'honneur¹⁰. Le terrain de la littérature de fiction se prête aussi à une telle floraison¹¹. De même, le végétal s'épanouit dans les musées et s'insère dans de nombreux projets de médiation. En 2019, l'exposition *Nous les arbres* à la Fondation Cartier fait dialoguer arts graphiques et dessins scientifiques¹². *Vous êtes un arbre*, proclame trois ans plus tard une autre exposition aux Franciscaines à Deauville¹³. La philosophie du végétal a aussi pris récemment un certain essor, à travers le développement d'un champ de réflexion « qui cherche à comprendre le végétal en tant que tel et plus seulement à le penser comme moyen de préoccupations humaines¹⁴ ». En témoignent des travaux tels que ceux d'Emanuele

⁸ Peter WOHLLEBEN, *La vie secrète des arbres*, Paris, Les Arènes, 2017. Voir Nicolas GARY, « Au pied de mon arbre, succès merveilleux de la secrète vie des forêts », *Actualité*, 11 avril 2017. Consultable en ligne : <https://actualitte.com/article/27982/jeux-video/au-pied-de-mon-arbre-succes-merveilleux-de-la-secrete-vie-des-forets> (consulté le 12 juillet 2023).

⁹ « Nature : Objectif terre pour les éditeurs », *Livres Hebdo*, 11 mars 2022. Disponible en ligne : <https://www.livreshebdo.fr/article/nature-objectif-terre-pour-les-editeurs> (consulté le 13 juillet 2023).

¹⁰ Alexis JENNI, *Parmi les arbres, essai de vie commune*, Arles, Actes Sud, 2021 ; Laurent TILLON, *Être un chêne. Sous l'écorce de Quercus*, Arles, Actes Sud, 2021.

¹¹ Sara BUEKENS, « L'écopoétique : une nouvelle approche de la littérature française », *Elfe XX-XXI*, 8, 2019. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/elfe/1299> (consulté le 05 août 2023).

¹² *Nous les arbres [exposition, Paris, Fondation Cartier pour l'art contemporain, 11 juillet-10 novembre 2019]*, Paris, Fondation Cartier pour l'art contemporain, 2019.

¹³ *Vous êtes un arbre ! : de la fascination à la représentation [exposition, Deauville, Les Franciscaines, du 12 mars au 5 juin 2022]*, Éditions des Falaises, 2022.

¹⁴ Quentin HIERNAUX (dir.), *Philosophie du végétal : botanique, épistémologie, ontologie*, Paris, J. Vrin, 2021, p. 7.

Coccia¹⁵, de Florence Burgat¹⁶ ou de Quentin Hiernaux¹⁷. « Vivre et penser comme un arbre » : tel est le titre d'un hors-série du périodique *Philosophie magazine* paru en 2022¹⁸. Il ne m'appartient pas ici d'explorer plus avant ces tendances culturelles, mais, sans égrener davantage d'exemples, il apparaît clairement que toute étude du monde végétal ne peut se détacher d'un écosystème culturel qui accorde à la flore une place importante. Cette dernière peut contribuer à donner aux historiens et historiennes le goût du végétal, mais également être à l'origine de certains biais – quand il s'agit de se plonger dans la période lointaine du Moyen Âge, il convient de se garder de tout risque d'anachronisme et veiller, autant que possible, à ne pas analyser la science médiévale à travers le prisme de nos actuelles structures scientifiques et représentations du vivant.

Une fois établie la certitude que l'histoire du végétal constituait un terrain d'études riche de possibilités, il convenait de déterminer un axe de recherches plus précis. C'est sur l'arbre que j'ai porté ma préférence : catégorie reine du monde végétal, celui-ci peut sembler s'imposer comme un sujet évident. Il n'en demeure pas moins intimidant. Choisir l'arbre, aujourd'hui encore, cela revient aussi à se confronter à une figure qui « a dominé la réalité occidentale et toute la pensée occidentale, de la botanique à la biologie, l'anatomie, mais aussi la gnoséologie, la théologie, l'ontologie, toute la philosophie¹⁹ ». L'arbre est sans doute la catégorie du monde végétal la plus prisée des historiens. Andrée Corvol, dans son ouvrage *L'arbre en Occident*²⁰, en dresse l'histoire en insistant sur sa dimension mythologique et contribue ainsi à en faire un objet d'étude, tandis que plus récemment Alain Corbin explore la place de l'arbre dans l'histoire des sensibilités dans *La douceur de l'ombre : l'arbre, source d'émotions, de l'Antiquité à nos jours*²¹.

Au-delà de l'attrait qu'exerce la figure de l'arbre, il est possible que le choix de cette catégorie présente un caractère rassurant. L'arbre donne l'impression d'être un sujet mieux identifié, davantage circonscrit et plus familier que celui du monde foisonnant des plantes herbacées : les noms du chêne, du noyer, du saule ou du peuplier ont sans doute, pour les

¹⁵ Emanuele COCCIA, *La vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, Paris, Payot & Rivages, 2016.

¹⁶ Florence BURGAT, *Qu'est-ce qu'une plante*, Paris, Le Seuil, 2020.

¹⁷ Quentin HIERNAUX (dir.), *Philosophie du végétal*, op. cit.

¹⁸ *Philosophie magazine*, hors-série n° 53, printemps-été 2022.

¹⁹ Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Mille plateaux*, Paris, Editions de Minuit, 1980, p. 25.

²⁰ Andrée CORVOL, *L'arbre en Occident*, Paris, Fayard, 2009.

²¹ Alain CORBIN, *La douceur de l'ombre : l'arbre, source d'émotions, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Fayard, 2013.

oreilles des non-botanistes, des sonorités plus amènes que ceux de l'armoise, de la chélidoine ou de la rue – impression en partie trompeuse, nous le verrons.

Choisir l'arbre, ne serait-ce pas aussi une façon de demeurer le long des sentiers battus ? La bibliographie qu'il est possible de réunir à son sujet²² semble en faire un objet d'étude très balisé. Néanmoins, l'angle que j'ai choisi de retenir m'a paru encore peu exploré : il s'agit des connaissances savantes sur l'arbre et des arbres, au cours de la période médiévale. En effet, l'arbre, « source d'émotions²³ », objet d'agrément²⁴, constitue également un objet de savoirs – bien qu'il ait parfois pu paraître « négligé²⁵ » par les botanistes.

S'intéresser aux connaissances de l'arbre paraît s'imposer avec d'autant plus d'évidence que le support même du savoir semble dépendre de cette plante : l'arbre et le livre entretiennent en effet des rapports étroits et organiques. Le terme *liber* désigne en latin la « partie vivante de l'écorce », tissu végétal où circule la sève et qui a pu servir de support à l'écriture : progressivement, il sera employé pour nommer un ouvrage composé de plusieurs feuilles – le livre²⁶. Cette parenté ne se limite pas aux langues latines. Les termes allemand *Buch* et anglais *book* ne proviennent-ils pas tous deux du mot proto-germain utilisé pour désigner le bouleau²⁷ ? Durant tout le Moyen Âge, l'arbre fournit d'ailleurs la matière à la fabrication du livre. Du bois des ais qui composent les reliures, à la gomme de certains arbres, tels que le cerisier, employée comme liant par les enlumineurs, les produits végétaux sont omniprésents dans les bibliothèques médiévales. L'arbre permet même de protéger le livre, cet objet fragile qui craint les outrages du temps, de la vermine et des rongeurs. Le *Livre des*

²² Nous renvoyons notamment à la section 4.4 « Réflexions interdisciplinaires sur l'arbre et sur le monde végétal ».

²³ Pour reprendre l'expression employée par Alain Corbin dans le titre de son ouvrage, *La douceur de l'ombre : l'arbre, source d'émotions, de l'Antiquité à nos jours*, op. cit.

²⁴ « Quoique la diversité plaise dans tous les objets qui composent un paysage, c'est principalement dans les arbres qu'elle fait voir son plus grand agrément » Roger DE PILES, *Cours de Peinture par principes*, Paris, Jombert, 1766, p. 182. Cité dans Jackie PIGEAUD (dir.), *L'arbre ou la raison des arbres*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 14.

²⁵ « Il semble que les botanistes n'aient pas les arbres, qu'ils aient tendance à les négliger. » Robert DUMAS, *Traité de l'arbre : essai d'une philosophie occidentale*, Arles, Actes Sud, 2002, p. 113.

²⁶ Notice « Livre », *Trésor de la langue française*, consultable en ligne : <http://stella.atilf.fr/> (consulté le 19 juillet 2023).

²⁷ Le terme « bokiz » est en effet à l'origine de l'allemand « Buche » et de l'anglais « beech », qui signifient « bouleau ». *Online Etymology Dictionary*, consultable en ligne : <http://www.etymonline.com/> (consulté le 02 octobre 2022).

propriétés des choses nous apprend ainsi que « les livres qui sont oins de la gomme qui ist du cedre n’enviellissent point, ne ne sont mengez de vers²⁸ ».

Au-delà de l’aspect matériel, l’arbre est une image des connaissances savantes. La période médiévale contribue à asseoir la domination du schéma arborescent, puisqu’à travers le « schéma arborescent largement utilisé par les clercs médiévaux²⁹ », l’arbre matérialise la connaissance, instruit ceux qui s’en approchent, est un véritable « outil de pensée »³⁰, bien au-delà de la seule période médiévale. Songeons à l’arbre généalogique, qui renseigne sur les liens de parenté, ou encore à l’arbre à alphabet³¹, qui à la fin du Moyen Âge illustre la première page de l’alphabet pédagogique du prédicateur Johan Geiler von Kaysersberg. Dans cette étude, je délaisserai cependant l’arbre comme image de savoir pour m’attacher à l’arbre comme objet d’un discours savant sur les plantes.

1. Arbre de la connaissance, connaissance de l’arbre : bilan historiographique

Arbres, jardins et forêts aux mains des médiévistes

Étudier les connaissances savantes sur les plantes à une époque donnée relève d’une démarche épistémologique qui n’est certes pas nouvelle. Les études ethnobotaniques, qui prennent particulièrement leur essor en France à partir des années 1950, s’attachent à décrypter les rapports qui se tissent entre les êtres humains et les végétaux, sous l’angle des usages, des représentations, ainsi que des savoirs qui sont véhiculés à leur sujet. L’histoire environnementale, qui prend forme aux États-Unis à partir des années 1960³², inclut également dans son champ une dimension d’histoire culturelle qui s’intéresse aux plantes à travers les textes et les représentations.

²⁸ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, f. 248v.

²⁹ Christiane KLAPISCH-ZUBER, « De la nature végétale de l’arbre généalogique », in Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le monde végétal. Médecine, botanique, symbolique*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2009, p. 433.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Danièle ALEXANDRE-BIDON, « L’arbre à alphabet », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L’arbre : histoire naturelle et symbolique de l’arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d’Or, 1993, p. 127-143.

³² Fabien LOCHER et Grégory QUENET, « L’histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d’un nouveau chantier », *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, vol. 56-4, no. 4, 2009, pp. 7-38

En ce qui concerne les études médiévales, les rapports qu'entretiennent plantes et êtres humains au cours du Moyen Âge ont pu susciter assez tôt l'intérêt des historiens. Certains sujets ont été l'objet d'une attention particulière : le milieu forestier, par son importance pour l'histoire économique, a fait l'objet de plusieurs travaux, qui n'ont pas négligé les dimensions littéraires, symboliques et culturelles de la forêt elle-même et de la flore qui la compose³³. De même, jardins et vergers ont été au centre d'un nombre non négligeable de travaux³⁴. A la croisée de plusieurs disciplines, la flore s'impose comme sujet pour les médiévistes. En 1993, les « Cahiers du Léopard d'Or » consacrent un ouvrage collectif à l'arbre³⁵ : l'histoire naturelle y dialogue avec l'approche symbolique ou le champ littéraire, à travers des études portant tant sur l'emblématique de l'arbre, la symbolique du bois ou de ses fruits, que sur l'étymologie des noms d'espèces ou sur les origines de l'arbre généalogique. Les potentialités qu'offrent des regards croisés sur le monde végétal se sont également exprimées dans le cadre d'un colloque tenu à l'Université de Lausanne et dont les actes, publiés en 2009, constituent un exemple de la diversité des questions qu'il est permis d'aborder dans ce domaine³⁶. De même, un plus récent colloque³⁷ consacré spécifiquement à l'arbre envisageait des thèmes aussi divers que les arbres dans les traités divinatoires, le sermon du Palmier ou encore la figuration de l'arbre sec dans la sculpture.

³³ Nous pouvons à ce titre citer les ouvrages de Roland Bechmann, et notamment *Des arbres et des hommes : la forêt au Moyen âge*, Paris, Flammarion, 1984. Plus récemment, un ouvrage collectif paru aux Belles Lettres aborde également la forêt au Moyen Âge : Sylvie BEPOIX et Hervé RICHARD (dir.), *La forêt au Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres, 2019.

³⁴ Sur ce sujet, voir notamment : *Vergers et jardins dans l'univers médiéval*, Aix-en-Provence, Publications du Centre Universitaire Études et de Recherches Médiévales, 1990 ; Pierre-Gilles GIRAULT (dir.), *Flore et jardins. Usages, savoirs et représentation du monde végétal au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1997. ; Marie-Thérèse GOUSSET, *Éden : le jardin médiéval à travers l'enluminure XIII-XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque nationale de France), 2001 ; Pascale BOURGAIN et Viviane HUCHARD., *Le jardin médiéval : un musée imaginaire*, Paris, PUF, 2002. Citons également la thèse en préparation d'Anaïs Blesbois (*Les Vergers : théories, pratiques et représentations. France, XI^e-XVI^e siècles*).

³⁵ Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, op. cit.

³⁶ Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le monde végétal : médecine, botanique, symbolique [Textes issus d'un colloque à l'université de Lausanne]*, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2009. Nous renvoyons également à un recueil d'études plus ancien sur le monde végétal : Allen J. GRIECO, Odile REDON et Lucia TONGIORGI TOMASI (dir.), *Le monde végétal, XII^e-XVII^e siècles : savoirs et usages sociaux*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993.

³⁷ Valérie FASSEUR, Danièle JAMES-RAOUL et Jean-René VALETTE (dir.), *L'arbre au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2010.

Une botanique médiévale négligée

La flore apparaît donc aujourd'hui comme un terrain bien investi par les médiévistes. Dans l'histoire de la science botanique, la période médiévale a cependant longtemps été négligée. Aux yeux des historiens de la discipline, le Moyen Âge est l'objet d'un désintérêt, voire d'un certain mépris. Dès le XVIII^e siècle, Bernard de Fontenelle déclare ainsi :

Dès le temps de Henry IV, on s'étoit apperçu que la Botanique, si nécessaire à la Médecine, devoit être étudiée, non dans les Livres des Anciens, où elle est fort confuse, fort défigurée et fort imparfaite, mais dans les Campagnes³⁸.

Encyclopédies et herbiers médicaux ont trop souvent été dédaignés tant par les botanistes que par les historiens qui n'y voyaient que simple compilation et amoindrissement du savoir antique, dans les textes comme dans les illustrations, sans recherche d'originalité, et donc peu dignes d'être un sujet d'étude. Dans son *Histoire de la botanique*, Adrien Davy de Virville déclare ainsi :

On sait que les Anciens, Grecs et Romains, ne s'occupèrent des Végétaux que pour les nommer, les décrire plus ou moins vaguement, et surtout pour en rechercher ou en indiquer les propriétés médicinales ou occultes. [...] Au total, le Moyen Âge n'a malheureusement produit aucune œuvre vraiment scientifique en Botanique³⁹.

Le Moyen Âge donne donc à plusieurs égards l'image d'une « période sombre dans l'histoire de la botanique européenne⁴⁰ ».

Les sources de la botanique médiévale en lumière

Les sources de l'histoire naturelle médiévale font cependant aujourd'hui l'objet d'un intérêt croissant, qui permet un accès de plus en plus aisé aux textes. Au temps long de l'histoire médiévale ici envisagé répond ainsi le temps assez bref de la recherche académique. Les quelques années qui séparent la première mouture de mes recherches de la rédaction de cette thèse de doctorat ont vu fleurir des travaux et initiatives qui éclairent d'une lumière nouvelle toute réflexion sur le monde végétal et sa place dans l'histoire des sciences médiévales – par exemple l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais, qui bénéficie d'assez longue

³⁸ Bernard de FONTENELLE, « Éloge de Monsieur Fagon », in *Éloges des académiciens ; avec l'Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1740, p. 41-42.

³⁹ Adrien DAVY DE VIRVILLE, *Histoire de la botanique en France*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1954.

⁴⁰ Joëlle MAGNIN-GONZE, *Histoire de la botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2009. Le Moyen Âge y occupe les pages 29 à 50.

date d'un programme éditorial de grande ampleur⁴¹, dont plusieurs volumes sont aujourd'hui parus. J'ai ainsi pu avoir recours à l'édition critique du livre XVII du *De proprietatibus rerum*, consacré au monde végétal⁴². L'édition de la traduction française de ce même livre XVII est quant à elle en cours de préparation. Il m'a également été possible, au cours de mes recherches, de m'appuyer sur la base de données *Sourcencyme* (Source des encyclopédies médiévales)⁴³, issue d'un programme de recherche pluriannuel piloté par Isabelle Draelants, qui permet d'accéder en ligne à un corpus d'encyclopédies latines (parmi elles, celles de Vincent de Beauvais et de Thomas de Cantimpré) et identifie les sources grecques, arabes et latines des compilateurs. La possibilité d'effectuer des recherches en plein texte dans ce corpus facilite grandement le travail du médiéviste à la recherche d'un arbre en particulier ou des occurrences de certains termes botaniques. Les sources du savoir médical bénéficient de même d'éditions de plus en plus nombreuses. Celle du *Tractatus de herbis* est parue en 2009⁴⁴. Une édition critique du *Circa instans* est également en projet⁴⁵. En 2023, alors même que j'achevais ce travail de thèse, est également parue l'édition critique du *Livre des prouffitz champestres et ruraux* de Pierre de Crescens, édité par Fleur Vigneron⁴⁶.

A ces éditions critiques qui facilitent l'accès aux textes s'ajoutent une vitalité de la recherche dans ces domaines⁴⁷. L'encyclopédisme bénéficie désormais d'une tradition de recherche de la part des médiévistes, qui se prolonge dans les études actuelles : les travaux de Bernard Ribémont, d'Isabelle Draelants ou de Iolanda Ventura en témoignent notamment. Les herbiers de matière médicale ont également fait l'objet d'études poussées depuis plusieurs années, à commencer par celles de Jerry Stannard, mais également d'Alain Touwaide, et plus récemment de Iolanda Ventura. Au cours de la période durant laquelle j'ai mené mes recherches, j'ai ainsi pu tirer parti de la lecture de travaux très récents dans le

⁴¹ Baudouin VAN DEN ABEELE, Heinz MEYER et Bernard RIBEMONT, « Éditer l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais », *Cahiers de recherches médiévales*, 6, 1999. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/crm/924> (consulté le 15 septembre 2021).

⁴² BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum, Volume VI: Liber XVII*, éd. Iolanda Ventura, Turnhout, Brepols, 2007 (De diversis artibus, tome 79).

⁴³ Disponible en ligne : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr> (Dernière consultation le 22 septembre 2023).

⁴⁴ PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis (Ms London, British Library, Egerton 747)*, éd. Iolanda VENTURA, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2009.

⁴⁵ Iolanda VENTURA, « Il *Circa instans* dello Pseudo-Matteo Plateario : per una storia della diffusione, verso la preparazione di un'edizione », *Minerva : Revista de filología clásica*, 23, 2010, p. 35-80.

⁴⁶ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, vol. 1, *Introduction et texte (livres I-VIII)*, éd. Fleur VIGNERON, Paris, Honoré Champion, 2023.

⁴⁷ Nous renvoyons à notre bibliographie raisonnée pour davantage de détails.

domaine, telle que la thèse d'Ariane Rabatel, soutenue en 2016, intitulée *Du végétatif au végétal, l'essor de l'intérêt pour la plante à la fin du Moyen Âge*⁴⁸, qui se concentre sur les savoirs concernant le monde végétal.

2. Approcher l'arbre médiéval : corpus et méthodologie

Les sources écrites documentant les savoirs médiévaux sur les végétaux nous sont donc de mieux en mieux connues. Mais quels sont ces textes qui nous renseignent sur les savoirs botaniques du Moyen Âge ? S'intéresser aux connaissances savantes sur l'arbre médiéval suppose tout d'abord de circonscrire un corpus. J'ai choisi de me consacrer aux connaissances savantes sur les plantes, et donc aux savoirs livresques qualifiés de « botaniques » : mais comment délimiter, sans anachronismes, les contours d'une science qui ne se définit alors pas comme telle ? Comme l'écrit Bernard Ribémont, « parler de botanique au Moyen Âge est toujours quelque peu périlleux [...] Il est en effet délicat de plaquer des conceptions modernes de classification scientifique sur les sciences médiévales de la nature⁴⁹ ». Dans le *Didascalicon*, Hugues de Saint-Victor établit une liste des arts mécaniques : aux côtés de la chasse, du théâtre, de la navigation, de l'armement et de la fabrication de la laine figurent l'agriculture et la médecine⁵⁰ : nulle trace de la botanique, qui a cependant des liens avec ces deux derniers domaines.

Un premier temps de cette étude sera donc dédié à tracer le pourtour et les limites d'une botanique médiévale. L'emploi même du terme pose question, puisque, nous y reviendrons, il n'est pas employé au cours de la période. Dès lors, peut-on y avoir recours dans une étude des connaissances savantes sur les plantes ? Est-il possible de réunir en un corpus cohérent des ouvrages que l'on pourrait malgré tout considérer comme botaniques ? Quels sont leurs points communs et leurs divergences ? Quelles sont les sources auxquelles ils puisent ? Que dire du statut de leurs auteurs ?

⁴⁸ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal, l'essor de l'intérêt pour la plante à la fin du Moyen Âge*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris, 2016.

⁴⁹ Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Botanique médiévale : tradition, observation, imaginaire. L'exemple de l'encyclopédisme », in *Le Moyen Âge et la science*, éd. Klincksieck, 1991, p. 153.

⁵⁰ HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Didascalicon*, trad. Michel Lemoine, Éd. du Cerf, 1991, p. 118 et 120.

Les ouvrages qui composent le corpus principal de cette étude appartiennent à plusieurs typologies :

- les textes encyclopédiques, notamment les compilations de Barthélemy l'Anglais, Vincent de Beauvais et Thomas de Cantimpré.
- les herbiers de matière médicale, tels que le *Tractatus de herbis* et sa traduction française, le *Livre des simples médecines*
- l'ouvrage agronomique de Pietro de' Crescenzi, connu sous le titre *Ruralia commoda*
- le *De vegetabilibus* d'Albert le Grand, commentaire d'un ouvrage pseudo-aristotélicien sur les plantes.

Ce corpus principal est complété de textes qui ont un intérêt secondaire pour cette étude mais pourront être sollicités plus ponctuellement, tels que les lexiques botaniques. Ces textes, élaborés dans l'Occident médiéval entre la fin du XII^e siècle et la fin du XV^e siècle, sont rédigés en latin pour la plupart. Ce savoir en latin connaît au cours de la période des traductions en vernaculaire. En ce qui concerne ces dernières, j'ai pris le parti de me concentrer sur les traductions en français – ce choix s'est imposé dans le but de restreindre le corpus d'étude et parce qu'il ne m'était pas possible d'inclure des textes dans des langues que je ne maîtrisais pas.

Une fois ce corpus établi, l'approche méthodologique a consisté en un relevé exhaustif des plantes qui y étaient traitées comme des arbres, afin de constituer une base de données du savoir sur les arbres dans ces textes. Cette base de données recense notamment les noms des plantes (termes retenus pour les désigner, synonymes éventuels), la définition qui en est donnée (s'agit-il d'un arbre, d'un arbrisseau, etc ?), l'origine géographique quand elle est précisée, ou encore les éléments de description de la plante (description morphologique, comparaison avec d'autres plantes, éléments mythiques). Ce travail de recensement a donné lieu à un catalogue des espèces d'arbres présentes dans le savoir botanique médiéval, présenté en annexe⁵¹, ainsi qu'à un tableau récapitulatif⁵². Cette approche systématique permet d'embrasser aisément la grande richesse du savoir botanique médiéval. Nous avons fait le choix de rattacher à chaque espèce ainsi identifiée dans ce catalogue un nom de plante

⁵¹ Annexe 1, p. 382-474.

⁵² Annexe 2, p. 475-490

issu de la nomenclature botanique actuellement en vigueur. Cette démarche peut poser question. Il ne s'agissait pas de chercher à identifier l'ensemble des espèces du savoir médiéval et de trouver à toute force une correspondance avec la taxinomie scientifique actuelle. Un tel objectif ne pourrait être qu'illusoire et ne restituerait pas toutes les subtilités de la pensée médiévale⁵³. Parfois, un même nom latin recouvre plusieurs espèces différentes, au sein d'un même texte ou d'un texte à l'autre. Il ne s'agit pas dans ce catalogue de faire des propositions qui seraient des corrections au savoir botanique médiéval, mais de suggérer des correspondances entre ce savoir et les connaissances botaniques de notre époque, qui permettront peut-être de fournir une clé d'entrée à un lectorat non médiéviste.

3. Sous l'écorce : que connaître de l'arbre au Moyen Âge ?

Cette démarche de relevés systématiques par espèces d'arbres dans les textes du corpus permet de comparer ces derniers afin d'identifier leurs points de rapprochement, qui justifient d'un traitement commun, mais également leurs spécificités – chaque texte obéissant à une logique qui lui est propre. L'examen du traitement de chaque espèce d'arbre permet aussi de dessiner les contours de ce qui relève du savoir botanique au cours de la période. Après avoir examiné le corpus de textes botaniques, il s'agira donc de s'intéresser à la manière dont les arbres, dans leur diversité, y sont dépeints. Indépendamment des usages pratiques auxquels se consacrent ces textes, quels sont les éléments de savoir sur les arbres qui sont transmis ? Il ne s'agira donc pas de s'intéresser aux vertus thérapeutiques des nombreuses espèces d'arbres décrites dans les textes, pas plus qu'à leurs usages dans l'alimentation, mais plutôt de sonder, médecine et agriculture mises à part, les structures d'un discours qui place la plante elle-même comme sujet.

Les arbres, dans leur diversité, dissimulent l'arbre au singulier, en tant que figure et catégorie du monde végétal. Dans une dernière partie, il s'agira de s'interroger sur la

⁵³ Ce constat est également valable pour la botanique des siècles antérieurs. Alain Touwaide, au sujet du *De materia medica* de Dioscoride, souligne ainsi la « limite même de la perspective de l'identification, quelle qu'en soit la méthode, fondamentalement en inadéquation par rapport à l'ouvrage de Dioscoride » et émet l'hypothèse qu'il faudra sans doute « procéder diversement à l'avenir, cherchant à voir comment Dioscoride a distingué les plantes et à vérifier la validité des critères utilisés, reconstruisant ainsi le système botanique propre de Dioscoride. » Alain TOUWAIDE, « L'identification des plantes du traité de matière médicale de Dioscoride : un bilan méthodologique », *Antike Naturwissenschaft und ihre Rezeption*, Band II, 1992, p. 274.

description de l'arbre par les naturalistes médiévaux. Les textes botaniques de la période s'emploient-ils à définir l'arbre ? Quelle place occupe cette catégorie au sein du monde végétal – et au-delà, au sein de la hiérarchie des réalités naturelles décrites dans les ouvrages ?

À travers cette quête de l'arbre médiéval, c'est à une exploration d'un savoir propre à une période, de l'épistémè médiéval, qu'il s'agit de se livrer, afin de mieux comprendre et décrire les contours et le contenu du savoir botanique de la fin du XII^e au début du XVI^e siècle.

Première partie

À la recherche de la botanique médiévale

**Les formes du savoir textuel sur les plantes
de la fin du XII^e au début du XVI^e siècle**

Première partie – À la recherche de la botanique médiévale.

Les formes du savoir textuel sur les plantes de la fin du XII^e au début du XVI^e siècle.

La botanique « a pour objet la connaissance du règne végétal en entier⁵⁴ » : les contours de cette « science qui traite de tous les végétaux et de tout ce qui a un rapport immédiat avec les végétaux » paraissent clairement identifiés au XVIII^e siècle, comme en témoigne cette définition liminaire dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. L'emploi en ce sens du terme de *botanique* (qui vient de l'adjectif grec *βοτανικός*, « qui se rapporte aux plantes », dérivant lui-même du substantif *βοτάνη*, désignant l'herbe⁵⁵) est cependant de tradition assez récente. Son usage est entériné au XVII^e siècle : il apparaît d'abord dans le dictionnaire de Cotgrave en 1611⁵⁶ comme adjectif, puis comme substantif en 1680 dans le dictionnaire de Richelet. Ce dernier consacre la botanique comme un art, mais la fait dépendre d'une autre discipline, qu'est l'agriculture⁵⁷. On ne trouve en revanche aucune trace de botanique dans les textes sur les plantes du XVI^e siècle ou des époques antérieures, qui n'emploient pas un terme spécifique pour désigner les savoirs sur le monde végétal. Au XVIII^e siècle, on lit ainsi dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* de Robert James que la botanique « est une science qui a pour objet les herbes et les plantes » et que « quoique les anciens Médecins n'eussent pas négligé cette partie de la Médecine, cependant comme ils l'étudioient sans principes, & qu'elle n'avoit point encore de forme régulière, ils ne la regardoient pas proprement comme science, & elle n'étoit pas encore distinguée par un nom particulier⁵⁸. ».

Si le Moyen Âge occidental ne consacre pas dans son lexique scientifique la botanique comme une science ou une discipline à part entière, des connaissances savantes sur les

⁵⁴ *L'Encyclopédie*, 1^{re} éd., texte établi par Denis DIDEROT et Jean LE ROND D'ALEMBERT, tome 2, 1751, p. 340-345.

⁵⁵ *Trésor de la langue française*, consultable en ligne : <http://stella.atilf.fr/> (consulté le 26/10/2022).

⁵⁶ « Botanique : com. Hearball; of, or belonging to hearbes ». Randle COTGRAVE, *A dictionarie of the French and English tongues*, Londres, A. Islip, 1611,

⁵⁷ « Botanique : Art dépendant de l'agriculture qui enseigne à connoitre & à cultiver les plantes ». Pierre RICHELET, *Dictionnaire françois*, Genève, J.-H. Widerhold, 1680.

⁵⁸ Robert JAMES, *Dictionnaire universel de médecine, de chirurgie, de chymie, de botanique, d'anatomie, de pharmacie et d'histoire naturelle*, Paris, Briasson, 1746-1748, p. 975.

plantes existent bel et bien, se développent et évoluent tout au long de la période. Partir à la recherche de la botanique médiévale exige de se confronter à une grande variété de textes : peut-on y voir se dessiner en filigrane les contours d'un corpus cohérent ?

Chapitre premier. Formes et enjeux des savoirs textuels sur les plantes : la cohérence d'un corpus en question.

S'il est anachronique de parler de botanique pour la période médiévale, le terme est pourtant fréquemment employé dans l'historiographie⁵⁹. Son usage se fait par commodité, mais questionne néanmoins l'identité et les contenus des savoirs médiévaux sur les plantes. Ceux-ci sont susceptibles de se trouver dans des textes de natures très diverses et sont étroitement subordonnés à l'usage pratique qu'il est possible de faire des végétaux. Dès lors, mener une étude sur la science des plantes au cours de la période médiévale pourrait conduire à une impasse. S'interroger sur la constitution et la cohérence d'un corpus exige de revenir aux sources de l'histoire naturelle médiévale, afin d'examiner les fondations communes de ce savoir. Il s'agira de prendre d'abord en compte chaque typologie de textes dans sa singularité et d'envisager les spécificités de discours qui ne considèrent pas les plantes de façon univoque.

1. Aux sources de l'histoire naturelle médiévale : de l'Antiquité au XII^e siècle.

« Il y a tant de livres, une telle multitude, le temps de la vie est si bref, et la mémoire si faible, que l'esprit humain ne peut s'approprier tout ce qui a été écrit⁶⁰. » Tel est le constat que Vincent de Beauvais, auteur d'une des grandes encyclopédies de notre corpus, fait en introduction de son ouvrage. De même, Thomas de Cantimpré pointe dans le prologue qui ouvre son encyclopédie, où il énumère les textes auxquels il a recours, que les éléments sur la

⁵⁹ Voir par exemple : Alain TOUWAIDE, « Botany », in Thomas F. GLICK, Steven John Livesey et Faith Wallis (dir.), *Medieval science, technology, and medicine: an encyclopedia*, Londres, Routledge, 2005, p. 96-98 ; Laurence MOULINIER, « La botanique d'Hildegarde de Bingen », *Médiévales : Langue, textes, histoire*, 16-17, 1989, p. 113-129 ; Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Botanique médiévale : tradition, observation, imaginaire. L'exemple de l'encyclopédisme [colloque, Orléans, 22-23 avril 1988] », in Bernard RIBEMONT (dir.), *Le Moyen Âge et la science, Approche de quelques disciplines et personnalités scientifiques médiévales*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 153-172.

⁶⁰ Texte traduit dans Monique PAULMIER-FOUCART et Marie-Christine DUCHENNE, *Vincent de Beauvais et le Grand miroir du monde*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 149.

nature des choses sont dispersés dans les écrits d’auteurs très divers⁶¹. Le savoir livresque sur la nature qui s’élabore dans l’Occident médiéval à partir de la fin du XII^e siècle est en effet solidement fondé sur un ensemble de textes antérieurs, dont la tradition remonte à l’Antiquité et qui constituent pour les naturalistes médiévaux un socle commun de connaissances – quand bien même un grand nombre d’entre eux n’est pas connu directement des auteurs, qui puisent dans des compilations intermédiaires. Au sein de ce corpus d’histoire naturelle, la connaissance des végétaux ne fait pas exception et s’appuie sur des textes élaborés au cours des périodes précédentes. Une brève synthèse chronologique des textes sur les plantes de l’Antiquité et du haut Moyen Âge⁶², présentant leurs typologies et leurs structures, permet donc de situer les ouvrages composant le corpus de la présente étude au sein d’une longue tradition de textes « botaniques ».

1.1 Les textes antiques sur le monde végétal : la constitution d’un socle commun de connaissances

a. Produire un savoir analytique et descriptif sur les plantes : la tradition aristotélicienne, de Théophraste à Nicolas de Damas

Quels mécanismes régissent la croissance des plantes ? Comment se nourrissent-elles ? Comment dresser la liste de l’ensemble des végétaux existants et les organiser en différentes catégories ? Nombreuses sont les questions fondamentales de la physiologie végétale et de la systématique à avoir déjà été identifiées par la pensée de l’Antiquité grecque. Ainsi, le savoir sur la nature au Moyen Âge ne se conçoit pas sans revenir à la tradition scientifique grecque et « l’encyclopédisme latin prend son origine dans le monde grec avec l’œuvre classificatrice d’Aristote et les compilations des érudits alexandrins⁶³ ». Ce constat général sur les sources de l’encyclopédisme latin est valable pour ce qui est de la connaissance botanique. Parmi les premiers traités systématiques ayant pour objet le monde végétal, la tradition aristotélicienne a la part belle. Aristote aurait d’ailleurs dédié un ouvrage entier aux

⁶¹ « *Naturas rerum in diversis auctorum scriptis late per orbem sparsas inveniens, cum labore nimio et sollicitudine non parva, annis fine quindecim operam dedi ut inspectis diversorum philosophorum et auctorum scriptis ea que de naturis rerum, creaturarum et earum proprietatibus memorabilia, et congrua moribus invenirem in uno volumine, et hoc in parvo brevissime compilarem.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum, prologus*.

⁶² Nous renvoyons à notre bibliographie, section 1. « Les textes de botanique antique ».

⁶³ Valérie NAAS, *Le projet encyclopédique de Pline l’Ancien*, Rome, École française de Rome, 2002, p. 34.

plantes – dont le texte n’a pas été conservé. Dans sa continuité, Théophraste consacre au monde végétal deux traités, que l’on peut désigner par leurs titres latins *d’Historia plantarum* et *De causis plantarum* (*Recherches sur les plantes* et *Les causes des phénomènes végétaux* dans la traduction en français de Suzanne Amigues) et qui l’ont conduit à être considéré comme l’une des figures tutélaires de la botanique analytique et descriptive⁶⁴. Ces deux textes sont complémentaires, puisque le premier constitue une description des végétaux connus de l’auteur ou de ses sources et que le deuxième aborde les grandes questions liées à la physiologie végétale (génération, nutrition, croissance...)⁶⁵. Les *Recherches sur les plantes*⁶⁶ présentent une organisation fondée sur les différents types de végétaux identifiés par Théophraste (arbre, arbrisseau, sous-arbrisseau, plantes herbacées) ainsi que sur l’influence du milieu évoquée au livre IV. L’œuvre de Théophraste n’est pas connue directement au cours de la période médiévale et ne sera diffusée en Occident qu’à partir de la fin du xv^e siècle. Néanmoins, certains éléments sont transmis aux naturalistes médiévaux, par le biais d’un ouvrage intermédiaire qui se fait l’écho des conceptions de Théophraste sur le monde végétal : il s’agit du *De plantis*, un texte écrit à l’origine en grec (avant d’être traduit en syriaque, puis en arabe vers la fin du ix^e siècle, et en latin vers la fin du xii^e siècle par Alfred de Sareshel) et qui fut attribué durant toute la période médiévale à Aristote. Le poids de cette autorité en fit un ouvrage abondamment diffusé, tant dans le monde arabe que dans l’Occident latin. Cette attribution a commencé à être mise en doute à la Renaissance. L’hypothèse de sa rédaction par un philosophe du 1^{er} siècle avant J.-C., Nicolas de Damas, a été formulée au xix^e siècle⁶⁷ et réaffirmée par l’étude que lui consacrent H. J. Poortman et E. L. J. Drossart⁶⁸. Plusieurs études démontrent que l’auteur supposé de ce texte aurait pu avoir accès aux traités disparus d’Aristote sur les plantes ainsi qu’aux deux grands textes de Théophraste⁶⁹. Plus largement, il apparaît que l’auteur du traité a connaissance de thèses présentes dans d’autres ouvrages d’Aristote, comme le *Traité de l’âme* ou *La génération des*

⁶⁴ Suzanne AMIGUES, *Études de botanique antique*, Paris, De Boccard, p. 3.

⁶⁵ THEOPHRASTE, *Les causes des phénomènes végétaux*, I et II, éd. Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. VII.

⁶⁶ THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes : à l’origine de la botanique*, éd. Suzanne AMIGUES, Paris, Belin, 2010, p. X.

⁶⁷ Nicolai Damasceni *De plantis libri duo Aristoteli vulgo adscripti*, éd. E.H.F MEYER, Leipzig, L. Voss, 1841.

⁶⁸ Nicolaus Damascenus « *De Plantis* » : *Five Translations*, éd. Henrik Joan DROSSAART LULOFS, Hendrik JOAN et E. L. J. POORTMAN, Amsterdam, North-Holland publishing company, 1989.

⁶⁹ Nicolaus Damascenus « *De Plantis* » : *Five Translations*, op. cit., p. 10-14. Voir également la traduction française : PS. ARISTOTE, *Des plantes*, éd. Michel FEDERSPIEL, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 42.

animaux. Les conceptions aristotéliennes sur les plantes ont ainsi traversé les siècles par le biais de ce court ouvrage, qui expose un plan simple en deux livres⁷⁰ : le premier d'entre eux s'attache à décrire la nature de la vie qui anime les plantes, en la comparant à celle des animaux et en s'interrogeant sur la nature de l'âme des plantes, de leur respiration, leur sommeil et enfin de leur sexe, puis entreprend une démarche plus descriptive, au cours de laquelle les différentes parties des végétaux, les différentes catégories de plantes (arbres, arbrisseaux, herbes) ainsi que les façons de les cultiver sont passées en revue. Le second livre aborde différents sujets dont le rôle de la terre, de l'eau et du feu dans la constitution des plantes ainsi que les modes de reproduction propres aux végétaux.

b. Le primat de l'agriculture : les ouvrages des agronomes latins

Si le texte de Nicolas de Damas témoigne de la continuité de la transmission de savoirs théoriques et analytiques sur le monde végétal, le développement de l'étude des plantes est par ailleurs longtemps lié à la diffusion de connaissances dans le domaine très pratique de l'agriculture. À l'époque hellénistique, le savoir sur le monde végétal est surtout transmis par des ouvrages agronomiques, dont nombre d'entre eux ne nous sont pas parvenus. Les agronomes latins se sont cependant faits les relais de la science grecque concernant les végétaux à travers une production florissante dès le II^e siècle avant J.-C : Caton l'Ancien écrit ainsi un *De agricultura* qui marque le début de la tradition agronomique latine⁷¹. Il énumère les parties qui composent le domaine agricole idéal et les responsabilités qui incombent à tout bon propriétaire terrien. Les modes de plantation et les soins à apporter à un certain nombre de plantes y sont détaillés – en premier lieu, les arbres vedettes de l'Antiquité gréco-latine que sont l'olivier, le figuier et la vigne. Près d'un siècle plus tard, Varron, dans son *Rerum rusticarum* s'inspire de sources diverses et cite notamment Aristote et Théophraste⁷². Sous Auguste sont rédigés les deux traités *De arboribus* et *De agricultura* de Columelle d'une part, et l'œuvre poétique de Virgile d'autre part : le livre II des *Géorgiques* porte sur les arbres, et plus spécifiquement sur la vigne et l'olivier. Mais c'est surtout le travail plus tardif de Palladius qui circule durant le Moyen Âge et sert de source quand il s'agit d'évoquer les questions de

⁷⁰ PS. ARISTOTE, *Des plantes*, op. cit.

⁷¹ CATON L'ANCIEN, *De l'agriculture*, éd. Raoul GOUJARD, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

⁷² VARRON, *Économie rurale*, éd. Charles GUIRAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1978-1997.

culture. Dans son *Opus Agriculturae*⁷³, Palladius fait déjà œuvre de compilateur : pour sa matière concernant les arbres et l'horticulture, il se réfère notamment à Gargilius Martialis, mais c'est aussi chez Columelle qu'il puise de nombreuses références⁷⁴. Son œuvre prend la forme d'un calendrier agricole, où les travaux de chaque mois sont décrits – avec une attention particulière à ceux qui touchent la vigne et les oliviers. Chaque livre comporte des chapitres sur les jardins et les arbres fruitiers. Cette tradition agronomique gréco-latine annonce à de nombreux égards la démarche encyclopédique médiévale, les auteurs faisant bien acte de compilation des connaissances émanant d'autorités plus anciennes.

c. Un regard encyclopédique sur les plantes : Pline l'Ancien.

La botanique des auteurs grecs et romains survit chez des auteurs postérieurs, et notamment chez Pline l'Ancien. Celui-ci a sans doute pu consulter tant les textes de Théophraste que des ouvrages agronomiques lorsqu'il a mené son imposant travail de compilation qui débouche vers 77 après J.-C. sur la rédaction de l'*Historia naturalis*, cette grande somme du savoir naturaliste de l'Antiquité. Pline y expose son projet de donner à voir la nature des choses, c'est-à-dire « la vie même » : « *Rerum natura, hoc est vita, narratur*⁷⁵ ». Cette référence explicite à la nature, dans une totalité englobante, qui se retrouve dans le titre même de l'œuvre, est révélatrice du projet encyclopédique de Pline qui a pour ambition de célébrer cette nature « à travers ses expressions innombrables et individuelles que sont les caractères spécifiques de chaque élément⁷⁶ ». La description la plus exhaustive possible des réalités terrestres s'inscrit donc au programme de cette œuvre, qui, héritière des autres compilations latines et notamment des œuvres des agronomes, s'emploie à célébrer l'utilité de la nature pour les êtres humains – les arbres n'y font pas exception⁷⁷. Le plan de l'*Historia naturalis* déroule le tableau de l'ensemble des règnes du vivant, en débutant par une description des différentes régions du monde, avant d'aborder l'être humain et sa physiologie, puis les animaux, les plantes et enfin les minéraux. Le monde végétal y occupe pas moins de 16 des 37 livres. Dans ce domaine, Pline a notamment compilé les ouvrages de

⁷³ PALLADIUS, *Traité d'agriculture*, éd. René MARTIN, Paris, Les Belles Lettres, 1976-2010

⁷⁴ PALLADIUS, *Traité d'agriculture*, Tome II : Livres III à V, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 11.

⁷⁵ Cité par Valérie NAAS, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, op. cit., p. 16.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 63

⁷⁷ « Les arbres ont encore mille usages sans lesquels la vie serait impossible. C'est avec l'arbre que nous sillonnons les mers et que nous rapprochons les terres l'une de l'autre, c'est avec l'arbre que nous édifions nos demeures. » PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XII, p. 20.

Sextius Niger, Virgile, Varron ou encore Columelle. Ce processus de compilation n'exclut pas une part d'expérience personnelle : dans le texte de l'*Historia naturalis* transparaît une conscience de l'incomplétude de certaines sources, ou des contradictions de certaines autorités entre elles. Pline reconnaît dès lors la « nécessité de recourir aux enquêtes personnelles auprès des spécialistes⁷⁸ ». Il s'est ainsi vraisemblablement documenté auprès de médecins ou d'herboristes au fil de ses voyages.

Pline entame son propos sur les plantes par les arbres « exotiques » (livres XII et XIII), puis la vigne et le vin (livre XIV), les arbres fruitiers (livre XV), les arbres sauvages (livre XVI), avant de se consacrer à la culture des plantes et à leurs usages alimentaires (les méthodes de culture propres aux arbres au livre XVII, les techniques agricoles pour la culture des céréales et des légumineuses au livre XVIII, les plantes potagères et autres plantes des jardins au livre XIX) et de finir par un long propos sur les usages médicaux des plantes. Il expose les remèdes issus des plantes des jardins au livre XX, les plantes destinées à la confection de couronnes au livre XXI, les plantes alimentaires, céréales et légumes au livre XXII, les arbres cultivés au livre XXIII, les arbres sauvages au livre XXIV, les herbes célèbres ainsi que d'autres plantes au livre XXV, puis passe en revue certaines vertus thérapeutiques des plantes réparties selon les types de maladie au livre XXVI, et achève son propos au livre XXVII par des plantes non évoquées dans les livres précédents, présentées par ordre alphabétique. Les chapitres de l'*Historia naturalis* sont de taille et de structure très diverses. Certains arbres font ainsi l'objet de très longs développements : c'est le cas du platane, dont la description ouvre le livre XII. La part dédiée à des éléments historiques est importante et le récit de son arrivée de Grèce en Italie est longuement détaillé⁷⁹. D'autres plantes sont traitées de façon plus modeste et c'est leur utilité pour l'homme qui est mise au premier plan : la partie consacrée au sapin, traité parmi les arbres résineux, permet avant tout la description de l'utilité de son bois et de sa résine⁸⁰. Les propriétés médicales sont regroupées au livre XXVI et n'empiètent pas sur les autres livres qui se dédient principalement à la description de la plante, de l'environnement dans laquelle on la trouve et des techniques de culture le cas échéant. Les connaissances médicales sont néanmoins une des portes d'entrée privilégiées vers le savoir botanique antique : en témoigne

⁷⁸ Jacques ANDRE, « Pline l'Ancien botaniste », *Revue des études latines*, 33, 1955, p. 306.

⁷⁹ PLINIE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XII p. 21-23.

⁸⁰ *Ibid.*, l. XVI, p. 34-35.

une autre grande somme réalisée à la même époque que celle de Pline, le *De materia medica* du médecin Pedanius Dioscoride.

d. L'empire de la pharmacopée : l'œuvre de Dioscoride

Plus d'un millier de substances médicales décrites, dont 794 plantes, 104 animaux et 105 minéraux⁸¹ : telle est l'étendue du *De materia medica*. Réalisée vers 60 après J.-C., l'œuvre de Dioscoride est une immense compilation de pharmacopée, fondée sur des autorités antérieures. On retrouve ainsi dans son œuvre des références explicites au médecin grec Cratevas, à laquelle s'ajoutent de fréquentes remarques provenant de l'expérience de l'auteur, issue de ses voyages en Méditerranée orientale lors de campagnes militaires. Écrite en grec, l'œuvre bénéficie rapidement d'une traduction en syriaque au cours du VI^e siècle. Probablement à la même période, une traduction latine, connue sous l'appellation de *Dioscorides langobardus*⁸², est effectuée dans le sud de l'Europe. Dioscoride avait fait le choix d'un classement des substances médicales en cinq parties, fondé notamment sur les catégories de ces substances ainsi que sur les vertus proches qu'elles peuvent présenter⁸³. Le livre I porte ainsi sur les aromates, les huiles et les fruits des arbres, le livre II sur les produits des animaux, les céréales et les légumes, le livre III sur les racines et les semences, le livre IV poursuit sur les vertus de racines et d'herbes qui ne sont pas évoquées dans le livre précédent, et enfin, le livre V examine les vertus du vin. Néanmoins, le *De materia medica* est rapidement réorganisé dans un ordre purement alphabétique : ce *Dioscorides alphabeticus*, qui dérive sans doute du *Dioscorides langobardus*, n'est pas une traduction littérale du Dioscoride grec mais plutôt une compilation qui ne reprend qu'environ 70% du contenu du texte d'origine⁸⁴. Chaque chapitre est consacré à une substance médicale : celle-ci est nommée, ses éventuels synonymes sont donnés, puis la substance est sommairement décrite, avant que ses propriétés ainsi que les différentes maladies contre lesquelles elle s'avère efficace ne soient

⁸¹ Alain TOUWAIDE, « Dioscorides », in Thomas F. GLICK, Steven John Livesey et Faith Wallis (dir.), *Medieval science*, op. cit., p. 152.

⁸² Iolanda VENTURA, « Il *Dioscorides alphabeticus* : un esempio di farmacoepa arabo-latina? », in Graziella FEDERICI VESCOVINI et Ahmad HASNAWI (dir.), *Circolazione dei saperi nel Mediterraneo: Filosofia e scienze (secoli IX-XVII). Atti del VII Colloquio Internazionale della Società Internazionale d'Historie des Sciences et de la Philosophie Arabes et Islamiques*, Fiesole, Cadmo, 2013, p. 161.

⁸³ DIOSCORIDE, *De materia medica*, Lili Y. BECK (éd. et trad.), 3rd revised ed., Hildesheim, Olms-Weidmann, 2017, p. XVI.

⁸⁴ Iolanda VENTURA, « Il *Dioscorides alphabeticus* », op. cit., p. 162.

listées. Ce texte du Dioscoride latin bénéficie d'une grande faveur tout au long du Moyen Âge et est une des sources privilégiées des herbiers médiévaux, comme des encyclopédies.

1.2 De l'Antiquité tardive au XII^e siècle : transmission des autorités classiques et émergence de nouvelles formes textuelles

a. Les Étymologies d'Isidore de Séville

Les naturalistes médiévaux recueillent les savoirs de l'Antiquité : les premières manifestations de cet héritage se font par le biais de compilations, dont celle, à l'influence particulièrement durable, d'Isidore de Séville. Rédigées au début du VII^e siècle, les *Etymologiae* ont pour ambition de fournir une synthèse des savoirs de l'Antiquité classique. L'évêque de Séville se fonde ainsi sur les textes d'auteurs antiques, mais se place néanmoins en rupture avec la tradition encyclopédique précédente, puisqu'il s'inscrit dans la tradition chrétienne⁸⁵ et puise également dans les écrits des Pères de l'Église. L'œuvre encyclopédique de Pline fait figure de source de choix – il est néanmoins difficile d'affirmer avec certitude qu'Isidore a eu accès à l'intégralité du texte de l'*Historia naturalis*⁸⁶. Le nom de Pline n'est expressément cité que sept fois, mais ces occurrences pourraient tout aussi bien être la trace d'une copie d'informations transmises pas des sources intermédiaires⁸⁷ et ne sont pas la preuve qu'Isidore ait pu consulter l'intégralité de l'ouvrage. Il n'en reste pas moins que les emprunts à la matière plinienne sont nombreux, même s'ils ne sont pas toujours explicites.

Isidore structure son discours selon une logique étymologique : le sens d'un terme est éclairé par des rapprochements signifiants avec un autre terme et l'étymologie permet de parvenir à la vérité des choses fournissant ainsi une « vision unitaire de la Création, qui se révèle par le langage⁸⁸ ». Cette démarche est explicitée au livre I, 29 des *Étymologies* :

L'étymologie est l'origine des mots, lorsque le sens d'un verbe ou d'un nom est saisi au moyen d'une interprétation [...] La connaissance de l'étymologie a souvent une utilité

⁸⁵ Bernard RIBEMONT, *Les Origines des encyclopédies médiévales : d'Isidore de Séville aux Carolingiens*, Paris, H. Champion, 2001, p. 15.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 174.

⁸⁷ Jean-Yves GUILLAUMIN, « Pline l'Ancien dans le livre XX des *Étymologies* d'Isidore de Séville », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 61-166-167, décembre 2011, p. 16.

⁸⁸ Bernard RIBEMONT, *Les origines des encyclopédies médiévales*, op. cit., p. 17.

indispensable pour l'interprétation. En effet, quand on a vu d'où vient le nom, on comprend plus facilement son sens⁸⁹.

Mais la démarche étymologique présente des limites, puisque certaines choses ont été nommées « non pas d'après la propriété avec laquelle elles ont été créées mais selon le bon plaisir de la volonté humaine⁹⁰ ». Isidore fait donc de son œuvre une quête linguistique, où la recherche de l'origine des mots est en soi un but, mais où il s'agit également de toucher à la nature de l'objet qui est désigné. C'est cette ambition qui fait d'Isidore de Séville un modèle pour les encyclopédistes des siècles suivants.

La quête de la nature des choses qu'abritent les *Étymologies* se décline dans les vingt livres qui composent l'ouvrage. Les livres I à IX abordent des sujets où se retrouvent les sept arts libéraux⁹¹. Le livre X, au milieu de l'ouvrage, constitue une forme de dictionnaire. Le monde végétal se niche dans la deuxième partie de l'œuvre : les livres XI à XX portent en effet sur les différentes réalités naturelles (*res naturales*). Le terme *natura* introduit d'ailleurs le livre XI : il s'agit d'une nature présentée comme un principe de génération des êtres, à partir d'un rapprochement entre le terme *natura* et le verbe *nascor*, naître⁹². Ce discours sur la nature envisage tout d'abord l'homme, puis les autres éléments de la création que sont les animaux, les plantes, les pierres, etc. Isidore trace par cette organisation la voie que suivront les encyclopédistes du XIII^e siècle, pour qui les chapitres naturalistes constitueront un passage obligé de leur œuvre. Sans qu'une mise en ordre très rigoureuse des sujets abordés ne préside à l'écriture des *Étymologies*, une structure hiérarchique, de l'être humain et des activités humaines aux autres *res naturales*, s'esquisse néanmoins. La partie consacrée au monde végétal est essentiellement comprise dans le livre XVII, intitulé *De rebus rusticis* (De l'agriculture)⁹³. Ce livre s'ouvre par le chapitre « Des agronomes » (*De auctoribus rerum rusticarum*⁹⁴) où sont énumérées les autorités qui ont fourni des éléments sur ce sujet. Parmi

⁸⁹ « *Ethimologia est origo vocabulorum, cum vis verbi vel nominis per interpretationem colligitur [...] Cuius cognitio saepe usum necessarium habet in interpretatione sua.* » ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiae*, I, I, éd. Olga SPEVAK, Paris, Les Belles Lettres, 2020, 29, p. 124-125.

⁹⁰ « (...) *qui quaedam non secundum qualitatem qua genita sunt, sed iuxta arbitrium humanae voluntatis vocabula acceperunt.* » *Ibid.*

⁹¹ Les sept arts libéraux sont composés du *trivium* (grammaire, dialectique, rhétorique) et du *quadrivium* (arithmétique, musique, géométrie et astronomie.) Voir Claude GAUVARD, Alain de LIBERA et Michel ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen âge*, 2e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 93-96.

⁹² « *Natura dicta ab eo quod nasci aliquid faciat : gignendi enim et faciendi potens est.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, I, XI, éd. F. GASTI, Paris, Les Belles Lettres, 2010, 1, p. 3.

⁹³ ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, I, XVII. *De l'agriculture*, éd. Jacques ANDRE, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 22-23.

elles, on retrouve les auteurs latins de la matière agronomique que sont Caton, Varron, Virgile, Columelle. Pline l'Ancien n'y figure pas, tout comme un certain nombre d'auteurs dont Isidore s'inspire pourtant : en premier lieu, les Pères de l'Église (Ambroise et Augustin avant tout) qui sont à l'origine d'emprunts nombreux. Aux agronomes déjà cités, il convient d'ajouter Palladius. Isidore a également emprunté à des textes issus de la matière médicale, tels que celui de Dioscoride, qu'il a sans doute lu dans une traduction perdue depuis⁹⁵.

Le livre consacré au monde végétal se présente donc sous l'angle de l'utilisation qu'en fait l'homme, mais bien loin d'être entièrement dédié aux travaux des champs (essentiellement abordés dans le deuxième chapitre, *De cultura agrorum*), il énumère et décrit différents types de végétaux, cultivés ou non : les céréales y sont d'abord traitées (*de frumentis*), puis les plantes à cosse (*de leguminibus*), les vignes (*de vitibus*), puis les arbres. Ces derniers font d'abord l'objet d'un chapitre général (*de arboribus*), puis d'un chapitre sur des espèces en particulier (*de propriis nominibus arborum*), à travers le nom de chacune d'entre elles, avant d'aborder les arbres aromatiques (*de arboribus aromaticis*). Le livre XVII se poursuit par la description des herbes aromatiques et communes (*de herbis aromaticis sive communibus*) puis les légumes (*de oleribus*) et les légumes aromatiques (*de odoratis oleribus*). En intitulant son chapitre consacré aux différentes espèces d'arbres communs *De propriis nominibus arborum*, Isidore place les noms des plantes au cœur des savoirs botaniques. L'organisation au sein des différents chapitres n'obéit pas à un ordre alphabétique mais repose parfois sur des rapprochements successifs et des groupements d'espèces, qui peuvent être empruntés à des sources comme Dioscoride (par exemple pour le pommier, le cognassier, le pêcher, l'abricotier, le cédratier, traités les uns à la suite des autres⁹⁶).

Isidore de Séville ouvre la voie à un premier courant encyclopédique latin pour la période médiévale, qui place le discours sur les sciences de la nature au cœur de son propos. L'étymologie constitue, pour les auteurs des siècles suivants, une façon aisée d'introduire leur objet d'étude : la démarche étymologique a en effet l'avantage de constituer un procédé mnémotechnique, mais permet également de consacrer l'héritage d'un savoir lexical et grammatical, fondé sur des autorités, et qui imprègne toute la pensée médiévale. Dès le IX^e siècle, à la faveur de la réforme carolingienne – période durant laquelle l'étoffement du réseau

⁹⁵ ISIDORE DE SEVILLE, *De l'agriculture*, 1, p. 10.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 11.

des monastères et l'organisation des écoles plantent un environnement favorable à la diffusion du savoir et à l'émergence de nouvelles compilations – l'œuvre d'Isidore sert de base à un nouveau texte. Celui-ci est le fait du moine bénédictin Raban Maur, qui rédige entre 842 et 846 son *De rerum naturis*, également connu sous le titre *De universo*⁹⁷ : dans cette œuvre, qui reprend de façon très proche le plan des *Étymologies* une dimension de moralisation s'ajoute à la tradition encyclopédique isidorienne. Il s'agit ici de percer les significations morales que revêtent les différents éléments qui composent la nature, les *res naturales* – évoquées au pluriel dans le titre de son ouvrage, là où Isidore souhaitait traiter de la nature dans son ensemble⁹⁸. L'organisation de l'ouvrage de Raban Maur se fonde sur celle d'Isidore, même si le plan n'en est pas exactement le même. On y retrouve les principaux chapitres et la structure des notices, qui débute par un rappel de l'étymologie et reprend les principales propriétés des choses. Raban remanie le texte d'Isidore, dont il supprime parfois des références à des auteurs de l'Antiquité païenne pour leur privilégier le texte biblique : ainsi, dans le livre XIX qui se fonde sur le livre XVII d'Isidore consacré à l'agriculture et aux végétaux, les citations des agronomes latins et des poètes sont remplacées par des extraits bibliques⁹⁹ et le premier chapitre, où Isidore listait des auteurs grecs et romains, ne figure pas. En revanche, ce premier chapitre excepté, la structure interne du livre XIX est bien similaire à celle du livre XVII des *Étymologies*¹⁰⁰. Raban Maur donne dans la dédicace de son ouvrage des éléments sur le projet qui fonde son entreprise : « *sunt enim in eo plura exposita de rerum naturis et verborum proprietatibus, nec non etiam de mystica rerum significatione*¹⁰¹ ». Cette déclaration « révèle au grand jour la triade sur laquelle repose l'écriture encyclopédique médiévale : les choses, les mots, les signes ou les symboles¹⁰² », qui continuera à constituer le moteur des projets de grandes compilations encyclopédiques menés au cours des siècles suivants.

⁹⁷ RABAN MAUR, *De naturis rerum*, in *Patrologiae cursus completus* (P.L.), éd. J.-P. MIGNE, Paris, 1864, t. 111, col. 1-614.

⁹⁸ Bernard RIBEMONT, *Les origines des encyclopédies médiévales*, op. cit., p. 292.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 297.

¹⁰⁰ L'enchaînement des chapitres y est en effet le même, si ce n'est que les deux derniers chapitres du livre XVII des *Étymologies* sont regroupés en un seul chapitre chez Raban Maur, qui traite des légumes communs comme des légumes aromatiques.

¹⁰¹ RABAN MAUR, *De naturis rerum*, l. XIX, col. 504.

¹⁰² Bernard RIBEMONT, *Les origines des encyclopédies médiévales*, op. cit., p. 296.

Les *Étymologies* d'Isidore permettent ainsi la transmission de savoirs classiques et offrent un premier modèle de discours encyclopédique pour la période médiévale. La relecture qu'en fait Raban Maur est un indice de son succès, de même que la grande stabilité qui s'observe dans la copie des *Étymologies*¹⁰³. Cette typologie de texte est néanmoins rare et reste circonscrite à la tradition isidorienne pendant plusieurs siècles. Au cours des xi^e et xii^e siècle, un contexte favorable à la floraison de nouvelles compilations ayant pour objet les choses de la nature se met progressivement en place.

b. Le tournant du XIIe siècle, un contexte favorable à l'émergence d'un nouvel esprit scientifique

L'historiographie a consacré le xii^e siècle comme celui d'une renaissance¹⁰⁴, notamment sur le plan de l'histoire des savoirs. Ce mouvement de renouveau s'inscrit dans un temps long et s'appuie sur des tendances déjà en germe au cours des siècles précédents. Le phénomène de traductions qui permet la redécouverte et la diffusion de textes classiques, ainsi qu'un premier contact avec une science arabe nourrie de ces mêmes textes, en est l'une des raisons principales. Les savoirs sur les plantes vont en bénéficier.

Les auteurs des premières encyclopédies et herbiers élaborés au cours du haut Moyen Âge sont notamment tributaires de Pline, de Dioscoride et des agronomes latins, dont ils ont connaissance souvent par le biais de compilations intermédiaires et de recueils d'extraits, sans forcément avoir un accès au texte complet. Le vaste mouvement de traductions de l'arabe vers le latin qui s'amorce dès le xi^e siècle bouleverse progressivement l'élaboration et la diffusion de la science naturelle en Occident, en permettant un accès plus large à ces mêmes textes ainsi que la redécouverte d'ouvrages de la science grecque qui n'étaient plus diffusés dans l'Occident latin. Ces premières traductions trouvent principalement leur place au sein de deux foyers intellectuels que sont le sud de l'Italie (et notamment la Sicile) et l'Espagne. Ces zones de frontière entretiennent des contacts avec le monde arabe ainsi qu'un bilinguisme propice à la mise en place de telles entreprises. Les textes privilégiés par les traducteurs

¹⁰³ Les *Étymologies* sont conservées dans environ 230 manuscrits datant du xiii^e au xvi^e siècle, sur un recensement de 455 copies complètes pour l'ensemble de la période médiévale. Baudouin VAN DEN ABEELE, « La tradition manuscrite des *Étymologies* d'Isidore de Séville : pour une reprise en main du dossier », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, 16, 2008, p. 200.

¹⁰⁴ Voir notamment : Jacques VERGER, *La Renaissance du XII^e siècle*, Paris, Le Cerf, 1999 et Bernard RIBEMONT, *La Renaissance du XII^e siècle et l'encyclopédisme*, Paris, H. Champion, 2002.

touchent pour la plupart à la philosophie et à la science et contribuent à élargir le champ d'étude de l'ancien *quadrivium*. En effet, de nombreux ouvrages issus de la science grecque touchant à ces domaines ont été conservés dans une traduction arabe. La médecine est une autre discipline qui bénéficie de façon décisive de ces traductions – et à travers elle, la connaissance des vertus des plantes pour la pharmacopée. Le *De Materia medica* de Dioscoride connaît ainsi plusieurs traductions en arabe au cours du ix^e siècle¹⁰⁵. De son côté, le fameux *De plantis* pseudo-aristotélien de Nicolas de Damas est traduit en arabe dès le début du x^e siècle par Thabit B. Qurra¹⁰⁶ et c'est à partir de cette version en arabe que le texte est traduit en latin à la fin du xii^e siècle, probablement par Alfred de Sareshel¹⁰⁷.

Outre la redécouverte de textes grecs qui n'étaient plus diffusés dans l'Occident latin, ce mouvement de traduction permet un contact au cours des xii^e et xiii^e siècles avec la science botanique telle qu'elle s'élabore dans l'aire culturelle arabo-musulmane, où de nombreux ouvrages de médecine, qui s'aventurent bien souvent sur le terrain de la botanique descriptive et analytique, ont vu le jour¹⁰⁸. L'un des premiers auteurs identifiés est Abu Hanifa al-Dinawari, mort en 895 et qui a pu être considéré comme le père de la botanique arabe, pour son livre de plantes, le *Kitab al-nabat*¹⁰⁹. Parmi les grands noms de la science arabe, Avicenne (Ibn Sina en arabe, 980-1037) occupe une place particulièrement importante. Il consacre de longs passages à la physiologie des plantes dans son œuvre, en partie inspirée par le *De plantis*, mais aussi par des auteurs tels qu'Ibn al-Jazzar, Abu al-Qasim al-Zahrawi (connu dans l'Occident médiéval sous le nom d'Albucasis), ou Ibn Wafid, qui consacrèrent tous une partie de leurs écrits aux médecines d'origine végétale. Une synthèse de ces travaux est réalisée au cours du xiii^e siècle par Ibn al-Baytar, auteur d'une immense encyclopédie de pharmacopée¹¹⁰. Le savoir occidental n'a pas forcément fait usage de tous ces textes, mais certains d'entre eux trouvent

¹⁰⁵ Toufic FAHD, « Botany and agriculture », in Roshdi RASHED, *Encyclopedia of the History of Arabic Science*, Londres, Routledge, 1996, p. 817

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 815.

¹⁰⁷ Marie-Thérèse D'ALVERNY, « Translations and translators », in *Renaissance and renewal in the twelfth century*, Harvard University Press, 1982, p. 454-455.

¹⁰⁸ Pour davantage de détails sur les savoirs botaniques dans le monde arabo-musulman au cours de la période médiévale, voir notamment : Manfred ULLMANN, *Die Natur- und Geheimwissenschaften im Islam*, Leyde, Brill, 1972, ou encore, concernant le cas particulier de l'Andalousie Expiración GARCIA SANCHEZ, Francisca SEGURA PEREZ et Indalecio LOZANO CAMARA (dir.), *Ciencias de la naturaleza en al-Andalus*, Grenade, CSIC-Escuela de estudios árabes Instituto de cooperación con el mundo árabe, 1990.

¹⁰⁹ Toufic FAHD, « Botany and agriculture », op. cit., p. 815.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 819.

bien leur place dans les compilations qui s'élaborent à partir du XIII^e siècle – notamment les textes concernant la médecine et la diététique, nombreux à être traduits. L'œuvre d'Isaac Israeli, médecin juif égyptien mort vers 955, est traduite par Constantin l'Africain sous le titre de *Diaetae universales et particulares*. La traduction latine du *Canon* d'Avicenne, réalisée à Tolède par Gérard de Crémone, sert de base à l'enseignement de la médecine durant des siècles¹¹¹. Le *Liber ad Almansorem* d'al-Razi est traduit entre 1175 et 1187, par Gérard de Crémone également. Parmi les textes qui font l'objet d'une diffusion particulièrement importante dans l'Occident latin figure enfin le *Tacuinum sanitatis*. Cet ouvrage appartient à la dernière vague des traductions latines, « à une époque où le plus gros de la médecine gréco-arabe a été assimilée¹¹² » et dérive du *Taqwim-al Sihhah* (littéralement, « tableaux de santé ») du médecin arabe Ibn Butlân¹¹³ (XI^e siècle), traité d'hygiène et de diététique fondé sur les théories hippocratiques d'harmonie entre les quatre humeurs, qui présente ses enseignements sous forme de tables. Les causes externes qui agissent sur la santé sont exposées, et tout d'abord l'alimentation (les plantes comestibles y occupent une grande partie), l'air, ou encore les activités propres à l'homme. Les facteurs d'utilité et de nocivité, en fonction du tempérament et de la complexion des patients, sont précisés pour chaque rubrique. Une première traduction latine du traité est réalisée au XIII^e siècle, peut-être à l'instigation de Manfred, roi de Sicile¹¹⁴.

Les traductions de l'arabe de textes contenant des savoirs botaniques contribuent donc à la transmission de la culture antique, de même qu'à l'apport de nouveaux éléments dont vont profiter dès la deuxième moitié du XII^e siècle et durant tout le XIII^e siècle les savants occidentaux. Ce renouvellement s'exprime aussi par le regain d'intérêt notable dont fait l'objet dès le XII^e siècle la matière médicale, et notamment dans des zones de contacts privilégiés avec le monde arabe, comme l'Italie méridionale. C'est en effet à Salerne, au sud

¹¹¹ Carmélia OPSOMER, *L'art de vivre en santé : images et recettes du Moyen Âge : le Tacuinum Sanitatis (manuscrit 1041) de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Alleur, Éd. du Perron, 1991, p. 18-19.

¹¹² *Ibid.*, p. 20.

¹¹³ Sur Ibn Butlân et la tradition arabe de ce texte, voir Hosam ELKHADEM (dir.), *Le "Taqwim al-Şihħa" d'Ibn Buṭlān : un traité médical du XIe siècle : histoire du texte, édition critique, traduction, commentaire*, Louvain, Peeters, 1990.

¹¹⁴ Cathleen S. HOENIGER, « The illuminated *Tacuinum sanitatis* manuscripts from northern Italy ca. 1380-1400: sources, patrons, and the creation of a new pictorial genre », in Jean Ann GIVENS, Karen M. REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing Medieval Medicine and Natural History, 1200-1550.*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 54.

de l'Italie, véritable zone d'osmose intellectuelle, que se met en place l'un des centres névralgiques pour la médecine médiévale, connu *a posteriori* sous l'appellation d'école de Salerne. Cette école bénéficie des apports des traductions précédemment évoquées. L'exercice pratique de la médecine permet également l'élaboration de savoirs qui sont diffusés dans les textes conçus par les savants de cette école. Déjà célèbre au x^e siècle, elle connaît un plein rayonnement au cours des xi^e et xii^e siècles et contribue à préparer la définition de la médecine comme discipline universitaire au xiii^e siècle¹¹⁵. L'école de Salerne poursuit son activité au-delà, bien qu'un peu éclipsée par la suite, notamment par les grands centres universitaires italiens de Bologne ou Padoue.

La Renaissance du xii^e siècle s'exprime également à travers le développement d'un important réseau d'écoles urbaines, où sont enseignées les disciplines du *trivium* et du *quadrivium*. L'enseignement de la médecine y occupe une place de plus en plus importante, en lien avec le phénomène de traductions et le renouveau des savoirs médicaux en Italie déjà évoqués. Ce « long XIIe siècle » apparaît bien « comme une période de mise en place de nombreux éléments essentiels pour l'avancée de l'exercice de la raison et du débat scientifique médiéval¹¹⁶».

c. Les prodromes du modèle des encyclopédies et des herbiers

Les xi^e et xii^e siècles permettent donc « l'émergence d'un immense réservoir de données, issu finalement de deux philosophies de la nature, platonicienne et aristotélicienne¹¹⁷». Les *Étymologies* d'Isidore ont contribué à offrir un premier modèle d'encyclopédisme médiéval, fondé sur la place centrale des autorités. Dans le milieu des écoles urbaines du xii^e siècle, où l'humanisme chrétien se conjugue à la prise en main de la tradition aristotélicienne, apparaissent des textes qui s'inscrivent dans cette tradition isidorienne et bénéficient de ce nouveau contexte intellectuel favorable. Il peut être questionnable de les considérer comme des encyclopédies : nous le verrons, ils ne partagent pas avec les textes de la période suivante un certain nombre de formes du discours. Ces textes témoignent néanmoins du développement d'une réflexion sur la nature, où la description des végétaux a toute sa place. Ils peuvent prendre la forme de compilations d'extraits et de notes

¹¹⁵ Danielle JACQUART, « La scolastique médicale », in Mirko D. GRMEK (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident, 1 : Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éd. du Seuil, 1995, p. 175-210.

¹¹⁶ Bernard RIBEMONT, *La Renaissance du XII^e siècle et l'encyclopédisme*, Paris, H. Champion, 2002, p. 206.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 13.

un peu disparates, comme c'est le cas du *Liber floridus* de Lambert de Saint-Omer¹¹⁸, écrit vers les années 1120. Les plantes y sont présentes, avant tout sous la forme d'une liste de noms : dans le manuscrit de Gand, qui est sans doute le manuscrit d'origine, celle-ci occupe deux feuillets¹¹⁹. Quatre catégories – celles des arbres (*arbores*), des arbres aromatiques (*arbores aromatum*), des herbes aromatiques (*herbe aromatum*) puis des plantes légumineuses (*holera odorifera*) – sont sommairement indiquées, mais sans que davantage d'informations sur ces plantes soient données, sauf pour huit espèces, identifiées aux arbres des béatitudes, dont une description précède la liste. Il s'agit avant tout de regrouper des citations et autres extraits de textes autour de ces huit arbres, qui possèdent tous une forte dimension spirituelle. C'est une toute autre forme que prend l'*Imago mundi* d'Honorius d'Autun¹²⁰, rédigée vers 1110 : l'ambition y est de donner une image de la création. L'auteur procède par parties du monde créé, inaugurant ainsi une tradition « d'encyclopédisme cosmographique¹²¹ » qui connaît un grand succès au cours de la période suivante. La division en livres y est assez sommaire. Cet ouvrage ne comprend pas de partie spécifiquement dédiée aux végétaux – même si des informations sur les plantes qui poussent dans certaines régions du monde peuvent se trouver dans les passages consacrés à ces mêmes régions¹²². La *Cosmographia* de Bernard Sylvestre¹²³ relève d'une tradition un peu similaire – cependant, dans ce texte qui dessine une cosmogonie néoplatonicienne, c'est avant tout le caractère allégorique des choses naturelles qui prime. Le monde végétal n'y occupe pas non plus une partie clairement circonscrite.

Le haut Moyen-Âge voit par ailleurs le développement et la diffusion de textes qui, dans la lignée du *De materia medica* de Dioscoride, prennent la forme d'herbiers médicaux et fondent un premier corpus d'herbiers latins dont seront tributaires ceux de la période suivante. Au IV^e siècle est rédigé un texte qui sera par la suite connu sous le nom d'herbier du

¹¹⁸ LAMBERT DE SAINT-OMER, *Liber floridus*, éd. Albert DEROLEZ, Gandavi, Story-scientia, 1968. Sur le *Liber floridus*, voir notamment : Albert DEROLEZ (dir.), *Liber floridus colloquium : papers read at the international meeting held in the university library Ghent on 3-5 september 1967*, Gand, Story-Scientia, 1973 ; Danielle LECOQ, *La Mappemonde du Liber Floridus ou La Vision du monde de Lambert de Saint-Omer*, Londres, Imago mundi Ltd, 1987 ; Hanna VORHOLT, *Shaping knowledge : the transmission of the Liber Floridus*, Londres, The Warburg Institute, 2017.

¹¹⁹ Gand, Universiteitsbibliotheek, HS.0092, f. 140v-141.

¹²⁰ HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *Imago mundi*, éd. Valerie FLINT, Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge, 57^e année, 1982, p. 7-153.

¹²¹ Bernard RIBEMONT, *La Renaissance du XII^e siècle et l'encyclopédisme*, op. cit., p. 82.

¹²² Par exemple, la description de l'Inde va de pair avec celle du poivre : « *Apud hos crescit piper colore quidem albo, sed cum ipsi serpentes qui ibi habundant flamma fugant, nigrum colorem trahit de incendio.* » HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *Imago mundi*, p. 53.

¹²³ BERNARD SILVESTRE, *Cosmographia*, éd. Peter DRONKE, Leiden, E.J. Brill, 1978.

Pseudo-Apulée¹²⁴. Il comprend la description de 131 plantes et de leurs vertus médicales. La forme rappelle donc la tradition de Dioscoride, et le contenu témoigne de l'importance des autorités classiques précédemment évoquées : on y décèle en effet une « présence considérable et une utilisation particulièrement directe de Pline¹²⁵ ». Cet herbier connaît un grand succès et de nombreuses copies manuscrites jusqu'au XIII^e siècle¹²⁶. Au cours de la période carolingienne, Walafriid Strabon donne dans son *Hortulus*¹²⁷, poème didactique en 444 vers, une liste de 23 plantes qui constituent les végétaux typiques du jardin d'un couvent tel que celui de Reichenau, où il était moine. Ce texte, qui calque par endroits la forme de l'herbier, témoigne d'une probable réception indirecte du contenu de l'*Histoire naturelle* de Pline, par le biais d'*excerpta*¹²⁸. Le genre de la poésie didactique mise au service de la transmission de connaissances botaniques trouve aussi sa réalisation dans le *De viribus herbarum*, composé à la fin du XI^e siècle par Macer Floridus¹²⁹. Ce texte de 2269 hexamètres s'attache à décrire les vertus de 77 plantes. Là encore, il s'agit pour l'essentiel des plantes du cloître : l'auteur y célèbre le plantain, l'armoise ou encore la mauve. Des produits connus uniquement par le commerce (poivre, *galanga* ou encens) viennent s'y ajouter à la fin du texte. Les noms des plantes en latin sont donnés, ainsi que les degrés d'intensité de chacune des qualités premières (chaud, froid, sec ou humide) des plantes, puis les différents remèdes dans lesquels interviennent ces végétaux sont énumérés.

Le texte phare de la tradition des herbiers médicaux voit le jour dans le milieu salernitain. Parmi les savants présents à Salerne durant l'âge d'or de son école figure Mattheus Platearius. Peu d'éléments à son sujet nous sont parvenus, si ce n'est qu'il serait l'auteur d'un *Liber de simplici medicina* – mieux connu sous le nom de *Circa instans*, son *incipit*. Le *Circa instans* est l'une des plus grandes réussites de la tradition salernitaine et incontestablement l'ouvrage dont l'influence fut la plus décisive sur les traités de pharmacopée et de médecine

¹²⁴ Voir notamment : PS. APULEIUS BARBARUS, *The Herbal of Pseudo-Apuleius from the Ninth-Century Manuscript in the Abbey of Monte-Cassino (Codex Casiniensis 97)*, éd. Frederik Willem Tobias HUNGER, Leiden, Brill, 1935 ; Mylène PRADEL-BAQUERRE, *Ps. Apulée, "Herbier", introduction, traduction et commentaire*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier 3, 2013.

¹²⁵ Innocenzo MAZZINI, « Présence de Pline dans les herbiers de l'Antiquité et du haut Moyen-Age. », in Jackie PIGEAUD et José OROZ (dir.), *Pline l'Ancien témoin de son temps*, Salamanque, Ed. Universidad de Salamanca, 1987, p. 91.

¹²⁶ Minta COLLINS, *Medieval herbals : the illustrative traditions*, Londres, British library, 2000, p. 166.

¹²⁷ WALAFRIID STRABON, *Hortulus. Texte latin et traduction française, précédés d'une étude sur la vie et sur les œuvres poétiques de l'auteur et accompagnés de commentaires*, éd. Henri LECLERC, Paris, Legrand, 1933.

¹²⁸ Innocenzo MAZZINI, « Présence de Pline dans les herbiers de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. », op. cit., p. 94.

¹²⁹ MACER FLORIDUS, *De viribus herbarum*, éd. Ludwig CHOULANT, Leipzig, L. Voss, 1832.

postérieurs, constituant ainsi le modèle des herbiers médicaux des trois derniers siècles du Moyen Âge. S'il ne cite presque jamais ses sources, l'auteur puise chez Dioscoride¹³⁰, mais surtout chez Galien à travers Constantin l'Africain. Ce texte connut un très grand succès : il nous est conservé par environ 190 manuscrits¹³¹ et en 1422, la faculté de médecine de Paris l'impose comme *Codex* aux herboristes¹³². Dans sa version primitive, il décrit environ 270 simples¹³³ (dont l'immense majorité est d'origine végétale, et cohabite avec des matières minérales ou animales), en se fondant sur un ordre alphabétique. Chaque notice suit une organisation assez similaire à celles du *De materia medica* de Dioscoride. Le simple est caractérisé, brièvement décrit, puis son fonctionnement est exposé selon ses qualités premières et selon la place qu'il occupe dans le système de degrés (qu'il soit chaud ou froid, humide ou sec, au premier, deuxième, troisième ou quatrième degré), qui conditionnent son usage thérapeutique pour certaines maladies dont la liste vient à la suite. La tradition littéraire du *Circa instans* est d'une grande complexité, et il n'existe pas encore d'édition critique complète qui restitue les différentes phases de ses rédactions¹³⁴.

Au tournant des XII^e et XIII^e siècles, il apparaît donc que les fondations de différents modèles textuels, que sont les encyclopédies issues de la tradition isidorienne et les herbiers de matière médicale qui s'inscrivent dans le prolongement du *De materia medica* de Dioscoride, sont déjà bien en place. Le savoir livresque sur les plantes qui s'élabore en Occident se fonde sur des sources variées et se niche dans des textes d'une grande diversité. Textes médicaux sur l'usage des substances issues des végétaux, herbiers poétiques et premières compilations encyclopédiques font perdurer les autorités classiques qui ont pu traverser les siècles du haut Moyen Âge. Un contexte favorable permet la redécouverte de

¹³⁰ L'utilisation effective du Dioscoride latin en milieu salernitain est en effet difficile à déterminer. L'auteur a pu avoir accès à certains éléments présents chez Dioscoride par le biais de compilations intermédiaires. Iolanda VENTURA., Introduction à PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis (Ms London, British Library, Egerton 747)*, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2009., p. 6-7.

¹³¹ *Ibid.*, p. 23

¹³² PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines : Codex Bruxellensis IV 1024*, éd. Carmélia OPSOMER, Anvers, De Schutter, 1980, p. 13.

¹³³ L'adjectif *simple*, qui caractérise l'état d'une chose « Qui n'est pas composé ou complexe » (voir la notice dédiée dans le *Dictionnaire du Moyen Français*, consultable en ligne : <http://zeus.atilf.fr/dmf/>) désigne par extension les substances végétales, minérales ou animales pures qui possèdent des propriétés médicinales et qui peuvent être utilisées seules contre certaines maladies ou entrer dans la composition de recettes.

¹³⁴ Pour davantage de détails sur la tradition textuelle de ce texte et les enjeux de son édition critique, voir : Iolanda VENTURA, « Il *Circa instans* dello Pseudo-Matteo Plateario : per una storia della diffusione, verso la preparazione di un'edizione », *Minerva : Revista de filología clásica*, 23, 2010, p. 35-80.

textes issus de la philosophie naturelle grecque et l'émergence de nouvelles sources, ainsi que la consolidation des structures du savoir qui se mettent en place à cette période. Le début du XIII^e siècle consacre la transformation des écoles urbaines en universités. Ce mouvement est favorable au développement de nouveaux outils de travail qui ont pour objectif l'organisation des connaissances¹³⁵, tels que les index, les tables des matières, la systématisation de l'ordre alphabétique, une organisation plus stricte de la mise en page (du fait de l'uniformisation des pratiques au sein de *scriptoria* de plus en plus professionnalisés), les concordances bibliques, les florilèges et autres *compendia*. Ces nouveaux instruments et pratiques de travail facilitent la tâche des encyclopédistes du XIII^e siècle. Outre les universités, le début du XIII^e siècle voit également l'apparition des ordres mendiants. Vers 1210, sous l'impulsion de François d'Assise, l'ordre des Frères mineurs ou franciscains naît en Italie. Peu de temps après, en 1215, l'ordre des Prêcheurs (ou ordre dominicain) se constitue à Toulouse. La présence au sein des villes, puis des universités, des frères appartenant à ces ordres est un élément important dans l'élaboration du corpus scientifique qui fait l'objet de la présente étude.

De cette matière neuve et de la nouvelle génération de naturalistes qui bénéficient de ces structures du savoir sont issus des textes nouveaux qui font autorité durant la longue période qui va de la fin du XII^e siècle au début du XVI^e siècle. Dans la continuité des savoirs antiques, les textes savants qui accordent une place aux plantes relèvent de catégories diverses et font entendre des voix multiples.

¹³⁵ Isabelle DRAELANTS, « Le « siècle de l'encyclopédisme » : conditions et critères de définition d'un genre », in Arnaud ZUCKER (dir.), *Encyclopédire : formes de l'ambition encyclopédique dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 84.

2. Les multiples voies du savoir « botanique » médiéval. Textes encyclopédiques, médicaux et agronomiques, de la fin du XII^e siècle au début du XVI^e siècle.

Connaître les vertus des plantes qui soignent, décrire les manières de cultiver et de récolter celles qui nourrissent, ou encore faire l'inventaire des végétaux qui peuplent les différentes parties du monde : à l'aube du XIII^e siècle, les connaissances sur le monde végétal prennent des formes variées. Qu'il s'agisse de savoirs agronomiques, médicaux ou encyclopédiques, tous se fondent sur l'héritage gréco-latin et sur les textes élaborés au haut Moyen Âge. Si ce solide socle de connaissances est à l'origine de tous les schémas d'élaboration du savoir « botanique » au cours de la période, de nouvelles typologies de textes s'élaborent néanmoins à partir du XIII^e siècle et vont alimenter un discours sur les plantes propre aux derniers siècles du Moyen Âge. Ces textes, de natures hétérogènes, sont tous susceptibles de contenir des connaissances qu'on qualifierait aujourd'hui de botaniques. Dès lors, sur quel corpus peuvent s'appuyer les historiens, botanistes ou curieux de l'histoire du savoir sur le monde végétal, tel qu'il s'élabore de la fin du XII^e siècle au début du XVI^e siècle ?

2.1 Donner à lire l'ensemble des savoirs naturels : les textes encyclopédiques

a. La définition du genre encyclopédique en question

Donner à lire l'ensemble des savoirs du monde : telle est l'ambition des encyclopédies. L'encyclopédisme médiéval recouvre un corpus défini d'assez longue date, bien qu'il puisse continuer à faire débat¹³⁶. Si le terme *encyclopédie*, employé dans l'Antiquité gréco-latine sous la forme *enkyklios paideia*, qui désigne la volonté d'« une instruction qui embrasse tout le cycle du savoir¹³⁷ », n'a pas disparu à la période médiévale¹³⁸, il n'est cependant pas utilisé pour désigner une typologie de texte avant la Renaissance. Néanmoins, les textes de la période médiévale rassemblés *a posteriori* sous le nom d'encyclopédies l'ont été en raison de

¹³⁶ Sur l'encyclopédisme médiéval, nous renvoyons à la bibliographie, section 2.3 « Les textes encyclopédiques ».

¹³⁷ Isabelle DRAELANTS, « Le « siècle de l'encyclopédisme » : conditions et critères de définition d'un genre », op. cit., p. 83.

¹³⁸ Jean-Marc MANDOSIO, « Encyclopédies en latin et encyclopédies en langue vulgaire (XIII^e-XVIII^e siècle) », in Emmanuel BURY (dir.), « *Tous vos gens à latin* » : le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles), Genève, Droz, 2005, p. 115.

caractères communs dont leurs auteurs avaient bien conscience. Bernard Ribémont isole trois critères principaux du genre¹³⁹, qui repose sur :

- « Une réflexion à caractère philosophique et théologique sur le système du monde »
- « Une interrogation sur les parcours de la raison et donc sur les procédés effectifs d'investigation de la nature [...] qui, pour les auteurs médiévaux, se manifeste de manière essentielle à travers ses révélations écrites : Bible, écrits des Anciens »
- « Une conscience que le livre est un lieu de mémoire, miroir (*speculum*) des choses de la nature, que l'auteur livre à un public afin de lui transmettre une connaissance qui s'appuie en premier lieu sur l'autorité du passé ».

Le genre encyclopédique ainsi défini regroupe un nombre important de textes, qui puise ses origines chez la toute première génération d'encyclopédistes.

Composé à la fin du XII^e siècle (vers 1180), le *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam¹⁴⁰ peut ainsi faire figure de transition vers une deuxième phase de la tradition encyclopédique médiévale. Alexandre Neckam gravite dans ce milieu des écoles parisiennes, où il est notamment formé en médecine et a pu avoir connaissance des écrits issus de la tradition aristotélicienne. Le *De naturis rerum* est d'un caractère très composite : les deux premiers livres de l'œuvre traitent des *res naturales*, tandis que les trois derniers sont un commentaire de *l'Ecclésiaste*. Ce discours possède cependant une véritable cohérence, puisqu'il s'inscrit dans une perspective tout à fait augustinienne où le traitement de la nature, à travers la description de la Création divine, est remis à l'honneur. Dans les parties de l'ouvrage consacrées aux *res naturales*, Alexandre Neckam a recours aux autorités traditionnelles (il emprunte à Pline et à Isidore, ainsi qu'aux Pères de l'Église), mais est également confronté à un savoir nouveau, à travers les textes d'Aristote qu'il tente d'assimiler. Les plantes y trouvent leur place au sein du livre II (du chapitre 56 au chapitre 84) et sont placées entre une série de chapitres dédiés aux différents types de terres et avant une partie consacrée aux pierres précieuses. Le contenu en est fortement marqué par une dimension morale, à l'image du texte

¹³⁹ Bernard RIBEMONT, *Les origines des encyclopédies médiévales*, op. cit., p. 8.

¹⁴⁰ ALEXANDRE NECKAM, *De naturis rerum libri duo*, éd. Thomas WRIGHT, Londres, Longman, Green, 1803. Sur l'encyclopédie d'Alexandre Neckam, voir notamment : Jean-Yves TILLIETTE, « Rhétorique de l'encyclopédie : le cas du *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam (vers 1200) », in Pierre NOBEL (dir.), *La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance. Volume 1, Du XII^e au XV^e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche Comté, 2005, p. 289-302. ; Tomas ZAHORA, *Nature, virtue, and the boundaries of encyclopaedic knowledge: the tropological universe of Alexander Neckam (1157-1217)*, Turnhout, Brepols, 2014.

de Raban Maur – ce que les encyclopédies ultérieures ne retiendront que très peu. Son *De naturis rerum* fait ainsi figure de « texte charnière¹⁴¹».

b. Trois textes représentatifs du genre encyclopédique : les œuvres de Thomas de Cantimpré, Barthélemy l'Anglais, Vincent de Beauvais

À la suite de l'ouvrage d'Alexandre Neckam, le XIII^e siècle voit la floraison de grandes compilations qui justifient qu'on ait pu le qualifier de « siècle de l'encyclopédisme¹⁴²». Dans les années 1237-1240, le dominicain Thomas de Cantimpré achève son *Liber de natura rerum*¹⁴³, dont la rédaction a sans doute débuté quinze ans plus tôt, selon l'épilogue¹⁴⁴. Vers 1240 aboutit également l'écriture du *De proprietatibus rerum*¹⁴⁵, la somme du franciscain Barthélemy l'Anglais. Près de vingt ans plus tard, vers 1260, c'est au tour de l'encyclopédie du dominicain Vincent de Beauvais d'être terminée : le *Speculum maius*¹⁴⁶, divisé en trois ensembles que sont le *Speculum doctrinale*, le *Speculum naturale* et le *Speculum historiale*. Cette encyclopédie avait d'abord fait l'objet d'une version en deux parties, *bifaria*, vers 1244, où le *Speculum naturale* et le *Speculum doctrinale* étaient réunis en un seul livre, avant d'évoluer vers une version en trois livres (*trifaria*). Ces trois textes sont des encyclopédies généralistes, dont l'ambition est de porter sur l'ensemble des connaissances humaines¹⁴⁷ et peuvent être considérés comme de véritables paradigmes de l'encyclopédisme médiéval, qui permettent d'établir une liste de critères constitutifs du genre¹⁴⁸.

¹⁴¹ Bernard RIBEMONT., *La Renaissance du XIIe siècle...*, op. cit., p. 163.

¹⁴² Jacques LE GOFF, « Pourquoi le XIII^e siècle a-t-il été plus particulièrement un siècle d'encyclopédisme ? », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedia medievale: Atti del convegno « L'enciclopedia medievale », San Gimignano, 8-10 ottobre 1992*, Ravenna, Longo, 1994, p. 23-40.

¹⁴³ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, versions I-II, éd. Mattia CIPRIANI, en cours. La version en cours d'édition par Mattia Cipriani est consultable en ligne sur le site SourcEncyMe (Sources des encyclopédies médiévales, corpus annoté) : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/>

¹⁴⁴ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources chez Barthélemy l'Anglais et les encyclopédistes contemporains », in *Bartholomaeus Anglicus, « De proprietatibus rerum ». Texte latin et réception vernaculaire*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 45.

¹⁴⁵ Pour le livre XVII consacré aux végétaux, voir : BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum, Volume VI : Liber XVII*, éd. Iolanda VENTURA, Turnhout, Brepols, 2007.

¹⁴⁶ VINCENT DE BEAUVAIS, *Bibliotheca mundi, Speculum quadruplex, Naturale, Doctrinale, Morale, Historiale*, Douai, Balthazar Beller, 1624. Le texte de l'édition de Douai du *Speculum maius* est consultable en ligne sur le site SourcEncyMe (Sources des encyclopédies médiévales, corpus annoté) : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/>

¹⁴⁷ Jean-Marc MANDOSIO, « Encyclopédies en latin », op. cit., p. 113.

¹⁴⁸ Nous renvoyons tout particulièrement à l'article d'Isabelle DRAELANTS, « Le « siècle de l'encyclopédisme »... », op. cit., qui établit une liste de sept critères communs à ces textes et qui permettent de définir l'encyclopédisme médiéval.

Ces textes partagent avec les encyclopédies du siècle précédent un certain nombre de caractéristiques. Ils ont tout d'abord vocation à fournir une compilation globale des savoirs au sein d'un seul et même ouvrage. Ils sont élaborés selon de grands principes de compilation et d'organisation de l'ensemble du savoir antique : la place de l'*auctoritas* y est prééminente. Enfin, comme au XII^e siècle, la transmission du savoir auprès d'une communauté est bien la vocation des encyclopédies : dans un souci de faire œuvre d'exégète et d'édifier ses confrères, Barthélemy l'Anglais affirme vouloir exposer les propriétés des choses (*proprietas rerum*) dont traite l'Écriture et souhaite réaliser une œuvre qui sera utile tant à lui-même qu'aux autres qui veulent percer les mystères des choses naturelles évoquées dans le texte biblique¹⁴⁹. La compilation encyclopédique permet tout d'abord de comprendre les termes utilisés dans le texte biblique et d'en faire ensuite une application, pour la prédication le plus souvent. Le regard posé sur le monde par les savants n'est pas univoque et doit se lire tant du point de vue de la description physique que de celui de l'interprétation spirituelle. Les encyclopédistes font du monde naturel une lecture empreinte de significations morales et religieuses et tentent d'offrir une interprétation allégorique des connaissances naturelles. Cette dimension morale est plus ou moins développée selon les ouvrages. L'un des exemples les plus aisés à exploiter est sans doute le riche ensemble de notes marginales¹⁵⁰ qui accompagnent certains manuscrits du *De proprietatibus rerum* : ces notes permettent de suggérer des pistes d'interprétations morales et symboliques des propriétés des choses naturelles décrites dans l'encyclopédie. Ces dernières peuvent être associées à des vices ou des vertus, à certains aspects de la vie séculière ou de la vie monastique, etc.

Plus encore que les auteurs de la période précédente, les encyclopédistes du XIII^e siècle sont confrontés à l'enjeu d'intégrer à leurs compilations des connaissances nouvelles : tout en restant tributaires des autorités classiques, ils s'inspirent également du savoir récent issu des

¹⁴⁹ « *Cum proprietates rerum sequantur substantias, secundum distinctionem et ordinem substantiarum erit ordo et distinctio proprietatum, de quibus adiutorio divino est presens opusculum compilatum, utile mihi et forsitan aliis, qui naturas rerum et proprietates per sacntorum libros nec non et philosophorum dispersas non cognoverunt, ad intelligenda enigmata Scripturarum [...]* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum, Prohemium*, éd. Heinz MEYER, Turnhout, Brepols, 2007, p. 51. Jean Corbechon reprend bien dans sa traduction cette exposition liminaire des objectifs du compilateur : « Ceste œuvre (...) est proufitable a moy et par aventure aux autres qui n'ont pas congnoissance des proprietez des choses. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 2.

¹⁵⁰ Sur la diffusion des notes marginales dans les manuscrits du *De proprietatibus rerum* et sur leur interprétation, nous renvoyons à l'introduction par Iolanda VENTURA du *De proprietatibus rerum, liber XVII*, op. cit., p. XXXIV-XXXVIII. Voir aussi : Iolanda VENTURA, « Plant Symbolism in Thirteenth-Century Biblical Exegesis and in Bartholomaeus Anglicus' *De proprietatibus rerum* », *Schola Salernitana. Annali*, 12, 2007, p. 121-134.

traductions et parfois de la pensée contemporaine. Les encyclopédies du XIII^e siècle se font toutes le reflet de l'accroissement des connaissances accessibles. Guy Beaujouan affirme que le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais « nous donne un bon exemple de la vision qu'a du monde le dominicain moyen¹⁵¹ ». Puisqu'il s'agit d'effectuer une compilation de l'ensemble des informations que les auteurs avaient à leur disposition, leur intention est de frôler l'exhaustivité. Le nombre de livres et de chapitres de ces compilations – qui culmine avec les 32 livres du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais – témoigne de cette ambition. Cette masse d'information doit être organisée afin de pouvoir être diffusée. C'est dans cette entreprise de mise en ordre que le corpus des encyclopédies du XIII^e siècle prend toute sa cohérence. Le propos des encyclopédistes est de donner à voir l'ensemble des choses créées et l'objectif affiché est d'ordonner ce savoir théorique issu de différentes sources, en lui donnant un sens, qui peut être allégorique ou exégétique. Par ailleurs, les ouvrages de ce corpus font au discours sur les choses naturelles une part très importante, voire croissante. On peut en mesurer l'évolution chez Vincent de Beauvais, dont la seconde mouture du *Speculum naturale* (version *trifaria*) signe une « autonomie prise par la *natura*¹⁵² » qui va de pair avec une augmentation du contenu lié à la description des éléments qui en relèvent. La mise en ordre des différents livres suit un *ordo rerum* rigoureux. Chez Vincent de Beauvais, c'est celui de l'ordre de la création. Les livres V à XIV recouvrent ainsi le troisième jour de la création, au cours duquel les végétaux sont créés (livres IX à XIV). Ces textes peuvent donc se concevoir comme des « histoires de la création¹⁵³ » mais l'encyclopédie n'est « plus vraiment le lieu d'un discours théologique ; il en restera certes une présence initiale de Dieu, indispensable à l'économie générale de l'ouvrage pour marquer l'ancrage du savoir dans la connaissance de Dieu, mais il faudra désormais chercher ailleurs cette information¹⁵⁴».

Cette part plus importante des *res naturales* bénéficie bien sûr au traitement du monde végétal. Le nombre d'espèces traitées augmente progressivement. Là où Alexandre Neckam décrivait 25 espèces végétales, ce sont 117 chapitres qui composent les trois livres portant sur la flore dans le *Liber de natura rerum*, 194 chapitres dans le livre XVII du *De*

¹⁵¹ René TATON (dir.), *La science antique et médiévale : des origines à 1450*, 2e éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, p. 604.

¹⁵² Monique PAULMIER-FOUCART et Marie-Christine DUCHENNE, *Vincent de Beauvais et le Grand miroir du monde*, op. cit, p. 45.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 44.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 45.

proprietatibus rerum et pas moins de 828 chapitres dans les livres IX à XIV du *Speculum naturale*. Par ailleurs, l'étude des plantes elle-même tend à prendre son autonomie par rapport au projet exégétique des encyclopédistes. Même si Barthélemy l'Anglais réaffirme bien au début du livre XVII de son encyclopédie qu'il prend le texte biblique pour seul guide dans le choix des végétaux qu'il traite¹⁵⁵, la curiosité des compilateurs pour le monde végétal dépasse de loin ce cadre, ce dont ils ont d'ailleurs conscience : « J'ai trop parlé des plantes qui ne sont pas signalées dans la Bible », affirme ainsi Vincent de Beauvais dans son *Libellus apologeticus* (chap. 18)¹⁵⁶.

Les compilations du XIII^e siècle font également la part belle au discours général sur les plantes. Si l'essentiel de leurs ouvrages se compose de la description, chapitre après chapitre, des différentes plantes identifiées, des chapitres présentant les caractères généraux des plantes peuvent précéder les listes d'espèces. L'encyclopédie de Thomas de Cantimpré n'en comporte pas. Dans le *De proprietatibus rerum*, Barthélemy l'Anglais consacre deux chapitres introductifs, aux arbres puis aux arbres aromatiques¹⁵⁷. Chez Vincent de Beauvais, ce ne sont pas moins de 43 chapitres qui précèdent la liste d'espèces dans le livre XII du *Speculum naturale* et permettent d'aborder tour à tour les différentes parties des arbres (tronc, écorce, ramures, racines...), leurs modes de culture, leur croissance, leur génération, etc.

Ces trois textes encyclopédiques constituent donc un noyau de choix pour une étude de la botanique médiévale. Ces ouvrages entretiennent par ailleurs des points communs avec un autre ensemble phare de textes sur les plantes, constitué d'herbiers à vocation médicinale.

¹⁵⁵ « Solummodo autem de illis arboribus et herbis aliqua sunt hic dicenda, de quorum nominibus fit mentio in Sacra pagina, in textu vel in glossa. » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 3.

¹⁵⁶ Monique PAULMIER-FOUCART et Marie-Christine DUCHENNE, *Vincent de Beauvais et le Grand miroir du monde*, op. cit, p. 45.

¹⁵⁷ « Cap. I. De arbore » et « Cap. II. De arbore aromatica ». BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, p. 2 et p. 12.

2.2 Connaître les plantes pour soigner : les textes de matière médicale

« Simples : Sortes d’herbes médicinales¹⁵⁸. » Si dans cette définition du xvii^e siècle le terme de *simple* ne désigne que des produits végétaux, au cours de la période médiévale il est employé pour désigner plus largement les produits d’origine naturelle (végétale, animale ou minérale) utilisés pour soigner les corps – ces *pharmaka*¹⁵⁹ grecs, qui donneront plus tard en français le mot de *pharmacopée*. Cette définition du dictionnaire de Richelet, qui exclut les simples d’origine animale ou minérale, témoigne bien que les plantes prédominent largement tant dans la littérature médicale que dans les inventaires des officines pharmacologiques : elles représentent en effet près de 85% des simples mentionnés dans l’un des textes phare qu’est le *Circa Instans* (alors que la part réservée aux produits animaux est de 5% et celle des minéraux de 10%¹⁶⁰). L’étude de ces produits constitue bien une part importante de la matière médicale, qui trouve son plein épanouissement dans les livres de simples ou herbiers médicaux¹⁶¹.

a. *Le Tractatus de herbis et le Livre des simples médecines*

Vers le milieu du xiv^e siècle, le *Circa instans* salernitain sert de base à une compilation de pharmacopée latine, le *Tractatus de herbis*, attribué à un certain Barthélemy Mini de Sienne (Bartholomaeus Mini de Senis), qui en conserve l’organisation générale tout en l’amplifiant par d’autres sources, telles que l’herbier du Pseudo-Apulée, le *De viribus herbarum* de Macer Floridus ou encore les *Diètes* d’Isaac Israeli¹⁶². Cette version, qui décrit dans ses 524 chapitres près de deux fois plus de plantes que le *Circa instans*, constitue une véritable encyclopédie de pharmacopée et nous est notamment parvenue par le manuscrit Egerton 747 conservé à la British Library. Le *Tractatus de herbis* est à l’origine d’une traduction française, connue sous le titre de *Livre des simples médecines*, qui comporte un certain

¹⁵⁸ Pierre RICHELET, *Dictionnaire françois*, Genève, J.-H. Widerhold, 1680, p. 375

¹⁵⁹ Alain TOUWAIDE, « Pharmacology », in Thomas F. GLICK, Steven John LIVESEY et Faith WALLIS (dir.), *Medieval science, technology, and medicine: an encyclopedia*, Londres, Routledge, 2005.

¹⁶⁰ Jean-Pierre BENEZET, *Pharmacie et médicament en Méditerranée occidentale : XIIIe-XVI^e siècles*, Paris, H. Champion, 1999, p. 492.

¹⁶¹ Pour davantage de précisions, voir la bibliographie, section 2.4 « Textes médicaux et pharmacopée » et section 2.5 « Les herbiers de matière médicale ».

¹⁶² Pour une synthèse sur la tradition textuelle du *Tractatus de herbis*, nous renvoyons à l’introduction donnée par Iolanda Ventura à son introduction de l’édition du Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis: (Ms London, British Library, Egerton 747)*, Florence, Sismel - Ed. del Galluzzo, 2009, p. 1-188.

nombre d'interpolations par rapport à la version latine. Cette version vernaculaire est presque toujours illustrée. Son succès nous est prouvé par une diffusion assez large : elle nous est en effet transmise par 24 manuscrits du xv^e siècle et un manuscrit du xvi^e siècle¹⁶³, tandis que les anciens catalogues de bibliothèques gardent la trace de nombreux manuscrits perdus¹⁶⁴. Dans la continuité du *Tractatus* de Barthélemy, d'autres compilations fleurissent. C'est le cas du *Tractatus de herbis* de Manfredus de Monte Imperiali¹⁶⁵ qui constitue encore une autre version du texte.

Si ces textes sont bien plus développés que le *Circa instans*, la structure générale en demeure la même. Contrairement aux encyclopédies, ces ouvrages ne donnent pas à lire de propos d'ordre général sur les plantes. Leur objectif est bien de fournir une liste des substances simples, de leurs propriétés médicales et des recettes de pharmacopée qu'elles peuvent composer. Certains herbiers peuvent appartenir à des traditions textuelles un peu différentes¹⁶⁶ : le modèle de l'herbier médical constitué de notices de plantes et s'appuyant sur l'autorité de Platearius demeure le plus répandu au cours de la période et reste un schéma de référence.

b. Les Pandectes de Mattheus Silvaticus

À la même période que la rédaction du *Tractatus de herbis*, d'autres textes relevant du savoir médical adoptent des schémas textuels comparables. Mattheus Silvaticus, médecin qui fut en activité à Salerne et à Naples entre 1297 et 1342, rédige vers 1317 une somme médicale diffusée sous le titre d'*Opus* ou *Liber pandectarum medicinae*¹⁶⁷, également connue sous l'appellation française de *Pandectes*. L'ouvrage fait l'objet d'une dédicace au roi de Sicile Roberto d'Angio en 1332. Les *Pandectes* prennent la forme d'un herbier, semblable à celui du *Tractatus de herbis* – chaque substance simple, en grande majorité des plantes, fait l'objet d'une notice dédiée, au sein d'une liste respectant l'ordre alphabétique. Mattheus Silvaticus y énumère 721 simples, dont 487 végétaux, 154 substances minérales et trois substances

¹⁶³ Voir État des sources, section 3.

¹⁶⁴ *Livre des simples médecines : Codex Bruxellensis IV 1024*, éd. Carmélia OPSOMER, op. cit, p. 11.

¹⁶⁵ Minta COLLINS, *Medieval herbals*, op. cit. p. 268-273.

¹⁶⁶ À titre d'exemple, le manuscrit Egerton 2020 de la British Library conserve le texte d'un herbier attribué à Sérapion le Jeune.

¹⁶⁷ Corinna BOTTIGLIERI, « Il testo e le fonti del *Liber pandectarum medicinae* di Matteo Silvatico », *Kentron. Rivista pluridisciplinare del mondo antico*, 29, 2013, p. 109.

indéfinies¹⁶⁸. L'auteur puise notamment dans le *De materia medica* de Dioscoride et tient particulièrement compte de la tradition arabe, puisqu'il cite abondamment la traduction du Pseudo-Sérapion, *De simplicibus medicina*. L'apport des *Pandectes* réside notamment dans la diffusion des noms venus du grec et de l'arabe : l'ouvrage énumère en effet environ 2500 noms de simples, dont 894 latins, et pas moins de 793 noms venus de l'arabe et 813 grecs¹⁶⁹. Les *Pandectes* sont imprimées dès 1474¹⁷⁰ et vont notamment servir de sources aux premiers herbiers imprimés.

c. Comprendre le vocabulaire des textes médicaux : lexiques et glossaires

Dans le milieu salernitain, la rédaction d'ouvrages de médecines qui s'inspirent du savoir antique et arabe s'accompagne d'une réflexion autour du vocabulaire employé en médecine : la nécessité d'établir des outils pour bien appréhender le lexique médical qui s'enrichit considérablement au cours de la période mène à la constitution de glossaires, tels que l'*Alphita*¹⁷¹, dont la rédaction date de la première moitié du XIII^e siècle. Ce glossaire comporte 1269 notices organisées par ordre alphabétique : son but est de fournir les significations de termes latins médico-botaniques. De fait, 57% de ces notices¹⁷² constituent des noms d'herbes et d'arbres, ou de produits d'origine végétale. L'auteur de ce glossaire s'est notamment appuyé sur les textes du médecin grec Alexandre de Tralles, mais également sur les traductions de Constantin l'Africain, sur des collections de textes médicaux rassemblées à Salerne (telle que l'*Articella*), ou encore sur l'œuvre agronomique de Palladius¹⁷³.

La *Clavis sanationis*, ou *Synonyma medicinae*¹⁷⁴, de Simon de Gênes, constitue un ouvrage comparable, par son ambition de fournir les significations de termes médicaux et botaniques. Rédigée dans la seconde moitié du XIII^e siècle, la *Clavis* constitue un véritable glossaire multilingue, qui donne les noms latins, grecs et arabes des simples que le lecteur peut rencontrer dans les textes médicaux et dont il voudrait s'assurer de la signification : dans son prologue, Simon de Gênes détaille son projet de fournir un outil pour remédier à la grande

¹⁶⁸ Isabelle DRAELANTS, « De la compilation au centon. Les emprunts à Arnold de Saxe dans l'*Hortus sanitatis* : quels intermédiaires ? », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 29, 2013, p. 27.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicinae*, Naples, [Arnaldus de Bruxella], 1474.

¹⁷¹ *Alphita*, éd. Alejandro GARCIA GONZALEZ, Florence, Sismel – Ed. del Galluzzo, 2007.

¹⁷² Voir l'introduction à l'édition critique de l'*Alphita* par Alejandro GARCIA GONZALEZ, op. cit., p. 25.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 45-46.

¹⁷⁴ Voir l'édition en ligne de la *Clavis sanationis* : <http://www.simonofgenoa.org> (consulté le 13 mars 2023.)

confusion qui règne parmi les multiples noms et langues employés pour désigner les simples¹⁷⁵. L'apport de Simon de Gênes réside donc notamment dans l'emploi de termes venus du grec et de l'arabe, qu'il contribue à diffuser. La *Clavis* a ainsi servi de source à Mattheus Silvaticus dans la rédaction des *Pandectes*.

Ces glossaires constituent pour notre étude des textes secondaires, mais qui pourront néanmoins être convoqués en comparaison avec les autres ouvrages du corpus. À travers l'attention dévolue aux noms des simples, ils fournissent en effet des indications sur les plantes elles-mêmes.

d. Un texte à part dans la tradition médicale : Hildegarde de Bingen

Si les différents critères qui donnent leur cohérence au genre encyclopédique ou aux herbiers médicaux paraissent particulièrement solides, certaines œuvres s'en rapprochent sans qu'on puisse les y rattacher tout à fait. C'est notamment le cas de l'œuvre de Hildegarde de Bingen, qui est antérieure à celle des grandes compilations précédemment évoquées. Contemporaine de l'âge d'or de l'école de Salerne, Hildegarde de Bingen rédigea, alors qu'elle était abbesse du Rupertsberg, deux textes accordant une place centrale aux savoirs sur les plantes : la *Physica* et les *Causae et curae*. Ces textes sont deux pans d'une même œuvre entreprise par l'abbesse¹⁷⁶. Les *Causae et curae* constituent un recueil de préconisations médicales, dont les différentes entrées sont organisées en fonction des maladies traitées. La *Physica*¹⁷⁷, quant à elle, rejoint le modèle des encyclopédies et des herbiers : chaque élément fait l'objet d'un chapitre décrivant ses propriétés. C'est à ce dernier texte que nous nous intéresserons donc plus particulièrement. L'abbesse n'y cite pas ses sources : elle ne fait donc

¹⁷⁵ Matteo GIACONE, « Nella biblioteca di Simone da Genova. Alcune riflessioni sulla Clavis sanationis e sul liber antiquissimus di Demostene Filalete », in Michela DEL SALVIO, Piero Andrea MARTINA, Graziella PASTORE, Matteo RIVOIRA (dir.), *Fay ce que voudras. Mélanges en l'honneur d'Alessandro Vitale-Brovarone*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 279.

¹⁷⁶ Laurence MOULINIER, « Abbessse et agronome : Hildegarde et le savoir botanique de son temps », in Charles BURNETT et Peter DRONKE (dir.), *Hildegard of Bingen. The Context of her thought and Art*, Londres, The Warburg Institute, University of London, 1998, p. 136.

¹⁷⁷ HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica : liber subtilitatum diversarum naturarum creaturarum textkritische Ausgabe*, éd. Reiner HILDEBRANDT et Thomas GLONING, Berlin, De Gruyter, 2010-2014. Sur les textes botaniques d'Hildegarde de Bingen, nous renvoyons notamment à : Laurence MOULINIER, « La botanique d'Hildegarde de Bingen », *Médiévales : Langue, textes, histoire*, 16-17, 1989, p. 113-129 ; Laurence MOULINIER, *Le manuscrit perdu à Strasbourg : Enquête sur l'œuvre scientifique de Hildegarde*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1995 ; Charles BURNETT et Peter DRONKE (dir.), *Hildegard of Bingen. The Context of her thought and Art*, Londres, The Warburg Institute, University of London, 1998 ; Victoria SWEET, *Rooted in the earth, rooted in the sky: Hildegard of Bingen and premodern medicine*, Londres, Routledge, 2006.

pas explicitement œuvre de compilatrice et s'éloigne en cela de la tradition des textes encyclopédiques¹⁷⁸. Il est possible de relever des analogies avec les propos d'auteurs antiques¹⁷⁹, mais une partie de ses remarques semble relever de son expérience personnelle ou d'une tradition transmise oralement au sein du cloître. Cette œuvre complexe se situe donc à la croisée de plusieurs tendances qui imprègnent le XI^e siècle en matière d'histoire naturelle, puisqu'elle n'est pas sans lien avec le renouveau des herbiers médicaux, mais s'apparente aussi au mouvement encyclopédique. Par son caractère moralisant, elle s'inscrit dans la tradition d'Isidore, reprise par Raban Maur.

La structure même de l'ouvrage la rapproche des textes précédemment évoqués. Il se compose en effet de neuf livres qui couvrent assez largement le champ des réalités naturelles. Deux livres de cette *Physica* sont consacrés aux plantes, le premier livre aux herbes et le troisième aux arbres. Dans chacun de ces livres, les plantes sont énumérées et décrites tour à tour, de même que leurs propriétés médicales. Si le texte est bien rédigé en latin, il a pour caractéristique un recours à la langue vernaculaire lorsque le latin fait défaut pour nommer certaines plantes locales.

Si les textes médicaux et naturalistes d'Hildegarde de Bingen connaissent bien dès la période médiévale une diffusion hors du cloître et sont conservés dans un nombre assez important de manuscrits¹⁸⁰, cette diffusion demeure cependant plus limitée que les encyclopédies et herbiers. L'œuvre d'Hildegarde n'est d'ailleurs pas exploitée par les auteurs de ces derniers, malgré les sources et la structure communes que l'ensemble de ces textes présente.

¹⁷⁸ Sur la pertinence de rattacher l'œuvre de Hildegarde au corpus encyclopédique, nous renvoyons à Laurence MOULINIER, « Une encyclopédiste sans précédent ? Le cas de Hildegarde de Bingen. », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedia medievale: Atti del convegno « L'enciclopedia medievale », San Gimignano, 8-10 ottobre 1992*, Ravenna, Longo, 1994, p. 119-134.

¹⁷⁹ Laurence MOULINIER, « La botanique d'Hildegarde de Bingen », op. cit.

¹⁸⁰ Laurence Moulinier en établit un catalogue dans son ouvrage *Le manuscrit perdu à Strasbourg*, op. cit., p. 45-80.

2.3 Étudier les végétaux pour mieux les cultiver : le savoir agronomique de Pierre de Crescens

La littérature agronomique constitue un autre champ d'importance dans le savoir textuel sur les plantes¹⁸¹. Tant les sources écrites que les fouilles archéologiques témoignent d'un renouveau progressif de l'arboriculture, entre le xi^e et le xiii^e siècle, en lien avec un contexte démographique et climatique favorable. Le développement des textes agronomiques médiévaux, à partir du xiii^e siècle notamment, en est le corollaire. Certains des agronomes de l'Antiquité, et notamment Palladius, sont bien connus à la période médiévale – d'autres sont plutôt redécouverts aux xv^e et xvi^e siècles. En outre, de nouveaux traités voient le jour, à partir du xi^e siècle, notamment en Al'Andalus¹⁸². À partir du xiii^e siècle, les ouvrages agronomiques fleurissent dans des zones géographiques bien diverses. Nous pouvons citer les *Rules* de Robert Grosseteste, évêque de Lincoln. Cependant, le plus célèbre des traités agronomiques médiévaux est sans conteste celui de Pietro de' Crescenzi (1230-1321, Pierre de Crescens dans sa version francisée), qui demeure un ouvrage de référence jusqu'au xvi^e siècle en matière d'agriculture. Magistrat de Bologne, Pierre de Crescens est l'auteur de l'*Opus ruralium commodorum*¹⁸³, composé en latin vers 1305-1309, alors que l'auteur s'était retiré dans son domaine de la Villa dell'Olmo. Le but de l'auteur est de donner à voir la gestion idéale d'un domaine. La popularité de ce traité au Moyen Âge est prouvée par le grand nombre de manuscrits du texte latin, ainsi que par les traductions qui en sont faites, tant en italien qu'en français ou en allemand.

L'ouvrage comporte douze livres. Le premier traite du terrain à choisir pour y établir un domaine, le deuxième est consacré aux bases de l'agriculture, le troisième traite des plantes cultivées en plein champ (et notamment des céréales), le quatrième est tout entier dédié à la vigne. Les neuvième et dixième livres traitent des animaux élevés dans un domaine. Les arbres y occupent le livre V, les herbes le livre VI. Ces deux livres comptent respectivement

¹⁸¹ Concernant les études historiques portant sur l'agriculture et l'agronomie au Moyen Âge, voir la bibliographie, section 2.6 « Le textes agronomiques ». Nous renvoyons également pour plus de précisions à la riche bibliographie établie dans Perrine MANE, *Le travail à la campagne au Moyen Âge. Étude iconographique*, Paris, Picard, 2006, p. 425-461.

¹⁸² Perrine MANE, *Le travail à la campagne au Moyen Âge*, op. cit., p. 50.

¹⁸³ PIETRO DE CRESCENZI, *Ruralia Commoda*, éd. W. RICHTER et R. RICHTER- BERGMEIER, Heidelberg, C. Winter, 1995-2002. Sur l'œuvre agronomique de Pierre de Crescens, nous renvoyons à Jean-Louis GAULIN, *Pietro de' Crescenzi et l'agronomie en Italie : 12^e-14^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1990.

67 et 132 espèces et dans chacun d'entre eux, un chapitre théorique général précède la liste de plantes, établie par ordre alphabétique. La structure globale de l'ouvrage rappelle ainsi la littérature encyclopédique¹⁸⁴. Une attention toute particulière est accordée aux techniques de culture des plantes, mais les considérations d'ordre médicales ne sont pas non plus absentes du propos, Pietro de' Crescenzi étant aussi tributaire des autorités classiques qui accordent une place importante aux vertus thérapeutiques des plantes. Pour les parties plus proprement consacrées aux considérations agronomiques, Pietro de' Crescenzi s'inspire également de sources récentes : il puise notamment dans le *De vegetabilibus* d'Albert le Grand.

2.4 Un savoir qui se spécialise : le *De vegetabilibus* d'Albert le Grand

« Albert le Grand, patron des naturalistes au sens plus général du terme, n'est pas un encyclopédiste, mais il ne peut être écarté¹⁸⁵. » La singularité de l'œuvre du *doctor universalis* qu'est Albert le Grand justifie un traitement à part. Ses textes s'inscrivent néanmoins dans certains critères du genre encyclopédique et ne sont pas non plus étrangers à l'agronomie ou à la matière médicale, ce qui permet de l'inclure au corpus de la présente étude. Membre de l'ordre des frères prêcheurs depuis 1223, Albert le Grand entreprend un commentaire extensif de l'œuvre aristotélicienne, et notamment de sa philosophie naturelle, dans le dessein d'instruire les frères de son ordre, partageant par là les ambitions d'enseignement des grands encyclopédistes du XIII^e siècle. Il explicite ce projet au début de sa *Physica*¹⁸⁶.

Le *De vegetabilibus*¹⁸⁷, qu'il termine au plus tard vers 1260, est un commentaire du *De plantis* de Nicolas de Damas. Albert le Grand n'est pas le seul à avoir commenté le *De plantis*, puisqu'Alfred de Sareshel, son traducteur, s'est également livré à un commentaire, de même

¹⁸⁴ Pierre Toubert souligne d'ailleurs la proximité de ce traité avec les compilations encyclopédiques du XIII^e siècle : « [...] concepite secondo un modello speculativo, come il *De vegetabilibus* di Alberto Magno, lo *Speculum naturale* di Vincenzo di Beauvais, il *De natura rerum* di Tommaso di Cantimpré o il *De proprietatibus rerum* di Bartolomeo Anglico. » Pierre TOUBERT, « Pietro de' Crescenzi », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1984, t. XXX, p. 653.

¹⁸⁵ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 43.

¹⁸⁶ « *Intentio nostra in scientia naturali est satisfacere pro nostra possibilitate fratribus ordinis nostri nos rogantibus ex pluribus iam praecedentibus annis, ut talem librum de physicis eis componeremus, in quo et scientiam naturalem perfectam haberent et ex quo libros Aristotelis competenter intelligere possent.* » ALBERT LE GRAND, *Physica, pars I*, éd. Paul HOSSFELD, Aschendorff, 1987, p. 1.

¹⁸⁷ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus libri VII*, éd. Karl Friedrich Wilhelm JESSEN et Ernst H. F. MEYER, Berlin, G. Reimer, 1867.

que Pierre d’Auvergne et sa *Sententia super librum De vegetabilibus et plantis*¹⁸⁸. Le commentaire d’Albert le Grand est sans doute le plus complet et le plus ambitieux. L’ouvrage est divisé en sept livres, dont les cinq premiers commentent le traité pseudo-aristotélicien (notamment aux livres I et IV, les autres étant présentés par l’auteur comme des digressions qui enrichissent le propos des premier et quatrième livres). Albert le Grand réorganise et complète donc considérablement la matière du *De plantis*¹⁸⁹ et s’emploie à rédiger un ambitieux discours théorique sur la forme et les parties des végétaux, leurs vertus et leurs effets. C’est dans ce traité qu’Albert s’attache à un essai de classification du monde végétal concernant tant les plantes, les fleurs, que les fruits, et qu’il « s’aventure dans le domaine de la physiologie végétale¹⁹⁰ » d’une manière qui demeure relativement unique pour la période. Le sixième livre du *De vegetabilibus* présente le plus d’intérêt dans le cadre de notre étude, puisqu’il constitue une liste de plantes, traitant de plus de 400 végétaux, tandis que le septième traité aborde l’agriculture. L’auteur passe « du savoir médico-botanique qui privilégie la description morphologique et la reconnaissance des vertus des plantes au savoir agricole, qui cherche à stimuler la croissance des végétaux utiles à l’homme¹⁹¹ ». Par ailleurs, bien qu’écrire un texte destiné à un usage médical et pratique n’ait pas été son intention (il affirme clairement qu’il ne s’agit pas de son sujet prioritaire¹⁹²), il indique souvent les propriétés thérapeutiques des plantes et est en cela tributaire des herbiers de matière médicale dont il tire une partie de ses informations, et dont l’organisation même du livre VI s’inspire¹⁹³. Si Albert se rattache donc bien à une certaine tradition médicale, il est néanmoins indéniable qu’il fait dans cet ouvrage preuve d’une curiosité manifeste pour la plante elle-même, au-delà de son utilité immédiate pour l’homme, et intègre sans doute à son commentaire une part d’observation. Son œuvre ne s’apparente donc pas tout à fait à la matière médicale ni à la tradition encyclopédique, même si elle est fortement teintée de ces

¹⁸⁸ PIERRE D’AUVERGNE, *Sententia super librum De vegetabilibus et plantis*, éd. E. L. J. Poortman, Leyde, Brill, 2003.

¹⁸⁹ Amalia CERRITO, « Alberto Magno e il De plantis: ricostruire la botanica perduta di Aristotele », in Marco MARTORANA, Rafael PASCUAL et Veronica REGOLI (dir.), *Raccolta di Saggi in onore di Marco Arosio*, Rome, IF Press, 2019, p. 11.

¹⁹⁰ René TATON (dir.), *La science antique et médiévale : des origines à 1450*, 2e éd. mise à jour., Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 603.

¹⁹¹ Jean-Louis GAULIN, « Albert le Grand agronome », op. cit., p. 159.

¹⁹² « *Nunc superest ostendere etiam quarundarum herbarum naturam : aliter autem haec dicenda sunt quam dicantur a medico* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. II, 1, p. 472.

¹⁹³ Jerry STANNARD, « Identification of the plants described by Albertus Magnus, *De vegetabilibus*, lib. VI. », in Katherine E. STANNARD et Richard KAY (dir.), *Pristina Medicamenta: Ancient and Medieval Medical Botany*, Aldershot, Ashgate, 1999, p. 281-318.

deux courants, et fournit à de nombreuses occasions, dans le cadre d'une étude de l'arbre, des contenus tout à fait originaux. L'observation directe qu'il fait des plantes et les descriptions qu'il en tire dans le livre VI ont souvent été mises en valeur, et c'est pour le premier traité de ce livre, consacré aux arbres, qu'elles sont le plus nombreuses¹⁹⁴. L'existence au XIII^e siècle d'un ouvrage tel que celui d'Albert le Grand est l'indice d'une spécialisation d'un savoir botanique qui accorde de l'importance à des connaissances avant tout théoriques et qui prend de plus en plus la plante elle-même pour objet d'étude.

2.5 Des évolutions à l'œuvre au cours de la période : traductions et impressions

a. Les traductions des textes botaniques en langues vernaculaires

Les textes que nous venons d'aborder continuent à être diffusés et à faire autorité jusqu'à la fin de la période médiévale et au-delà. Le corpus « botanique » ainsi établi est donc loin d'être figé et connaît des évolutions, notamment par le biais des traductions en langues vernaculaires. En 1372, à la demande du roi Charles V, le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais est traduit en français par Jean Corbechon sous le titre de *Livre des propriétés des choses*¹⁹⁵. L'année suivante, c'est la traduction de l'*Opus ruralium commodorum* de Pietro de' Crescenzi que commande le roi de France¹⁹⁶. Toujours au XIV^e siècle, la traduction du *Tractatus de herbis* en *Livre des simples médecines*¹⁹⁷ répond à des logiques similaires. Les traducteurs ont bien la même ambition que les compilateurs du XIII^e siècle : grâce à la traduction en langue vernaculaire, il s'agit de transmettre « sous une nouvelle forme le savoir des *auctores*¹⁹⁸ » et de donner accès à cette connaissance au plus grand nombre.

¹⁹⁴ Karen Meier REEDS, « Albert on the natural philosophy of plant life », in James. A WHEISHEIPL (dir.), *Albertus Magnus and the sciences*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1980, p. 342-343.

¹⁹⁵ Bernard RIBEMONT, « Jean Corbechon, un traducteur encyclopédiste au XIV^e siècle », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, 6, 1999.

¹⁹⁶ Voir l'édition critique par Fleur Vigneron : PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, vol. 1, *Introduction et texte (livres I-VIII)*, op. cit.

¹⁹⁷ Voir la transcription du texte dans : *Livre des simples médecines : Codex Bruxellensis IV 1024*, éd. Carmélia OPSOMER, Anvers, De Schutter, 1980. Sur le *Livre des simples médecines*, nous renvoyons aussi à Cécile MAURY, *Un herbier en Français du XV^e siècle : le livre des simples médecines*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École nationale des Chartes, Paris, 1963.

¹⁹⁸ Caroline BOUCHER, « Classification et vulgarisation des « autorités » médiévales. Le propos encyclopédique des traducteurs, ou l'utilité des traductions vernaculaires des textes de savoir », in *Une lumière venue d'ailleurs*.

Par ailleurs, davantage que de simples transpositions dans la langue des laïcs, ces traductions peuvent constituer de véritables adaptations, où le traducteur Jean Corbechon prend parfois quelques libertés avec le texte de Barthélemy l'Anglais¹⁹⁹ : nous le verrons, cela en révèle long sur sa propre appréhension du monde végétal. De même, l'œuvre de Thomas de Cantimpré fait l'objet d'une traduction/adaptation par Jacob van Maerlant, dans la seconde moitié du XIII^e siècle²⁰⁰, sous le titre *Der naturen bloeme*, poème de 16 515 vers en treize livres, le huitième concernant les arbres communs et le neuvième les arbres aromatiques. Au XIV^e siècle, c'est au tour de Konrad von Megenberg de traduire le *Liber de natura rerum*, sous le titre de *Buch der natur* ou *Buch von den natürlichen Dingen*, tout en cherchant à l'augmenter grâce à de nouvelles sources, telles que les ouvrages de philosophie naturelle d'Albert le Grand ou le Canon d'Avicenne²⁰¹.

Ces traductions débouchent ainsi sur de nouveaux textes, qui répondent pour partie à des logiques qui leur sont propres et contribuent à la diffusion d'un nouveau lexique scientifique. Leur prise en compte dans le corpus établi pour la présente étude, dans la continuité des textes élaborés au XIII^e siècle, permet donc de s'inscrire dans le temps long de la botanique médiévale, de même que l'étude lexicographique du français botanique, dans un domaine scientifique où le multilinguisme reste longtemps d'usage.

b. Du Buch der Natur à l'Hortus sanitatis. La diffusion par l'imprimerie à la fin du XV^e siècle : une rupture à tempérer

À la fin de la période, les textes botaniques bénéficient d'une diffusion qui s'accroît grâce à l'imprimerie. Il s'agit néanmoins d'une évolution à tempérer, loin de constituer une rupture dans l'histoire des savoirs. Dans un premier temps, l'imprimerie permet surtout de diffuser des textes de la période précédente : herbiers et encyclopédies font ainsi une apparition précoce sur les presses. Le *De proprietatibus rerum* connaît, selon l'ISTC, pas moins de 24 éditions incunables, dont la première date de 1471²⁰². La traduction française de Jean

Héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Age, Turnhout, Brepols, 2008, vol. 0/9, p. 268.

¹⁹⁹ Michel SALVAT, « Jean Corbechon, traducteur ou adaptateur de Barthélemy l'Anglais ? », in Charles BRUCKER (dir.), *Traduction et adaptation en France (Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995)*, Paris, H. Champion, 1997, p. 35-46.

²⁰⁰ *Dictionnaire des lettres françaises*, Paris, Librairie générale française, 1992, p. 1436

²⁰¹ Caroline BOUCHER, « Classification et vulgarisation des « autorités » médiévales... », op. cit., p. 266.

²⁰² BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, [Cologne, Johann Schilling pour William Caxton, vers 1471.]

Corbechon est également imprimée très tôt, et ce jusqu'à la fin du xvi^e siècle²⁰³. Le *Speculum naturale* est imprimé pour la première fois en 1476²⁰⁴. Sa dernière édition aura lieu en 1624²⁰⁵. Quant à l'œuvre de Pierre de Crescens, la première édition du texte latin se fait en 1471 à Augsbourg²⁰⁶, et celle du texte français est réalisée pour le libraire Antoine Vérard en 1486. Les sources du savoir médiéval font aussi l'objet d'une diffusion facilitée par le biais des impressions. Il peut s'agir d'une part de sources déjà connues et identifiées par les compilateurs médiévaux – l'œuvre de Pline ou de Dioscoride circulant largement sous forme imprimée à partir de la fin du xv^e siècle²⁰⁷ – ainsi que des sources faisant l'objet de redécouvertes. L'œuvre botanique de Théophraste, qui n'était pas connue directement au Moyen Âge, est ainsi rendue accessible à la fin du xv^e siècle, lors de son impression par Alde Manuce à Venise dans le tome IV des œuvres d'Aristote²⁰⁸.

L'imprimerie favorise par ailleurs l'apparition de nouveaux ouvrages, mais qui s'inspirent directement de ceux de la période précédente et viennent presque remplacer certains textes qui ne font pas l'objet d'impressions. Ainsi, le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré n'est pas imprimé au xv^e siècle. En revanche, en 1475 est imprimé à Augsbourg le *Buch der natur*, de Konrad von Megenberg²⁰⁹, dont nous avons vu qu'il s'agit d'une traduction du *Liber de natura rerum*, comportant quelques ajouts. Par exemple, pour le monde végétal, 59 plantes sont ajoutées au corpus de Thomas, qui en comptait 114²¹⁰. Contrairement au *Liber de natura rerum*, très rarement diffusé avec des illustrations, le *Buch der natur* est doté dès sa première édition d'un riche corpus de bois gravés, ce qui en fait sans doute le plus ancien ouvrage d'histoire naturelle imprimé et doté d'illustrations. De même, si ni le *Tractatus de herbis* ni le *Livre des simples médecines* ne sont alors imprimés sous ces

²⁰³ Françoise FERY-HUE, « Librairies et imprimeurs : les éditeurs de Jean Corbechon de 1480 à la fin du XVI^e siècle », in Joëlle DUCOS (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires.*, Paris, H. Champion, 2014, p. 47-87.

²⁰⁴ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, [Strasbourg, Adolf Rusch, vers 1476.]

²⁰⁵ VINCENT DE BEAUVAIS, *Bibliotheca mundi, Speculum quadruplex, Naturale, Doctrinale, Morale, Historiale*, Douai, Balthazar Beller, 1624.

²⁰⁶ PETRUS DE CRESCENTIIIS, *Ruralia commoda*, Augsbourg, Johann Schlüsser, 1471.

²⁰⁷ La première édition de Pline date de 1469 (PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, Venise, Johannes de Spira, 1469) et celle de Dioscoride de 1478 (DIOSCORIDE, *De materia medica*, Colle di Val d'Elsa, Johannes de Medemblick, 1478.).

²⁰⁸ ARISTOTE, *Opera*, Venise, Alde Manuce, 1495-98.

²⁰⁹ Sur Conrad von Megenberg, voir Ulrike SPYRA, *Das Buch der Natur Konrads von Megenberg : die illustrierten Handschriften und Inkunabeln*, Cologne, Böhlau, 2005.

²¹⁰ Frank J. ANDERSON, *An Illustrated history of the herbals*, New York, Columbia university press, 1977, p. 74.

titres, les herbiers de matière médicale qui s'inscrivent dans leur tradition sont également nombreux à sortir des presses. Le plus ancien est l'*Herbarius latinus*²¹¹, imprimé vers 1484 par l'associé de Gutenberg, Peter Schöffer (à qui l'on doit également l'herbier imprimé en 1485 en dialecte bavarois *Der Gart der Gesundheit*, qui comporte 379 gravures), et qui ne connaît pas moins de dix éditions incunables selon l'ISTC, ce qui en fait pour la période un grand succès de librairie. Il décrit environ 150 plantes, chacune illustrée par une gravure. Dans la lignée du *Livre des simples médecines* s'inscrit aussi un autre herbier en langue vernaculaire, le *Grant herbier en françoys*, (également connu sous le titre d'*Arbolayre*), qui connaît une dizaine d'éditions de 1488 à 1548. Enfin, un texte mêlant la tradition encyclopédique et celle des herbiers médicaux est également très diffusé à la fin du xv^e siècle et durant la première moitié du xvi^e siècle. Il s'agit de l'*Hortus sanitatis*, dont l'histoire est étroitement liée à celle du *Gart der Gesundheit*, dont il reprend l'architecture générale tout en l'amplifiant²¹². L'*Hortus sanitatis* est attribué à un certain Jean de Cuba²¹³, qui fait véritablement œuvre d'encyclopédiste en compilant dans un même ouvrage des savoirs sur le règne animal, le monde végétal et les minéraux. Le livre consacré aux plantes est l'héritier direct des herbiers médicaux – la vocation médicale de cet ouvrage étant aussi réaffirmée par la présence d'un traité consacré aux urines à la fin. Le grand format de la plupart de ses éditions ainsi que ses nombreuses illustrations – plus de mille gravures sur bois, empruntées pour certaines aux éditions d'autres livres, comme le *Der Gart* de Schöffer – en font cependant un ouvrage de prix. En 1501, il bénéficie d'une traduction en français, également connue sous le titre de *Jardin de santé*²¹⁴. L'*Hortus sanitatis*, dans ses différentes versions linguistiques, est imprimé jusque dans les années 1550.

L'imprimerie consacre donc une certaine pérennité du discours médiéval sur les plantes et contribue à poursuivre la diffusion des textes de la période antérieure. Il est donc cohérent d'inclure ces nouveaux ouvrages à une étude sur les savoirs botaniques de la fin du Moyen Âge. Ces textes font en effet autorité pendant une partie du xvi^e siècle. Aucun autre modèle textuel n'est proposé avant l'apparition d'une nouvelle génération d'herbiers à partir

²¹¹ Frank J. ANDERSON, *An Illustrated history of the herbals*, op. cit., p. 82.

²¹² Brigitte GAUVIN, Catherine JACQUEMARD et Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, « L'*Hortus sanitatis* : transmission et réorganisation de la matière encyclopédique au xv^e siècle », *Revue d'Histoire des Textes*, 7, 2012, p. 354.

²¹³ *Ibid.*, p. 358.

²¹⁴ JEAN DE CUBA, *Ortus sanitatis, traduit de latin en françois*, Paris, pour Antoine Vérard, 1499-1502.

des années 1530 – avec l'*Herbarum vivae eicones* d'Otto Brunfels, imprimé à partir de 1530²¹⁵ et du *De historia stirpium* de Leonhardt Fuchs, dont la première édition date de 1542²¹⁶.

3. La botanique médiévale, un domaine sans existence propre ?

Ces textes, qu'ils soient encyclopédiques, médicaux ou agronomiques, sont donc tous susceptibles de contenir et de véhiculer des savoirs sur les plantes. Pour autant, est-il possible d'attribuer à ce corpus disparate une appellation fédératrice de botanique médiévale ? Cette dernière semble en effet difficile à saisir, puisqu'elle ne constitue pas au cours de la période un domaine doté d'une existence propre – contrairement à la médecine, définie comme une discipline au sein des universités.

3.1 Des profils d'auteurs variés

Sans botanique, point de botanistes. Les auteurs des textes de notre corpus présentent ainsi des profils très hétérogènes. Les compilateurs des sommes encyclopédiques ayant en commun l'étude de la nature sont pour la plupart issus des ordres mendiants. C'est aussi le cas d'Albert le Grand. Le terme de *naturalistes* paraît le plus adapté pour réunir ces auteurs qui se sont consacrés à la description des réalités naturelles²¹⁷. Les contours d'une *philosophia naturali*, qui, si elle n'est pas une discipline universitaire, peut être perçue comme un ensemble cohérent au cours de la période, sont forcément limitatifs dès lors qu'on s'intéresse aux savoirs sur les plantes. Ils n'incluent en effet pas la médecine, et donc les herbiers de pharmacopée. L'identité de leurs auteurs, plutôt issus du milieu de la pratique médicale, est plus malaisée à cerner. Un agronome tel que Pietro de' Crescenzi, enfin, appartient à la sphère des propriétaires terriens confrontés à la gestion concrète d'un domaine. Une extension large du terme de *naturaliste* pourrait ainsi permettre d'intégrer les auteurs des textes médicaux et

²¹⁵ Otto BRUNFELS, *Herbarum vivae eicones ad naturae imitationem: summa cum diligentia et artificio effigiatae*, Strasbourg, Johann Schott, 1532.

²¹⁶ Leonhardt FUCHS, *De historia stirpium commentarii insignes*, Bâle, Michel Isengrin, 1542.

²¹⁷ « Les encyclopédies envisagées ici ont en commun l'étude de la nature et, en grande partie, un même type de documentation. Leurs auteurs (...) sont des « naturalistes » - l'équivalent de *Naturphilosoph* ou de *physiologos* n'existant pas en français. » Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 43.

les ouvrages agronomiques, dès lors que la description des plantes – et des autres éléments constitutifs de la *natura* – sont au cœur de leurs travaux.

3.2 Des savoirs sur les plantes dépourvus d'autonomie ?

L'absence d'autonomie du savoir sur les plantes est également une question à examiner²¹⁸. Dans les encyclopédies généralistes comme l'est le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais, « le discours sur la nature fait partie d'un tout encyclopédique²¹⁹ » qui ne se conçoit pas sans un cheminement vers les sphères spirituelles décrites dans le *Speculum doctrinale*, le *Speculum naturale* n'étant qu'un ensemble du projet plus vaste que constitue le *Speculum maius*. Dans les encyclopédies plus proprement naturalistes, l'étude des *res naturales* ne se conçoit pas non plus hors du projet global de description et de célébration de la création divine. Il s'agit notamment de fournir des « outils à l'usage de l'exégète de la Bible²²⁰ ». Les auteurs de sermons peuvent de même être considérés comme « les premiers destinataires de la documentation propre à l'encyclopédisme médiéval²²¹ ».

Au sein même de ces compilations, le monde végétal n'est pas le domaine bénéficiant des contenus les plus développés. Les animaux font souvent l'objet d'un traitement davantage structuré en différents livres et d'un nombre de chapitres plus importants. Chez Thomas de Cantimpré, trois livres (X à XII) sont consacrés au monde végétal : cela représente un total de 117 chapitres. Le monde animal, en revanche, s'y décline selon des divisions plus complexes et représente un ensemble bien plus important : le livre IV est dédié aux quadrupèdes et représente 111 chapitres, le livre V sur les oiseaux comprend 121 chapitres, les livres VI et VII portant sur les créatures marines et les poissons représentent respectivement 60 et 90 chapitres tandis que les livres VIII et IX, sur les serpents et les vers, en contiennent 45 et 53.

Dans les herbiers de matière médicale, le végétal règne presque sans partage, la part des simples d'origine animale ou minérale étant bien moins importante. L'attention accordée

²¹⁸ « Que ce soit chez Albert le Grand ou dans les encyclopédies du XIII^e siècle, l'étude des plantes n'a donc pas d'autonomie. Elle ne saurait s'envisager en dehors d'un cadre plus général ou d'une utilité pour l'homme. » Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal, l'essor de l'intérêt pour la plante à la fin du Moyen Âge*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris, 2016, p. 21.

²¹⁹ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 57.

²²⁰ Gilbert DAHAN, « Encyclopédies et exégèse de la Bible aux XII^e et XIII^e siècles », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 6, 1999, p. 103.

²²¹ Sophie DELMAS, « La réception des encyclopédies naturelles dans les sermons au XIII^e siècle. Quelques exemples », *Rursus. Poïétique, réception et réécriture des textes antiques*, 11, 2017.

à la plante elle-même n'est néanmoins pas au cœur du propos. Il s'agit avant tout d'indiquer quelles sont ses propriétés thérapeutiques et ses usages dans la pharmacopée. Il n'est donc pas rare que la plante elle-même ne soit abordée que de façon très sommaire, voire qu'elle soit totalement absente du propos, notamment quand ses fruits qui recèlent les précieuses vertus médicales font à eux-seuls l'objet du chapitre. De même, dans un texte agronomique comme celui de Pietro de' Crescenzi, la plante, sa croissance et ses produits ne sont pas envisagés pour eux-mêmes mais pour la place qu'ils occupent dans l'économie générale d'un domaine agricole. Même dans un ouvrage tel que le *De vegetabilibus* d'Albert le Grand, qui se consacre en grande partie à l'étude de la plante elle-même, la liste alphabétique de plantes que constitue le livre VI s'attache également à indiquer les propriétés médicales des végétaux. L'ouvrage accorde aussi une place non négligeable à l'agronomie dans le livre VII.

L'absence d'un corpus bien distinct et la dépendance forte des savoirs sur les plantes à d'autres domaines de la connaissance peuvent ainsi mener à conclure que la recherche de la botanique médiévale serait une impasse. Afin d'étudier les connaissances médiévales sur les arbres, il faut cependant éviter de calquer sur la science médiévale un concept qui ne lui appartient pas et donc s'éloigner de notre définition moderne de la botanique. Sans remettre en cause la primauté des usages pratiques dans l'approche faite des végétaux ainsi que la pluralité des types d'ouvrages contenant des informations sur les plantes, il s'agit dès lors de s'interroger sur les points communs de ces textes qui peuvent justifier une approche globale et sur la forme des discours portés sur les plantes, afin de dénicher et mettre en lumière les savoirs consacrés aux végétaux eux-mêmes.

Chapitre 2. Compiler, énumérer et organiser. Les formes textuelles du savoir botanique.

Les textes que nous réunissons dans notre corpus, sous l'appellation de « textes botaniques » constituent bien un ensemble hétérogène. Néanmoins, des mécanismes communs président à leur réalisation : ils ont en effet en partage les procédés compilatoires qu'adoptent leurs auteurs, ainsi que des schémas textuels similaires.

1. Compiler. Des sources en partage.

« En ces XIX livres sont brefment contenues les proprietes des choses naturelles selon les esperis des escriptures qui puent estre venuz a ma main, qui sont eschapez des mains des grans moissonneurs, c'est-à-dire des grans docteurs²²² » : ainsi Jean Corbechon, traduisant Barthélemy l'Anglais, formule-t-il sa démarche dans le prologue du *Livre des propriétés des choses*. Compiler les savoirs « échappés » des sources qui font autorité, tel est le travail des naturalistes, qui transparait dans le corpus encyclopédique, dont les textes constituent ainsi de véritables *bibliothekersatz*²²³, des bibliothèques en réduction à destination de ceux qui ne peuvent avoir accès à l'intégralité de ces sources. Au sein de ce corpus, les mêmes autorités sont le plus souvent convoquées. Ce recours ne s'effectue pas sans une hiérarchisation des sources. Dans son *Liber apologeticus* qui ouvre le *Speculum maius*, Vincent de Beauvais distingue quatre types d'autorités²²⁴ : il s'agit tout d'abord de l'Écriture sainte, puis d'autres écrits émanant de théologiens, ainsi que des « philosophes païens », et enfin des œuvres anonymes ou non attribuées. Si cette hiérarchie est clairement énoncée sur le plan théorique, dans les faits, quand on en vient aux livres dédiés aux végétaux (et plus largement au monde naturel), certaines de ces autorités connaissent une utilisation plus importante. Les écrits patristiques ne sont en effet pas suffisants et doivent être complétés par les philosophes païens que sont Aristote, Plin et Solin, de même que par les médecins grecs, arabes et

²²² JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 2v.

²²³ Isabelle DRAELANTS, « Le siècle de l'encyclopédisme », op. cit., p. 86.

²²⁴ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 49.

latins²²⁵. Au-delà de Vincent de Beauvais, toutes les compilations encyclopédiques que nous avons retenues dans notre corpus obéissent à la même logique. Pour ce qui touche au monde végétal, Pline est une de leurs sources vedettes : son œuvre est en effet largement diffusée au cours de la période, au moins deux cents manuscrits de l'*Historia naturalis* étant conservés en Occident au Moyen Âge²²⁶. Les citations de Pline n'émanent pas toujours d'un accès direct à la source, les auteurs concernés ayant parfois puisé chez Isidore des références au texte plinien, sans l'indiquer forcément²²⁷. Le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais recèle ainsi 1721 références explicites à Pline²²⁸. Thomas de Cantimpré le cite en seconde position dans le prologue du *Liber de natura rerum* – une place de choix, juste derrière Aristote²²⁹. Le processus de compilation n'implique pas nécessairement que les auteurs aient eu accès aux textes intégraux des autorités concernées – ces derniers n'étant pas toujours aisément accessibles. Nous l'avons vu, les compilateurs peuvent avoir recours à des fiches ou à des florilèges²³⁰. Il n'implique pas non plus une restitution à l'identique des contenus. Ce dernier point est particulièrement manifeste quand il s'agit d'un texte aussi foisonnant que celui de Pline : dès lors, « citer Pline, ce n'est pas recopier ce que Pline a écrit, c'est d'abord localiser et sélectionner, abrégé, synthétiser, dénaturer et corrompre aussi, quand ce n'est pas mettre à distance et finalement dominer l'énorme masse d'informations contenues dans l'*Historia naturalis* dans le but de les adapter aux contraintes de la notice, élément de base de l'encyclopédie médiévale²³¹». Isidore de Séville, très diffusé au Moyen Âge, est une autre autorité incontournable pour les encyclopédistes : environ 1200 citations des *Étymologies* émaillent le *Speculum naturale* et le *Speculum doctrinale* de Vincent de Beauvais, plaçant le docteur de l'Église un peu derrière Pline (plus de 1500 occurrences) mais sur le même plan qu'Aristote²³². Le livre XVII consacré aux plantes fait partie de ceux qui sont très utilisés des

²²⁵ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 52.

²²⁶ C. NAUERT, « Caius Plinius Secundus », *Catalogus Translationum et Commentariorum : Mediaeval and Renaissance Latin Translations and Commentaries*, éd. F. E. CRANZ et P. O. KRISTELLER, vol. IV, 1980, p. 303-304. Cité par Christine SILVI, « Citer Pline dans les encyclopédies médiévales... », op. cit., p. 29.

²²⁷ *Ibid.*, p. 31.

²²⁸ Isabelle DRAELANTS, I. « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 85.

²²⁹ « *Secundus est Plinius, qui et ipse antiquitate et auctoritate venerabilis inter harum rerum auctores copiosus magis enituit.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, prologue.

²³⁰ Christine SILVI, « Citer Pline dans les encyclopédies médiévales », op. cit., p. 39.

²³¹ *Ibid.*, p. 37.

²³² Monique PAULMIER-FOUCART, « Les *Étymologies* d'Isidore de Séville dans le *Speculum Maius* de Vincent de Beauvais », in Jacques FONTAINE et Christine PELLISTRANDI (dir.), *L'Europe héritière de l'Espagne wisigothique*, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2018, p. 269-283.

encyclopédistes, comme les autres livres portant sur les *res naturales*. Isidore est fréquemment cité en premier, en manière de synthèse sur le sujet abordé²³³. Le *De plantis*, qu'Albert le Grand commente de façon extensive, est aussi largement utilisé par les encyclopédistes²³⁴, à une période où les textes aristotéliens se diffusent dans le milieu universitaire. Dans une réglementation du 19 mars 1255, où la faculté des arts de Paris donne un programme de son enseignement, nous retrouvons la plupart des ouvrages d'Aristote (ou attribués à Aristote) connus à cette date : le *De plantis* y est bien cité et il est précisé qu'il doit faire l'objet de cinq semaines de cours²³⁵.

Les différentes compilations encyclopédiques ne sont pas les seules à posséder des sources en commun : les encyclopédistes ont aussi en partage avec les herbiers de matière médicale une connaissance de la pharmacopée antique et du haut Moyen Âge. Dioscoride apparaît en effet fréquemment dans les textes – de façon explicite ou non. Mais c'est surtout via le *Circa instans* de Platearius que le savoir médical est véhiculé dans ces textes. Barthélemy l'Anglais en a un usage important²³⁶. Chez Vincent de Beauvais, ce sont 471 références explicites à Dioscoride et 265 à Platearius qu'on dénombre dans les livres du *Speculum maius* dédiés aux *res naturales*²³⁷. Les sources médicales arabes sont également citées, même si leur origine n'est pas toujours bien précisée par les compilateurs²³⁸. Constantin l'Africain, Avicenne, Averroès ou Isaac Israeli sont ainsi fréquemment convoqués. On peut ainsi parler de « tendance à la spécialisation médicale²³⁹ » chez les encyclopédistes. De la même façon, bien qu'il se défende de poser, dans son *De vegetabilibus*, le même regard sur les plantes

²³³ « L'évêque de Séville reste une autorité première dans les encyclopédies du XIII^e siècle. Certes, les contenus de savoir, les rubriques descriptives empruntent en premier lieu aux Arabes, à Aristote, Constantin, etc. Mais, très souvent, l'introduction de la rubrique est encore un *ut dicit Isidorus*. L'étymologisme, s'il n'est plus la méthode opérationnelle par excellence, demeure bien présent, à deux niveaux : le premier, très important, est celui de la « narration encyclopédique », pour laquelle l'étymologie représente un élément premier d'entrée en matière. Le second concerne les contenus, pour lesquels l'explication étymologique demeure encore opérationnelle, mais relayée par des assertions plus modernes. » Jacques ELFASSI et Bernard RIBEMONT, « La réception d'Isidore de Séville durant le Moyen Âge tardif (XIIe-XVe s.) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, 16, 2008, p. 3.

²³⁴ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 66.

²³⁵ « *Librum de plantis, in 5 septimanis* », P. GLORIEUX, *La Faculté des Arts et ses maîtres au XIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1971, p. 44-45.

²³⁶ Le rôle du *Circa instans* chez Barthélemy est analysé dans l'introduction de Iolanda Ventura à son édition de BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum, liber XVII*, Turnhout, Brepols, 2007, p. XXIV.

²³⁷ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 85

²³⁸ Grégory CLESSE, « How to Evaluate the Impact of Arabic Sources in the 13th-century Latin Encyclopedias », *Vincent of Beauvais Newsletter*, 40, 2016, p. 4-17

²³⁹ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 76.

qu'un apothicaire ou un médecin, Albert le Grand cite de façon presque systématique les qualités et vertus thérapeutiques des végétaux²⁴⁰. Enfin, les textes de notre corpus ont aussi en commun un emploi des œuvres des agronomes latins, via Palladius notamment. Celui-ci apparaît aussi en bonne place du prologue du *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré²⁴¹. Il est également très présent dans le livre VII du *De vegetabilibus* d'Albert le Grand²⁴², qui constitue un véritable traité d'agriculture. Pietro de' Crescenzi puise à son tour dans le *De vegetabilibus*, à qui il emprunte de nombreuses théories d'agriculture générale, ainsi que « l'ensemble des propos qui tentent la difficile liaison entre la physique aristotélicienne et les techniques agricoles²⁴³ », et même le plan général de son traité.

Ces textes ont ainsi un statut d'œuvre ouverte, qui s'enrichit au fur et à mesure et se constitue de différentes strates d'autorités. Les auteurs du corpus font référence à des œuvres communes, mais peuvent aussi se citer les uns les autres. Vincent de Beauvais cite sans le nommer explicitement Thomas de Cantimpré²⁴⁴, tandis que Pietro de' Crescenzi s'appuie sur Albert le Grand. Isabelle Draelants parle d'un phénomène de « réencyclopédisation²⁴⁵ ». Ces références, ce matériau que partagent les naturalistes, il leur revient de le mettre en forme et de l'organiser.

²⁴⁰ Laurence MOULINIER, « Deux jalons de la construction d'un savoir botanique en Allemagne aux XII^e-XIII^e siècles : Hildegarde de Bingen et Albert le Grand. », in Allen J. GRIECO, Lucia TONGIORGI TOMASI et Mauro AMBROSOLI (dir.), *Le monde végétal (XII^e-XVII^e siècles) : savoirs et usages sociaux*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993, p. 92-93.

²⁴¹ « *Palladius in libro De agricultura eximius valde est.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, prologue.

²⁴² Jean-Louis GAULIN, « Albert le Grand agronome : Notes sur le Liber VII de vegetabilibus. », in *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Âge : Mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan*, Genève, Droz, 1994, p. 159.

²⁴³ Jean-Louis GAULIN, « Albert le Grand agronome », op. cit., p. 169.

²⁴⁴ Elisa LONATI, « Le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré dans le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais : bilan des emprunts, version utilisée et sources concurrentes », *RursuSpicae. Transmission, réception et réécriture de textes, de l'Antiquité au Moyen Âge*, 3, 2020.

²⁴⁵ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 74.

2. « La mise en ordre est mon seul apport » : à travers l'ordonnement des savoirs, faire œuvre de naturaliste.

Ordonner le savoir foisonnant sur la nature que leur offrent les sources auxquelles ils ont accès : telle est la démarche des compilateurs, que ces derniers formulent parfois clairement. « La mise en ordre (*ordinatio*) des parties est mon seul apport²⁴⁶ », déclare ainsi Vincent de Beauvais dans le prologue du *Speculum maius*. Les compilations ne consistent pas en la juxtaposition d'éléments trouvés dans des sources éparses, mais bien en la présentation raisonnée d'un savoir qui se trouve réorganisé dans une œuvre globale. Cette mise en ordre passe tout d'abord par le choix des sources. Au-delà de celles que les compilateurs ont en commun, certaines sont propres à certaines typologies de textes, voire à certains textes en particulier. Cette démarche de sélection est plus ou moins explicitée en fonction des textes. Le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines* citent très peu leurs sources. Hildegarde de Bingen ne les cite pas du tout dans sa *Physica*. Dans les textes encyclopédiques, en revanche, les citations de sources sont le plus souvent précédées de la mention de l'autorité concernée. Par ailleurs, les interventions de l'encyclopédiste, au détour d'une page, ne sont pas rares. Vincent de Beauvais prend la parole à de nombreuses reprises au sein du *Speculum maius*, sous le vocable d'*auctor*²⁴⁷, tandis que dans le *Liber de natura rerum*, « on compte plus de 95 verbes à la première personne du singulier ou du pluriel, sans inclure les autres types d'interventions de l'auteur²⁴⁸ ». Ce travail de sélection opéré par les compilateurs possède plusieurs moteurs. Il peut s'agir de varier les références, en allant chercher chez diverses autorités des informations qui auraient parfois pu se trouver dans une seule source (telle que l'*Historia naturalis* de Pline) afin de donner à voir un panorama du savoir à disposition. Il peut aussi s'agir de confronter et de résoudre des divergences rencontrées dans les sources. Dans ce dernier cas, les interventions à la première personne qu'on trouve dans

²⁴⁶ « [...] *cum hoc ipsum opus utique meum simpliciter non sit, sed illorum potius ex quorum dictis fere totum illud contexui, nam ex meo ingenio pauca, et quasi nulla addidi. Ipsorum igitur est auctoritate, meum autem sola partium ordinatione* ». VINCENT DE BEAUVAIS, *Libellus apologeticus*, 3. Cité par Monique PAULMIER-FOUCART, « Une des tâches de l'encyclopédiste : intituler. Les titres des chapitres du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedismo medievale: Atti del convegno « L'enciclopedismo medievale »*, San Gimignano, 8-10 ottobre 1992, Ravenna, Longo, 1994, p. 147.

²⁴⁷ Monique PAULMIER-FOUCART, « L'actor et les auctores : Vincent de Beauvais et l'écriture du *Speculum majus*. », in Michel ZIMMERMANN (dir.), *Auctor et auctoritas : Invention et conformisme dans l'écriture médiévale : Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École nationale des Chartes, 2001, p. 154-160.

²⁴⁸ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 63.

la littérature encyclopédique se révèlent particulièrement précieuses pour évaluer le travail critique opéré par les compilateurs. Dans son analyse de la matière zoologique chez Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais, Christine Silvi note ainsi que les mentions placées sous l'autorité de l'*Actor* dans le *Speculum naturale* permettent à Vincent de Beauvais de « faciliter l'appropriation par le lecteur » de la nomenclature zoologique, notamment en établissant des « équivalences existant entre les noms utilisés par les uns et par les autres ou au sein d'un même texte²⁴⁹ ». Ce constat est également valable pour la matière botanique, comme nous le verrons.

Du choix des sources découle celui de la matière à traiter. Les compilateurs ont souvent des sources comparables à disposition mais ne sélectionnent pas forcément les mêmes végétaux dans leurs listes – ni n'accordent la même importance à tous les végétaux. Un tableau comparatif des chapitres traités dans l'ensemble du corpus (voir Annexe 2) souligne ces divergences, que nous aborderons également dans notre deuxième partie. Vincent de Beauvais est par exemple le seul auteur à évoquer le corail parmi les arbres²⁵⁰. Il a pourtant eu accès aux mêmes textes que Thomas de Cantimpré ou Barthélemy l'Anglais, qui ne traitent pas du corail parmi les végétaux.

La mise en ordre des savoirs s'exprime aussi dans le plan de chaque ouvrage. Les parties consacrées au monde végétal peuvent être divisées en plusieurs livres, comme c'est le cas pour les ouvrages encyclopédiques, chez Pierre de Crescens, Albert le Grand ou Hildegarde de Bingen. Cela n'est cependant pas systématique : Barthélemy l'Anglais fait lui le choix de ne consacrer qu'un seul livre aux plantes. Les ouvrages de matière médicale traitent de la même façon de l'ensemble des simples d'un même tenant. Mais quel que soit le plan adopté, ces textes ont également en commun une même structure, héritée de Pline, de Dioscoride et de leurs successeurs, celle de l'écriture par liste et par notices.

²⁴⁹ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op. cit., p. 52.

²⁵⁰ « [...] *est arbor in fundo maris.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 59.

3. « Je traicteray de chascun arbre selon l'ordre de l'A, B, C. » De la liste à la notice.

3.1 La liste : le schéma textuel de l'herbier

Les compilateurs se donnent pour mission de donner à voir une « image du monde » qui soit la plus systématique possible. À cette fin, la liste, organisée selon l'ordre alphabétique, constitue la forme la plus efficace à la disposition des compilateurs. Barthélemy l'Anglais affirme ainsi qu'il évoquera les plantes « qui sont nommees en la Sainte Escripiture ou texte ou en la Glose, et en ce faisant nous procederons selon l'ordre des lettres de l'.abc. au plus pres que nous pourrons²⁵¹». De même, Pierre de Crescens affirme au début du livre V : « je diray du labourage de chascun arbre qui est trouvé en nos contrees, selon l'ordre de a b c, afin que l'en puisse mieulx trouver le traitié de chascun²⁵² ». L'énumération par ordre alphabétique, qu'il permette de décrire toutes les plantes de la Bible, celles qui soignent ou celles qu'on cultive, est un autre point commun de ces différents textes.

Chacune de ces listes se compose de chapitres (ou de notices) qui constituent la principale unité de description. Ce choix consacre l'importance de la description des espèces²⁵³, prises individuellement : chaque chapitre est le plus souvent consacré à un seul nom, une seule *res*. Cette forme rapproche l'ensemble des textes de notre corpus du schéma textuel de l'herbier. Là encore, il s'agit d'un concept que nous employons de façon anachronique. Au cours de la période, *herbarium* n'est pas le terme principalement retenu pour désigner les ouvrages qui décrivent de façon systématique les plantes et leurs propriétés²⁵⁴ - et encore moins dans le sens d'herbier de plantes sèches, qui est celui le plus communément retenu de nos jours. Dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville, c'est le terme *botanicum* qui désigne les ouvrages dédiés aux plantes²⁵⁵. Le terme d'*herbarium* désigne en

²⁵¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 241.

²⁵² PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, prologue, p. 515.

²⁵³ En ce qui concerne notre emploi du terme « espèce », voir partie 2, chapitre 3, p. 232-234.

²⁵⁴ On le trouve sous la plume de Cassiodore, qui désigne ainsi l'œuvre de Dioscoride dans les *Institutiones* : « *Quod si vobis non fuerit Graecarum litterarum nota facundia, in primis habetis Herbarium Dioscoridis, qui herbas agrorum mirabili proprietate disseruit atque depinxit.* » CASSIODORE, *Institutiones*, éd. R. A. B. Mynors, Oxford, Clarendon Press, 1937, l. I, 31, p. 78-79.

²⁵⁵ ISIDORE DE SEVILLE, *Étymologies*, l. IV, 10, 4.

latin médiéval un lieu planté d'herbes²⁵⁶. De même, en moyen français, le terme *herbier* peut s'employer pour désigner un herbage, une prairie, ou encore le marché aux herbes médicinales, et par extension les médicaments tirés de ces mêmes herbes ou les herboristes réalisant ces mêmes médicaments²⁵⁷. C'est au xv^e siècle qu'*herbarium* ou *herbarius*, de même qu'*herbier*, s'imposent progressivement pour désigner une typologie de texte : l'*Herbarius latinus* ou le *Grant herbier en francoys* témoignent pleinement de l'usage du mot pour désigner un ouvrage savant, qui traite des plantes et a pour vocation d'établir une liste décrivant les espèces végétales et leurs propriétés. Le schéma de l'herbier s'applique ainsi à « tout livre traitant des plantes et de leurs propriétés dans la lignée de l'œuvre composée par Dioscoride²⁵⁸ ». Pour notre période, cette définition qualifie donc en premier lieu aux herbiers de matière médicale, héritiers du *Circa instans*. Par ailleurs, certaines parties des textes encyclopédiques et agronomiques adoptent le même schéma, puisqu'elles se consacrent à établir une liste des espèces végétales et de leurs propriétés. Les livres des encyclopédies qui établissent des listes de plantes relèvent ainsi de la forme de l'herbier²⁵⁹. Ces parties peuvent représenter la majeure part du texte (c'est le cas chez Thomas de Cantimpré par exemple) ou une partie qui vient en complément d'un texte plus théorique sur les plantes (comme le livre VI du *De vegetabilibus* d'Albert le Grand). Les glossaires tels que l'*Alphita* ou la *Clavis sanationis* peuvent aisément s'inscrire dans ce schéma, puisque l'ordre alphabétique préside à leur rédaction : ils constituent également des listes de notices, dont chacune est consacrée à une substance – ou une espèce – en particulier.

²⁵⁶ Albert BLAISE, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, 1954-1967. Consultable en ligne : <https://www.brepols.net/series/dld-o> (consulté le 3 novembre 2022).

²⁵⁷ « Herbier », *Dictionnaire du Moyen Français*, consultable en ligne : <http://zeus.atilf.fr/dmf/> (consulté le 3 novembre 2022).

²⁵⁸ Laurence MOULINIER, « Deux jalons de la construction d'un savoir botanique en Allemagne aux XII^e-XIII^e siècles : Hildegarde de Bingen et Albert le Grand. », in Allen J. GRIECO, Lucia TONGIORGI TOMASI et Mauro AMBROSOLI (dir.), *Le Monde végétal (XIII-XVIII siècles): Savoirs et usages sociaux*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993, p. 92.

²⁵⁹ Iolanda VENTURA qualifie ainsi d'*herbier* le livre XVII du *De proprietatibus rerum* dans son article, « L'erbario alfabetico de *De Proprietatibus Rerum* di Bartolomeo Anglico e le sue fonti : una panoramica sul ruolo della botanica nelle enciclopedie del XIII secolo », in Theo STAMMEN et Wolfgang WEBER (dir.), *Wissensicherung, Wissenordnung und Wissensverarbeitung : das europäische Modell der Enzyklopädien*, Berlin, Akademie Verlag, 2004, p. 291-337.

3.2 La notice : l'unité de description de la plante

Au sein de chaque chapitre, la structure du texte et l'agencement des éléments réunis par les compilateurs peuvent se faire écho d'un ouvrage à l'autre. Cette similitude dans l'écriture par notices permet de comparer des textes que ne réunit pourtant pas d'emblée un même corpus universitaire. Confronter plusieurs chapitres consacrés à une même espèce, émanant d'œuvres différentes, peut permettre de saisir les points communs que présentent ces textes. Les notices contiennent des éléments incontournables, dont les six principaux sont :

- A. Le nom de la plante ou du produit d'origine végétale qui fait l'objet du chapitre.
- B. La catégorie à laquelle il est possible de la rattacher (herbe, arbre, racine, fruit...).
- C. Des éléments de description morphologique.
- D. Des éléments sur la culture de la plante ou sur les lieux où elle pousse et où il est possible de la récolter.
- E. Les usages médicaux de la plante pour l'être humain.
- F. Les autres usages qui peuvent en être faits.

Prenons l'exemple du *dictamnus* (*Dictamnus albus* L., fraxinelle en français moderne). Cette plante herbacée, largement répandue en Europe, est présente dans un grand nombre de textes du corpus. La description qu'en donnent Barthélemy l'Anglais au livre XVII du *De proprietatibus rerum*, Vincent de Beauvais au livre IX du *Speculum naturale*, Pietro de' Crescenzi dans le livre VI des *Ruralia commoda* et le *Tractatus de herbis* permet de souligner des points de convergence entre ces différents textes et les passages obligés de tout herbier médiéval.

Dans le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais

Cap. XLIX. De diptamno.

Diptamnus est herba medicinalis, cuius radix maxime convenit medicinis. Et debet eius substantia esse solida non perforata, que cum frangitur, non pulverizatur.

Virtutem habet dissolvendi, attrahendi venenum et consumendi, unde valet contra venenum et venenosos morsus et superposita vulneri et potata, ut dicit Dioscorides et Platearius. Cum paucis additis dicitur habere in multis virtutem tyriace. Menstrua provocat et educit secundinas et fetum mortuum excludit, epilepticis et paraliticis cum succo rute subvenit, ut dicit idem Dioscorides.

De hac herba dicitur in Plinio libro XXV, capitulo VIII : Cerve, inquit, diptamnum primo ministravere. Nam eius herbam comedunt, ut facilius pariant, et si sagittis fuerint lese, diptamnum querunt, quam comedentes ferrum excutiunt in vulnere derelictum. Item dicit Basilius in Hexameron et Ambrosius et expositor super Cantica, ubi loquitur de hinnulis cervorum.

Hec herba secundum Plinium crescit in pluribus locis, sed illa minus est laudabilis, que crescit in agris pinguioribus sive crassis ; que autem crescit in locis asperis et siccis melior est. Cuius minima portio gustata accendit os, ut dicit idem.

Isidorus libro XVII sic dicit: Diptamnus est mons Crete, ex quo diptamnus herba nomen accepit. Unde Vergilius : Cerva vulnerata saltus peragrat, diptamnum querit. Tante enim virtutis est, ut ferrum a corpore excutiat et expellat, unde et eius pabulo fere percusse eiciunt sagittas corpori inherentes²⁶⁰.

Dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais :

Isidorus. Dictamnum tante potentie est, ut ferrum a corpore expellat et sagittas excutiat: unde et eius pabulo fere percusse sagittas a corpore inherentes eiiciunt. Hanc quidam Latinorum Polemon Martis dicunt, propter belli tela excutienda.

Platearius. Dictamnum expellit venenum: unde precipue contra morsus venenatorum animalium datur succus potui et etiam vulnere imponitur vel pulvis, si succus non habetur. Est autem hec herba calida et sicca in tertio gradu: huius radix maioris est efficacie quam herba et viridis quam sicca. Ex dictamno et aliis quibusdam potest fieri confectio, que vice theriace probetur. Dictamnum etiam educit fetum mortuum: valet et contra epilepsiam et contra paralysim.

Dioscorides. Dictamnum multi dicunt esse pulegium agreste vel batin herba est viscida et plus cretica mordax, ut pulegium habet folia lanosa: et super omnem fruticem inest ei velut lana: sed nec florem habet, nec semen: virtus est ei tanta quanta pulegio, sed paulo viscidior, quia si igni superponatur aut fumigio adhibeatur mortuos in utero infantes excludit. Cui etiam tanta virtus est, ut a capreis vel aliquibus bestiis sagitta percussis si comesta fuerit, statim eam foris eiiciat. Preterea pseudodictamnum locis multis nascitur, simile supradicto: sed virtute inferius, quia minus viscidum est minoremque efficaciam habet. Est et aliud genus dictamni, quod habet folia sisimbrio similia: sed virgam maiorem. Super quam habet florem agresti similem, sed maiorem nigrum et mollem. Eiusque folia odorem habent sisimbrii. Est autem dictamnum leptomenis et calefaciens leniter ac stringens; proprieque urinam movet ac menstrua producit et odore suo incensa viperas et serpentes interficit.

²⁶⁰ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 49, p. 83.

Constantinus ubi supra. Dictamnium vulnera humoribus et melancholiam mundificat, bibitum aut suppositum menstrua provocat, secundinam et fetum mortuum expellit.

Plinius libro XXVo. Cervi ut indicamus, dictamnium ostendere, vulnerate eo paste statim decidentibus telis. Non est alibi quam in Creta, ramis pretenue pulegio simile, fervens et acre gustu: foliis tantum utuntur, flos nullus ei est, semen ut caulis: radix tenuis et supervacua. Et in Creta autem non speciose nascitur mireque a capris expetitur. Pro eo est et pseudodictamnium, multis in terris nascens, folio simili, ramulis minoribus, a quibusdam condris vocatum. Minoris effectus statim intelligitur dictamnium minima portione accendit os: qui eam legunt in ferula vel arundine condunt: preligantque ne potentia evanescat. Sunt qui dicunt utramque nasci multiphariam, sed deteriores in agris pinguibus. Et verum quidem dictamnium, non nisi in asperis. Est et genus tertium dictamni, nec caule, nec effectu simile folio sisimbrii, ramis maioribus: procedente illa persuasione, quicquid in Creta nascitur infinito prestare ceteris eiusdem generis alibi genitis. Proxime vero quod in Parnasso: alioquin herbiferum esse et Delium montem in Thessalia et Electrium in Euboea et totam Archadiam et Lycaoniam. Tradunt archades non medicaminibus uti, sed lacte circa tempus veris, eo quod tunc maxime succis herbe turgeant et medicentur ubera pascuis. Bibitum autem lac vaccinum, eo quod boves omni hora fere in herbis sunt. Potentia earum per quadrupedes, etiam nunc claris exemplis manifesta fit. Circa Abderam et limitem qui Diomedis vocatur pasti rab e inflammantur equi: circa Pontiam vero et asim.

Idem in libro XXVlo. Dictamnium sagittas pellit potum et alia tela extrahit illitum²⁶¹.

Dans les *Ruralia commoda* de Pierre de Crescens :

De diptamo.

Diptamus, qui alio nomine dicitur fraxinella, quia frondes habet ad modum fraxini, calidus et siccus est in quarto gradu. Radix est cuiusdam herbae simili nomine appellatae, quae in locis calidis, lapidosis et siccis praecipue reperitur. Habet autem ipsa radix virtutem dissolvendi, consumendi et attrahendi venenum. Contra morsum venenatorum animalium ipsa herba vel radix trita superponatur. Sucus etiam eius cum vino detur. Pulvis eius cum suco mentae conficiatur et superponatur et potui detur.

Isidorus insuper dicit, quod est tantae virtutis, ut ferrum a corpore extrahat, unde ex eius pabula ferae percussae eiciunt sagittas corpori infixas²⁶².

²⁶¹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIX, chap. 66.

²⁶² PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. VI, chap. 41, p. 243-244.

Enfin, dans le *Tractatus de herbis* :

De diptamo.

Diptamus calide et sicce complexionis est in secundo gradu. Herba est, cuius radix simili nomine appellatur; alio nomine dicitur arthis. In locis calidis et frigidis et lapidosis precipue reperitur, cuius folia similitur fraxinum. Radix collecta et exsiccata per annos servatur in multa efficacia. Eligitur que interius habet solidam substantiam et non perforatam, que etiam cum frangitur, non pulverizatur. Virtutem habet consumendi et attrahendi venenum. Contra morsum venenatorum animalium et propter venenum ipsa herba contrita superponatur et sucus in vino detur. Nota quod mitridatum potest fieri habens virtutem tyriace et propter probationem, addito pulvere diptami, costi, gentian, aristologia longe et addito pulvere vitrioli, ut denigretur; sed ad plus non valet, nisi per duos annos. Contra stranguriam et dissuriam detur vinum decoctionis pulveris eius. Contra frigidum asma ficus sicce et uve passe bulliant et vino forti, colentur et colatura addatur unz. sem. pulvis diptami. Multum valet, si sit difficultas inspirandi ex frigiditate. Ad mortuum fetum et secundinam educendam fiat iniectio pulveris eius cum succo herbe ipsius vel arthemisie. Contra epilepsiam pulvis eius cum pulvere castorei cum succo rute per os detur, et colatura per nares iniciatur. Paraletici ex eadem confectione calefacta inungatur et fricetur²⁶³.

²⁶³ PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 155, p. 403-404.

	Barthélemy l'Anglais	Vincent de Beauvais	Pierre de Crescens	<i>Tractatus de herbis</i>
A. Nom de la plante	<i>Diptamnus</i> . Ouvre le chapitre.	<i>Dictamnum</i> . Ouvre le chapitre.	<i>Diptamus</i> . Ouvre le chapitre. Synonyme : <i>fraxinella</i> .	<i>Diptamus</i> . Ouvre le chapitre.
B. Catégorie de la plante	<i>Herba</i> : suit le nom de la plante.	<i>Herba</i> : au 2 ^e paragraphe.	Racine d'une herbe : ouvre la 2 ^e phrase.	<i>Herba</i> : ouvre la 2 ^e phrase.
C. Description morphologique	Non.	Oui : feuilles d'aspect laineux comme le pouliot.	Oui : feuilles similaires à celles du frêne.	Oui : feuilles similaires à celles du frêne.
D. Culture et habitat	Oui : pousse dans plusieurs lieux mais de préférence dans des lieux arides. Pousse notamment en Crète.	Oui : pousse notamment en Crète.	Oui : pousse dans les lieux chauds, secs et pierreux.	Oui : pousse notamment dans les lieux pierreux.
E. Usages médicaux	Oui : usages de sa racine, notamment contre les morsures venimeuses, contre la paralysie, pour provoquer les règles ou extraire les fœtus mort-nés.	Oui : notamment contre les morsures venimeuses, pour faciliter l'extraction des lames et flèches, contre la paralysie, pour provoquer les règles ou faciliter l'évacuation des fœtus mort-nés.	Oui : contre les morsures venimeuses, pour faciliter l'extraction du fer du corps.	Oui : usages de sa racine notamment, contre les morsures venimeuses, les difficultés respiratoires, la paralysie, pour extraire les fœtus mort-nés.
F. Autres usages	Oui : les cervidés consomment la plante quand ils sont blessés ou pour donner naissance.	Oui : les cervidés consomment la plante quand ils sont blessés.	Oui : les bêtes sauvages consomment la plante quand elles sont blessées.	Non.

Tableau 1. Répartition des éléments de description du *dictamus* dans quatre textes : tableau synthétique.

Ces textes sont loin d'être identiques – ne serait-ce que par leur longueur variable, le *Speculum naturale* consacrant ainsi à la plante un passage presque deux fois plus développé que le *Tractatus de herbis* – mais présentent néanmoins d'indéniables convergences. L'ensemble des éléments descriptifs se retrouve presque dans chacune des notices. Le contenu d'ordre médical occupe une part majoritaire : ce constat ne se limite pas à l'extrait du *Tractatus de herbis* mais concerne aussi les encyclopédies, qui citent Dioscoride et Platearius. La place des vertus médicinales des choses est souvent très développée dans les textes encyclopédiques aussi, à tel point que dans le *Speculum naturale*, le terme *medicina* et ses dérivés sont les termes les plus présents dans les titres de chapitres²⁶⁴. Quelques caractéristiques marquantes de la plante sont évoquées : les textes encyclopédiques ne sont

²⁶⁴ Monique PAULMIER-FOUCART et Marie-Christine DUCHENNE, *Vincent de Beauvais...*, op. cit., p. 50.

pas forcément plus bavards à leur sujet que les textes médicaux. Barthélemy l'Anglais ne les évoque pas du tout. La ressemblance des feuilles avec celles du frêne (à qui la plante doit son nom en langue vulgaire) n'est soulignée que par le *Tractatus de herbis* et les *Ruralia commoda*. En revanche, le *Tractatus de herbis* s'aventure moins sur le terrain des éléments qui relèvent davantage de la légende, comme le fait, rapporté par Pline²⁶⁵, que les propriétés de la plante auraient été découvertes grâce à l'usage qu'en faisaient des cervidés blessés par des lames ou des flèches. La part de chaque élément de description varie donc d'un texte à l'autre, mais les contenus dans leur ensemble se révèlent être très proches.

La fraxinelle nous invite à prendre pour second exemple le frêne (du genre *Fraxinus* L.) Celui-ci constitue là encore l'exemple d'une espèce végétale largement présente dans les textes du corpus. Chez Barthélemy l'Anglais, on lit à son sujet :

Cap. LXII. De fraxino.

Fraxinus est arbor, ut dicit Isidorus, crescens in locis asperis et montanis. Ex qua fiunt haste, que franguntur. Unde Ovidius :

Et fraxinus utilis hastis.

De fraxino autem dicit Plinius libro XVI, capitulo XIV : Inter arbores quas materie causa natura genuit, utilis est fraxinus, que est arbor alta seu procera et rotunda atque recta sive pineata folio, que Homeri preconio et Achillis hasta nobilitata, cedro in aliquibus partibus ita similis, ut cortice ablato ementes fallat.

Cuius folia contra venenum sunt utilia. Nam, succo expresso et potui dato, contra serpentes summe opiferum est.

Tantaque ei vis est, ut serpentes eius umbram matutinam vel vespertinam non attingant, quod si inter ignem et folia fraxini ponatur serpens, in ignem potius quam in fraxinum fugiet.

Sunt tamen folia eius iumentis mortifera in Grecia, ceteris autem ruminantibus sunt innocua; in Italia vero iumentis non obsunt. Primo autem floret quam frondeat, nec ante flores conditos folia dimittit.

Sunt autem duo genera, ut dicunt Greci; quedam enim est longa non nodosa, alia brevior est in foliis ac durior, scilicet lauro similis. Alii vero dividunt fraxinum secundum situm, scilicet in campestrum et in montanum ; campestris folia sunt magis crispa, sed montane magis spissa, et folia illa aliis sunt Meliora. Hucusque Plinius.

²⁶⁵ PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, l. XXV, chap. 52, p. 60.

Secundum Platearium autem fraxinus est arbor calida et sicca in secundo gradu, cuius cortices et folia cum aniso et fungis, qui crescunt super eam, competunt medicine. Nam fluxum ventris stringunt, vomitum ex defectu virtutis retentive cohibent, si cum aqua pluviali et aceto decoquantur et super stomachum apponantur²⁶⁶.

L'encyclopédie de Thomas de Cantimpré lui consacre un plus court passage :

Fraxinus, ut dicit Ysidorus, arbor est que magis in asperis locis montuosisque atque saxosis nascitur. Lignum eius hastis utile est.

Cinis vero penetrabilis, si aceto misceatur, unde cauteriorum vulnera ex hoc fieri solent. Frondibus fraxini cum aceto cataplasmatibus scabies vel pustule curantur, vel solidantur plage. Cortex etiam eius vel folia cum in teneritudine sunt, si contrita optime vino calido ammixto super fracturam ossium ponantur, et cito consolidant. Laguncula de fraxino medicinale vinum conservando facit ut prosit splenicis²⁶⁷.

Dans les *Ruralia commoda* de Pietro de' Crescenzi :

Fraxinus est arbor satis magna, quae in pinguibus et humidis nemoribus delectatur. Eius lignum satis igni competit et est optimum pro circulis vegetum et tinarum et scalis turrium. Item aedificiis competit exsiccata, non viridis, dum tamen terram non contingat, quia statim humore corrumpitur. Eius etiam silva de tertio in tertium vel quartum annum incisa optimas pro vineis profert perticas. Plinius autem dicit, quod folia fraxini sunt utilia contra venenum. Nam suco expresso potui dato contra serpentes summe auxiliatur, tantaque ei vis est contra serpentes, ut eius umbram vespertinam vel matutinam non attingant. Et si inter ignem et fraxini folia ponitur serpens, in ignem potius quam in fraxinum fugiet. Et eius cortices et folia ventrem stringunt et vomitum ex defectu virtutis contentivae factum, si cum aqua pluviali et aceto coquantur et super stomachum apponantur. Et est arbor calida et sicca in secundo gradu, ut dicit Platearius²⁶⁸.

Et enfin, dans le *Tractatus de herbis* :

Fraxinus frigidus est et siccus in secundo gradu. Arbor est, cuius cortex et semen et viscositas quemadmodum et fungi superexcreverunt usui competunt medicine. Contra fluxum ventris, lenteriam, dissenteriam, precedente purgatione, fiat fomentum ex aqua pluviali decoctionis corticis vel fungi. Pulvis etiam ipsius cum aqua pluviali valet. Contra vomitum ex debilitate virtutis contentive vel humorum acumine cortices vel fungi in aceto bulliant, et spongia intincta super stomachum ponatur. Contra dolorem et duritiem splenis vinum vel aqua decoctionis corticis fraxani potui utetur, sine dubio liberat. Si probare

²⁶⁶ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 62, p. 94-95.

²⁶⁷ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 20.

²⁶⁸ PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. v, chap. 34, p. 179-180.

*volueris, da porco ad comedendum per triduum, postea occide porco et non inveniebis eum splen. Ad libidinem incitandum semen eius quod dicitur lingue avis abiectis corticibus ponitur in electuariis ad coitum incitandum, et maxime in diaseterion. Etiam per se comestum multum adiuvat*²⁶⁹.

	Barthélemy l'Anglais	Thomas de Cantimpré	Pierre de Crescens	Tractatus de herbis
A. Nom de la plante	<i>Fraxinus</i> . Ouvre le chapitre.	<i>Fraxinus</i> . Ouvre le chapitre.	<i>Fraxinus</i> . Ouvre le chapitre.	<i>Fraxinus</i> . Ouvre le chapitre.
B. Catégorie de la plante	<i>Arbor</i> : suit immédiatement le nom de la plante.	<i>Arbor</i> : suit immédiatement le nom de la plante.	<i>Arbor</i> : suit immédiatement le nom de la plante.	<i>Arbor</i> : ouvre la deuxième phrase du chapitre.
C. Description morphologique	Oui : arbre de haute taille, très droit, ressemble au cèdre par certains aspects. Distingue deux espèces qui se différencient par leur aspect.	Non.	Oui : arbre de haute taille.	Non.
D. Culture et habitat	Oui : zones de montagne.	Oui : zones de montagne.	Oui : pousse dans les zones de bois humides.	Non.
E. Usages médicaux	Oui : contre les morsures venimeuses, contre les flux de ventre et les vomissements.	Oui : pour cicatriser les plaies, pour ressouder les fractures, contre la gale et les pustules.	Oui : contre les morsures venimeuses, contre les flux de ventre et les vomissements.	Oui : Constitue l'essentiel du chapitre. Contre les flux de ventre et les vomissements, contre les douleurs de la rate. Propriétés aphrodisiaques.
F. Autres usages	Oui : utilisation du bois pour la fabrication de lances (citation d'Ovide). Permet de faire fuir les serpents.	Non.	Oui : utilisations variées du bois (tonneaux, cerceaux, échelas pour les vignes...). Permet de faire fuir les serpents.	Non.

Tableau 2. Répartition des éléments de description du *fraxinus* dans quatre textes : tableau synthétique

Davantage que le cas de la fraxinelle, l'exemple du frêne montre les spécificités de chaque texte, qui ne relèvent pas du même champ des connaissances. Seuls les textes de Barthélemy l'Anglais et de Pietro de' Crescenzi comportent des éléments de description morphologique. Le *Tractatus de herbis* se consacre presque tout entier aux propriétés médicales qu'on peut tirer des produits du frêne. Dans l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais,

²⁶⁹ PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 181, p. 439.

au contraire, le contenu médical est renvoyé à l'extrême fin du chapitre – les éléments en sont néanmoins assez comparables à ceux qu'on trouve dans le *Tractatus de herbis*. Chez Thomas de Cantimpré en revanche, une autre source – non identifiée – semble avoir été convoquée pour décrire les propriétés médicales de l'arbre et de ses produits. Barthélemy l'Anglais est le seul à convoquer le texte poétique d'Ovide pour donner du poids à son propos concernant les usages faits du bois de frêne, utile à la construction des lances.

L'approche d'une même espèce peut donc varier en fonction de la nature des textes qui la traitent, indice de la liberté que les compilateurs mettent au service de leur entreprise d'ordonnement des connaissances. Le modèle de l'herbier constitue une trame textuelle commune à ces ouvrages, qu'il est possible de réunir sous ce critère principal. Avec la mise en place d'un tel corpus, nous avons fait le choix de laisser de côté des textes qui appartiennent aux mêmes typologies mais qui ne comportent pas de listes de plantes. Un grand nombre d'ouvrages médicaux de la même période évoquent les vertus des simples d'origine végétale, mais sont plutôt ordonnés en fonction des types de maladies et de remèdes, en passant en revue les différentes affections qui peuvent toucher le corps humain. Le *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienna établit ainsi la liste des différentes actions à effectuer pour conserver le corps en bonne santé. L'auteur y consacre bien un livre aux vertus des simples²⁷⁰ mais les plantes y sont d'emblée envisagées sous l'angle de leurs produits et du rôle qu'ils peuvent jouer dans un régime de santé²⁷¹. De même, d'autres textes à caractère encyclopédique, tels que le *De floribus rerum naturalium* d'Arnold de Saxe²⁷², ne dédient pas de livres entiers à énumérer les végétaux en consacrant à chaque espèce une notice.

²⁷⁰ *Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienna, texte français du XIII^e siècle publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque de l'Arsenal*, éd. Louis LANDOUZY et ROGER PEPIN, Paris, Champion, 1911, p. 111-190.

²⁷¹ « De tous fruits. » *Ibid.*, p. 144-160.

²⁷² Isabelle DRAELANTS, « Une mise au point sur les œuvres d'Arnoldus Saxo I », *Bulletin de philosophie médiévale*, 34, 1992, p. 163-180.

Ces textes, qu'ils émanent de frères mendiants ou de médecins d'écoles urbaines, qu'ils prennent la forme de compilations encyclopédiques ou d'ouvrages de pharmacopée, qu'ils aient pour ambition de participer à la construction d'un discours moral, de guider la main de l'herboriste dans sa cueillette ou de venir en aide au propriétaire d'un grand domaine terrien, qu'ils soient manuscrits ou imprimés, contiennent et diffusent tous des connaissances sur le monde végétal, et plus précisément sur les différentes espèces de plantes. S'ils ne constituent pas un corpus perçu comme cohérent au cours de la période et s'ils ne sont pas placés sous l'égide d'une discipline bien identifiée, à la différence des corpus médicaux ou mathématiques par exemple, les points communs qu'ils présentent justifient qu'on les réunisse pour envisager une approche de la botanique médiévale. C'est par l'analyse de leurs similitudes et de leurs divergences que leur étude prend tout son sens et peut permettre de révéler un intérêt pour les végétaux en eux-mêmes de la part des auteurs médiévaux.

Ce bref aperçu des voix plurielles de la botanique médiévale ne saurait être complet sans une réflexion sur la manière dont ces textes sont copiés, illustrés, lus et diffusés.

Chapitre 3. Copier, illustrer, lire et diffuser les textes botaniques.

« Dans le langage des botanistes, [l’herbier est] une collection de plantes desséchées et mises entre des feuilles de papier²⁷³ ». La notion d’herbier convoque en effet à l’esprit d’un lecteur contemporain la présence de plantes sèches. Si des herbiers secs ont été réalisés au cours du Moyen Âge, ceux-ci ne nous sont pas parvenus – l’un des plus anciens *hortus siccus* conservé en France étant celui constitué en 1558 par Jehan Girault, étudiant en médecine²⁷⁴. À défaut de spécimens, l’herbier médiéval se fonde principalement sur le contenu textuel, sous la forme de notices de plantes, telles que nous les avons présentées, mais peut également avoir recours à l’iconographie. Au cours de la période médiévale, les enluminures, puis les gravures, qui ornent certains textes botaniques, ont pour objectif d’accompagner étroitement un texte sans lequel elles ne peuvent se concevoir, mais développent également des stratégies propres à l’image scientifique pour donner à voir et à lire le monde végétal. Envisager ces images, longtemps étudiées avant tout par des historiens de l’art, sous l’angle de l’histoire des sciences, permet d’apporter à leur étude des éclairages nouveaux. Quand les textes botaniques ne sont pas enluminés, des méthodes de mises en page propres aux manuscrits scientifiques se mettent en place pour en faciliter la lecture. Les textes de notre corpus s’offrent en effet à un lectorat varié, au cours de la période médiévale et au-delà. L’herbier, en tant qu’ouvrage reposant essentiellement sur le lien qu’entretiennent texte et image, demeure en effet tout au long de la période moderne un outil privilégié du développement de la science botanique ainsi qu’un « objet de la culture matérielle et visuelle²⁷⁵ ». S’interroger sur les conditions matérielles de la production et de la diffusion de ces textes et de ces images ouvre des perspectives sur le statut et la réception des savoirs sur les plantes.

²⁷³ Romaric PIERREL et Jean-Pierre REDURON (dir.), *Les herbiers : un outil d’avenir, tradition et modernité. Actes du colloque de Lyon, 20-22 novembre 2002*, Villers-lès-Nancy, Association française pour la conservation des espèces végétales, 2004, p. 3.

²⁷⁴ Cet herbier est actuellement conservé au Muséum national d’histoire naturelle. Voir : <https://www.mnhn.fr/fr/herbier-jehan-girault> (consulté le 19 décembre 2022).

²⁷⁵ Tassanee ALLEAU, « L’herbier : un instrument du contrôle de la nature (xvi^e-xviii^e siècle) », Encyclopédie d’histoire numérique de l’Europe, accessible en ligne : <https://ehne.fr/fr/node/21491> (consulté le 8 mars 2023.)

1. Les enjeux de l'iconographie botanique.

« Le merveilleux manuscrit de la Bibliothèque Saint-Marc de Venise, à partir duquel ce dessin a été copié, contient à ma connaissance les premières illustrations botaniques dotées d'une certaine précision²⁷⁶. » C'est en ces termes que John Ruskin s'extasie devant l'herbier de Benedetto Rinio²⁷⁷, un manuscrit du début du xv^e siècle, dont il fait copier une enluminure – la représentation de l'alchémille – à ses élèves, alors qu'il était professeur à Oxford. Si tous les textes botaniques médiévaux sont loin d'être dotés d'images, les ouvrages illustrés sont sans doute ceux qui ont le plus fait l'objet d'une attention au cours des siècles suivants et qui ont été le mieux conservés. Dans les herbiers enluminés, l'image accompagne le texte, sans lequel elle ne se conçoit pas, et participe ainsi à la construction du discours sur les plantes. Il est essentiel d'y avoir recours dans cette étude, en appui ou en complément de l'analyse des textes. Nous faisons donc le choix de ne pas traiter l'iconographie des herbiers et la manière dont elle participe à l'élaboration des savoirs sur les plantes dans une partie séparée : il s'agit bien plutôt de montrer comment ces images du monde végétal confirment certaines stratégies du discours botanique, comment elles l'approfondissent parfois, ou au contraire de quelle façon elles peuvent produire un discours qui leur est propre et transmettre des savoirs qui échappent aux textes. Il importe cependant au préalable de replacer ces images dans le contexte de leur production afin de pleinement les comprendre, d'en dresser une brève typologie et de présenter quelques-uns des débats historiographiques qu'elles ont pu susciter²⁷⁸.

1.1 Typologie des illustrations

Les images qui viennent illustrer les différents textes de notre corpus nous donnent à voir, à la semblance de ces derniers, des similitudes et des divergences. D'un ouvrage à l'autre, elles appartiennent à des typologies bien différentes et ne peuvent pas toutes être exploitées de la même façon. Examiner ces différents types d'illustrations et leurs conditions de

²⁷⁶ John RUSKIN, *The Ruskin art collection at Oxford. Catalogue, notes and instructions*, Londres, G. Allen, 1906, t. XXI (Library Edition, The works of John Ruskin), p. 142-143. Nous traduisons.

²⁷⁷ Venise, Biblioteca Marciana, Cod. Lat. VI. 59.

²⁷⁸ Pour plus de détails sur l'iconographie botanique, voir la bibliographie, section 2.7 « Peindre l'arbre : l'iconographie botanique ».

production et de diffusion permet d'envisager de quelle manière il est possible d'y avoir recours dans notre étude.

a. Illustrer les encyclopédies : une image du monde végétal

Les programmes iconographiques des encyclopédies, tout d'abord, obéissent à une logique qui leur est bien propre. Les compilations encyclopédiques ont fait l'objet d'une fréquente diffusion manuscrite sans être enluminées²⁷⁹. Les traductions en langue vernaculaire sont plus souvent illustrées que les textes latins, étant destinées en premier lieu à un lectorat de nobles lettrés. Le *Livre des propriétés des choses* de Corbechon bénéficie ainsi communément d'illustrations²⁸⁰. Il s'agit le plus souvent de grandes enluminures frontispices qui ornent le début de chaque livre dans certains manuscrits²⁸¹, tandis que dans d'autres, des enluminures plus petites sont placées au-dessus d'une colonne de texte. Ces manuscrits sont produits dans diverses régions, leur style varie donc d'un commanditaire ou d'un atelier à l'autre. Les laïcs lettrés qui en effectuent les commandes peuvent s'adresser à des enlumineurs de renom. La décoration d'un manuscrit conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève²⁸² a ainsi été réalisée par le Maître du Policratique de Charles V, à destination de Louis d'Orléans, tandis que le manuscrit Français 9140 de la BnF est enluminé par Evrard d'Espinques, et porte les armes de Jean du Mas, seigneur de l'Isle. D'autres ouvrages relèvent d'une production plus modeste, réalisée dans l'un ou l'autre des nombreux ateliers parisiens qui fleurissent aux XIV^e et XV^e siècles.

Dans une logique similaire, les manuscrits du XV^e siècle du *Livre des ruraux prouffitz du labour des champs* sont fréquemment enluminés. Perrine Mane recense ainsi 26 manuscrits comportant des illustrations²⁸³. Quatre de ces manuscrits ne contiennent que des initiales

²⁷⁹ À notre connaissance, les manuscrits du *De naturis rerum* d'Alexandre Neckham ne sont pas enluminés. Le *Speculum naturale* n'est que très rarement illustré : Perrine Mane évoque un ouvrage produit à Cambrai dans les années 1250, qui décore chaque livre d'une petite initiale (Cf. MANE, P., *Le travail à la campagne*, 2006, p. 58.) De même, dans certains manuscrits du *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré, de petites enluminures agrémentent le début de chaque livre (voir notamment les manuscrits Paris, BnF, Latin 523A et Vatican, Bibl. Apost. Pal. Lat. 1066.)

²⁸⁰ Voir État des sources, section 3. « Sources iconographiques ».

²⁸¹ Paris, BnF, Français 218 ou 22532 par exemple (dans ce dernier, l'enluminure frontispice du livre XVII n'est pas réalisée).

²⁸² Paris, BSG, Ms. 1028.

²⁸³ Perrine MANE, *Le travail à la campagne*, op. cit., p. 52. Voir aussi à ce sujet : Perrine MANE, « L'iconographie des manuscrits du *Traité d'agriculture* de Pier' de Crescenzi », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, 97-n° 2, 1985, p. 727-818.

historiées ou de petites enluminures. En revanche, un grand nombre de manuscrits du xv^e siècle sont décorés d'enluminures frontispices pour chacun des livres de l'ouvrage, comparables à celles illustrant le *Livre des propriétés des choses*. Pour le livre V, consacré aux arbres, c'est souvent une scène de cueillette qui est représentée, comme dans le manuscrit de Chantilly²⁸⁴. Il est également courant que l'enluminure donne à voir le maître du domaine s'entretenant avec un deuxième personnage, souvent un paysan, dans son jardin planté d'arbres. Ces enluminures frontispices renseignent donc sur l'image du monde végétal dans son ensemble, du verger hospitalier à la forêt qui se déploie loin des hommes.



Figure 1. Jean Corbechon, *Le Livre des propriétés des choses*. Frontispice du livre XVII.
Chantilly, Bibl. du château, Ms. 339, f. 223v.

²⁸⁴ Chantilly, Bibliothèque du château, Ms. 340, f. 106.



Figure 2. Pierre de Crescens, *Le livre des ruraux prouffitz du labour des champs*. Frontispice du livre V. Londres, BL, Ms. Royal 14 E VI, f. 110.

b. Les illustrations d'herbiers : des images pour des espèces

Bien différentes sont les illustrations des herbiers, qui ont l'ambition de mettre en image l'ensemble des simples que les textes décrivent. Nous ne conservons pas de version enluminée des premiers manuscrits du *Circa instans*. En revanche, le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines* ont été fréquemment illustrés. Dans ces manuscrits, chaque plante bénéficie d'une illustration : les figures sont insérées dans les colonnes de texte et permettent au regard d'embrasser à la fois texte et dessin. La plante est figurée à plat, les racines sont la plupart du temps apparentes. La grande tradition des herbiers enluminés des derniers siècles du Moyen Âge dérive d'un manuscrit considéré comme le premier *Tractatus de herbis* illustré : il s'agit du manuscrit Egerton 747, réalisé entre 1280 et 1310, et dont est issue l'iconographie des manuscrits du *Tractatus de herbis* et du *Livre des simples médecines* réalisés aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles.



Figure 3. Laurier et pistachier lentisque. *Livre des simples médecines*. Londres, BL, MS Egerton 747, f. 54.

Certains herbiers enluminés du xv^e siècle relèvent en outre d'une autre tradition textuelle : nous pouvons citer le célèbre herbier de Francesco Carrara²⁸⁵, qui contient une traduction italienne du texte de Sérapion le Jeune, ou encore l'herbier de Benedetto Rinio²⁸⁶, exécuté au début du xv^e siècle, dont le texte fut compilé entre 1415 et 1450 par le médecin Niccolò Rocabonnella et qui s'inspire en grande partie du précédent pour l'iconographie. Ces herbiers qui fleurissent en grand nombre à partir de la fin du xiv^e siècle nous fournissent un corpus iconographique précieux, puisque leurs illustrations, en écho au texte qu'elles accompagnent, ont une vocation systématique de description de l'ensemble des végétaux.

Enfin, certains manuscrits présentent des cycles iconographiques à la croisée de plusieurs de ces traditions. En effet, des encyclopédies peuvent être illustrées de façon plus systématique par de petites enluminures ouvrant chaque chapitre, le rapprochant des

²⁸⁵ British Library, Ms. Egerton 2020

²⁸⁶ Venise, Biblioteca Marciana, Lat. VI. 59. 2548

programmes iconographiques propres aux herbiers de matière médicale. Ce type d'enluminure apparaît dans un manuscrit de l'encyclopédie de Thomas de Cantimpré conservé à Valenciennes²⁸⁷ : il s'agit de l'un des seuls manuscrits encyclopédiques du XIII^e siècle à comporter des enluminures venant illustrer précisément le contenu. Ce manuscrit assez précoce dans la tradition textuelle du *Liber de natura rerum* dote d'une miniature chacun des chapitres de l'encyclopédie : c'est donc un total de 669 illustrations, dont la plupart sont de petites enluminures insérées contre la justification droite de la colonne de texte. Des notes en français sont présentes en marge, laissées par le copiste pour orienter le travail de l'enlumineur. Il s'agit parfois de précisions sur l'illustration à effectuer, parfois uniquement du nom de l'arbre en vernaculaire (le copiste supposant peut-être que l'enlumineur n'a guère besoin de conseils pour représenter des végétaux bien connus, comme le peuplier). Ces annotations établissent un lien direct entre le contenu textuel, que les notes reprennent la plupart du temps, et la représentation figurée.



Figure 4. Peuplier. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Valenciennes, BM, 0320 (304), f. 154v.

L'enluminure se fait elle aussi miroir du monde en donnant à voir l'ensemble des espèces créées. Un exemplaire plus tardif, qu'on peut dater du XIV^e siècle, contenant le texte du *Liber de natura rerum*²⁸⁸, présente des choix similaires, bien que son iconographie relève

²⁸⁷ Valenciennes, BM, Ms. 320. Ce manuscrit a fait l'objet d'une thèse à l'université de Pittsburgh que nous n'avons malheureusement pas pu consulter : Deborah Ann GATEWOOD, « Illustrating a Thirteenth-century Natural History Encyclopedia: The Pictorial Tradition of Thomas of Cantimpré's *De Natura Rerum* and Valenciennes Municipal Library Manuscript 320 » Thesis, University of Pittsburgh, Pittsburgh, 2000.

²⁸⁸ Londres, Kew Garden Libraries, PRE-LINN-B, 225132-1001. Ce manuscrit avait été identifié dans les catalogues comme contenant le texte de l'*Hortus sanitatis*. Nous n'avons pas pu consacrer beaucoup de temps à son

d'une tradition toute autre. Les plantes y sont figurées à la plume, en dessins de petit format insérés dans les colonnes de texte. Aucun de ces dessins n'est mis en couleur – contrairement à la représentation des animaux aux livres suivants du même manuscrit.

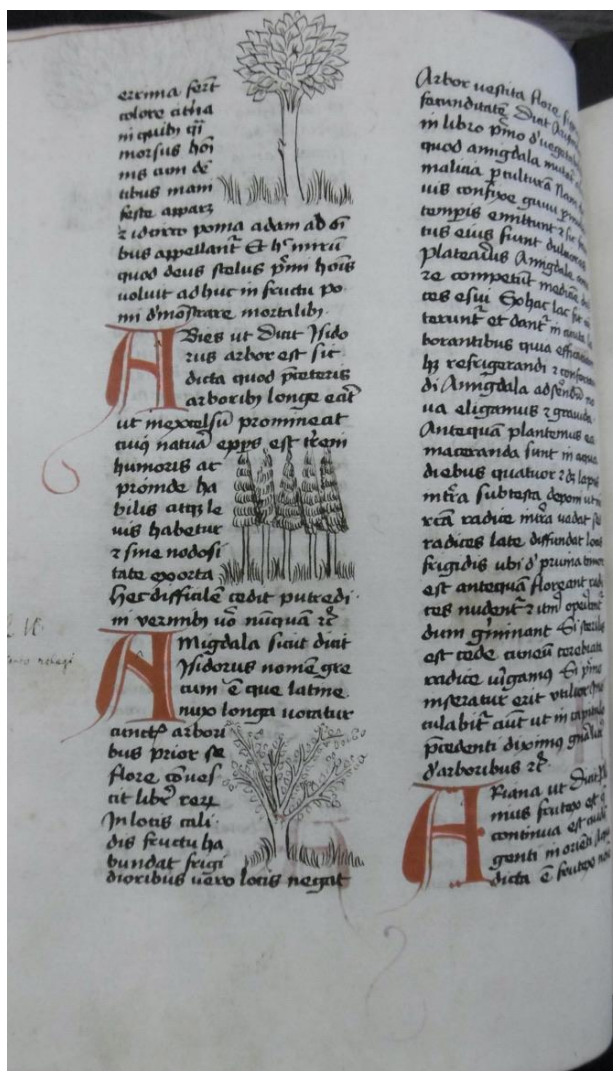


Figure 5. Sapin et amandier. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Londres, Kew Garden Libraries, PRE-LINN-B, 225132-1001, p. 46.

Le *Liber de natura rerum* n'est pas la seule encyclopédie à avoir reçu un tel traitement : l'œuvre de Barthélemy l'Anglais est également illustrée au moyen de petites enluminures, dans un manuscrit²⁸⁹ cependant bien plus tardif que celui de Valenciennes, puisqu'il date du

étude : néanmoins, il apparaît qu'il s'agirait plutôt du texte incomplet du *Liber de natura rerum*. Nous remercions Fiona Ainsworth de nous en avoir permis la consultation.

²⁸⁹ Paris, BnF, Français 22532. Pour une étude récente de ce manuscrit, voir Baudouin VAN DEN ABEELE, « Illustrer le Livre des propriétés des choses de Jean Corbechon : quelques accents particuliers », in Joëlle Ducos (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, H. Champion, 2014, p. 141-150.

xv^e siècle. Il s'agit d'un luxueux *codex* de grand format²⁹⁰. Plus d'un millier de petites miniatures y ornent l'intégralité des chapitres du *Livre des propriétés des choses*. Ce manuscrit appartenait à un couple de nobles bretons, Tanguy IV du Chastel et Jeanne Raguenele de Malestroit²⁹¹. Comme le relève Baudouin Van den Abeele, sur la douzaine de manuscrits ayant appartenu à Tanguy du Chastel dont nous avons connaissance, se trouvent trois compilations encyclopédiques en langue française : un *Livre du Trésor* de Brunetto Latini, un *Miroir Historiale* de Vincent de Beauvais, ainsi que notre manuscrit du *Livre des propriétés des choses*. Les enluminures qui ornent ce dernier n'ont jamais fait l'objet d'une étude très détaillée : il est donc difficile de savoir si elles sont l'œuvre d'un ou de plusieurs miniaturistes et quelles furent les inspirations de ces artistes. Comme la plupart des *Livres des propriétés des choses* illustrés, le manuscrit est doté de grandes enluminures au frontispice de chaque livre : plusieurs d'entre elles n'ont cependant pas été réalisées. L'originalité du manuscrit réside surtout dans les nombreuses petites enluminures qui viennent illustrer chaque chapitre, insérées dans les colonnes de texte. L'étude de l'iconographie du livre XVII montre qu'il est possible que l'enlumineur ait eu pour modèle un exemplaire du *Livre des simples médecines*. La représentation de nombreuses plantes se rapproche bien de celle des herbiers de matière médicale. Cela vaut notamment pour les herbes, telles que l'aloès.

²⁹⁰ 420 x 300 mm, 344 f.

²⁹¹ Le manuscrit porte en effet leurs armes. Voir Max PRINET, « Un manuscrit du “ Livre des propriétés des choses”, xv^e siècle », dans *Procès-verbaux et mémoires du congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles*, Paris, Jouve, 1925, p. 5-10, et R. CLAERR, R., « Un couple de bibliophiles bretons du xv^e siècle : Tanguy (IV) du Chastel et Jeanne Raguenele de Malestroit », dans *Le Trémazan des Du Chastel : du château fort à la ruine. Actes du colloque de Brest, 10,11, 12 juin 2004*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2006, p. 170-187.



Figure 6. Aloès. Jean Corbechon, *Le Livre des propriétés des choses*. Paris, BnF, Français 22532, f. 242v.



Figure 7. Aloès. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, NAF 6593, f. 25v.

Les arbres semblent en revanche issus de modèles légèrement différents : en effet, certaines espèces, telles que l'ébène, ne figurent pas dans les herbiers et ne bénéficient pas non plus de représentations fréquentes dans d'autres types d'ouvrages. L'enlumineur n'a donc pas pu tirer son inspiration d'images préexistantes. La couleur sombre du tronc de l'arbre fournissant le bois d'ébène s'appuie peut-être sur le texte, mais dans d'autres enluminures, les représentations s'attachent surtout à donner l'image d'un arbre générique, sans insister particulièrement sur des particularités morphologiques précises.



Figure 8. Ébène. Jean Corbechon, *Le Livre des propriétés des choses*. Paris, BnF, Français 22532, f. 251.

Les *Tacuina sanitatis* enluminés constituent enfin un corpus à la croisée de plusieurs traditions iconographiques. Les premières versions latines traduites au XIII^e siècle du *Taqwīm*

al-Sihha d'Ibn Butlân demeurent assez proches du texte arabe. Au XIV^e et au XV^e siècle, ce texte est diffusé dans de prestigieux manuscrits richement enluminés. Le contenu en est alors le plus souvent radicalement simplifié par rapport à la version primitive, l'enseignement d'Ibn Butlân n'étant plus exposé en tableaux mais en quelques lignes. Les produits des plantes sont énumérés et chaque chapitre accorde une attention particulière à leurs vertus dans la pharmacopée et la diététique. Les plus anciennes versions latines du *Tacuinum* qui nous sont parvenues ne sont guère illustrées ; quand c'est le cas, il s'agit d'enluminures ornementales²⁹², mais jamais de figures représentant des plantes. C'est une production radicalement différente qui s'épanouit en Italie du Nord au XIV^e siècle et fonde la tradition iconographique des *Tacuina* enluminés. Chaque chapitre est illustré par une grande enluminure qui occupe les deux tiers de la page environ : le texte est réduit à une portion congrue et s'efface derrière des scènes qui dépeignent des personnages – souvent des seigneurs et des dames – affairés à la cueillette des fruits et autres plantes.

²⁹² Un manuscrit produit au début du XIV^e siècle (Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Ms. Plut. 18. 7.) possède des bordures enluminées et une grande image frontispice représentant des savants. Cathleen S. HOENIGER, « The illuminated Tacuinum sanitatis manuscripts from northern Italy ca. 1380-1400: sources, patrons, and the creation of a new pictorial genre », in Jean Ann GIVENS, Karen M. REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing Medieval Medicine and Natural History, 1200-1550.*, op. cit., p. 54.



Figure 9. Pommes douces. *Tacuinum sanitatis*.
Paris, BnF, Latin 9333, f. 5v.

Trois des manuscrits enluminés du *Tacuinum* peuvent être associés au patronage du duc de Milan Jean Galéas Visconti, collectionneur de renom à qui la bibliothèque des Visconti doit beaucoup²⁹³. Il s'agit des manuscrits suivants : Paris, BnF, NAL 1673 ; Vienne, ONB, Cod. Vindob. Ser. N. 2644 ; Rome, Biblioteca Casanatense, Ms. 4182. Ces décors furent réalisés par l'artiste Giovannino dei Grassi²⁹⁴. Le *Tacuinum* de Paris est sans doute celui qui fut réalisé le plus tôt et qui illustre à de nombreux égards le caractère encore expérimental de ce cycle

²⁹³ Jean Ann GIVENS, Karen M. REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing Medieval Medicine and Natural History, 1200-1550.*, op. cit., p. 57-58. La bibliothèque des Visconti reflète plus largement un goût affirmé pour la médecine, d'Ibn Butlan à Constantin l'Africain, en passant par les traductions latines d'Avicenne ou de Sérapion par Gérard de Crémone. Voir E. PELLEGRIN, *La bibliothèque des Visconti et des Sforza*, Paris, CNRS, 1955.

²⁹⁴ Sur cet artiste, voir notamment Vera SEGRE RUTZ, « L'Historia plantarum e la bottega di Giovannino e Salomone de Grassi », dans *Historia plantarum: [Ms. 459, Biblioteca Casanatense]*, Modène, F. C. Panini, 2004, p. 69-122

iconographique. À ces trois manuscrits peut s'ajouter un quatrième *Tacuinum* italien, actuellement conservé à Liège²⁹⁵ et qui provient plutôt de l'ouest de la Vénétie²⁹⁶. Les différences avec le texte primitif du *Tacuinum* sont nombreuses : le nombre de notices traitées varie et est toujours très inférieur à celui du texte originel. Le *Tacuinum* dans sa première version comptait environ 280 rubriques, tandis que celui de Liège n'en a que 169, ceux de Paris et Vienne 205, celui de Rome 207²⁹⁷. Un manuscrit provient quant à lui plutôt de l'aire germanique. Il s'agit du *Tacuinum* de Grenade²⁹⁸, un manuscrit interpolé de nombreux passages de l'encyclopédie de Thomas de Cantimpré – ce qui suggère, une fois de plus, les usages communs faits de textes d'histoire naturelle de types différents. Les livres X à XII du *Liber de natura rerum*, concernant les plantes, y constituent ainsi une suite naturelle au *Tacuinum sanitatis*. Comme dans les manuscrits précédemment évoqués, chaque végétal est illustré par une grande miniature : l'enlumineur est sans doute Martin Opifex, et le manuscrit fut réalisé dans le sud de l'Allemagne, autour des années 1440-1445. Le cycle iconographique des *Tacuina* illustre bien la perméabilité entre les différents types de production qui composent le savoir naturel médiéval. Si les illustrations prennent la forme de scènes de genre, Giovannino dei Grassi a sans conteste puisé dans le répertoire des herbiers pour les représentations des plantes : il avait probablement à sa disposition le *Tractatus de herbis* remanié par Manfredus de Monte Imperiali²⁹⁹. Les plantes représentées au centre de la composition ne sont pas sans rappeler ces enluminures. L'atelier de Giovannino a également réalisé le monumental ouvrage connu sous le titre d'*Historia plantarum*³⁰⁰ : le texte s'inspire du *Tractatus* de Manfred, plus de 650 illustrations y figurent, et leur parenté avec les *Tacuina* enluminés et avec les herbiers de matière médicale est manifeste. Les arbres y occupent de pleines pages, leur tronc s'élançant entre deux colonnes de texte.

Les illustrations des textes de notre corpus sont donc de types et de compositions très variés. Celles des herbiers de matière médicale sont particulièrement riches d'enseignement pour une étude sur les savoirs botaniques de la période. À travers leur ambition d'exhaustivité,

²⁹⁵ Liège, Bibliothèque universitaire, Ms 1041.

²⁹⁶ Cette hypothèse est due à des variantes lexicales : Vera SEGRE RUTZ, « L'istoria plantarum », op. cit., p. 128.

²⁹⁷ Carmélia OPSOMER, *L'art de vivre en santé : images et recettes du Moyen Âge : le Tacuinum Sanitatis (manuscrit 1041) de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Alleur, Éd. du Perron, 1991, p. 24.

²⁹⁸ Grenade, Biblioteca Universitaria, MS C.67.

²⁹⁹ Cathleen HOENIGER, « The illuminated Tacuinum sanitatis manuscripts », op. cit., p. 66.

³⁰⁰ Rome, Biblioteca Casanatense, Ms. 459.

des stratégies propres à l'iconographie scientifique se mettent en place pour décrire les plantes. Ces images plongent leurs racines dans une tradition iconographique séculaire : il faut pour les comprendre revenir aux modèles dont se sont inspirés des générations de copistes.

1.2 La tradition iconographique des illustrations d'herbiers

La tradition iconographique des illustrations d'herbiers trouve ses origines dans des ouvrages de l'Antiquité tardive et notamment chez Dioscoride. Les premiers manuscrits contenant le *De materia medica* n'étaient sans doute pas illustrés. Cependant, l'un des plus anciens exemplaires qui nous soient parvenus, le codex de Juliana Anicia³⁰¹, réalisé au début du VI^e siècle pour cette princesse byzantine, comporte plus de quatre cents illustrations, sans doute copiées d'après des modèles de tradition hellénistique³⁰². Au cours des périodes carolingiennes et romanes, d'autres herbiers se voient parés d'illustrations nombreuses : le cycle iconographique de l'herbier du pseudo Apulée en est un exemple³⁰³. La grande tradition des herbiers enluminés des derniers siècles du Moyen Âge découle ensuite d'un manuscrit considéré comme le premier *Tractatus de herbis* illustré : il s'agit du manuscrit Egerton 747, conservé à la British Library, réalisé entre 1280 et 1310, et dont est issue l'iconographie des manuscrits du *Tractatus de herbis* et du *Livre des simples médecines* réalisés aux XIV^e et XV^e siècles³⁰⁴. En 1974, Felix Andreas Baumann publie une étude³⁰⁵ où il réaffirme le rôle fondateur de l'Egerton 747 et tente des regroupements raisonnés entre les différentes versions enluminées du *Tractatus de herbis* et du *Livre des simples médecines* selon leur plus ou moins grande fidélité à ce manuscrit source. Les manuscrits sont tout d'abord répartis en deux groupes, suivant leurs origines géographiques : ces ouvrages sont issus de zones variées, connues pour leur riche production dans le domaine de l'enluminure. Le premier groupe

³⁰¹ Vienne, ONB, ms. Med grec 1. Pour de plus amples détails concernant Dioscoride et le codex de Vienne, nous renvoyons au volume de commentaire du fac-similé de ce manuscrit édité par Otto MAZAL : *Der Wiener Dioskurides: Codex medicus Graecus 1 der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck u. Verlagsanstalt, 1998.

³⁰² Il a longtemps été affirmé que les illustrations de Vienne auraient été copiées de l'herbier de Crateuas. Cette filiation pose cependant question : voir Minta COLLINS, *Medieval Herbals*, op. cit., p. 48-50.

³⁰³ Minta COLLINS, *Medieval herbals*, op. cit., p. 165.

³⁰⁴ Nous renvoyons à notre état des sources pour une liste détaillée des manuscrits enluminés du corpus.

³⁰⁵ Felix Andreas BAUMANN, *Das Erbario Carrarese und die Bildtradition des Tractatus de herbis : ein Beitrag zur Geschichte der Pflanzendarstellung im Übergang von Spätmittelalter zur Frührenaissance*, Berne, Benteli, 1975.

recense les manuscrits issus du nord de l'Italie, dont deux manuscrits du *Tractatus*³⁰⁶, ainsi que les herbiers connus sous les titres d'*Historia plantarum*³⁰⁷ et de *Lexicon plantarum*³⁰⁸, et un dernier herbier actuellement conservé à New-York³⁰⁹. Dans le second groupe, qui recense les manuscrits d'origine française, Baumann range notamment les manuscrits suivants, provenant d'ateliers du Nord : Florence, Pal. 586 ; Modène, Biblioteca Estense, Latin 993 et 28. Ce même groupe comprend trois divisions qui classent les nombreux manuscrits du *Livre des simples médecines* produits tout au long du xv^e siècle. Le premier groupe comprend les manuscrits Paris, BnF, Français 9137, 12319 et 12321 ; Berlin, Hamilton 407. Le second groupe recense les manuscrits Paris, BnF, Français 1307 et 1309-1312, Modène, Biblioteca Estense, Ms. 28. Quant au troisième groupe défini par Baumann, il réunit les manuscrits Paris, BnF, Arsenal 2888, Français 12320 et Français 19081 ainsi que Copenhague, Königliche Bibliothek, Ms. 227 et Dijon, BM, Ms. 391. Ces groupes sont définis selon la proximité de leur iconographie avec celle du manuscrit Egerton 747 : le groupe 3 rassemble les manuscrits qui en sont les plus proches. Le groupe 1 en dépend également à de nombreux égards. Le deuxième groupe prend en revanche une certaine distance avec ce modèle. L'appartenance de certains manuscrits à ces regroupements pose problème et Baumann ne se prononce pas de manière définitive sur les cycles iconographiques de manuscrits tels que le Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. IV. 1024 ou Paris, BnF, Français 12322. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'édition du fac-similé de ce dernier manuscrit que François Avril reprend et développe les catégories exposées par Baumann³¹⁰. L'historien est plutôt partisan d'un regroupement binaire en fonction des origines géographiques des manuscrits, considérant que les manuscrits des groupes 1 et 3 de Baumann appartiennent à une seule et même famille. François Avril ajoute avec certitude au deuxième groupe le manuscrit qui fait l'objet de son étude, ainsi que celui qui lui a servi de modèle, conservé à la bibliothèque de Saint-Petersbourg³¹¹. Les manuscrits décrits dans ce deuxième groupe diffèrent à de nombreux

³⁰⁶ Londres, BL, Sloane Ms. 4016 et Paris, ENSBA, Masson 116.

³⁰⁷ Rome, Biblioteca Casanatense, Ms. 459.

³⁰⁸ Munich, Bibliothèque Universitaire, 604.

³⁰⁹ New-York, Pierpont Morgan Library, Ms. 873.

³¹⁰ François AVRIL, « Étude codicologique et artistique », dans *Le Livre des simples médecines : d'après le manuscrit français 12322 de la Bibliothèque nationale de Paris*, éd. G. MALANDIN, P. LIEUTAGHI et F. AVRIL, Paris, Ozalid et Textes cardinaux, 1986, p. 269.

³¹¹ Saint-Petersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, MS Fr F v VI.

égards du modèle dominant et se distinguent des précédents par une série de particularités dans leur iconographie.

Au-delà de ces répartitions par groupes, dès lors qu'on se penche sur les représentations d'une plante donnée dans ces différents manuscrits, les inflexions et points communs qui apparaissent d'une image à l'autre peuvent être riches d'enseignement. L'exemple du pin illustre les constantes de la représentation (figuration des racines à plat, du caractère ramifié de l'arbre, formes des pommes de pin), mais montre également les divergences qui s'observent d'un modèle à l'autre. Les manuscrits appartenant au groupe 1 de Baumann sont en effet les plus proches du modèle fourni par le manuscrit Egerton 747 : le tronc constitue un axe central, les branches sont réparties en opposition de part et d'autre de cet axe. Dans un manuscrit du groupe 2 en revanche, les branches sont réparties de façon alternée.



Figure 10. Représentation du pin dans le manuscrit source Egerton 747. *Tractatus de herbis*. Londres, BL, Egerton 747, f. 74v.



Figure 11. Représentation du pin dans un manuscrit appartenant au groupe 1 identifié par Baumann. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 12319, f. 248.



Figure 12. Représentation du pin dans un manuscrit appartenant au groupe 2 identifié par Baumann. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 1312, f. 4.



Figure 13. Représentation du pin dans un manuscrit appartenant au groupe 3 identifié par Baumann. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Arsenal 2888, f. 154v.

Certains manuscrits du *Livre des simples médecines* ne sont cependant pas traités dans l'étude de Felix Baumann et il faut attendre le travail de Carmélia Opsomer pour mieux

connaître des manuscrits tels que le *Codex Bruxellensis* dont elle édite un fac-similé³¹², ou les manuscrits conservés à Gand³¹³ et à Wolfenbüttel³¹⁴, dont elle fait mention dans le même ouvrage et que ses prédécesseurs n'évoquaient pas. Nous renvoyons également aux travaux plus récents de Minta Collins³¹⁵ qui s'intéresse à la tradition iconographique de l'herbier de manière plus large (en incluant la production de la science grecque et arabe) et s'arrête longuement sur le manuscrit Egerton 747 et ceux qui en dérivent³¹⁶. Ces groupements de manuscrits sont la preuve du succès du texte et de ses illustrations, à travers la copie d'un modèle qui fait foi : le respect de l'*auctoritas* conditionne le fonctionnement de la science médiévale.

Les illustrations des premiers herbiers imprimés s'inscrivent dans la continuité de ce modèle. Les premiers bois gravés botaniques, qui illustrent le *Buch der natur*, le *Der Gart*, l'*Herbarius latinus* ou l'*Hortus sanitatis* reprennent pleinement les codes des enluminures du *Tractatus de herbis*. Les plantes y sont toujours figurées à plat, les racines sont souvent apparentes, les attributs spécifiques à chaque espèce sont représentés de façon disproportionnée. La couleur est par ailleurs l'un des grands points de rupture entre enluminures et bois gravés. Certains des premiers herbiers imprimés sont coloriés à la main, mais ce n'est pas le plus fréquent. Cette mise en couleur a pu parfois intervenir plus tardivement, au cours des xvi^e ou xvii^e siècle. C'est une flore en noir et blanc qui se donne le plus souvent à voir dans les herbiers imprimés.

³¹² Carmélia OPSOMER, *Livre des simples médecines*, op. cit.

³¹³ Gand, Archives de l'Etat, Ms. IIIe varia 339.

³¹⁴ Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Ms. 84.10 Aug. 2°.

³¹⁵ Minta COLLINS, *Medieval Herbals*, op. cit.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 241-283.



Figure 14. Pin. JEAN DE CUBA, *Ortus sanitatis, traduit de latin en françois*, Paris, pour Antoine Vérard, 1499-1502. Paris, BnF, Arsenal, Arsenal, RESERVE FOL-S-547, f. 183.

La diffusion de la gravure sur bois prolonge donc pour quelques décennies encore l'existence des motifs médiévaux. Bien qu'il s'agisse d'une technique nouvelle, elle ne constitue pas une véritable « révolution³¹⁷ ». Une rupture plus nette dans l'iconographie botanique n'intervient qu'à partir des années 1530. Les ouvrages de Leonhardt Fuchs ou d'Otto Brunfels, qui font appel à des artistes pour représenter les plantes évoquées dans leurs textes, marquent en effet le début d'une pratique de l'observation directe dans les représentations scientifiques des plantes³¹⁸. À certains égards cependant, l'illustration botanique du XVI^e siècle obéit à des ressorts déjà à l'œuvre dans les images médiévales, nous

³¹⁷ « L'invention de l'imprimerie au cours du XV^e révolutionne la diffusion des connaissances et de nombreux herbiers imprimés remplacent les manuscrits. Ils contiennent les premières représentations de plantes d'après nature et distinguent aussi les plantes locales dont ils donnent le nom et une image. » Joëlle MAGNIN-GONZE, *Histoire de la botanique*, op. cit., 2009, p. 43.

³¹⁸ Luca ZUCCHI, « Brunfels e Fuchs : l'illustrazione botanica quale ritratto della singola pianta o immagine della specie », *Nuncius: Journal of the Material and Visual History of Science*, 18-2, 2003, p. 411-465.

le verrons. Il reviendrait partiellement à « mutiler l'iconographie médiévale que de ne pas la compléter par celle des premiers botanistes au sens plus moderne du genre : les auteurs des XVI^e et XVII^e siècles³¹⁹» – nous pourrions donc ponctuellement y avoir recours.

1.3 Images schématiques ou représentations naturalistes ? Le statut de l'iconographie botanique

a. « La peinture même est trompeuse. » Regards d'historiens et de botanistes sur la représentation des plantes

L'image comme source pour l'historien médiéviste n'a pas toujours bénéficié d'une grande faveur. Georges Duby a ainsi pu la juger « fort déficiente³²⁰ », tandis que Robert Delort lui reproche d'être « surpeuplée de procédés³²¹». Il s'agit ici de s'intéresser aux mécanismes propres à l'image scientifique. Celle-ci n'est pas le miroir fidèle d'une réalité matérielle de la vie des médiévaux, mais constitue bien en elle-même un « procédé » employé pour transmettre des connaissances. Le recours à l'image pour la diffusion des savoirs sur les plantes ne s'impose pourtant pas comme une évidence, auprès des botanistes eux-mêmes, et ce depuis les naturalistes de l'Antiquité. Pline l'Ancien s'arrête dans le livre XXV de l'*Historia naturalis* sur la pratique de l'illustration botanique, en citant les auteurs grecs qui en faisaient usage :

Crateuas, Denys et Métrodore ont usé d'une méthode très séduisante, mais qui ne fait guère que prouver la difficulté de la chose : ils ont en effet reproduit les plantes en couleur (*pinxere namque effigies herbarum*) et ont écrit au-dessous leurs effets³²².

³¹⁹ Georges COMET, « L'iconographie des "plantes nouvelles", ou une approche des débuts de la botanique moderne » dans *Campagnes médiévales : L'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, éd. Elisabeth Mornet, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 48.

³²⁰ « On ne peut pas attendre beaucoup de l'iconographie, d'ailleurs fort déficiente ; rien ne permet en effet de juger si telle image s'est souciee de reproduire le spectacle de la vie contemporaine ou si, s'inspirant de modèles d'ateliers, antiques ou exotiques, elle présente, sans aucun souci de réalisme, des formes purement symboliques et dépourvues de toute référence au quotidien. » Georges DUBY, *Guerriers et paysans : VII^e-XII^e siècles, premier essor de l'économie européenne*, Paris, Gallimard, 1973, p. 22.

³²¹ Robert DELORT, « Percevoir la nature au Moyen Âge : quelques réflexions. », in Elisabeth MORNET (dir.), *Campagnes médiévales : L'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 37-38.

³²² PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXV, 4, p. 28.

De fait, le cycle d'illustration du Dioscoride de Juliana Anicia, ainsi que d'autres herbiers de l'Antiquité tardive, s'inspire sans doute de l'iconographie de l'un de ces anciens herbiers. Pline poursuit cependant son propos par un constat sévère sur l'illustration botanique, dans un extrait souvent commenté tant par les historiens de l'art que par ceux de la botanique³²³ :

Mais la peinture même est trompeuse (*pictura fallax*), tant les couleurs sont nombreuses, surtout si on veut rivaliser avec la nature (*in aemulationem naturae*), et elle est fort altérée par les divers hasards de la copie. De plus, il ne suffit pas de peindre chacune des plantes dans une période unique de sa vie, puisqu'elles changent d'aspect avec les quatre saisons de l'année³²⁴.

Cette méfiance des naturalistes à l'égard de l'image se prolonge au cours des siècles suivants. Illustrer un ouvrage botanique ne va pas de soi. Si la fortune du *Herbarum vivae eicones* d'Otto Brunfels est largement due à ses gravures par Hans Weiditz, il est possible que le texte ait d'abord été élaboré sans illustrations et que ces dernières aient été réalisées en partie sous l'influence de l'imprimeur, Schott³²⁵ (les livres dotés de gravures étant en effet d'une valeur marchande bien supérieure à celle des livres non illustrés). Au XVIII^e siècle encore, Linné fait preuve d'une extrême sévérité quant aux images, dont il rejette fermement l'utilisation dans les ouvrages de botanique, et considère que seul le texte permet de décrire la plante précisément³²⁶.

D'autres naturalistes ont pu exprimer davantage de confiance en l'image et en son rôle didactique : c'est le cas de Leonhardt Fuchs dont le *De historia stirpium* met le travail du dessinateur et du graveur à l'honneur dans une illustration représentant les *pictores operis*, Albrecht Meyer et Henrich Füllmaurer, respectivement en train de dessiner une plante et de préparer la gravure sur bois³²⁷.

³²³ L'historien de l'art Ernst Gombrich s'y est par exemple intéressé : ses conclusions sont commentées dans W. J. MITCHELL, « Nature and convention. Gombrich's illusions », in *Iconology : image, text, ideology*, Chicago, University of Chicago press, 1986.

³²⁴ PLINIE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXV, chap. 4, p. 28-29.

³²⁵ David LANDAU et Peter PARSHALL, « Printed herbals and descriptive botany », in *The Renaissance print : 1470-1550*, New Haven, Yale University Press, 1994, p. 252.

³²⁶ « *Icones pro determinandis generibus non commendo, sed absolute rejicio, licet fatear has magis gratas esse ueris, iisque qui plus habent capitis cerebri ; fateor has idiotis aliquid imponere.* » Carl von LINNÉ, *Genera plantarum, eorumque characteres naturales secundum numerum, figuram, situm et proportionem, omnium fructificationis partium*, Lyon, Conrad Wishoff, 1737, fol **, paragraphe 13

³²⁷ Leonhart FUCHS, *De Historia stirpium commentarii insignes*, Bâle, in off. Isingriniana, 1542, p. 897.

b. Réception et études des images d'herbiers : bilan historiographique

Les positions antagonistes quant à la question des apports de l'illustration à la science botanique se retrouvent dans l'approche des illustrations des herbiers de matière médicale de la période médiévale. L'étude de celles-ci a longtemps été plutôt le fait d'historiens de l'art, qui ont porté un intérêt tout particulier à la dichotomie qui s'observe entre le respect des conventions anciennes et la mise en œuvre d'un naturalisme considéré comme novateur à la fin de la période médiévale. Il est vrai que, plus largement, la distinction entre nature et convention paraît inévitable dans la perspective d'une histoire des images³²⁸. Dans l'étude de l'histoire du dessin botanique, cela se traduit par un intérêt marqué pour l'apparition et le développement d'un regard « naturaliste³²⁹ » sur le monde végétal, qui marquerait le retour à l'observation directe de la nature par les enlumineurs et la réalisation de dessins de plantes d'après le vivant, et donc reconnaissables, par rapport à une iconographie traditionnelle et schématique, car copiée de modèles antérieurs. Un article de l'historien de l'art Otto Pächt consacré en 1950 à la peinture de paysage italienne du Quattrocento s'étend longuement sur le manuscrit du *Tractatus de herbis* Egerton 747. S'il voit dans ce manuscrit un moment privilégié du retour à la nature, il déclare néanmoins qu'il « fallut encore un siècle d'évolution pour qu'apparaisse dans les illustrations d'herbiers une représentation des plantes qui soit conforme à la réalité³³⁰ ». L'herbier de Francesco Carrara³³¹, qui contient une traduction italienne de l'œuvre de Sérapion et fut réalisé au tout début du xv^e siècle pour Francesco Carrara le jeune, seigneur de Padoue, marque pour lui la phase première d'un développement des représentations d'après nature. L'artiste padouan qui est à l'origine de ces illustrations eut selon Otto Pächt « le courage de tourner le dos à tous les recueils de modèles pour aller

³²⁸ « The most ancient and influential figure of the difference between images and words is unquestionably the distinction between « natural » and « conventional » signs. » W.J. MITCHELL, « Nature and convention. Gombrich's illusions », op. cit., p. 75.

³²⁹ Nous employons ici la notion de naturalisme en art comme un synonyme de réalisme, défini comme une « fidélité aux apparences » dans les représentations. Voir « Réalisme », in Pascale CHARRON et Jean-Marie GUILLOUËT (dir.), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, p. 788. Les représentations « naturalistes » sont donc celles qui ont l'ambition de donner une image la plus fidèle possible des réalités naturelles.

³³⁰ Otto PÄCHT, « Early Italian nature studies and the early Calendar Landscape », *The Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 13, 1950, pp. 13-47. Voir la traduction française : *Le paysage dans l'art italien : les premières études d'après nature dans l'art italien et les premiers paysages de calendrier [XV^e-XVI^e siècles]*, trad. fr. Patrick JOLY, Saint-Pierre-de-Salerne, Gérard Monfort Éd., 1991, p. 59

³³¹ Londres, BL, Egerton Ms. 2020

voir le vrai visage de la nature³³² » et son œuvre est une « étape décisive où le dessin d'herbier quitte le Moyen Âge pour entrer dans la modernité ». Félix Baumann en fait aussi le cœur de son propos dans son ouvrage sur l'iconographie des herbiers, et oppose également les illustrations schématiques qu'il contient à celles qui marquent un retour à la nature³³³. Wilfrid Blunt, quant à lui, donne trois manuscrits comme exemples de la tentative des enlumineurs de raviver le type naturaliste des illustrations botaniques bien avant les herbiers de Fuchs ou Brunfels³³⁴ : l'herbier de Francesco Carrara, l'herbier de Benedetto Rinio³³⁵, dont les enluminures, qui s'inspirent du précédent, furent réalisées par le peintre Andrea Amadio et le *Codex Bellunensis*³³⁶. Ces trois manuscrits justifient à ses yeux l'existence d'un retour à l'observation bien avant les années 1530 et du principe d'une renaissance du dessin botanique à la fin du xiv^e siècle et au début du xv^e siècle.

Cette recherche du « moment naturaliste » dans les illustrations d'herbiers a pu conduire, à des degrés divers, à un certain discrédit de l'iconographie traditionnelle copiée de modèles antérieurs. L'imprimerie fait aussi figure d'événement charnière dans d'autres ouvrages, comme *The Renaissance print : 1470-1550*³³⁷, où les auteurs soulignent la rareté des illustrations d'après nature dans les manuscrits pour mieux mettre en valeur deux moments clés dans l'imagerie des herbiers imprimés, que seraient selon eux l'impression du *Der Gart* de Peter Schöffer, puis la réalisation des illustrations de l'herbier de Brunfels. Parmi les écrits des historiens médiévistes, il est plus courant de lire l'affirmation de l'existence d'une continuité des formes du dessin botanique, du manuscrit à l'imprimé, mais la distinction entre représentations schématiques et représentations naturalistes demeure, et le caractère « méconnaissable³³⁸ » des plantes ainsi représentées est fréquemment souligné. Le corpus

³³² Otto PÄCHT, *Le paysage dans l'art italien*, op. cit., p. 63

³³³ « Schema und Naturbeobachtung im Erbario Carrarese », dans Felix Andreas BAUMANN, *Das Erbario Carrarese und die Bildtradition des Tractatus de herbis : ein Beitrag zur Geschichte der Pflanzendarstellung im Übergang von Spätmittelalter zur Frührenaissance*, Berne, Benteli, 1975, p. 88-95.

³³⁴ Wilfrid BLUNT et Sandra RAPHAEL, *The illustrated herbal*, Londres, Frances Lincoln, 1994.

³³⁵ Venise, Biblioteca Marciana, Cod. Lat. VI. 59

³³⁶ Londres, BL, Add. Ms. 41623.

³³⁷ « Surviving examples from the illustrated manuscript tradition show a pattern of degeneration due to repeated copying without recourse to natural specimens. There are occasional instances in which drawings appear to have been done from life, but these are exceptional and isolated cases. » David LANDAU et Peter PARSHALL, « Printed herbals and descriptive botany », in *The Renaissance print : 1470-1550*, New Haven, Yale University Press, 1994, p. 245

³³⁸ « Il n'y a donc pas d'interruption dans la tradition des images de plantes, de Dioscoride à la Renaissance (...) Malheureusement, il ne s'agit plus d'études d'après nature. Les dessins, repris de l'antique, de plus en plus

des herbiers enluminés aux XI^e et XII^e siècles, tels que l’herbier du pseudo Apulée, est souvent en ligne de mire. Si le caractère ornemental de ces illustrations est indéniable, il n’en demeure pas moins que cette tradition perpétue l’habitude d’illustrer toutes les plantes décrites de manière systématique et que l’iconographie adjoint au texte un autre type de discours savant sur les plantes.

Certains autres herbiers, à l’image du *Tractatus de herbis* de Londres ou de l’herbier de Francesco Carrara, ont pu être particulièrement loués pour le caractère naturaliste de leur iconographie. Le manuscrit du *Livre des simples médecines* BnF, Français 12322, copie d’un manuscrit enluminé par Robinet Testard³³⁹ pour Charles d’Angoulême, a souvent été vu comme une œuvre d’un exceptionnel réalisme, si on le compare aux modèles préexistants. L’ethnobotaniste Pierre Lieutaghi en souligne ainsi l’originalité, notamment du fait de la « recherche de précision botanique très rare dans les herbiers médiévaux³⁴⁰ ». Pierre Lieutaghi instaure en outre une division binaire entre le « monde schématique » et le « type réaliste³⁴¹ ». François Avril entérine également cette division en parlant de « lent processus qui amena les artistes occidentaux à représenter de manière véridique et convaincante l’immense variété des espèces végétales » et de « modèles archaïques et stéréotypés hérités du *Tractatus de Herbis*³⁴² ». Il apparaît néanmoins que ces deux typologies d’images coexistent, d’un manuscrit à l’autre et parfois au sein du même manuscrit. Les illustrations conventionnelles continuent à orner les herbiers tout au long de la période médiévale et au-delà, à travers les bois gravés des premiers herbiers imprimés et bénéficient d’une diffusion plus importante que les images réalistes – en témoigne le nombre de manuscrits comportant des images « schématiques ». Ces images ont ainsi accompagné le travail des savants jusque

stylisés, ont fini par devenir méconnaissables » Georges COMET, « L’iconographie des “plantes nouvelles”, ou une approche des débuts de la botanique moderne. », op. cit., p. 48.

³³⁹ Sur Robinet Testard, voir notamment François AVRIL, *Les manuscrits à peintures en France : 1440-1520*, Paris, Bibliothèque nationale, Flammarion, 1993, p. 403-410.

³⁴⁰ « Alors que tous les manuscrits illustrés antérieurs du *Circa Instans* sont ornés dans le texte de figures souvent schématiques, sinon très frustes, manifestement réalisées à partir de modèles quasi-allégoriques plus ou moins interprétés par les générations de copistes, cet exemplaire leur substitue en planches hors texte des illustrations qui pour près de la moitié, témoignent d’une recherche de précision botanique très rare dans herbiers médiévaux. » Pierre LIEUTAGHI, « Commentaire historique, botanique et médical », in *Le livre des simples médecines*, op. cit., p. 289.

³⁴¹ « Sur les trois cent trente-cinq figures de végétaux du manuscrit, cent soixante-dix appartiennent au monde schématique, cent soixante-trois au type réaliste. » Pierre LIEUTAGHI, « Commentaire historique, botanique et médical », in *Le livre des simples médecines*, op. cit., p. 289

³⁴² François AVRIL, « Étude codicologique et artistique », in *Le livre des simples médecines*, op. cit., p. 278.

tard dans le ^{xvi}^e siècle – nous le verrons, de nombreuses éditions incunables d’herbiers portent les traces d’utilisations postérieures. Cependant, ce mécanisme de la copie a souvent poussé botanistes et historiens à considérer les illustrations d’herbiers comme des images « déformées et interprétées par les copistes³⁴³ » et a justifié une étude plus approfondie de certains manuscrits, les premiers témoins du cycle d’images, ou ceux qui se distinguent au contraire de ce cycle. D’autres manuscrits n’ont été en revanche que très peu étudiés, puisque considérés comme des copies sans présence de formes originales. Les illustrations dites conventionnelles des herbiers médiévaux, qui coexistent avec des images certes bien différentes, sont donc dotées d’une exceptionnelle longévité et il nous incombe à ce titre de les reconsidérer, par rapport aux images dites plus naturalistes.

c. Images schématiques, représentations naturalistes : une iconographie au service d’un texte

Deux types d’images peuvent donc coexister et présenter des objectifs tout à fait distincts. C’est le constat que fait Jean Ann Givens dans son ouvrage *Observations and image-making in Gothic art*³⁴⁴, qui consacre un long propos à l’iconographie des herbiers. Elle y revient sur la distinction entre ces deux typologies, qu’elle qualifie d’images naturalistes et d’images à vocation descriptive³⁴⁵. Le dessin naturaliste tend à créer une illusion, à donner la sensation du réel et du vivant. Il peut transmettre un savoir, mais ce n’est pas son intention première. Il est ainsi possible de représenter avec des effets naturalistes, tant dans la peinture que dans la sculpture, des plantes qui n’existent pas de fait³⁴⁶. L’objectif premier de l’image naturaliste n’est pas de permettre une identification de la plante : dans la représentation de la rose et du sceau-de-salomon dans le manuscrit BnF, Français 12322³⁴⁷, le grand papillon posé sur la tige de la plante ne concourt en rien à sa définition.

³⁴³ Pierre LIEUTAGHI, « Commentaire historique, botanique et médical », in *Le livre des simples médecines*, op. cit., p. 288.

³⁴⁴ Jean Ann GIVENS, *Observation and image-making in Gothic art*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005. Nous renvoyons notamment au troisième chapitre de cet ouvrage, « Images and information », p. 83-104.

³⁴⁵ « I would argue that naturalistic images can and should be differentiated from descriptive efforts (...) descriptive images visually communicate information concerning the external and sometimes, internal physical structure of real-world objects and phenomena, but they need not be lifelike » Jean Ann GIVENS, *Observation and image-making in Gothic art*, op. cit.

³⁴⁶ Jean Wirth écrit par exemple à propos des végétaux sculptés : « Les sculpteurs gothiques ne sont pas des botanistes. Plus exactement, ils ne se soucient pas de toujours faire coïncider la tige, la feuille, le fruit ou la fleur d’une même espèce ». Jean WIRTH, « La flore sculptée du ^{xiii}^e siècle en France », dans *Le monde végétal, ^{xii}^e-^{xvii}^e siècles : savoirs et usages sociaux*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993, p. 129.

³⁴⁷ Paris, BnF, Français 12322, f. 143v.



Figure 15. Rosier et sceau-de-salomon. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 12322, f. 143v.

L'insecte est dépeint avec minutie et réalisme, puisqu'il est possible d'identifier son espèce (il s'agit d'un paon de nuit) mais n'est pas d'une utilité immédiate dans le cadre d'un ouvrage de botanique. Au contraire, l'image descriptive a pour vocation de transmettre une information et, dans une certaine mesure, de permettre de reconnaître la plante représentée. L'illustration scientifique a en effet un but didactique : moins que le reflet de la plante elle-même, elle est celui d'un savoir à transmettre. Que les plantes soient représentées d'après nature (comme l'ont peut-être été celles qui ornent le manuscrit Egerton 747) ou d'après des modèles antérieurs, plus que les procédés naturalistes, ce sont les attributs de l'espèce qui présentent une importance, du fait qu'ils permettent une identification³⁴⁸. La représentation du grenadier dans deux manuscrits à l'iconographie tout à fait différente en offre un exemple. Dans une image issue du cycle iconographique traditionnel du *Livre des simples médecines*, le grenadier est représenté sans volonté de créer l'illusion du réel : l'illustration se rapproche du schéma, branches et feuilles sont réparties de manière symétrique de part et d'autre des axes formés par le tronc et les branches. Les fruits du grenadier, représentés de façon disproportionnée,

³⁴⁸ Au sujet des enluminures du manuscrit Egerton 747, Minta Collins écrit ainsi : « The plant illustrations show observation of nature but without any attempt at naturalistic effects, they are simplified in order to facilitate recognition. » Minta COLLINS, *Medieval herbals*, op. cit., p. 254.

sont mis en évidence par leur forme caractéristique et leur couleur rouge. Dans un autre type de représentation, issue d'un herbier italien du xv^e siècle, le souci des proportions et détails concourent davantage à créer l'illusion du réel. Néanmoins, le plus important demeure les attributs de l'arbre, ses fruits, qui permettent de l'identifier et sont assez fidèles aux conventions de représentations de la grenade.



Figure 16. Grenadier. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 1310, f. 25.



Figure 17. Grenadier. Herbier italien du xv^e siècle. Londres, Wellcome Library, Ms. 336, f. 82.

Dans les deux cas, c'est donc l'identification de l'espèce par ses fruits qui prime sur le souci du réalisme. L'opposition entre images schématiques et images réalistes, dans l'iconographie des herbiers, apparaît dès lors stérile. À la même période, ce n'est pas forcément dans les textes botaniques qu'on trouve les illustrations les plus naturalistes. On peut ainsi trouver davantage de « naturalisme » dans des images qui n'ont pas vocation à transmettre des connaissances botaniques en tant que telles et qui ne se comparent que difficilement aux images des herbiers³⁴⁹, tant dans l'enluminure que dans les fresques ou

³⁴⁹ En témoignent certaines études d'histoire de l'art, telles que le catalogue de l'exposition *Flore en Italie*, Avignon, Musée du Petit Palais, 1991. Les motifs végétaux de peintures du trecento et du quattrocento italiens y sont étudiés, et étaient exposés à titre de comparaison des ouvrages de botanique datant plutôt de la 2^e moitié du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle.

encore dans la statuaire. Le « réalisme botanique » relève finalement d'une autre convention, celle du naturalisme que l'art de la fin du Moyen Âge voit se développer.

2. Mise en texte et mise en page des savoirs botaniques.

Ces images qui ont pour vocation d'accompagner au plus près un texte s'inscrivent dans un cadre contraint, celui de la page du *codex* manuscrit – puis du livre imprimé. Mise en page et mise en texte des savoirs sur les plantes sont riches d'enseignements sur les mécanismes de copie des ouvrages du corpus, et au-delà sur les pratiques de lecture.

Les textes scientifiques enluminés font l'objet d'une mise en page bien spécifique, en raison de « la nécessité d'une illustration complémentaire qui "colle" complètement au texte³⁵⁰». De cette question de la mise en page découle celle de l'importance à accorder à l'image par rapport au texte. Ce dernier est le plus souvent copié de manière à laisser la place pour les illustrations : dans les herbiers, un espace est ménagé à l'image, même s'il est parfois laissé vacant, en l'absence d'enluminure pour illustrer le chapitre en question dans le modèle dont s'inspire le copiste. La mise en page est plus ou moins rigoureuse, et dans certains cas, il est évident que l'illustration est contrainte par le texte : ainsi, dans un manuscrit du *Livre des simples médecines*, le pin est littéralement écrasé par la colonne de texte et apparaît donc bien plus réduit que la plante herbacée (la policaire) peinte à ses côtés.

³⁵⁰ Emmanuelle POULLE, « Astronomie et géométrie », in Henri-Jean MARTIN et Jean VEZIN (dir.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1990, p. 193.



Figure 18. Pin et policaire. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, NAF 6593, f. 157.

Les végétaux se plient aux exigences de la copie de texte : les arbres sont ainsi figurés très petits quand l'espace qui leur est dévolu est minimale. Certains enlumineurs choisissent dès lors de ne pas s'astreindre au carcan des colonnes de texte. Les images de plantes peuvent investir les marges des manuscrits. Dans d'autres cas, la réalisation de l'illustration prime sur la mise en page du texte : il peut en effet arriver que l'image ait été réalisée en amont de la copie du texte. Il est possible que cela ait été le cas dans le manuscrit Egerton 747. Le copiste doit alors composer avec tiges, branches et rameaux que les colonnes de texte viennent partiellement recouvrir. Dans le manuscrit Egerton 747, la scène représentant la récolte du baume³⁵¹ est partiellement recouverte par la table des simples dont les noms débentent par la lettre « b ». L'enlumineur d'herbiers n'oublie cependant pas que son œuvre devra composer avec des lignes. Dans un *Tractatus de herbis*, les feuilles du peuplier s'épanouissent ainsi dans la marge afin de ne pas déborder sur le texte.

³⁵¹ Londres, BL, Egerton Ms 747, f. 12.



Figure 19. Peuplier. *Tractatus de herbis*.
Paris, BnF, Latin 6823, f.123.

Des rattrapages sont parfois perceptibles : au f. 148v le néflier est représenté directement à la suite de la table des végétaux en « o » (laquelle table occupe sans doute l'emplacement dévolu à la représentation de la plante). Des cas de superpositions des enluminures se trouvent également : dans certains manuscrits du *Livre des simples médecines*, la représentation de la seiche se superpose à celle de l'arbre qui produit la gomme nommée *olibanum*, ou oliban. Cette superposition est due à l'erreur initiale d'un copiste qui n'avait ménagé qu'un espace pour deux illustrations. Cette superposition a ensuite été reprise à l'identique dans plusieurs autres manuscrits, attestant ainsi des mécanismes de copies et de cycles iconographiques dans les manuscrits du *Livre des simples médecines*. Certains de ces manuscrits bénéficient pourtant bien d'un espace dédié au-dessus de la notice dédiée à l'os de seiche, mais conservent pour autant cette nouvelle image due aux hasards de la copie : c'est le cas dans le manuscrit Arsenal 2888.

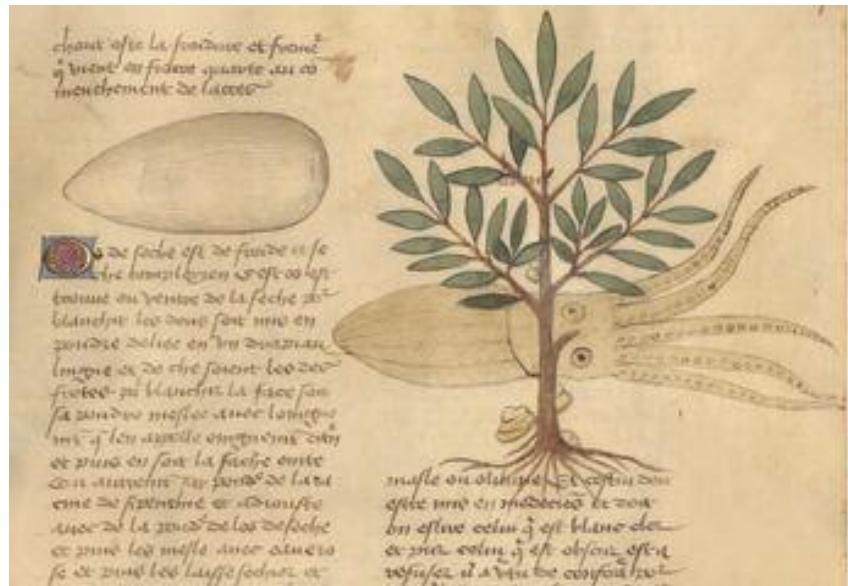


Figure 20. Seiche et olibanum. *Livre des simples médecines*.
Paris, BnF, Arsenal 2888, f. 149.

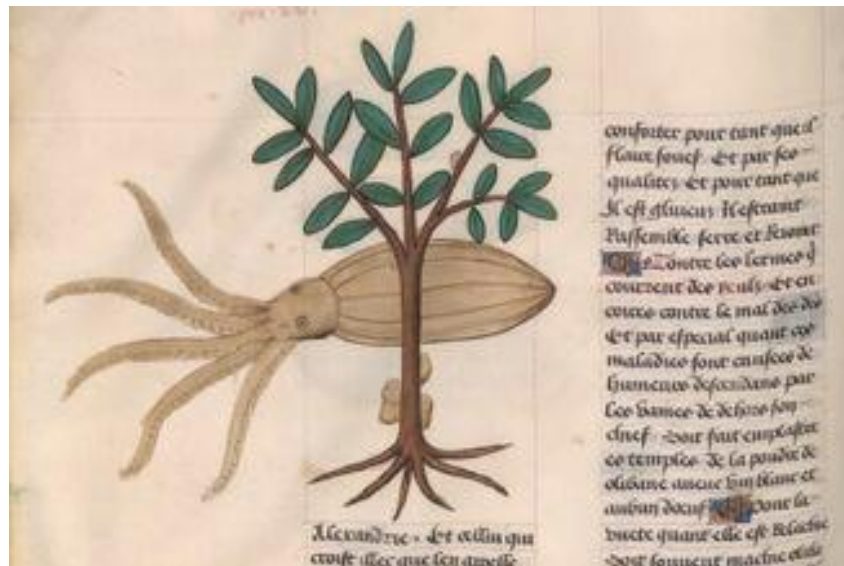


Figure 21. Seiche et olibanum. *Livre des simples médecines*.
Paris, BnF, Français 9136, f. 213v.

Le rapport, au sein de la page, entre l'image et le texte qu'elle illustre relève également d'une problématique intéressante. Dans la plupart des cas, les enluminures n'obéissent pas à une disposition systématique par rapport au texte : elles sont tantôt placées avant le chapitre correspondant, tantôt à sa suite. Par exemple, dans le manuscrit du *Livre des simples médecines* BnF, NAF 6593, les figures sont placées en tête des notices de manière régulière jusqu'au f. 64v ; leur position par rapport au texte qu'elles illustrent est plus variable par la suite. Ces tâtonnements sont la preuve d'une recherche quant à la mise en page. Pour le lecteur contemporain, il n'est pas toujours évident de relier la bonne illustration à son texte.

Par exemple, dans le même manuscrit, l'illustration du genévrier, au f. 115, apparaît à la suite d'une autre notice : le nom de la plante ne jouxte pas l'enluminure. Il est probable que les usagers médiévaux de ces manuscrits avaient une plus grande familiarité avec ces images issues de modèles canoniques, et que la rigueur de leur association au texte était moins primordiale.

Les premiers herbiers imprimés ont une parenté immédiate avec les herbiers manuscrits. Ces derniers, loin de disparaître, perdurent aux côtés des imprimés, qui ne les supplantent pas totalement et n'assument d'ailleurs pas le même rôle. *Le Livre des simples médecines* BnF, Français 12322, produit dans les années 1530-1540, en est un bon exemple. Si le contenu, tant textuel et iconographique, des premiers herbiers imprimés, n'a rien d'une profonde mutation, la mise en page, en revanche, connaît une forme d'évolution ; le rapport du texte à l'image est un peu plus rigoureux puisque, avant même les ouvrages de Fuchs ou Brunfels, l'illustration reçoit une numérotation qui lui est propre. Les index, présents de plus en plus systématiquement dans les herbiers imprimés, se réfèrent donc également au numéro de l'illustration.

3. Lectorat, usages et diffusion des savoirs botaniques.

3.1 Le lectorat

De la diversité des textes botaniques découle une grande variété du lectorat auquel ils s'adressent. Les encyclopédies, tout d'abord, sont de façon explicite élaborées à l'usage des communautés de frères des ordres mendiants dont sont issus les compilateurs. Plus largement, il s'agit d'un contenu à destination des clercs. Les herbiers médicaux ont quant à eux davantage vocation à s'adresser à un lectorat issu de la pratique médicale. Certains profils de lecteurs médiévaux sont susceptibles d'avoir accès à plusieurs de ces textes, ce qui justifie également la cohérence du corpus. Isabelle Draelants prend ainsi en exemple la bibliothèque de l'érudit Amplonius Ratinck de Berka³⁵², constituée entre 1350 et 1400 environ. Le domaine de la *philosophia naturalis* est clairement identifié dans le catalogue et comprend notamment

³⁵² Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op.cit., p. 54.

des ouvrages encyclopédiques comme le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré, le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais, le *De floribus rerum naturalium* d'Arnold de Saxe et le *De vegetabilibus* d'Albert le Grand. Si ces auteurs n'avoisinent pas directement les auteurs de matière médicale, des renvois sont faits entre le catalogue de philosophie naturelle et celui de la médecine.

Les ouvrages illustrés sont diffusés avant tout auprès d'un public aristocratique. La tradition des *Tacuina sanitatis* témoigne ainsi d'un changement de lectorat avec la traduction latine, qui simplifie radicalement le texte arabe : les interpolations de nouvelles espèces ou de nouveaux simples témoignent aussi de l'actualisation d'un texte en fonction du contexte local. De ces ajouts ou suppressions de contenu résultent des manuscrits uniques, issus « d'un jeu complexe et indéchiffrable d'interférences entre les goûts du commanditaire, l'autorité de la tradition médicale et la liberté créatrice de l'artiste³⁵³». Par ailleurs, la traduction en français des textes botaniques les rend plus à même d'être reçus par un lectorat plus varié – au sein d'un milieu curial ou nobiliaire notamment.

Les herbiers imprimés à la fin du xv^e siècle confirment la porosité entre ces différents types d'ouvrage à travers les pratiques de lecture. L'ouvrage à la lisière entre encyclopédie et herbier médical qu'est l'*Hortus sanitatis* peut ainsi passer, d'un propriétaire à l'autre, entre les mains d'apothicaires ou celles d'ecclésiastiques. Un exemplaire de l'*Ortus sanitatis translaté de latin en françois* possède ainsi plusieurs propriétaires successifs – peut-être des laïcs – ayant chacun apposé leur *ex-libris* manuscrit sur l'ouvrage au cours du xvi^e siècle, avant de rejoindre la bibliothèque des Carmes déchaussés à Paris³⁵⁴. Un exemplaire de l'*Hortus sanitatis* latin porte quant à lui un *ex-libris* manuscrit qui témoigne de sa présence, au xvii^e siècle encore, entre les mains d'un médecin³⁵⁵.

La diversité des lecteurs de ces textes induit des usages variés des ouvrages manuscrits et imprimés qui sont passés entre leurs mains. Comment lit-on un herbier au cours des derniers siècles du Moyen Âge ? Quelles sont les marques laissées sur les ouvrages de ces différentes pratiques de lecture ? Que nous révèle l'étude de la matérialité de ces objets ?

³⁵³ Carmélia OPSOMER, *L'art de vivre en santé*, op. cit., p. 25.

³⁵⁴ *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, pour Antoine Vérard, [1499-1502]. Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 4° RES 1, f. b1.

³⁵⁵ « *Ludovici Baugnon chirurgi jurati Parisiensis, 1670* » *Hortus sanitatis*, Johan Prüss, Strasbourg, 1497. Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 4° RES 7.

3.2 Les usages : ouvrages somptuaires et herbiers de terrain

a. De luxueux herbiers aux mains de puissants laïcs

Un manuscrit du *Livre des simples médecines* conservé à l’Arsenal³⁵⁶ illustre une tendance au caractère somptuaire des herbiers médiévaux. Manuscrit d’un ample format (322 x 220 mm), son texte se déploie sur deux colonnes. Au f. 228v, nous trouvons l’*ex-libris* suivant : « *Sum Nicolai Haste, Suessionensis et Laudunensi canonici* ». L’un des possesseurs du manuscrit était donc un chanoine de Soissons et Laon. Le manuscrit est richement décoré : la page d’incipit présente de nombreux ornements marginaux, tel le décor de rinceaux ponctué aux quatre coins de la page par des médaillons, au centre desquels se trouvent des hommes lisant des livres. Dans la marge est également peinte la figure en pied d’un homme, vêtu d’une robe rouge et d’un chapeau vert : une inscription le désigne comme étant Galien. Une telle page d’incipit n’est pas fréquente dans la tradition manuscrite du *Livre des simples médecines*. L’ouvrage est par ailleurs parsemé d’initiales champies. Des rehauts à la feuille d’or ne sont pas rares au sein des représentations botaniques elles-mêmes : c’est le cas pour les fruits de la coloquinte. Les figures de plantes sont insérées presque systématiquement avant le chapitre qui en traite³⁵⁷. Au f. 8v, deux simples (l’arbre qui produit l’acacia, qu’on peut identifier au prunellier, et l’antimoine) sont représentés dans le même espace, sans doute suite à une erreur du copiste qui n’a laissé qu’un seul emplacement libre pour l’illustration.

³⁵⁶ Paris, BnF, Arsenal 2888.

³⁵⁷ Sauf pour les dix premières figures : cela fait sans doute suite à une erreur du copiste qui n’a pas laissé l’espace voulu à l’enlumineur. Cette particularité du manuscrit a été soulignée par l’enlumineur au f. 1v. Un singe enchaîné y est peint en marge, tenant un bandeau où figure le texte suivant : « Nota que les X. figures ensieant, que deveroient estre ou commenchement de leur chapitele sont mis apres ». L’enlumineur a donc anticipé les éventuelles difficultés de lectures. Ces dix figures sont d’ailleurs accompagnées de leurs noms, copiés à l’encre rouge, pour plus de clarté.



Figure 22. *Acacia et antimonium. Livre des simples médecines.*
Paris, BnF, Arsenal 2888, f. 8v.

L'ensemble forme une véritable petite scène, et les noms des deux simples sont bien indiqués à leurs côtés, afin d'éviter toute confusion.

Par rapport à d'autres manuscrits appartenant au même cycle iconographique identifié par Felix Baumann, des différences sont évidentes. Ainsi, ce manuscrit dérive du même modèle qu'un ouvrage tel que le manuscrit BnF, Français 19081 : tous deux ont été produits dans le nord de l'Europe, et sont rassemblés par Baumann dans son troisième groupe. Ces inflexions se perçoivent notamment dans les scènes de genre : l'arbre à baume en est un exemple. Tant dans le manuscrit Français 19081 que dans celui de l'Arsenal, le modèle des enluminures est le même. Mais le présent manuscrit diffère par sa minutie, l'importance plus grande accordée aux détails du vêtement du personnage. Il en va de même pour la scène illustrant le chapitre traitant du bois d'aloès. Un meilleur contrôle de la mise en page semble se dégager et le distingue d'autres manuscrits moins luxueux. Enfin, ce type de manuscrit fut recherché dès l'époque moderne par les bibliophiles : celui-ci fut en la possession du marquis

de Paulmy³⁵⁸, amateur de beaux livres s'il en est. Il est aussi possible de dresser un parallèle avec le manuscrit du *Livre des simples médecines* conservé à Copenhague³⁵⁹, qui appartient également au même groupement iconographique d'après Baumann. Le manuscrit de Copenhague fut réalisé au début du xv^e siècle (il date des années 1420-1440) et fut attribué à l'atelier du Maître de Guillebert de Mets. François Avril formule par ailleurs l'hypothèse que le manuscrit de l' Arsenal serait dû au même atelier³⁶⁰. Il s'agit d'un manuscrit luxueux, peu de signes d'utilisation y sont repérables. Des décors à la feuille d'or sont également présents en nombre³⁶¹. Par rapport à un manuscrit comme l'Egerton 747, la disposition du texte semble moins obéir à une utilité pratique. Cependant, il inclut bien un index et un glossaire, situés à la fin de l'ouvrage (f. 205-228). Nous pouvons conclure, comme Jean A. Givens à propos du manuscrit de Copenhague, que « ce livre était manipulé avec précaution, mais cela ne signifie pas qu'il n'était pas lu³⁶² ». Si ces manuscrits n'ont sans doute pas connu un usage de la part de praticiens, en contact direct avec les plantes médicinales, il n'en demeure pas moins que leur statut d'ouvrages d'apparat les destine à être vus, à circuler de mains en mains dans un but d'ostentation qui se rapproche de l'effet provoqué par les *Tacuina*. Une lecture aristocratique, loin de l'application pratique, reste cependant une forme d'appréhension de ces savoirs et permet de les faire circuler dans un cercle donné.

b. Une production courante d'herbiers enluminés

Les herbiers enluminés ne sont cependant pas systématiquement des ouvrages de grand appareil : certains témoignent d'une production plus modeste. Le manuscrit du *Livre des simples médecines* conservé à Lille en est un exemple. Comme la plupart des autres témoins manuscrits de ce texte, il est d'un assez grand format (285 x 195 mm). Copié à longues lignes sur papier³⁶³, il compte 47 + 321 feuillets, dont trois sont mutilés. La reliure de veau estampée

³⁵⁸ Voir : <http://comitehistoire.bnf.fr/dictionnaire-fonds/antoine-ren%C3%A9-d%E2%80%99argenson-marquis-paulmy> (consulté le 14 avril 2023).

³⁵⁹ Nous renvoyons à l'étude qui en est faite dans Jean Ann GIVENS, « Reading and writing the illustrated *Tractatus de herbis*, 1280-1526 », in Jean Ann GIVENS, Karen Meier REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing medieval medicine and natural history*, op. cit., p. 125-135.

³⁶⁰ François AVRIL, « Étude codicologique et artistique », dans *Le livre des simples médecines*, op. cit., p. 269.

³⁶¹ Jean A. Givens formule l'hypothèse que ces figurations plus luxueuses s'appliqueraient aux remèdes les plus « nobles » contenus dans l'herbier.

³⁶² Jean Ann GIVENS, « Reading and writing the illustrated *Tractatus de herbis* », op. cit., p. 134. Nous traduisons.

³⁶³ Deux types de filigrane sont présents, qui n'ont jamais été identifiés, à notre connaissance : l'une est une main (face interne) surmontée d'un fleuron (peut-être s'agit-il du type Briquet 11423.)

à froid et présentant des traces de fermoirs est sans doute d'origine. Le manuscrit s'ouvre par un index des maladies que soignent les simples contenus dans le traité (f. 10¹ « Des remèdes. Pour la maladie des cheveux [...] » - f. 31 « Remèdes contre venin, et enseigne quelles médecines sont venimeuses et quelles non. »), suivi d'un glossaire des termes médicaux présents dans le traité (f. 32v « Cy sont les termes de médecine qui en ce présent livre enseignent les mos obscurs, lesquelz sont cy déclarrez en franchois, exposition des mos obscurs et mal congneux, par l'ordre de le A, B, C. Et premiers Alopice, c'est cheeure de cheveux [...] » - f. 40v « Yliacques, c'est dolleur de ventre [...] »). Ces deux outils, qui guident le lecteur et prouvent la vocation résolument pratique à l'origine de cet herbier de matière médicale, sont absents des premières versions latines du *Tractatus de herbis*³⁶⁴ (de fait, on ne les trouve pas dans le *Tractatus Egerton 747*), mais se retrouvent de manière très fréquente dans la version française du *Livre des simples médecines*. Le mécanisme de la copie des textes explique certes leur présence dans toutes sortes de manuscrits, plus ou moins luxueux, mais on peut néanmoins percevoir ces index comme l'indice d'une volonté de faciliter la consultation du manuscrit, pour le médecin, ou le lettré souhaitant consulter une recette pour une maladie en particulier. La table des contenus est quant à elle forgée sur le modèle de l'Egerton 747³⁶⁵. Le texte du manuscrit de Lille comporte en outre des ajouts finaux, de plantes qui ne sont pas classées par ordre alphabétique – on retrouve ce type d'additions dans plusieurs manuscrits du *Livre des simples médecines*, comme celui de Bruxelles ou de Wolfenbüttel³⁶⁶. Le manuscrit comporte des notes marginales, d'une main différente de celle du copiste. Il s'agit le plus souvent de notes qui reprennent ou développent des propriétés médicales exprimées dans le texte – au passage sur l'*agnus castus* (f. 55v), par exemple, une phrase est soulignée dans le texte (« [...] seche les superfluitez de la marris et en pour purgier les fleurs aux femmes »), et est accompagnée dans la marge de la note suivante : « Pour provoquer les fleurs aux femmes ». Les vertus de l'*agnus castus* pour soigner les dysfonctionnements du cycle menstruel sont soulignées. Des feuillets ont été laissés vierges à la fin du manuscrit (f. 535v à 538) : peut-être étaient-ils destinés à recevoir des notes. En effet, des recettes supplémentaires sont présentes au f. 537v, qui semblent émaner d'une tradition textuelle moins diffusée, voire être l'œuvre d'un des anciens possesseurs du

³⁶⁴ Jean Ann GIVENS, « Reading and writing the illustrated *Tractatus de herbis* », op. cit., p. 134.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 123.

³⁶⁶ Carmélia OPSOMER, *Livre des simples médecines*, op. cit., p. 15.

manuscrit. Dans un ouvrage comme le manuscrit de Londres, Wellcome Library, Ms. 626, de telles recettes sont inscrites dans les marges mais auraient pu tout aussi bien occuper un feuillet vierge à la fin du manuscrit, comme dans celui de Lille. Si nous n'en connaissons pas les possesseurs (un *ex-libris*, probablement de la fin du xv^e siècle ou du début du xvi^e, figure au f. 10 mais a été gratté), il n'est pas impossible que ce manuscrit ait pu être d'un usage effectif, pour l'instruction d'un médecin de culture universitaire par exemple.

c. La botanique sur le terrain

Enfin, certains manuscrits témoignent d'un usage très pratique. S'ils sont moins nombreux que les manuscrits de luxe, il ne faut pas en déduire qu'il s'agit d'une typologie moins importante, leur conservation ayant sans doute connu davantage d'aléas et de pertes que celle des manuscrits d'apparat. Un herbier actuellement conservé à la Wellcome Library à Londres témoigne de ce type d'usage à la fin de la période³⁶⁷. Il s'agit d'une compilation dont le noyau est un herbier enluminé. Le manuscrit n'est pas composite et tous les textes semblent avoir été copiés de la même main : il s'agit donc d'une compilation voulue par le possesseur de l'ouvrage. Cette compilation est assez hétéroclite, puisque des recettes médicales côtoient des textes religieux : de nombreuses prières à la Vierge, à saint Pierre, saint Benoît, ainsi que des offices des défunts. Des extraits de l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais sont également présents (p. 430-450), ainsi qu'un court passage des *Étymologies* d'Isidore de Séville. Des extraits du *Circa instans* ont également été copiés à la fin du manuscrit (p. 467-473). La proximité de tous ces textes est une preuve précieuse que les pratiques de lecture des savants médiévaux associaient les divers textes de notre corpus. Parmi les recettes médicales, certaines ont pour objectif de lutter contre des maux assez classiques : flux de ventre, fièvres, etc. Nous en trouvons certains qui préconisent des remèdes contre des maladies contemporaines au manuscrit : la peste y occupe une part importante, au sein de quatorze pages qui regroupent des textes d'origines assez différentes. Certains sont en français, d'autres sont en latin. L'un de ces textes fut composé peu après en 1348, en langue d'oïl, et se retrouve dans d'autres témoins³⁶⁸. Il est intéressant de noter que ces mêmes textes et

³⁶⁷ Londres, Wellcome Library, Ms 335.

³⁶⁸ Paris, BnF, Français 2047 et Vatican, Biblioteca apostolica Vaticana, Reg. Lat. 1257. Cf. Section romane, notice de "Contre l'épidémie, anonyme" dans la base Jonas-IRHT/CNRS, consultable en ligne : <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/9798> [consulté le 14 décembre 2022.]

recettes sont présents dans un manuscrit du *Livre des simples médecines*³⁶⁹, qui transmet également des recettes contre la syphilis. Cette compilation de textes médicaux pourrait témoigner d'un usage de l'ouvrage dans le cadre d'une médecine pratique. L'aspect matériel du manuscrit ne fait que le confirmer : le manuscrit possède toujours sa reliure d'origine, en veau et sans ornements particuliers. Son format est en outre particulièrement étroit (215 x 75 mm). Contrairement aux manuscrits du *Tractatus de herbis* ou du *Livre des simples médecines* qui, même quand ils ont pu servir à l'instruction effective de lettrés, voire à des apothicaires, ne quittaient sans doute guère leur bibliothèque, il est plus vraisemblable que ce manuscrit ait suivi son possesseur dans ses déplacements. De même, l'intérêt pour des maladies nouvelles comme le « mal de Naples » suggère que son possesseur pouvait appartenir au milieu des médecins ou des apothicaires. On a souvent souligné qu'il faut se garder de lire les maladies décrites dans des ouvrages tels que le *Livre des simples médecines* comme représentatives de l'état sanitaire et médical de l'Occident médiéval. De fait, les pathologies décrites dans ces textes ne sont pas forcément répandues au Moyen Âge, mais « beaucoup d'entre elles sont héritées de la tradition antique³⁷⁰ ». Or, ici, le texte s'adapte clairement aux besoins du temps et aux maladies qui frappent ses contemporains. L'herbier en lui-même occupe près de 300 pages et ne décrit pas moins de 143 plantes, dont 116 sont illustrées. Il s'agit en fait d'une version manuscrite incomplète de *l'Herbarius Latinus* de Peter Schöffer.

³⁶⁹ Londres, Wellcome Library, Ms. 626.

³⁷⁰ Carmélia OPSOMER, *Livre des simples médecines*, op. cit, p. 18.



Figure 23. Pavot. *Herbarius Latinus*, Mainz, Peter Schoeffer, 1484. München, Bayerische Staatsbibliothek, 4 Inc.c.a. 364, f. 113v



Figure 24. Pavot. Herbiere du xv^e siècle Londres, Wellcome Library, Ms. 335, p. 289.

Ce cas de figure n'est pas extrêmement courant³⁷¹ en ce qui concerne les ouvrages de botanique, mais il n'est pas rare dans l'économie générale du livre de la fin du xv^e siècle. Cet ouvrage illustre donc une situation typique des débuts de l'imprimerie, qui est, bien entendu, loin de constituer une rupture nette dans les pratiques de copies et de lecture. Le manuscrit permet une flexibilité que le livre imprimé n'est pas en mesure de fournir. Cet exemplaire est ainsi un véritable « livre de poche » qui s'adapte aux besoins et aux goûts de son possesseur. Dans l'illustration également, la copie manuscrite permet une souplesse qui n'existe guère chez l'imprimé. Songeons tout d'abord à la couleur : nous l'avons vu, même s'il existe des

³⁷¹ D'autres copies manuscrites d'herbiers imprimés existent sans doute, mais nous n'avons pu en recenser qu'une seule autre, également conservée à la Wellcome Library : il s'agit du Ms. 346, pour lequel l'édition incunable précise ayant servi de modèle a pu être établie (Vicence, Leonardus Achatas de Basilea et Guilielmus de Papia, 1491.) Ce manuscrit n'est cependant qu'un fragment (27 illustrations seulement ont survécu.)

copies coloriées à la main, l'imprimé consacre avant tout le règne du noir et blanc, tandis que le manuscrit se pare de couleurs vives. De plus, si les modèles iconographiques sont strictement les mêmes, l'enluminure permet souvent une plus grande liberté dans la représentation des feuilles et des racines, que les bois gravés du début de l'imprimerie, incontestablement un peu figés.

d. Des herbiers dont l'usage se poursuit au-delà du Moyen Âge

Les herbiers imprimés au tournant des xv^e et xvi^e siècles portent des marques d'usage qui peuvent témoigner d'utilisations plus tardives. Ces dernières peuvent là encore relever d'usages très pratiques, sans doute par des médecins ou apothicaires. C'est le cas dans un exemplaire de *l'Ortus sanitatis translaté de latin en français*, imprimé pour Antoine Vérard. Plusieurs *ex-libris* permettent de retracer son histoire : nous trouvons en effet trois noms de mains datant du xvi^e siècle (Jehan Corbin, Fournier, ainsi que la mention « Appartient à Jacques Esveillart d'Amboise », à deux reprises), de même que l'*ex-libris* « *Carmelit[arum] Discalceator[um] Parisiensium* », d'une main plutôt datée xvii^e. L'exemplaire comporte des notes marginales, et notamment des recettes³⁷², copiées sur les contreplats, les gardes, ainsi qu'au recto et au verso de la page de titre. Ces recettes sont sans doute en partie issues d'un savoir livresque, peut-être complété par l'expérience ou des sources moins canoniques. Elles font figure de complément au contenu de *l'Hortus sanitatis* : en effet, celui-ci n'évoque pas d'usage des feuilles de pêche contre la gravelle, mentionnées dans la recette. En outre, la prescription est émaillée de détails pratiques plus rares dans les sources canoniques : les quantités et la posologie sont décrites avec plus de minutie. Nous trouvons bien mention des vertus de la pêche contre la gravelle dans des ouvrages du xvi^e siècle, comme dans le commentaire que fait Mattioli du *De materia medica* de Dioscoride, très répandu au cours de la période. Cette vertu est cependant plutôt attribuée aux noyaux de la pêche : « on fait desdis noyaux un singulier remède contre la gravelle³⁷³ ». Le statut d'œuvre ouverte de ces

³⁷² Nous transcrivons l'une de ces recettes : « Pour hoster et rompre toute pierre, tant es rains que en la vecie, fault prendre quantité de feuilles de pesches et les mettre en vitesse en trempee en du vin blanc l'espace de XXIII heures, puis en apres fault esgoutter le vin et en prendre seulement lesdites feuilles, et les mettre en une chappelle pour les faire destiller. Et de l'eaue qui en sortiroit, en boyre par plusieurs matins trois ou quatre doiz. »

³⁷³ Pietro Andrea MATTIOLI, *Commentaires sur les six livres de Pedacius Dioscoride*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1579, p. 167.

compilations se perpétue donc dans les marques d'usage, qui enrichissent le contenu d'origine par des ajouts successifs et de nouvelles prescriptions médicales.

L'étude des usages des herbiers imprimés témoigne de la longue durée dans laquelle s'inscrit le savoir botanique médiéval. Si ces textes ne font plus l'objet d'impressions à compter du milieu du xvi^e siècle, ils continuent néanmoins d'être lus et diffusés. C'est le cas d'un exemplaire du *Grant herbier en français*³⁷⁴. Parmi les marques d'usages que porte cet ouvrage, des figures manuscrites de plantes sont présentes dans les marges de certains chapitres. Il est difficile de les dater précisément (les annotations marginales étant de plusieurs mains différentes, il est malaisé de déterminer laquelle est à l'origine des illustrations), mais toujours est-il qu'elles n'ont pu être réalisées que durant la seconde moitié du xvi^e siècle, voire au début du xvii^e. En effet, il s'agit de copies manuscrites de gravures ornant un herbier plus tardif, sans doute celui de Rembert Dodoens, qui s'inspire lui-même de Leonhart Fuchs.

³⁷⁴ *Arbolayre contenant la qualitey et virtus, proprietey des herbes, arbres, gommes et semences*, [Besançon, Petrus Metlinger, 1486-1488]. Paris, BIUS, RES 5773.



Figure 25. Palmier. Bois gravé accompagné de figures peintes en marge.
Arbolayre, Besançon, Petrus Metlinger, 1486-88. Paris, BIUS, RES 5773, f.92.

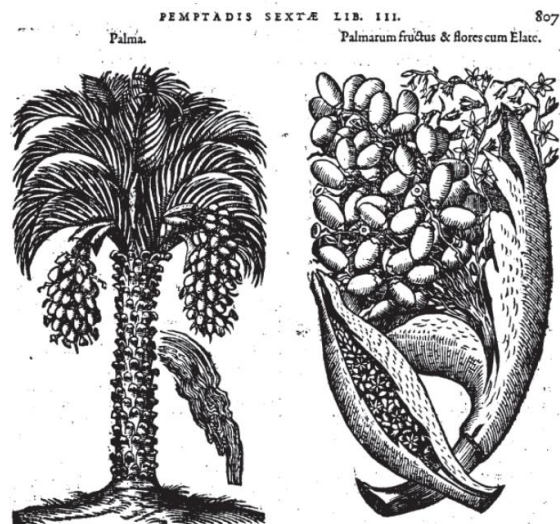


Figure 26. Palmier. Rembert Dodoens, *Stirpium historiae pemptades sex, sive libri XXX*. Anvers, Christophe Plantin, 1583, p. 807.

Cet herbier est la preuve de l'utilisation faite, tout au long du xvi^e siècle, des premiers imprimés, qui coexistent donc avec d'autres types d'ouvrages botaniques, puisqu'il a sans doute été donné à son possesseur de consulter les ouvrages des « pères de la botanique ». D'autre part, nous pouvons lire ces images marginales comme un indice que les gravures traditionnelles ne suffisaient plus au lecteur de cet ouvrage : c'est cependant vers un autre modèle livresque que celui-ci se tourne, et pas vers une observation directe de la nature. Circulation des modèles et réemploi des formes sont encore pour longtemps les mécanismes de la transmission du savoir. Enfin, ces figures marginales possèdent aussi une dimension purement esthétique : le dessinateur a en effet dessiné un saurien dans une marge sans raison particulière³⁷⁵. Ces illustrations marginales sont en outre loin d'être systématiques et ne sont présentes que pour une dizaine de plantes. Les images issues de la tradition médiévale demeurent le modèle présent aux yeux des savants, pour de nombreuses espèces.

Parmi les exemples de marques d'usage, on relève aussi la présence de notes marginales, qui peuvent être en latin ou en langue vernaculaire. C'est le cas d'un exemplaire de l'*Herbarius latinus* conservé à Turin³⁷⁶ : une main postérieure (peut-être de la deuxième moitié du xvi^e siècle) y a ajouté les noms de plantes issus d'une taxinomie plus actualisée : aux côtés de l'*anetum* figure ainsi la mention *foeniculum*, au chapitre traitant de l'*agnus castus* la nomenclature moderne *vitex*, etc. Sur certains feuillets figurent des commentaires en italien, probablement de la même main. Ce type de notes marginales est l'indice d'un usage fait de ces herbiers dans un temps long et de la volonté de leurs possesseurs d'actualiser les savoirs qu'ils contiennent – poursuivant une nouvelle fois ce statut d'œuvre ouverte caractéristique des herbiers. Il n'est pas rare de trouver également des exemplaires de l'*Hortus sanitatis* abondamment annotés. Dans un exemplaire d'une édition de Johan Prüss³⁷⁷, des notes marginales témoignent à la fois d'une lecture érudite (les noms grecs de certaines plantes y figurent) ainsi que d'une volonté de mise à disposition auprès d'un public moins lettré (les noms des plantes en anglais sont parfois annotés, ainsi que quelques commentaires). Ces notes de lecture peuvent enfin être l'indice d'une approche qui n'est pas scientifique, au sens moderne du terme, mais qui prolonge l'épistémè médiévale où symbole et moral ne sont en

³⁷⁵ Paris, BIUS, RES 5773, f. 118.

³⁷⁶ Turin, BNU, XV VII 191

³⁷⁷ *Hortus sanitatis*, [Strasbourg, Johann Prüss, vers 1497]. Londres, Wellcome Library, 3.d.11.

rien séparés des savoirs naturels. Un exemplaire du *Grant herbier*³⁷⁸ nous révèle ce type de lecture. Le chapitre sur *l'agnus castus* comporte une longue note manuscrite en marge, d'une main du XVIII^e siècle :

Cette chaste plante, s'il est permis de l'appeler ainsi, ne saurait souffrir qu'on la touche, et dès que quelqu'un approche d'elle, elle replie toutes ses feuilles, se resserre en elle-même et elle fuirait si ses racines ne la retenaient. L'abbé Drouet Maupertuis, *Le commerce dangereux entre les deux sexes : traité moral et historique*, 2e partie, ch. 3. (des attouchemens et baisers, sec. 12, p. 309, Bruxelles, Theodore Rodolphe, 1715.)

Il s'agit d'une citation d'un ouvrage qui n'est pas un texte botanique mais un texte d'ordre moral, dont l'auteur est l'abbé Jean-Baptiste Drouet de Maupertuy. *L'agnus castus* est convoqué pour illustrer une mise en garde sur les étreintes amoureuses et pour louer la chasteté. Si l'auteur s'appuie bien sur les supposées vertus de *l'agnus castus*, réputé rendre chaste³⁷⁹, la description qu'il donne de la plante n'est pas fidèle à celles qu'en donnent les herbiers du Moyen Âge mais évoque plutôt celles que font les botanistes dès le XVI^e siècle des plantes sensibles, dont les feuilles se replient au toucher – telles que le *mimosa pudica*³⁸⁰.

Certains herbiers, enfin, portent des traces de plantes séchées. Un exemplaire de *l'Arbolayre*³⁸¹ porte ainsi quelques traces de feuilles séchées. Une note récente sur le plat nous indique d'ailleurs : « Ce curieux livre a malheureusement servi d'herbier véritable dans plusieurs des cahiers du milieu ». Ces indices ténus sont des souvenirs de pratiques difficiles à dater ou à interpréter, mais témoignent néanmoins d'usages pratiques de ces ouvrages, qui ont pu servir à des botanistes de terrain.

³⁷⁸ *Le grant herbier en françois*, Paris, Jacques Nyverd, 1521. New-York, Academy of Medicine, VAULT 1, f. 3.

³⁷⁹ Voir partie 2, p. 137 et p. 225.

³⁸⁰ Ann B. SHTEIR, « Sensitive, Bashful, and Chaste? Articulating the Mimosa in Science », in Aileen FYFE and Bernard LIGHTMAN (dir.), *Science in the marketplace. Nineteenth-Century Sites and Experiences*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, p. 169-195.

³⁸¹ *Le Grant herbier en françois*, [Paris, par Guillaume Nyverd pour Jehan Petit et Michel Le Noir, vers 1520.] Washington, National Library of Medicine, WZ 240 G763 1520a.

Première partie – Conclusion

Malgré l'absence d'une discipline botanique bien définie au cours de la période, les caractéristiques que partagent certains textes encyclopédiques, herbiers et textes agronomiques, permettent de dessiner les contours d'un corpus cohérent. Ces textes adoptent une méthode compilatoire et s'appuient sur des sources communes. Ils ont surtout en commun une structure textuelle, celle de l'herbier, défini comme une liste de plantes, structurée en notices. La plante elle-même occupe bien une place centrale dans le discours. Si chaque ouvrage doit être considéré pour lui-même et dans le respect de ses particularités, le schéma de l'herbier fonde un savoir botanique médiéval commun, qui a pour caractéristique sa forte dépendance aux domaines pratiques que sont la médecine, la diététique et l'agronomie.

En s'appuyant sur ce corpus de textes bien circonscrit, il s'agit désormais de s'interroger sur la forme du discours botanique qui s'élabore dans ces ouvrages et sur les éléments de savoir sur le monde végétal qu'ils permettent de transmettre. La forme de l'herbier induit un intérêt porté avant tout aux espèces végétales, considérées individuellement au sein de chapitres qui leur sont dédiées. Quelles connaissances sur les arbres, au-delà des usages pratiques, sont diffusées dans les textes du corpus ?

Deuxième partie

**Nommer, décrire et ordonner.
Connaître les arbres, au-delà de leurs
usages.**

Deuxième partie – Nommer, décrire et ordonner. Connaître les arbres, au-delà de leurs usages.

Connaître une plante, c'est non seulement pouvoir la nommer, mais aussi décrire sa figure, son organisation, dire ses rapports avec les autres plantes, la place qu'elle occupe dans le règne végétal³⁸².

Qu'est-ce que connaître une plante au Moyen Âge ? Au cours de la période médiévale, la botanique aurait été « réduite au rôle pratique de pourvoyeuse de médicaments³⁸³ ». Dès lors, connaître une plante, c'est pouvoir faire la liste de ses usages thérapeutiques. De fait, nous avons pu voir que la part des préconisations médicales est importante, tant dans les herbiers que dans les autres textes du corpus. Elle n'est néanmoins pas la seule manière d'aborder les végétaux. Dans les encyclopédies notamment, qui n'ont pas pour vocation première de fournir des recettes, certains arbres, tels que l'if, sont traités sans que l'accent ne soit aucunement mis sur leurs propriétés médicales :

Taxus est un arbre envenimé, si que de son jus on fait les poisons, et est un arbre fort et hault qui a les branches grosses et pesantes et ploians dont ceuls de Perse font les ars pour traire, sicomme dit Ysidore ou XVII^e livre. L'ombre de cest arbre est mortel a ceuls qui y dorment, et le jus en est trop lachant, et le fust fait le feu grejois et le garde tellement que on ne le puet estaindre, sicomme dit Dioscorides³⁸⁴.

Pour d'autres espèces, si les vertus thérapeutiques ont leur importance, il ne s'agit pas pour autant de toutes les énumérer. « Longue chose seroit de dire a plain toutes les vertus du poivre³⁸⁵ », lit-on dans le *Livre des propriétés des choses*.

³⁸² *Encyclopédie théorique et pratique des connaissances utiles composée de traités sur les connaissances les plus indispensables*, Paris, Garnier frères, p. 545.

³⁸³ *Encyclopédie Universalis*, consultable en ligne : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/botanique-histoire-de-la/> (consulté le 15 mars 2023).

³⁸⁴ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap.158, f. 279-279v.

³⁸⁵ *Ibid.*, chap. 129, f. 272v.

Même dans les herbiers, qui ont pourtant pour vocation de dresser des listes de simples utilisés en médecine, on rencontre des notices sans mentions de propriétés thérapeutiques. C'est le cas des chapitres consacrés au *brasilium* dans le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines* :

Brasilium est l'arbre ou le bresil croist, et est le bois de quoy on taint, que on veut dessus les appotiquaires³⁸⁶.

S'il s'agit bien sûr d'indiquer les usages pratiques de ce bois, la notice qui lui est consacrée n'est pas entièrement subordonnée à la médecine. De même, le buis est ainsi décrit dans le *Livre des simples médecines* :

Buxus est un petit arbre duquel on fait des objets. Ses feuilles ressemblent à celles du myrte. Sa semence est rouge et ronde. On l'appelle boix. Item, ses feuilles et ses copeaux entrent dans la composition des bains pour teindre les cheveux en jaune³⁸⁷.

Dans ce livre de simples, ce sont d'autres usages que ceux de la médecine qui sont soulignés. Des notices consacrées au buis peuvent pourtant comporter des indications sur les usages médicaux dans des textes encyclopédiques³⁸⁸. De la même façon, certaines notices de l'ouvrage agronomique de Pietro de' Crescenzi comportent davantage de considérations sur les vertus médicales des plantes que sur les manières de les cultiver : c'est le cas du chapitre consacré au tamaris, où on lit que cet arbre – son écorce notamment – permet de lutter contre divers maux, tels que la rétention d'urine³⁸⁹. Les ouvrages du corpus ne se limitent pas toujours au programme qu'ils expriment de prime abord et la botanique médiévale ne peut être réduite au seul intérêt pour les qualités thérapeutiques des plantes.

Si les usages des plantes et de leurs produits demeurent au premier plan dans les textes du corpus, il n'en demeure pas moins que des connaissances qui ne relèvent pas que des utilisations pratiques sont diffusées dans ces textes. Il s'agit donc de s'interroger sur les différentes formes d'expression d'un savoir et sur les objets de ce savoir. Dans la plupart des ouvrages qui composent notre corpus, la place de l'herbier est plus importante que celle des

³⁸⁶ Ps. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 34, p. 71.

³⁸⁷ *Ibid.*

³⁸⁸ « *Arboris buxi rasura cum sit frigida et sicca, decocta in aqua pluviali constringit fluxum, ut dicit Dioscorides.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 20, p. 52.

³⁸⁹ « *Tamariscus est arbor calida et sicca in secundo gradu. Vinum decoctionis eius valet ad oppilationem splenis et epatis. Item stranguriam dissolvit, et plus in cibo cocta. Ad idem valet frequens bibitio cum vase ex tali ligno facto. Cortices autem maioris sunt efficaciae quam folia.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 40, p. 193.

commentaires généraux sur le monde végétal – le *De vegetabilibus* d'Albert le Grand mis à part. Avant l'arbre, ce sont donc les arbres, dans leur diversité, qui concentrent l'attention des naturalistes et c'est en premier lieu au sein de ces listes que s'expriment les connaissances sur les plantes. En laissant de côté le discours médical, diététique ou agronomique en lui-même, il est possible de s'interroger sur les éléments de connaissances transmis sur les arbres. Le nombre important d'espèces décrites induit pour les naturalistes plusieurs enjeux : il importe de les nommer, de les décrire et d'ordonner le propos à leur sujet.

Chapitre premier. Nommer : intituler les chapitres et désigner les espèces d'arbres.

« Nous allons à présent procéder à la description de chaque espèce, selon l'ordre alphabétique, en les désignant chacune par leur nom³⁹⁰ » : c'est ainsi que Vincent de Beauvais définit son projet à l'orée de la liste alphabétique d'arbres contenue dans le livre XII du *Speculum naturale*. Il y met l'accent sur l'acte de désigner chaque espèce par son nom (*nominatim*). Les naturalistes médiévaux accordent de fait « une attention presque obsessionnelle aux mots et aux noms. Un relatif nominalisme domine donc leur appréhension du réel³⁹¹ ». Cette importance donnée au nom s'inscrit en grande partie dans la filiation de l'œuvre d'Isidore de Séville, qui intitule *De propriis nominibus arborum*³⁹² la septième partie du livre XVII des *Étymologies* : c'est par ces « noms particuliers des arbres » qu'une connaissance de l'espèce est possible. La part qu'occupent les noms et leur étymologie peut varier dans les textes botaniques du corpus. L'acte de nommer représente néanmoins chez tous les auteurs l'affirmation d'un premier élément de savoir sur les espèces envisagées. Les compilateurs sont à l'origine de la transmission d'une nomenclature botanique provenant des sources antiques, mais également de la constitution d'un lexique nouveau, par l'agrégation de nouvelles sources et par l'apport des traductions en langue vernaculaire³⁹³.

³⁹⁰ « *Nunc ad describendas nominatim species singulas per ordinem alphabeti transeamus.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 43. Nous traduisons.

³⁹¹ Isabelle DRAELANTS, « Encyclopédies et lapidaires médiévaux. La durable autorité d'Isidore de Séville et de ses *Étymologies*. », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 16, 2008, p. 40.

³⁹² ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 79.

³⁹³ Sur le lexique botanique et les noms de plantes, nous renvoyons également à la bibliographie, section 2.2 « Nommer les plantes : la constitution du lexique botanique ».

1. La constitution d'une nomenclature botanique.

1.1 A l'orée du chapitre : le nom, premier élément de connaissance d'une espèce

a. Le nom, à l'ouverture des notices

Les listes de plantes établies dans les textes botaniques ont en commun, nous l'avons vu, un certain nombre d'éléments récurrents. Le rôle central du nom de la plante est l'un d'entre eux. Le choix même du schéma de la liste et de la notice place le nom comme pivot de la description. Chaque chapitre porte pour intitulé le nom de la plante, le plus souvent précédé de la préposition latine *de*, « au sujet de » : il s'agit de faire le choix de titres qui « nomment simplement l'objet du discours³⁹⁴. » Dans certains cas plus rares, le nom de l'arbre dans le titre peut être introduit par une proposition qui l'annonce – Jean Corbechon intitule ainsi le chapitre consacré au hêtre « Le LXIIIe chapitre d'un arbre appelé fou³⁹⁵ ». La notice débute ensuite, de façon presque systématique, par un rappel du nom annoncé dans le titre. Ce mécanisme est invariable dans les textes de notre corpus, quelle que soit leur nature. Les conditions matérielles de diffusion des savoirs permettent aussi d'aller dans le sens d'une importance croissante prise par le nom : les manuscrits portent de façon de plus en plus fréquente des initiales ou des titres rubriqués, qui, dans le cas des listes alphabétiques de plantes, donnent une visibilité au nom et permettent au lecteur de naviguer plus facilement dans le texte.

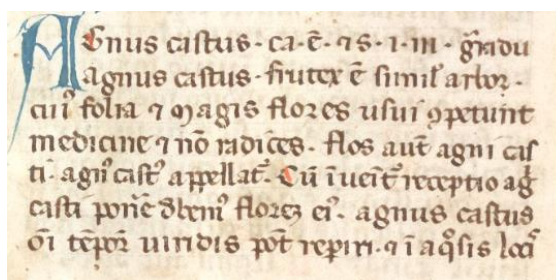


Figure 27. Chapitre dédié à l'*agnus castus*. *Livre des simples médecines*. Londres, BL, Egerton 747, f. 2v.

³⁹⁴ Monique PAULMIER-FOUCART, « Une des tâches de l'encyclopédiste : intituler. Les titres des chapitres du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedismo medievale: Atti del convegno « L'enciclopedismo medievale », San Gimignano, 8-10 ottobre 1992*, Ravenna, Longo, 1994, p. 150.

³⁹⁵ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 63, f. 256v.

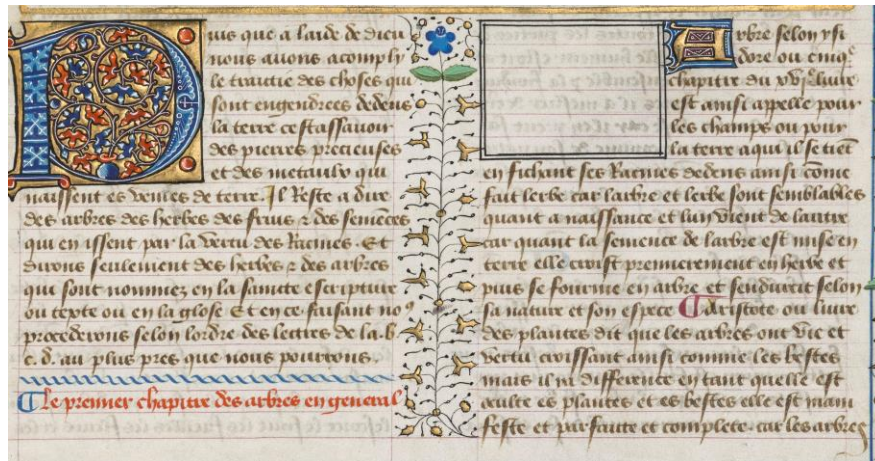


Figure 28. Titre rubriqué et initiales ornées : ouverture du livre XVII du *Livre des propriétés des choses*. Paris, BnF, Français 22532, f. 239.

Les manuscrits se dotent également de tables alphabétiques annonçant les noms des plantes traitées à la suite.



Figure 29. Table des plantes dont les noms commencent par la lettre "B". *Livre des simples médecines*. BnF, Français 623, f. 42v.

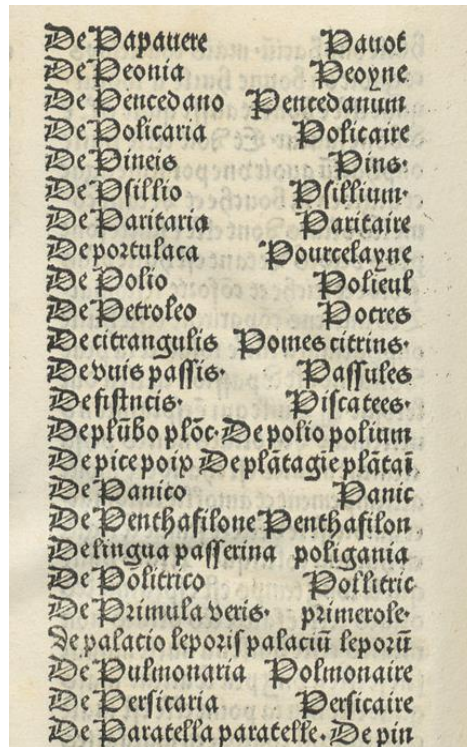


Figure 30. Table des plantes dont les noms commencent par la lettre "P". *Arbolayre contenant la qualitey et virtus, proprietey des herbes, arbres, gomme et semences*, [Besançon: Petrus Metlinger], 1486, f. 162v.

Avec l'essor de l'imprimerie, l'apparition de tables précédant la liste des espèces se développe et se systématise – précédant les chapitres dans le corps même du texte dans l'*Arbolayre*, ou encore à la fin de l'ouvrage dans l'*Hortus sanitatis*. Les textes de notre corpus,

par leur organisation qui place le nom au centre, se rapprochent également d'une autre typologie de textes, celle des lexiques et glossaires³⁹⁶.

b. Nommer, c'est décrire : la part de l'étymologie

Dans les textes encyclopédiques, l'importance du nom de la plante à l'orée du chapitre va de pair avec la première place qu'occupe souvent Isidore de Séville parmi les autorités citées. L'étymologie constitue une façon d'ouvrir un chapitre et de transmettre de premières informations de descriptions. Dans les trois compilations encyclopédiques du corpus, la citation explicite d'Isidore de Séville est presque systématique, dès lors que la plante traitée est bel et bien présente dans les *Étymologies*. Chez Albert le Grand, une référence à l'étymologie isidorienne, quand elle existe, est de même assez courante (bien que pas signalée explicitement).

Dans le savoir encyclopédique du XIII^e siècle, l'étymologie « ne détermine plus la connaissance de la chose³⁹⁷ » : la référence à Isidore conserve cependant du poids et l'amorce par l'étymologie permet de souligner d'emblée certains caractères particuliers des arbres. De cette manière, donner le nom de l'espèce permet d'en dresser une première esquisse, car « nommer une plante revient souvent à la décrire, puisque l'étymologie de son appellation est souvent étroitement liée à sa morphologie³⁹⁸ ». Ainsi, Isidore de Séville établit un lien entre le nom du sapin (*abies*) et sa haute taille, qui lui permet de s'éloigner (*abire*) du sol et des autres arbres. L'ensemble des quatre textes pris en compte reprennent très fidèlement ce passage en ouverture de leurs notices :

³⁹⁶ Voir État des sources, section 2.5.

³⁹⁷ Isabelle DRAELANTS, « Encyclopédies et lapidaires médiévaux », op. cit., p. 56.

³⁹⁸ Geneviève SODIGNE-COSTES, « Décrire les plantes au Moyen Âge : encyclopédies et traités didactiques », *Bien Dire et Bien Apprendre : Revue de médiévistique*, 11, 1993, p. 393.

Isidore de Séville	Barthélemy l'Anglais	Thomas de Cantimpré	Vincent de Beauvais	Albert le Grand
<i>Abies dicta quod prae ceteris arboribus longe eat et in excelsum promineat. Cuius natura expers est terreni humoris, ac proinde habilis atque levis habetur³⁹⁹.</i>	<i>Abies nomen est arboris sic dicte ab eundo, eo quod pre ceteris arboribus longe abeat et in altum altius se extendat. Cuius natura est, ut dicit Isidorus libro XVII, quod est expers terreni humoris, et ideo est habilis atque levis⁴⁰⁰.</i>	<i>Abyes, ut dicit Ysidorus, arbor est sic dicta, quod pre ceteris arboribus longe eat et in excelsum promineat. Cuius natura expers est terreni humoris, ac proinde habilis atque levis habetur et sine nodositate exorta⁴⁰¹.</i>	<i>Isidorus. Abies dicta est, eo quod pre ceteris arboribus longe abeat et in excelsum promineat. Huius natura est expers terreni humoris ac perinde habilis habetur et levis⁴⁰².</i>	<i>Incipiamus igitur et dicamus, quod abies in latino sermone dicitur, eo quod longissimo cremento abit in excelsum super alias arbores. Causa autem est, quia est rectorum pororum et pinguis humoris, qui calore naturali facile sursum ebullit in ligno, cuius raritas est magna et recti pori⁴⁰³.</i>

Tableau 3. L'étymologie isidorienne du terme sapin (*abies*) dans les textes de Barthélemy l'Anglais, Thomas de Cantimpré, Vincent de Beauvais et Albert le Grand

Au-delà de la seule description morphologique, les étymologies isidoriennes permettent de mettre l'accent sur des caractéristiques que les compilateurs souhaitent particulièrement souligner. Isidore indique ainsi que le nom latin du noyer (*nux*) vient du verbe qui signifie « nuire » (*nocere*), en raison du caractère nocif de son ombre⁴⁰⁴ : Barthélemy l'Anglais, Vincent de Beauvais et Thomas de Cantimpré rappellent tous trois également cette étymologie dès l'entrée de leurs chapitres, de même qu'Albert le Grand⁴⁰⁵, même si là encore, il ne cite pas Isidore de Séville à la lettre.

³⁹⁹ ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 107

⁴⁰⁰ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 4, p. 33.

⁴⁰¹ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 7.

⁴⁰² VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 44.

⁴⁰³ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 1, p. 339.

⁴⁰⁴ « *Nux appellata quod umbra vel stillicidium foliorum eius proximis arboribus noceat.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 101.

⁴⁰⁵ « *Nux a nocendo dicta est, eo quod umbra eius fere omnibus nocet propter amaritudinem ipsius.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 27, p. 414.

Dans les textes botaniques qui ne relèvent pas du corpus encyclopédique, en revanche, la part de l'étymologie isidorienne est beaucoup plus modeste, voire inexistante. Pietro de' Crescenzi la conserve bien dans sa notice consacrée au noyer⁴⁰⁶ : dans un contexte propre à cet ouvrage de littérature agronomique, cette étymologie trouve son intérêt car elle permet de transmettre d'emblée des préconisations sur les précautions à prendre lorsqu'on plante un noyer, dont l'ombre est susceptible de nuire à d'autres arbres du verger. Dans les textes de matière médicale en revanche, nulle trace de l'étymologie isidorienne. Le caractère nocif de l'ombre du noyer n'est pas même évoqué. L'arbre lui-même tend à s'effacer derrière son fruit – ce qui, nous le verrons, constitue un mécanisme assez propre aux herbiers médicaux. Ces derniers ne sont cependant pas dépourvus de commentaires explicatifs sur les noms des arbres, parfois dus à leurs propriétés médicales. C'est le cas de l'*agnus castus*, dont le nom latin peut se traduire par « agneau chaste ». La notice du *Tractatus de herbis* qui lui est consacrée établit un lien entre le nom de la plante et sa faculté à rendre les êtres humains chastes « comme des agneaux⁴⁰⁷ ». Ce parallélisme, qui trouve sa source dans le *Circa instans*, est également présent en ouverture des textes encyclopédiques⁴⁰⁸, les compilateurs ne trouvant pas cette plante chez Isidore de Séville.

Le nom de la plante permet également de l'insérer dans un faisceau de comparaison avec d'autres végétaux. On lit dans le *Liber de natura rerum* que l'amome (*amomum*) tire son nom de son odeur proche de celle de la cannelle⁴⁰⁹ (*cinamomum*). Dans les *Ruralia commoda*, la comparaison entre le frêne (*fraxinus*) et le fraxinagol (*fraxinagolus*), que la proximité sémantique accentue d'emblée, est soulignée dès le début du chapitre⁴¹⁰.

La structure par listes et par notices des textes botaniques permet donc de dessiner les contours d'un lexique de noms de plantes, qui possèdent un caractère très structurant. Cette importance apportée au nom consacre aussi la place de l'espèce individuelle, principale

⁴⁰⁶ « *Nux a nocendo dicta eo quod eius umbra nocet aliis arboribus.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, I. V, chap. 18, p. 140-145

⁴⁰⁷ « *Dicitur autem agnus castus, quia libidinem reprimendo castum reddit ut agnum.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 6, p. 212.

⁴⁰⁸ Ainsi, chez Thomas de Cantimpré : « *Agnus castus, ut dicit Platearius, arbor est calida et sicca, sic dicta ab eo quod hominem castum facit ut agnum.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, I. X, chap. 5.

⁴⁰⁹ « *Amomum, ut Plinius et Ysidorus dicunt, arbor est seu frutex Armenie botruosus, semen reddens densissime sibi connexum, flore albo et quandoque viole, odore cynamomi, unde et nomen habet,* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, I. XI, chap. 4.

⁴¹⁰ « *Fraxinagolus est arbor fraxino in frondibus et ligno similis.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, I. V, chap. 34, p. 180.

unité de description du monde végétal. Le caractère univoque et monosémique de ces noms n'est cependant pas toujours bien établi. Le rôle des compilateurs est également de naviguer dans un monde de synonymie et de constituer une nomenclature cohérente.

1.2 Noms retenus, multilinguisme et synonymie. Une nomenclature en construction

Les textes botaniques témoignent également de la complexité d'une nomenclature aux contours mouvants, dont la construction s'opère par strates. Les compilateurs peuvent être confrontés, dans leurs sources, à différents noms pour une même espèce. Il s'agit dès lors d'identifier un nom retenu, qui ouvre le chapitre, et des synonymes, cités à la suite ou plus loin dans le texte. Dans certains ouvrages, les compilateurs indiquent plus fréquemment les synonymes. De même, certaines espèces se caractérisent par une nomenclature moins stable et une synonymie importante. Le catalogue que nous proposons en annexe⁴¹¹ permet une vue synthétique des noms attribués aux espèces d'arbres⁴¹². Pour certaines espèces, un seul et unique nom est retenu dans l'ensemble des textes. Pour d'autres, tant les formes lexicales que le nom retenu peuvent varier. Sur l'ensemble du corpus des 180 espèces d'arbres identifiées dans l'étude, environ un tiers n'est présent que sous un seul et même nom dans tous les textes botaniques retenus. Les deux autres tiers peuvent donc être identifiés sous des noms multiples. Le recours à des synonymes ou à des noms dans une autre langue relève de plusieurs facteurs.

a. Différents noms pour une même plante : des synonymes latins

Différents noms latins peuvent être indiqués dans une même notice. Il peut parfois s'agir plutôt de variantes, comme pour le câprier, dénommé *capparis* et *capparus* dans plusieurs textes⁴¹³. Quand deux termes coexistent dans une même source, le début du chapitre permet de réaffirmer qu'il s'agit bien de désigner une seule et même plante : Thomas de Cantimpré, citant Isidore de Séville, indique que les noms de *malum punicum* et de

⁴¹¹ Voir Annexe 1 (p. 382-474).

⁴¹² Nous renvoyons également au projet « NAMA. Nommer les arbres au Moyen Âge », piloté par Fleur Vignerot et porté par l'UMR Litt&Arts de l'Université Grenoble Alpes, auquel nous avons pu contribuer. Consultable en ligne : <https://nama.elan-numerique.fr/>

⁴¹³ Par exemple dans le *Livre des simples médecines*, f. 40, p. 77 : « *Capparis* ou *capparus* est chaud et sec au second degré. »

malogranatum désignent tous deux le grenadier⁴¹⁴. Ces synonymes peuvent se placer sur le même plan. Pietro de' Crescenzi indique ainsi deux noms (*alnus* et *amedanus*) pour désigner l'aune, sans que l'un ne l'emporte vraiment sur l'autre dans le texte⁴¹⁵. Parfois, un terme est clairement privilégié, le synonyme étant donné mais pas réemployé dans la suite de la notice : quand plusieurs termes en latin sont indiqués, le premier cité fait le plus souvent office de terme retenu par le compilateur. Dans la notice consacrée au figuier sycomore (*sicomorus*), Vincent de Beauvais utilise avant tout le terme *sicomorus*. Une intervention, sous le vocable *Actor*, lui permet de préciser que le *sicomorus* a pour synonyme *ficus fatua*⁴¹⁶. Le nom de *ficus fatua* revient dans d'autres textes du corpus, comme chez Barthélemy l'Anglais⁴¹⁷, mais *sicomorus* demeure le terme privilégié. C'est aussi le cas dans un glossaire comme l'*Alphita*⁴¹⁸.

La présence de plusieurs noms latins demeure cependant plutôt rare. Quand différents noms sont présents pour une même plante, il s'agit plutôt de termes dans une autre langue – des noms d'origine grecque ou arabe peuvent être indiqués en regard du nom latin retenu. Le nombre de synonymes et la volonté d'en donner à lire un grand nombre dépend de la nature des textes.

b. Un multilinguisme dû à l'importance des autorités classiques

Il n'est pas rare de trouver dans la littérature encyclopédique des noms, en latin ou en grec, puisés dans le répertoire des autorités de l'Antiquité classique. Là encore, la première place souvent tenue par Isidore de Séville parmi les sources qui se succèdent dans les notices y est pour beaucoup. Cependant, tous les encyclopédistes n'accordent pas la même importance aux noms issus de la tradition gréco-latine transmis par l'évêque de Séville. Barthélemy l'Anglais en est particulièrement friand. Dans le *De proprietatibus rerum*, le noyer (*nux*) est aussi qualifié de *iuglandem*⁴¹⁹, terme qui viendrait de *lovis glandem* : Barthélemy

⁴¹⁴ « *Malum Punicum, ut dicit Ysidorus, ex regione nomen habet, quia ex Punica provincia genus eius translatum est. Idem est quod malogranatum.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 29.

⁴¹⁵ « *Amedanus quae alnus vocatur est arbor quae non colitur.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 30, p. 175.

⁴¹⁶ « *Actor. Sycomorus interpretatur ficus fatua.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 101.

⁴¹⁷ « *De sicomoro. Sicomorus est ficus fatua in foliis moro similis.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 148, p. 212.

⁴¹⁸ « *Sicomorus, id est, ficus fatua, arbor est [...]* » *Alphita*, op. cit., p. 293.

⁴¹⁹ « *Quam multi Latini alio nomine iuglandem vocant, quasi lovis glandem ; fuit enim hec arbor quondam lovi consecrata.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 108, p. 155.

reprend ici Isidore, qui insiste sur la consécration de cet arbre à Jupiter⁴²⁰. Vincent de Beauvais retient également ces éléments à l'ouverture de son chapitre sur le noyer⁴²¹. Dans d'autres cas, les encyclopédistes ne font pas tous le même choix quant aux noms de la tradition antique qu'ils citent : le laurier, dont le nom grec est *daphnis*⁴²², est ainsi décrit parmi les arbres dont les noms débutent par la lettre « D » dans le *De proprietatibus rerum* – Barthélemy accordant ainsi une importance toute particulière à la nomenclature grecque. À l'inverse, ni Vincent de Beauvais ni Thomas de Cantimpré ne mentionnent le terme *daphnis*. Dans le *Liber de natura rerum*, d'ailleurs, la grande majorité des arbres ne sont désignés que par un seul et unique nom retenu – exception faite de l'amandier et du myrte. Thomas de Cantimpré fait le choix délibéré de ne pas retenir ces noms issus du registre mythique, alors même qu'il cite Isidore qui les reprend.

c. Le multilinguisme des sources médicales

Dans les herbiers, le multilinguisme est encore plus développé : la présence de noms en grec et en arabe s'explique par la part importante prise par les textes médicaux issus des traductions gréco-arabes, souvent transmis par l'intermédiaire de Platearius. Certaines plantes se voient ainsi désignées par un nombre très important de noms différents : en témoigne l'abondance de synonymes du lauriolle⁴²³ dans le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines*⁴²⁴ où plusieurs noms latins ou français sont suivis de l'énumération de cinq termes émanant du grec ou de l'arabe. De façon plus rare, des noms dans une autre langue que le grec ou l'arabe peuvent être indiqués : le *Tractatus de herbis* donne ainsi pour le lierre le nom de *bullusseron*, qui aurait été employé en Gaule⁴²⁵.

Ce multilinguisme peut également se retrouver dans des textes encyclopédiques. C'est le cas dans la description du *cinobatum*⁴²⁶ chez Vincent de Beauvais, qui puise chez Dioscoride pour citer dès l'ouverture de sa notice les termes *aigientricum* et *ciricanta*⁴²⁷, que

⁴²⁰ « *Hanc alio nomine Latini iuglandem vocant, quasi lovis glandem ; fuit enim haec arbor consecrata Iovi.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 101.

⁴²¹ « *Isidorus Nux appellata est, eo quod umbra vel stillicidium foliorum eius proximis arboribus noceat. Hanc alio nomine Latini iuglandem vocant, quasi lovis glandem. Fuit enim hec arbor consecrata Iovi.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 26.

⁴²² « *Daphnis grece laurus dicitur latine.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 48, p. 80.

⁴²³ Voir Annexe 1, notice n° 89

⁴²⁴ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 120.

⁴²⁵ « *Galii vocant bullusseron [...]* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 172, p. 428

⁴²⁶ Voir Annexe 1, notice n° 46.

⁴²⁷ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 56.

l'*Hortus sanitatis* reprendra également au xv^e siècle. L'emploi de termes venant du grec ou de l'arabe est un recours pour les compilateurs quand ils ne disposent pas d'un nom adéquat en latin dans leurs sources : Vincent de Beauvais le justifie dans son chapitre consacré au laurier-rose⁴²⁸, qu'il nomme *rhododendros*, en l'absence de terme latin et en s'appuyant sur Pline, qui cite également deux synonymes (*rodophanem* ou *nervim*). Le recours au grec est ici explicite, ce qui n'est pas toujours le cas dans les textes.

Néanmoins, si cette variété lexicale est bien avérée, le nom retenu pour une même plante par les compilateurs est souvent le même d'un texte à l'autre. C'est sur ce terme retenu, dont l'usage est privilégié dans la notice, que repose l'identification de l'espèce d'arbre qui fait l'objet du chapitre. Une brève comparaison avec la situation propre aux plantes herbacées pourrait sans doute permettre d'avancer l'hypothèse que la description des arbres se caractérise par une nomenclature assez stable et un nombre de synonymes réduits. Les espèces retenues dans notre corpus qui présentent le plus de variété lexicale sont ainsi le plus souvent des plantes à mi-chemin entre l'arbre et l'herbe⁴²⁹. C'est le cas du câprier⁴³⁰, dont le statut est assez ambivalent : dans le *Tractatus de herbis*, en plus des termes latins *capparis* et *capparus*, trois termes issus du lexique grec ou arabe (*fillis*, *alichacabon* et *alipmor*) permettent de désigner la plante – tandis que les textes encyclopédiques la qualifient uniquement de *capparis* de façon assez stable. De même, le lauriolle⁴³¹ (*laureola*), plante qui peut être identifiée tant comme un petit arbre que comme un arbrisseau, voire une herbe, est désigné, dans l'ensemble des textes, par sept noms latins différents et sept termes provenant du grec ou de l'arabe.

Les notes marginales apportées par des mains postérieures peuvent souvent compléter cette nomenclature en construction et témoignent du temps long dans lequel s'inscrit la constitution du lexique botanique scientifique. Dans un exemplaire de l'*Hortus sanitatis*⁴³², plusieurs notes manuscrites mettent en exergue les différents noms des plantes, en extrayant certains d'entre eux du texte lui-même afin de les mettre en valeur et en leur ajoutant également d'autres noms que ceux présents dans le texte imprimé. Plusieurs

⁴²⁸ « *Idem in libro XXIVo. Rhododendros ne nomen apud nos invenit latinum: sed rhodophanem vocant aut nervim.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 94.

⁴²⁹ Nous renvoyons à la troisième partie de notre étude, chapitre 2.

⁴³⁰ Voir Annexe 1, notice n° 36.

⁴³¹ Annexe 1, notice n° 89.

⁴³² Paris, BIUS, RES 5570.

synonymes peuvent être proposés. C'est le cas pour la rubrique consacrée à l'amandier et à son fruit, où une note en marge précise que les termes *amigdalum, nux longa et nux minor*⁴³³ désignent la même espèce. Dans un autre exemplaire de *l'Hortus sanitatis*⁴³⁴, les arbres sont en grande partie accompagnés en marge de leurs noms en allemand. Cette pratique d'ajouts en marge de traductions en langue vernaculaire n'est pas rare : elle est aussi la preuve de l'enjeu que représente la traduction des noms de plantes dans les textes botaniques.

1.3 Traduire pour mieux nommer ? Langue vernaculaire et permanence de la nomenclature latine

a. Une botanique en langue vulgaire

Birca, questenboum, hasilboum, asch : dans la *Physica* d'Hildegarde de Bingen, pourtant rédigée en latin, les noms germaniques des arbres peuvent coexister avec leur appellation en latin, voire le supplanter totalement. Le recours que fait l'abbesse à la langue vernaculaire pour nommer les plantes ne semble pas relever d'une logique très stricte. On pourrait supposer qu'elle tendrait à fournir les noms germaniques des arbres courants dans sa région – c'est le cas du frêne, dénommé *asch*, ou du saule, *wida*⁴³⁵ – tandis que des plantes connues plutôt par des sources écrites et moins fréquentes en zone germanique seraient désignées par leurs noms latins – comme pour l'amandier (*amigdalus*) ou le buis (*buxus*)⁴³⁶. Cependant, des arbres méditerranéens, peu susceptibles de pousser aux alentours de l'abbaye de Rupertsberg, y sont aussi dénommés en langue vulgaire : c'est le cas du figuier (*fichboum*) ou du palmier-dattier (*dattilboum*)⁴³⁷. L'importance de ces deux arbres, sur le plan culturel et religieux, explique peut-être la volonté de les désigner par leur nom vulgaire, connu de tous. Toujours est-il que la *Physica*, par l'importance accordée à ses noms germaniques, participe de l'établissement d'une nomenclature botanique en langue vulgaire, dès le XII^e siècle. Dans les autres textes du corpus, il faut attendre les traductions du XIV^e siècle pour voir les herbiers mettre à l'honneur les noms français des plantes.

⁴³³ Paris, BIUS, RES 5570, f. 12.

⁴³⁴ Paris, BIUS, RES 5915.

⁴³⁵ HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica*, chap. 27 et 36, p. 211 et 216.

⁴³⁶ *Ibid.*, chap. 10 et 22, p. 196 et 206.

⁴³⁷ *Ibid.*, chap. 14 et 17, p. 198 et 203.

Dans le *Livre des propriétés des choses*, Jean Corbechon traduisant Barthélemy l'Anglais désigne ainsi la grande majorité des plantes par un nom en langue vernaculaire. Ainsi, 46 arbres sont nommés en français. La liste alphabétique présentant les arbres dans le *Livre des prouffitz champestres et ruraux* de Pierre de Crescens répond aux mêmes logiques. Une cinquantaine d'espèces traitées au livre sur les arbres ne sont dénommées que par un terme français. L'objectif de ces traductions étant de donner à lire ces textes à des laïcs ne lisant pas le latin, il s'agit de bâtir une nomenclature en langue vernaculaire. Les trois textes traduits au XIV^e siècle que sont le *Livre des propriétés des choses*, le *Livre des simples médecines* et le *Livre des prouffitz champestres et ruraux* nous permettent d'examiner les mécanismes de traduction des noms d'arbres dans notre corpus.

Les traducteurs doivent parfois jouer le rôle d'adaptateur et s'emparent du texte original pour le synthétiser ou pour le compléter : quand il s'agit de nommer et de désigner les plantes, les choix de vocabulaire effectués par Jean Corbechon peuvent aller dans le sens d'une plus grande précision⁴³⁸. Des noms de plantes issus du lexique vernaculaire sont intégrés au texte, parfois pour nommer une espèce en particulier. Ainsi, au chapitre sur le saule, le terme *saule* traduit bien sûr le latin *salix*, mais un nom supplémentaire est employé, pour désigner l'une des variétés de saule évoquées dans le chapitre, celui qui est « en France appelé osier⁴³⁹ ». En outre, la traduction en français permet de faire entrer dans le champ d'un lexique scientifique des variantes régionales. Par exemple, chez Pierre de Crescens, l'abricotier reçoit les noms français d'*avant peschier*, mais également de *muonacq*, ce dernier venant calquer le nom latin de *muniacus* ; par ailleurs, le nom vernaculaire de *voleinne*, employé en Provence⁴⁴⁰, est indiqué : c'est bien le traducteur qui fait le choix de mentionner ce nom régional qui n'est pas mentionné dans le texte latin. La traduction française fait ainsi apparaître de nouveaux synonymes. Dans le *Livre des simples médecines*, l'églantier est désigné par les termes *bedegar* (comme dans le texte latin du *Tractatus de herbis*) ou *épine blanche*, calque sémantique du latin *spina alba*⁴⁴¹. Le nom vernaculaire d'*esglantier* n'apparaît

⁴³⁸ Geneviève SODIGNE-COSTES, « La botanique de Barthélemy l'Anglais mise en français par Jean Corbechon : traduction ou adaptation ? », *Bien Dire et Bien Apprendre : Revue de médiévistique*, 14, 1996, p. 255.

⁴³⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, chap. 141, f. 276v. Cité par Geneviève SODIGNE-COSTES, « La botanique de Barthélemy l'Anglais mise en français par Jean Corbechon », op. cit., p. 255.

⁴⁴⁰ « De avant peschier, aultrement muonacq ou muniaque. Il est un arbre appelé *muniacus*, je croy qu'en Provence on l'appelle voleinne, et est semblable au prunier mais elle a plus de neux. » PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 4, p. 529.

⁴⁴¹ « *Bedeguard, id est spina alba.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 79, p. 303.

que plus loin dans la notice⁴⁴². Ce nom d'*esglentier* se retrouve même dans un glossaire latin tel que l'*Alphita*⁴⁴³. Le lexique botanique en français s'enrichit donc par les traductions du XIV^e siècle, qui contribuent à forger une langue de spécialité en la matière.

Ces traductions marquent l'entrée dans le lexique botanique français, à partir d'une transposition directement opérée du latin, de nouveaux noms de plantes, pour lesquels une traduction française ne préexistait pas. C'est à une véritable opération de vulgarisation – comprise moins comme « une diffusion qu'une transposition dans la langue vulgaire⁴⁴⁴ » – que se livrent les traducteurs. Ainsi, le terme en français de *lentisque* est probablement attesté pour la première fois dans les ouvrages de notre corpus provenant de telles opérations de traductions/vulgarisations : en effet, le *Trésor de la langue française* donne pour première occurrence la forme *lentisce*⁴⁴⁵, dans le *Grant herbier*⁴⁴⁶, mais on trouve déjà la forme *lantisque* sous la plume de Jean Corbechon⁴⁴⁷ et dans le *Livre des simples médecines*⁴⁴⁸. L'*agnus castus* devient *aignel chaste* sous la plume de Jean Corbechon et dans le *Livre des ruraux prouffitz des champs*, transposition littérale du terme latin. Il s'agit là encore de la première occurrence, en français, de ce nouveau nom de plante, repris ensuite dans les ouvrages successifs. Ainsi, le *Jardin de santé* informe le lecteur que : « Ceste plante est en latin appelée *agnus castus* et nous l'appellons en francois l'aignel chaste⁴⁴⁹ ». Dans le *Livre des simples médecines* en revanche, l'*agnus castus* demeure désigné sous son nom latin. Les choix opérés par les compilateurs varient ainsi d'un texte à l'autre – si les traductions des textes botaniques du XIV^e siècle semblent signer le triomphe du français dans le lexique botanique, le latin n'a cependant pas dit son dernier mot.

⁴⁴² « Bedegar est épine blanche [...] Item, certains appellent cet arbrisseau bedegar ou esglentier. » PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 33, p. 70.

⁴⁴³ « *Bedegar, rubus idem, vulgari nostro dicitur esglentier.* » *Alphita*, op. cit., p. 168.

⁴⁴⁴ Joëlle DUCOS, « Néologie lexicale et culture savante : transmettre les savoirs », in Olivier BERTRAND, Hiltrud GERNER et Béatrice STUMPF (dir.), *Lexique scientifique et technique. Constitution et approche historique*, Palaiseau, Éd. de l'École polytechnique, 2007, p. 250.

⁴⁴⁵ *Trésor de la langue française informatisé*, consultable en ligne : <http://atilf.atilf.fr/> (consulté le 28 mars 2023).

⁴⁴⁶ « *Lentisce est ung arbre petite lequel est chault, et sec plus toutefois que chault.* » *Arbolayre*, f. 130v.

⁴⁴⁷ « *Lantisque est un arbre petit et medicinale.* » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, chap. 89, f. 261v.

⁴⁴⁸ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 118v.

⁴⁴⁹ *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 11.

b. Le maintien du latin

Le latin continue en effet d'assurer dans ces textes en langue vernaculaire une présence discrète mais tenace. Dans le *Livre des propriétés des choses*, les descriptions de treize espèces sont accompagnées de leur nom latin (ou grec, dans quelques cas plus rares). Chez Pierre de Crescens, dans six cas, les termes latins et français coexistent : on y retrouve l'if (*taxus*) et le sapin (*abies*). Dans trois cas enfin, seul le latin est employé : l'*axerus*, le *vincus* et le *vimus*. Cette présence du latin peut s'expliquer par des raisons diverses. Parfois, il s'agit de justifier pourquoi une espèce est traitée à ce niveau-là du texte. C'est le cas du sapin, deuxième plante à être présente dans la liste alphabétique du *Livre des propriétés des choses*, après l'amandier. Si le nom français de *sapin* est bien le premier à être mentionné, la nomenclature latine *abies* suit⁴⁵⁰, rendant toute sa logique au choix de traiter cet arbre parmi les plantes dont le nom débute par la lettre *a* et permettant par ailleurs de comprendre l'étymologie isidorienne du nom *abies*. Ce souci d'explicitier le respect de l'ordre alphabétique latin est parfois plus clairement exprimé : c'est le cas au chapitre traitant du laurier, où Jean Corbechon amorce la notice en expliquant que « le laurier est en latin appelé *dalphius* et pour ce est il ci mis entre les arbres dont les noms se commencent par .d⁴⁵¹ ». Le compilateur latinise ici la forme grecque *daphnis* citée par Barthélemy l'Anglais, mais la conserve afin de justifier la présence à cet endroit du texte de cette plante. La présence des noms latins du lierre (*edera*), du chêne (*quercus*), de l'aubépine (*ramnus*), du bouleau (*scopa*), de l'arbre à encens (*thus*) ou encore de l'orme (*ulmus*) obéissent aux mêmes logiques. Dans d'autres cas, plus rares, le terme latin ne coexiste pas avec un terme français et son maintien émane donc d'autres raisons. Selon Fleur Vigneron, le latin est présent dans la traduction française de Pierre de Crescens dans trois types de situations : « quand le traducteur n'a rien à sa disposition en français, quand le traducteur souhaite conserver un rapprochement lexical avec un terme latin qui n'a pas d'équivalent en français, quand le traducteur ne sait pas de quelle plante il s'agit⁴⁵² ». Ce constat est valable pour l'ensemble des traductions des textes botaniques de notre corpus. Le *bdellium*, le *cyprus*, l'*ylex* et le *taxus* chez Jean Corbechon en

⁴⁵⁰ « Sapin est en latin appelé *abies* et est un arbre ainsi nommé pour ce que en croissant il va plus hault que nul autre arbre. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 244v.

⁴⁵¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 48, f. 253v.

⁴⁵² Fleur VIGNERON, « Les limites du français pour traduire un traité d'agriculture : le cas du Livre des ruraux prouffis du labour des champs de Pierre de Crescens », in Stéphane MARCOTTE et Christine SILVI (dir.), *Latinum cedens. Le français et le latin, langues de spécialité au Moyen Âge*, Paris, H. Champion, 2014, p. 174.

sont des exemples. Dans les trois premiers cas, il est possible que le traducteur/adaptateur du texte latin qu'est Jean Corbechon n'ait pas eu à sa disposition de terme français satisfaisant et ait donc conservé le latin, afin de faire face à une « lacune lexicale⁴⁵³ ». Ce choix du latin pour le *taxus* peut paraître plus surprenant, le terme d'*if* étant bien attesté en moyen français⁴⁵⁴. Chez Pierre de Crescens, le terme latin *rover* est conservé pour le chêne rouvre, sans doute parce que le terme *chesne* a déjà été employé pour traduire le terme *quercus*, et que le terme *rouvre* n'est pas encore attesté en français à cette période⁴⁵⁵. Dans le cas du *vincus*, le fait de conserver le terme latin peut plutôt être le signe d'une méconnaissance de l'identité de la plante : celle-ci semble pouvoir être rapprochée de l'osier, terme vernaculaire déjà employé pour traduire *brillus*⁴⁵⁶. Enfin, on observe que dans la traduction du texte de Pierre de Crescens, seuls deux noms latins sont employés pour désigner des espèces dans la première partie du livre V, concernant les arbres fruitiers : le terme *muniacus* pour désigner l'abricotier et *rover* pour le chêne rouvre. Dans la deuxième partie, axée sur les arbres non fruitiers en revanche, huit chapitres conservent le latin : *axerus*, *avornus*, *agnus castus*, *brillus*, *vincus* et *zimus* ne sont dénommés qu'en latin, tandis que l'érable (*oplus*) et l'if (*naxus*) sont désignés tant par des termes latins que français. Cela peut dénoter d'une plus grande richesse du vocabulaire vernaculaire concernant les arbres fruitiers. Dans le *Livre des simples médecines*, la présence du français dans le vocabulaire botanique est aussi marquée : quinze noms d'arbres sont donnés en français sans que le latin ne figure, sept termes français sont accompagnés du latin, tandis que cinq espèces ne sont dénommées qu'en latin.

Dans ces textes, le latin est donc un recours pour les traducteurs qui n'ont pas à leur disposition de terme en langue vernaculaire. Pour autant, ils n'éprouvent pas le besoin de l'employer systématiquement : son utilisation n'est pas nécessaire à la constitution d'une nomenclature botanique scientifique. En revanche, dans d'autres traductions en langue

⁴⁵³ Sur les lacunes lexicales dans les mécanismes de constitution de vocabulaire spécialisés au Moyen Âge, voir Ildiko VAN TRICHT, *Science en texte et contexte. La terminologie médicale française utilisée dans le Livre des problèmes d'Evrart de Conty à la lumière du discours médical médiéval*, Thèse de doctorat, KU Leuven, 2015, p. 62.

⁴⁵⁴ Voir la notice « If » dans le *Dictionnaire du Moyen Français*, consultable en ligne : <http://zeus.atilf.fr/dmf/> (consulté le 18 novembre 2022). Le traducteur français de Pierre de Crescens traduit également *taxus* par *yf*. « If, que aucuns appellent naxus, est un arbre qui croist en montaignes et en costieres pres des haultes montaignes. » PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 48, p. 609.

⁴⁵⁵ Fleur VIGNERON, « Les limites du français pour traduire un traité d'agriculture », op. cit., p. 170.

⁴⁵⁶ « Du brillus, autrement osier. » PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 36, p. 604.

vernaculaire, des choix différents peuvent s'observer. Au XIV^e siècle, John Trevisa donne du *De proprietatibus rerum* une traduction en langue anglaise⁴⁵⁷. Contrairement à celle de Jean Corbechon, dans le livre XVII consacré aux plantes, l'usage du latin dans les titres de chapitres est systématique et demeure également prépondérant dans les formes retenues. Une dizaine d'arbres figurent également sous un nom vernaculaire : il s'agit du sapin, du buis, de la cannelle, du laurier, du lierre, du figuier, du frêne, du hêtre, du noyer, de l'olivier du chêne, du saule, du sureau et de l'if. Cependant, même quand le terme anglais est mentionné, le latin demeure présent. Les arbres dont le nom anglais est donné par le traducteur sont pour la plupart des espèces particulièrement courantes. Le nom anglais peut alors même précéder le nom latin à l'orée du chapitre concerné, mais sans jamais l'éclipser, comme en témoigne le chapitre consacré au sapin :

De abiete. Capitulum iiii.

Ver is a tree and hatte *abyes*, and hath thath name of eundo 'goynge' of 'passynge', for it passeth more ferre and streccheth more hihe than othre trees⁴⁵⁸.

Contrairement à Jean Corbechon, John Trevisa ne se prête pas à l'exercice d'angliciser des formes latines, grecques ou arabes et conserve strictement le latin pour des termes dont il ne trouve pas l'équivalent en anglais. L'arbre à myrrhe ou l'arbre à baume, traduits par *myrrhe* ou *baume* par Jean Corbechon, demeurent dénommés *balsamum*⁴⁵⁹ et *mirra*⁴⁶⁰ par John Trevisa. Dans certains exemples, la traduction en anglais vient rejoindre une lignée de termes grecs et latins : les différents noms de la plante et leur étymologie étant l'une des clefs de compréhension de la plante elle-même. C'est le cas pour le buis :

Boxe hatte *boxus* and is a name of grew somdel corrupt among Latyns, as Ysider seith, for among the Grees it is ycleped *pixos*, and this tree is always grene⁴⁶¹.

Dans l'ensemble de sa traduction, John Trevisa tend à conserver tous les mots latins⁴⁶² et peut être amené à en donner une définition en anglais, à défaut de proposer une traduction en

⁴⁵⁷ Saskia BOGAART, *Vernacularisation of Latin science, in* Baudouin VAN DEN ABEELE (dir.), *Bartholomaeus Anglicus, « De proprietatibus rerum »*. Texte latin et réception vernaculaire, Turnhout, Brepols, 2005, p. 31-41.

⁴⁵⁸ *On the Properties of Things. John Trevisa's translation of Bartholomaeus Anglicus De Proprietatibus Rerum*, vol. II, Oxford, Clarendon Press, 1975, p. 904.

⁴⁵⁹ « Balsamum is a tree other a scrub. » *Ibid.*, p. 916.

⁴⁶⁰ « Mirra is a tree in Arabia five cubite hih. » *Ibid.*, p. 993.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 918.

⁴⁶² Saskia BOGAART, « Vernacularisation of Latin science », op. cit., p. 36.

vernaculaire. Le latin conserve donc une place de choix et constitue un marqueur d'une langue scientifique.

c. Le multilinguisme des premiers herbiers imprimés

Un siècle plus tard, dans les premiers herbiers imprimés en français, les termes botaniques en français, et notamment les noms de plantes, continuent de cohabiter avec le latin, de façon plus marquée encore que dans les textes de la période précédente. Ainsi, dans le *Jardin de santé*, traduction de l'*Hortus sanitatis*, noms latins et noms français coexistent dans la description de 45 espèces. Pour 29 espèces, le français est totalement absent. Dans la première édition de l'*Arbolayre* ou *Grant herbier*, les titres demeurent en latin, mais la langue retenue pour désigner l'espèce dans le texte même peut varier : dix espèces d'arbres sont nommées tant en français qu'en latin. Le latin est totalement absent pour nommer cinq arbres, mais il s'agit le plus souvent d'arbres qui ne font pas l'objet principal du chapitre : par exemple, le sapin ou la fêrulle sont nommés dans les notices consacrées à leurs produits, respectivement la térébenthine⁴⁶³ et le *galbanum*⁴⁶⁴. Dans ce dernier cas d'ailleurs, c'est bien le latin qui prime pour nommer la substance simple. À l'inverse, cinq espèces ne sont nommées qu'en latin. Des formes parfois plus proches du latin peuvent être retenues, quand bien même un terme français pourrait être disponible. Le cannelier, *cinamomum* en latin, devient la *cinamome* dans la traduction de l'*Hortus sanitatis*⁴⁶⁵ - tandis que dans la traduction française de Barthélemy l'Anglais, c'était le terme *cannelle* qui était employé pour désigner la même plante⁴⁶⁶.

Les outils para-textuels mis en œuvre dans les herbiers, tels que les sommaires ou les index, permettent de jouer sur le bilinguisme du lexique botanique et de donner des traductions. Tout d'abord, le nom vernaculaire est parfois cantonné aux titres de chapitres : c'est le cas pour le cornouiller, traité dans le *Jardin de santé* au chapitre « Les operations de cornea. Cormier⁴⁶⁷ ». Le terme *cormier* ne réapparaît pas plus loin dans le texte. Les sommaires permettent aussi d'introduire certains termes en français. La première édition du

⁴⁶³ « Terbentine est chaude et seiche, c'est la gomme qui ist d'ung arbre nommer sapin. » *Arbolayre*, f. 204v.

⁴⁶⁴ « *Galbanum* (...) aucuns dient que c'est gomme mais Dyascorides dit que c'est la larme d'ung arbre appeler ferule » *Ibid.*, f. 110v.

⁴⁶⁵ « L'arbre de cynamome est semblable a la ronce. » *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 122.

⁴⁶⁶ « Canelle, sicomme dit la Glose sus le Livre d'Exode, est l'escorce d'un petit arbre qui croist en Inde et en Ethiopie et n'a que deux coutes de hault. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, f. 249.

⁴⁶⁷ *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 138.

Grant herbier, par exemple, présente avant chaque nouvelle lettre une liste des plantes qui y seront traitées. Le choix d'une langue privilégiée n'y est pas effectué. Ces brefs sommaires peuvent être l'occasion de donner des traductions, comme on le voit à la lettre B : « *De balsamo. Basmé* ». Pourtant, dans la notice, seul le nom latin est donné, tant dans le titre que dans le texte lui-même : « *De balsamo. Balsamus* est une herbe comme dient aucuns. Les aultres dient que c'est une manière dung arbresel petit⁴⁶⁸ ». Le sommaire de la lettre C se présente différemment : une seule langue est choisie pour chaque substance simple et des termes latins et français figurent à la suite, sur une même ligne de texte : « *De cassia fistula. Coural* », « *De cassa lignea. Courge* ». Comme dans les textes qui suivent, le latin peut être ici employé en l'absence d'un autre terme pour désigner l'espèce. Néanmoins, le terme français a beau parfois être privilégié dans ce sommaire, le latin demeure presque systématiquement choisi pour les titres des rubriques. Le corail, désigné en français dans la liste, est bien traité au chapitre *De corallo*, qu'ouvre la traduction « *Corallus* c'est coraul⁴⁶⁹ ». Au-delà du titre, le latin est donc souvent le terme retenu qui ouvre la rubrique, même quand le terme français est bien connu. Un arbre tel que le cyprès est qualifié par son nom latin dans le titre de la notice ainsi que dans sa phrase d'ouverture : « *De cipresso. Cipressus* est chault ou premier degre et sec ou second⁴⁷⁰ ». Le terme français de *cipres* n'apparaît que plus loin dans la notice, lors de l'énumération de ses propriétés médicales : « Contre strangurie et dissurie soit donner la pouldre du bois et les feuilles de cipres ».

Les herbiers en français du xv^e siècle montrent donc une part plus importante de l'emploi du latin dans la constitution du vocabulaire botanique que dans les traductions du xiv^e siècle. Le latin peut pallier l'absence d'un terme français, mais est également employé comme terme retenu, comme entrée privilégiée de la notice, quand bien même le terme français figure lui aussi dans le texte. Par ailleurs, ces textes ne se limitent pas à un bilinguisme français-latin. Les compileurs font le choix de conserver dans leurs textes des noms en d'autres langues. De façon bien plus importante que dans les herbiers du xiv^e siècle, l'usage de termes grecs et arabes n'est pas rare et vient s'ajouter au latin et au français. Le caractère multilingue de ces herbiers en langue vernaculaire pourrait donc relever de procédés d'écriture qui leur sont bien propres. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer.

⁴⁶⁸ *Arbolayre*, f. 48v.

⁴⁶⁹ *Ibid.*, f. 73v.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, f. 68v.

Ce multilinguisme est tout d'abord part le corollaire de la démarche compilatoire de ces herbiers. Les compilateurs y semblent, plus encore que les auteurs de la période précédente, attachés à conserver l'ensemble des noms qu'ils trouvent dans leurs sources et à ne pas effectuer de choix. Les termes grecs et arabes qui sont présents dans ces textes émanent de sources compilées dans les herbiers du xv^e siècle, auxquelles les textes des xiii^e et xiv^e siècle n'avaient pas eu recours. Dans l'*Hortus sanitatis* et le *Jardin de santé* à sa suite, une vingtaine d'arbres nommés en français sont également dénommés par des termes issus du grec – ou du moins, que les compilateurs estiment être issus du grec. Dans une trentaine de chapitres, un terme provenant de l'arabe est également indiqué. Certaines espèces se prêtent particulièrement bien au jeu du multilinguisme et les compilateurs restituent l'ensemble des noms qu'ils ont pu rencontrer dans leurs sources dès le début du chapitre. Le genévrier sabine (*herba savina* ou *savina* dans les textes, *Juniperus sabina* L.) en est un exemple. Le *Jardin de santé* ouvre la notice qui lui est consacrée par une énumération de ses noms dans différentes langues : « *Savina*. La Pandecte au huitiesme chapitre. En arabic est appelle *abhel*, en grec *brachi* et en latin *savina*⁴⁷¹ ». Le terme français de *savine*, directement issu du latin, n'apparaît que plus loin dans le texte, dans le paragraphe concernant les usages médicaux de la plante⁴⁷².

La part importante de noms de plantes en latin, grec et arabe caractérise la langue scientifique qui s'élabore dans les herbiers. Le maintien, dans des textes en français, de termes dans d'autres langues, permet ainsi de signaler « une référence à l'autorité savante, le mot arabe, grec ou latin signalant une source et donnant ainsi une garantie savante au texte traduit⁴⁷³ ».

Le maintien du latin dans les ouvrages de botanique en langue vernaculaire pourrait enfin s'expliquer en partie par l'esprit humaniste du temps : il s'agit d'être compris par « l'ensemble des savants herborisateurs disséminés à travers l'Europe⁴⁷⁴. » Cet argument est cependant sans doute davantage valable pour les textes du xvi^e siècle que pour ces premiers herbiers imprimés au xv^e siècle, où c'est surtout la démarche compilatoire maximaliste

⁴⁷¹ *Ortus sanitatis, traduit de latin en français*, chap. 411.

⁴⁷² « Les opérations de savine » *Ibid.*

⁴⁷³ Joëlle DUCOS, « Néologie lexicale et culture savante... », op. cit., p. 251.

⁴⁷⁴ Claude LONGEON, « L'usage du latin et des langues vernaculaires dans les ouvrages de botanique du XVI^e siècle », in Jean-Claude MARGOLIN (dir.), *Acta conventus neo-latini Turonensis. Troisième congrès international d'études néo-latines. Tours, Université François Rabelais, 6-10 septembre 1976.*, Paris, J. Vrin, 1980, p. 759.

adoptée qui justifie l'emploi du latin, au même titre que des termes en arabes – qui disparaissent quant à eux des herbiers ultérieurs. Ainsi, au chapitre portant sur l'herba savina dans le *De historia stirpium* de Leonhart Fuchs⁴⁷⁵, on retrouve les termes grec (*brachi*, qui donne même son nom au chapitre) et latin (*savina*), auquel s'ajoute le terme allemand *sevenbaum*. En revanche, nulle trace du nom arabe *abhel* que l'*Hortus sanitatis* et le *Jardin de santé* reprenaient des *Pandectes*.

Le latin reste parfois gage de précision et de qualité, mais le lexique botanique français a fait pour de bon son entrée dans le champ de la littérature scientifique. Il ne s'agit pas de penser l'emploi de ces deux langues en opposition. Latin et français entretiennent plutôt une « 'relation multi-paradoxe' qui se tisse dans le temps et dans l'espace, entre une langue posée d'emblée comme savante, le latin, et une langue en passe de le devenir⁴⁷⁶ ». Le multilinguisme qui s'observe dans ces textes botaniques en langue vernaculaire permet d'intégrer des noms de plantes au lexique scientifique. À l'inverse, les termes en latin, en grec, ou provenant de l'arabe qui sont conservés tels quels sont transmis à un public de lettrés qui ne maîtrisent pas toujours ces langues. Ces noms font ainsi de même leur entrée dans le lexique botanique : certains d'entre eux trouvent d'ailleurs une place durable au sein de la taxonomie botanique qui se développe au cours des siècles suivants.

2. Choisir le nom à donner : un enjeu d'identification de l'espèce.

Cette diversité des noms qui s'offrent aux compilateurs les conduit à devoir effectuer certains choix. À travers l'opération délicate qui consiste à désigner une plante par le nom qui paraît le plus adapté, c'est tout l'enjeu d'identifier l'espèce traitée qui s'exprime.

2.1 Omettre ou répéter. Le choix des sources

La volonté de citer exhaustivement les sources qu'ils compilent conduit les naturalistes à un certain nombre de répétitions, dans les noms qu'ils citent notamment. Conscients de ces

⁴⁷⁵ « *De brathy* », Leonhart FUCHS, *De historia stirpium*, chap. 54, p. 149.

⁴⁷⁶ Stéphane MARCOTTE et Christine SILVI (dir.), *Latinum cedens. Le français et le latin, langues de spécialité au Moyen Âge*, Paris, H. Champion, 2014, p. 11.

redondances qui peuvent porter à confusion, certains déploient des stratégies de commentaires et de renvois afin de les expliciter. L'exemple de l'arbre à encens dans le *Speculum naturale* est révélateur. Vincent de Beauvais ne consacre pas moins de trois chapitres différents à cette espèce dans le livre XIII :

- Chapitre 73, *De libano*.

Glossa super Ecclesiasticum. Libanus, ut aiunt, est in Arabia cortice et folio lauro similis, succum amygdali modo emittens, qui thus dicitur et bis in anno colligitur, autumnus et vere. Regio autem thurifera saba appellatur undique rupibus in via et a dextera scopulis maris inaccessa. Arbores sponte nascuntur, quibus inscisis lachryma fluit. [...].

Actor. Itaque arbor ipsa dicitur et libanus et thus. Gutta vero dicitur et thus et olibanum, de qua scilicet sub utroque nomine dicitur inferius.

- Chapitre 79, *De thure*.

Isidorus. Thus est arbor Arabie immensa atque ramosa, levissimi corticis ramis ad aceris qualitatem amygdale modo aromaticum succum fundens et album. Dicitur autem thus a tundendo. Idem et libanum a monte Arabie ubi sunt Sabei. Nam mons eorum libanus dicitur: ubi thura colliguntur. [...]

Ex libro de natura rerum. Thus est arbor nobilis, immensa atque ramosa, lenissimi corticis, folio pyri minore atque subutilo. Naturalis eius vindemia est circa canis ortum, est scilicet flagrantissimo, quando maxime videtur pregnans tenuissimusque cortex eius. Tunc itaque cortex minuto vulnere laxatur, exinde prosilit spuma pinguis, que concreta densatur et obduratur. Secunda vindemia est in imitio hyemis, sed quod tunc exit, rufum est nec priori comparandum.

- Chapitre 110, *De thure*.

Isidorus. Thus a tumendo dictum est. Est autem succus aromaticus, quem arbor Arabie in modum amygdale fundit album et masticatione resolutum velut in pulverem et cum frangitur intus pingue est ignique appositum facile ardescit et appellatur apud nos masculus, eo quo sit natura rotundum in modum testiculorum. Reliquum vero planum et pene scabrosum minus optimum. Adulteratur autem admixta resina sive gummi, sed proprietate sua dignoscitur. Nam thus igni impositum ardescit, resina fumescit, gummi vero calefactum liquescit. [...]

Dioscorides. Thus lachrymum est arboris, que grece libanus dicitur, quod quidem de Arabia offertur candidum, quod autem de India subrufum, sed utrumque masculum est.

Le chapitre 73 est consacré à l'arbre, dénommé *libanus*. À la fin de la notice, Vincent de Beauvais prend la parole sous le vocable *Actor* et précise que la même plante est désignée par les noms *libanus* et *thus*, et que ce dernier nom peut aussi en désigner la résine, également connue sous le nom d'*olibanum*. Il précise qu'il évoque à nouveau l'arbre à encens plus loin, sous le nom de *thus* : il s'agit du chapitre 79, où Vincent de Beauvais s'appuie sur d'autres sources pour désigner l'arbre sous le nom de *thus* – à travers l'étymologie isidorienne notamment. Le chapitre 110, également intitulé *De thure*, prend cette fois pour angle la résine de l'arbre : dans une citation provenant de Dioscoride, le terme *thus* y est donc spécifiquement employé pour désigner la résine, tandis qu'on retrouve l'appellation *libanus* pour désigner l'arbre lui-même⁴⁷⁷.

D'autres textes, tels que celui de Thomas de Cantimpré, sont moins développés et se contentent de traiter de l'arbre sous son appellation *thus*⁴⁷⁸, alors que le terme *libanus*, présent chez des autorités incontournables, leur était probablement connu. Vincent de Beauvais cite d'ailleurs l'encyclopédie de Thomas de Cantimpré parmi ses sources au chapitre *De thure*, mais ne retient pas le choix d'un nom univoque du *Liber de natura rerum*. Les redondances adoptées dans le *Speculum naturale* peuvent se retrouver dans des textes postérieurs qui le citent, tels que l'*Hortus sanitatis*. L'arbre à encens y est traité au chapitre intitulé *Olibanum*, qui concerne avant tout la résine, désignée sous les noms d'*olibanum* ou de *thus*⁴⁷⁹, produite par l'arbre nommé *libanus*. Le *libanus* est aussi nommé au chapitre *Thus*, où la résine est toujours désignée sous le nom de *thus* mais où le terme *olibanum* ne figure plus⁴⁸⁰. Contrairement au texte de Vincent de Beauvais, il n'y a pas de renvois entre ces deux chapitres.

Entre omissions et répétitions, les compilateurs confrontés à la diversité des *auctoritates* mettent en œuvre différentes stratégies pour structurer leur propos et transmettre au lecteur des informations sur les noms des arbres. Ils sont parfois amenés à effectuer des choix dans les sources, qu'ils peuvent corriger ou interpréter.

⁴⁷⁷ « Dioscorides. *Thus lachrymum est arboris, que grece libanus dicitur* [...] » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII,, chap. 110.

⁴⁷⁸ « *Thus, ut Platearius et Plinius dicunt, arbor nobilis et aromatica est Arabie, immensa atque ramosa* [...] » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 33.

⁴⁷⁹ « *Thus vel olibanum lacrimus est arboris quod grece libanus dicitur.* » *Hortus sanitatis*, chap. 322.

⁴⁸⁰ « *Thus lachrimum est arboris quod grece libanus dicitur.* » *Hortus sanitatis*, chap. 484.

2.2 Corriger et interpréter. Les partis pris des compilateurs

Les compilateurs n'ont pas toujours de prime abord une grande familiarité avec la flore qui figure dans leurs sources : certaines plantes sont en effet cantonnées aux régions méditerranéennes et ne sont pas connues dans les zones géographiques dont sont issus les compilateurs, ou uniquement sous forme de substances sèches (graines, résines). Pour décrire et nommer ces plantes lointaines, les auteurs n'ont d'autres choix que de se reposer entièrement sur leurs sources et sont, davantage que pour des plantes plus familières, susceptibles de reproduire et de diffuser certaines confusions. Ces erreurs peuvent être transmises d'une source à l'autre au gré des mécanismes de copies et de compilations, et peuvent mener à dissocier totalement une plante du nom qui lui était attribué dans les autorités classiques⁴⁸¹. Cependant, les textes botaniques témoignent aussi d'un souci de restituer le bon choix de vocabulaire et d'identifier certaines erreurs présentes dans leurs sources. Des doutes sur ce que recouvre exactement le nom de *liquiritia* émanent ainsi de certains textes : le compilateur du *Tractatus de herbis* pointe l'erreur de ceux qui affirment qu'il s'agit d'un arbuste et assure que le terme désigne en réalité une racine de grande taille⁴⁸². De même, au chapitre consacré aux fruits de l'anacardier, le *Tractatus de herbis* relève que d'après certaines sources, ces fruits seraient en fait des poux d'éléphant (*pediculus elephantis*), mais que cette identification serait bel et bien fautive⁴⁸³. L'*Alphita* la rejette également⁴⁸⁴. Dans l'*Hortus sanitatis* en revanche, cette identification aux poux d'éléphants est également rejetée, mais le nom de *pediculus elephantis* est conservé pour nommer l'arbre qui porte ces fruits⁴⁸⁵.

La précision apportée à la nomenclature est particulièrement importante puisque c'est sur elle que repose l'identification de la plante. Dans le *Livre des propriétés des choses*, Jean Corbechon réfute l'identification de la silique (sans doute une sorte de caroubier) au figuier d'Égypte, et transmet dès lors des informations sur la plante elle-même et son origine

⁴⁸¹ Jerry STANNARD, « Medieval reception of classical plant names. », in *Actes du XIII^e Congrès International d'Histoire des Sciences, 21-31 août 1968*, Paris (Revue de Synthèse, series 3, vol 3), p. 156.

⁴⁸² « *Quidam dicunt quod sit radix, quidam quod frutex, sed falsum est. Est enim magna radix parve herbe habens folia similia pomo granato vel similia listrago.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 425, p. 714.

⁴⁸³ « *Quidam dicunt quod sunt pediculi elephantum, quod falsum est.* » *Ibid.*, chap. 23, p. 236

⁴⁸⁴ « *Anacardus, pediculus elephantis, ut quidam volunt, sed est fructus cuiusdam arboris.* » *Alphita*, op. cit., p. 148.

⁴⁸⁵ « *Anacardus pediculus elephantis ab imperitis medicis dicitur, quod est falsum, sed est fructus cuiusdam arboris que vocatur pediculus elephantis.* » *Hortus sanitatis*, chap. 26.

géographique : « Aucuns dient que la silique et le figuier d’Egipte est tout un, mes c’est faulx, car en Egipte ne croist point de silique, sicomme dit Plinius ou 10 lxe chapitre de son XIIIe livre, mais elle croist en Sirie⁴⁸⁶». La gomme nommée *elemptni* et l’arbre dont elle est issue font ainsi l’objet dans le *Grant herbier* d’une présentation détaillée des différents noms qui leur sont attribués, et de leur identification : « C’est une gomme d’ung arbre que les Sarrasins l’appellent elemptni, et l’appellent aussi gomme de loree ou de limon. Aucuns dient que c’est la gomme de fenoul mais ce n’est pas vray car c’est la gomme de l’arbre qui porte les limons oultre mer⁴⁸⁷». Les compilateurs peuvent se référer à leurs sources sans forcément toujours y adhérer pleinement – Albert le Grand semble ainsi émettre des doutes sur l’identification du bananier à l’arbre de Paradis⁴⁸⁸, en insistant bien sur le fait que ce nom émane de « certaines sources » : « *Narrant de quadam arbore quam vocant paradisi, quae etiam pulcherrima nomine proprio a quibusdam vocatur* ». Dans l’*Alphita*, l’identification du bananier à l’arbre de la connaissance du bien et du mal est également présente, mais l’auteur indique aussi une identification possible de l’arbre biblique avec le figuier⁴⁸⁹.

Les noms peuvent aussi être relus par les traducteurs. Jean Corbechon, au chapitre sur le cèdre, affirme ainsi que « pour ce que cest arbre est si chargié de fruit, aucuns l'appellent anesse, sicomme dit Plinius⁴⁹⁰». En réalité, Jean Corbechon ne comprend pas le terme latin d’*assiria*⁴⁹¹ (pour désigner le pommier d’Assyrie) qui est employé par Barthélemy l’Anglais, ou prend quelques libertés avec le texte d’origine. Ce nom d’*anesse* est ici employé de façon métaphorique pour rendre manifeste la charge que porte l’arbre.

⁴⁸⁶ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 151, f. 278.

⁴⁸⁷ *Arbolayre*, f. 115.

⁴⁸⁸ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 4, p. 347.

⁴⁸⁹ « *Musa fructus est in quo dicunt primum parentem peccasse, alii dicunt quod in ficu peccaverit.* » *Alphita*, op. cit., p. 250.

⁴⁹⁰ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 23, f. 248v.

⁴⁹¹ « *Et est arbor, ut dicit idem, que in omni tempore fere est plena pomis, que in ea partim sunt matura, partim acerba, partim in flore sunt posita, quod in aliis arboribus rarum est. Hanc arborec multi assiriam vocant, ut dicit idem.* » BARTHELEMY L’ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 23, p. 55

2.3 Désambigüiser. L'utilisation d'un *nomen* pour désigner plusieurs *res*

« Sechin est le nom d'une montagne et d'une region et d'un arbre⁴⁹² » : Un même nom peut désigner plusieurs réalités naturelles et il appartient aux compilateurs de désambigüiser la terminologie scientifique qui se construit dans leurs textes.

Dans l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais, la notice consacrée au *siliqua* (qu'on peut identifier au caroubier) s'ouvre par un passage, qui occupe une grande partie du propos, destiné à détailler la terminologie et à isoler les différents sens du terme⁴⁹³ :

Silique est un nom grec qui signifie plusieurs choses, car en aucuns lieux il signifie une maniere de potage qui croist en cosses, ou il fait grant noise et est de pou de valeur, car il greve plus au corps qu'il ne profite, sicomme dit la Glose sus le XVe chappitre de l'Evangile saint Luc. En aucuns lieux, silique signifie la cosse de touz potages et la vanneure qui en ist, quant on les vanne, dont les pourceauls sont nourris, sicomme dit Hugusse. En autre lieux, signifie un arbre qui porte un doulz fruit, sicomme dit Ysidore et Plinius⁴⁹⁴.

À l'orée du chapitre sur la vigne, Jean Corbechon souligne la polysémie du terme « vigne », qui peut désigner la plante elle-même mais également le lieu où on la fait pousser. Ce passage explicatif ne figure pas dans le texte latin et a été ajouté par le traducteur, qui a sans doute éprouvé le besoin de clarifier quel était l'objet du chapitre à venir :

Vigne est un nom qui signifie plusieurs choses, car aucunefoiz vigne signifie la plante ou le vin croist, et aucunefoiz elle signifie le lieu ou elle est plantee et, selon ces II significacions, nous ferons deux chappitres de la vigne, dont le premier sera de la plante ou le vin croist⁴⁹⁵.

Dans le *Speculum naturale*, Vincent de Beauvais s'exprime sous le vocable *Actor* pour pareillement mettre en garde le lecteur quant à la polysémie du terme *siliqua* et procède à

⁴⁹² « Sechin est le nom d'une montagne et d'une region et d'un arbre, sicomme dit la Glose sus le Livre d'Exode » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 147, f. 277v.

⁴⁹³ « *Siliqua est genus leguminis sonoris follibus et vacuis, quod magis onerat quam reficit, ut dicit Glossa super Luce XV. Secundum Hugutionem siliqua dicitur folliculus cuiusque leguminis et purgamentum eius, quo porci nutriuntur. Isidorus autem libro XVII dicit : Siliquon, nam Latini corrupte siliquam vocant, ideo tale nomen a Grecis accepit, quia est arbor, cuius fructus est dulcis.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, chap. 154, p. 216-217.

⁴⁹⁴ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVI., chap. 151, f. 278.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, chap. 189, f. 281v.

nouveau par un système de renvoi vers un autre chapitre⁴⁹⁶. L'intervention de l'*actor* trouve également sa place dans le chapitre *De robore* : dès l'ouverture du chapitre, Vincent de Beauvais y précise que le terme *robur* peut désigner, selon Isidore, tout matériau qui se caractérise par sa grande solidité, mais qu'on l'emploie également pour nommer un arbre bien précis, dont Pline traite⁴⁹⁷. Cette polysémie du terme *robur* est aussi explicitée dans l'*Hortus sanitatis*, qui reprend Vincent de Beauvais fidèlement⁴⁹⁸. Les lexiques et glossaires botaniques peuvent également souligner les effets de polysémie telle l'entrée *acer* dans l'*Alphita* soulignant un double usage du terme pour désigner un arbre et une herbe : « *Acer, est arbor et acer similiter est herba*⁴⁹⁹ ».

L'emploi d'un même nom pour désigner plusieurs réalités naturelles concerne surtout le rapprochement qui peut se produire entre le nom de l'espèce végétale elle-même et celui de ses produits. Les naturalistes soulignent donc dans les notices les homonymies entre noms de plantes et noms de fruits, fleurs, résines, bois, etc. Le *Livre des propriétés des choses*, plus concis que Vincent de Beauvais sur l'arbre à encens, mentionne à l'entrée du chapitre que « Encens est le nom d'un arbre et de la gomme qu'il gecte⁵⁰⁰ ». Dans le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines*, l'*armoniacus* est définie comme « la gomme d'un arbre qui porte le même nom⁵⁰¹ ». Dans l'*Hortus sanitatis*, le terme *anthos* peut désigner l'arbre qu'est le romarin, ou uniquement sa fleur⁵⁰². De même, tout au long de notre période, le terme *ébène* peut désigner tant l'arbre que son bois, avec une préférence pour ce dernier. Dans l'*Hortus sanitatis*, il apparaît plutôt à la fin de la notice que le mot peut aussi désigner l'arbre lui-même, au-delà de son bois⁵⁰³. Le nom de l'arbre est renvoyé à la fin de la notice, la primeur

⁴⁹⁶ « *Actor. Siliqua dicitur et arbor et eiusdem fructus et etiam quoddam leguminis genus, de quo videlicet dicitur inferius.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. XII, chap. 102. Vincent de Beauvais traite de la plante potagère dénommée siliqua dans le I. XI, chap. 102.

⁴⁹⁷ « *Actor. Robur secundum Isidorum, generaliter dicitur ex omni materia quicquid est firmissimum. Nihilominus tamen et arbor quedam hoc nomine nuncupatur, de qua frequenter Plinius loquitur.* » Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, I. XII, chap. 93.

⁴⁹⁸ « L'acteur. *Robur* généralement selon Ysidore est dit de toute matiere ce qui est tres ferme. Nonobstant ce toutesvoyes est ung arbre qui est par ce nom appellé, duquel parle souvent Plinius. » *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 396.

⁴⁹⁹ *Alphita*, op. cit., p. 152. Exemple cité par Jerry STANNARD, « Medieval reception of classical plant names. », in *Actes du XIIIe Congrès International d'Histoire des Sciences, 21-31 août 1968, Paris (Revue de Synthèse, series 3, vol 3)*, p. 157.

⁵⁰⁰ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 170, f. 281.

⁵⁰¹ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 13, p. 41-42

⁵⁰² *Hortus sanitatis*, chap. 31.

⁵⁰³ « *Ex libro de naturis rerum. Ebenus est arbor cuius lignum durissimum et imputribile, non facile cedens igni.* » *Hortus sanitatis*, chap. 160

étant donnée au nom du produit. Le fait que le nom désigne tant le produit que l'arbre lui-même n'est pas toujours très explicite. Dans l'*Hortus sanitatis*, le terme *accatia* désigne avant tout le jus de prunellier, mais est également employé dans la notice pour nommer l'arbre lui-même, puisque d'autres parties de la plante, telles que ses feuilles⁵⁰⁴, sont évoquées.

En fonction des textes, le nom du produit peut l'emporter sur celui de l'arbre. L'*Hortus sanitatis* évoque ainsi la myrrhe en ces termes, dans sa traduction française : « est la gomme d'ung arbre qui croist est terres des arabes semblable à l'arbre qui est dit en grec *spina babilonica*⁵⁰⁵ ». La myrrhe est donc définie comme la gomme d'un arbre, ce dernier n'étant pas désigné. Dans d'autres textes, le même terme de *myrrhe* sert également à désigner l'arbre lui-même. C'est le cas dans le *De proprietatibus rerum*, où le terme *mirra* désigne à la fois l'arbre et sa gomme, en fonction des sources qui sont privilégiées⁵⁰⁶. Cette dernière prend bien davantage de place dans la notice – l'auteur prolongeant même l'énumération des vertus de la myrrhe au chapitre suivant, consacré au *mirrum*, un onguent composé à partir de la myrrhe – mais laisse néanmoins de la place à la description de l'arbre lui-même. On apprend ainsi que l'arbre est haut de cinq coudées, qu'il pousse en Arabie et que ses feuilles pointues et épineuses le font paraître semblable à l'acanthé. Un même terme peut permettre de nommer une espèce ou un de ces produits, comme l'illustre le traitement du *galanga*⁵⁰⁷. Chez Thomas de Cantimpré, il est décrit comme un arbrisseau ou un arbre poussant en Perse et dont la racine possède des vertus médicales⁵⁰⁸, tandis que le *Tractatus de herbis* rapporte les hésitations de la tradition écrite, puisque certains traitent du *galanga* comme d'un arbre, d'autres comme d'un arbrisseau, mais que Dioscorides dit bien qu'il s'agit d'une racine⁵⁰⁹. Le compilateur du *Tractatus* montre une préférence pour l'option choisie par Dioscoride et c'est bien à la racine avant tout qu'est consacré le propos, qui détaille ses propriétés. Les effets

⁵⁰⁴ « La feuille de accatia est aigre. » *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 4.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, chap. 298.

⁵⁰⁶ « *Mirra est arbor in Arabia altitudinis quinque cubitorum, similis spine, quam achantum dicunt. [...] Mirra, ut dicit Dioscorides, est gutta arboris circa ramos calore solis indurata.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 102, p. 148-149.

⁵⁰⁷ *Kaempferia galanga*, selon l'identification proposée par Sandra RAPHAEL, « Plants and other Medicinal Simples listed in Egerton 747 », dans MINTA COLLINS., *A Medieval Herbal*, op. cit.

⁵⁰⁸ « [...] *frutex sive arbor in partibus Persidis, cuius radix in medicamentis ponitur* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 21.

⁵⁰⁹ « [...] *quidam dicunt quod sit arbor, alii quod frutex. Dioscorides dicit quod sit radix.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 202, p. 460.

d'homonymie entre l'arbre et ses produits révèlent ainsi la place importante occupée par ces derniers dans le discours botanique médiéval.

3. Le fruit qui cache l'arbre. Nommer l'espèce ou son produit ?

Les noms des arbres en viennent donc parfois à se confondre avec ceux de leurs fruits, voire à disparaître totalement, lorsque les notices sont consacrées majoritairement aux produits. Si l'arbre n'est pas même nommé, éclipsé par ses produits, qui présentent une utilité concrète dans la pharmacopée ou pour l'alimentation, il paraît difficile de pouvoir l'appréhender comme un objet de savoir. Est-il néanmoins possible d'accéder à une connaissance de l'arbre, à travers son fruit ?

3.1 Arbres invisibles, arbres anonymes

Certains chapitres ne portent donc pas du tout sur l'arbre mais bien sur le produit qui en est issu – fruit, graine, gomme ou bois. L'arbre qui les porte n'est pas nommé dans le texte : bien plus, rien ne permet de déterminer que ces simples proviennent d'un arbre et non d'un autre type de végétal. Ce type de traitement est le plus souvent l'apanage des textes de matière médicale, dans lesquels le propos est particulièrement centré sur les propriétés thérapeutiques des simples. Dans le *Tractatus de herbis*, 21 produits végétaux font ainsi l'objet d'une notice qui leur est consacrée, sans que l'arbre soit évoqué. On en dénombre 26 dans le *Livre des simples médecines*, 15 dans le *Grant herbier* et 12 dans l'*Hortus sanitatis* et le *Jardin de santé*. Il peut s'agir de chapitres consacrés au bois (aloès, sandalles), à la résine (gomme arabique), mais surtout aux fruits, dont certains font pleinement partie du panthéon des espèces fruitières du Moyen Âge : pommes, poires, châtaignes, prunes ou olives sont traitées sans qu'apparaisse de description de leurs arbres, pourtant très présents dans d'autres textes sur les plantes de la période. Là encore, des variations s'opèrent d'un texte à l'autre : la préférence accordée au fruit ou à l'arbre révèle l'intention du compilateur dans sa démarche de sélection des sources et procède du type de discours dans lequel s'inscrit le savoir sur les plantes – médical, agronomique ou encyclopédique. L'exemple du figuier et de la figue permet d'illustrer ces différences d'approche. Les textes encyclopédiques traitent avant tout de l'arbre qu'est le figuier : le chapitre que Barthélemy lui consacre s'ouvre sur la grande

fécondité du figuier mais n'évoque finalement que très peu la figue⁵¹⁰. Les textes de matière médicale adoptent un choix bien différent. À la suite du *Tractatus de herbis*⁵¹¹ et du *Livre des simples médecines*⁵¹², le *Grant herbier* consacre son chapitre aux figues et à leurs vertus diététiques, le figuier lui-même n'y apparaît pas⁵¹³. A la même période, l'*Hortus sanitatis* et sa traduction française décrivent l'arbre et le nomment, avant d'évoquer son fruit, se rapprochant ainsi d'une vocation encyclopédique. Le texte rappelle en effet l'étymologie isidorienne du mot *figuier*, qui vient de *fécondité*, caractéristique de l'arbre sur laquelle il s'attarde.

Les traductions peuvent parfois permettre de préciser et d'accorder une place à l'arbre. Le *Tractatus de herbis* ne mentionne pas le bananier au chapitre *De musa* ; dans le *Livre des simples médecines*, en revanche, les bananes sont décrites comme « les fruits d'un arbre qui croist outre-mer⁵¹⁴ ». À l'inverse, certaines traductions accordent finalement plus d'importance au produit : le *storax* est décrit chez Barthélemy l'Anglais comme un arbre⁵¹⁵, mais Jean Corbechon utilise le terme pour désigner plutôt la résine de l'arbre, qui n'est lui-même pas nommé⁵¹⁶.

Si certains arbres sont invisibles dans le discours botanique, d'autres sont bien présents mais sans se voir désignés par un nom qui leur soit propre. « *Fructus cuiusdam arboris in India*⁵¹⁷ » : ainsi sont définis les clous de girofle dans le *De proprietatibus rerum*. Il est bien indiqué que les fruits sont issus « d'un certain arbre », mais celui-ci demeure anonyme et le lecteur n'en apprendra guère sur ses caractéristiques morphologiques ou tout autre aspect, le produit qu'il fournit prenant entièrement le pas dans la description. Contrairement aux arbres « invisibles », les arbres « anonymes » sont plus fréquents et se retrouvent dans tous types de textes.

⁵¹⁰ « *Ficus est arbor a fecunditate dicta ; aliis enim arboribus feracior est.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 61, p. 91.

⁵¹¹ « *De ficibus. Ficibus, quod alii carice vocant, satis sunt commune.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 196, p. 453.

⁵¹² PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 91, p. 135.

⁵¹³ « Ficus ce sont figues. Aucuns l'appellent corices et en est moult de manieres de blanches et de noires. Selon Ysaac la figue est la meilleur de tous les aultres fruis et qui mieulx nourit et toutefois pour cause sa moituer engendret elle grosses humeurs. La figue est de nature chaude et seiche (...). » *Arbolayre*, f. 108.

⁵¹⁴ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 145, p. 188.

⁵¹⁵ « *Storax, ut dicit Isidorus libro XVII, est arbor Arabie similis malo cidonio, cuius virgule circa canicule ortum cavernatim lacrimam fluunt.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 147, p. 211.

⁵¹⁶ « *Storax est la goutte qui ist d'un arbre qui croist en Arabie qui semble a un pommier.* » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 244, f. 276v.

⁵¹⁷ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 79, p. 119.

Le catalogue que nous proposons en annexe permet d'analyser les variations d'un ouvrage à l'autre. Certains arbres ne sont parfois jamais explicitement nommés, tandis que pour d'autres espèces, on observe une variation en fonction des textes. Ainsi, l'arbre qui porte les fruits nommés *mirabolani*⁵¹⁸ n'est pas désigné par un nom précis dans la plupart des textes du corpus, sauf chez Vincent de Beauvais (et à sa suite dans *l'Hortus sanitatis*). Ce cas de figure est assez fréquent, pour les espèces que l'on pourrait qualifier d'exotiques – et qui seront évoquées de façon plus détaillée plus loin⁵¹⁹. Pour certaines d'entre elles, ce type de traitement est presque systématique dans les textes. L'arbre s'efface derrière son produit, aucun nom n'est recherché dans les sources pour le désigner. C'est le cas de l'arbre qui produit le cubèbe (qu'on peut identifier au *Piper cubeba* L.). Cette plante figure dans cinq textes de notre corpus. Que ce soit dans les textes encyclopédiques ou les herbiers de matière médicale, c'est bien le fruit qui est évoqué. En revanche, il est toujours précisé qu'il s'agit du fruit d'un arbre, dont l'origine géographique « exotique » est soulignée systématiquement⁵²⁰. Seul *l'Hortus sanitatis*, à la fin de la période, lui confère un traitement un peu différent. L'arbre qui porte les cubèbes est tout d'abord évoqué sous l'angle de son produit, dans la continuité des textes évoqués précédemment : « Kubebe. Plinius au chapitre de kubebis. Aucunes dicelles sont domestiques et les autres sauvages et champestres. Ce sont le fruct de aucun arbre qui naist es parties de Ynde et sont de trois genres⁵²¹ ». Plus loin en revanche, le compilateur cite Sérapion (par le biais des *Pandectes*) : « Serapion au livre aggregatoire au chapitre kubebe. Kubebe est une plante qui a les [feuilles] semblables aux fueilles de mirte domestique : sinon que elles sont plus larges et sont leurs boutz et summités agues comme sont boutz de lances⁵²² ». Le compilateur de *l'Hortus sanitatis* juxtapose donc deux sources, sans faire de choix entre les deux solutions qui s'offrent à lui. L'arbre et son fruit se confondent derrière un même terme, mais un développement assez long est dédié aux caractères morphologiques de l'arbre, le chapitre sur les cubèbes étant donc loin de ne se consacrer qu'aux propriétés

⁵¹⁸ Voir Annexe 1, notice n°101.

⁵¹⁹ Le terme exotique est ici employé de façon anachronique. Nous y avons recours par commodité pour désigner les espèces qui n'étaient pas originaires d'Occident au cours du Moyen Âge. Nous revenons plus longuement sur la question de l'exotisme dans le chapitre 3 de cette deuxième partie.

⁵²⁰ « *Est autem fructus cuiusdam arboris in parte Orientis* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 16 ; « *Cuberbes (...) est le fruit d'un arbre qui croist es parties d'oultre-mer* », PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 43v, p. 81.

⁵²¹ *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 239.

⁵²² *Ibid.*

thérapeutiques de fruits scindés de la branche qui les a portés. Le poivrier offre un exemple similaire. Dans certains textes, le chapitre porte bien sur l'arbre lui-même, désigné sous le nom de *piper* – nom qui dans d'autres ouvrages ne qualifie que le fruit, tandis que l'arbre n'est pas explicitement nommé. Dans le *De proprietatibus rerum*, c'est ainsi avant tout le fruit qui est présenté, mais le chapitre donne des informations assez précises sur sa provenance et restitue également le fait qu'il s'agit d'une plante qui peut prendre la forme d'un arbre ou d'un arbrisseau. Les produits des arbres et les usages faits de ces substances simples sont donc bien souvent prédominants dans le discours botanique, au risque de supplanter totalement le végétal dont ils sont issus. Pour certains de ces produits, il est toutefois clair que les compilateurs tiennent à signaler qu'ils proviennent d'arbres ainsi qu'à souligner la provenance exotique de ces derniers. S'ils ne les nomment pas, les compilateurs situent néanmoins doublement ces arbres dans le discours botanique, en les rattachant à une catégorie du monde végétal et en les définissant comme des végétaux exotiques.

Cette prédominance du nom du produit peut aussi concerner des arbres beaucoup plus familiers, comme le cerisier, qui n'est pas nommé dans le *Tractatus de herbis*, où la notice concerne les cerises⁵²³. Dans le *Livre des simples médecines*, le nom de l'arbre est bien cité, mais pas avant la dernière ligne de la notice, où on lit que « la gomme de cerisier vault contre dertres rampans⁵²⁴ ». Bien qu'il s'agisse d'un arbre courant, l'*Hortus sanitatis* précise explicitement que le terme *cerasum* désigne le fruit et *cerasus* l'arbre lui-même⁵²⁵.

Les différents exemples évoqués font montre de variations de traitement et de sélection différenciée des sources en fonction des ouvrages, en raison de la nature différente des textes du corpus. Il est plus courant qu'une même substance simple soit traitée sous l'angle du produit dans les textes médicaux, tandis que les textes à vocation encyclopédique ou agronomique ont davantage tendance à considérer le végétal dans sa globalité. Cependant, ce constat n'est pas systématique, puisque des textes encyclopédiques peuvent aussi consacrer leurs chapitres au produit avant tout, et des noms d'arbres se nichent dans des notices d'herbiers consacrées aux produits. Quand bien même le fruit est privilégié à l'arbre, des savoirs sur ce dernier peuvent être diffusés dans les textes.

⁵²³ « *Cerasorum sive ceragie fructus arbor est satis communis, cuius duplex est maneries, videlicet in sapore et etiam in virtute.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 148, p. 392

⁵²⁴ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 67v-68, p. 108

⁵²⁵ « *Cerasum est fructus, cerasus est arbor.* » *Hortus sanitatis*, chap. 113.

3.2 Privilégier le fruit à l'arbre

a. De la noix avellane au coudrier, l'exemple du noisetier

Certains arbres s'effacent donc presque complètement au profit des produits qui en sont issus. Pour d'autres espèces, des choix radicalement différents peuvent s'opérer selon les textes. Le noisetier en est un bon exemple. Thomas de Cantimpré consacre un chapitre aux noisettes, où il cite Isidore de Séville chez qui il puise la description même des noisettes, dont il souligne la petite taille et le fait qu'elles se trouvent en abondance dans les bois⁵²⁶ puis s'en réfère à Platearius en ce qui concerne leurs propriétés médicales⁵²⁷, mais à aucun moment ne cite le nom de l'arbre. Dans la matière médicale, les noisettes prennent aussi le pas sur le noisetier. Le *Tractatus de herbis* les évoque au chapitre *De avellanarum nucibus*⁵²⁸ : là encore, nulle trace du noisetier. Chez d'autres auteurs, en revanche, le chapitre porte bien explicitement sur le noisetier. Vincent de Beauvais y consacre deux chapitres : dans le livre XII du *Speculum naturale*, le chapitre 10 intitulé *De corylo et cornu*, qui évoque bien l'arbre sous le terme *corylus*, puis dans le livre XIII, le chapitre 4 intitulé *De avellana*, qui se concentre sur les noisettes sans évoquer l'arbre. Il est à noter qu'aucun lien n'est explicitement fait entre ces deux chapitres. Albert le Grand évoque quant à lui le noisetier parmi d'autres arbres portant des noix, et donne bien la prééminence à l'arbre sur son fruit⁵²⁹. Chez Barthélemy l'arbre est bien nommé, mais au chapitre qui porte sur la noisette, *De nuce avellana*, qui débute par le constat que la noisette pousse sans culture sur des arbres nommés *corulus* qu'on trouve dans les bois et les forêts⁵³⁰. Dans la traduction de Jean Corbechon, le noisetier s'efface à nouveau au profit de sa noix, au « CVIIe chapitre des noix de coudre que nous appellons avelaines »⁵³¹. Le même chapitre permet à l'auteur de s'attarder sur les autres arbres qui

⁵²⁶ « *Nuces, ut dicit Ysidorus, avellane parvule sunt et proveniunt habundantius in silvis.* » THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 32.

⁵²⁷ « *Platearius. Huiusmodi nucis minus calide sunt et solubiliores aliis nucibus. Ventositate carent. Corpus etiam optime nutriunt. Tardiores autem ad digerendum sunt, si cum cortice exteriori comedantur, qui utique frigidus et siccus est.* » *Ibid.*

⁵²⁸ « *De avellanis nucibus. Avellanarum sive avellane nucibus sunt frigidiores et ponticiores [...]* » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 56, p. 271.

⁵²⁹ « *Corilus enim, quae est arbor nota, habet nucis, quae avellanae dicuntur.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 27, p. 415.

⁵³⁰ « *Nux autem avellana respectu nucis gallicane agrestis est et silvatica. Nam sine cultura in corulis, que sunt arbores crescentes in nemore sive silva, ut dicit Isidorus.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 109, p. 157.

⁵³¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, chap. 106, f. 267.

portent des noix, et en particulier la noix d'Inde et la noix de muscade. Or il est précisé que cette dernière est issue d'un arbre⁵³², certes anonyme mais bien présent, tandis que le noisetier demeure parfaitement invisible. Tout comme le *Speculum naturale*, l'*Hortus sanitatis* évoque les noisettes à deux reprises : au chapitre 51 *De avellana*, ainsi qu'au chapitre 313, *De nuce avellana*, où la noisette se retrouve comparée à d'autres membres de la famille des noix. Dans aucun de ces deux chapitres n'est fait référence au noisetier. Dans l'*Arbolayre*, la noisette ne se voit même consacrer aucun chapitre en propre mais est traitée au chapitre consacré aux noix communes, auxquelles elle est comparée afin de mettre l'accent sur ses plus grandes qualités diététiques⁵³³.

b. Quand l'arbre et son fruit se confondent. Connaître l'espèce à travers son produit

Le savoir sur l'arbre se dissimule parfois derrière le savoir sur le fruit. Le chapitre peut bien porter sur l'espèce (qui est nommée et définie comme un arbre), mais très peu évoquer cette dernière dans le texte, les produits végétaux occupant une telle place qu'ils éclipsent l'arbre qui les porte. Il s'agit du cas de figure le plus fréquent. Les arbres fruitiers en sont un exemple évident : ce sont souvent leurs fruits qui leur confèrent leur identité, dans des définitions qui confinent au pléonasma. On lit ainsi dans le *De proprietatibus rerum* que le grenadier est l'arbre qui porte les grenades (*Malus granata arbor est ferens mala granata*⁵³⁴). Le nom de l'arbre peut être un simple composé de son produit. C'est le cas pour le cornouiller (*cornea arbor*) ou le sorbier, ainsi décrit dans le *Jardin de santé* : « *sorbes arbor* est un arbre qui porte sorbes »⁵³⁵. L'arbre tire bien souvent son nom de son fruit, l'étymologie isidorienne en témoigne. Dans le *De proprietatibus rerum*, au chapitre du poirier, c'est surtout la poire qui occupe l'attention. De l'arbre, on dit avant tout qu'il est fruitier, dès l'amorce de la notice qui lui est consacrée : « *Pirus est arbor fructifera sic dicta, quia in speciem ignis est formata*⁵³⁶. ».

Il arrive également que les produits soient totalement dissociés de l'arbre. Dans certains ouvrages, le plan adopté reflète ce partage. Le *Speculum naturale* consacre son

⁵³² « [...] est la noix musquette le fruit d'un arbre qui croist en Inde. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, chap. 106, f. 267.

⁵³³ « Et se nous comparons les noix aux avelaines, nous trouverons que les avelaines sont de meilleur nourrissement pour ce qu'elles ont plus ferme substance et si ont moins de unctuositey ou huile. » *Arbolayre*, f. 155.

⁵³⁴ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, 99, p. 143.

⁵³⁵ *Ortus sanitatis traduit de latin en français*, chap. 456.

⁵³⁶ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, 124, p. 182

quatorzième livre aux fruits des arbres et à leurs propriétés, s'inscrivant ainsi dans une tradition plinienne – *l'Historia naturalis* dédie en effet deux livres entiers aux produits des arbres et à leurs emplois, dans la pharmacopée notamment⁵³⁷. Cette partition induit chez Vincent de Beauvais des redondances, certains produits étant parfois évoqués tant dans le livre XIV que dans les livres XII ou XIII, aux chapitres traitant de l'arbre dont ils sont issus, mais a également l'avantage de permettre de limiter au livre XIV l'existence de chapitres portant avant tout sur le fruit, et de dédier davantage les livres XII et XIII aux arbres eux-mêmes. Les cubèbes figurent ainsi bien dans le livre XIV⁵³⁸, puisque les informations dont dispose le compilateur portent essentiellement sur le fruit, et non sur l'arbre. La plupart des autres textes de notre corpus n'obéissent pas à un ordonnancement aussi fin, mais jouent sur la possibilité de traiter dans deux chapitres différents de l'arbre et de son fruit.

Si les produits des arbres occupent souvent la part belle dans les textes botaniques, allant parfois jusqu'à éclipser l'espèce dont ils sont issus, il est également possible d'accéder à une connaissance de l'arbre grâce à l'intérêt exprimé pour son fruit. Nommer le fruit peut revenir à nommer l'arbre dont il est issu, puisqu'il n'est pas rare qu'un même terme désigne l'espèce végétale et son produit. Là encore, les choix effectués par les compilateurs ne sont pas systématiquement les mêmes, les textes à caractère médical donnant la préséance à la substance simple. L'exemple du noisetier est là encore très significatif. Dans *l'Hortus sanitatis*, le chapitre *De avellana*⁵³⁹ ignore le coudrier. Des comparaisons sont cependant faites plus loin avec d'autres espèces d'arbres : « Il est un arbre dit *faufel* qui est comme l'arbre *netegel* (...). *Faufel* est avellaine de Ynde ». Le rapprochement du terme « avellaine » de celui de « faufel » renvoie l'avellaine du côté de l'arbre plutôt que du fruit.

Même quand l'arbre est nommé par son nom propre, la référence à ses fruits permet de le désigner et de le définir. On trouve le grenadier dans le chapitre des *Ruralia commoda*, intitulé *De malis Punicis*, qui porte sur les fruits avant tout⁵⁴⁰. L'arbre y est pourtant évoqué à la suite, le chapitre étant en grande partie consacré à sa culture⁵⁴¹, mais il n'est pas clairement

⁵³⁷ Il s'agit des livres XXIII, consacré aux remèdes tirés des arbres cultivés (*Medicinae ex arboribus cultis*) et XXIV, qui traite des remèdes tirés des arbres sauvages (*Medicinae ex arboribus silvestribus*).

⁵³⁸ « Platearius. Cubebe est fructus cuiusdam arboris in India nascentis et est calida et sicca, sed tamen temperate, per X annos potest servari. » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIV, chap. 24.

⁵³⁹ *Ortus sanitatis translaté de latin en français*, chap. 51.

⁵⁴⁰ « *Mala Punica sunt mala granata, quae nota sunt.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 13, p. 127.

⁵⁴¹ « *Solum cretosum amat haec arbor [...]* » *Ibid.*, p. 127-128.

nommé avant un passage plus loin dans le chapitre où l'auteur cite Martial⁵⁴². La traduction française le nomme dès l'ouverture du chapitre, intitulé « Des pommiers de grenade » : « Les pommiers pugniques portent pommes granates et sont congneues⁵⁴³ [...] ». Plus loin dans le chapitre, l'arbre reçoit également le nom de *grenatier*.

Une certaine ambiguïté peut planer sur l'emploi de noms, dont il est parfois difficile de savoir s'ils désignent l'arbre ou le fruit. Dans l'*Hortus sanitatis*, le terme *citrum* désigne tant le citron que le citronnier : l'homonymie est exprimée de façon explicite quand il s'agit de donner un synonyme au nom de l'arbre, celui de *milia indica*, trouvé chez Galien (« *Milia indica id est citrum, huius fructus ab omnibus nominatur citrum*⁵⁴⁴»). La traduction française tente de dépasser la confusion possible, en proposant le terme français *citron* pour désigner le fruit, tandis que le latin *citrum* reste réservé à l'arbre (« *Milia indica c'est-à-dire citrum. Le fruit de cestuy est nommé de tous citron*⁵⁴⁵. »).

Le nom du fruit peut aussi permettre de construire celui de l'arbre. Dans l'*Hortus sanitatis*, le cognassier est dénommé *citonia* ou *citonius*, mais également *arbor malorum citoniorum*⁵⁴⁶, l'arbre qui porte les coings. Quand un même chapitre aborde différentes sortes d'arbres, ces derniers ne reçoivent pas toujours un nom qui leur est propre : en revanche, les noms de leurs fruits peuvent permettre de les différencier. Le *Livre des prouffitz champestres et ruralx* traite ainsi de deux sortes de cognassiers, qui se définissent par les différentes sortes de fruits qu'ils produisent : la première sorte produit les « poires citoines » et la deuxième « les coings et citoines⁵⁴⁷ ». C'est donc en partie grâce aux différents noms de leurs fruits que ces différentes manières d'arbres apparaissent aux yeux du lecteur.

⁵⁴² « *Multa in Punico ipse ait poma procedure [...]* » *Ibid.*, p. 129.

⁵⁴³ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruralx*, l. V, chap. 20, p. 574.

⁵⁴⁴ *Hortus sanitatis*, chap. 125.

⁵⁴⁵ *Ortus sanitatis traduit de latin en françois*, chap. 125.

⁵⁴⁶ *Hortus sanitatis*, chap. 118.

⁵⁴⁷ « Les coigniers sont arbres communs et congneuz ; et en y a les aucuns qui font poires citoines et sont greigneurs qui ont meindres feuilles, et les aultres sont meindres arbres et ont grans feuilles et sont appelez leurs fruis coings et citoines. » PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruralx*, l. V, chap. 9, p. 537.

3.3 Nouvelles sources, nouveaux noms et nouvelles espèces

Les herbiers imprimés de la fin du xv^e siècle ont souvent suscité l'attention des historiens du livre, d'une part en raison de leur histoire éditoriale, d'autre part en raison de l'important corpus de bois gravés qui apparaît afin de les illustrer, faisant d'eux les premiers ouvrages de botanique imprimés comportant de l'iconographie. Leurs textes, perçus comme des compilations sans originalité par rapport à celles de la période précédente, ont assez peu été étudiés pour eux-mêmes. Néanmoins, s'il s'agit bien d'ouvrages s'inscrivant dans les mêmes schémas textuels que les herbiers des xiii^e et xiv^e siècle, dont ils reprennent largement le contenu, l'*Hortus sanitatis* – et le *Grant herbier* dans une moindre mesure – compilent également d'autres sources. Si, comme nous avons pu l'évoquer précédemment, l'imprimerie est loin de constituer une vraie rupture dans les contenus des herbiers de la fin du xv^e siècle, qui demeurent très tributaires des sources et des méthodes compilatoires des ouvrages de la période précédente, il convient néanmoins d'envisager ce que ces textes peuvent apporter de nouveau à l'étude du savoir botanique médiéval, quand il s'agit de nommer les espèces décrites notamment.

a. Diffuser de nouveaux noms : l'exemple du dragantum et de l'épine-vinette

Ces sources nouvelles permettent tout d'abord de nommer des plantes qui ne l'étaient pas dans les textes de la période précédente, bien qu'on les y évoquât, car l'attention y était davantage portée aux produits tirés d'une espèce en particulier qu'à cette dernière. Ainsi, l'arbre qui produit la gomme nommée *dragantum* ou *dragagantum* n'est jamais nommé dans les herbiers antérieurs au xv^e siècle. Cette gomme est très présente dans les textes botaniques des xiii^e et xiv^e siècle. Il s'agit de la gomme adragante, également connue sous le terme de « tracaganthe », qui est issue de la sève d'un arbre du genre *Astragalus*⁵⁴⁸. Dans le *Livre des propriétés des choses*, Jean Corbechon écrit à son sujet : « Dragantun est la gomme d'un arbre dont l'umeur s'endurcist ou par froidure ou par chaleur naturelle⁵⁴⁹ ». Le terme arabe latinisé est à son tour francisé dans le texte de Corbechon. Il y désigne la gomme, aucun mot en revanche ne désigne l'arbre lui-même qui demeure anonyme et au sujet duquel aucune

⁵⁴⁸ Il s'agit peut-être de l'*Astragalus gummifer* Labill. Voir Jerry STANNARD, « Identification of the plants described by Albertus Magnus, *De vegetabilibus*, lib. VI. », in Katherine E. STANNARD et Richard KAY (dir.), *Pristina Medicamenta: Ancient and Medieval Medical Botany*, Aldershot, Ashgate, 1999

⁵⁴⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 51, f. 254v.

précision n'est donnée. Dans le *Livre des simples médecines*, l'arbre n'est pas davantage nommé. On y apprend que le *dyadragantum* est « la gomme d'un arbre qui croist outre-mer⁵⁵⁰ ». La provenance exotique de l'arbre est mise en exergue, mais c'est bien la seule information qui est dispensée au sujet de cette plante. Les compilateurs ne disposaient pas de terme désignant l'arbre lui-même, en l'absence d'une description dans les sources traditionnelles que sont Pline et Dioscoride (ni l'arbre ni la gomme ne sont présents dans l'*Historia naturalis* ou dans le *De materia medica*) ou Platearius (qui ne cite que la gomme).

Dans les herbiers du xv^e siècle, c'est toujours bien la gomme elle-même qui fait l'objet des notices. En revanche, un autre terme apparaît, pour nommer cette fois l'arbre. Dans l'*Hortus sanitatis* traduit en français, on lit à son sujet :

Dragantum ou *dragagantum*. Le Plateaire. *Dragantum* est une gomme d'ung arbre qui croist oultre mer. (...) Serapion au livre aggregatoire au chapitre *hahe*. *Hahe* est ung arbre duquel la gomme est *dragantum* et duquel la racine est grosse et ligneuse et est appelée *dragantum*⁵⁵¹.

Ce terme nouveau de *hahe*, placé sous l'autorité de Sérapion, vient des *Pandectes* de Mattheus Silvaticus, une source que ne compilaient pas les herbiers précédents, mais sur laquelle s'appuie abondamment l'*Hortus sanitatis*. On y lit que le *dragantum* est la résine (*gumma*) d'une plante appelée *hahe*, et qu'on en trouve trois variétés. Les noms grecs et latins de cette plante qui produit le *dragantum* sont aussi fournis⁵⁵².

Via les *Pandectes*, l'*Hortus sanitatis* est donc le seul ouvrage de botanique traduit en français à diffuser ce terme venu de l'arabe. On n'en trouve pas trace dans les herbiers de la période qui suit : ni Otto Brunfels dans son *Herbarum vivae eicones*, ni Leonhardt Fuchs dans son *De historia stirpium*, ne l'évoquent. Ces deux textes ne traitent d'ailleurs pas du tout de l'*Astragalus gummifer* : au-delà de son nom arabe, c'est la plante elle-même qui semble disparaître un temps du savoir botanique, en français comme en latin.

L'exemple de l'épine-vinette (*Berberis vulgaris* L.) fournit un cas d'étude comparable. Les fruits de cet arbuste sont fréquemment présents dans les textes médiévaux sur les plantes,

⁵⁵⁰ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 70v, p. 111.

⁵⁵¹ *Ortus sanitatis* traduit de latin en français, chap. 156

⁵⁵² « *Acantos grece, vel pederoca vel melanphilos, arab hahe vel chachita vel astuded latine vero planta gummi draganti. Dragantum est gummi plante que vocatur hahe, cuius triplex est maneries.* » MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, chap. 14.

où ils sont connus sous le nom provenant de l'arabe⁵⁵³ et latinisé de *berberis*. On les trouve ainsi dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, au livre XIV consacré aux fruits des arbres et à leurs propriétés. Le texte du *Speculum* se réfère au *Circa instans* de Platearius et indique qu'il s'agit des fruits d'un arbre, sans préciser le nom de ce dernier. Les fruits sont en revanche décrits : il s'agit de fruits d'une forme allongée. Afin de les utiliser en médecine, il convient d'utiliser ceux qui ne sont pas percés de trous⁵⁵⁴. Le *Tractatus de herbis* en donne une description très semblable : le texte fait figurer le nom des fruits, précise qu'il s'agit des produits d'un arbre et en formule une description physique concise⁵⁵⁵. Dans le *Livre des simples médecines*, les fruits reçoivent le nom de « berberi⁵⁵⁶ » : le passage en langue vernaculaire ne s'accompagne pas de la création d'un néologisme ou de la diffusion d'une nouvelle forme, la forme provenant de l'arabe est conservée et francisée. Dans ces textes et dans leurs traductions, l'arbre lui-même n'est jamais nommé – l'ensemble des auteurs se référant au *Circa instans*, dont le chapitre se consacre aux fruits de la plante.

Le traitement de l'épine-vinette⁵⁵⁷ dans les herbiers de la fin du XV^e siècle montre une inflexion dans les sources retenues et la nomenclature botanique diffusée. Dans l'*Herbarius latinus* édité par Peter Schöffer en 1484, la plante apparaît décrite sous le nom latin de *berberus*⁵⁵⁸. Ce terme désigne bien la plante elle-même, décrite comme un arbrisseau épineux, et non ses fruits, qui apparaissent plus loin sous la dénomination de *berbari*. Cette première édition de l'*Herbarius latinus* donne pour chaque plante un synonyme allemand. L'épine-vinette est dénommée *versik*. Au chapitre 55 du *Gart der Gesundheit* dont la première édition est également due à Peter Schöffer, le terme vernaculaire *versig* est aussi retenu. Le chapitre est cependant plutôt consacré aux fruits de l'épine-vinette, l'arbre lui-même n'étant,

⁵⁵³ Barbaris. *FEW 19 : Orientalia*, p. 22.

⁵⁵⁴ « Platearius. Berberi sunt in secundo gradu frigidi et sicci et sunt fructus arboris cuiusdam rotundi, aliquantulum sublongi et aliquantulum subnigri. Eligendi autem sunt continui non perforati. » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIV, chap. 12.

⁵⁵⁵ « Berberi frigidi sunt et sicci in secundo gradu. Sunt autem fructus cuiusdam arboris, rotundi, aliquantulum longi et aliquantulum subnigri. » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, p. 290.

⁵⁵⁶ « Berberi ce sont fruis ainsi appelez et sont frois et secs ou second degré. Ce sont les fruis d'un arbre qui sont aucunement longs et ont couleur trayant sur le noir et doit on eslire ceulx qui sont entiers et non perchiez. » PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, BnF, Français 623, f. 47. Nous citons le texte du manuscrit BnF Français 623 car ce chapitre constitue une lacune dans le témoin que nous avons choisi de citer dans le reste de l'étude (*Codex Bruxellensis IV 1024*).

⁵⁵⁷ Voir Annexe 1, notice n° 27.

⁵⁵⁸ « Berberus est frigidus et siccus in secundo, sed silvestris est frigidus et siccus in fine tercii gradus, et est frutex cum spinis. » *Herbarius latinus*, Mainz, Peter Schoeffer, 1484, chap. 29.

une fois de plus, pas nommé⁵⁵⁹. Le chapitre s'ouvre par un récapitulatif des différents noms de ces fruits dans les langues des autorités classiques⁵⁶⁰ : la forme *berberis* est présentée comme la forme latine, distincte de la forme arabe *amyberberis*, tandis que le terme grec *oxycantum* est également présent, contrairement aux textes antérieurs de notre corpus.

Dans l'*Hortus sanitatis* dont la tradition textuelle est étroitement liée à celle du *Gart der Gesundheit*, un autre terme émerge afin de désigner la plante qui produit ces fruits. Cette dernière, qualifiée tantôt d'arbre tantôt de buisson épineux, se voit désignée sous le nom d'*achissa*⁵⁶¹. La traduction française de l'*Hortus* reprend à l'identique cette dénomination :

De *berberis*

Berberis. (...) Serapion de l'auctorité Dyascorides au livre des aggregacions au chapitre *amiberberis*, c'est-à-dire *berberis* et est le buysson et arbre dit *achissa* et est dit agu et *acsa* et est dit espine ague. Et est celle qui fait le fruit qui est dit *zachuch* ou *zaytach* et c'est *amiberberis* et est aporte des corascenes. Et est ung arbre semblable a l'arbre qui porte poires champestres et sauvages le quel est dit *abhimis* ou *aharas*⁵⁶².

Le terme *achissa* vient de l'arabe et est employé dans les *Pandectes* de Mattheus Silvaticus⁵⁶³, qui compile lui-même le pseudo Sérapion⁵⁶⁴. Ce terme est donc diffusé par l'*Hortus sanitatis*, tant dans le texte latin que dans sa traduction en français, mais ne semble pas avoir connu une grande fortune dans les textes botaniques en Occident : on ne le retrouve pas dans les herbiers de la première moitié du XVI^e siècle. Il dénote néanmoins d'une volonté du compilateur de transmettre des savoirs sur l'arbre lui-même, au-delà de ses fruits. Un autre herbier en langue vernaculaire de la même période, le *Grant herbier*, adopte un choix bien différent. Dans sa première édition, connue sous le titre d'*Arbolayre*, la plante dont sont issus les *berberis* n'est pas nommée :

⁵⁵⁹ « Und ist eyne frucht eyne baumes die ist ront und lenge licht von farben roit. » JOHANNES VON CUBA, *Gart der Gesuntheit*, Mainz, Peter Schoeffer, 1485.

⁵⁶⁰ « *Berberis latine, grece rarach vel oxycantum, arabice Amyberberis.* » *Ibid.*, chap. 55.

⁵⁶¹ « *Amiberberis id est berberis. Et est rubo achissa et dictum acutum et acsa et est dictum spina acuta et est illa quod facit fructum qui dicitur zabuch sive zaytach et est amiberberis et defertur a corasceni et est arbor similis arbori pirorum silvestrium quod dicitur abhimis sive aharas nisi quod est minor et habet multas spinas.* » *Hortus sanitatis*, chap. 77.

⁵⁶² *Ortus sanitatis, translaté de latin en françois*, chap. 77.

⁵⁶³ MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, chap. LXI (I.e XLI).

⁵⁶⁴ « *Berberis est acsa. Hunaim acsa est idem dictum quod acutum et acsa est dicta spina ergo vult dici spina acuta et est illa quod facit fructum qui dicitur caitab et est amirberis et differtur a corascis.* » PS. SÉRAPION, *Liber Serapionis aggregatus in medicinis simplicibus*, [Venise], 1479, f. 66.

Berberis ce sont fruis ainsy appellees. Et sont froides et seiches ou second degré. Ce sont les fruis d'une herbe qui est aucunement longue et a couleur traient sus le noir et doit on eslire ceulx qui sont entieres et non percees⁵⁶⁵.

Contrairement aux traditions textuelles précédentes, le texte de l'*Arbolayre* semble même considérer qu'il s'agit d'une herbe, et non d'un arbre. Erreur au moment de l'impression ou parti pris sur le statut de l'épine-vinette ? Ce point mis à part, le texte est très proche de celui du *Livre des simples médecines*. La version anglaise de cette compilation, éditée à partir de 1526 sous le titre de *The grete herball*⁵⁶⁶, en donne une description assez similaire :

De berberis. Berberies.

*Berberyes ben fruites so named. They ben colde & drye in the seconds degre. The ben fruyte of a sclendre or lytelle tree*⁵⁶⁷.

La forme latine demeure présente dans le texte. C'est cette dernière, anglicisée, qui est retenue pour désigner les fruits tout au long du chapitre et qui fait ensuite autorité dans le lexique botanique anglais. L'arbre lui-même, comme dans la première édition de l'*Arbolayre*, n'est pas nommé.

Pour revenir au lexique botanique en français, l'étude des éditions successives de l'*Arbolayre* peut se révéler riche d'enseignement. Dans une édition postérieure, on note une inflexion dans la nomenclature concernant cette plante. L'édition de Pierre Le Caron, imprimée vers 1498 sous le titre *Le grant herbier en françois*, est en effet le premier texte à introduire un terme en langue vernaculaire, celui d'épine-vinette :

Berberis ce sont fruiz ainsi appelez. Et sont froides et seiches au second degré. Ce sont les fruiz d'une arbuste ou petit arbre nommé en francois espinete vinete qui est aucunement longue et a la couleur trayant sus le noir⁵⁶⁸.

C'est ce dernier terme qui s'impose dans les textes botaniques en français au cours du XVI^e siècle. Dans le *De Historia stirpium* de Leonhart Fuchs, le chapitre sur l'épine-vinette présente *oxyacantha* comme la forme latine, tandis que le terme *berberis* serait surtout utilisé par les apothicaires. Fuchs fournit par ailleurs des termes communément employés pour désigner la

⁵⁶⁵ *Arbolayre*, f. 54v.

⁵⁶⁶ *The grete herball*, [London, Peter Treveris, 1526].

⁵⁶⁷ *The grete herball*, [London, Peter Treveris, 1526], chap. 55.

⁵⁶⁸ *Le grant herbier en françois*, Paris, Pierre Le Caron, [circa 1498], f. 23v.

plante en allemand : « *Oxyacantha Latinis, officinis Berberis, Germanis Paisselbeer, saurich, verisch vocatur*⁵⁶⁹ ». Dans la traduction française imprimée en 1558, le terme vulgaire français, celui d'épine-vinette, apparaît :

L'herbe que les François appellent espine vinette, et le vulgaire, *berberis*, est nommée en grec et en latin *oxyacantha*. Les apothicaires la nomment *berberis*⁵⁷⁰.

Les herbiers de la fin du xv^e siècle marquent donc un moment particulier dans l'histoire de la nomenclature botanique, entre consolidation de la terminologie latine, émergence de nouvelles formes en français et présence fugace de termes dans des langues étrangères.

b. Des espèces absentes des autres textes du corpus ?

En outre, ces textes dévoilent les noms d'espèces nouvelles à la connaissance du lecteur, qui ne figuraient pas dans les herbiers médiévaux et auxquels les compilateurs des ouvrages imprimés font une place, démontrant ainsi la part d'originalité de ces textes. Ces plantes se dissimulent parfois dans des chapitres consacrés à d'autres végétaux et sont convoqués à titre de comparaison. C'est le cas du noisetier d'Inde, désigné sous le terme de *faufel*, tiré de l'arabe *faufal*⁵⁷¹. On le trouve dans l'*Hortus sanitatis*, au chapitre consacré à la noisette (*De avellana*) :

Il est ung arbre dit *faufel* qui est comme l'arbre *netegel* et gette petites canes esuelles croist *faufel* ainsi comme dactiles. (...) *Faufel* est avellaine de Ynde⁵⁷².

Là encore, il faut chercher les origines de l'apparition de cette plante, qu'on ne trouve pas dans le *Tractatus de herbis* ou dans les herbiers encyclopédiques du xiii^e siècle, dans les *Pandectes* de Mattheus Silvaticus. On y lit aussi que le *faufel* désigne la noisette d'Inde (*avellana inda*) et que l'arbre du *faufel*, à l'image d'un autre arbre nommé *neregil*, possède des petits rameaux sur lesquels poussent ses fruits, d'une façon comparable au palmier-dattier⁵⁷³. Le terme semble désigner surtout le fruit, mais également par métonymie permet de désigner la plante. Cette dernière peut être identifiée au palmier à bétel ou aréquier (*Areca*

⁵⁶⁹ Leonhart FUCHS, *De Historia stirpium commentarii insignes*, Bâle, in off. Isingriniana, 1542, p. 542.

⁵⁷⁰ Leonhart FUCHS, *Commentaires tres excellens de l'hystoire des plantes*, traduit par Eloi de MAIGNAN, Paris, chez Jacques Gazeau, p. 382.

⁵⁷¹ FEW XIX, 47b. Voir Raymond ARVEILLER, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, Max PFISTER (dir.), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1999, p. 104-108.

⁵⁷² *Ortus sanitatis traduit de latin en françois*, chap. 51.

⁵⁷³ « *Faufel id est avellana inda. Est enim arbore faufel sicut arbor neregil et emittit cannulas in quibus nascitur faufel sicut dactili et ista arbor non est terris arabum. (...) Faufel est avellana indica et est fructus similis nuci muscate in quantitate et colore suo.* » MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, chap. 251

catechu L.). Il faut attendre la fin du XVI^e siècle pour que la nomenclature *faufel* se retrouve dans des textes botaniques en français, tantôt pour désigner l'arbre lui-même, tantôt pour en nommer uniquement le fruit. On retrouve ainsi le *faufel* en 1602 dans *l'Histoire des drogues* d'Antoine Colin, au chapitre XXV intitulé « Du faufel » :

L'arbre qui porte le Faufel est droit, de matière fongueuse, ayant les feuilles semblables à celles de la palme, le fruit est comme la noix muscade, toutesfois un peu plus petit, ou bien semblable aux noyettes, dur au dedans & couvert de veines blanches et rougeastres⁵⁷⁴.

Le terme d'*areca* est également présent pour désigner le fruit ou la plante. Un dessin de l'aréquier est ainsi légendé : « Areca, ou Faufel de Clusius⁵⁷⁵ ». De façon détournée et par comparaison, le *Jardin de santé* est donc le premier texte imprimé en français à introduire dans le lexique botanique vulgaire un terme dont l'utilisation perdurera au cours des siècles suivants.

Dans d'autres cas, des plantes nouvelles trouvent pleinement leur place dans les listes de végétaux établies dans les herbiers. C'est le cas du *zirumb* ou *zirumbet*. Cette plante peut être identifiée au *Zingiber zerumbet* Rosc, également connue en français moderne sous le nom d'amome sauvage. Le *zirumb* est un exemple de plante dont l'identité pose question aux compilateurs de la fin du Moyen Âge. Il est ainsi fréquemment confondu avec le zédoaire : c'est le cas chez Sérapion, et à sa suite dans les *Pandectes*. L'*Hortus sanitatis*, lui, consacre bien deux chapitres distincts à ces deux espèces. Le zédoaire y est bien décrit comme une racine. Au chapitre *zirumb*, en revanche, une forme de confusion semble s'établir, la plante étant décrite comme un grand arbre. Quoiqu'il en soit, même si l'*Hortus* réarrange dans ces deux chapitres la matière botanique puisée dans ses sources, les termes *zirumb* ou *zirumbet*, qui viennent de l'arabe⁵⁷⁶, sont bien empruntés aux *Pandectes*. C'est la forme *zirumbet* notamment qui est retenue dans le lexique botanique des ouvrages en français. Le *Trésor de la langue française* fait remonter la première occurrence de ce terme *zerumbet* dans un texte français au récit des voyages d'Amerigo Vespucci, traduit de l'italien en français⁵⁷⁷, vers 1515.

⁵⁷⁴ Antoine COLIN, *Histoire des drogues*, Lyon, Jean Pillehotte, 1602 p. 151

⁵⁷⁵ *Ibid*, p. 152.

⁵⁷⁶ Zarunbad, FEW XIX, 208b. Voir Raymond ARVEILLER, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, op. cit., p. 637.

⁵⁷⁷ « Item ung bacar de zerombel vault XL fanos. » *Le Nouveau monde et navigations faictes par Emeric Vespuce*, traduit de l'italien en français par Mathurin du Redouer, rue neufve Nostre Dame à lenseigne de lescu de France [Veuve de Jean I Trepperel et Jean Jehannot, ca 1515].

Mais la traduction en français de l'*Hortus sanitatis* fait déjà bien apparaître, peu de temps auparavant, cette même forme *zirumbet*.

De *zirumb*.

Zirumb ou *zirumbet*. Ainsi est dicte en arabe. Et en grec *circumquinen* ou *cauch*. [...] *Zirumb* est ung grant arbre qui naist en la montaigne de Lubue en Orient, ne faisant point de fruct et ayant feuilles longues desquelles la couleur est entre frigidité et citrinité et sont semblables aux feuilles de saulx⁵⁷⁸.

Les herbiers traduits en langue vernaculaire au cours du xv^e siècle contribuent ainsi à consacrer l'usage d'un multilinguisme dans le domaine de la botanique. Plusieurs termes directement issus du latin, de l'arabe ou du grec, font leur entrée dans le lexique scientifique et par-delà dans une langue plus courante. Certains d'entre eux connaissent dans ces textes une existence brève, qui ne se prolongera pas dans les textes botaniques ultérieurs, et témoignent ainsi de l'originalité des herbiers imprimés de la fin du xv^e siècle, à la charnière entre deux périodes dans l'histoire de la botanique. La part consacrée dans ces ouvrages à des arbres exotiques est importante, et les interrogations sur la manière de les nommer le sont tout autant. Avant l'arrivée plus massive de spécimens végétaux du « Nouveau Monde⁵⁷⁹ », les connaissances savantes sur certaines plantes demandent des adaptations lexicales et la création d'un vocabulaire dédié.

De la fin du xii^e au début du xvi^e siècle, les textes botaniques consacrent l'importance du nom comme élément de connaissance des plantes. Ils président à la transmission et à l'enrichissement d'un lexique botanique, sur lequel les ouvrages de la période postérieure pourront s'appuyer. Au cours du xvi^e siècle, la problématique du choix des noms d'espèces dans les ouvrages d'histoire naturelle demeure un élément central : les chapitres commencent par une discussion souvent longue autour de l'appellation correcte de l'espèce, qui fait parfois l'objet de sous-chapitres bien démarqués⁵⁸⁰.

L'importance accordée aux noms dans ces textes vient en partie du fait que ceux-ci recèlent déjà une part de description et d'identification de l'espèce végétale traitée. Au

⁵⁷⁸ *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 527.

⁵⁷⁹ Samir BOUMEDIENE, *La colonisation du savoir : une histoire de plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Éd. des Mondes à Faire, 2016.

⁵⁸⁰ Philippe GLARDON, « La terminologie botanique dans le *De historia stirpium* de Leonhart Fuchs (1542) et ses premières traductions françaises », *Seizième siècle*, 8, 2012, p. 61.

Moyen Âge, les naturalistes témoignent d'une « confiance raisonnée dans la réalité des entités saisies par les noms⁵⁸¹ », que les botanistes des siècles suivants continueront d'entretenir dans leurs entreprises d'inventaires de la flore – Carl von Linné fera ainsi sien « l'adage latin « *Nomina si nescis, perit et cognitio rerum* », si on néglige les noms, la connaissance des choses disparaît aussi⁵⁸². » Mais au-delà du processus de dénomination, quelles sont les autres mécanismes de description que les auteurs de notre corpus peuvent employer ?

⁵⁸¹ Jean-Marc DROUIN, « Linné et la dénomination des vivants : portrait du naturaliste en législateur », Dominique ROUSSEAU (dir.), *La Dénomination*, Odile Jacob, 2000, p. 38.

⁵⁸² *Ibid.*

Chapitre 2. Décrire : les caractères particuliers des arbres.

« La Botanique a pour objet l'étude des végétaux. Une Histoire naturelle complète de ces organismes devrait comprendre : la description de leurs formes générales et celle de leurs divers membres et organes [...]»⁵⁸³ : la morphologie et l'anatomie végétales occupent de fait une place centrale dans les textes botaniques de l'époque moderne, dans une démarche avant tout systématique. À l'inverse, selon certains historiens de la discipline, les savoirs botaniques de la période précédente ne se seraient consacrés qu'à « décrire plus ou moins vaguement⁵⁸⁴ » les végétaux. Un auteur tel qu'Albert le Grand dédie pourtant un chapitre entier de son ouvrage botanique à la diversité des formes et à l'anatomie des plantes⁵⁸⁵. De même, Vincent de Beauvais ouvre le livre XII du *Speculum naturale* par une série de chapitres consacrés à la diversité des formes des arbres, en abordant leurs racines, écorces, branches et feuilles⁵⁸⁶. Dans ces deux cas, il s'agit d'ouvrages dotés d'un propos théorique général sur les végétaux, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble des textes du corpus. Les éléments de description morphologique sont cependant aussi présents dans les ouvrages qui se composent avant tout de listes alphabétiques de plantes, comme les herbiers : différentes parties des arbres peuvent être décrites. En fonction des typologies de textes, ces descriptions dédiées à la morphologie et à l'anatomie végétale sont plus ou moins détaillées – et parfois totalement absentes. Dans ce dernier cas, d'autres types de procédés descriptifs qui visent à donner une image de la plante ou de ses produits peuvent être mis en œuvre. L'iconographie permet ainsi de mettre en place des mécanismes de description parallèles et complémentaires au texte. Dans les textes encyclopédiques, décrire l'arbre ne repose pas uniquement sur des éléments aujourd'hui considérés comme relevant d'une description scientifique, mais revient aussi à insérer l'espèce évoquée dans un réseau de récits ou d'interprétations symboliques qui participent aussi du portrait d'un végétal.

⁵⁸³ Jean-Louis de LANESSAN, *La botanique*, Paris, C. Reinwald, 1883, p. V.

⁵⁸⁴ Adrien DAVY DE VIRVILLE, *Histoire de la botanique en France*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1954, p. 19.

⁵⁸⁵ « *De diversitate et anatomia plantarum.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, p. 55.

⁵⁸⁶ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 4 à 9.

1. Les formes de la description morphologique des arbres dans les textes.

1.1 « Les arbres sont differens l'un de l'autre en moult de manieres » : décrire les différentes parties de la plante

Les arbres sont differens l'un de l'autre en moult de manieres, car les uns ont moult de branches, et les autres en ont pou. Les uns sont grans et les autres sont petiz, les uns sont fors et les autres sont foibles et tout ce vient selon la quantité et la qualité de l'umeur qui est dedens, et selon l'exposicion de la matere et la nature de la terre et l'influence du soleil⁵⁸⁷.

Les différences de formes d'une espèce à l'autre sont soulignées d'emblée dans le chapitre liminaire du livre XVII du *De proprietatibus rerum* et du *Livre des propriétés des choses*. Ce constat annonce l'importance de la description morphologique des plantes : l'herbier alphabétique qui compose le reste du livre XVII accorde de fait une place à des éléments sur l'apparence physique des espèces traitées. Si – nous le verrons – tous les textes du corpus ne consacrent pas la même part à la morphologie végétale, il est possible de retrouver dans chacun d'entre eux des éléments de description, qui permettent de dessiner les contours d'un lexique de morphologie botanique. D'une notice à l'autre, ce sont différentes parties des arbres qui peuvent être décrites par les compilateurs : les formes du tronc, des branches, des feuilles, des fleurs et des fruits sont dépeintes dans les textes du corpus, à l'aide d'un vocabulaire plus ou moins spécialisé.

a. « Le ciprés est un arbre plein de branches⁵⁸⁸. » Troncs et ramures : la silhouette de l'arbre

« Les arbres diffèrent les uns des autres par le nombre de parties qui les composent, par leur haute ou petite taille, par leur caractère résistant ou faible⁵⁸⁹. » Dans le premier chapitre de son livre XVII, Barthélemy l'Anglais reprend largement le *De plantis* de Nicolas de Damas et énumère un certain nombre de caractères morphologiques des arbres : la taille et la silhouette générale (nombre plus ou moins important de branches) figurent parmi les

⁵⁸⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap 1, f. 242v.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, chap. 24, f. 249.

⁵⁸⁹ « *Differunt autem arbores in multitudine suarum partium et paucitate, in magnitudine et parvitate, in fortitudine et debilitate.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 7. Nous traduisons.

premiers des caractères particuliers qui différencient les espèces entre elles. Vincent de Beauvais souligne de même dans deux chapitres au début du livre XII du *Speculum naturale* la variété qui s'observe, quant aux branches et aux écorces, d'une espèce d'arbre à l'autre⁵⁹⁰. En reprenant Pline, il cite les exemples d'arbres ayant une écorce lisse ou rugueuse, ainsi que les différentes formes de ramure : chez certains arbres, comme les conifères, les branches sont ordonnées autour de l'axe constitué par le tronc, chez d'autres, comme le pommier, elles ne présentent pas d'ordre apparent⁵⁹¹.

Dans la description des espèces elles-mêmes, ces différents éléments de distinction se retrouvent. La taille du végétal tout d'abord peut constituer une amorce, voire le seul élément, de la description morphologique. Le frêne⁵⁹², le châtaignier⁵⁹³ et le noyer⁵⁹⁴ sont par exemple des arbres de haute taille, tandis que le buis⁵⁹⁵ ou l'osier⁵⁹⁶ sont décrits comme des arbres de petite taille. Les textes dessinent ainsi la silhouette générale de l'arbre décrit, dont l'abondance ou non de branches peut aussi être soulignée. Le grenadier est ainsi « un arbre moult dur et plain de neux qui a moult de branches et s'estent plus en large que en lonc⁵⁹⁷ ». L'adjectif *ramosus* est fréquemment employé dans les textes encyclopédiques. On en relève ainsi onze occurrences dans le livre XII du *Speculum naturale*.

La taille du végétal, la présence de l'écorce et de ramifications sont d'autant plus importantes à être soulignées qu'elles constituent des caractères pouvant définir l'arbre de façon générique – nous y reviendrons. D'autres éléments de description entrent également en jeu.

⁵⁹⁰ « *De varietate arborum in corticibus* » ; « *De varietate arborum in ramis* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 5 et 6.

⁵⁹¹ « *Quibusdam est ordo ramorum compositus, ut pice et abieti. Aliis autem inconditus, ut malo et pyro ac robori.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 6.

⁵⁹² « *Fraxinus [...] arbor alta seu procera et rotunda atque recta sive pineata folio.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, 62, p. 94.

⁵⁹³ « [...] *arbor magna et procera.* » *Ibid.*, chap. 88, p. 128.

⁵⁹⁴ « *Est itaque nux arbor alta et procera.* » *Ibid.*, 108, p. 155.

⁵⁹⁵ « [...] *arbor parva* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 31, p. 176. « Bouis est un arbre petit [...] » PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 34, p. 602.

⁵⁹⁶ « Du *brillus*, autrement osier. *Brillus* est un petit arbret [...] » PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 36, p. 604.

⁵⁹⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 98, f. 264v.

b. « Aucuns ont les feuilles aspres, les autres ont les feuilles douces⁵⁹⁸ » : la feuille comme élément d'identification

Les feuilles sont ainsi une autre partie décrite de façon fréquente. L'abondance de feuilles peut être soulignée, comme pour le buis dont les feuilles de petite taille sont très nombreuses⁵⁹⁹. Mais c'est surtout leur forme qui peut constituer un élément de description. Vincent de Beauvais l'évoque dans ses chapitres introductifs au livre XII du *Speculum naturale* : il cite Ambroise pour évoquer les diverses formes de feuilles des arbres, qui peuvent être rondes ou allongées, plus ou moins rigide ou mobiles⁶⁰⁰. La suite du chapitre s'appuie plutôt sur Pline et cite d'emblée des espèces particulières afin d'énumérer la diversité des formes de feuilles⁶⁰¹ : le figuier, la vigne ou le platane ont ainsi des feuilles larges, le myrte, l'olivier et le grenadier des feuilles étroites, l'yeuse et le houx des feuilles pointues, tandis que certains arbres comme le genévrier ont des épines pour feuilles. L'énumération se poursuit par l'emploi de termes plus précis encore : le caractère composé (*divisa*) des feuilles de platane est évoqué, les feuilles du lierre sont qualifiées d'anguleuses (*angulosa*), etc.

Dans les notices du *Speculum naturale* qui suivent ces chapitres introductifs, certains des caractères particuliers qui y étaient énumérés se trouvent redoublés. Au chapitre sur le figuier, Vincent de Beauvais répète ainsi que le figuier a des feuilles larges, à l'image de celles de la vigne ou du platane⁶⁰². Le caractère particulièrement large des feuilles du figuier est d'ailleurs souvent souligné par les compilateurs. Barthélemy l'Anglais et Jean Corbechon à sa suite en décrivent également les extrémités pointues : « le figuier a larges fueuilles et

⁵⁹⁸ « Derechief, les arbres sont differens selon la difference de leurs fueilles et de leurs fleurs. Car aucuns ont les fueilles aspres pour ce que leur matere est seiche et terrestre, les autres ont les fueilles douces et soueves pour ce que leur matere est moiste et chaude. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 243.

⁵⁹⁹ « *Multa quidem habet folia, minuta et spissa, sed modicum habet fructum sive nullum.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 20, p. 51.

⁶⁰⁰ « *Quid autem foliorum describam diversitates, quemadmodum alia rotundiora, alia longiora, alia flexibilia, alia rigidiora sunt, alia nullis facile ventis labantia.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 8.

⁶⁰¹ « *Plinius ubi supra Folia sunt latissima fico et viti et platano. Angusta vero myrto et olea ac punice, capillata pino et cedro, aculeata ilicum generi et aquifolio. Nam iunipero spina est pro folio. Carnosa sunt cupresso thamarici. Crassissima vero alno longa arundini et salici. Palme etiam duplicia. Circinata sunt pyro. Mucro nata malo. Hedere angulosa. Platano divisa. Infecta pectinum modo, picee abieti. Sinuosa toto ambitu robori. Spinosa cuterubo. Mordacia sunt quibusdam, ut urticis. Pungentia vero pino, picee, abieti, larici, cedro et aque foliis. Pediculo brevi sunt olea et illici folia. Longo vitibus.* » *Ibid.*

⁶⁰² « *Latissima quidem fico sunt folia et viti et platano.* » *Ibid.*, l. XIII, chap. 12.

trenchiees et sont aguës a bout⁶⁰³». Albert le Grand met dans le *De vegetabilibus* l'accent sur leur largeur et leur épaisseur, dues à l'abondance d'humeur contenue dans l'arbre⁶⁰⁴.

Moins fréquemment, la couleur des feuilles peut être notée, notamment quand il s'agit d'une couleur « toujours verte » qui dénote un caractère persistant. Ce constat concerne les résineux, assez bien identifiés comme un ensemble aux caractères communs⁶⁰⁵, mais également d'autres plantes au feuillage persistant : c'est par exemple le cas du buis⁶⁰⁶, du gattilier⁶⁰⁷ ou du lierre⁶⁰⁸.

La description des feuilles peut se prêter à l'utilisation d'un vocabulaire qui se spécialise, en fonction des textes. Albert le Grand constitue en la matière un cas à part, par son souci accordé à la morphologie végétale. Il ne se limite pas à la reprise à l'identique des termes descriptifs présents dans le *De plantis* qu'il commente. Dans ce dernier, une distinction est opérée entre les feuilles larges (*diffusa*) et étroites (*stricta*)⁶⁰⁹. Or Albert le Grand fait usage d'un vocabulaire beaucoup plus riche, qu'on retrouve difficilement dans d'autres textes, pour restituer au mieux la forme exacte des feuilles. Le chêne constitue à cet égard un bon exemple. Dans les textes encyclopédiques, la haute taille du chêne et l'envergure de sa ramure peuvent être soulignées – en revanche, ses feuilles ne sont pas particulièrement décrites. Albert écrit quant à lui au sujet de cet arbre :

*Latitudinem et magnitudinem magnam habet in ramis, folium autem spissum et latum et durum, quando convaluit. Et est totum circumpositum triangulis, quorum bases sunt super folium, et angulus est in exteriori*⁶¹⁰.

Comme dans d'autres textes, l'envergure de la ramure du chêne est ici le premier élément souligné. Le caractère dentelé des feuilles du chêne est cependant décrit avec une précision bien propre à cet ouvrage : en l'absence d'un adjectif dédié, Albert s'attache à

⁶⁰³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 61, f. 256.

⁶⁰⁴ « [...] *folium autem eius est latum et spissum propter multitudinem et grossitiem sui humoris.* » Albert le Grand, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 19, p. 386.

⁶⁰⁵ Sur les arbres résineux, voir le chapitre 3 de cette deuxième partie, p. 254-256.

⁶⁰⁶ « *Ut dicit idem Alvedus, folia etiam ideo diu habet virentia, que de facili non cadunt, nisi paulatim, quando uno cadente aliud mox succedit.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 48, p. 80.

⁶⁰⁷ « *Agnus castus omni tempore viridis potest reperiri.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 6, p. 212 ; « *Agnus castus est frutex, id est arbuscula parva, quae omni tempore viridis reperitur.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. v, chap. 30, p. 175.

⁶⁰⁸ « [...] *virorem diu servat et non perdit folia, que diu virent.* » BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 53, p. 86.

⁶⁰⁹ Karen Meier REEDS, « Albert on the natural philosophy of plant life », in James. A WHEISHEIPL (dir.), *Albertus Magnus and the sciences*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1980, p. 341-354.

⁶¹⁰ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 31, p. 441.

donner une image précise de ces feuilles, en expliquant que leur forme est composée de triangles superposés, dont les angles pointeraient vers l'extérieur de la feuille.

c. « Bedegar a une fleur vermeille. » Les arbres et leurs fleurs

Moins fréquemment que les feuilles, les fleurs peuvent constituer un élément de description des arbres. Contrairement aux feuilles et aux fruits, Vincent de Beauvais ne leur dédie pas un chapitre en soi dans les chapitres introductifs de son livre XII. Albert le Grand en revanche consacre un chapitre spécifique aux couleurs les plus communes des fleurs⁶¹¹. Quand la fleur est évoquée, c'est en effet le plus souvent par la couleur qu'elle se distingue. Albert met souvent l'accent dans l'herbier du *De vegetabilibus* sur la couleur des fleurs des arbres : les fleurs du poirier sont ainsi décrites comme étant parfaitement blanches, ce qui les différencie de celles du pommier qui peuvent tirer sur le rose⁶¹². On apprend dans le *Livre des propriétés des choses* que le grenadier a des « fleurs ou blanches ou rouges comme une rose ou de couleur de pourpre⁶¹³ » et dans le *Livre des simples médecines* que l'églantine (*bedegar*) « a une fleur vermeille⁶¹⁴».

La couleur des fleurs n'est pas toujours soulignée : le *De proprietatibus rerum* évoque ainsi la fleur du gattilier (*agnus castus*) pour insister sur ses usages anaphrodisiaques⁶¹⁵, mais ne la décrit guère. Dans les *Pandectes*, en revanche, la couleur parfois blanche, parfois tirant sur le pourpre, de ses inflorescences est bien décrite⁶¹⁶. À défaut de mettre en avant la couleur des fleurs, les compilateurs insistent parfois sur leur odeur : l'olivier a ainsi « moult de fleurs menues et petites qui ont soueue odeur⁶¹⁷».

d. Décrire l'arbre par son fruit

Les arbres se distinguent également les uns des autres par leur production de fruits : certaines espèces font ainsi preuve d'une fertilité remarquable⁶¹⁸. La forme et la façon de

⁶¹¹ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 7. Cité par Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 86.

⁶¹² « *Flos autem eius est albus, ut frequenter nihil ruboris habens ; et in hoc differt a floribus mali, qui sunt aliquid rubedinis habentes.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 30, p. 434.

⁶¹³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 98, f. 264v.

⁶¹⁴ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 33, p. 70.

⁶¹⁵ « [...] *eius flos potissime agnus castus nuncupatur, quia odore et usu reddit homines castos sicut agnos.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 15, p. 46.

⁶¹⁶ « *Flos eius est purpurens et aliquando album.* MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, chap. 37.

⁶¹⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 109, f. 268.

⁶¹⁸ « *De quarundam arborum feracitate* », VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 22.

croître des fruits sur les arbres font également partie des caractères particuliers, d'une espèce à l'autre : certains arbres « portent le fruit sus les feuilles [...], les autres arbres sont qui portent leur fruit dessoubz les feuilles⁶¹⁹».

Le fruit des arbres est souvent cité dans les notices, pour ses propriétés et ses usages notamment : il peut dès lors faire l'objet d'une description morphologique. Là encore, la couleur est un élément important, souvent le seul. Il s'agit le plus souvent de la couleur extérieure du fruit, plus rarement de sa couleur interne, qui peut permettre d'identifier son état de maturité, comme le fruit du lentisque qui prend une couleur rouge à l'intérieur quand il est mûr⁶²⁰. Les fruits des arbres très courants dans l'ère géographique des compilateurs peuvent être décrits avec précision. C'est le cas de la noix chez Jean Corbechon, dont les différentes parties sont décrites dans le détail :

Et est celle toille plus molle que l'escaille et plus dure et plus amere que le noyau. Et tant comme la nois est plus meure tant est celle toille plus conioincte au noyau si que a peine le puet on separer quant la nois est bien seche, se ce n'est par eae⁶²¹.

Des fruits exotiques peuvent aussi être très précisément décrits : c'est le cas de la *cassia fistula* chez Jean Corbechon, dont la semence pleine de moelle noire est « mellee de grains blans distintez par chambrettes, aussicomme un ray de miel⁶²²»

Le fruit étant souvent le produit le plus utilisé des arbres, il constitue donc un attribut phare, dont la description participe de l'identification de l'espèce elle-même. Les éléments sur les feuilles, fleurs et fruits qu'on trouve dans les textes donne une image des arbres, que complètent d'autres procédés textuels : par exemple, des commentaires sur la beauté de certaines espèces en particulier, ne sont pas rares dans les textes.

⁶¹⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242v.

⁶²⁰ « [...] *fructum habens similem mirto, sed minorem, rubeum interius, quando est maturus.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 90, p. 130.

⁶²¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 106, f. 267. Dans le texte latin : « *Nuclei tamen medulla, que infra testam est contenta, quadam pellicula velut quadam tunicula est undique circumtecta, ne tenera, scilicet nuclei, substantia a teste frigiditate seu duritia lederetur, et illa quidem pellicula testa mollior et medulla nuclei durior et amarior ab experientibus invenitur.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 108, p. 156.

⁶²² JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 28, f. 250. Dans le texte latin : « *Cassia fistula est fructus cuiusdam arboris, que longa semina producit. Sed succedente tempore elongatur et ingrossatur et caloris acione exterius condensatur, medulla interius existente nigra et humide atque dulci, que mixta est cum albis granis et quibusdam cellulis ad modum favi mellis interius est distincta.* » BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 28, p. 62.

1.2 « Il est bel a regarder pour sa verdure » : une appréciation esthétique de l'apparence des arbres

Dans son chapitre sur le buis, Barthélemy l'Anglais loue l'aspect de cet arbre qui, s'il est amer et exhale une odeur désagréable, est néanmoins « bel a regarder pour sa verdure qui dure en tous temps » et permet de sculpter des figures « belles et de longue duree⁶²³ ». Dans les textes de notre corpus, la description de l'aspect d'une plante ne s'arrête pas à l'évocation de l'apparence de ses différentes parties. D'autres procédés, qui ne relèvent pas de la description botanique au sens moderne, entrent en jeu. Les arbres font ainsi l'objet d'une appréciation esthétique : la beauté de certaines espèces est particulièrement soulignée.

Cette appréciation esthétique est corrélée aux caractères morphologiques propres à certains arbres. Par exemple, ceux qui sont dotés d'un feuillage persistant, tels que le buis, sont particulièrement valorisés. Dans le texte de Barthélemy l'Anglais traduit par Jean Corbechon, le cèdre est de même « bel a regarder, car il est vert en tous temps⁶²⁴ ». Le laurier⁶²⁵ fait l'objet de semblables commentaires. Les feuilles du résineux produisant la térébenthine sont louées par Thomas de Cantimpré⁶²⁶. Les arbres au feuillage persistant sont également admirés pour leur « verdure » dans la littérature agronomique : on en trouve plusieurs mentions chez Pierre de Crescens. L'appréciation esthétique n'est donc pas réservée à la littérature encyclopédique, mais se retrouve également dans des textes à vocation plus pratique. Le cyprès est décrit dans le *Livre des ruraux prouffitz du labour des champs* comme « un grant arbre bel et qui est tousjours vert ; et pour ce on le plante volentiers en cloistres de religieux⁶²⁷ », tandis que le genévrier sabine trouve également sa place au sein des cloîtres par sa beauté⁶²⁸. Le buis a un « beau bois et tout temps vestu de belles fueilles et verte, et en font les damoyelles chapeaulx »⁶²⁹, tandis que les sapins « viennent beaux et grans en lieux

⁶²³ BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 20, f. 248.

⁶²⁴ *Ibid.*, chap. 23, f. 248v.

⁶²⁵ « Du laurier dit Dioscorides que c'est un arbre de belle forme et de grant odeur et bonne, et de merveilleuse vertu, car il est en tous temps vert [...] » *Ibid.*, chap. 48, f. 254.

⁶²⁶ « *Terebintus, ut dicit Ysidorus, arbor est nobilis, foliis gratiosa et pulchra.* » THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 47.

⁶²⁷ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 37, p. 604.

⁶²⁸ « Savignier est un petit arbre, qui est tousjours vert, et a les fueilles semblables a ciprés. Cest arbre puet venir en tous lieux et le plante l'en volentiers en jardins, vergiers et en cloistres de reilgieux, pource que par les perches et sercles que on lui baille, il espend ses branches a grant beaulté. » *Ibid.*, chap. 56, p. 620.

⁶²⁹ *Ibid.*, chap. 34, p. 602.

pleins de neiges. Et tous sont merveilleusement hauls et droiz eslevez ; et ont feuilles vertes en toutes saisons⁶³⁰».

D'autres caractéristiques morphologiques peuvent susciter de semblables appréciations. Vanté pour son feuillage, le sapin est également valorisé par sa haute taille. Les grands arbres sont de fait l'objet d'une appréciation plus marquée de la part des compilateurs. Barthélemy dresse dans le premier chapitre du livre XVII une sorte de portrait idéal de l'arbre, où il affirme qu' « aucuns arbres sont beaus et grans pour la bonté de leur matiere et par la vertu de la chaleur qui la dispose et l'ordonne egamment par ses parties selon sa nature, et les autres sont petiz et laiz pour inobedience de leur nature et de leur matiere et par deffaulte de chaleur et de vertu active⁶³¹ ». La haute taille est associée à la vertu et à la beauté. Aucun nom d'espèce n'est ici cité, et, en outre, il apparaît souvent que des espèces de petites tailles soient louées pour leur beauté, comme le genévrier sabine ou l'osier (*brillus*), au sujet duquel on lit chez Pierre de Crescens qu'il « a plusieurs vergettes et gettons tresbeaux⁶³²». La haute stature est néanmoins un facteur d'admiration. L'épaisseur du feuillage peut être un autre critère, par exemple chez Jean Corbechon, la femelle du cyprès est ainsi décrite : « Le ciprés a malle et femelle, dont la femelle est brehaigne, mais elle est moult belle a regarder car elle a les branches espesses et envelopees l'une dedens l'autre⁶³³. » Les fleurs des arbres sont aussi souvent admirées. Pierre de Crescens décrit ainsi le genêt, qui « fait moult belles fleurs et dont les dames font chappeaux⁶³⁴ ». Il est donc souligné à deux reprises, dans l'ouvrage de l'agronome italien, que les ornements des arbres servent également à parer les dames. Quant au grenadier, c'est son fruit qui est apprécié pour son aspect. À la suite d'Isidore, Barthélemy l'Anglais s'extasie en effet sur l'intérieur des grenades, bien plus beau que l'extérieur du fruit :

Combien que par dehors elles sont jaunes et mal coulourees et seches, si sont elles par dedens rouges et moistes et molles et de bonne saveur, et par le merveilleux artifice de nature ordonnees par chambrettes ou ces grains sont assis et ordonnez, si comme dit Ysidore⁶³⁵.

⁶³⁰ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 53, p. 617.

⁶³¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242v.

⁶³² PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 36, p. 604.

⁶³³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 24, f. 249.

⁶³⁴ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 47, p. 609.

⁶³⁵ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 98, f. 265.

De même, le pommier est vanté par Hildegarde de Bingen pour ses feuilles belles et suaves, semblables à des jeunes filles⁶³⁶, tandis que Jean Corbechon loue son « fruit bel a veoir, et gracieus au goust⁶³⁷ ». L'admirable ordonnancement de la nature est donc célébré à travers certaines espèces qui suscitent l'admiration des savants. La description des différentes parties des arbres peut ainsi laisser place à un véritable jugement esthétique de la part des compilateurs. Dès lors que cette appréciation sur l'apparence des plantes s'avère être récurrente d'un texte à l'autre, dans la description d'une même plante, elle devient véritablement un caractère botanique, qui permet de distinguer une espèce et d'en souligner des particularités. Ce procédé joue ainsi un rôle dans la description des plantes qui s'élabore dans les textes.

Les principales parties des arbres sont donc identifiées, dans les textes botaniques présentant des chapitres introductifs d'ordre général : au sein des chapitres qui portent sur les espèces individuelles, les caractères morphologiques de ces différentes parties peuvent être décrits. L'importance de cette description morphologique est cependant variable, et ne constitue pas la part la plus développée des notices. Les ouvrages de notre corpus ont donc recours à d'autres procédés qui permettent de donner une image de la plante au lecteur.

2. D'un texte à l'autre, des formes et procédés de description variés

2.1 Une description morphologique plus ou moins développée

a. Une disparité en fonction des textes

Les différents textes botaniques n'accordent pas tous la même place à la description morphologique des espèces. Albert le Grand constitue là encore un cas à part et dédie presque systématiquement quelques lignes à décrire l'arbre traité dans le chapitre. Les textes encyclopédiques font eux aussi souvent montre d'une plus grande précision dans le domaine.

⁶³⁶ « [...] *folia arboris istius, antequam fructus ipsius anni proferat, cum in prima eruptione verni temporis sunt, quoniam tunc suavia et salubria sunt, velut iuvenes puelle antequam prolem gignant* », HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica*, l. III, chap. 1, p. 185.

⁶³⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 97, f. 264v.

Environ 65%⁶³⁸ des arbres présents dans le *De proprietatibus rerum* font l'objet d'un commentaire, même bref, sur leur apparence. Dans le *Tractatus de herbis en revanche*, c'est plutôt de l'ordre de 20% des arbres pour lesquels on trouve des éléments descriptifs.

Les descriptions plus détaillées des encyclopédistes émanent tant d'un projet de description de la création que d'une ambition d'exhaustivité dans la citation de sources qui accordent elles-mêmes davantage d'importance aux caractéristiques morphologiques d'une espèce, comme chez Isidore de Séville ou Pline l'Ancien. Mais là encore, les différents ouvrages encyclopédiques sont loin d'effectuer toujours les mêmes choix. Le chêne yeuse est ainsi décrit avec une certaine précision par Barthélemy l'Anglais puis Jean Corbechon, qui se fondent sur Pline pour dépeindre cet arbre qui « a grosse racine et parfonde et le fust tres ferme et l'escorce dure et espesse et froncié ; et si a moult de branches et de fueilles qui font bel ombre et joieus et si porte moult de glans⁶³⁹». Chez Thomas de Cantimpré en revanche, seul Isidore est explicitement cité, sans qu'aucun élément sur l'apparence de l'arbre n'apparaisse dans la notice⁶⁴⁰. L'exemple du frêne est également révélateur : chez Barthélemy l'Anglais, on lit qu'il s'agit d'un arbre de haute taille et au port arrondi, et dont les feuilles sont de forme allongée et pointues⁶⁴¹. Pietro de' Crescenzi insiste également sur la taille de l'arbre⁶⁴². Dans le *Liber de natura rerum*, aucun élément de description de l'arbre n'est présent, de même que dans le *Tractatus de herbis*. Albert le Grand, en revanche, est celui qui y consacre le passage le plus développé : l'essentiel de la notice du *De vegetabilibus* sur le frêne y est dédiée. Celle-ci s'ouvre une fois encore sur la taille du frêne, mais loin de s'y arrêter, se poursuit avec une description de son écorce, puis de ses feuilles, comparées tour à tour à celles du noyer et du saule⁶⁴³. Le *De vegetabilibus* occupe de fait un statut à part dans le

⁶³⁸ Ces pourcentages sont issus de relevés systématiques effectués sur les chapitres consacrés aux plantes identifiées comme des arbres ou des arbustes.

⁶³⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 82, f. 261.

⁶⁴⁰ « *Ilex arbor est, ut dicit Ysidorus, cuius fructum primum homines ad victum sibi elegerunt.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 21.

⁶⁴¹ « [...] *arbor alta seu procera et rotunda atque recta sive pineata folio.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 62, p. 94.

⁶⁴² « *Fraxinus est arbor satis magna.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. v, chap. 34, p. 179.

⁶⁴³ « *Fraxinus est arbor magnae altitudinis, medii corticis inter planum et asperum, et non est multum spissus cortex ipsisus, et folia multa producit ex uno stipite vel ramo foliali ; et in hoc convenit etiam cum nuce, ex qua etiam progreditur unus ramusculus viridis et mollis, ex cuius utraque parte plura procedunt folia. Sed tenuiora et strictiora sunt folia fraxini quam nucis ; et fere assimilantur foliis salicis in figura, sed sunt duriora in tactu, et in colore magis albidam habent viriditatem.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 20, p. 391.

discours botanique de la période, notamment en raison de cette attention particulièrement importante accordée à la physionomie des plantes.

La forme que peut prendre la description est variable. Dans les herbiers, quand elle existe, elle est le plus souvent concentrée au début de la notice, avant de laisser place à la liste des utilisations possibles de la plante : ce sont bien ces dernières qui priment. Dans les textes encyclopédiques, il est courant que les éléments de description morphologique soient dispersés au fil de la notice, en fonction des sources auxquels les compilateurs ont accès. La description du palmier chez Barthélemy l'Anglais est ainsi très détaillée, mais ne constitue pas un paragraphe d'un seul tenant qui aurait pour objectif de dresser un portrait précis de la plante avant d'en lister les produits et les vertus. Les différentes caractéristiques morphologiques sont énumérées au fur et à mesure de la notice, en suivant l'ordre des sources citées : Isidore est convoqué pour décrire la forme bien spécifique de la feuille du palmier, qui rappelle celle de la main humaine⁶⁴⁴, la Glose sur les Psaumes pour évoquer la haute taille qu'il peut atteindre⁶⁴⁵, Pline l'Ancien quand il s'agit de décrire plus précisément la forme de la racine (*aspera et rotunda*), l'aspect du tronc (*durus et rugosus*) et la forme bien spécifique des feuilles, qui rappelle celle d'une épée⁶⁴⁶. Ce procédé n'est pas rare : toujours dans le *De proprietatibus rerum*, la description du pin relève du même schéma. La forme des aiguilles est mentionnée dès le début du chapitre, en raison de son lien avec l'étymologie isidorienne⁶⁴⁷, tandis que la silhouette même de l'arbre – droit et de haute taille – fait l'objet d'une phrase plus loin⁶⁴⁸.

b. Une disparité en fonction des espèces

Certaines espèces bénéficient par ailleurs d'une description morphologique plus détaillée que d'autres. Dans les textes encyclopédiques, le peuplier fait l'objet *a minima* d'une description de ses feuilles, puisée chez Isidore de Séville, qui souligne que les feuilles du

⁶⁴⁴ « *Palma est arbor [...] ad modum palme hominis habens ramos.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 116, p. 170.

⁶⁴⁵ « *Est autem palma, ut tangit Glossa super Psalmos, arbor magne proceritatis et altitudinis, sed tamen ad cedri altitudinem non pertingit.* » *Ibid.*, p. 171.

⁶⁴⁶ « *Folia eius pyramidalem habent formam ad modum gladii.* » *Ibid.*

⁶⁴⁷ « *Pinus est arbor picea, a foliorum acumine sic vocata.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 121, p. 179.

⁶⁴⁸ « *Est autem pinus arbor procera et valde recta, levis et porosa, et tamen multum fortis, cum sit nodosa.* » *Ibid.*

peuplier blanc sont vertes d'un côté et blanches de l'autre⁶⁴⁹. La taille de l'arbre à baume, qui ne croît pas plus haut que deux coudées, est présente dans la plupart des textes encyclopédiques, mais aussi dans le *Tractatus de herbis*⁶⁵⁰. Certaines plantes peu traitées dans le corpus sont toujours décrites dans les textes qui les évoquent : ainsi, la couleur jaune du bois du fusain, de même que la forme particulière de ses graines, sont soulignées tant chez Pierre de Crescens⁶⁵¹ que dans le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines*⁶⁵².

Certaines espèces peuvent faire l'objet d'un traitement variable, en fonction de leurs origines géographiques. La familiarité des compilateurs avec les plantes qu'ils traitent joue-t-elle sur la finesse de la description morphologique qu'on trouve dans les textes ? Il est assez rare de trouver des mentions qui semblent émaner d'une expérience vécue par l'auteur lui-même, le poids des autorités classiques surpassant souvent une quelconque connaissance directe des plantes par les compilateurs. Le texte d'Albert le Grand se distingue quelque peu à cet égard : de tradition germanique, il est plus prolixe sur les arbres de sa région. Albert le Grand s'appuie sans doute davantage que les compilateurs encyclopédiques sur son expérience⁶⁵³. L'exemple du bouleau est à cet égard révélateur. Cet arbre est absent des textes de Vincent de Beauvais ou de Thomas de Cantimpré. Barthélemy l'Anglais, en revanche, l'évoque bien, en s'appuyant avant tout sur Pline (pourtant peu familier des régions où pousse le bouleau, cet « arbre de la Gaule, remarquablement blanc et svelte⁶⁵⁴ » qui se plaît dans les milieux froids) et en décrit tant les feuilles légères et mobiles que ses petites branches noueuses, qui servent à confectionner des balais et à battre les enfants⁶⁵⁵. Détaillant l'aspect

⁶⁴⁹ « *Populus, ut dicit Ysidorus, arbor est sic dicta, eo quod a calce eius multitudo nascatur. Cuius genus duplex est: nam altera alba, altera nigra. Alba populus folia ex una parte alba habet, ex altera vero nigra, viridia, noctis scilicet et diei notas habens, que tempora ortu.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 39. « *Alba siquidem habet folia ex una parte alba, ex alia parte viridia.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 120, p. 178.

⁶⁵⁰ « [...] *numquam crescit, nisi in quantitate duorum cubitorum ad plus.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 59, p. 274.

⁶⁵¹ « Fusain est un arbre qui n'est gueres grant et croist le plus es hayes et en est le bois aucunement jaune. » PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 46, p. 608.

⁶⁵² « Fusago est un petit arbre qu'on appelle fusain. Il est jaune à l'intérieur. Sa semence contient dans la même enveloppe quatre graines jaunes en croix. » PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 87, p. 131.

⁶⁵³ Isabelle DRAELANTS, « Expérience et autorités dans la philosophie naturelle d'Albert le Grand », in Thomas BENATOUÏL et Isabelle DRAELANTS (dir.), *Expertus sum : L'expérience par les sens dans la philosophie naturelle médiévale. Actes du colloque international de Pont-à-Mousson (5-7 février 2009)*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2011, p. 89-121.

⁶⁵⁴ PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XVI, 30, p. 45.

⁶⁵⁵ « *Et habet folia lenia sicut tremulus, eo quod eius folia, cum sint tenuissima, levissimo flatu ventorum agitata tremere videntur. Multas habet virgulas duras et nodosas, quibus pueri dorsis denudatis sepius castigantur.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 159, p. 122.

de son écorce et de ses feuilles, Albert nous en offre une description morphologique encore plus précise⁶⁵⁶ que les textes encyclopédiques.

2.2 « Faire un livre contenant la multitude des figures. » Illustrer pour mieux décrire

« Il me a esté advis estre chose tresgrande et prouffitable composer et faire ung livre contenant la multitude des figures sus certaines propres couleurs semblables aux herbes, pierres, bestes et autres creatures, et aussi leurs natures dessus escriptes⁶⁵⁷ » : dans le prologue de l'*Hortus sanitatis*, le compilateur accorde une place centrale aux figures des plantes, qui précèdent le texte dans l'élaboration de l'ouvrage, ce qui révèle leur importance. L'*Hortus sanitatis* et les autres herbiers imprimés héritent dans ce domaine de la longue tradition des herbiers enluminés de la période médiévale. L'iconographie qui s'y déploie vient illustrer le texte, mais peut aussi permettre de fournir une description de la plante absente des ouvrages.

a. *L'image, relais du texte*

Quand des éléments de description morphologique existent dans le texte, l'iconographie des herbiers peut s'en faire le relais. Les enluminures ou gravures jouent alors un rôle d'illustration, au plus près du texte. Dans le manuscrit du *Liber de natura rerum* conservé à Valenciennes, le copiste a laissé en marge des indications en langue vernaculaire à l'enlumineur, qui relaient parfois des descriptions déjà présentes dans le texte. Au chapitre sur la ronce, la couleur rouge de l'écorce est soulignée tant dans le texte que dans la note en marge : ce caractère se répercute bien dans l'iconographie.

⁶⁵⁶ « *Cuius cortex exterior ex viscosa et lucida fit humiditate : et idea albus est, et liber proprie vocatur. [...] Folium autem eius tenue est et parvum in genere foliorum aliarum arborum, sed figurae communis, hoc est sicut circulus, qui in anteriori parte est a centro ad punctum extra extractus.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 20, p. 390.

⁶⁵⁷ *Ortus sanitatis traduit de latin en français*, prologue.

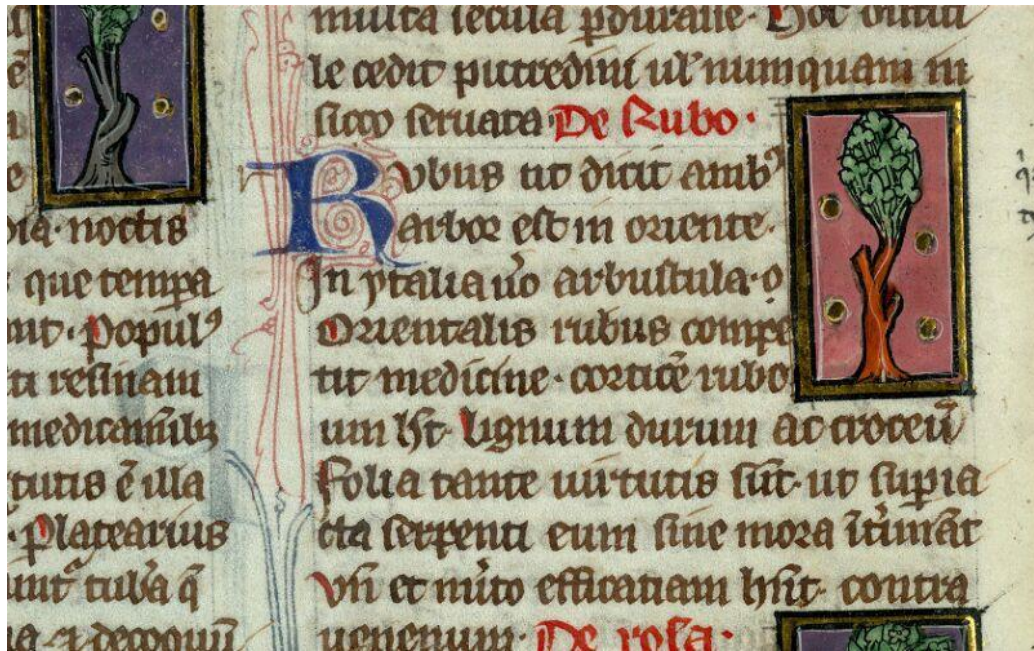


Figure 31. Ronce. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Valenciennes, BM, 0320 (304), f. 154v.

De même, au chapitre sur le buis, il recommande de représenter « l'arbre tout vert », insistant ainsi sur le caractère *sempervirens* de l'arbre.

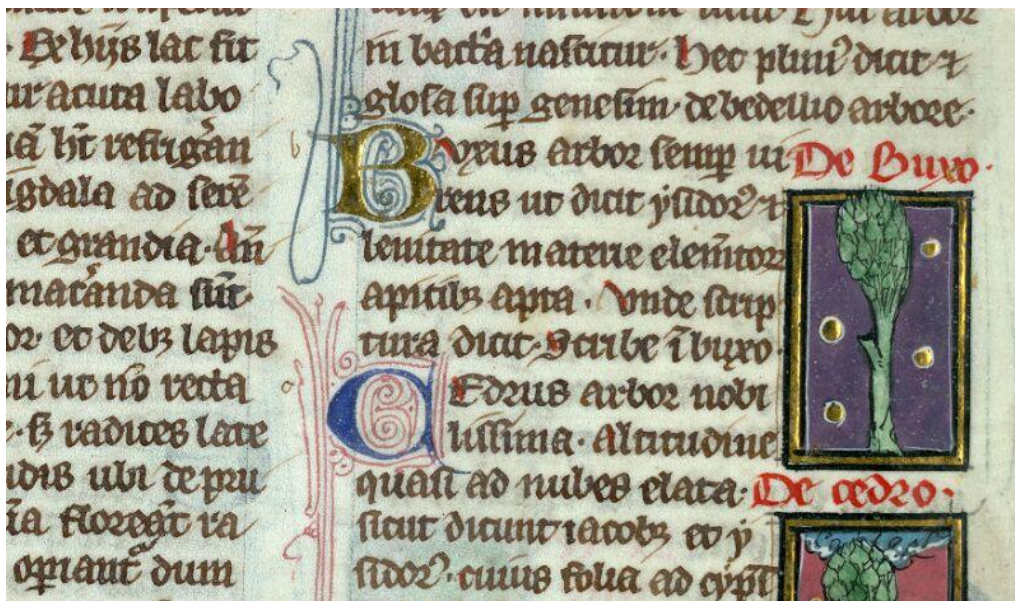


Figure 32. Buis. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Valenciennes, BM, 0320 (304), f. 151.

Ce caractère toujours verdoyant est également retenu par l'enlumineur du *Tacuinum sanitatis* de Grenade, manuscrit dans lequel se trouve une version lacunaire du texte du *Liber de natura rerum* : l'arbre est en effet représenté au sein de l'un des seuls paysages hivernaux du manuscrit, ce qui souligne son feuillage persistant.



Figure 33. Buis. *Tacuinum sanitatis*.
Grenade, Biblioteca Universitaria, Ms. C.67, f. 90v.

Le texte du *Tractatus de herbis* et du *Livre des simples médecines* évoque également les fruits du buis, qui prennent la forme de petites baies « rouges et rondes⁶⁵⁸ ». Ces fruits sont plus rares dans l'iconographie, mais on les trouve néanmoins représentés dans un petit nombre de manuscrits⁶⁵⁹.

⁶⁵⁸ « [...] et semen habet rubeum rotundum. » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 82, p. 307.

⁶⁵⁹ Tels que les ms. Paris, BnF, Français 9137 ou Lille, BM, Ms 356.



Figure 34. Buis. *Livre des simples médecines*.
Lille, BM, Ms. 356, f. 101.

La présence rare de ces fruits dans l'iconographie peut tenir au fait qu'ils ne sont pas d'une utilité particulière dans la pharmacopée : le *Livre des simples médecines* les mentionne, sans préciser d'usage particulier. Les baies constituent moins que les feuilles un attribut caractéristique de l'espèce.

L'image peut aussi prolonger et enrichir la description fournie dans le texte. L'iconographie du buis, une fois encore, en fournit un bon exemple. Le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines* le décrivent comme un arbre de petite taille, dont les feuilles ressemblent à celles du myrte : nous l'avons vu, cet élément de comparaison dispense d'apporter davantage de précisions sur la forme de ces feuilles. L'image apporte cependant des éléments supplémentaires. En effet, dans l'iconographie de la plupart des herbiers, cet arbre se distingue par ses petites feuilles opposées, de forme ovale, à la nervure centrale bien apparente. Dans un même manuscrit, on observe que les représentations données du buis et du myrte sont bien comparables, mais que les feuilles du myrte se différencient par leur caractère plus pointu.



Figure 35. Buis. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 1309, f. 55v.



Figure 36. Myrte. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 1310, f. 18v.

L'iconographie peut donc relayer certains éléments du texte, tout en venant parfois les compléter et les préciser.

b. L'illustration et les silences du texte

Quand le texte fait défaut pour donner d'une plante un portrait convenable, l'iconographie peut prendre le relais. Cela est notamment le cas dans les herbiers, qui sont nettement moins prolixes que les textes encyclopédiques sur les caractéristiques morphologiques des plantes, mais ont été beaucoup plus fréquemment illustrés. Il est d'ailleurs révélateur de constater que les *Pandectes*, qui constituent bien un herbier de matière médicale, n'ont jamais été illustrés, contrairement à des herbiers comme le *Tractatus de herbis* ou le *Livre des simples médecines*, mais comportent bien davantage d'éléments de description des caractères morphologiques. Par exemple, au sujet du gattilier (*agnus castus*), le *Tractatus de herbis* ne souligne que la verdeur des feuilles, tandis que les *Pandectes* en décrivent la couleur de la fleur, mais aussi le caractère sarmenteux et la forme des tiges⁶⁶⁰.

⁶⁶⁰ « [...] frutex est sarmentosa, cuius stipites sunt recti et duri ad frangendum. » MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, chap. 37.

Dans les herbiers issus de la tradition du *Tractatus de herbis*, l'iconographie devient dès lors le procédé le plus efficace pour fournir au lecteur des informations complémentaires qu'il ne trouve pas dans le texte.

Quand le texte ne fournit aucun élément de description morphologique, ce qui est un cas fréquent, les enluminures des herbiers permettent de donner à voir une image de la plante. Dans le *Livre des Simples médecines*, l'apparence du laurier ne fait l'objet d'aucun commentaire. L'enluminure supplée à cette lacune en donnant à voir l'image de l'arbre, bien reconnaissable à ses feuilles lancéolées et à ses baies rondes de couleur sombre.



Figure 37. Laurier. *Livre des simples médecines*.
Paris, BnF, Français 9137, f. 188v.

De même, le chapitre dédié au câprier ne laisse pas de place à une description de l'apparence de cet arbrisseau. Les enluminures qui le représentent permettent cependant de montrer la forme caractéristique de ses feuilles arrondies. Certaines, plus précises, montrent également ses fleurs blanches ainsi que les boutons floraux qui donnent les câpres.

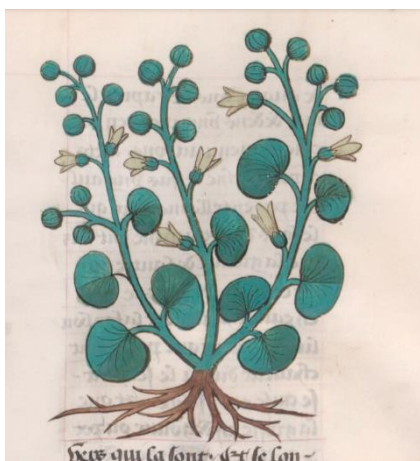


Figure 38. Câprier. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 9136, f. 61.



Figure 39. Câprier. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 9137, f. 88v.

L'importance des fleurs et des câpres en médecine justifie qu'ils soient mis en avant dans l'iconographie.

c. Représenter l'arbre par son fruit ?

Nous l'avons vu, le produit de l'arbre peut prendre dans le texte des herbiers une place telle qu'il éclipse l'espèce végétale qui le porte. De même, il arrive que les produits de l'arbre triomphent et l'éclipsent dans l'iconographie. Des représentations de fruits seuls se trouvent par exemple dans le *Tractatus de herbis* de Manfredus de Monte Imperiali. Le manuscrit BnF, Latin 6823 contient en effet quelques belles enluminures représentant des fruits, comme l'illustration du propos sur les poires : le fruit y est représenté seul, accompagné de quelques feuilles, sans que l'arbre qui les porte y figure. Au chapitre sur les glands, on trouve également une représentation des fruits seuls, au milieu de quelques feuilles de chêne. Dans ces deux cas, il s'agit d'illustrer un propos qui porte avant tout sur le fruit.



Figure 40. Poire. *Tractatus de herbis*.
Paris, BnF, Latin 6823, f.121v



Figure 41. Glands. *Tractatus de herbis*.
Paris, BnF, Latin 6823, f.74v.

Dans le *Codex Bellunensis*⁶⁶¹, un certain nombre de fruits sont aussi représentés sans leur arbre : au f. 121, cerises et jujubes sont figurés attachés à un rameau, tandis que les figues sont représentées seules, de même que les raisins, les pêches, les poires, les nèfles, les sorbes et les coings aux deux feuillets suivants. Dans les premiers herbiers imprimés, de même, les bois gravés insistent parfois sur le fruit lui-même, représenté seul sur un rameau, telle la figue dans le *Grant herbier*.

⁶⁶¹ Londres, BL, Add. Ms. 41623.



Figure 42. Figs. *Grant herbier*. [Besançon, Petrus Metlinger, vers 1486-88] Paris, BIUS, RES 5773, f. 108.

Ces exemples sont cependant plutôt rares : même quand les chapitres ne traitent que du produit de l'arbre, c'est le plus souvent ce dernier qui règne en maître dans l'illustration. L'iconographie permet ainsi un accès à la connaissance de l'espèce, au-delà de son produit. Si les chapitres traitant de la noix de galle ou des glands peuvent être occasionnellement accompagnés d'une image du produit seul, c'est le plus souvent une enluminure de l'arbre lui-même, en entier, qui vient illustrer ces passages. De même, le figuier lui-même n'est pas évoqué au chapitre sur les figues⁶⁶², ni dans le *Tractatus de herbis* ni dans le *Livre des simples médecines* : pour autant, dans les manuscrits enluminés, c'est bien l'arbre lui-même qui est le plus souvent représenté, selon des conventions iconographiques très stables d'un manuscrit à l'autre. Les feuilles de figuier – dont nous avons vu qu'elles peuvent être précisément décrites dans d'autres types d'ouvrages – sont représentées dans l'iconographie des herbiers sous une forme bien reconnaissable, larges et divisées en plusieurs lobes (le plus souvent cinq).

⁶⁶² Ces deux chapitres portent bien exclusivement sur le fruit, ce qui apparaît de façon claire dans leurs titres, « *De ficibus* » (Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 196, p. 453) et « *De figues* » (Ps. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 91, p. 135.)



Figure 43. Figuier. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 9137, f. 154v.



Figure 44. Figuier. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 12320, f. 87v.

Le port de l'arbre peut varier en fonction des cycles iconographiques des manuscrits, mais la forme des feuilles demeure comparable. Les exceptions à ce modèle iconographique sont rares, cependant nous pouvons tout de même citer deux manuscrits⁶⁶³ où les feuilles ne présentent pas cet aspect caractéristique, mais une forme dentelée ou ovale.

⁶⁶³ Lille, BM, Ms. 356 et Paris, BnF, NAF 6593.



Figure 45. Figuier. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, NAF 6593, f. 102.

La place importante des illustrations fait aussi entrer dans le champ des ouvrages botaniques des types de textes que nous avons pour le moment laissés de côté : les *Tacuinata sanitatis*. Ces derniers ont pour sujet premier les produits d'origine végétale, employés dans les préconisations de diététique, et non les plantes elles-mêmes. Cependant, aux chapitres portant sur les fruits, c'est toujours un arbre, pilier de la composition, qui est peint pour illustrer le propos. Le chapitre sur les figues est ainsi illustré par la cueillette des fruits sur l'arbre. Là encore, les feuilles polylobées du figuier sont l'élément de distinction qui permet d'identifier l'espèce.



Figure 46. Récolte des figes. *Tacuinum sanitatis*.
Paris, BnF, Latin 9333, f. 1v.

Les fruits eux-mêmes, dissimulés dans le feuillage ou dans le panier des jeunes gens qui les récoltent, constituent aussi un élément distinctif, mais sont finalement moins mis en avant que les feuilles de l'arbre. Dans d'autres types de représentations, les fruits peuvent figurer de façon disproportionnée, afin de signifier leur importance, et sont le principal élément d'identification d'une espèce. Les enluminures du *Libro de componere herbe et frutti*⁶⁶⁴ en sont un bon exemple. Cet ouvrage, comme les *Tacuina sanitatis*, dont il dérive sans doute en partie, fait de même essentiellement porter son propos sur les produits des plantes. Quand les fruits des arbres sont évoqués, ce sont cependant ces derniers qui sont représentés. Pour une grande partie d'entre eux, les traits caractéristiques de l'espèce reposent sur l'union des feuilles et des fruits : le figuier et le cerisier sont bien figurés avec les attributs qui permettent de les identifier, sans que les fruits soient représentés de façon disproportionnée.

⁶⁶⁴ Paris, BnF, Italien 1108.

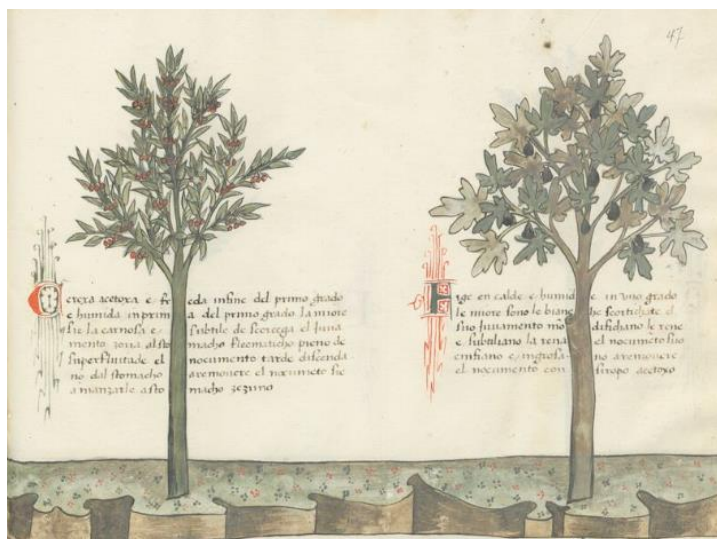


Figure 47. Cerisier et figuier. Giovanni Cadamosto da Lodi, *Libro de componere herbe et fructi*. Paris, BnF, Italien 1108, f. 47.

Pour d'autres espèces, moins familières, c'est avant tout le fruit qui permet l'identification. C'est le cas du cocotier, dont les feuilles sont représentées de forme ovale et allongée, le port semblable à celui des autres arbres : le caractère distinctif est bien la noix de coco.



Figure 48. Cocotier. Giovanni Cadamosto da Lodi, *Libro de componere herbe et fructi*. Paris, BnF, Italien 1108, f. 49.

Dans les textes de notre corpus, les illustrations peuvent donc être le seul procédé pour convoquer des éléments de connaissances sur l'arbre lui-même, au-delà de son produit. L'image contribue ainsi à donner dans les herbiers une place à l'arbre lui-même, sans s'arrêter

aux fruits qu'il porte. Cela n'est pas sans plaider pour un intérêt porté au végétal pour lui-même, au-delà de ses produits, de leurs vertus diététiques et thérapeutiques, et donc de son utilité pour l'homme.

2.3 Décrire pour mieux comprendre, identifier et ordonner

L'intérêt porté à la morphologie végétale, comprise comme « la description de la forme et de la structure externe des plantes⁶⁶⁵ » peut s'expliquer par différentes raisons⁶⁶⁶, que sont l'attention portée au fonctionnement interne de la plante, l'importance de différencier des espèces entre elles et l'identification d'une plante en particulier. Ces trois approches peuvent parfois se combiner dans un même texte. La description morphologique des arbres passe par ailleurs par un recours fréquent à la comparaison entre différentes espèces, qui peut dessiner les contours de parentés et de regroupement entre les végétaux ainsi rapprochés.

a. Décrire le fonctionnement des plantes

La description de l'apparence physique des plantes peut permettre d'en expliquer le fonctionnement. Des éléments d'anatomie végétale transparaissent ainsi des notices. Les compilateurs peuvent s'appuyer sur des sources qui ont recours aux théories humorales pour expliquer certains caractères morphologiques. Dans les chapitres liminaires de son livre XVII, Barthélemy l'Anglais explique ainsi la diversité des arbres en taille et en ramure par la nature de l'humeur⁶⁶⁷ : l'humeur « lactée » (*lacteus*) qu'on trouve par exemple chez le figuier, permet à l'arbre de s'étendre tant en hauteur qu'en largeur, tandis que d'autres types d'humeur plus épaisses (*viscosus*) ne permettent pas à l'arbre de s'élever. Jean Corbechon traduit ce passage de façon très lapidaire⁶⁶⁸, sans rentrer dans le détail des différents types d'humeur, mais pour

⁶⁶⁵ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 89.

⁶⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁶⁷ « *Differunt autem arbores in multitudine suarum partium et paucitate, in magnitudine et parvitate, in fortitudine et debilitate. Cuius causa est humor, qui in aliquibus magnis arboribus est lacteus, ut in ficibus, et humor talis habilis est ad se diffundendum in latum et in longum. In quibusdam vero est piceus, id est viscosus et insufficiens ad extensionem, eo quod partes adherent ad invicem ad modum picis, et ita est causa parvitatibus et paucitatis in partibus arborum et plantarum. Talis autem viscositas non est causa debilitatis in plantis et arboribus, nisi fuerit diminutus vel calor insufficiens et imperfectus. In quibusdam etiam arboribus est humor acutus et calide et sicce complexionis, et hic in quibusdam est causa fortitudinis et vigoris.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 7.

⁶⁶⁸ « Les arbres sont differens l'un de l'autre en moult de manieres, car les uns ont moult de branches, et les autres en ont pou. Les uns sont grans et les autres sont petiz, les uns sont fors et les autres sont foibles et tout ce vient selon la quantité et la qualité de l'umeur qui est dedens, et selon l'exposicion de la matere et la

autant l'importance de l'humeur comme cause déterminant différents types morphologiques chez les plantes peut trouver toute sa place dans les notices dédiées à des espèces en particulier : la haute taille du sapin viendrait ainsi de l'absence d'humeur terrestre⁶⁶⁹ chez cet arbre. De même, chez Albert le Grand, la description constituerait « un outil mais pas un but⁶⁷⁰ » : il s'agit moins de reconnaître la plante que d'en comprendre le fonctionnement, dans un intérêt porté avant tout à la physiologie végétale, ainsi que les propriétés ou usages de l'arbre et de ses produits. Le caractère compact et solide du bois du buis, qui le rend particulièrement apte à la sculpture, vient ainsi de la position transversale de ses pores, ce qui explique également qu'il pousse davantage de façon latérale qu'en hauteur⁶⁷¹ : dans la même phrase, la description physique du bois de cet arbre permet tant d'insister sur l'usage pratique qui en est fait que sur son anatomie.

b. Décrire pour identifier

Le but premier de la description des plantes ne serait donc pas forcément d'en permettre l'identification. Cette dernière constitue cependant l'un des objectifs des ouvrages, de façon plus ou moins manifeste. Encore faut-il savoir ce que l'on entend par « identifier ». L'utilisation faite des ouvrages du corpus ne relève pas, dans la plupart des cas, d'un usage de terrain : il ne s'agit pas de reconnaître, livre en main, une plante dans son environnement. En revanche, tant les précisions apportées sur l'apparence des plantes dans les textes que leurs représentations figurées peuvent permettre de distinguer, par ses caractères particuliers, l'espèce qui fait l'objet du chapitre. Dès lors, identifier, c'est réunir autour d'un nom d'espèce un faisceau d'indices qui permet, d'une source à l'autre, de s'assurer qu'il s'agit bien de la même plante qui est évoquée. À ce titre, les éléments de description morphologique jouent le même rôle que la citation de l'ensemble des noms d'une même plante : il s'agit avant tout de savoir de quel arbre on parle. Quand aucun élément de description n'est présent dans la notice, cela ne signifie pas pour autant que les compilateurs ne disposaient d'aucune

nature de la terre et l'influence du soleil. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 1, f. 242v.

⁶⁶⁹ « La nature de ce sapin est qu'il n'a point d'humeur terrestre, sicomme dit Ysidore ou XVIIe livre, et pour ce est il si legier et monte si hault. » *Ibid.*, chap. 4, f. 244v.

⁶⁷⁰ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 247.

⁶⁷¹ « *Arbor nodosa, solidae eubstantiae multum ; propter quod etiam melius multis aliis lignis subtiles figuras recipit incisionis. Nec est bene scissibilis, sed magis frangibilis, propter transversam positionem suorum pororum ; propter quod etiam non multum crescibilis in altum.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, I. VI, tract. I, chap. 9. Cité par Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 252.

information à ce sujet, mais que ce n'est pas leur objectif premier⁶⁷². On peut aussi supposer qu'une plus grande familiarité avec la flore décrite dispense de donner davantage de détails sur l'apparence des espèces, dont les compilateurs peuvent estimer qu'elles sont connues de leur lectorat.

La précision de la description morphologique peut aussi permettre de distinguer entre elles plusieurs espèces, qui peuvent cohabiter au sein d'un même chapitre. Barthélemy l'Anglais distingue ainsi deux espèces de lierres, dont l'une est verte et ne perd pas ses feuilles, et l'autre blanche⁶⁷³. Le chapitre sur le peuplier chez Pietro de' Crescenzi insiste également sur l'apparence de deux arbres, le *populus* et l'*albarus*, afin de mieux les distinguer : il s'agit en effet de deux arbres très semblables par leur taille et la forme de leur ramure, si ce n'est que le *populus* croît davantage en hauteur, tandis que l'*albarus* a des branches qui s'étendent davantage de façon latérale, et que son bois est plus blanc⁶⁷⁴.

La précision quant à la description morphologique des produits des arbres s'explique aussi par l'importance d'identifier la bonne espèce, notamment dans les cas de certains produits exotiques qui peuvent faire l'objet de fraudes. Le *Tractatus de herbis* souligne ainsi la différence entre le poivre blanc et les graines de la *cataputia transmarina*, qui ressemble au poivre mais sans présenter le même goût ni les mêmes propriétés⁶⁷⁵. La résine du baume est également décrite de façon à permettre de distinguer le baume pur de celui qui est vendu mêlé à de l'huile ou à du miel⁶⁷⁶. Le caractère pratique de l'identification est ainsi suggéré par ces exemples.

⁶⁷² Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 89.

⁶⁷³ « *Hedere autem secundum Plinium libro XVI, capitulo XXXIII, sunt due species, scilicet alba et nigra, scilicet masculus et femina. Masculus est maior et in foliis durior et pinguior, hedera vero alba fructum habet album et nigra nigrum.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 53, p. 86.

⁶⁷⁴ « *Populus et albarus sunt quasi similes arbores in magnitudine et forma frondium; sed populus magis in altum extollitur et eius lignum non politur. Albarus vero magis per latera ramos extendit et eius lignum est albius et pulcrius pro assidibus faciendis aedificiis.* »

⁶⁷⁵ « [...] *postea producunt intus parvos fructus, quod piper album dicitur, quia albi sunt. Sed tale piper non habemus, sed loco eius ponitur cataputia transmarina, que piper non est, quia grossior est quam piper nec etiam habet acumen sicut piper.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis* chap. 355, p. 631.

⁶⁷⁶ « *Ceste goute est moult precieuse quant elle est pure, mais on la melle souvent avec huille et avec miel, et qui la vult esprouver, on le doit la mettre en eaue et, s'il est pur, il s'en va au fons, et s'il est mellé, il nage sus l'yaue pour cause de l'uille et du miel. Le baume, quant il est espandu sus une robe, ne la honnist point et quant on le tient en la main et le souleil fiert dessus, il est si chaut que la main ne le puet souffrir s'il est pur, sicomme dit Ysidore au XVIIe livre.* » JEAN CORBECHON, *Livres des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 18, f. 247v.

c. « Les fleurs du fou sont semblables aux fleurs du til » : décrire et comparer pour mettre en ordre

À défaut de décrire précisément la morphologie des plantes évoquées, les compilateurs peuvent avoir recours à des comparaisons entre plantes – il s’agit souvent d’éléments déjà présents dans les sources qu’ils compilent, mais qu’ils choisissent de conserver. Ces comparaisons dispensent de donner davantage de précisions sur la forme des parties des plantes ainsi évoquées. Dans le *Tractatus de herbis*, les feuilles du pêcher sont décrites comme semblables à celles de l’amandier, si ce n’est qu’elles sont plus grandes⁶⁷⁷. Dans les textes qui n’ont pas vocation à se consacrer à une description de la plante, tels que l’*Alphita*, qui fournit avant tout des synonymes de noms de plantes, la comparaison peut aussi être employée : l’*agnus castus* est ainsi comparé au saule marin⁶⁷⁸. Une telle mention de ressemblance (*multum similis*) qui va plus loin que l’expression de la synonymie⁶⁷⁹ n’est pas si courante dans l’*Alphita* et mérite donc d’être relevée.

Il est possible que les ressemblances physiques entre différentes espèces puissent permettre, par ailleurs, de décrire des arbres moins connus dans l’Occident médiéval, par analogie avec des plantes qui le sont davantage : les fleurs du poivrier, qui n’est pas cultivé en Occident, sont comparées à celles du noisetier dans le *Livre des simples médecines*⁶⁸⁰, tandis que les feuilles de l’arbre à myrrhe sont rapprochées de celles de l’olivier par Thomas de Cantimpré⁶⁸¹.

Ces comparaisons dressent également des liens entre les arbres. Ainsi, le hêtre est comparé au tilleul chez Barthélemy :

Les fleurs du fou sont semblables aux fleurs du til, mais ilz n’ont pas si bonne odeur, et toutevoies y hantent les mouches a myel et font le myel sauvage dedens les creux des foux moult volentiers par usage⁶⁸².

⁶⁷⁷ « [...] *arbor, cuius folia similis est amigdalo, sed sunt maiores.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 393, p. 677.

⁶⁷⁸ « *Agnus castus arbor est multum similis salici marine.* » *Alphita*, op. cit., p. 150.

⁶⁷⁹ Il est cependant à noter que dans d’autres ouvrages, tels que les *Pandectes* de Mattheus Silvaticus, le *salix marina* est mentionné comme étant un synonyme d’*agnus castus*, et non une autre espèce qui lui ressemblerait. MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, chap. 37.

⁶⁸⁰ « Mais quand il fleurit, les fleurs s’assemblent et deviennent longues comme les fleurs de coudrier. » PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 161, p. 202-203.

⁶⁸¹ « *Corticem habet levem, folium olive, sed crispus et aculeatum et rotundius dumtaxat.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 23.

⁶⁸² JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 63, f. 257.

La ressemblance des fleurs de ces deux arbres conditionne peut-être certaines de leurs propriétés, puisque tous deux sont réputés attirer les abeilles. Le peuplier, quant à lui, est comparé au platane et au saule dans le *Livre des propriétés des choses* : « Selon Ysidore, le poplier, le platenier et le sauls sont de molle matere et sont legiers a taillier et, quant ilz sont coupez, ils croissent plus que devant⁶⁸³ ». Cela n'est pas sans rapport avec le milieu commun où ils croissent, puisque ces arbres affectionnent tous trois les milieux humides, comme on peut le lire dans *l'Hortus sanitatis*⁶⁸⁴.

Davantage qu'un simple dispositif de description qui éviterait aux compilateurs d'entrer davantage dans les détails de l'apparence de certains arbres, la comparaison semble ainsi constituer un procédé d'organisation du monde végétal, en rapprochant des espèces qui présentent des parentés. L'abricotier est ainsi comparé au prunier par Pietro de' Crescenzi⁶⁸⁵ : il s'agit de deux arbres du genre *Prunus*. Albert le Grand dresse entre les arbres de nombreuses comparaisons morphologiques : le châtaignier est associé à plusieurs égards au hêtre, or les deux plantes appartiennent bien à la même famille dans la taxinomie actuelle, celle des Fagacées⁶⁸⁶. Le *De vegetabilibus* rapproche également genévrier et cyprès⁶⁸⁷, qui font partie des Cupressacées. La description morphologique est ainsi un élément de mise en ordre.

⁶⁸³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 118, f. 271.

⁶⁸⁴ « Et ne vient point le peuplier si non en lieux eaueux, ne aussi ne fait le saulx ne l'aulne » *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 369.

⁶⁸⁵ « *Muniacus est arbor quaedam, quae est quasi similis pruno.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 15, p. 136.

⁶⁸⁶ « *Castanea (...) est autem magnae quantitatis, et dilatatur in ramis sicut fagus ; sed fagus altio esse consuevit. Folia autem eius longiora et spissiora sunt quam folia fagi. Fructum autem suum habit in hispida et hirsuta et spinosa theca, sicut et fagus.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 9, p. 360. Châtaignier et hêtre appartiennent tous deux à la famille des Fagacées.

⁶⁸⁷ « *Juniperus cum cypresso multam habet similitudinem.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 23, p. 398.

3. Arbres mythiques, merveilleux et moraux.

L'if empoisonne et tue ceux qui s'arrêtent sous ses branches⁶⁸⁸. Les arbres du soleil et de la lune sont capables de prophétie et prédirent son avenir à Alexandre le Grand, venu les consulter. L'arche de Noé fut bâtie en bois de *sethim*⁶⁸⁹. Les fruits du hêtre, qui servirent de nourriture aux premiers hommes, symbolisent par leurs vertus la douceur du verbe divin⁶⁹⁰, tandis que le tronc élancé et droit du sapin permet de signifier la probité de la justice⁶⁹¹.

Au-delà de la description par leurs caractères morphologiques, les arbres sont aussi dépeints par le biais de références mythiques et merveilleuses, voire de véritables récits, ainsi que de développements symboliques qui s'insèrent dans les textes botaniques : de fait, pour reprendre les termes de Michel Foucault, au cours de la période médiévale « faire l'histoire d'une plante ou d'un animal, c'était tout autant dire quels sont ses éléments ou ses organes, que les ressemblances qu'on peut lui trouver, les vertus qu'on lui prête, les légendes et les histoires auxquelles il a été mêlé, les blasons où il figure, les médicaments qu'on fabrique avec sa substance, les aliments qu'il fournit, ce que les anciens en rapportent, ce que les voyageurs peuvent en dire⁶⁹² ». Ces références et récits répondent à plusieurs objectifs : ils peuvent permettre d'illustrer par l'exemple les éléments de description de la plante préalablement fournis ou encore « garantir l'authenticité du texte que l'auteur dit simplement transmettre⁶⁹³. » Dans les textes botaniques, ces éléments mythiques, merveilleux et moraux se divisent en plusieurs typologies, mais concourent tous à une forme de description de l'espèce évoquée.

⁶⁸⁸ « *Eius umbra est nociva, et dormientibus sub ea mortifera.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I, XVII, chap. 161, p. 224.

⁶⁸⁹ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, I, X, chap. 43.

⁶⁹⁰ « *Nota de dulcedine verbi Dei* », BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I, XVII, chap. 63, p. 95.

⁶⁹¹ « *Nota de rectitudine iustitie* », *Ibid.*, chap. 4, p. 33.

⁶⁹² Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 141

⁶⁹³ Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, « Mise en récit et discours scientifique : les encyclopédies du XIII^e siècle en langue vulgaire », in Claude THOMASSET (dir.), *L'écriture du texte scientifique au Moyen Âge. Des origines de la langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 117.

3.1 De l'héritage antique à la merveille chrétienne

a. La survivance des mythes gréco-latins

Le discours savant contribue à transmettre et pérenniser des éléments de mythologie et d'histoire antiques dans la culture médiévale. Ces récits sont principalement l'apanage des textes encyclopédiques, qui en usent fréquemment⁶⁹⁴. Bernard Ribémont souligne ainsi « le rôle important de l'encyclopédisme dans la transmission des mythes et légendes de l'Antiquité⁶⁹⁵ ». Pline l'Ancien, et Isidore de Séville à sa suite, se font le relais de ces mythes et histoires de l'Antiquité. Certains végétaux sont l'occasion de développements plus nourris que d'autres : il est dès lors possible de circonscrire une flore mythologique qui se détache dans les encyclopédies. Si les encyclopédistes ont tous eu, d'une manière ou d'une autre, accès au texte d'Isidore, ils n'accordent cependant pas tous la même place à cet héritage mythologique gréco-romain. Comme souvent, la présence ou l'absence de telle référence est affaire de choix de la part du compilateur. L'œuvre de Barthélemy l'Anglais est particulièrement riche d'enseignements en la matière : à plusieurs reprises, il est le seul parmi les auteurs du corpus à retranscrire tel mythe ou épisode relevant de l'histoire antique. Au chapitre sur le figuier, il précise ainsi que les figues faisaient office d'alimentation des athlètes avant le temps de Pythagoras⁶⁹⁶ : ni Thomas de Cantimpré ni Vincent de Beauvais ne l'évoquent. Il est également particulièrement prolixe au sujet de l'olivier, qui symbolise la victoire, puisque « de ceste arbre dit Plinius que ceuls qui avoient iadis victoire en bataille estoient couronnez de l'olivier et par especial en Athenes et en Grece⁶⁹⁷ » et constitue un symbole de paix car « selon les Histoires des Romains les legas qui aloient pourchacier la paix n'aloient pas sans porter des branches d'olivier⁶⁹⁸ ». Barthélemy convie une fois encore différentes sources pour dresser le portrait d'un arbre à l'importante dimension mythologique.

⁶⁹⁴ Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, « Mise en récit et discours scientifique : les encyclopédies du XIII^e siècle en langue vulgaire », op. cit., p. 117.

⁶⁹⁵ Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Tradition antique et *mirabilia* dans le livre XVII du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais », *Euphrosyne*, 19, 1991, p. 348.

⁶⁹⁶ « *Ante tempora vero Pictagore alebantur ficis ahtlete, antequam idem eos ad carnis usum, quia fortior est cibus, transtulisset.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 61, p. 92.

⁶⁹⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 109, f. 267v. Texte latin : « *Immo secundum Plinium libro XV victores apud Athenas quondam olea coronabantur, Greci vero tandem oleastro suos coronari iudicabant, ut dicit idem.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 111, p. 160.

⁶⁹⁸ *Ibid.* Texte latin : « *Est autem arbor pacis et insignis, ut dicit idem. Nam, ut dicit Romanorum historia, sine olivarum ramis non mittebantur legati pro pace aliqua obtinenda sive aliis offerenda.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 111, p. 160.

À l'image de l'olivier, certains arbres se prêtent particulièrement bien à l'insertion de telles références à la mythologie. Le laurier, par exemple, fait toujours l'objet d'importantes références mythologiques, notamment grâce à la prolixité de Pline l'Ancien à son sujet⁶⁹⁹. L'arbre entretient un rapport étroit avec la divinité, puisqu'il était consacré à Apollon. En outre, Barthélemy relate que Pline dénombrait treize espèces différentes de lauriers, dont l'une était consacrée à Jupiter et à Apollon⁷⁰⁰. Ces attributions divines permettent de prêter au laurier des qualités de protection contre la foudre (l'empereur Tibère allait jusqu'à se coiffer d'une couronne de cette plante durant les orages afin de s'en prémunir) qu'on retrouve dans nos trois grandes compilations encyclopédiques du XIII^e siècle : « *Hec sola arborum fulminari minime dicitur* »⁷⁰¹, écrit Thomas de Cantimpré.

Ces références peuvent prendre la forme de véritables récits, qui s'insèrent dans le discours botanique. Barthélemy s'étend ainsi plus longuement sur la place du laurier dans l'histoire romaine, puisqu'il est le seul des encyclopédistes de notre corpus à rapporter l'épisode d'Auguste et de la poule blanche, qu'il trouve chez Pline⁷⁰² : Livie, la femme de l'empereur, vit un aigle laisser tomber à ses pieds une poule blanche qui tenait dans son bec un brin de laurier. Les graines de ce rameau furent semées et donnèrent naissance à un bois triomphal⁷⁰³. Cet épisode, que l'on retrouve tant chez Pline que chez Suétone, est très bien connu dans l'Antiquité puisqu'il fonde en partie la dimension symbolique du laurier comme arbre de la victoire. L'encyclopédie de Barthélemy contribue donc à sa diffusion. Il apparaît

⁶⁹⁹ PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XV, chap. 39 et 40, p. 60-64.

⁷⁰⁰ « *Est autem arbor multiplicis speciei, et enumerat Plinius tredecim species arboris eiusdem, inter quas ponit quandam speciem lauri, quam dicit fuisse magno Iovi et Apollini Delphico consecratam.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 48, p. 81.

⁷⁰¹ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 23.

⁷⁰² « Il y a aussi dans l'histoire du Divin Auguste des faits mémorables se rapportant au laurier. Livia Drusilla, qui ensuite par son mariage le nom d'Augusta, était fiancée à César quand, étant assise, elle reçut sur ses genoux une poule d'une admirable blancheur qu'un aigle lâcha du haut du ciel sans qu'elle eût de mal. Elle la contemplait sans crainte quand se produisit une autre merveille : la poule tenait dans son bec un rameau de laurier chargé de baies. Les haruspices ordonnèrent de conserver le volatile et sa progéniture, de planter la branche et de veiller religieusement sur elle ; ainsi fut fait dans la maison de campagne des Césars au bord du Tibre, à neuf milles de Rome sur la via Flaminia, qu'on nomme pour cette raison *Ad Gallinas*, et, prodige ! il en naquit un bosquet. Depuis, c'est du laurier venu de là qu'Auguste triomphant portait à la main et qui formait sa couronne, et après lui tous les empereurs. » PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XV, p. 63-64.

⁷⁰³ « *Narrat etiam ibidem Plinius miram rem, quod cum Augustus sederet in quodam horto iuxta Drusillam Augustam, deiecit aquila de alta gallinam miri candoris illesam in gremium Cesaris, tenuitque gallina laurinum ramum in rostro suo onustum baccis multis. Gallinam et sobolem eius iusserunt aruspices observari et baccas laureas seminari et cum diligentia custodiri, ex quibus provenit silva, triumphans quam postea Cesar laurum in manu tenuit et coronam in capite gessit, ac deinde alios Cesares eodem modo ex eadem silva post obtentum triumphum oportuit coronari. Hucusque Plinius.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 48, p. 82.

ainsi que le *De proprietatibus rerum* et le *Livre des propriétés des choses* se prêtent davantage que les autres textes du corpus à l'insertion d'éléments de récits provenant de l'héritage antique. La référence de laquelle se réclame pourtant l'encyclopediste est avant tout la Bible, puisqu'il s'agit pour lui de traiter de toutes les plantes qui y figurent⁷⁰⁴.

b. Les arbres de la Bible

La *Sacra scriptura* (le texte biblique accompagné de ses diverses gloses) constitue en effet un autre réservoir de références que les compilateurs exploitent dans leurs descriptions des arbres. Isabelle Draelants⁷⁰⁵ relève 167 mentions du texte de la Bible (sous des marqueurs de précisions diverses) dans le *Liber de natura rerum*, ainsi que 27 renvois à la Glose. L'œuvre de Vincent de Beauvais comprend quant à elle 110 références au texte biblique ou à la Glose. À cet ensemble textuel peuvent s'ajouter les écrits des Pères de l'Église ou des ouvrages tels que *l'Histoire Ecclésiastique* de Pierre le Mangeur. Si l'héritage gréco-romain a son importance, les compilateurs veillent à donner une place de choix aux évocations du texte biblique. Revenons au traitement que Barthélemy l'Anglais fait du laurier : la première référence citée par le compilateur, juste après l'exposition de l'étymologie héritée d'Isidore, est une mention de l'histoire de Rebecca et Isaac, puisée dans *l'Histoire ecclésiastique* de Pierre le Mangeur⁷⁰⁶. Barthélemy rapporte en effet que Rebecca mit sur sa tête une couronne de laurier et d'*agnus castus*, selon la coutume de ses ancêtres, afin de ne pas être la proie de visions trompeuses lorsqu'elle dormirait⁷⁰⁷. De même, au chapitre concernant l'olivier, les références à la tradition biblique sont les premières à être citées, puisqu'« olivier est un noble arbre qui signifie paix en l'écriture⁷⁰⁸ ». Cependant, une référence à l'histoire romaine suit, précédant la citation de l'épisode de la Genèse, où Dieu envoya à Noé un rameau

⁷⁰⁴ « *Solummodo autem de illis arboribus et herbis aliqua sunt hic dicenda, de quorum nominibus fit mentio in Sacra pagina, in textu vel in glossa.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 3.

⁷⁰⁵ Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources », op cit., p. 85-90.

⁷⁰⁶ « *Forte more gentium quem viderat in parentibus, speciem lauri quam tripodem dicunt, capiti supposuit, et ramis arboris, quae agnus castus dicitur, incubuit, ubi visiones capitis phantasticas, dormiens, non sentiret.* » PIERRE LE MANGEUR, *Historia Ecclesiastica*, PL, CXCVIII, col. 1110.

⁷⁰⁷ « *De qua dicit Magister in Historia super illud verbum 'Consuluit Isaac Dominum' super Genesis XXV : Rebecca ex timore gentium, quem viderat in parentibus, speciem lauri, quam tripodem dicunt, capiti supposuit et ramis herbe, quae agnus castus dicitur, incubuit, ut visiones veras videret et phantasticas non sentiret.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 48, p. 81.

⁷⁰⁸ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 109, f. 267v.

d'olivier par l'intermédiaire d'une colombe⁷⁰⁹. Tradition biblique et héritage gréco-romain se disputent donc la première place dans l'élaboration de la représentation culturelle de l'olivier.

Les références à la tradition biblique semblent plus importantes pour les arbres que pour les herbes, et ce dès Isidore de Séville : Jacques André note ainsi dans son édition des *Étymologies* que les emprunts aux Pères de l'Église concernent notamment les arbres⁷¹⁰. Aucune référence explicite au texte de la Bible ne se trouve dans le livre XII du *Liber de natura rerum*, consacré aux herbes. Pourtant, certaines plantes herbacées et fleurs, comme le lys, occupent bien une place importante dans la tradition biblique – le savoir botanique ne cite pourtant guère le texte de la Bible à leur sujet. Il apparaît bien que l'arbre est le végétal roi de l'Écriture.

Les plantes de la Bible ont cependant un destin nuancé dans le savoir botanique, puisque là encore les choix opérés par les encyclopédistes varient d'un ouvrage à l'autre. Un végétal possédant un fort héritage biblique n'offrira pas forcément la même image dans tous les textes de notre corpus. Certains arbres font en effet l'objet de références très fréquentes au texte de la Bible. Le chêne est ainsi toujours l'occasion d'un retour à la *Sacra scriptura* dans les textes encyclopédiques : Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais, en s'appuyant sur Isidore, évoquent le chêne séculaire de Mambré⁷¹¹, qui abrita Abraham. Vincent de Beauvais ajoute une référence aux chênes de Basan, d'après la *Glose sur le Livre d'Isaïe*⁷¹², également citée par Barthélemy l'Anglais et Jean Corbechon dans la traduction française⁷¹³. L'arbre à encens, au sujet duquel les encyclopédistes convoquent la *Glose sur l'Éclésiaste*⁷¹⁴, ou le

⁷⁰⁹ « Olive est un noble arbre et qui signifie paix en l'Esriture et, selon les histoires des Romains, les legas qui aloient pourchacier la paix n'aloient pas sans porter des branches d'olivier et quant Dieu fut apaisié a l'umain linage apres le deluge, il envoya a Noe un raincel d'olivier par le coulou en l'arche en signe de paix et de parfaite reconciliacion, sicomme il est contenu ou IXe chapitre du livre de Genesis. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 109, f. 267v.

⁷¹⁰ « Douze emprunts sur vingt-quatre sont dans le chapitre 7, *De propriis nominibus arborum* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, p. 8

⁷¹¹ « *Arbor multum annosa est, sicut legitur de quercu Mambré, sub qua habitavit Abraham, que fertur usque ad Constantini regis imperium per multa secula perdurasse.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 40. « *Isidorus. Quercus est arbor multum annosa, sicut legitur de quercu mambré, sub qua habitavit Abraham, que fertur usque ad Constantini regis imperium per multa secula perdurasse.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 91.

⁷¹² « *Glossa super Isaiam. Quercu ariditate concussa defluunt folia. Unde propheta Iudeis. Eritis, inquit, velut quercus defluentibus foliis. Et iterum. Basan habet glandiferas quercus, qui non hominum sed porcorum est cibus. Unde iuxta prophetam. Dies domini veniet super quercu Basan.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 91.

⁷¹³ « Le chesne croist en forest et en montaignes et par especial en la terre de Bazan, ou les chesnes surmontent touz autres arbres en grandeur et en force, sicomme dit la Glose saint Jeroisme sur le secont chapitre d'Isaye le prophete. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 132, f. 273v.

⁷¹⁴ « *Glossa super Ecclesiasticum. Libanus, ut aiunt, est in Arabia cortice et folio lauro similis, succum amygdali modo emittens, qui thus dicitur et bis in anno colligitur, autumnus et vere. Regio autem thurifera saba*

cèdre⁷¹⁵, font également l'objet de références fréquentes. En revanche, d'autres arbres comme le saule, le pommier, le grenadier, ou encore le *storax*, ne font l'objet de renvois à la Bible que dans l'une des trois encyclopédies. Au sujet du grenadier, Vincent de Beauvais cite ainsi tant Ambroise de Milan que la Glose⁷¹⁶, références que ni Thomas de Cantimpré ni Barthélemy l'Anglais n'exploitent dans leurs textes.

Au-delà de ces références explicites au texte biblique, la description de certaines espèces se prête particulièrement au développement d'une merveille chrétienne. C'est le cas de l'arbre à baume ou du pommier d'Adam.

c. La merveille chrétienne. L'exemple de l'arbre à baume et de la pomme d'Adam.

L'arbre à baume (qu'on peut identifier au *Commiphora opobalsamum*, connu sous les noms de baumier de la Mecque ou de Galaad) est un arbre dont la résine aux propriétés odoriférantes et médicinales est particulièrement recherchée dès l'Antiquité. Présent chez Pline, l'arbre à baume fait partie de ces arbres qui sont le « support d'une légende chrétienne⁷¹⁷ ». Cet aspect est plus ou moins développé selon les sources : chez Isidore de Séville, on retrouve surtout des informations courantes dans les sources antiques au sujet des produits du baumier, de leurs propriétés, et de diverses manières de falsifier la précieuse résine de cet arbre. Les compilateurs du XIII^e siècle ont pu avoir recours à d'autres traditions textuelles. C'est dans l'*Historia orientalis* de Jacques de Vitry que se trouve la légende chrétienne qui entoure l'arbre à baume⁷¹⁸. Ce dernier pousse en Terre sainte, dans une plaine

appellatur undique rupibus in via et a dextera scopulis maris inaccessa. » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 73. « *Et dicit Glossa super Ecclesiastici XXIV super illum locum 'Ego quasi libanus non incisus' et cetera : Libanus, ut aiunt, arbor est in Arabia cortice et folio lauro similis fructum emittens bis in anno, scilicet in vere et in autumnno.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 173, p. 233.

⁷¹⁵ « *Hunc dicunt fructum, de quo dominus in Levitico : Sumetis vobis die primo fructus arboris pulcherrime. Circa Libanum montem pulchre et sublimes cedri sunt valde, sed steriles semper manent.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 12.

⁷¹⁶ « *Ambrosius ubi supra. Malo granate plerumque cito florent et nisi congruis peritorum remediis excolantur, ferre fructum non valent. Plerumque vanescit interior succus et foris eius species pulchra pretenditur. Glossa super Joel. Malus granata est arbor medicinalis, cuius poma rubea sunt et ad edendum amara. Sic dictum, quia fructus eius multitudinem granorum habeat. Eius cortici comparantur ecclesie gene que sunt sancti patres in Cantico Canticorum, ubi dicit sponsa ad sponsum, sicut cortex mali punici gene tue absque occultis tuis.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 18.

⁷¹⁷ Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Tradition antique et *mirabilia* », op. cit., p. 341.

⁷¹⁸ « Jadis, dans le monde entier, on ne trouvait la vigne du baume nulle part qu'en Terre Sainte, en un lieu qui s'appelle Jéricho. Puis, par la suite, cette vigne a été transplantée dans la plaine d'une ville d'Égypte nommée Babylone où elle est cultivée par des Chrétiens, prisonniers du pouvoir des Sarrasins ; les Égyptiens affirment, et ils l'ont prouvé par l'expérience, que si, une année, cette vigne est cultivée par des Sarrasins, elle reste ce

où coulent six sources : dans l'une d'elles, la Vierge Marie aurait baigné Jésus. Cet arbre ne peut être cultivé que par des chrétiens, sans quoi il demeure stérile (Jacques de Vitry tempère légèrement cette affirmation en indiquant à la fin de son propos sur le baume que c'est quand l'arbrisseau est transplanté dans une autre région qu'il cesse de produire de la résine). Jean de Mandeville évoque également la légende du baume dans le récit de ses voyages⁷¹⁹. On retrouve aussi cet épisode dans l'encyclopédie qu'est *l'Image du monde* de Gossein de Metz⁷²⁰. Thomas de Cantimpré reprend très fidèlement cet épisode, en citant explicitement Jacques de Vitry⁷²¹. Barthélemy l'Anglais, quant à lui, se contente d'indiquer que le baume pousse près de Babylone, en un lieu où coulent sept fontaines, sans mentionner l'épisode de la Vierge et de Jésus⁷²². Il s'agit d'un choix délibéré de sa part puisque la mention des sources montre qu'il avait sans doute connaissance de cet épisode chez Jacques de Vitry : il ne lui paraît cependant pas nécessaire de le reprendre dans son intégralité⁷²³. Vincent de Beauvais, enfin, n'évoque pas du tout la légende chrétienne de l'arbre à baume, auquel il consacre pourtant un long chapitre, au sein duquel il reprend tant Isidore que Plin, Dioscoride, Solin, ou encore la Glose sur le *Cantique* ou *l'Ecclésiaste* – mais n'accorde pas de place à Jacques de Vitry⁷²⁴. Chez Vincent de Beauvais comme chez Barthélemy l'Anglais, la place moins

temps-là stérile, comme si elle se refusait à donner du fruit. Dans cette plaine jaillissent six sources ; dans l'une d'elles, on dit que la Bienheureuse Vierge Maire baigna le Christ encore tout petit. Ce qui est certain et prouvé, c'est que la liqueur de baume, que les médecins appellent opobalsamum, ne peut absolument pas être produite si l'on a transplanté la vigne ou arbrisseau que je viens d'évoquer en un autre lieu. », JACQUES DE VITRY, *Histoire orientale*, éd. et trad. Marie-Geneviève GROSSEL, H. Champion, 2005, p. 246.

⁷¹⁹ Françoise FERY-HUE, « Un extrait des *Voyages* de Jean de Mandeville : le chapitre du baume », *Romania*, 105-420, 1984, p. 511-525.

⁷²⁰ « A l'un des chiés de Babyloinne croist li basmes qui est moult chiers. Et le coultivent li crestien qui sont prisonnier en la terre. Et dient bien li sarrazin, qui souvent l'ont fait esprouver, que, quant il le font ocultiver a autres genz qu'a crestiens, qu'il ne portent riens en l'année. En cel champ, ou li basmes croist, dient qu'il sourt une fontaine ou nostre dame baigna son fill ; et de cel fontaine est li basmes arrousez ; ne ailleurs n'en peut l'en point porter qui porte fruit ne qui riens vaille. » GOSSUIN DE METZ, *L'image du monde : texte de la Bibliothèque nationale, fonds français n° 574*, éd. O. H. PRIOR, Lausanne, Imprimeries réunies, 1913, p. 127-128.

⁷²¹ « *Balsami arbor seu frutex, ut dicit Iacobus et Solinus et alii, qui de ea in multis libris scripserunt, olim ante multum tempus in Iudea tantum inveniebatur in loco qui dicitur Iherico. Sed procedente tempore, ab Egyptiis translata est in campo Babylonie. Expolitur autem a Christianis sub dominio Sarracenorum, quia ut multotiens Egyptii probaverunt, a Sarracenis exculpta sterilis permanet et in cultura manuum eorum fructum facere dedignatur. Sunt autem in dicto Babylonie campo sex fontes, in quorum uno fertur beata Virgo Christum balneasse. Hoc fonte cum ceteris quinque campus ille balsamiticus irroratur. Aliunde autem idem frutex nunquam balsamum reddit.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 8.

⁷²² « *Dioscorides autem dicit quod quedam est species balsami, que crescit circa Babiloniam, ubi sunt septem fontes ; si autem alias transferatur, nec flores nec fructus facit.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 18, p. 49.

⁷²³ Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Tradition antique et *mirabilia* », op. cit., p. 343.

⁷²⁴ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 64.

importante prise par cet épisode peut tenir à la volonté de mettre au premier plan le contenu des sources antiques.

Le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines*, s'ils ne font pas référence à l'épisode de la Vierge Marie baignant Jésus dans l'une des sources, reprennent bien le motif de la plaine aux sept fontaines et précisent également que l'arbre ne saurait être cultivé ailleurs⁷²⁵ : il s'agit d'une des rares plantes pour laquelle le texte d'herbiers de matière médicale s'attarde sur un élément qui relève plutôt du récit. La présence de ce passage au sein de ces herbiers permet le développement d'une tradition iconographique importante autour de l'arbre à baume.

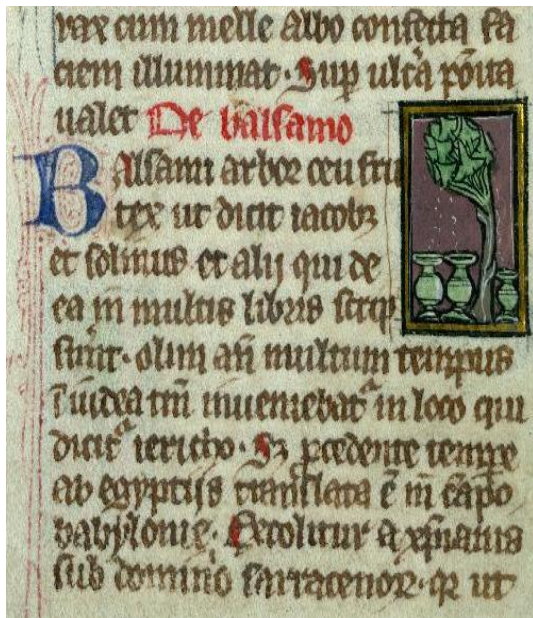


Figure 49. Arbre à baume. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Valenciennes, BM, Ms. 320, f. 158.

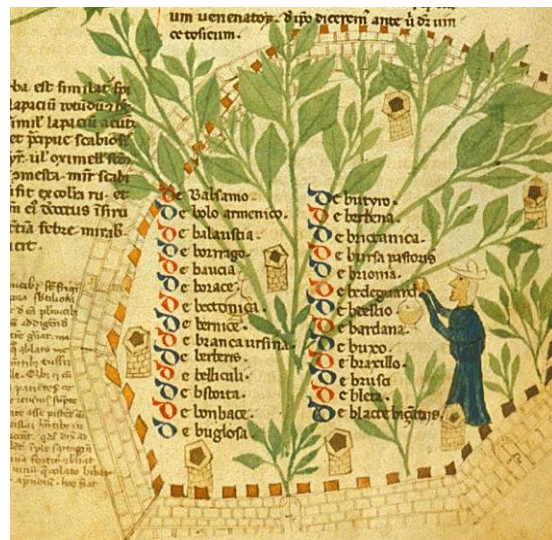


Figure 50. Arbre à baume. *Tractatus de herbis*. Londres, BL, Egerton Ms 747, f. 12.

Le vase permettant de récolter le baume devient ainsi un attribut de l'espèce, comme on peut le voir dans le manuscrit du *Liber de natura rerum* de Valenciennes. Dans le *Tractatus de herbis* Egerton 747, le motif iconographique de la cueillette se met en place : l'enluminure, qui donne à voir un homme récoltant le baume, dans un jardin ceint d'un mur de pierre, où

⁷²⁵ « Circa Babiloniam reperitur in quodam campo, in quo sunt 7 fontes. Si autem alias transferretur, nec flores nec fructus faceret. » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 59, p. 274. « Il pousse près de Babylone dans un champ où se trouvent sept fontaines. Si on le transplantait, il ne donnerait ni fruit ni fleur. » Ps. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 25, p. 59.

se trouvent sept puits est ainsi au plus proche du texte. Dans des manuscrits postérieurs, c'est surtout le geste de la cueillette lui-même qui est conservé, sans que les autres éléments de la légende chrétienne du baume figurent.



Figure 51. Arbre à baume. *Livre des simples médecines*.
Londres, Wellcome Library, Ms. 626, f. 29.



Figure 52. Arbre à baume. *Livre des simples médecines*.
Paris, BnF, Arsenal 2888, f. 25v.

Le récit de Jacques de Vitry est également utilisé dans la description d'un autre arbre exotique, le pommier d'Adam. L'*Historia orientalis* fait en effet mention de ces « fruits très beaux, couleur de citron, dans lesquels on peut voir de façon nette comme une trace de morsure faite avec des dents humaines, et pour cette raison, on appelle ces fruits 'pomme d'Adam'⁷²⁶ ». Il pourrait s'agir d'une variété de citrons ou de pamplemousses⁷²⁷. Cette plante est présente chez Thomas de Cantimpré⁷²⁸ et Vincent de Beauvais⁷²⁹ : il s'agit d'un arbre qui

⁷²⁶ JACQUES DE VITRY, *Histoire orientale*, éd. et trad. Marie-Geneviève GROSSEL, H. Champion, 2005, p. 244.

⁷²⁷ « The pomelo corresponded most likely to a poma Adam mentioned by Jacques de Vitry in 1099 as occurring in Palestine. » L. RAMON-LACA, « The Introduction of Cultivated Citrus to Europe via Northern Africa and the Iberian Peninsula », *Economic Botany*, vol. 57, n° 4 (Winter, 2003), p. 502-514.

⁷²⁸ « De arboribus que ferunt poma qui dicitur Adam. Arbores in Oriente sunt, ut dicit Iacobus, que poma pulcherrima ferunt colore citrina, in quibus quasi morsus hominis cum dentibus manifeste apparet ; et idcirco poma Adam ab omnibus appellantur. Et hoc mirum, quod Deus scelus primi hominis voluit adhuc in fructu pomi demonstrare mortalibus. » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 6.

⁷²⁹ « Actor ex libro de natura rerum. Arbores in oriente sunt, ut dicit venerabilis Iacobus Tusulanus, que poma pulcherrima ferunt citrina colore, in quibus tamen morsus hominis cum dentibus apparet manifeste. Iccirco

croît en Orient et dont les fruits de couleur jaune portent la trace d'une morsure, ce qui leur vaut le nom de pommes d'Adam. Comme dans le cas de l'arbre à baume, le *Liber de natura rerum* fait une place à la pomme d'Adam dans la liste de plantes, au sein du livre X, et cite explicitement Jacques de Vitry, tandis que le *Speculum naturale* ne l'évoque que dans le chapitre dédié aux merveilles des arbres et s'appuie sur le texte de Thomas de Cantimpré. Albert le Grand évoque également cet arbre dans le *De vegetabilibus* et décrit la forme semblable à celle d'une morsure qu'on y observe et à laquelle il doit son nom⁷³⁰. Il ne cite pas clairement Jacques de Vitry et introduit son propos par la locution *ferunt de quadam arbore*, « on rapporte au sujet d'un certain arbre », qui suggère une forme de mise à distance de l'identification de ce fruit avec celui du péché originel.

Ces quelques exemples, caractéristiques de l'intertextualité qui se tissent dans les textes scientifiques de la période, illustrent l'importance de la merveille chrétienne, inhérente au savoir naturel qui se donne à lire dans les encyclopédies médiévales. De fait, les *mirabilia* sont bien « le témoin de l'état d'un savoir moyen d'une époque⁷³¹ ».

d. L'émergence d'un merveilleux scientifique. L'exemple des arbres du soleil et de la lune.

La description des plantes laisse également une place aux *mirabilia* : au sein des textes botaniques peut se déployer un « merveilleux scientifique⁷³² », qui ne relève ni du domaine du miracle divin, ni du surnaturel diabolique. Ce merveilleux scientifique se déploie notamment dans les textes encyclopédiques : en effet, « l'apparition d'une certaine forme de merveilleux, sous l'aspect de *fabula*, de descriptions d'êtres extraordinaires, de situations imaginaires, est au cœur des tensions qui animent l'écriture encyclopédique⁷³³ ». La part des éléments se rapprochant de la merveille varie en fonction des textes : de fait, « que le récit

poma Adam ab omnibus appellantur : et hoc mirum est, quia deus primi hominis scelus voluit adhuc in fructu pomi mortalibus demonstrare. » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 43.

⁷³⁰ « *Ferunt etiam de quadam arbore, quae vocatur pomarius Adae, eo quod poma eius morsum quendam et vestigia dentium in pomo suo repraesentent, et est in oriente ad meridiem.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 30, p. 433.

⁷³¹ Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Tradition antique et *mirabilia* dans le livre XVII du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais », *Euphrosyne*, 19, 1991, p. 348.

⁷³² Jacques LE GOFF, « Le merveilleux scientifique au Moyen Âge », in Jean-François BERGIER (dir.), *Zwischen Wahn, Glaube und Wissenschaft: Magie, Astrologie, Alchemie une Wissenschaftsgeschichte*, Zürich, Verl. der Fachvereine, 1988, p. 87-113.

⁷³³ Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Tradition antique et *mirabilia*... », op. cit., p. 347.

merveilleux soit ou non à intégrer à une fiche descriptive des *res* fut une question que les lettrés du XIII^e siècle ont résolue différemment⁷³⁴».

Le caractère merveilleux des arbres inspire plus ou moins les compilateurs. Vincent de Beauvais fait ainsi « un accueil généreux tant aux récits merveilleux qu'aux *mirabilia* qu'il puise pour la plupart dans l'*Histoire naturelle* et les *Memorabilia* de Solin⁷³⁵». Il leur dédie au début de son livre XII un chapitre intitulé *De quarundam arborum mirabili natura, vel proprietate*⁷³⁶. Il y évoque à la fois les arbres du Paradis, les « pommes d'Adam », ou encore certaines propriétés étonnantes prêtées au mûrier, au laurier, au lierre.

Les autres encyclopédistes du corpus ne dédient pas de notices spécifiques aux merveilles des arbres, mais celles-ci peuvent se retrouver au sein de leurs herbiers. Les arbres du soleil et de la lune en sont un bon exemple et permettent d'illustrer la variété des choix opérés par les compilateurs. Thomas de Cantimpré est le seul encyclopédiste à traiter de ces deux végétaux mythiques dans la partie de son œuvre qui prend la forme d'un herbier. L'épisode est diffusé au Moyen Âge dans les textes appartenant à la geste d'Alexandre⁷³⁷. Les récits de voyage concourent également à sa diffusion. Jean de Mandeville raconte ainsi que s'il n'a pu se rendre au lieu où poussent les deux arbres, ces derniers lui ont néanmoins été décrits par des habitants :

Mais il nous a été raconté par ceux du pays que dans ce désert sont les arbres du soleil et de la lune qui parlèrent à Alexandre et lui annoncèrent sa mort. Et on dit que les gens qui gardent ces arbres mangent de leurs fruits et vivent bien quatre ou cinq cents ans⁷³⁸.

Thomas de Cantimpré leur consacre un chapitre assez fourni, où il les dépeint comme deux arbres particulièrement admirables puisqu'on en trouve mention dans la tradition biblique, ainsi que dans de nombreux autres écrits : il cite leur occurrence dans le *Deutéronome*⁷³⁹,

⁷³⁴ Eduard FRUNZEANU, *Les configurations de la natura dans le Speculum maius de Vincent de Beauvais*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2007, p. 368.

⁷³⁵ *Ibid.*, p. 370.

⁷³⁶ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. XII, chap. 43.

⁷³⁷ Pour plus de détails concernant les arbres du soleil et de la lune dans la tradition romanesque de l'histoire d'Alexandre, nous renvoyons à Sandrine HERICHE-PRADEAU, « Les arbres prophétiques du soleil et de la lune dans les romans d'Alexandre » in Danielle JACQUART, Danièle JAMES-RAOUL, et Olivier SOUTET (dir.), *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, PUPS, 2005, p. 413-429.

⁷³⁸ JEAN DE MANDEVILLE, *Voyage autour de la terre*, trad. Christiane DELUZ, Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. 223-224.

⁷³⁹ « *Arbores Solis et Lune in admirationem precipuam arborum ponimus, eo quod Scriptura divina et multe alie scripture de eis tangere videantur. Dicit enim Moyses, in penultimo capitulo Deutronomii, in loco ubi agit de benedictione Ioseph: De benedictione, inquit, Domini terra eius, de pomis celi et rore atque abyssu subiacente,*

avant de passer à la tradition du roman d'Alexandre le Grand⁷⁴⁰ et d'insérer dans ce chapitre un véritable petit récit au sujet de ces arbres. Alexandre les aurait consultés à l'occasion de son expédition en Inde. Les deux arbres mesurent cent coudées de haut et les prêtres qui se nourrissent de leurs fruits vivent jusqu'à trois cents ans. Alexandre les aurait interrogés quant à son avenir, et aurait reçu des réponses concernant sa femme, sa sœur, son entrée à Babylone ainsi que sa propre mort.

Vincent de Beauvais les évoque au chapitre 43 du livre XII⁷⁴¹, et les cite également dans le *Speculum doctrinale*⁷⁴², où il reprend exactement le même passage. Dans les deux cas, Il se fonde sur le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré. Les autres auteurs de notre corpus n'évoquent pas ces deux arbres. Dans le *Liber de natura rerum*, c'est bien la référence à la légende d'Alexandre qui séduit particulièrement l'encyclopédiste, puisqu'il s'y attarde plus longuement que sur les références bibliques – bien qu'il affirme que c'est leur présence dans la *Sacra scriptura* qui leur confère un statut particulièrement admirable. Cela se répercute dans l'illustration : l'épisode bénéficie en effet d'une riche tradition iconographique, puisque nombreux sont les manuscrits du roman d'Alexandre à être illustrés. Dans les rares manuscrits enluminés du *Liber de natura rerum*, deux exemplaires – celui de Valenciennes ainsi que celui de Grenade – donnent à voir cet épisode.

de pomis fructuum Solis et Lune, de vertice antiquorum montium. Et quidem licet ad litteram de pomis Solis ac Lune benedicendum Ioseph minime ad litteram intelligeret, tamen aliquid magnum hiis significari eum non ambigo. » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 3.

⁷⁴⁰ « *De hiis arboribus quoque Alexander Macedo Aristotili preceptoris suo per epistolam scripsit, in qua dicit quod utique hee arbores in Oriente sunt in regionibus Indie centum cubitos in altitudine habentes, et vocantur lingua Indica 'ebriones'. Ubi etiam legitur, quod Alexander Magnus ad has arbores accedens consuluit eas de futuris, de uxore scilicet, de sorore et filiis, si intraret Babylonem et de morte sua. De quibus omnibus responsum est ei, specialiter autem quod sorore sua procurante veneno interiret.* » *Ibid.*

⁷⁴¹ « *Arbores quoque solis et lune in admiratione ponuntur, eo quod non solum cetera, sed druina scriptura de his tangere videatur. Dicit enim Moyses de Ioseph de benedictione domini, terra eius de pomis fructuum solis et lune.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 43.

⁷⁴² VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum doctrinale*, l. XV, chap. 70.

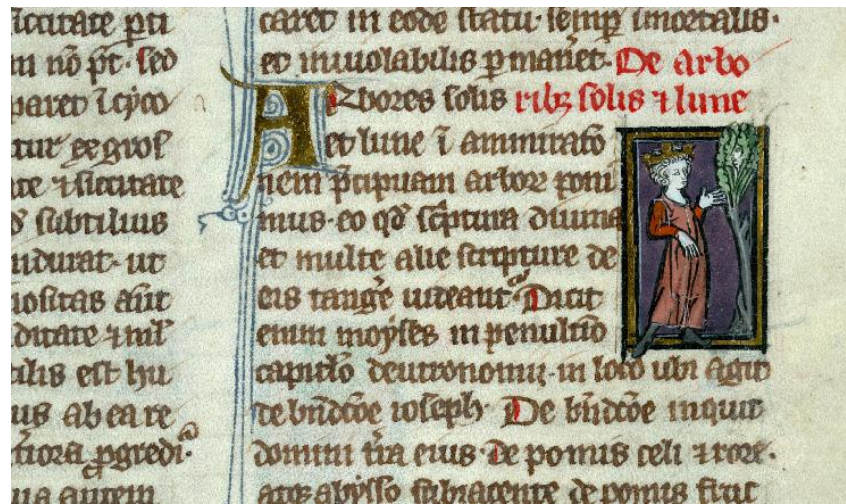


Figure 53. Arbres du soleil et de la lune. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Valenciennes, BM, Ms 320, f. 150.



Figure 54. Arbres du soleil et de la lune. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Tacuinum de Grenade, Grenade, Biblioteca Universitaria, Ms. C. 67, f. 99v.

Les arbres du soleil et de la lune sont ainsi l'exemple de l'irruption, dans l'écriture encyclopédique, d'un merveilleux à la croisée de l'héritage antique, des récits de voyage et des références bibliques. Ce merveilleux s'inscrit pleinement dans le discours scientifique et participe à la description botanique qui s'y élabore.

3.2 L'apport des mythes, merveilles et histoires au discours botanique

a. Le recours aux mythes et récits pour mieux nommer et décrire les arbres

Ces éléments historiques, mythiques ou merveilleux peuvent concourir à justifier l'usage du nom de l'arbre : ainsi Thomas de Cantimpré attribue, à la suite de Pline, la présence du cerisier en Occident à Lucullus qui aurait rapporté cette espèce d'arbre du Pont, après la destruction de la ville de Cerasa, à laquelle l'espèce devrait son nom⁷⁴³. Dans ce domaine, les étymologies d'Isidore de Séville jouent un rôle de premier plan, nous l'avons vu. Le chêne (*quercus*) tiendrait ainsi son nom du verbe « demander » (*quaerere*), puisque les divinités antiques rendaient par l'intermédiaire de cet arbre des réponses aux questions posées⁷⁴⁴. Si cette étymologie n'est pas aisée à restituer dans une traduction française, Jean Corbechon la conserve néanmoins dans son chapitre sur le chêne, ce qui lui permet d'introduire d'autres éléments issus de la tradition mythologique gréco-romaine.

Le chesne est ainsi appelle pource que iadis on y souloit querir et demander les responses des dieux, si comme dit Ysidore ou XVII^e livre, ou pource que noz anciens peres y souloient querir les glans pour leur vie soustenir si comme dit un poete. Ceste arbre estoit iadis consacré à Jupiter si comme dit Ovide⁷⁴⁵.

Le compilateur s'en réfère ici à trois sources différentes, dont Isidore de Séville et Ovide⁷⁴⁶. Le chêne prophétique apparaît également comme un arbre nourricier, qui fournit aux premiers hommes leur subsistance.

Le rappel d'éléments issus de la mythologie permet également d'insister sur certains caractères morphologiques. Dans la description du palmier, le nom du végétal (*palma*), son lien aux cérémonies liées à la victoire et la description morphologique de ses branches qui

⁷⁴³ « *Cerasus, ut dicit Ysidorus, arbor est a Cerasa urba Ponti sic vocata. Lucillus autem cum Cerasam urbem Ponti delevisset, hoc genus arboris inde advexit et civitatis nomine cerasum appellavit.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 14.

⁷⁴⁴ « *Quercus sive quernus, quod ea soliti erant dii gentium quaerentibus responsa praecanere.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 115.

⁷⁴⁵ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 132, f. 273v.

⁷⁴⁶ La troisième référence est un hexamètre cité par Isidore, mais dont l'auteur est inconnu : « *Mortales primi ructabant gutture glandem* », ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, p. 103. Jacques André précise que le thème est sans doute inspiré de Juvénal. Quoiqu'il en soit, il est intéressant de noter que ce vers figure chez Isidore au chapitre consacré à l'yeuse, tandis que Barthélemy le cite dans son passage sur le chêne, bien qu'il accorde également un chapitre à l'yeuse dans son ouvrage.

rappellent la forme de la main humaine sont étroitement liées⁷⁴⁷. La couleur très sombre du bois d'ébène est également rappelée par le biais d'un usage attesté dans l'Antiquité, rappelé par Isidore : il est préconisé d'utiliser le bois sombre de l'ébène pour l'attacher aux berceaux et éviter que les jeunes enfants ne soient terrifiés par la couleur noire⁷⁴⁸. Dans sa description du *sethim*, Thomas de Cantimpré⁷⁴⁹ rappelle que le bois de *sethim* a été utilisé dans l'édification de l'arche de Noé. Il s'appuie sur cette référence biblique pour fournir une image de l'arbre. Le compilateur note que la Glose compare ce dernier à l'aubépine (*arbor est albe spine similis*), mais que l'utilisation faite du bois suggère plutôt qu'il s'agit d'un arbre de très grande taille (*sethim arbor maxima sit*). La large ramure du platane n'en est que plus manifeste dans les textes qui s'appuient sur l'Écclésiaste⁷⁵⁰.

Au-delà de l'apparence des arbres, il peut aussi s'agir de mettre en lumière d'autres caractéristiques botaniques. La référence au chêne de Mambré chez Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais, précédemment évoquée, est une façon de rappeler la longévité de cet arbre. La mention de la terre de Basan permet d'insister sur le fait que les chênes ont en affection les terres forestières et les régions de montagne.

b. Du mythe aux usages

Les références à l'héritage gréco-romain ou à la tradition biblique peuvent aussi être sollicitées par les naturalistes pour attester certains usages du végétal. Ces éléments sont dès lors convoqués en tant que preuves. Le chant X des *Métamorphoses* d'Ovide vante « le frêne propre à faire des javelots⁷⁵¹ » (*fraxinus utilis hastis*). Barthélemy l'Anglais reprend les mots

⁷⁴⁷ « *Isidorus. Palma dicta est, quia manus victricis ornatus est vel quia expansis est ramis in modum palme hominis.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 31. « *Palma est arbor victorialis sic dicta, ut dicit Isidorus libro XVII, quod manus victricis sive obtinentis victoriam est ornatus, vel quia est ad modum palme hominis habens ramos.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 116, p. 170.

⁷⁴⁸ « *Solet autem poni iuxta crepundia, ut infantem visu nigra non terreant, ut dicit Isidorus.* » *Ibid.*, chap. 52, p. 86.

⁷⁴⁹ « *Sethim arbor est nobilissima Orientis. Ut Glosa dicit, arbor est albe spine similis ; sed re vera que maior et altior crescit usque ad maximam quantitatem. Quomodo etiam ex ipsius sethim genere ad instar parve arboris spine albe ligna possent esse exituia, unde archa Noe legitur fabricata, que tot milia bestiarum ac volucrum cum cybis earum et hominibus continebatur ? Constat ergo, quod sethim arbor maxima sit.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 43.

⁷⁵⁰ « *Platanus est arbor a latitudine foliorum sic dicta, eo quod patula sint et ampla. Nam platos Greci planum vocant, ut dicit Isidorus libro XVII. Cuius pulcritudinem exprimit Scriptura dicens 'Quasi platanus exaltata' secundum illud Ecclesiastici XXIV.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 119, p. 178.

⁷⁵¹ Cité par Marine BRETIN-CHABROL, « Des arbres au féminin : la nymphe, les fruits, et le grammairien », in *Dossier : Serments et paroles efficaces*, Paris-Athènes, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012, p. 309-329.

du poète pour étayer son propos sur le bois de cet arbre⁷⁵². On lit de même chez Pline que le frêne fournit son bois à la lance d'Achille : tant Barthélemy l'Anglais que Vincent de Beauvais rappellent cet usage mythique qui se prolonge dans leur description des usages du frêne⁷⁵³. De même, le bois de cèdre qui servit à construire le temple de Diane à Ephèse est prisé comme matériau de construction⁷⁵⁴. La référence à des éléments de l'histoire antique permet également d'appuyer les vertus thérapeutiques de certains simples. C'est le cas pour l'*agnus castus*, qui a la réputation tant dans les herbiers de matière médicale que dans les encyclopédies d'éteindre les ardeurs sexuelles. Thomas de Cantimpré s'en réfère ainsi à Galien, d'après qui les femmes d'Athènes en répandaient dans leurs maisons afin que ni elles ni leurs maris ne fissent preuve de luxure⁷⁵⁵. Albert le Grand cite lui aussi Galien et ajoute l'exemple des Vestales qui, ayant fait vœu de chasteté, jonchaient leurs lits et leurs maisons de feuilles d'*agnus castus*⁷⁵⁶. Barthélemy cite quant à lui Pline⁷⁵⁷, selon qui les Athéniennes en répandaient sur leur couche en particulier pendant les Thesmophories, ou toute autre fête durant laquelle il convenait de rester chaste. Des conseils diététiques peuvent de même s'appuyer sur des éléments de récits. Au chapitre consacré au palmier-dattier, Barthélemy l'Anglais consacre un long passage aux dattes, dont il affirme qu'il ne faut pas les manger

⁷⁵² « *Ex qua fiunt haste, que franguntur. Unde Ovidius : Et fraxinus utilis hastis.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 62, p. 94.

⁷⁵³ « *Plinius libro decimosexto. Materie causa reliquas arbores genuit natura, copiosissimam quoque fraxinum. Procera hec ac teres et ipsa folia pennata multumque Homeri preconio et Achillis hasta nobilitata. Materia ad plurima utilis est.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 64. « *De fraxino autem dicit Plinius libro XVI, capitulo XIV : Inter arbores quas materie causa natura genuit, utilis est fraxinus, que est arbor alta seu procera et rotunda atque recta sive pineata folio, que Homeri preconio et Achillis hasta nobilitata, cedro in aliquibus partibus ita similis, ut cortice ablato ementes fallat.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 62, p. 94.

⁷⁵⁴ « *Ruber autem cedrus et larix ac iuniperus. Sunt aut cedri durissime in Creta Aphrica et Syria, cedrus non tenet clavum in se infixum, preterea rimam fissuramque sponte non capit, cariem vetustatemque non sentit. Oleo cedri materies peruncta: nec sentit rimam nec cariem. Eternam denique cedrum putant et ebum ac cypressum, claro de omnibus materiis indicio. Itaque templum Dyane in Epheso ac tectum eius ex trabibus cedrinis quadringentis duravit annis.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum Naturale*, l. XII, chap. 53.

⁷⁵⁵ « *Hoc testatur Galienus, qui de Atheniensibus dicit, quod honeste muliere folia agni casti spargebant per domos, ne ipse vel viri earum luxuria moverentur.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 5.

⁷⁵⁶ « *Propter quod etiam, ut dicit Galenus, Graeci sapientes agnum castum in domibus suis substerni fecerunt, ut castitatis honor polleret in matronis eorum. Et dicitur, quod hoc fuit documentum Pythagorae. Velut agnum enim mitem et castum reddit hominem haec planta. Propter quod etiam sacerdotes Solis et deae Vestae virgines, quorum religio castitatis habebat votum, agni casti folia lectis et domibus suis substraverunt.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 5, p. 350.

⁷⁵⁷ « *Cuius virtus est, ut dicit Plinius, conservare in hominibus castitatem ; unde et mulieres romane illius herbe frutices secum deferre consueverunt in mortuorum exequiis, quando propter honestatem publicam oportuit necessario continentiam observare.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, chap. 15, p. 46. Barthélemy reprend ici Pline : PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXIV, 38, p. 46.

lorsqu'elles ne sont pas mûres : en témoigne un passage rapporté par Pline, selon lequel des soldats de l'armée d'Alexandre le Grand se seraient étranglés en mangeant des dattes « vertes⁷⁵⁸ ».

De la description morphologique aux usages pratiques, les références à l'histoire et aux mythes participent à l'élaboration du discours scientifique sur les plantes. Celui-ci, tel qu'il se tisse dans les encyclopédies, permet ainsi de conserver et transmettre des éléments qui ne se rattachent pas au savoir botanique au sens actuel du terme mais sans lesquels les connaissances médiévales des arbres ne se conçoivent pas. Les récurrences, d'un texte à l'autre, de mêmes références à des mythes et récits permettent de dresser les contours d'un socle commun de connaissances autour d'une plante. De l'héritage gréco-romain à la merveille chrétienne, ces éléments possèdent également un fort rôle didactique, inhérent aux compilations encyclopédiques des derniers siècles du Moyen Âge et tendent à fournir au lecteur une interprétation moralisée. Les encyclopédies ont en effet pour vocation de constituer un outil privilégié pour les exégètes et les prédicateurs.

3.3 De la description botanique au discours moralisé

La description des arbres peut aussi aller de pair avec des développements symboliques. Ceux-ci ne sont pas si fréquents : le Moyen Âge s'est en effet approprié de manière plus systématique la dimension symbolique de la faune : de fait, « le christianisme investit davantage du côté du monde animal que du côté du monde végétal⁷⁵⁹ ». Les vertus allégoriques des plantes n'ont pas fait l'objet d'un texte qui leur soit spécifiquement dédié, au contraire des animaux : hormis certains plantaires dédiés à la flore mariale, tels que le *Rosarius*⁷⁶⁰, il n'existe pas à proprement parler d'herbier moralisé, tandis que le *Physiologus*, ce grand bestiaire moralisé de l'Antiquité tardive, connaît une immense faveur au Moyen Âge,

⁷⁵⁸ « *Ut dicit Plinius, quosdam milites Alexandri fuisse palmis viridibus strangulatos. Unde quando omnino sunt virides, non conveniunt cibo, sed solummodo medicine.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 117, p. 175.

⁷⁵⁹ Michel PASTOUREAU, « Introduction à la symbolique médiévale du bois », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 34.

⁷⁶⁰ Marie-Laure SAVOYE, *De fleurs, d'or, de lait, de miel : les images mariales dans les collections miraculaires romanes du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Paris, 2009.

ainsi que de nombreux dérivés en langue vernaculaire. Si la dimension morale des arbres occupe une place moins importante dans les savoirs sur les plantes, elle n'en est néanmoins pas tout à fait absente. Le discours botanique, dans les encyclopédies notamment, peut se prêter à une lecture à deux niveaux, où la compréhension des réalités naturelles se double de l'interprétation qu'il est possible d'en faire. Comment la description botanique participe-t-elle de la construction de ce discours moralisé ?

a. De bons arbres

Certaines espèces font d'une part l'objet d'un traitement privilégié par les compilateurs et apparaissent comme particulièrement positives. L'arbre « le plus honorable entre tous ceux qui portent les glans⁷⁶¹ » : ainsi est qualifié le chêne yeuse dans les *Livre des propriétés des choses*. Il ne s'agit pas d'une moralisation en soi, mais il n'est pas anodin que le caractère positif de certains arbres soit souligné de façon explicite dans les textes encyclopédiques, qui s'adressent en partie à un public de prédicateurs, susceptibles de puiser dans ces textes des exemples.

L'appréciation positive de certaines espèces peut être corrélée à la dimension esthétique. Il n'est pas rare qu'aux arbres qualifiés de « beaux » soient aussi associés des adjectifs tels que « nobles ». C'est le cas de l'olivier, qui est décrit par Jean Corbechon comme « bel en feuilles, en branches et en verdure », et qualifié de « noble arbre⁷⁶² ». Il en va de même pour le palmier, tandis que le frêne, dont il écrit qu'il s'agit de l'un des arbres les plus utiles en médecine, est lui aussi décrit comme « noble. ». Certaines espèces occupent un rang supérieur dans la hiérarchie du monde des arbres. Le tilleul est ainsi qualifié dans *l'Hortus sanitatis* d'arbre « resplendissant en matière » et « très noble⁷⁶³ ». Or le tilleul semble faire partie de ces arbres en tout point positifs⁷⁶⁴, qui ne présentent aucune tare. Loué pour ses qualités thérapeutiques, il l'est également pour son aspect, son odeur, sa capacité à attirer abeilles et oiseaux : c'est un véritable arbre de joie, sous le feuillage duquel peuvent prendre place fêtes et réjouissances. Ces arbres utiles, et qui charment l'œil, sont le plus souvent l'objet de développements moraux et forment une véritable flore exemplaire.

⁷⁶¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 82, f. 261.

⁷⁶² *Ibid.*, chap. 109, f. 267v.

⁷⁶³ *Hortus sanitatis*, chap. 473.

⁷⁶⁴ Pauline LEPLONGEON, *Le tilleul : une histoire culturelle*, Paris, Le Léopard d'Or, 2017.

b. Des arbres supports d'un discours moralisé dans les textes du corpus

Certains textes appartenant à la tradition encyclopédique ne se contentent pas de souligner les vertus de certaines espèces considérées comme particulièrement positives et fournissent de véritables interprétations allégoriques. Raban Maur, dans le *De rerum naturis*, ajoute à la matière isidorienne des propositions de moralisation et souligne la dimension symbolique de certaines plantes : par exemple, le cèdre y est décrit comme l'image du Christ ou de l'Église⁷⁶⁵. Dans le manuscrit de Gand du *Liber floridus* de Lambert de Saint-Omer, la liste des végétaux est précédée par une double page⁷⁶⁶ consacrée aux arbres des béatitudes (*Arbores significantes beatitudinum ordines*), dotés d'une symbolique spirituelle. Chacun de ces huit arbres est accompagné d'une miniature. Y figurent le cèdre, le cyprès, le palmier-dattier, le rosier, l'olivier, le platane, le térébinthe et la vigne. Ces arbres accèdent ainsi dans cet ouvrage à un statut particulier par rapport au reste du monde végétal qui fait uniquement l'objet d'une dénomination et d'une mise en ordre sommaire, sans qu'un savoir précis ne soit diffusé à son sujet.

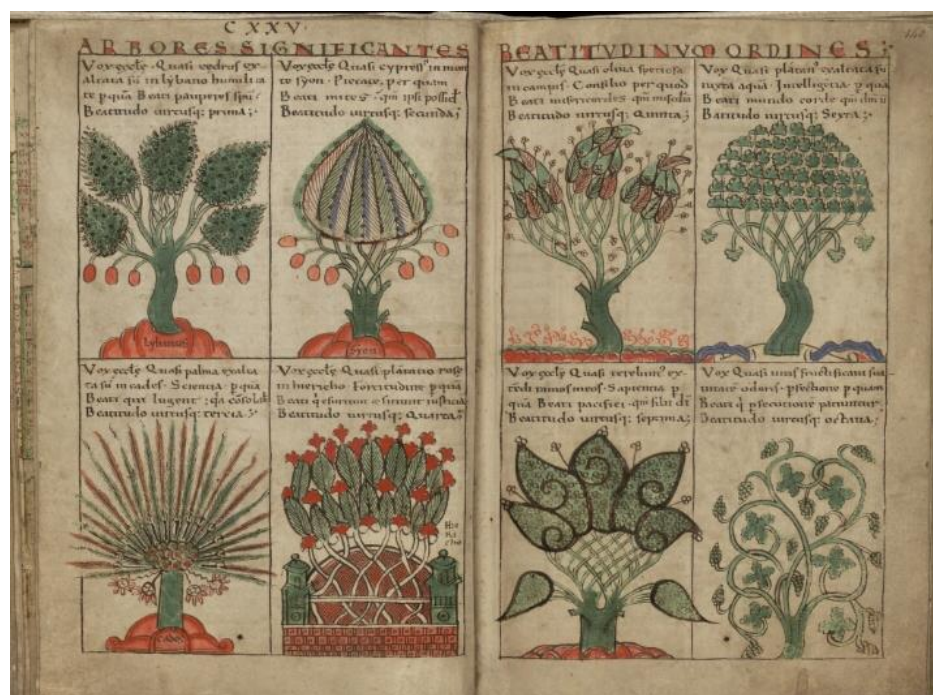


Figure 55. Les arbres des béatitudes. Lambert de Saint-Omer, *Liber floridus*. Gand, Universiteitsbibliotheek, HS.0092, f. 139v-140.

⁷⁶⁵ « *Cedrus Christum siue sanctam ecclesiam mystice significat.* » RABAN MAUR, *De rerum naturis*, l. XIX.

⁷⁶⁶ Gand, Universiteitsbibliotheek, HS.0092, f. 139v-140.

Ces significations morales ou allégoriques prêtées aux plantes se retrouvent de façon beaucoup plus circonscrite dans les textes de notre corpus, à deux exceptions près. Hildegarde de Bingen prête ainsi aux arbres des qualités morales : chaque espèce permet de signifier un vice ou une vertu. Le châtaignier est l'image de la discrétion (*discretionem signat*), le genévrier celle de la rudesse (*nimietatem signat*), le noisetier celle de la lascivité (*lasciviam designat*), le buis celle de la générosité (*largitatem designat*)⁷⁶⁷, etc. La *Physica* prend ainsi des airs d'herbier moralisé. Le corpus de notes marginales du *De proprietatibus rerum* fournit un autre exemple d'interprétations symboliques. Ces notes proposent des significations allégoriques aux réalités naturelles décrites dans le texte principal⁷⁶⁸.

En dehors de la *Physica* et du corpus de notes du *De proprietatibus rerum*, il est assez exceptionnel de trouver dans les textes des exemples de moralisation. Certains chapitres s'y prêtent néanmoins. Au chapitre sur le myrte, Barthélemy l'Anglais cite le texte biblique et indique que cet arbre est l'image des « consolateurs de Sainte Église⁷⁶⁹ ». Au sujet du platane, Barthélemy cite l'*Ecclesiaste*, qui donne une description de cet arbre⁷⁷⁰, de haute taille (*platanus exaltata*). Dans sa traduction, Jean Corbechon s'appuie sur cette citation pour faire de cet arbre une image de la « sagesse divine⁷⁷¹ ». Si Barthélemy, et Jean Corbechon à sa suite, citent fréquemment le texte biblique, il est cependant rare qu'ils proposent une interprétation morale au sein même du texte. De même, Vincent de Beauvais ou Thomas de Cantimpré peuvent inclure de telles interprétations de façon très ponctuelle. Au sujet du grenadier, on trouve ainsi dans le *Speculum naturale* un rapprochement entre l'écorce de la grenade et l'Église⁷⁷². De son côté, Thomas de Cantimpré consacre un chapitre au *peredixion*, arbre

⁷⁶⁷ HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica*, p. 196, 197, 206 et 218.

⁷⁶⁸ Iolanda VENTURA, « Plant Symbolism in Thirteenth-Century Biblical Exegesis and in Bartholomaeus Anglicus' *De proprietatibus rerum* », *Schola Salernitana. Annali*, 12, 2007, p. 125.

⁷⁶⁹ « *Super Isaie autem capitulum XLI dicit Ieronimus : Mirtus est aromatica et imputribilis, fessa membra consolidat et reparat, et ideo consolatores Sancte Ecclesie significat et cetera.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 101, p. 148.

⁷⁷⁰ « *Cuius pulcritudinem exprimit Scriptura dicens 'Quasi platanus exaltata' secundum illud Ecclesiastici XXIV. Mollia quidem habet folia et tenera, vitis foliis similata, ut dicit idem.* » *Ibid*, chap 119, p. 178.

⁷⁷¹ « La beauté de cest arbre nous est declaree ou XXIIIe chapitre du livre Ecclesiastique, ou la divine sapience est acomparagee a cest arbre en disant ainsi : « je suy eslevee aussicomme un platanier qui est pres de l'yaue ». » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 117, f. 271.

⁷⁷² « *Eius cortici comparantur ecclesie gene que sunt sancti patres in Cantico Canticorum, ubi dicit sponsa ad sponsum, sicut cortex mali punici gene tue absque occultis tuis.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 18.

d'Orient dont l'ombre protège les colombes du funeste dragon⁷⁷³. Après une description des propriétés de cet arbre, il cite Augustin : cet arbre est le symbole de la croix du Christ, qui offre la protection aux fidèles⁷⁷⁴. Il peut être surprenant de trouver cette plante merveilleuse parmi les autres arbres aromatiques : cet arbre est plus volontiers décrit dans les bestiaires moralisés qui se rattachent au *Physiologus*⁷⁷⁵ que dans les herbiers. L'iconographie relaie la puissance symbolique du *peredixion*. Dans le manuscrit de Valenciennes, l'arbre est identifié par la présence des colombes dans son feuillage, hors d'atteinte des dragons à son pied.

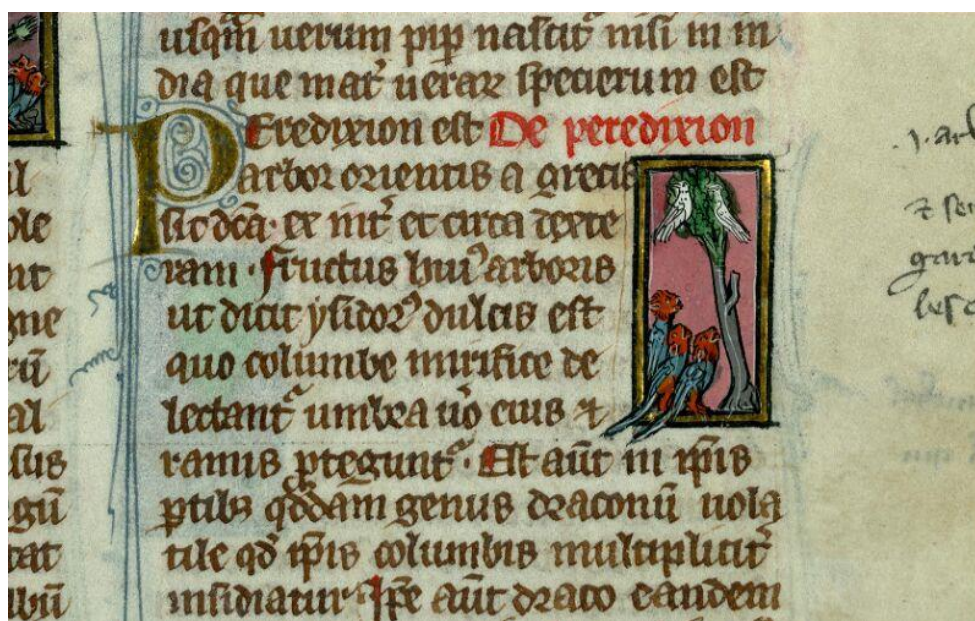


Figure 56. *Peredixion*. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Valenciennes, BM, Ms 320, f. 161.

⁷⁷³ « *Peredixion arbor est Orientis a Grecis sic dicta ex inter et circa dexteram. Fructus huius arboris, ut dicit, dulcis est, quo columbe mirifice delectantur, umbra vero eius et ramis proteguntur. Est autem in ipsis partibus quoddam genus drachonum volatile, quod ipsis columbis multipliciter insidiatur. Ipse autem dracho eandem arborem mirabiliter perhorrescit adeo, ut umbra illius se formidet attingi.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 29.

⁷⁷⁴ « *Signat autem arbor ista crucem Christi, cuius circa dexteram virgo Maria, umbra eius signum crucis, quod draco ille serpens antiquus mirabiliter perhorrescit. Tu ergo columba, sancta anima, felle invidie carens, si te persequitur dyabolus stimulis temptationum, fuge ad memoriam passionis et crucis Christi, apprehende signum crucis quasi umbram eius, et, secundum Augustinum, nichil tibi nocere poterit inimicus.* » *Ibid.*

⁷⁷⁵ Ainsi, dans le *Bestiaire* de Pierre de Beauvais : « Il existe en Inde un arbre qui est appelé en grec *peredixion* (...) Les colombes savent parfaitement que le dragon a peur de l'arbre et de son ombre, et qu'il n'ose pas en approcher. » dans Gabriel BIANCIOTTO (dir.), *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Sotck, 1995, p. 50-51. Les textes des bestiaires développent plus que chez Thomas de Cantimpré la comparaison de l'ombre de l'arbre avec le Saint-Esprit, et des colombes avec les fidèles. Si le *Physiologus* retient bien la forme *peredixion*, la forme *perclixion* est aussi attestée dans certains textes. Voir François CHATILLON, « De quelques arbres et de leur ombre : L'ombre de l'arbre nommé *peredixion* ou *perclixion*. », *Revue du Moyen Age latin*, 37-3-4, 1981, p. 236.

Dans le manuscrit de Kew Gardens, ni dragon ni colombes ne font écho au texte, mais une figure christique et un motif de croix, sans doute ajoutés ultérieurement, figurent en marge et viennent appuyer cette interprétation des propriétés merveilleuses du *peredixion*.

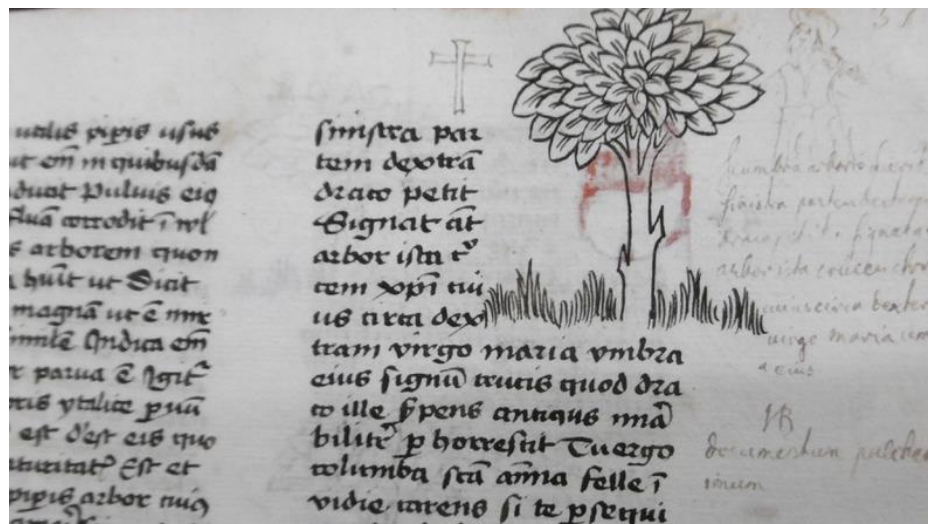


Figure 57. *Peredixion*. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Londres, Kew Garden Libraries, PRE-LINN-B, 225132-1001.

Il est cependant rare que ce type d'interprétations soit suggéré dans les textes botaniques eux-mêmes. La matière encyclopédique sur les plantes est réemployée par les prédicateurs dans leurs sermons : c'est donc dans d'autres typologies de textes que les caractères allégoriques et moraux des arbres sont pleinement développés.

c. Du discours botanique aux exemples moraux

Certains arbres sortent du lot par l'utilisation qu'il est possible d'en faire sur le plan de la moralisation. Le châtaignier est un exemple d'arbre qui se distingue par sa haute taille, et dont les vertus sont multiples. Or l'arbre, et notamment son fruit, sont bien l'objet de développements moraux dans des textes qui s'inspirent de la littérature botanique. Les encyclopédies reprennent à son sujet la démarche étymologique d'Isidore qui associe les châtaignes aux testicules : lorsqu'on les cueille, l'arbre se retrouve « châtré⁷⁷⁶ ». Ce

⁷⁷⁶ « *Kastanea est arbor magna et procera a Grecis sic vocata, ut dicit Isidorus libro XVII, eo quod fructus eius gemini in modum testiculorum intra folliculum reconditi sunt, qui dum eiciuntur, quasi castrantur. Et ideo tales arbores a castrando castanee greco vocabulo nuncupantur.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 87, p. 128. « *Castanea, ut dicit Ysidorus, arbor est cuius fructus gemini in modum testiculorum infra folliculum reconditi iacent. Qui cum eiciuntur quasi castrantur, et inde nomen accepit castanea.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 15.

rapprochement étymologique est l'occasion d'une intéressante interprétation morale. Par analogie avec le corps humain, le châtaignier du savoir botanique semble assumer le rôle d'arbre de la chasteté, puisque sa description dans le *De proprietatibus rerum* est accompagnée d'une note sur l'abstinence⁷⁷⁷. Nicole Bozon s'inspire sans doute directement de cette propriété, et de ce passage de l'œuvre de Barthélemy, auquel il a peut-être eu accès, dans l'un de ses *Contes moralisés*, intitulé *De castitate habenda verissima medicina*, qui développe l'exemple du châtaignier :

Qui trop poyz des cheveux ad a la teste et les veot ennoyer, prenge l'eschorche e la foille de chastener, e les face ardre e mettre en poudre e temperer od vyn douce, e face un emplaster ; e si juvencel seit od juvencelle, assez en avera des chevux, sicom dit le philosophe Ysaac. Auxint, si vous estez juvencel e desirez estre avenant devant Dieux, hauntez le chastener qe signifie chastee, e prenez l'escorche, ceo est a dire qe vous eiez honeste porture en foreyn, solom l'aprise seint Pool, e la foille de chastener, ceo est a dire que vostre lange seit chastié saunz ordure ou vilenye, sicom l'Esriture nous aprent, e les fetez arder en nette amour de queor vers Dieux et les seintez de ciel, e pui les mettez en poudre, qe vous ne seietz enorgoilly des biens qe en vous sunt⁷⁷⁸.

Nicole Bozon évoque tout d'abord la propriété qu'a le châtaignier de permettre la croissance des cheveux, par un emplâtre de son écorce et de ses feuilles : or Barthélemy souligne bien cette vertu, qui lui vient des *Diètes* d'Isaac⁷⁷⁹. Le prédicateur développe par la suite le lien qu'entretient le châtaignier avec l'honnêteté et la continence, en rappelant à la suite de l'encyclopédiste que le nom de l'arbre signifie la chasteté. Il recommande aux jeunes filles honnêtes de porter avec elles la feuille et l'écorce de l'arbre.

Le saule offre un autre exemple d'arbre dont les propriétés botaniques et les usages dans la pharmacopée fournissent matière à un propos moral⁷⁸⁰. Cet arbre est fréquemment décrit dans les textes botaniques comme dépourvu de fruit. « Le saulx n'a point de fruit⁷⁸¹ »,

⁷⁷⁷ « *Nota de continentibus.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 87, p. 128.

⁷⁷⁸ NICOLE BOZON, *Les contes moralisés*, éd. Lucy TOULMIN SMITH et Paul MEYER, Paris, Firmin Didot, 1889, 92, p. 113-114.

⁷⁷⁹ « *Item earum cortices et folia usta et pulverizata ac cum vino temperata adolescentis capiti in modum cataplasmatibus apposita augmentant capillos et prohibent eorum casum. Hucusque Isaac in Dietis.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 88, p. 129.

⁷⁸⁰ Pour un propos plus détaillé sur le saule, nous renvoyons à notre article : Alice LAFORET, « 'Eve was a fruitless willow'. Botanical properties and spiritual dimension of an ambiguous tree », in Guita LAMSECHI et Beatrice TRINCA (dir.), *Spiritual vegetation. Vegetal nature in religious contexts across medieval and early modern Europe*, V&R Unipress, 2022, p. 49-70.

⁷⁸¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 141, f. 176v. Texte latin : « *Hec arbor fructum non habet, nisi solum semen sive florem.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 143, p. 207.

lit-on dans le *Livre des propriétés des choses*, tandis que Thomas de Cantimpré écrit à son sujet qu'il fleurit, mais ne fructifie pas⁷⁸². Il est notable que ni Isidore, ni Pline ne font état d'une absence de fruit chez le saule. En revanche, Pline souligne bien que le saule perd son fruit de manière précoce : « Le saule perd sa graine de très bonne heure, avant qu'elle soit aucunement mûre ; aussi Homère l'appelle-t-il *celui qui perd son fruit*⁷⁸³ ». Or la plupart des textes prêtent à cet arbre stérile, ou qui tend à perdre son fruit, la faculté de rendre stérile, suivant par là une démarche analogique bien caractéristique de la pensée médiévale. Il n'est en effet pas rare de trouver dans les herbiers médicaux des simples dont les propriétés obéissent à la médecine des signatures⁷⁸⁴. Certains végétaux, de par leurs formes, leurs couleurs, leur nom ou certaines de leurs propriétés botaniques, sont préconisés pour guérir des maladies qui s'y apparentent : la résine rouge du sang-dragon est réputée arrêter les flux de sang, tandis qu'un certain nombre d'arbres, tels que le cèdre, dont le bois est imputrescible, sont recommandés pour lutter contre la putréfaction des corps⁷⁸⁵. De même, il n'est pas étonnant qu'un arbre stérile soit doté de propriétés « contraceptives. » Cette propriété est l'une des premières à être citée par Vincent de Beauvais⁷⁸⁶. Ici, ce sont plus particulièrement les femmes qui sont concernées, comme chez Pierre de Crescens, qui écrit en citant les *Diètes d'Isaac* : « Ysaac dit que la fleur et la semence de saulx ont ceste vertu que, se femmes en boivent, elles ne seront point grosses et ne porteront nulz enfans, ainchois seront brehaignes⁷⁸⁷. » Thomas de Cantimpré est plus évasif, se contentant de noter que manger de ses fleurs permet de ne pas concevoir⁷⁸⁸. Quant à Barthélemy l'Anglais, il affirme que quiconque boit une préparation à base de fleurs et de semences de saule ne concevra pas

⁷⁸² « *Floret, sed non fructificat.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 45.

⁷⁸³ PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XVI, 46, p. 56.

⁷⁸⁴ Mireille AUSECACHE, « Des aliments et des médicaments : les plantes dans la médecine médiévale », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, n° suppl., t. 13, 2006, p. 252.

⁷⁸⁵ « *Cedrus est lignum iocundi odoris et diu durans, et nunquam a tinea vel teredine, id est lignorum verme, exterminatur. [...] Cum ysopi succo sonitum aurium tollit, tumorem faucium sedat, vulnera pulmonis curat, molles carnes a putredine servat. Corpora etiam mortuorum reposita in ligno cedrino et eius lacrima iuncta virtus cedrina a tabe et putredine defensat.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 23, p. 54-55.

⁷⁸⁶ « *Cuius seminis hanc dicunt esse naturam, ut si quis in poculis illud hauserit, liberis careat, sed et foeminas infecundas efficit.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 95.

⁷⁸⁷ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 57, p. 620. Texte latin : « *Isaac autem dicit floris seu seminis salicis hanc esse virtutem quod, si qua illud in potu sumpserit, filios non generat, sed efficitur infecunda.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 39, p. 190.

⁷⁸⁸ « *Cuius florem si quis in cibum sumpserit, liberis carere dicitur.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 45.

d'enfant mâle, et s'il conçoit des filles, elles seront stériles⁷⁸⁹. Les situations diffèrent donc légèrement entre les textes, mais la notion dominante de stérilité demeure. Les compilateurs puisent en effet chez Isidore de Séville qui écrit : « sa graine avalée dans une potion a, dit-on, la propriété de rendre [l'homme] stérile ; mais il rend aussi les femmes infécondes. » De fait, comme le constate Jacques André⁷⁹⁰, la graine et la feuille de saule passaient dans l'Antiquité pour provoquer la stérilité, chez la femme selon Dioscoride ou Pline⁷⁹¹, et chez l'homme selon le Pseudo Démocrite. On trouve également la notion chez Vincent de Beauvais que le saule permet de restreindre les ardeurs sexuelles, si l'on boit une potion faite d'eau et de ses feuilles⁷⁹². Cette propriété est déjà présente chez Pline, selon qui les feuilles de saule, pilées et prises en boisson, modèrent les appétits charnels : un usage répété de cette potion les éteint même complètement⁷⁹³. L'arbre a donc particulièrement à voir avec les thèmes de la conception et de l'enfantement. Cependant, le *Livre des simples médecines*, s'il cite bien Dioscoride, n'évoque pas la propriété contraceptive du saule, qui revient pourtant dans des herbiers de matière médicale plus tardifs. Le saule est ainsi l'un des rares arbres présents dans l'*Herbarius latinus* où on lui reconnaît l'existence d'un fruit⁷⁹⁴, comme d'ailleurs dans les sources antiques, mais des propriétés « contraceptives » lui sont bien attribuées⁷⁹⁵. C'est également le cas dans des herbiers imprimés élaborés par la seconde génération de botanistes du XVI^e siècle, comme le *De historia stirpium* de Fuchs. Ce dernier accorde au saule un chapitre détaillé, se référant à Théophraste à de nombreuses reprises. Mais quand il s'agit de décrire ses vertus thérapeutiques, la fameuse recette contraceptive est l'une des premières à être citée⁷⁹⁶. Le caractère stérile de cet arbre est une source de développements moraux dont les notes marginales⁷⁹⁷ du *De proprietatibus rerum* se font l'écho. Nous y trouvons ainsi la note suivante, correspondant à l'affirmation de ses propriétés contraceptives : « *Nota quod amor*

⁷⁸⁹ « *Cuius seminis dicunt esse hanc virtutem, ut si quis illud in poculo hauserit, filios non generet, immo etiam filias efficit infecundas.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 143, p. 207.

⁷⁹⁰ ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, note 286, p. 120.

⁷⁹¹ « Il est certain que la graine de saule provoque la stérilité chez la femme », PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XVI, 46, p. 56.

⁷⁹² « *Flos eius cum aqua bibitus omnem calorem libinis frigescere facit.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 97.

⁷⁹³ PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXIV, chap. 37, p. 46.

⁷⁹⁴ « *Et aqua decoctionis frutus eius confert sputo sanguinis quando bibitur.* » *Herbarius Latinus*, chap. 136.

⁷⁹⁵ « *Et quando sumitur aqua decoctionis eius prohibet impregnationem.* » *Ibid.*

⁷⁹⁶ « *Per se etiam cum aqua sumpta, praestant mulieribus ne concipiant.* » LEONHARDT FUCHS, *De historia stirpium*, 125, p. 333.

⁷⁹⁷ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 143, p. 207-208.

mundi facit sterilem animam ab omni bono ». Le saule rend stérile, de la même manière que l'amour des choses terrestres rend l'âme stérile de tout bien. Cependant, les notes marginales du *De proprietatibus rerum* ne donnent pas de cette stérilité une image univoque. Barthélemy écrit en effet plus loin que bien que le saule ne porte pas de fruits, il est néanmoins fertile en feuilles et en branchages. À cette constatation s'attache une note bien plus positive : ceux qui sont pauvres en possessions terrestres, comme le saule est pauvre en fruits, sont cependant pleins de richesses spirituelles (*nota quod pauperes in rebus sunt divites in spiritu*). Ces propositions d'interprétations sont reprises par certains auteurs. Bernard de Clairvaux dresse ainsi dans une de ses lettres la comparaison suivante : « Ève fut le saule stérile, tandis que Marie est un olivier fertile, bénie par le Seigneur⁷⁹⁸ ».

Le sapin, admiré pour sa taille, est un autre exemple d'espèce qui inspire les prédicateurs. Le chapitre qui lui est consacré dans le *De proprietatibus rerum* offre quelques pistes d'interprétations morales. Parmi les notes marginales qui l'accompagnent, l'une rapproche sa haute taille de la contemplation (« *Nota de religiosis et contemplativis* »⁷⁹⁹), tandis que l'autre porte sur la légèreté de sa matière, dépourvue d'humeur terrestre, qui lui permet de croître autant. Cette légèreté est rapprochée de l'humilité (« *Nota de humilitate*⁸⁰⁰ »). Une autre de ses qualités réside en la persistance de ses feuilles. Les arbres toujours verts, dont nous avons vu qu'ils séduisent le regard, sont également plus positifs. Le feuillage persistant est apprécié, puisqu'une note marginale du *De proprietatibus rerum* rapproche les feuilles du buis des clercs et des sages (« *Nota de clericis et sapientibus* »⁸⁰¹) tandis que la verdure du laurier est rapprochée de la croix du Christ (« *Nota de virtute crucis Christi sive cuiuslibet iusti*⁸⁰² »). Ces feuilles toujours vertes ne sont pas sans évoquer l'éternité et l'immortalité de l'âme.

⁷⁹⁸ Nous traduisons. « *Eva fuit salix infructuosa, Maria oliva fructifera cui benedixit Dominus. (...) Quae Deo integritatem virginitatis vovens, et maledictum legis non verens : Mulier quae non dederit fructum, maledicta erit in populo suo, non sibi arrogavit, nec in iudicariam sententiam descendit, sed totam se Deo commendavit, qui et a maledicto legis eam liberavit, dans filium, ut sit benedicta in populo suo, servavit et integritatem, ut sit virgo sed fecunda, mater sed intacta.* » BERNARD DE CLAIRVAUX, « *Sententiae, series tertia* », in *Opera*, Rome, Editiones Cistercienses, 1972, 87, p. 127-128.

⁷⁹⁹ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, chap. 4, p. 33.

⁸⁰⁰ *Ibid.*

⁸⁰¹ *Ibid.*, chap., 20, p. 51.

⁸⁰² BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, 48, p. 81.

Par ces exemples moralisés qui prennent les arbres pour sujets, ce sont des connaissances sur les caractéristiques botaniques des plantes qui se diffusent dans d'autres typologies de textes et auprès d'un autre public.

Les ouvrages du corpus donnent donc à voir une botanique antérieure à « la grande tripartition, si simple en apparence et tellement immédiate, de l'Observation, du Document et de la Fable⁸⁰³». Différents procédés s'y conjuguent afin de mieux décrire les arbres : éléments textuels sur la morphologie végétale, figuration par l'enluminure puis la gravure, récits mythiques et développements symboliques. La présence d'un de ces procédés de description, ou l'association de plusieurs d'entre eux, permet de dresser la liste des caractères particuliers d'une espèce d'arbre, à laquelle est consacrée l'unité textuelle qu'est la notice. Face au nombre important de ces dernières, les compilateurs s'attachent également à les mettre en ordre.

⁸⁰³ Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966. p. 141

Chapitre 3. Ordonner : les procédés d'organisation du monde végétal.

Préambule. Un monde complexe à ordonner

Après avoir nommé et décrit les différents arbres, il revient aux compilateurs d'ordonner ce monde végétal peuplé de nombreuses espèces. Mais que recouvre, dans le savoir médiéval, ce terme d'espèce que nous avons fait le choix d'employer ? Quelles sont les unités de description propres à la connaissance botanique qui se déploient dans les textes de notre corpus et quels sont les termes utilisés pour les désigner ?

a. Trier, ordonnancer ou classer ? Les formes d'une organisation

Avant d'entreprendre l'étude des formes d'organisation que connaît le monde végétal sous la plume des compilateurs médiévaux, il convient de s'interroger sur les concepts qu'il est possible de manier pour désigner ces entreprises de mise en ordre. Différentes démarches classificatrices des espèces peuvent être distinguées selon un certain nombre de critères : il s'agit du tri, de l'ordonnancement et de la classification⁸⁰⁴. Le tri se définit comme « une distinction en fonction d'un critère arbitraire [dont] découle une clé de détermination qui, contrairement à une classification proprement dite, ne justifie pas la pertinence de ce groupe » ; l'ordonnancement constitue « une distinction en fonction d'un critère continu, introduisant une notion d'ordre » et impliquant « une hiérarchisation du vivant » ; la classification enfin « implique un emboîtement systématisé d'ensembles argumentés » et « fait intervenir plusieurs critères, notamment d'ordre morphologique⁸⁰⁵».

Les textes de notre corpus se prêtent-ils à un ou plusieurs de ces modes d'organisation des espèces végétales ? La classification n'est pas le souci premier des auteurs, pas plus qu'elle ne l'est chez les auteurs antiques. Des procédés de mise en ordre et de regroupements des

⁸⁰⁴ Voir : Guillaume LECOINTRE et Hervé LE GUYADER, *La classification phylo-génétique du vivant*, Paris, Belin, 2001. Cité par Axelle BREMONT, Yoan BOUDES, Simon THUAULT et Meyssa BEN SAAD, *Appréhender les catégories zoologiques en anthropologie historique : enjeux méthodologiques et épistémologiques*, *Anthropozoologica*, 2020, 55 (5), p. 77.

⁸⁰⁵ *Ibid.*

différentes *res naturales* apparaissent cependant dans les textes : ainsi, selon Arnaud Zucker, « la classification ne fait pas partie du programme aristotélicien, et pourtant il ne peut se passer de rassembler en groupements plus ou moins vastes les espèces lorsqu'il traite de questions physiologiques, ou anatomiques, pour étudier la causalité et la corrélation des caractères⁸⁰⁶». De même, pour mener à bien l'étude de la mise en ordre de la flore dans les textes botaniques médiévaux, il convient avant tout de se prémunir contre toute forme d'anachronisme ou d'évolutionnisme⁸⁰⁷. Dans le cadre de cette étude, nous employons néanmoins un certain nombre de concepts appartenant à la taxonomie moderne – celui d'espèce en premier lieu – dont il nous faut définir l'utilisation.

b. Espèce, genre et manière dans le savoir médiéval

Dans un sens taxinomique moderne, l'espèce est le « niveau de la classification des êtres vivants, placé immédiatement sous le genre et comprenant lui-même des sous-espèces et des variétés⁸⁰⁸». Au Moyen Âge, ces différents échelons du vivant ne sont pas ainsi définis. Nous faisons le choix d'employer le terme d'*espèce* par commodité, afin de désigner le plus petit élément de description. Pour autant, les textes botaniques utilisent bien certains termes désignant l'unité de description sur laquelle ils portent leur attention. En fonction des contextes, ces termes peuvent cependant signifier des réalités légèrement différentes. Un point liminaire sur le vocabulaire s'impose donc avant de se pencher sur l'entreprise de mise en ordre des compilateurs.

- *Species* : Le terme d'espèce a pour étymologie le mot latin *species*. Ce terme *species* est polysémique et peut désigner tant l'apparence extérieure, l'aspect d'une chose, que signifier une espèce en particulier⁸⁰⁹. Ainsi, chez Isidore de Séville,

⁸⁰⁶ Arnaud ZUCKER, « Le mirage des classifications naturelles. Remarques critiques sur un totem, d'Aristote à l'anthropologie contemporaine », in Axelle BREMONT, Yoan BOUDES, Simon THUAULT et Meyssa BEN SAAD, *Appréhender les catégories zoologiques en anthropologie historique : enjeux méthodologiques et épistémologiques*, Anthropozologica, 2020, 55 (5).

⁸⁰⁷ « Ce serait ainsi une autre forme d'évolutionnisme, tout aussi vaine et stérile pour l'historien, que de considérer que parce qu'ils n'adoptent pas l'optique taxinomique qui devient progressivement celle des naturalistes modernes, les encyclopédistes médiévaux (par exemple) n'auraient pas tenu un discours rationnel sur les catégories zoologiques. » Axelle BREMONT, Yoan BOUDES, Simon THUAULT et Meyssa BEN SAAD, *Appréhender les catégories zoologiques...*, op. cit. p. 77.

⁸⁰⁸ *Trésor de la langue française informatisé*. Consultable en ligne : <http://stella.atilf.fr/> (consulté le 26 avril 2023).

⁸⁰⁹ Albert BLAISE, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, 1954-1967. Consultable en ligne : <https://www.brepols.net/series/dld-o> (consulté le 26 avril 2023).

species peut désigner uniquement l'aspect physique⁸¹⁰ mais aussi différentes variétés de fruits, comme pour les poires⁸¹¹.

- *Genus, manieres* et *diversitas* : le terme *species* peut avoir pour synonyme *genus*, qui ne revêt pas le sens de *genre* tel qu'on l'entend dans la taxinomie moderne, mais désigne tout aussi bien que *species* une catégorie, notamment fondée sur les caractères morphologiques. Le *Tractatus de herbis* l'emploie ainsi pour désigner deux sortes de cannelles⁸¹². On trouve aussi employés les termes *manieres*, qui s'applique notamment à différentes sortes de produits (« *Gummi arboris est, cui triplex est maneries et differentia*⁸¹³ ») et *diversitas*, qui peut permettre aux compilateurs de distinguer différentes sortes, au sein d'une espèce bien identifiée, comme pour le figuier, au sujet duquel on lit chez Pietro de' Crescenzi qu'il en existe de très nombreuses sortes : « *Ficus est arbor nota, et eius quidem diversitates sunt multae*⁸¹⁴».
- Manière, espèce et genre : ce terme de *diversitas* peut être traduit en français par *manière* : « Figuier est un arbre que chascun congnoist et en est de pluseurs manieres⁸¹⁵ ». Dans le lexique français, le terme *manière* peut aussi se voir substituer celui d'*espèce*. Jean Corbechon décrit ainsi les trois catégories de bois d'aloès⁸¹⁶ en utilisant tantôt *manière*, tantôt *espèce*.

Les différents mots auxquels ont recours nos auteurs pour désigner les niveaux de description du monde végétal ne reflètent pas une hiérarchie structurée. Même à la

⁸¹⁰ « *Pinum autem aliam πικτυν, aliam Gracei πεύκην vocant, quam nos piceam dicimus eo quod desudet picem. Nam et specie different.* » Jacques André traduit ainsi ce passage : « Les Grecs appellent πικτυν une espèce de pin, et un autre πεύκην, que nous nommons *picea* parce qu'elle exsude de la résine. Elles diffèrent aussi d'aspect. » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 105-107.

⁸¹¹ « *Pirus autem arbor, fructus eius pira est. Cuius multae species, ex quibus Crustumia sunt pira ex parte rubentia, ab oppido Crustumio nominata.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 95.

⁸¹² « *Duo sunt genera cinamomi, scilicet grossum et spissum et parum cavatum, quod cortex est cuiusdam arboris, et subtile, quod cavatum est et non spissum, quod cortex est cuiusdam arboris vel frutice.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 102, p. 337.

⁸¹³ *Ibid.*, chap. 204, p. 464.

⁸¹⁴ PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 10, p. 115.

⁸¹⁵ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruralux*, l. V, chap. 12, p. 544.

⁸¹⁶ « Il est III manieres de ce fust, sicomme dit Constantin, dont l'une est moult pesant et plain de neux et bien aromatique, et est amer au goust et de brune couleur, et n'est pas trop dur soubz la dent ; et quant on le mache, l'odeur en monte tantost ou cervel et le raemplist. La seconde maniere n'est pas si pesante ne si amere, ne de si bonne odeur. La tierce espece est un pou blanche et moult legiere et n'a point d'odeur et si a pou de saveur, s'elle ne lui vient d'autre part. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 5, f. 244v.

Renaissance, le vocabulaire employé pour ce faire n'est pas encore d'une grande stabilité⁸¹⁷. L'emploi d'*espèce* peut encore se faire dans un sens « avant tout morphologique [et] semble calquer l'emploi de *species* dans l'Antiquité⁸¹⁸».

La signification de ces termes dépendant du contexte de leur utilisation, la mise en œuvre de procédés textuels pour signifier des regroupements et des liens de parenté entre différentes espèces repose sur d'autres stratégies. Si le souci taxinomique des compilateurs ne se traduit pas par une systématisation du vocabulaire spécialisé qu'ils emploient, il n'en demeure pas moins réel, face à la multiplicité des espèces traitées.

c. Un ordre apparent ?

Un ordre apparent peut se lire dans les plans des ouvrages de notre corpus. Les différents textes retiennent en effet des choix d'organisation différents, qui relèvent en partie de leur nature et de leur intention. L'ordre retenu peut relever de :

- La liste alphabétique traitant de l'ensemble du monde végétal, sans distinction entre différentes catégories de plantes (livre XVII du *De proprietatibus rerum*, herbiers tels que le *Tractatus de herbis*, l'*Hortus sanitatis*, les *Pandectes*, etc.) ;
- Une distinction entre le monde des arbres et celui des herbes, dans deux livres bien séparés (livre VI du *De vegetabilibus*, livre III de la *Physica*) ;
- À cette division binaire entre arbres et herbes peuvent s'ajouter des divisions plus fines en différents livres par catégories d'arbres (*Liber de natura rerum*, *Speculum naturale*, *Ruralia commoda*).

Les catégories proposées par cette division apparente sont-elles les seules identifiées par le savoir botanique médiéval ? Quels sont les procédés de mise en ordre adoptés par les compilateurs ?

⁸¹⁷ Philippe SELOSSE, « Sorte, manière, genre, espèce et différence : l'expression française de la diversité végétale à la Renaissance », in Olivier BERTRAND, Hiltrud GERNER et Béatrice STUMPF (dir.), *Lexiques scientifiques et techniques, constitution et approche historique*, Palaiseau, Éd. de l'École polytechnique, 2007, p. 139-154.

⁸¹⁸ *Ibid.*, p. 149.

1. De l'arbre fruitier à l'arbre aromatique. Délimiter différentes catégories d'arbres.

1.1 Arbres communs et aromatiques

a. « L'arbre aromatique a son odeur aucunefois en l'écorce, aucunefois en la fleur » Définir l'arbre aromatique par ses produits

L'arbre aromatique est une des catégories qui se distingue clairement dans les textes du corpus : des parties bien délimitées lui sont dédiées chez Isidore de Séville, Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais. Cette distinction rencontre notamment un succès chez les encyclopédistes, qui s'appuient sur le schéma offert par Isidore de Séville. Mais que recouvre cette catégorie ? Une définition en est-elle donnée dans les textes ?

Le chapitre 8 du livre XVII des *Étymologies* s'ouvre par une définition des produits aromatiques : Isidore écrit ainsi que l'« on appelle aromates tous les produits odorants envoyés par l'Inde ou l'Arabie ou d'autres régions⁸¹⁹ ». Il poursuit par un commentaire de l'étymologie du terme *aromata*⁸²⁰, qui proviendrait d'*arae* (les aromates étant placés sur les autels) ou d'*aer* (les odeurs des aromates se mêlant à l'air). La définition des produits aromatiques par leurs propriétés odorantes se retrouve dans des glossaires du XIII^e siècle⁸²¹. Par métonymie, l'arbre aromatique se définit donc par ses produits aux propriétés aromatiques : qu'il s'agisse de la racine, de la gomme, des fleurs ou de l'écorce, ces différents produits sont susceptibles d'être dotés de ces vertus odoriférantes. De fait, comme le précise Barthélemy l'Anglais, « l'arbre aromatique a son odeur (*aromaticitatem*) aucunefois en l'écorce, aucunefois en la fleur, et aucuns [frui] sont qui ont la saveur ou fruit⁸²² ».

Les textes de notre corpus offrent une description plus ou moins précise de ce qu'est un arbre aromatique. Vincent de Beauvais reprend fidèlement la définition transmise par

⁸¹⁹ « *Aromata sunt quaeque fragrantis odoris India vel Arabia mittit sive aliae regiones.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 8, p. 141.

⁸²⁰ « *Nomen autem aromata traxisse videntur sive quoad aris inposita divinis invocationibus apta videantur, seu quod sese aeri inserere ac misceri probantur.* » *Ibid.*

⁸²¹ « *Aromata odorifera dicuntur.* » *Alphita*, op. cit., p. 165.

⁸²² JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 2, f. 243. Texte latin : « *Arbor aromatica aliquando habet aromaticitatem in cortice, aliquando in flore, aliquando in fructu suo [...]* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 2, p. 12.

Isidore, en la plaçant sous l'autorité de Dioscoride⁸²³, dans un chapitre général sur les arbres aromatiques, qui précède une liste de 54 chapitres dédiés aux différentes espèces. Thomas de Cantimpré n'offre pas de définition précise de l'arbre aromatique en ouverture du livre XI du *Liber de natura rerum*, puisque le premier chapitre, qui annonce pourtant un propos portant sur les arbres et herbes aromatiques de façon générale⁸²⁴, est plutôt dédié à des considérations générales sur la culture des arbres. Néanmoins, c'est une liste bien fournie de 32 chapitres répertoriant des espèces aromatiques qui se déploie à la suite. Si Barthélemy l'Anglais ne divise pas en différentes sections son propos sur les plantes, ses chapitres introductifs lui permettent néanmoins d'évoquer l'arbre aromatique. Le deuxième chapitre du livre XVII lui est en effet consacré. Il y souligne tout d'abord les propriétés aromatiques de ces arbres, qui peuvent se situer en différentes parties (fleur, fruit, écorce) de la plante⁸²⁵. L'encyclopédiste développe ensuite les causes du caractère aromatique de ces arbres, qui tient à l'environnement où ils poussent et à l'humeur qui les compose⁸²⁶. La suite du chapitre est ensuite plutôt consacrée aux arbres fruitiers et à certaines techniques agronomiques. Albert le Grand dédie lui aussi un chapitre entier aux propriétés aromatiques des plantes : tout comme Barthélemy l'Anglais, il reprend Nicolas de Damas et énumère les différentes parties des plantes qui peuvent posséder des propriétés aromatiques, mais en donnant des exemples précis d'espèces⁸²⁷ : le *galanga* dissimule ses vertus odorantes dans sa racine, la cannelle dans son écorce, le laurier dans ses feuilles, l'aloès dans son bois – sans compter que certaines plantes, comme l'arbre à baume, sont entièrement aromatiques.

⁸²³ « *Dioscorides. Aromata sunt, que sui odorem diffundunt. Nomen autem traxisse videntur sive ex eo quod aris imposita, divinis invocationibus apta putentur. Vel quod aeri inseri atque misceri probantur. Quid enim est odor, nisi aer contractus.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 61.

⁸²⁴ « *Generaliter primo dicendum est de arboribus vel herbis aromaticis.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 1.

⁸²⁵ « *Arbor aromatica aliquando habet aromaticitatem in cortice, aliquando in flore, aliquando in fructu suo, ut patet in cinnamomo, quod est cortex, et in mace, quod est flos, et in muscata, quod est fructus.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 2, p. 12.

⁸²⁶ « La cause pourquoy ceuls arbres ont si bonne odeur est pour la secheresse de la terre et la subtilité de l'umeur dont l'arbre est composé, et selon ce que ces deux choses ont plus grant seigneurie en une partie de l'arbre que en l'autre, selon ce est celle partie plus aromatique que l'autre. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 2, f. 243.

⁸²⁷ « *Aromaticarum autem quarundam radix est aromatica, sicut galangae; et quarundam cortex, ut cinamomum; et quarundam folia, sicut lauri; et quarundam flores, ut ille sunt multae valde; et quarundam lignum, sicut aloe; quarundam autem simul omnes partes sunt aromaticae, sicut balsami.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 8, p. 87.

b. L'arbre aromatique, une catégorie très présente depuis les autorités antiques

À la suite d'Isidore, d'autres textes accordent une importance toute particulière à la catégorie des plantes aromatiques. Au XI^e siècle, le *De viribus herbarum* de Macer Floridus énumère les plantes du cloître sans suivre l'ordre alphabétique ni aucune organisation apparente. Seule la distinction entre herbes communes et herbes aromatiques est mentionnée⁸²⁸ – bien que le terme *aromatique* lui-même n'apparaisse pas, le deuxième ensemble de végétaux envisagé par le texte est celui des herbes « connues par le commerce ». Il s'agit bien de produits que des textes ultérieurs qualifient d'aromatiques : y figurent notamment le poivre, le gingembre, le *galanga*, les clous de girofle, le cinnamome, l'encens et l'aloès. Le fait qu'aucune de ces substances aromatiques ne soit décrite comme provenant d'un arbre, contrairement aux textes encyclopédiques du XIII^e siècle, peut aussi être interprété comme le signe d'une connaissance moindre des plantes dont sont issus ces aromates. Dans le *Liber floridus* de Lambert de Saint-Omer, c'est également cette division entre végétaux communs et aromatiques qui est appliquée. Le manuscrit de Gand⁸²⁹ divise la liste des végétaux présente aux f. 140v-141 en quatre catégories, celle des *arbores* (71 noms d'arbres), des *arbores aromatum* (12 noms), puis les *herbe aromatum* et les *holera odorifera*. Parmi les *herbe aromatum* se trouvent également des plantes que les encyclopédistes du XIII^e siècle mettront du côté des arbres, tels que le nard⁸³⁰.

Isidore citait douze arbres aromatiques : l'arbre à encens (*thus*), l'arbre à myrrhe (*myrra*), le *storax*, le *bdellium* (ou *bidella*), le lentisque (*lentiscus*), le poivrier (*piper*), l'aloès (*aloe*), le cinnamome (*cinnamomum*), l'amome (*amomum*), le cannelier (*cassia*), le roseau odorant (*calamus aromaticus*) et l'arbre à baume (*balsamus*). Vincent de Beauvais et Thomas de Cantimpré en traitent donc un nombre bien plus important et vont au-delà du modèle dont ils s'inspirent, puisqu'ils y ajoutent d'autres sources. De nouveaux arbres aromatiques font ainsi leur apparition aux yeux du lecteur, parmi lesquels le câprier, le giroflier, le muscadier, etc.

⁸²⁸ « *Carmine jam dictis aliquot vulgaribus herbis / Nunc species illas, quas cunctis jam prope notas / Usus vendendi fecit, tentabo referre.* » MACER FLORIDUS, *Des vertus des plantes*, éd. Louis BAUDET, chap. 66, p. 244.

⁸²⁹ Gand, Universiteitsbibliotheek, HS.0092.

⁸³⁰ Voir Annexe 1, notice n° 107.

c. Une catégorie aux contours mouvants

Malgré le fait que Barthélemy l'Anglais ou Albert le Grand consacrent un propos général au caractère aromatique des plantes, ce dernier n'est pas forcément souligné dans les listes alphabétiques d'espèces qui suivent. Dans le *De proprietatibus rerum*, le terme *aromaticus* n'est généralement présent que quand il permet de nommer le végétal, comme c'est le cas pour le roseau odorant (*calamus aromaticus*). À l'inverse, dans d'autres textes de notre corpus qui ne distinguent pas clairement une partie consacrée aux arbres aromatiques et ne la définissent pas, le caractère aromatique peut néanmoins être souligné dans la description de certaines plantes. La catégorie n'apparaît donc pas de prime abord, mais existe bel et bien.

L'absence de certaines plantes dans cette catégorie peut également surprendre : le *bdellium* est traité par Isidore de Séville parmi les arbres aromatiques. Si Thomas de Cantimpré souligne sa « très bonne odeur⁸³¹ », il le place néanmoins dans le livre X, parmi les arbres communs. Au livre suivant cependant, l'encyclopédiste consacre un chapitre à la *bidella*, bien identifiée cette fois-ci comme une espèce aromatique : il s'agit en fait de la même résine que le *bdellium*. Ce doublon provient probablement d'une confusion due à la variété des graphies du nom de la plante et non d'une volonté de double classement. Dans d'autres cas en revanche, la présence d'une plante manifestement aromatique hors des parties consacrées aux plantes aromatiques est aussi le signe de la liberté de choix qu'exercent les compilateurs dans la structure interne de leurs ouvrages. Le laurier en est un exemple : au chapitre qu'il lui consacre, Barthélemy l'Anglais reprend Dioscoride pour insister sur ses vertus aromatiques⁸³². Thomas de Cantimpré les souligne de même⁸³³, mais place pourtant cet arbre parmi les arbres communs, tandis que chez Vincent de Beauvais⁸³⁴ ou Pietro de' Crescenzi⁸³⁵, c'est le caractère fruitier qui prime. Ce dernier constitue en effet une autre grande division du savoir botanique médiéval.

⁸³¹ « *Odorem habet optimum, et cum frangitur, pinguescit, gustu amara.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 10.

⁸³² « *De lauro siquidem addit Dioscorides quod est arbore elegantis forme et magne aromaticitatis.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 48, p. 80.

⁸³³ « *Folia nunquam deponit, et sunt odorifera multum habentque vim confortandi ex aromaticitate.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 23.

⁸³⁴ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 15.

⁸³⁵ PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, 11, p. 121-122

1.2 Arbres fruitiers et non fruitiers

L'autre distinction qui s'impose de façon manifeste est celle entre les arbres fruitiers et les arbres non fruitiers, que reflète l'organisation du propos sur les arbres dans le *Speculum naturale*. Les arbres « communs » traités dans le douzième livre sont ceux qui ne portent pas de fruits, si l'on s'en tient à la déclaration de l'auteur qui ouvre le treizième livre, consacré aux arbres fruitiers, en expliquant qu'après avoir traité des arbres communs et non cultivés, il s'agira de se consacrer à ceux qui sont cultivés et portent des fruits, notamment ceux dont les fruits sont consommés par les êtres humains :

*Auctor. Postquam diximus de arborum natura in communi et etiam in speciali de arboribus communibus et incultis, ut de agrestibus atque sylvaticis, restat dicendum de arboribus cultis ac frugiferis, et praecipue de illis, quarum in humanos cibos summuntur fructus*⁸³⁶.

Cette première phrase reflète l'importance accordée aux arbres qui fournissent leur nourriture aux hommes : Vincent de Beauvais cite notamment les amandiers, les poiriers et les cerisiers. L'arbre fruitier est une catégorie canonique, bien admise depuis l'Antiquité et les ouvrages des agronomes latins. Pietro de' Crescenzi divise le livre V de son ouvrage en deux parties, la première consacrée aux arbres fruitiers, la deuxième à ceux qui ne portent pas de fruit. Les chapitres de la première partie sont beaucoup plus développés que ceux de la seconde. Nous constatons d'emblée que les arbres dits « fruitiers » sont avant tout ceux dont les fruits présentent une quelconque utilité pour l'homme. En effet, Pietro de' Crescenzi place le buis et le *fraxinagolus*⁸³⁷ parmi les arbres non fruitiers. Le premier porte bien des fruits, que l'agronome n'évoque même pas (il est vrai qu'ils ne sont ni comestibles ni utiles dans la pharmacopée). Le second est un arbre qui « fait fruit qui a petis grains, qui sont noirs, quant ilz sont meurs, et sont moult douls, mais il y a pou ou neant de char sur les noyaux⁸³⁸ » : le compilateur décrit bien les fruits de cette espèce, qu'il classe néanmoins parmi les arbres non fruitiers, sans doute à cause de l'usage limité fait de ses produits. L'intérêt de la culture livresque pour les arbres fruitiers est en lien avec le nouvel essor de l'arboriculture et l'intensification des fructifications aux XIIe et XIIIe siècles que confirment toutes les sources⁸³⁹

⁸³⁶ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 1.

⁸³⁷ PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 34, p. 180 et chap. 39, p. 192

⁸³⁸ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 45, p. 608.

⁸³⁹ « En France, les études carpologiques et les analyses des micro-restes végétaux montrent une intensification de la fructification entre le XIe et le XIIIe siècle. » Perrine MANE., *Le travail à la campagne*, op. cit., p. 260.

Arbres communs, aromatiques ou fruitiers : le plan de certains des ouvrages botaniques offre un ordre apparent et des catégories, dont les frontières se révèlent cependant parfois mobiles et soumises aux sources et au programme que se donnent les compilateurs. Au-delà de ces structures manifestes, d'autres procédés de mises en ordre se mettent en place.

2. Organiser les arbres, au-delà des structures apparentes des traités botaniques.

2.1 De la sphère familière au domaine de l'exotique

a. De l'arbre aromatique à l'arbre exotique

L'*Histoire naturelle* de Pline offre un cadre détaillé pour l'ordonnement du monde végétal. Les livres XII et XIII y sont dédiés à des arbres qu'on qualifierait d'exotiques⁸⁴⁰. Dans le livre XII, les arbres sont décrits selon leur provenance géographique, en commençant par les arbres d'Inde. Pline y désigne explicitement ces arbres comme étant des plantes étrangères (*peregrina* et *externa*), désignées par des noms en d'autres langues que le latin⁸⁴¹. Le nom de la plante et le lieu où elle pousse permettent ainsi de définir une catégorie de végétaux qui ne croissent pas dans les contrées familières à l'auteur. Nous l'avons vu, cette division géographique n'est pas présente chez Isidore de Séville, qui retient la distinction entre arbres communs et aromatiques. Or la rapide définition de l'arbre aromatique qu'on trouve dans les *Étymologies* insiste sur le caractère exotique de ce dernier, puisque le terme *aromate* recouvre « tous les produits odorants envoyés par l'Inde ou l'Arabie ou d'autres régions⁸⁴² ». Dans la liste d'arbres qui suit, la provenance géographique de la plupart des espèces est en effet soulignée : l'arbre à encens, l'arbre à myrrhe, le *storax* ou le cannellier

⁸⁴⁰ Il s'agit des arbres qui ne poussent pas en Occident et que les Romains connaissent surtout par leurs produits importés. Ces végétaux sont définis comme « étrangers » (*peregrini*), terme que Jacques André choisit de traduire par *exotique* (voir PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XII, p. 11 et 23 par exemple.)

⁸⁴¹ « *Peregrinae et cerasi Persicaeque et omnes quarum Graeca nomina aut aliena, sed quae ex his incolarum numero esse coepere, dicuntur inter frugiferas. In praesentia externas persequemur, a salutari maxime orsi* » PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XII, chap. 7, p. 23

⁸⁴² « *Aromata sunt quaequae fragrantis odoris India vel Arabia mittit sive aliae regiones.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 8, p. 141.

poussent en Arabie, le *bdellium* et le bois d'aloès se rencontrent à la fois en Inde et en Arabie, le poivrier croît en Inde, « sur le flanc exposé au soleil du mont Caucase⁸⁴³ », tandis que l'amome se trouve en Syrie et en Arménie et le baumier en Judée. À la suite d'Isidore, les encyclopédistes ne consacrent pas non plus un livre en particulier aux espèces exotiques, mais précisent également, à l'ouverture de la notice, la provenance exotique des espèces traitées. Ainsi, chez Vincent de Beauvais ou Thomas de Cantimpré, la grande majorité des arbres qui font l'objet des sections consacrées aux arbres exotiques sont qualifiés par leur provenance géographique, qui est précisée souvent dès l'ouverture du chapitre.

Mention de provenance géographique	Nombre d'occurrences
<i>Arabia</i>	6
<i>Armenia</i>	1
<i>Ethiopia</i>	1
<i>India</i>	7
<i>In India atque Arabia</i>	1
<i>Iudea</i>	1
<i>In Oriente / In partibus orientis</i>	9
<i>In partibus Persidis</i>	1

Tableau 4. Mentions de provenances géographiques dans le livre XI du *Liber de natura rerum*.

Dans le livre XI du *Liber de natura rerum*, seuls deux arbres ne portent pas de telles mentions. Il s'agit de l'*aloe herba* et de la *cassiana*, qui est qualifiée d'« *arbor satis nota*⁸⁴⁴».

La part importante consacrée aux arbres aromatiques révèle donc l'intérêt pour une flore exotique, qui se déploie aux confins du monde connu des compilateurs. Cependant, la catégorie des arbres aromatiques ne recoupe pas exactement les contours du groupe des arbres exotiques. Certains arbres qui poussent dans des contrées lointaines ne possèdent pas de vertus aromatiques. Ainsi, le livre X du *Liber de natura rerum* traite d'arbres plus courants, bien connus et présents en Occident au cours de la période, mais quelques arbres exotiques

⁸⁴³ « *Piperis arbor nascitur in India, in latere montis Caucasi quod soli obversum est.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 8, p. 147.

⁸⁴⁴ « *Cassiana arbor est satis nota.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 11.

y sont présents aussi, espèces provenant d'Inde, ou des confins d'un Orient lointain et peu précisément défini :

Mention de provenance géographique	Nombre d'occurrences
<i>Ethiopia</i>	1
<i>India</i>	1
<i>In Oriente / In partibus orientis</i>	6
<i>Syria</i>	1

Tableau 5. Mentions de provenances géographiques dans le livre X du *Liber de natura rerum*

De même que le nom d'une plante, citée dès l'entrée de la notice qui lui est consacrée, constitue d'emblée un premier élément de connaissance de l'espèce elle-même, la provenance géographique soulignée souvent dès la première ligne dessine les contours d'une catégorie. Au-delà de la division entre arbres communs et arbres aromatiques, la présence d'une mention de provenance géographique revêt donc de l'importance puisqu'elle joue le rôle de subdivision de second niveau, d'autant plus précieuse dans des textes qui font le choix de l'ordre purement alphabétique : chez Barthélemy l'Anglais, 16 arbres sont qualifiés par leurs provenances géographiques. Dans le *Tractatus de herbis*, 27 espèces sont également qualifiées par leur provenance géographique exotique.

b. Des arbres « bien connus »

Le fait même de préciser cette mention de provenance géographique est révélateur puisqu'à l'inverse des arbres exotiques, les arbres familiers ne font que très rarement l'objet de telles mentions. Leur origine géographique n'est pas précisée. En revanche, il peut être indiqué qu'il s'agit d'arbres « bien connus » (*nota*) ou « communs » (*communis*).

<i>Satis nota / assez connu</i>	2
<i>Nota / connu ; bien connu</i>	22
<i>Notissima / très commun</i>	1

Tableau 6. Mentions *nota* dans les *Ruralia commoda* de Pietro de Crescenzi et leur traduction française

Dans le premier traité du livre VI du *De vegetabilibus* d'Albert le Grand, consacré aux arbres, la qualification *nota* connaît vingt occurrences. Ces arbres « connus » ne le sont

cependant pas tous au même degré et l'auteur sait infléchir son propos. Certains arbres sont seulement qualifiés par le terme *nota* (le buis, le roseau, le mûrier, le noisetier, l'olivier, ou encore le peuplier), ou bien par les locutions *quidem* ou *satis nota* (l'amandier, le cognassier, le laurier). D'autres arbres reçoivent l'appellation de *valde nota* (le frêne) ou *nota et communis* (le lierre, le tilleul). Enfin, certaines espèces semblent encore plus répandues et ont droit à un traitement particulier ; c'est le cas pour le châtaignier, très connu dans la région de l'auteur : « *castanea autem est arbor apud nostram habitationem multum nota*⁸⁴⁵ », ou encore du poirier, qui pousse absolument partout si l'on en croit Albert le Grand : « *Pirus est arbor nota valde, quasi in omni terra convalescens*⁸⁴⁶ ». Ce principe culmine avec le cerisier et le prunier, traités ensemble, qui sont des arbres si répandus qu'Albert se dispense de s'y consacrer. Puisque ces végétaux sont bien connus de tous, il n'est pas nécessaire de leur dédier un véritable chapitre :

*De ceraso autem et cino hic non facimus tractatum, quia nota sunt omnibus, neque oportet nos talibus occupari*⁸⁴⁷.

Le cerisier apparaît donc dans le savoir livresque comme un arbre extrêmement commun (on lit en effet dans le *Tractatus de herbis* : « *cerasorum sive ceragie fructus arbor est satis communis*⁸⁴⁸ »). À l'inverse le cannelier apparaît d'emblée comme un arbre plus mystérieux, dont Albert le Grand souligne que ni son apparence, ni les façons de le cultiver ne sont connues de ses contemporains : « *Cinamomum non notae figurae et plantationis est apud nos*⁸⁴⁹ ».

Cet intérêt pour l'exotisme et pour la distinction entre les arbres connus et les arbres d'Orient se retrouve dans les pratiques de lecture : dans certains herbiers imprimés⁸⁵⁰ figurent des mentions manuscrites à la marge de chaque bois gravé précisant que l'arbre ne pousse pas « dans nos contrées » (*non crescit nobiscum*) pour chaque arbre exotique.

c. Un groupe aux caractères communs ?

Les arbres exotiques sont donc très nombreux dans les textes du corpus. Chez Thomas de Cantimpré, si l'on additionne les arbres aromatiques du livre XI et les arbres du livre X qui

⁸⁴⁵ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 10, p. 360.

⁸⁴⁶ *Ibid.*, chap. 30, p. 433.

⁸⁴⁷ *Ibid.*, chap. 16, p. 381.

⁸⁴⁸ PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 148, p. 392.

⁸⁴⁹ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 12, p. 368.

⁸⁵⁰ C'est le cas dans un exemplaire de l'*Hortus Sanitatis*, Mainz, Jacob Maydenbach, 1491 (Paris, BIUS, RES 5915).

portent une mention géographique exotique, on obtient un total de 36 espèces, soit guère moins que d'arbres communs (43 espèces).

Au-delà de leur origine lointaine, les arbres qui appartiennent à ce groupe présentent-ils des caractéristiques communes ? Il apparaît tout d'abord qu'ils partagent un même modèle, celui des arbres du jardin d'Éden : de fait, la « matrice fondamentale des représentations de l'arbre en Orient est celle du paradis terrestre⁸⁵¹ ». Un *topos* de l'arbre d'Inde et d'Orient s'élabore dans les textes et se traduit par l'emploi de qualificatifs qui leur sont propres. Thomas de Cantimpré décrit tout particulièrement les arbres exotiques comme étant « nobles » (*nobilis*). Cet adjectif laudatif est par exemple employé pour qualifier le *bdellium*, le *sethim*, le *thimus*, l'arbre à encens et le muscadier, qui sont tous identifiés comme des arbres venant de contrées exotiques. Seuls deux arbres communs sont ainsi désignés contre cinq arbres exotiques. Par ailleurs, les descriptions morphologiques des arbres exotiques peuvent être assez détaillées : les compilateurs citent souvent de façon assez extensive leurs sources, sur lesquelles ils doivent s'appuyer sans autres recours. Ainsi, Thomas de Cantimpré n'est guère prolix sur l'apparence d'arbres communs, tels que le frêne, l'orme ou le châtaignier, dont il ne décrit que peu, voire pas du tout, la morphologie, dont on suppose qu'elle doit bien être connue de ses contemporains. En revanche, la notice consacrée au cannelier cite extensivement Pline et Isidore de Séville, pour donner l'image de cet arbre de petite taille, haut de deux coudées, à l'écorce de couleur sombre et aux branches minces⁸⁵².

Des arbres fantasmés poussant aux confins du monde connu : hormis leurs produits, l'apparence de ces arbres n'est guère connue en Occident. L'iconographie des herbiers permet de fournir un modèle de l'arbre exotique. La circulation et les réemplois de bois gravés au sein des premiers herbiers imprimés sont en ce sens d'un certain intérêt : il est en effet possible d'en dégager un archétype de « l'arbre d'outre-mer ». Nous constatons de fait que pour les arbres bien connus, les bois sont réemployés d'une édition à l'autre, mais toujours pour la

⁸⁵¹ Dominique BOUTET, « L'arbre et l'orient, entre mythe et réalité : des sources livresques aux récits de voyageurs », in Valérie FASSEUR, Danièle JAMES-RAOUL et Jean-René VALETTE (dir.), *L'arbre au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2010, p. 54.

⁸⁵² « *Cynamomum, ut Ysidorus et Plinius dicunt, arbor est in Ethiopia, frutice brevi, duorum tantum cubitorum, cortice nigro vel cinereo, tenuissimarum virgarum. Nam quod in grossitudinem extenditur, despectui habetur; quod vero gracilius provenit, eximium. Arido similis est. Cum viret et floret, siccitate gaudet; sterilis ymbre fit. Fecundior autem provenit in densissimis vepribus. Virgulta eius quasi canne rotunda sunt. Que cum franguntur, visibile spiramentum emittunt ad ymaginem nebule sive pulveris.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XII, chap. 9.

même espèce, dont les caractères morphologiques sont bien établis ; cela est loin d'être le cas pour les arbres plus exotiques. Si l'on compare une édition latine⁸⁵³ de *l'Hortus sanitatis* à l'édition en français qu'en fait Antoine Vérard⁸⁵⁴, le phénomène saute aux yeux. Le bois gravé utilisé pour illustrer le *ficus lupi* dans l'édition plus ancienne est réemployé chez Antoine Vérard pour illustrer plusieurs espèces – toutes assez exotiques : le pêcher⁸⁵⁵, l'*azedar*, le citronnier, le grenadier sylvestre, la myrrhe, etc. – tandis que pour figurer le *ficus lupi*, un bois différent est employé : il s'agit de celui même qui représente dans l'édition latine le grenadier sylvestre.



Figure 58. *Ficus lupi*. *Hortus sanitatis*, Strasbourg, Johannes Prüss, 1497, chap. 195. Paris, BnF, FES-FOL-S-545.



Figure 59. Citronnier. *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, Paris, pour Antoine Vérard, 1499-1502, chap. 125. Paris, BnF, RES FOL-S-547.

⁸⁵³ *Hortus sanitatis*, [Strasbourg, Johann Prüss, vers 1497].

⁸⁵⁴ *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, Paris, pour Antoine Vérard, [entre 1499 et 1501/1502].

⁸⁵⁵ *Ibid.*, chap. 141, « cozula ou malepersica. »



Figure 60. *Ficus lupi*. *Ortus sanitatis* traduit de latin en françois, Paris, pour Antoine Vérard, 1499-1502, chap. 195. Paris, BnF, RES FOL-S-547.

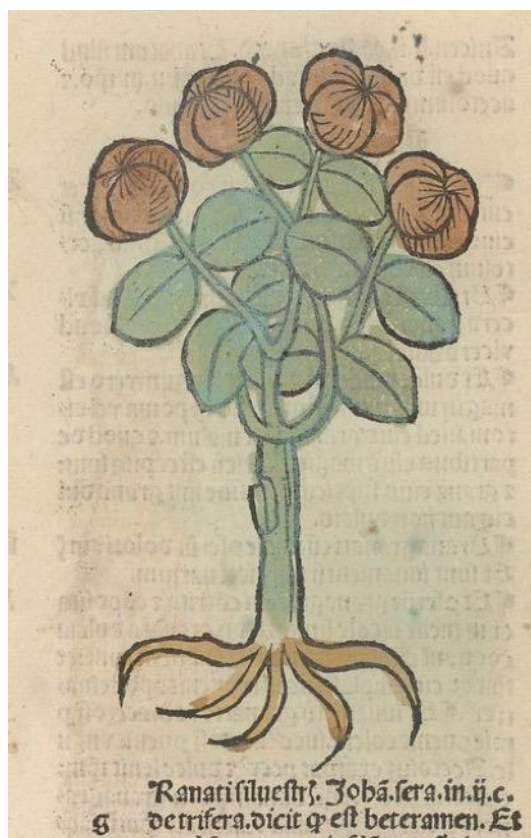


Figure 61. Grenadier sauvage. *Hortus sanitatis*, Strasbourg, Johannes Prüss, 1497, chap. 213. Paris, BnF, FES-FOL-S-545

Cette circulation des bois a longtemps été perçue comme une preuve de la qualité médiocre de l'iconographie de ces premiers herbiers imprimés : il est néanmoins notable qu'elle n'est pas propre aux incunables (ni aux livres de plantes) et se poursuit avec constance durant les XVI^e et XVII^e siècles⁸⁵⁶, élément incontournable de l'économie du livre imprimé. On peut certes lire cette circulation des matrices comme la preuve d'une relative insouciance quant à la représentation de certaines espèces. Leur réemploi nous permet cependant de dresser un portrait de l'arbre exotique type : dans les deux cas, il s'agit d'un arbre aux feuilles rondes et larges et dont la ramure est surmontée de fruits de grande taille. Ce modèle n'est pas sans rappeler des gravures illustrant les arbres du Paradis et le péché originel, telle que celle employée dans l'*Hortus sanitatis* au chapitre sur le bananier, qui est identifié dans le

⁸⁵⁶ « La pratique fréquente de reprise des illustrations, plus économique dans la mesure où elle dispense de payer un dessinateur, compromet le sérieux et la valeur documentaires des images, transmises d'une œuvre à l'autre. » Alice LEMAIRE, *Le livre de plantes en France au XVII^e siècle, 1593-1708*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École nationale des Chartes, Paris, 1995.

texte comme le « fruit de Paradis » - notons d'ailleurs que dans un autre exemplaire de l'*Hortus sanitatis*⁸⁵⁷, des notes marginales renforcent l'identification du bananier à l'arbre du Jardin d'Eden en insistant sur le fait qu'il s'agit du fruit d'Adam : « Pumi d'Adamu. Ficu d'Adamu ».



Figure 62. Muza. *Ortus sanitatis* traduit de latin en françois, chap. 529. Paris, BnF, RES FOL-S-547.

Ces représentations ne se fient pas à une expérience directe : il va de soi qu'un certain nombre de plantes n'a pu être illustré que d'après des descriptions écrites et en reprenant des modèles iconographiques antérieurs. Certaines plantes exotiques ne sont connues que par leurs produits, fruits ou gommés, qui circulent sur les marchés.

⁸⁵⁷ *Hortus sanitatis*, Strasbourg, Johann Prüss, 1497. Washington, National Library of Medicine, WZ 230 H824 1497.

2.2 Arbres domestiques, arbres sauvages

La division binaire entre arbres cultivés et arbres sauvages constitue une autre séparation structurant le discours botanique, au-delà de la seule répartition entre arbres fruitiers et non fruitiers. Pline l'Ancien en fait une catégorisation particulièrement centrale, puisque le livre XVI de l'*Histoire naturelle* se consacre à la nature des arbres sauvages⁸⁵⁸, tandis que le livre XVII est dédié aux arbres cultivés⁸⁵⁹.

a. « Il est aucuns arbres privez qui croissent es jardins et les autres sont sauvaiges » : identifier deux catégories d'arbres

« Il est aucuns arbres privez qui croissent es jardins et les autres sont sauvaiges⁸⁶⁰ » écrit Jean Corbechon, traduisant Barthélemy l'Anglais⁸⁶¹, dans son prologue. La dualité entre domestique et sauvage se surimpose à la distinction faite entre arbres fruitiers et non fruitiers. En effet, certains arbres sauvages portent des fruits, mais il ne s'agit pas toujours de fruits bons pour l'homme. L'arbre fruitier par excellence est l'arbre domestique. Hildegarde de Bingen s'attache ainsi dans le prologue du livre III de la *Physica* à détailler les caractères fruitiers et non fruitiers des arbres, en distinguant arbres domestiques, qui portent de bons fruits (*rectos fructus*), des arbres sylvestres⁸⁶².

Certains arbres sont définis, intrinsèquement, par leur nature domestique ou sauvage. Un terme les qualifiant dans un sens ou dans l'autre est présent, souvent dans les premières lignes de la notice, voire dans le nom même du végétal. Vincent de Beauvais dédie un chapitre en soi au pin sylvestre, qui pousse à l'état sauvage⁸⁶³. Cette distinction peut aussi passer par l'apport de précisions sur les lieux où poussent les plantes. Dans la deuxième partie du livre V des *Ruralia commoda*, Pietro' de Crescenzi s'emploie à décrire les arbres non fruitiers. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'arbres poussant dans des environnements peu hospitaliers,

⁸⁵⁸ « Libro XVI continentur silvestrium arborum naturae », PLINIE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XVI.

⁸⁵⁹ « Libro XVII continentur sativarum arborum naturae », *Ibid.*, l. XVII.

⁸⁶⁰ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242v.

⁸⁶¹ « Item arborum sicut et plantarum quedam sunt domestice et hortentes, quedam vero sunt silvestres. » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, chap. 1, p. 9.

⁸⁶² « Nam domestice arbores que fertiles sunt, et que rectos fructus proferunt, magis calide quam frigide sunt. Que vero rectos fructus non proferunt ut silvestres, magis frigide quam calide sunt. » HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica*, l. III, p. 178.

⁸⁶³ « Plinius libro decimosexto Pinaster nihil aliud est, quam pinus sylvestris, mira quidem altitudine et a medio ramosa sicut pinus in vertice, copiosiore dat ista resinam, gignitur et in planis. » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 85.

et notamment en montagne : c'est le cas du sapin, de l'*axerus* (érable) de l'*avornus* ou du hêtre, qu'on trouve dans les régions alpines⁸⁶⁴. Les arbres sauvages s'épanouissent également dans les bois et forêts : le frêne croît par exemple dans les bois humides⁸⁶⁵. À l'inverse, certains arbres ne se plaisent que dans les jardins et vergers. Le fraxinagol est ainsi le pendant domestique du frêne, puisqu'il « se delitte en jardins et en lieux privez, labourez et domestiques⁸⁶⁶ ». Certains textes se prêtent mieux que d'autres à cette catégorisation. De même que la division entre arbres fruitiers et non fruitiers est particulièrement structurante dans l'ouvrage agronomique de Pietro de' Crescenzi, l'importance accordée à la nature sauvage ou domestique des arbres tient au projet de domestication des plantes qui sous-tend l'ouvrage.

b. « Tout arbre sauvage devient bon et privé par bon labouraige » : l'action de l'homme sur l'arbre

Il s'agit en effet de catégories particulièrement poreuses : par l'action de l'homme, un arbre sauvage peut devenir domestique. Dans un même chapitre, une espèce peut être décrite comme pouvant être domestique ou sauvage. Les noisettes peuvent être domestiques et croître dans les haies des jardins, ou sauvages et pousser dans les forêts et lieux non cultivés⁸⁶⁷. Pietro de' Crescenzi donne ainsi l'exemple du cornouiller, qui pousse dans les bois et fait partie du domaine des arbres sylvestres, mais peut néanmoins être domestiqué et donne alors des fruits utiles à l'être humain⁸⁶⁸. Nous retrouvons ainsi cette affirmation dans le prologue de Barthélemy l'Anglais :

Derechief tout arbre sauvage devient bon et privé par bon labouraige selon Aristote qui de ce met exemple d'un amandier qui porte amandes ameres, lequel porte apres amandes douces quant il est bien labouré a son droit⁸⁶⁹.

⁸⁶⁴ « *Axerus est arbor satis magna, quae in Alpibus reperitur.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 30, p. 175.

⁸⁶⁵ « *Fraxinus est arbor satis magna, quae in pinguibus et humidis nemoribus delectatur.* » *Ibid.*, chap. 34, p. 179.

⁸⁶⁶ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 45, p. 608. Dans le texte latin : « *Fraxinagolus est arbor fraxino in frondibus et ligno similis, quae in locis domesticis seu cultis delectatur.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 34, p. 180.

⁸⁶⁷ « *Avellanae notae sunt. Ex his quaedam sunt silvestres, quae in nemoribus et sepibus nascuntur, quaedam domesticae.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, 3, p. 101

⁸⁶⁸ « *Cornius est arbor parva, quae, licet nascatur in nemoribus et sit communiter arbor silvestris, tamen quia domesticata per culturam facit fructum ad quaedam utilem, ideo de ipsa dicam.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 9, p. 115.

⁸⁶⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 243. Corbechon traduit ainsi la phrase suivante de Barthélemy l'Anglais : « *Item in omni genere arborum sic est, quod per culturam debitam*

D'après la tradition aristotélicienne, il est donc possible d'amener un arbre produisant des amandes amères à faire fructifier des amandes douces.

c. Domestique et sauvage : distinguer des espèces

Au sein d'une même notice consacrée à une espèce en particulier, l'accent peut être mis sur l'existence d'un pendant domestique et d'un pendant sauvage. « Cest arbre est de Il manieres, dont l'un est privé et est plus petit, et l'autre est sauvage et est plus grant⁸⁷⁰ », lit-on au chapitre sur la cardamome dans le *Livre des propriétés des choses*, de même que « il est periers sauvages et periers de jardins⁸⁷¹ ». Il s'agit ici de distinguer deux *manieres* d'arbres, et donc deux espèces qui coexistent au sein d'un même chapitre. C'est aussi le cas pour l'aloès sauvage, décrit dans le même chapitre que l'arbre qui produit le bois d'aloès – qui ne relève lui-même pas de la sphère des arbres domestiques : cet aloès sauvage est évoqué ici car il ressemble à l'aloès, mais il s'agit bien d'un autre arbre⁸⁷².

De la même façon, les chapitres des textes botaniques consacrés aux mûres soulignent souvent l'existence de deux sortes de végétaux, l'un domestique, l'autre sauvage. Dans le *De proprietatibus rerum*, Barthélemy l'Anglais met l'accent sur la dualité de ces fruits : « *Est autem duplex morus, domestica scilicet et silvestris*⁸⁷³ ». Jean Corbechon apporte une précision lexicale pour désigner ces deux *manieres* de plantes : « Il est deux manieres de meures dont les unes sont privees, que nous appellons meures franches, et les autres sont sauvages, que nous appellons meures de haye⁸⁷⁴ ». *Meures franches* et *meures de hayes* proviennent en fait de deux espèces bien distinctes, la ronce et le mûrier. Ces derniers ne sont pas définis comme tels dans le texte de Barthélemy l'Anglais et la traduction de Jean Corbechon, mais la dualité domestique/sauvage permet de les différencier. Dans certains textes botaniques, ces deux espèces sont d'ailleurs bien disjointes. Vincent de Beauvais consacre deux chapitres distincts au mûrier (*De moro et eius cultura*⁸⁷⁵) et à la ronce (*De rubo*⁸⁷⁶). Cela ne lui évite cependant

silvestres convertuntur in hortenses », Barthélemy l'Anglais, *De proprietatibus rerum*, op. cit., p. 32. L'encyclopédiste reprend ici un passage du traité pseudo-aristotélicien *De plantis*, voir Nicolas de Damas, *De plantis libri duo Aristoteli vulgo adscripti*, éd. Ernst Heinrich Friedrich Meyer, Leipzig, L. Voss, 1841, p. 19.

⁸⁷⁰ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 33, f. 251.

⁸⁷¹ *Ibid.*, chap. 122, f. 271v.

⁸⁷² « Il est un autre fust qui est moult semblable a aloes en pesanteur et en couleur et est un pou aromatique et est d'aucuns appelé aloés sauvage. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 5, f. 245.

⁸⁷³ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, 100, p. 145

⁸⁷⁴ JEAN CORBECHON, *Le Livre des propriétés des choses*, chap. 99, f. 265.

⁸⁷⁵ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. XIII, chap. 24.

⁸⁷⁶ *Ibid.*, chap. 38.

pas une certaine redondance, puisque les mûres sauvages sont tout de même évoquées au chapitre *De moro*⁸⁷⁷. Dans les textes qui choisissent de réunir ces deux espèces dans un seul et même chapitre, insister sur la dualité sauvage/domestique permet donc de souligner la ressemblance qui existe entre les fruits de ces deux plantes sans perdre de vue leur différence. Ce qui pourrait être perçu comme une pure confusion des encyclopédistes médiévaux relève d'une lecture raisonnée des sources et de l'expression d'un besoin de signaler les parentés entre différents végétaux et de procéder à des regroupements. Cette opposition permet d'identifier des variétés, au sein d'espèces identifiées. Par exemple, l'oléastre est bien décrit par Jean Corbechon comme la forme sauvage de l'olivier⁸⁷⁸ : les ressemblances morphologiques qui unissent deux variétés d'une même espèce sont bien soulignées.

Ces regroupements opérés entre différentes variétés, sauvages et domestiques, d'une même plante, reflètent la conception toute aristotélicienne d'une communauté des êtres vivants qui s'impose au cours de la période, tout en illustrant l'importance accordée par les naturalistes médiévaux à la transformation du monde végétal par l'action de l'homme.

3. Des familles d'arbres ?

3.1 Des regroupements bien identifiés

Au-delà des grandes catégories précédemment évoquées, des relations plus fines se tissent-elles entre les différentes espèces d'arbres ? Certains critères – le type de fruits notamment – semblent permettre de rapprocher des espèces au sein de groupes plus ou moins clairement identifiés par les compilateurs.

⁸⁷⁷ « *Est morus sylvestris afferens fructus, quibus in deserto pastorum fames ac penuria confovetur.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 38.

⁸⁷⁸ « Oleastre est olivier sauvage et ainsi appelle pour ce que en feuilles il ressemble a l'olivier privé. », JEAN CORBECHON, *Le Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 111, f. 269.

a. Les arbres qui « portent glans »

Isidore de Séville traite ainsi comme un ensemble cohérent les arbres glandifères. Il évoque en effet à la suite l'yeuse (*ilex*), le chêne-liège (*suberies*), le hêtre (*fagus*) et le chêne Farnetto⁸⁷⁹ (*esculus*) : ces deux derniers sont désignés explicitement comme des « arbres à glands⁸⁸⁰ ». Cette qualité d'arbre à glands est rappelée par les encyclopédistes à sa suite. Vincent de Beauvais la souligne dans plusieurs chapitres, où il dresse des liens entre différentes espèces : au chapitre sur le hêtre, l'arbre est qualifié de glandifère et comparé à l'*esculus*⁸⁸¹, de même au chapitre sur le chêne rouvre⁸⁸². Par ces rapprochements, l'encyclopédiste détermine une catégorie, qu'il s'attache d'ailleurs à identifier dans les chapitres sur les arbres en général qui ouvrent le livre XII du *Speculum naturale* : s'appuyant sur Pline, il les évoque dans le chapitre portant sur la fertilité des arbres⁸⁸³, puis dans le chapitre suivant où sont abordées les époques de l'année au cours desquelles les différents types d'arbres donnent des fruits⁸⁸⁴. Chez Pierre de Crescens, au chapitre « Du chesne », trois arbres glandifères sont décrits :

Du chesne, rover et cerre.

Chesne, rover et cerre sont grans arbres et pres que d'une nature, car ilz sont semblables en durté et en fermeté de bois et aussi des feuilles et du fruit, et tous portent glans et font tous pluseurs grandes et grosses racines et perfondes. Mais il y a difference en la forme des arbres, car le chesne fait le troncq brief et rainceaulx grans et expandus de toutes pars ; rover fait troncq et souche droite et haulte et a pou de rainceaulx ; et cerrus fait treslongue tige et tres droite et merueilleusement pou de rainceaulx⁸⁸⁵.

⁸⁷⁹ L'*esculus*, selon l'identification proposée par Jacques André dans ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, p. 104 : « L'*esculus* est un grand chêne d'Italie méridionale (*Quercus Farnetto* Ten.) »

⁸⁸⁰ « *Fagus et esculus arbores glandiferae ideo vocatae creduntur quod earum fructibus olim homines vixerunt cibumque sumpserunt escamque habuerunt.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 7, p. 105.

⁸⁸¹ « *Isidorus Fagus sicut et esculus arbor glandifera inde nominata fuisse creditur, quod olim eius homines vixerunt fructibus.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 63.

⁸⁸² « *Plinius libro XVI Robur est glandifera sicut et quercus ac ilex, preter fructum et alia gignit plurima, fert enim et galle genus utrumque.* » *Ibid.*, chap. 93.

⁸⁸³ « *Idem in libro XIIo. Arborum quedam glandes ferunt [...]* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 22.

⁸⁸⁴ « *Autumno glandifere etiam non serius vergiliarum occasu.* » *Ibid.*, chap. 23.

⁸⁸⁵ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 8, p. 536. Texte latin : « *Quercus, rover et cerrus sunt arbores magna, quae sunt fere eiusdem naturae multamque similitudinem habent in soliditate et duritie lignorum et forma foliorum et fructus. Nam omnes producunt glandes omnesque profundas multas et magnas radices faciunt. Sed in arborum forma differunt ; nam quercus brevem facit stipitem et ramos magnos ab omni parte diffusos. Rover stipitem facit directum et altum cum paucioribus*

Dans ce passage, ces trois arbres « pres que d'une nature » (*fere eiusdem naturae*) sont décrits comme très semblables, mais sans qu'une famille précise soit nommée, autre que le caractère commun de glandifère. Dans d'autres textes, le terme chêne apparaît comme un hyperonyme. Jean Corbechon traduisant Barthélemy l'Anglais décrit ainsi l'yeuse :

Ylex est une maniere de chesne qui porte les glans de quoy les gens vivoient avant que le blé fust en usage, sicomme dit Ysidore ou XIII^e livre. Cest arbre est le plus honorable entre tous ceuls qui portent les glans⁸⁸⁶.

Les arbres identifiés comme appartenant à cet ensemble peuvent varier selon les textes. Chez Barthélemy l'Anglais, qui s'appuie dans ce cas sur Pline, l'orme est classé parmi les arbres à glands – bien qu'il soit décrit comme un arbre stérile, et donc peut-être dépourvu de fruits⁸⁸⁷. Si Vincent de Beauvais reprend lui aussi Pline, il ne qualifie pas l'orme de glandifère.

b. Fruits à pulpe, fruits à coque

La catégorie des arbres fruitiers connaît également des divisions plus subtiles, à travers la distinction entre fruits à pulpe et fruits à coque : les arbres qui « portent pommes », comme le pommier, s'opposent à ceux qui « portent noix ». La noix⁸⁸⁸ assume le rôle de modèle pour tous les fruits à coques, dans un sens large, comme l'écrit Albert le Grand⁸⁸⁹. Barthélemy l'Anglais en donne également une définition. Les fruits à l'écorce dure, mais au noyau plus doux, tels que les noix, châtaignes et noisettes sont réunis dans un même ensemble :

*Cuius fructus habet durum et amarum corticem, sed nucleum valde dulcem ; unde pomum omne corio vel cortice duriore tectum dicitur nux, ut dicit idem, ut pinee, castanee, avellane et huiusmodi*⁸⁹⁰.

ramis. Cerrus vero stipitem facit longissimum et valde rectum et paucos ramos. » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 26, p. 169.

⁸⁸⁶ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 82, f. 261.

⁸⁸⁷ « *Est autem arbor sterilis, et enim inter glandiferas a Plinio computatur.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 192, p. 258.

⁸⁸⁸ Pour plus de précisions sur la noix et le noyer, nous renvoyons à : Pauline LEPLONGEON, *Histoire culturelle de la noix et du noyer en Occident de l'Antiquité romaine au XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris sciences et lettres, Paris, 2017.

⁸⁸⁹ « *Sed quod oportet scire est, quod omnis fructus arboris, habens in se os, et in osse nucleum, vocatur nux, large sumendo.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 27, p. 416.

⁸⁹⁰ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 108, p. 155. Jean Corbechon ne traduit que le premier segment de cette phrase dans le *Livre des propriétés des choses*.

Il cite ici les noisettes, les châtaignes et les pommes de pin, et ajoute au chapitre suivant, concernant le noisetier, qu'il existe de nombreuses sortes de noix, telles que la noix de muscade (*nux muscata*), la noix de coco (*nux indica*, qu'on appelle également la « grande noix », si l'on se fie à l'*Hortus sanitatis*⁸⁹¹) et la noix vomique (*nux vomica*), auxquelles il ne consacre pas de chapitres en particulier. Le terme *pomum* désigne en latin tous les fruits (le français *pomme* se forme sur ce terme, preuve s'il en est de la suprématie de ce fruit dans les mentalités), parmi lesquels les fruits à pulpe sont connus sous le nom de *malum*, qui se décline à l'envi. Le pommier est désigné en latin par le terme *malus*, tandis que le grenadier est *malus granata*, le pêcher *malus persica*, le pommier sauvage *malus maciana*. Parmi les arbres portant des fruits à pulpe, le couple que forment le pommier et le poirier semble s'imposer⁸⁹², et notamment chez Albert le Grand, qui écrit au chapitre sur le pommier : « [...] *quasi proprietates feminae sint in malo, et proprietates masculi sint in piro*⁸⁹³ ». Les deux arbres sont traités l'un à la suite de l'autre dans le livre III de la *Physica* d'Hildegarde, le pommier apparaissant comme le premier des arbres fruitiers et le poirier comme son pendant⁸⁹⁴, les deux arbres étant l'un pour l'autre ce que « le foie est au poumon » (*sicut iecor ad pulmonem*). Au sein d'ensembles plus importants, certains arbres entretiennent donc des relations plus intimes.

c. Conifères et arbres à poix

Les conifères sont un autre groupe d'arbre identifié dans le savoir médiéval, et ce dès Isidore, selon Jerry Stannard⁸⁹⁵. Le terme « conifère » lui-même n'est guère employé dans le

⁸⁹¹ *Ortus sanitatis traduit de latin en français*, chap. 315.

⁸⁹² Pommier et poirier forment un couple tant dans la littérature savante que dans une culture populaire, reflétée entre autres par les dictons. Nous renvoyons à ce sujet à Michel PASTOUREAU, « Bonum, malum, ponum. Une histoire symbolique de la pomme. », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre: histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 159-160 : « ... des poèmes gallois et irlandais chantent les arbres fruitiers et soulignent l'antinomie entre le pommier et le poirier, deux arbres qui tout à la fois s'aiment et se combattent. Le pommier apparaît ici comme masculin (ce n'est pas toujours le cas), le poirier comme féminin. »

⁸⁹³ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 25, p. 402.

⁸⁹⁴ « *Birbaum plus frigida est quam calida, et tam gravis est ad similitudinem affoldra, sicut iecor ad pulmonem. Nam sicut iecor fortior et utilior ac etiam magis nocivum est quam pulmo, ita etiam pirus fortior et utilior ac etiam magis nocivus est quam malus.* » HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica*, l. III, 2, p. 186. *Birbaum* et *affoldra* sont les termes vernaculaires par lesquels elle qualifie respectivement le poirier et le pommier.

⁸⁹⁵ « The medieval nomenclature of conifers, puzzling and inconsistent, originates with Isidore » Jerry STANNARD, « Identification of the plants described by Albertus Magnus, *De vegetabilibus...* », op. cit., p. 284.

corpus. Dans le *De proprietatibus rerum*, le cyprès, en raison de la forme de son fruit (*conus*), est identifié comme un conifère⁸⁹⁶. Ce terme n'est pas repris par Jean Corbechon⁸⁹⁷.

Si la forme du fruit n'est donc pas ici un critère déterminant, un certain nombre de caractères communs sont identifiés, au premier rang desquels figure la production de résine. Cette dernière est soulignée par Albert le Grand, qui réunit dans un même groupe le cèdre, le pin, l'arbre qui exsude la térébenthine, le sapin et le cyprès, dont il affirme qu'ils ont de nombreux points communs, notamment leur production de résine :

*De cedro autem et cypresso simul agemus propter harum arborum in multis convenientiam. Cedrus enim et pinus et terebintus et abies et cypressus omnes videntur communicare in principalibus multis, et praecipue in hoc, quod faciunt resinam fere unius et eiusdem odoris*⁸⁹⁸.

Chez Vincent de Beauvais, c'est au chapitre sur le pin sylvestre qu'on retrouve le même type d'énumération :

*Huic quoque non decidunt folia, et est ex illis generibus cognatarum arborum in Europa, quae picem ferunt ad vina condienda. Sunt enim sex, videlicet pinus et pinaster ac picea, larix et abies et teda*⁸⁹⁹.

Cette distinction vient de Pline⁹⁰⁰ et réunit le pin, le pin sylvestre, l'épicéa, le mélèze, le sapin et la *taeda*⁹⁰¹ dans un même ensemble d'arbres communs en Europe, qui ont pour point commun leur feuillage persistant et leur production de résine. Au xv^e siècle, l'*Hortus sanitatis* s'appuie sur Vincent de Beauvais et rappelle pour chacune de ces espèces la place dans la liste établie par Pline : la *taeda* est ainsi décrite comme « le sixiesme genre des arbres qui engendrent poix⁹⁰² ». Toujours dans l'*Hortus sanitatis*, le chapitre consacré à l'épicéa est l'occasion d'un propos sur les pinacées dans leur ensemble : « Picea est des genres de pins, toutesvoyes ilz different de espece ainsi comme les pins⁹⁰³ ».

⁸⁹⁶ « *Cuius fructus talis est dispositionis, et ideo conus appellatur, eo quod conum imitetur, unde et cipressi conifere dicuntur.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 24, p. 55.

⁸⁹⁷ « Le fruit du ciprés est de la fourme et de la façon de l'arbre [...] » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 24, f. 248v.

⁸⁹⁸ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 11, p. 361.

⁸⁹⁹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, 85, col. 930.

⁹⁰⁰ « En Europe, six espèces d'arbres apparentés donnent la poix. » PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XVI, p. 34.

⁹⁰¹ La *taeda* est une espèce d'épicéa cultivé, selon Jacques ANDRE, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 255.

⁹⁰² *Ortus sanitatis* traduit de latin en français, chap. 472.

⁹⁰³ *Ortus sanitatis* traduit de latin en français, chap. 357

La définition de Vincent de Beauvais insiste sur le caractère persistant de ces arbres, qui ne perdent pas leurs feuilles. De façon plus large, les arbres à feuilles persistantes, parmi lesquels certains conifères, peuvent faire l'objet de regroupements. Dans le livre III de la *Physica*, Hildegarde de Bingen évoque, sans doute dans une démarche analogique, un grand nombre d'arbres à feuilles persistantes les uns après les autres : cèdre, cyprès, genévrier, buis et pin semblent faire l'objet d'une suite logique. Chez Pierre de Crescens, le chapitre sur le sapin est l'occasion d'énumérer trois espèces très semblables – le sapin, la *piella* et l'*arexe*⁹⁰⁴ – à tel point qu'elles sont « aussi comme tout un arbre⁹⁰⁵».

3.2 Regrouper des espèces et identifier des liens entre les arbres

La délimitation de certains groupes d'arbres peut donc s'appuyer sur des critères particulièrement cohérents. Dans d'autres cas, les liens entre les arbres sont plus ténus mais permettent de définir les contours de regroupements, de mettre en avant une espèce en particulier ou de désambigüiser certaines confusions entre espèces.

a. Définir les contours d'un groupe

Les groupes ainsi délimités peuvent ou non être explicitement nommés. Dans certains cas, ils portent le nom d'une des plantes du groupe – c'est le cas du terme *chêne* qui tantôt désigne une espèce bien précise, tantôt joue le rôle d'hypéronyme et permet de nommer un regroupement plus large d'arbres à glands. Le lierre peut aussi constituer une espèce précise ou un ensemble comprenant plusieurs espèces : dans l'*Hortus sanitatis*, au chapitre sur le *laudanum*, la plante est ainsi rapprochée du lierre : « Laudane est un genre de *edera*, c'est-à-dire yerre, laquelle plusieurs appellent *antion*. Les autres l'appellent barbe yrcine⁹⁰⁶». La parenté entre la *cassia fistula* et la *cassia lignea*, qui se lit dans le nom même de ces plantes, à qui sont néanmoins consacrés deux chapitres distincts dans la plupart des textes, est également soulignée, comme chez Barthélemy l'Anglais⁹⁰⁷. De même, les trois notices consacrées à des joncs (*calamus*) dans le *De proprietatibus rerum* puis dans le *Livre des*

⁹⁰⁴ « *Abies, piella et arexe quasi eadem arbores sunt.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 30, p. 174.

⁹⁰⁵ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 53, p. 617.

⁹⁰⁶ *Ortus sanitatis* traduit de latin en français, chap. 248.

⁹⁰⁷ « *Secundum Platearium autem et Dioscoridem casia est duplex, scilicet casia fistula et casia lignea.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 27, p. 60.

propriétés des choses le sont en toute conscience de la parenté entre ces espèces regroupées dans un même ensemble, qui s'exprime dans le nom : « il est trois manieres de tuaux, dont l'un est aromatique, l'autre est usual et l'autre est pour escrire et est chascun de ses trois en latin appellé *calamus* et pour ce sont ilz ci mis entre les herbes et les arbres dont les noms se commencent par les lettres de .c⁹⁰⁸». Sans pour autant voir dans le savoir botanique médiéval des éléments précurseurs de la nomenclature binominale⁹⁰⁹, il apparaît clairement que le souci accordé aux noms des plantes participe également de cette mise en ordre et permet de traiter de différentes espèces en manifestant leur appartenance à un même genre.

Les choix de regrouper au sein d'un même chapitre plusieurs plantes comparables ou de les disjoindre dépend des textes. Pietro de' Crescenzi dédie ainsi trois notices différentes à trois espèces d'épines : la *spina alba*, la *spina judaica* et la *spina cervina*⁹¹⁰. Dans l'*Hortus sanitatis*, si l'épine blanche (aubépine, genre *Crataegus*) fait bien partie d'un chapitre à part, sous le nom de *bedegar*, un chapitre intitulé *De spina*⁹¹¹ regroupe un nombre important de différentes manières d'épines. Dans un exemplaire de l'*Hortus sanitatis*⁹¹², des notes manuscrites ont d'ailleurs extrait en marge les noms de ces différentes espèces, pour en souligner l'importance : « *Spina egipciaca. Spina thebaica. Spina nigra* ».

À l'image de ce chapitre sur l'épine de l'*Hortus sanitatis*, il arrive ainsi que les chapitres consacrés individuellement à un arbre portent davantage sur un échelon qui s'apparente au genre qu'à une espèce en particulier. Les compilateurs sont cependant conscients des différentes espèces qui peuplent cet ensemble plus vaste. Le *Livre des propriétés des choses*

⁹⁰⁸ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 29, f. 250. Le texte latin du *De proprietatibus rerum* ne fournit pas de tel paragraphe introductif au chapitre *De calamo aromatico* (BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 29, p. 63.)

⁹⁰⁹ « Si l'on veut avoir une idée exacte de la glossologie botanique au quinzième siècle, il suffira de consulter un vieux livre sans nom d'auteur (...). Cet incunable bien connu des érudits et qui est lui-même la traduction d'un ouvrage plus ancien en langue latine, a pour titre le *Grant herbier en francoys contenant les qualités et vertus des herbes*. Dans les *Pandectes*, le *Grant Herbier*, le *Jardin de santé*, de même que dans l'*Herbarium* attribué à Apuleius Platonicus et imprimé en 1493 (...), plusieurs locutions binominales dans lesquelles les épithètes... servent à établir des distinctions entre espèces appartenant au même genre. » Jean-Baptiste SAINT-LAGER, *Quel est l'inventeur de la nomenclature binaire ? : remarques historiques*, Baillièrre, 1883, p. 6.

⁹¹⁰ PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, chap. 39, p. 192.

⁹¹¹ *Hortus sanitatis*, chap. 451.

⁹¹² *Hortus sanitatis*, Strasbourg, Johann Prüss, 1497. Washington, National Library of Medicine, WZ 230 H824 1497.

identifie ainsi, à la suite d'Isidore, deux espèces (*manieres*) de genévrier au chapitre qui lui est consacré⁹¹³.

Dans d'autres cas, les chapitres portent bien une espèce précise, mais la notion de sous-espèces ou de variétés n'est pas absente. Chez Barthélemy l'Anglais, au chapitre sur le pommier, la diversité des fruits est explicitée et de nombreuses *manieres*⁹¹⁴ sont évoquées, sans que le chapitre soit par ailleurs très développé. Il n'est pas toujours dans l'intérêt des textes de définir la diversité des *manieres* d'arbres : Pierre de Crescens, au chapitre concernant l'olivier, affirme qu'il en existe « plusieurs manieres, mais il ne convient point les nombrer pour la semblance de leur vertu⁹¹⁵ ». En revanche, quand les vertus diffèrent, il peut être pertinent de mettre l'accent sur la diversité des variétés qui se présentent, comme c'est le cas pour les mirabolains dans le *Grant herbier* : « Mirabolains sont fruits d'arbre qu'il croissent en Inde et tous ainsi que de mesme figure. Mais il ont divers natures ainsi comme prunes sont toute de une manière et s'il ont diverses natures ou vertus⁹¹⁶ ».

Au sein d'un même chapitre identifiant plusieurs espèces, certaines en particulier peuvent faire l'objet d'une attention spécifique. Au chapitre sur le laurier, Barthélemy l'Anglais se rapporte à Pline, qui énumère un grand nombre d'espèces⁹¹⁷. Barthélemy met l'accent sur deux d'entre elles : *delphica* et *cypria*. De même, la diversité des manières de figuier est soulignée, mais certaines espèces sont mieux identifiées que d'autres, comme le figuier d'Égypte (un arbre exotique), le caprifiguier (un arbre sauvage) et le figuier qui produit les cariques (un arbre cultivé pour ses produits) : trois arbres distincts qui semblent résumer différentes grandes catégories du monde végétal du savoir médiéval.

⁹¹³ « Il est deux manieres de genevre, dont l'une est grande et l'autre est petite, sicomme dit Ysidore et toutes deux sont aspres, poingnans et plains de feuilles grelles et aguës et de graine etite et ronde comme poivre, qui est verte au commencement et puis roge et puis noire. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 83, f. 261.

⁹¹⁴ « Il est moult de manieres de pommiers, car aucuns portent pommes poingnans et dures en goust, les autres les portent aigres, et les autres les portent douces et ceste diversité du fruit vient de la diversité des humeurs et de la foiblesce ou de la chaleur qui est en la racine de l'arbre, sicomme nous avons dit ci devant au commencement de ce XVIIe livre » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 97, f. 264v.

⁹¹⁵ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruralux*, l. V, chap. 18, p. 562.

⁹¹⁶ *Arbolayre*, f. 145v.

⁹¹⁷ « [...] enumerat Plinius tredecim species arboris eiusdem, inter quas ponit quandam speciem lauri, quam dicit fuisse magno Iovi et Apollini Delphico consecratam » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 48, p. 86.

b. Désambiguïser

La distinction de plusieurs espèces dans une même notice permet aussi de résoudre certains risques de confusions dues aux noms des arbres. Nous l'avons vu au sujet de la ronce et du mûrier. L'exemple du cèdre en est également révélateur. Sous le terme *cedrus*, employé dans les textes du corpus, il est sans doute possible d'identifier deux végétaux bien distincts que sont le cèdre du Liban d'une part et le genévrier grec de l'autre⁹¹⁸. Ces différentes espèces coexistent dans un même chapitre chez Pline. Barthélemy l'Anglais puis Jean Corbechon reprennent ce dernier : une distinction entre plusieurs *manières* apparaît bien :

Plinius dit qu'il est une maniere de cedre qui est petit et fut premier apporté de la terre de Medee et est en Grece appelle cedronille pour ce que son fruit ensuit l'odeur et la vertu du cedre et la saveur aussi, sicomme dit Ysidore ou XVII^e livre⁹¹⁹.

Le *Jardin de santé* s'appuie de même sur Pline pour distinguer deux genres de cèdres : « Il est un cedre grant et l'autre moindre. Du moindre sont deux genres⁹²⁰».

Le risque de confusion entre deux espèces vient le plus souvent des sources elles-mêmes : Isidore de Séville traite ensemble du cerisier et du cornouiller, qu'il différencie en raison de leur provenance géographique⁹²¹.

Au chapitre sur le *bdellium* dans l'*Hortus sanitatis*, deux types de résines permettent de différencier deux arbres, qui reçoivent des noms différents tirés des *Pandectes*. Le premier type de résine (*bdellium*) est issu de l'arbre nommé *melealieud* tandis que le deuxième type (*bdellium de melka*) vient d'un arbre nommé *melk*⁹²².

⁹¹⁸ Jacques André commente ainsi dans son édition des *Étymologies* : « Le *cedrus* d'Isidore représente deux genévriers : le grand genévrier ou cèdre sapin (*Juniperus excelsa* MB.), en latin *cedrus maior* ou *magna*, et l'oxycèdre ou cade (*J. oxycedrus* L.), en latin *cedrus minor*. [...] *Cedrus* pouvait aussi désigner le cèdre du Liban (*Cedrus Libanotica* Link.) et celui de l'Atlas (*Cedrus atlantica* Man.) et il est à peu près impossible de distinguer dans le texte d'Isidore ce qui revient au cèdre ; mais il pense sans doute au cèdre du Liban qui est mentionné 70 fois dans la Bible. » ISIDORE DE SEVILLE, *Étymologiae*, l. XVII, p. 108, note 250.

⁹¹⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 23, f. 248v.

⁹²⁰ *Ortus sanitatis* traduit de latin en français, chap. 107.

⁹²¹ « *Hoc etiam et ante Lucillum erat in Italia, sed durum, unde et cornum appellatum est.* » ISIDORE DE SEVILLE, *Étymologiae*, l. XVII, 7, p. 95. Jacques André identifie dans son édition qu'il s'agit d'un emprunt à Servius, qui désigne par *cornus* ou *cornocerasium* une espèce de cerisier. Isidore confond ici cerisier et cornouiller.

⁹²² « Il est assavoir que *bdellium*, aucun est judaïque et est une gomme de un certain arbre qui est appelé *melealieud* [...]. Il est un autre *bdellium* selon Serapion au livre des *Aggregacions* au chapitre *Melk*, lequel est dit *bdellium de melka*, lequel est de l'arbre nommé *melk*. » *Ortus sanitatis* traduit de latin en français, chap. 71.

Chez Pierre de Crescens, différentes espèces de châtaigniers, selon qu'ils sont domestiques ou sauvages, et selon le nom de leur fruit, sont identifiées :

Chasteignier est un arbre commun ; et les unes chasteignes sont franches et les autres sauvages. Et des franches, les unes font fruits moindres et sont appelées chasteignes, et les autres font fruit moult gros et les appelle l'en a Milan marones⁹²³.

Les différents types de produits peuvent donc aussi permettre de différencier plusieurs espèces traitées au sein du même chapitre.

4. Les choix des naturalistes : espèces vedettes, espèces discrètes.

La mise en ordre du monde des arbres dans les textes botaniques passe aussi par le choix qu'opèrent les compilateurs des espèces qu'ils souhaitent traiter, ainsi que par l'importance qu'ils leur accordent. Le tableau récapitulatif que nous proposons en annexe⁹²⁴ permet de donner un aperçu des sélections effectuées par chacun d'entre eux : au sein du vaste monde végétal qui s'offre à eux, quelles sont les espèces que les naturalistes choisissent de privilégier ou de laisser de côté ?

4.1 Un grand nombre d'espèces

En fonction des textes, les espèces traitées sont plus ou moins nombreuses. Parmi les compilations encyclopédiques du XIII^e siècle, Vincent de Beauvais remporte haut la main la palme de la prolixité, en énumérant environ 130 espèces d'arbres (encore faut-il préciser que nous entendons par « arbre », nous le détaillerons ultérieurement). Barthélemy l'Anglais traite d'environ 70 arbres, tandis que Thomas de Cantimpré cite 80 espèces dans les livres X et XI du *Liber de natura rerum*. Albert le Grand en évoque environ 90. Les herbiers de matière médicale exploitent quant à eux entre 90 et 100 espèces d'arbres – si l'on compte les rubriques consacrées uniquement à un produit. Parmi les herbiers imprimés, le plus modeste est sans doute l'*Herbarius latinus*, qui s'apparente plus à un ouvrage de poche et n'évoque

⁹²³ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 7, p. 532.

⁹²⁴ Annexe 2, p. 495-511.

que 150 espèces végétales, dont moins d'une dizaine d'arbres. L'*Hortus sanitatis* et le *Grant herbier*, en revanche, rivalisent avec les compilations des siècles précédents.

Cette multiplicité invite à examiner de plus près les espèces qui composent ce corpus. De fait, si certaines compilations en citent plus que d'autres, il va de soi que tous les arbres ne sont pas traités systématiquement par les auteurs. Si des espèces sont privilégiées et sont l'objet d'un consensus, d'autres sont au contraire plus discrètes et ne se retrouvent que dans un ou deux ouvrages.

4.2 Des espèces vedettes

Certains arbres sont donc de véritables espèces vedettes, sans lesquelles un herbier ne saurait se concevoir. Nous renvoyons pour un aperçu global de cette question à notre tableau comparatif. 180 espèces d'arbres y sont exposées : seules une dizaine d'entre elles sont systématiquement présentes dans les sources et une vingtaine présente dans toutes les sources à l'exception d'un seul texte. Cyprès, noisetier, laurier, frêne, noyer, saule, mais également myrte et arbre à myrrhe figurent parmi ces espèces incontournables. Certaines sont attendues, d'autres surprennent davantage un lecteur contemporain. La présence ou l'absence d'une plante, d'un texte à l'autre, révèlent les mécanismes d'écriture du texte scientifique : les auteurs effectuent des choix dans les sources qu'ils compilent, et cette sélection contribue à donner à chacun de ces ouvrages son identité propre. L'omniprésence d'une espèce dépend de ses usages : une plante dotée de qualités médicinales nombreuses est susceptible d'être traitée dans un nombre important de textes du corpus. C'est le cas de la *cassia lignea* ou du *storax*, arbres exotiques dont les produits sont exploités dans la pharmacopée. Les plantes cultivées font souvent l'objet de développements assez longs, puisque les compilateurs peuvent notamment se référer au propos des agronomes latins. Chaque catégorie d'ouvrages est susceptible de traiter différemment de mêmes espèces, en fonction de leur orientation, qu'elle soit encyclopédique, médicinale ou agronomique, et de s'inspirer de sources variées.

En outre, au sein d'une même œuvre, des passages plus importants sont accordés à certaines espèces. Une plante comme la vigne se voit souvent consacrer plusieurs chapitres, comme chez Vincent de Beauvais, et occupe toujours une place de premier plan. Son omniprésence chez les auteurs antiques (Pline dédie à la vigne et à ses produits – vin, raisins,

vinaigre, oxymel, résine – la totalité du livre XIV de *l'Historia naturalis*), à laquelle s'ajoute l'importance du vin dans la culture chrétienne (d'après Perrine Mane, la Bible contient plus de 1200 références à la vigne, au vin et au vigneron⁹²⁵), suffisent à justifier cette importance. Si nous laissons de côté le cas bien particulier que représente la vigne, d'autres espèces peuvent de même prétendre au statut de véritables vedettes. L'olivier est lui aussi souvent décliné en plusieurs chapitres, du fait de l'importance de ses produits : chez Vincent de Beauvais, deux chapitres lui sont en effet consacrés dans le livre XIII, puis quatre autres évoquent plus spécifiquement l'huile d'olive et ses propriétés au sein du livre XIV⁹²⁶. La popularité de ces deux dernières espèces apparaît comme une évidence, tant leur place dans l'histoire économique et culturelle est importante. D'autres espèces sont l'objet d'une faveur qui dépend de critères bien différents, comme la variété des sources. Chez Vincent de Beauvais, trois chapitres sont dédiés au cèdre dans le livre XII⁹²⁷ : le premier d'entre eux expose surtout les savoirs sur cette espèce, issus d'Isidore et de Pline, le deuxième concentre plusieurs références bibliques, tandis que le troisième est dévolu plus spécifiquement aux propriétés médicales de cet arbre.

Certains arbres font presque toujours l'objet de développements conséquents. Un rapide examen des livres X et XI du *Liber de natura rerum* permet d'isoler quelques espèces vedettes. Thomas de Cantimpré accorde en effet de longs chapitres aux arbres du soleil et de la lune, au cèdre, au figuier, au palmier, au rosier, au baumier, à la cannelle, et, bien entendu, à la vigne. Si l'on laisse de côté les arbres du soleil et de la lune que Thomas de Cantimpré est seul à traiter dans un tel contexte, ces espèces font globalement l'objet de longs développements dans les autres compilations. En revanche, sapin, *bdellium*, yeuse, mélèze, laurier-rose, ronce, caroubier, tilleul, if et orme n'ont droit qu'à quelques lignes, de même que le buis, au sujet duquel le compilateur se contente de deux réflexions lapidaires :

*Buxus arbor est semper virens, ut dicit Ysidorus, et levitate materie elementorum apicibus apta. Unde scriptura dicit : Scribe in buxo*⁹²⁸.

Or si ces espèces sont peu développées dans le *Liber de natura rerum*, elles occupent dans d'autres textes un rang tout à fait différent. Le buis de Barthélemy l'Anglais est dépeint

⁹²⁵ Perrine MANE, *Le travail à la campagne*, op. cit., p. 29.

⁹²⁶ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 28 et 29 ; l. XIV, chap. 56 à 59.

⁹²⁷ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 53 à 55.

⁹²⁸ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 11.

avec bien plus de précisions : le compilateur développe en effet la description de son bois et des divers usages possibles et cite également les propriétés médicales de la plante, avant de conclure son chapitre par le constat que le buis « vault a moult d'autres choses, mais ce ci souffise quant a present⁹²⁹». La plante apparaît dotée d'une richesse que le cadre du texte ne suffit pas à restituer. Vincent de Beauvais développe également son propos, en ajoutant des observations personnelles sur l'usage fait des branches de buis, utilisé en lieu et place des feuilles de palmier, et en signalant par ailleurs qu'il s'agit d'un arbre bien connu de tous : « *Auctor. Buxus est arbor omnibus nota, huius ramis utimur in die palmarum, quales olivarum sunt, quae in regione nostra non abundant*⁹³⁰». De même, le *bdellium* connaît chez Barthélemy l'Anglais ou dans les herbiers de matière médicale un bien plus grand succès : sa gomme, réputée pour guérir la gravelle et les fractures, justifie à elle seule l'intérêt de ces ouvrages, tandis que Thomas de Cantimpré ne fait pas du tout mention de ces propriétés thérapeutiques. La fortune des espèces varie donc d'un ouvrage à l'autre.

En effet, la présence ou l'absence d'une espèce donnée dans un ouvrage dépend des choix des compilateurs, et il est parfois difficile de dégager une logique d'ensemble. Des espèces très répandues sont ainsi absentes de certains ouvrages, sans qu'il ne soit possible d'en donner une raison. Le pommier n'est pas traité par Thomas de Cantimpré, mais il l'est dans tous les autres ouvrages du corpus. Barthélemy ne consacre pas non plus de chapitre au tilleul, alors même qu'il l'évoque au chapitre sur le hêtre, pour comparer les fleurs des deux espèces⁹³¹, et que cet arbre est plutôt l'objet d'un consensus chez les auteurs médiévaux. Si certaines espèces ne sont absentes que d'une ou deux compilations, certaines se distinguent par la rareté de leurs mentions et font sans ambages figure d'espèces discrètes.

4.3 Des espèces discrètes

Certaines espèces sont en effet traitées moins systématiquement, et ne sont parfois présentes que dans un seul ouvrage. De même que Vincent de Beauvais est le seul à placer le

⁹²⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, I. XVII, chap. 20, f. 248.

⁹³⁰ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. XII, chap. 51.

⁹³¹ « *Flores etiam quosdam emittit ad modum tilie...* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, chap. 63, p. 96.

corail parmi les arbres, Thomas de Cantimpré est le seul encyclopédiste⁹³² à traiter du *peredixion* dans son herbier. D'autres espèces ne connaissent guère plus de deux ou trois occurrences. L'aulne est ainsi un arbre peu prisé par les encyclopédistes. Si Isidore de Séville l'évoque, Vincent de Beauvais et Albert le Grand sont les seuls à l'inclure dans leurs ouvrages. Il ne s'agit pourtant pas d'un arbre anecdotique⁹³³. Les sources antiques envisagent cet arbre avec beaucoup de parcimonie, ce qui explique sa rareté dans la littérature savante, sans compter que son utilité thérapeutique semble quasi-inexistante, ce qui l'exclut de fait des herbiers de matière médicale. Ainsi, au livre XXIV de l'*Historia naturalis*, Pline en fait un traitement assez lapidaire et n'évoque qu'une seule propriété⁹³⁴. L'aulne est également évoqué dans le livre XVI, mais surtout comme moyen de comparaison avec d'autres arbres, qui comme lui se parent très tôt de feuilles, mais ne portent pas de fruits. La résistance à l'eau de cet arbre, contrairement à d'autres espèces, est également soulignée par Pline : « Au contraire, enfoncé dans un sol marécageux, l'aune est éternel et supporte n'importe quelle charge⁹³⁵ ». Vincent de Beauvais reprend surtout les considérations de Pline et ne développe pas outre mesure le propos concernant cet arbre⁹³⁶. Hildegarde, quant à elle, est très critique envers l'aulne dont elle dit qu'il est « l'image de l'inutile » et qu'il ne présente aucune vertu médicale⁹³⁷. De même, l'if se trouve dans la plupart des textes encyclopédiques, mais de manière toujours lapidaire : d'Isidore de Séville à Barthélemy l'Anglais⁹³⁸, on ne s'étend guère sur cet arbre vénéneux.

⁹³² Si ni les autres encyclopédies ni les herbiers médicaux n'en parlent, on le trouve chez Albert le Grand, qui l'évoque cependant avec plus de précaution que Thomas de Cantimpré : « *Narrant de quadam arbore quae graece peredixion vocatur... Sed hoc non est probatum satis per certum experimentum, sicut cetera, quae hic scribuntur ; sed in scripturis veterum invenitur.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 30, p. 437. Vincent de Beauvais, quant à lui, évoque cet arbre au chapitre sur les colombes, d'après le *Physiologus* : *Speculum naturale*, l. XVI, chap. 53.

⁹³³ Jerry Stannard fait ainsi le constat suivant : « Malgré la grande diffusion de l'aulne dans le Nord de l'Europe, et son importance économique en raison de sa résistance à l'eau, je n'ai trouvé qu'une autre description dans un herbier médiéval, chez Conrad von Megenberg. Des références aux usages thérapeutiques de l'aulne noir dans des recueils de recettes ne sont cependant pas si rares. » Jerry STANNARD, « Identification of the Plants: Described by Albertus Magnus, *De Vegetabilibus*... », op. cit., p. 285. Nous traduisons.

⁹³⁴ « Les feuilles de l'aune dans de l'eau bouillante sont un remède assuré pour les tumeurs » PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXIV, chap. 46, p. 51.

⁹³⁵ PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XVI, chap. 79, p. 89.

⁹³⁶ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 48.

⁹³⁷ « [...] *inutilitatem signat, nec ad medicamenta mutum prodest.* » HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica*, l. III, chap. 29, p. 212.

⁹³⁸ La notice du *De proprietatibus rerum* évoque le caractère vénéneux de l'if ainsi que de son ombre, et mentionne quelques unes de ses propriétés. Il s'agit néanmoins d'un chapitre particulièrement concis au sein de l'ouvrage. « *Taxus est arbor venenata, ex cuius succo venena toxica exprimuntur. Arbor est fortis et procera, habens ramos grossos, flexibiles et longos. Ex quibus faciunt Parthi arcus, sicut dicit Isidorus libro*

Des espèces vedettes aux espèces discrètes, c'est un monde complexe qui se dessine où tous les arbres n'ont pas droit aux mêmes égards. L'étude de la récurrence ou de la rareté de certains arbres, d'un texte à l'autre, permet d'étudier plus finement les choix opérés par les auteurs, qui confèrent à chacun des ouvrages considérés des contours qui leur sont propres. Ainsi, une comparaison entre deux textes encyclopédiques que sont le *Liber de natura rerum* et de *De proprietatibus rerum* permet de remarquer que Thomas de Cantimpré accorde moins d'importance que Barthélemy l'Anglais aux arbres fruitiers et préfère se concentrer sur les arbres exotiques.

Aux différentes catégories de plantes qui transparaissent, dans les textes botaniques, de la division en livres bien identifiés, s'ajoutent d'autres typologies moins manifestes, mais qui contribuent aussi à l'organisation du monde végétal. Les procédés de mise en ordre employés dans les textes botaniques révèlent ainsi l'existence de plusieurs catégories bien identifiées, mais qui peuvent coexister et se superposer. L'étude de ces mécanismes de mise en ordre permet « de se débarrasser d'une autre forme de projection éthique sur les catégories du passé : celle qui voudrait à tout prix y reconstituer des taxonomies formalisées, homogènes et hiérarchiques, au détriment de toute autre forme de classement plus lâche⁹³⁹ ». On observe bien la mise en place d'une organisation dont la plasticité laisse souvent le champ libre aux compilateurs pour réarranger la matière de leurs sources.

Certains des choix opérés dans les ouvrages de notre corpus se prolongent bien dans les herbiers de la Renaissance et au-delà. L'ordre alphabétique reste ainsi de mise dans les textes botaniques des années 1530-1540 : s'il peut être perçu comme une façon « de matérialiser l'impuissance humaine à dire la nature dans toute sa complexité⁹⁴⁰ », il est aussi reconnu comme une manière somme toute assez efficace de transmettre un savoir et de naviguer dans l'ensemble de la flore. Le choix des plantes retenues participe également de l'entreprise de mise en ordre. Si le nombre de végétaux abordés augmente de fait au cours du

XVII. *Unde Poeta : Taxi torquentur in arcus. Eius umbra est nociva, et dormientibus sub ea mortifera. Cuius succus nimis laxat, cuius carbo ignem grecum servat inextinguibilem, ut dicit Dioscorides.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, chap. 161, p. 224.

⁹³⁹ Axelle BREMONT, Yoan BOUDES, Simon THUAULT et Meyssa BEN SAAD, *Appréhender les catégories zoologiques...*, op. cit. p. 77.

⁹⁴⁰ Philippe GLARDON, « La terminologie botanique dans le *De historia stirpium* de Leonhart Fuchs (1542) et ses premières traductions françaises », *Seizième siècle*, 8, 2012, p. 72.

xvi^e siècle, cet accroissement des connaissances botaniques se fait progressivement, et ne concerne pas forcément les arbres en premier lieu : Leonhardt Fuchs n'évoque ainsi qu'une vingtaine d'arbres dans son *De historia stirpium*, bien en deçà d'un Vincent de Beauvais ou d'un Albert le Grand.

Deuxième partie – Conclusion

Nommer, décrire et ordonner : c'est autour de ces trois axes que s'articule l'attention portée au végétal dans les textes de notre corpus. Si ces tâches auxquelles s'attellent les naturalistes médiévaux représentent une part plus ou moins développée du propos, en fonction des ouvrages, et si elles demeurent étroitement liées au discours pratique sur les propriétés des arbres et de leurs produits, il n'en demeure pas moins qu'elles permettent de diffuser des connaissances sur les arbres eux-mêmes, dans toute la diversité des espèces traitées. Il apparaît également que ces trois voies du savoir botanique s'alimentent les unes les autres. Par le jeu des étymologies, l'acte de nommer une plante participe souvent de sa description, tandis que les représentations physiques – par le texte ou par l'image – permettent bien d'opérer une mise en ordre à partir de critères morphologiques, ou que les éléments historiques et mythiques qui parsèment les textes encyclopédiques dessinent à leur tour les contours d'un groupe d'arbres (les espèces exotiques aux propriétés merveilleuses constituent par exemple un ensemble bien identifié).

Les noms et les éléments de description de la plante permettent de déterminer les caractères particuliers d'une espèce, dont certains constituent des invariants d'un texte à l'autre et participent donc de la constitution d'un savoir botanique commun au cours de la période. D'autres sont propres à une catégorie de textes, voire à un seul texte du corpus, prouvant par là l'exercice d'une liberté certaine des compilateurs dans la façon de traiter leurs sources et permettant l'étude des spécificités des différents types de discours sur les plantes.

Par leur souci de désigner précisément les espèces végétales traitées, de souligner les caractéristiques de chacune et d'organiser l'ensemble de ce matériau botanique, les textes du corpus s'inscrivent bien dans une démarche qu'on pourrait qualifier de taxinomique⁹⁴¹ – malgré tout l'anachronisme du terme. « Nommer, décrire et classer les plantes » demeurent aux siècles suivants les « principaux objectifs disciplinaires de la botanique⁹⁴² ». Les formes et

⁹⁴¹ La taxinomie est ici définie comme l'étude des règnes du vivant dans leur diversité, qui comprend leur description et leur classification.

⁹⁴² Émilie-Anne PEPY, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIIIe siècle. », *Études rurales*, n° 195, 2015, p. 27.

les méthodes de la botanique ne sont bien sûr pas les mêmes au Moyen Âge qu'au XVIII^e siècle ou que de nos jours. Nommer les plantes, du XII^e à la fin du XV^e siècle, revient moins à attribuer à une espèce une nomenclature univoque qu'à égréner l'ensemble des synonymes envisageables. Décrire un arbre, pour les naturalistes médiévaux, consiste en partie à tenter de donner une image de l'apparence de la plante, mais tout autant à narrer les mythes, histoires et symboles qui lui sont associés. Néanmoins, les grands enjeux de cette science des plantes conservent une parenté, au fil des siècles.

Nous avons jusqu'à présent choisi d'explorer la dense forêt que composent les différentes espèces d'arbres dans les herbiers. Ces dernières ont été réunies dans un même ensemble en raison de leur nature d'*arbre*. Ce dernier s'est pour le moment passé de définition. Mais est-il si facile de définir l'arbre ? Aujourd'hui encore, « quelque chose d'aussi familier que l'arbre n'est toujours pas correctement défini⁹⁴³ ». Qu'en est-il donc au cours de la période médiévale ? Après avoir envisagé la connaissance des arbres dans leur pluralité, il s'avère nécessaire de s'arrêter sur la forme et la nature de l'arbre, au singulier. Les textes botaniques médiévaux élaborent-ils une réflexion sur l'arbre en tant que catégorie du monde végétal ? Quels sont les procédés propres au savoir du Moyen Âge pour circonscrire ce règne de la flore ?

⁹⁴³ « Entretien avec Francis Hallé », *La Revue des Deux Mondes*, 27 avril 2020. Consultable en ligne : <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/francis-halle-larbre-nest-pas-un-individu-mais-un-etre-collectif-une-colonie/> (consulté le 18 avril 2023).

Troisième partie

**L'arbre dans le discours botanique :
contours et détours d'une catégorie
végétale.**

Troisième partie – L'arbre dans le discours botanique : contours et détours d'une catégorie végétale.

On appelle arbre une plante d'une grandeur très considérable, qui n'a qu'un seul et principal tronc, divisé en maîtresses branches⁹⁴⁴

Joseph Pitton de Tournefort

Ce n'est pas une tâche aisée que de définir l'arbre⁹⁴⁵.

Francis Hallé

« Plante ligneuse d'au moins 7 mètres de haut présentant un tronc ramifié vers le haut⁹⁴⁶ » : l'arbre semble pouvoir se laisser circonscrire par une définition simple, s'appuyant sur des critères bien établis et mesurables. Ces derniers (haute taille, caractère ligneux, présence de ramifications) sont déjà présents dans des définitions plus anciennes, telles que celle qu'on trouve au XIX^e siècle sous la plume de Charles Dessalines d'Orbigny, qui décrit les arbres comme les : « végétaux ligneux les plus grands, ceux dont la tige est simple inférieurement et ne commence à se ramifier qu'à une hauteur plus ou moins considérable au-dessus du sol, en un mot pour les végétaux qui ont un tronc⁹⁴⁷ », ou au XVIII^e siècle dans l'*Encyclopédie* où on lit que « les *arbres* sont les plus élevés, les plus gros & par conséquent les plus apparens de tous les végétaux. Ce sont des plantes ligneuses & durables ; elles n'ont qu'un seul & principal tronc qui s'éleve, se divise & s'étend par quantité de branches & de rameaux⁹⁴⁸ ».

⁹⁴⁴ Joseph PITTON DE TOURNEFORT, *Elémens de botanique, ou Méthode pour connoitre les plantes*, Paris, Imprimerie royale, 1694, p. 62.

⁹⁴⁵ Francis HALLE, *Plaidoyer pour l'arbre*, Arles, Actes Sud, 2005, p. 17.

⁹⁴⁶ Alain JOUY et Bruno de FOUCAULT, *Dictionnaire illustré de botanique*, Mèze, Biotope éditions, 2016, p. 33.

⁹⁴⁷ Charles DESSALINES D'ORBIGNY, *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, Paris, Masson et Cie, 1841.

⁹⁴⁸ *L'Encyclopédie*, 1re éd., texte établi par Denis DIDEROT et Jean LE ROND D'ALEMBERT, t. I, p. 580.

Le savoir médiéval nous donne-t-il à lire une définition de l'arbre ? Si dans les textes botaniques davantage d'importance est accordée, à travers le schéma textuel de l'herbier, aux espèces particulières d'arbres, cela n'exclut pas le développement d'un discours théorique général qui comprend une réflexion sur les différentes catégories du monde végétal et la façon de les décrire. Certains des ouvrages de notre corpus comportent ainsi des parties concernant les plantes en général. Ces sections occupent une place plus ou moins importante en fonction des textes. En la matière, l'œuvre d'Albert le Grand est la plus prolixe, puisqu'elle dédie cinq livres à des questions générales sur la morphologie et la physiologie végétales. Le *Speculum naturale* dédie 18 chapitres théoriques au monde végétal à l'ouverture du livre IX ainsi que 43 chapitres de généralités sur les arbres dans le livre XII. Les autres encyclopédistes s'étendent moins sur ces aspects, mais les deux premiers chapitres du livre XVII du *De proprietatibus rerum* sont bien consacrés à des éléments généraux sur les plantes, de même que les premiers chapitres des livres XI et XII du *Liber de natura rerum*. Pietro de' Crescenzi rappelle à l'ouverture du livre V consacré aux arbres qu'il a dédié son deuxième livre à des généralités sur les plantes et leur culture, et qu'il peut désormais se consacrer aux espèces individuelles (*de singulis arboribus est tractandum*)⁹⁴⁹.

Il s'agit dès lors d'exploiter ces parties théoriques dans les textes de notre corpus afin d'y dénicher une – ou des ? – définitions de l'arbre. Celles-ci pourront être confrontées aux définitions présentes dans des lexiques et dictionnaires. Celui de Papias, antérieur à notre période, est parfois cité dans les encyclopédies⁹⁵⁰. Pour la fin de la période médiévale, nous aurons recours aux lexiques bilingues latin-français regroupés sous l'étiquette d'*Aalma*⁹⁵¹, dérivés du *Catholicon* de Jean de Gênes, au *Vocabularius familiaris et compendiosus* de Guillaume Le Talleur⁹⁵² ou encore au *Dictionarius* de Firmin Le Ver⁹⁵³. Certains de ces textes

⁹⁴⁹ « *Superius in libro secundo multa de arboribus generaliter dixi, cum de natura plantarum et rerum communium cultui cuiuslibet generis agrorum communi sermone locutus fui. Nunc autem in hoc quinto libro specialiter de singulis arboribus est tractandum.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, *praefatio*, p. 87.

⁹⁵⁰ On dénombre ainsi 12 références à Papias dans le *Speculum naturale*. Isabelle DRAELANTS, *La science naturelle et ses sources...*, op. cit., p. 86.

⁹⁵¹ Le regroupement de ces textes sous cette appellation d'*Aalma* est le fait de Mario Roques, qui en a fourni une première édition. Trois de ces lexiques ont fait l'objet d'une édition récente, que nous citons dans cette partie : *Le dictionnaire Aalma : les versions Saint-Omer, BM 644, Exeter, Cath. Libr. 3517 et Paris, BNF Lat. 13032*, éd. Brian MERRILEES et William EDWARDS, Turnhout, Brepols, 2019.

⁹⁵² Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, éd. Brian MERRILEES et William EDWARDS, Turnhout, Brepols, 2003.

⁹⁵³ Firmin LE VER, *Dictionarius*, éd. Brian MERRILEES et William EDWARDS, Turnhout, Brepols, 1994.

peuvent puiser aux mêmes sources que les ouvrages botaniques, tels que les *Étymologies* d'Isidore de Séville, que Firmin Le Ver affirme ainsi utiliser⁹⁵⁴. D'autres ouvrages du corpus ne comportent pas de chapitres théoriques généraux : c'est le cas des herbiers de matière médicale.

Dès lors, la définition théorique de l'arbre ne se heurte-t-elle pas au caractère multiple de la flore qu'il s'agit de décrire ? Quels sont les moyens auxquels ont recours les compilateurs pour définir cette catégorie ?

⁹⁵⁴ Firmin LE VER, *Dictionarius*, op. cit., p. V.

Chapitre premier. Définir l'arbre au sein du monde végétal

« Certaines plantes sont des arbres⁹⁵⁵ », lit-on dans le *De plantis* pseudo-aristotélicien. Avant même de définir l'arbre, il s'agit de situer cette catégorie au sein du monde végétal, que le terme *planta* permet ici d'embrasser. Penser les contours de l'arbre revient donc aussi à s'interroger sur les frontières du monde végétal et sur la manière de désigner ses différentes composantes. Qu'entend-on par *plante* dans les textes botaniques médiévaux ? Quelle place occupe l'arbre par rapport aux autres végétaux ? Des caractéristiques morphologiques bien spécifiques sont-elles identifiées dans ces textes ?

1. Unité et dualité du monde végétal

1.1 De la plante au végétal : comment désigner le règne végétal dans son ensemble ?

a. Herba ou planta ?

De arboribus et plantis : tel est l'intitulé retenu par Barthélemy l'Anglais pour son livre consacré au monde végétal. Les *arbres* y sont dissociés des *plantes*, terme qui désigne ici les plantes herbacées. Le terme *planta* n'y est donc pas employé pour désigner le monde végétal dans son ensemble. Cette absence de terme général qui permettrait d'inclure arbres et herbes n'est pas limitée au *De proprietatibus rerum* et provient de l'héritage du latin classique. Ce dernier ne fournit en effet pas de terme satisfaisant pour désigner l'ensemble du règne des plantes : ni le mot *planta*, ni celui de *vegetabilis* n'existent alors dans ce sens. Le terme *planta*, « déverbal de *plantare* (planter), ne désignait qu'une bouture à planter, puis un jeune plant, à côté de *herba* qui ne recouvrait que partiellement la notion actuelle de plante puisqu'il excluait les végétaux désignés par *arbor*⁹⁵⁶ ».

⁹⁵⁵ « *Plantarum quaedam sunt arbores* [...] » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, l. I, 4, p. 530.

⁹⁵⁶ Notice « plante » du *Trésor de la langue française*, paragraphe « Étymol. et Hist. », consultable en ligne : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, (consulté le 22 septembre 2022).

La lecture des lexiques latin-français de la fin du Moyen Âge confirme un usage du terme *planta* qui n'est pas celui du français moderne de *plante*. Le dictionnaire de Guillaume Le Talleur donne de *planta* la définition suivante : « *a planus dicitur - .i. planicies pedum* plante du pié – *etiam dicitur olus qui plantatur* collet, chou – *etiam dicitur ramus arboris qui inseritur* plante⁹⁵⁷ ». Le dictionnaire de Firmin Le Ver adopte la même définition⁹⁵⁸. *Planta* désigne soit la plante du pied, soit un légume planté, soit un plant ou rameau greffé. Dans un dictionnaire français du début du XVII^e siècle tel que le *Thresor de la langue françoise* de Jean Nicot, le terme *plante* n'est pas davantage employé pour désigner l'ensemble du règne végétal. Dans la continuité des textes antiques, on y lit que « Plante, c'est le brin d'estoc soit d'une herbe ou d'un arbre, *Planta*. Plante aussi, c'est une vigne nouvellement plantée, de marcottes ou crossetes, *Novelletum*⁹⁵⁹ ».

Ce sens de *plante* désignant un végétal herbacé, ou de petite taille, ne se limite pas aux encyclopédies. Du discours savant aux textes littéraires, la plante, au sens d'herbe, s'oppose souvent à l'arbre, comme chez Guillaume de Machaut : « [...] de tous fruis, de toutes entes, De tous arbres, de toutes plantes⁹⁶⁰ ». Cette absence de terme général suggère-t-elle que l'idée même d'unité du monde végétal est difficile à concevoir dans les textes botaniques de la période ? D'autres textes de notre corpus font un usage différent de *plante* et fournissent également d'autres termes pour désigner et penser le monde végétal.

b. De planta à vegetabilis : l'unité du monde végétal

« *Itaque plantarum quedam sunt arbores [...] Quedam vero sunt herbe*⁹⁶¹ ». Certaines plantes sont des arbres, d'autres sont des herbes : au début du neuvième livre du *Speculum naturale*, qui traite des herbes communes, Vincent de Beauvais fait bien un usage du terme *planta* pour désigner tant les arbres que les herbes. Il reprend ainsi le *De plantis* de Nicolas de Damas, qui emploie, dès son titre et tout au long du texte, le terme *planta* pour désigner tous les types de végétaux⁹⁶². À sa suite, les premiers chapitres de ce livre IX du *Speculum naturale* sont consacrés à des éléments théoriques sur les *plantes*, non pas en tant que végétaux

⁹⁵⁷ Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, op. cit., p. 297.

⁹⁵⁸ Firmin LE VER, *Dictionarius*, éd. Brian MERRILEES et William EDWARDS, Turnhout, Brepols, 1994, p. 380.

⁹⁵⁹ Jean NICOT, *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, D. Douceur, 1606, p. 487

⁹⁶⁰ GUILLAUME DE MACHAUT, *Le Dit dou Lyon*, dans *Œuvres*, t. II, Paris, Firmin-Didot, 1911, p. 159-237.

⁹⁶¹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 2.

⁹⁶² « *Plantarum quaedam sunt arbores [...] et quaedam sunt herbae.* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, l. I, 4, p. 530.
Nous reviendrons plus loin sur les différentes catégories de plantes établies par Nicolas de Damas.

s'opposant aux arbres, mais comme ensemble du règne végétal. L'encyclopédiste y traite successivement de l'origine terrestre des plantes (*de primaria terre germinatione*⁹⁶³) en se référant à l'*Histoire ecclésiastique* de Pierre le Mangeur, de la diversité des plantes (*de plantarum diversitate*⁹⁶⁴), de leurs parties, de leur insertion dans le système des quatre éléments et des degrés, avant d'aborder les questions de génération, de nutrition et de croissance ainsi que la production des feuilles, des fleurs et des fruits.

Albert le Grand utilise également, à la suite du *De plantis*, le terme *planta* pour désigner le monde végétal dans son ensemble : c'est bien ce mot qui est employé de façon générique dans les cinq premiers livres de son ouvrage, qui traitent des plantes en général, avant que le livre VI n'aborde leurs caractères particuliers. Tout comme chez Vincent de Beauvais, les herbes ou les arbres sont définis comme des types de plantes⁹⁶⁵. Dans le livre V du *De vegetabilibus*, c'est à une définition générale de la plante qu'Albert le Grand s'essaie, en s'intéressant à ce qui est commun aux différents végétaux et à ce qui les différencie⁹⁶⁶. Cet usage de *plante* comme hyperonyme, qui regroupe les différentes catégories de végétaux, se retrouve également dans des dictionnaires de la période, comme l'*Aalma*, qui donne pour définition de *planta* : « plante du piet ou de terre comme de hierbe ou de arbre⁹⁶⁷ ». À la suite d'Albert le Grand, Pietro de' Crescenzi emploie le terme *planta* dans le livre II des *Ruralia commoda* pour évoquer la nature des végétaux dans leur ensemble et les caractéristiques qui sont communes à toutes les catégories, pour leur culture notamment⁹⁶⁸.

Le terme *vegetabilis*, qui donne son titre à l'ouvrage d'Albert le Grand, est aussi employé pour englober toutes les catégories du monde végétal : « *licet enim omnia vegetabilia nutriantur et augeantur et generent, non tamen tam perfectos modos nutritionis et augmenti et generationis ceterae plantaei sicut arbores*⁹⁶⁹ ». Tous les végétaux, désignés par l'adjectif pluriel *vegetabilia*, obéissent aux mêmes règles de nutrition, croissance et génération, et les arbres, s'ils sont décrits ici comme plus parfaits que les autres végétaux,

⁹⁶³ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 1.

⁹⁶⁴ *Ibid.* chap. 2.

⁹⁶⁵ « *Dicamus igitur cum Aristotele, quod quaedam plantae, quae arbores vocantur, habent gummas [...]* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 1, p. 57.

⁹⁶⁶ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 62.

⁹⁶⁷ *Le dictionnaire Aalma*, op. cit., p. 630.

⁹⁶⁸ « *De natura plantarum et de rebus communibus cultui cuiuslibet generis agrorum.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. II, p. 61.

⁹⁶⁹ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. II, tract. I, chap. 1, p. 111.

apparaissent clairement comme un élément de l'ensemble que recouvre le terme *vegetabilia*. Cet usage de *vegetabilis* est tributaire de l'influence des traductions arabo-latines sur le vocabulaire, et donc de l'introduction de la pensée aristotélicienne et sa réflexion sur l'âme végétative. Plus que l'ensemble des plantes, *vegetabilis* désigne avant tout les propriétés du monde végétal, ce qui relève de la vie végétative, et plus généralement ce qui est capable de croissance⁹⁷⁰. La lecture des lexiques médiévaux conforte cet usage bien particulier de *vegetabilis*, définir comme « abile a croistre⁹⁷¹ » dans le dictionnaire *Aalma* et comme « vivifiabiles, sustenables, confortables⁹⁷² » dans celui de Firmin Le Ver : l'adjectif ne se limite pas ici au monde végétal.

Si *planta* et *vegetabilis* peuvent ainsi dans les textes botaniques jouer le rôle de termes génériques qui embrassent l'ensemble de la flore, il arrive néanmoins, tant chez Albert le Grand que chez Vincent de Beauvais, que le terme *planta* fasse aussi référence aux plantes herbacées, en opposition aux arbres, à l'image de l'emploi qu'en fait Barthélemy l'Anglais dans le titre de son livre XVII. Albert le Grand évoque par exemple dans le *De vegetabilibus* les nœuds des plantes, qu'on trouve chez les arbres et les herbes (*in arboribus et plantis*⁹⁷³). À l'inverse, dans le chapitre introductif du livre XVII du *De proprietatibus rerum*, le terme *planta* peut désigner l'ensemble des végétaux, puisque Barthélemy s'appuie également sur le *De plantis* pseudo-aristotélicien, notamment dans les deux chapitres introductifs au livre XVII, où il évoque par exemple le rôle du soleil dans la croissance des plantes (« *Et ideo, ut ait Aristoteles, dixit Lancenon quod terra est mater et sol est pater plantarum*⁹⁷⁴ »). La traduction de Jean Corbechon reprend bien cet usage de *plante*, mais pas toujours exactement aux mêmes passages que le texte latin. Ainsi, dans le deuxième chapitre, la question de la culture des plantes sauvages est évoquée, toujours d'après le *De plantis* : « *Arbores et plante silvestres per artificium et culturam fiunt hortenses, fructifere et fertiles*⁹⁷⁵ ». Le terme *planta* désigne ici les herbes. Dans sa traduction, Jean Corbechon gomme la division entre arbres et herbes dans ce passage et ne retient que le terme *plante*, dans un sens sans doute générique : « Derechief,

⁹⁷⁰ Dictionnaire *Blaise médiéval*, consultable en ligne : <http://clt.brepolis.net/dld> (consulté le 8 novembre 2022).

⁹⁷¹ *Le dictionnaire Aalma : les versions Saint-Omer, BM 644, Exeter, Cath. Libr. 3517 et Paris, BNF Lat. 13032*, éd. Brian MERRILEES et William EDWARDS, Turnhout, Brepols, 2019, p. 906.

⁹⁷² Firmin LE VER, *Dictionarius*, op. cit. p. 519.

⁹⁷³ « *Sed de nodis, de quibus praediximus, adhuc notandum, quod nodi secundum tres modos in arboribus et plantis inveniuntur.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 1, p. 59.

⁹⁷⁴ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 4.

⁹⁷⁵ *Ibid.*, chap. 2, p. 15.

il dit que une plante qui est mauvaise en un lieu, devient aucunefois bonne quant elle est plantee en un autre lieu⁹⁷⁶». Cet usage générique de *plante* se retrouve même plus loin, dans certaines notices : ainsi, à la notice consacrée au couplet des plantes (leur partie supérieure), le terme *plante* regroupe bien arbres et herbes, tant dans le texte latin que dans la traduction de Jean Corbechon : « Le couplet des arbres et des herbes est en latin appelle *tirsus*, sicomme dit Papie [...] Le couplet est la plus haulte partie de la plante⁹⁷⁷».

On retrouve aussi cet usage de *plante* dans les traductions en langue vernaculaire des textes de tradition aristotélicienne, ainsi que nous pouvons le lire dans la traduction du *Livre de politiques d'Aristote* par Nicole Oresme : « lez plantes, ce est assavoir, herbes et arbres, sunt ordenes de nature pour la grace et pour la vie des bestes et dez hommes quant il sunt en parfait eage⁹⁷⁸». De Barthélemy l'Anglais à Albert le Grand, le mot *plante* peut donc aussi bien désigner l'ensemble des végétaux que la catégorie des végétaux herbacés et de petite taille qui s'oppose à l'arbre. L'usage qui en fait un terme englobant auquel les compilateurs reconnaissent des propriétés communes semble cependant se répandre, confirmant la notion d'une unité du végétal, qui n'est pas sans lien avec l'introduction en Occident du « nouvel Aristote⁹⁷⁹ », dont la pensée favorise l'idée de communauté des êtres vivants, regroupant l'ensemble des êtres terrestres au sein du monde sublunaire. Les plantes appartiennent bien selon le *De anima* au règne des vivants, puisqu'elles possèdent une faculté et un principe qui conditionnent leur croissance – à la fois vers le haut et vers le bas. S'opposant notamment au groupe des animaux, les végétaux forment un tout uni par un certain nombre de caractéristiques.

Cette unité du monde végétal ne s'oppose cependant pas à l'existence de différentes catégories qui le structurent. L'arbre est l'une d'entre elles : la définir revient à la confronter aux autres types de végétaux identifiés par les naturalistes médiévaux.

⁹⁷⁶ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 243v.

⁹⁷⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 163, f. 280. Dans le texte latin : « *Tirsus est tam arborum quam olerum et herbarum frutex medius sic dictus, quia de terra sursum est erectus, ut dicit Papias. Est itaque par plante superior tenerior, viridior et mollior ac pulcrior [...]* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 166, p. 227.

⁹⁷⁸ Nicole ORESME, *Le Livre de politiques d'Aristote*, éd Albert Douglas MENUT, Philadelphie, The American Philosophical Society, 1970, p. 61.

⁹⁷⁹ « Le nouvel Aristote », in Olga WEIJERS et Louis HOLTZ (dir.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIIIe-XVe siècles)*, Turnhout, Brepols, 1997, section IV, p. 251-336 ; Charles H. LOHR, « The new Aristotle and « science » in the Paris arts faculty (1255) », in *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIIIe-XVe siècles)*, Brepols Publishers, 1997, vol. 0/4, p. 251-269.

1.2 Arbres et herbes : la mise en œuvre de cette division binaire dans le plan des traités botaniques

Arbres et herbes : quels que soient les termes et les procédés textuels employés pour le désigner, il apparaît que le monde des plantes s'articule autour de deux entités principales. En fonction des ouvrages, cette division binaire se reflète différemment dans l'agencement des textes.

a. Séparer les arbres des herbes

Dans la plupart des ouvrages du corpus, arbres et herbes font l'objet de livres différents. Chez Thomas de Cantimpré, les livres intitulés *De arboribus communis* et *De arboribus aromaticis* précèdent le livre consacré aux herbes communes et aromatiques⁹⁸⁰, tandis que dans le *Speculum naturale*, les livres IX à XI traitent des herbes et les livres XII à XIV évoquent les arbres et leurs produits. Dans la *Physica* de Hildegarde de Bingen, le livre I, *De plantis* s'oppose au livre III, *De arboribus*. Dans le sixième livre du *De vegetabilibus* d'Albert le Grand figurent un traité consacré aux arbres puis un traité consacré aux herbes. Pierre de Crescens dédie de même des livres clairement séparés aux arbres, aux herbes et à la vigne. La volonté de classification du monde végétal ne s'arrête pas à ces deux catégories et se décline en critères plus précis que nous examinerons plus loin, mais une distinction binaire entre les arbres et les autres plantes, tributaire avant tout de Pline (les livres XII à XVII de *l'Historia naturalis* traitent en effet des arbres, tandis que les livres XVIII à XXII se concentrent plutôt sur les plantes herbacées) et d'Isidore (les *Étymologies* abordent d'abord dans le livre XVII les arbres, puis les herbes, et traitent la question spécifique des légumes dans deux chapitres à part), semble s'imposer d'emblée à la lecture des encyclopédies.

b. Mêler les arbres et les herbes

Dans d'autres ouvrages, la division entre le monde des arbres et celui des herbes n'est pas visible dans la structure du texte. Ainsi, comme nous l'avons évoqué, dans le *De proprietatibus rerum*, cette distinction est affichée à l'ouverture du livre XVII, mais n'est pas retenue comme un moyen d'organiser le contenu du livre, qui énumère dans l'ordre alphabétique l'ensemble des végétaux. En cela, l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais se

⁹⁸⁰ « Generaliter de herbis. [...] Incipit liber duodecimus de herbis aromaticis. » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XII.

rapproche des herbiers de matière médicale. Le *Tractatus de herbis*, le *Livre des simples médecines* ou les *Pandectes* sont également ordonnés selon un ordre purement alphabétique, de même qu'à leur suite le seront les premiers herbiers imprimés comme le *Grant herbier* et l'*Hortus sanitatis*.

Le choix de traiter en un seul livre de l'ensemble des catégories du monde végétal relève de plusieurs facteurs. Pour les herbiers médicaux, il s'agit de faciliter l'usage pratique et de permettre au lecteur de rechercher un simple dans une liste de noms. Dans le cas de l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais, mêler arbres et herbes permet aussi d'insister sur les contours d'un règne commun. Le compilateur indique ainsi au début du livre XVII qu'après avoir traité des pierres, pierres précieuses et métaux « qui naissent es vaines de terre, il reste a dire des arbres, des herbes, et des fruis et des semences qui en issent par la vertu des racines⁹⁸¹». Arbre et herbe appartiennent à l'univers des êtres tirant leur nutrition de la terre et qui y sont attachés par leur racine. Barthélemy rappelle l'étymologie isidorienne du mot *arbre*, qui aurait la même origine que *herbe* – tous deux dériveraient du mot *arva* (champs) car l'un et l'autre tiennent à la terre par leurs racines⁹⁸² :

L'arbre et l'erbe sont semblables quant a naissance et l'un vient de l'autre, car quant la semence de l'arbre est mise en terre elle croist premier en herbe et puis se fourme en arbre et s'endurcist selon sa nature et son espece⁹⁸³.

Cette étymologie commune est également citée dans certains témoins du lexique *Aalma*, qui définit ainsi le terme *arbor* : « arbre – et dicitur ab herba⁹⁸⁴ » ou dans le *Dictionarius* de Guillaume Le Talleur⁹⁸⁵. Cette définition porte en germe l'unité du monde végétal, auquel appartiennent tant les arbres que les herbes. Ces deux lexiques ne s'attardent pas davantage sur les caractéristiques de l'arbre lui-même. Les textes botaniques médiévaux

⁹⁸¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, f. 241v. Texte latin : « *Postquam, adiuuante Deo, completus est liber vel tractatus de proprietatibus rerum, que in terra intrinsecus generantur, scilicet de lapidibus et gemmis ac metallis et aliis, que nascuntur in terre venis, dicendum est breuiter de arboribus et herbis et fructibus ac seminibus, que ex eis mediantibus radicibus procreantur.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 3.

⁹⁸² « *Arborum nomen sive herbarum ab arvis inflexum creditur, eo quod terris fixis radicibus adhaerent.* ». ISIDORE DE SEVILLE, *Étymologies*, l. XVII, p. 67.

⁹⁸³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, f. 241v. Texte latin : « *Arbor, ut dicit Isidorus libro XVI, capitulo V, ab arvis nomen sumpsit, eo quod adherere terre fixis radicibus consuevit sicut et herba. Utraque enim similia sunt quoad ortum, quia ex uno gignitur alterum.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 3.

⁹⁸⁴ *Le dictionnaire Aalma*, version Exeter 3517, op. cit, p. 49.

⁹⁸⁵ « *Arbor. Arbre et dicitur ab herba.* » GUILLAUME LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, éd. Brian MERRILEES et William EDWARDS, Turnhout, Brepols, 2003, p. 22.

ne sont cependant pas dépourvus de définitions théoriques de l'arbre, et au-delà, des autres catégories de plantes.

2. Arbre, arbuste ou arbrisseau ? Définir les différentes catégories de plantes

La mise en ordre du monde végétal ne s'arrête pas à la distinction entre arbres et herbes. Arbrisseaux, arbustes et autres buissons peuplent également les textes de notre corpus. Ces catégories, présentes dans les sources antiques, peuvent être définies dans les parties théoriques des ouvrages botaniques – pour ceux d'entre eux qui en sont dotés.

2.1 *De varietate plantarum* : diviser et structurer le monde végétal dans les parties théoriques des textes

a. *L'héritage antique*

Trois termes sont le plus souvent présents dans tous les textes du corpus pour diviser les végétaux en catégories : il s'agit d'*arbor*, de *frutex* et d'*herba* (traduits le plus souvent dans les versions en langue vernaculaire par « arbre », « arbrisseau » et « herbe »). Cette division apparaît dans les textes botaniques de l'Antiquité. Dans les ouvrages de Théophraste sur les plantes, il s'agit de répartir les végétaux par groupes à partir de comparaison entre leurs parties⁹⁸⁶. Il se fonde ainsi sur les différents genres de troncs pour distinguer dans ses *Recherches sur les plantes* quatre classes qui vont longtemps demeurer les catégories principales du monde végétal :

Un arbre est ce qui a un seul tronc partant de la racine, de nombreux rameaux, des nœuds, et qu'il n'est pas facile d'arracher, par exemple l'olivier, le figuier, la vigne ; un arbrisseau est ce qui possède plusieurs troncs partant de la racine et de nombreux rameaux, par exemple la ronce, le paliure ; un sous-arbrisseau, ce qui a de nombreux rameaux partant de la racine, par exemple le chou et la rue ; une plante herbacée, ce qui s'élève de la racine avec des feuilles et sans tronc, et dont la tige porte le fruit, par exemple le blé et les légumes⁹⁸⁷.

⁹⁸⁶ Jacques DESAUTELS, « La classification des végétaux dans la *Recherche sur les Plantes* de Théophraste d'Érésos », *Phoenix*, 42-3, 1988, p. 232.

⁹⁸⁷ Cité et traduit par Suzanne AMIGUES, *Etudes de botanique antique*, op. cit., 2002, p. 4.

Dans son *De plantis*, Nicolas de Damas reprend les divisions présentes chez Théophraste :

Certaines plantes sont des arbres (*arbores*), d'autres sont intermédiaires entre les arbres et les herbes (on les appelle *ambragion*), d'autres sont des herbes (*herbae*), d'autres enfin, des légumes (*olera*). Presque toutes les plantes tombent dans ces différentes classes⁹⁸⁸.

On retrouve dans ces lignes le souci d'attribuer un élément de définition à chacune des plantes connues, puisque le texte affirme que presque tous les végétaux peuvent être compris sous l'un de ces termes. Le texte du *De plantis* justifie ensuite lui aussi l'existence de ces catégories par la forme du tronc, en s'appuyant là encore sur Théophraste :

Un arbre est une plante qui a un tronc venant de la racine et sur lequel poussent de nombreuses branches, comme les oliviers et les figuiers. La plante intermédiaire entre l'arbre et les herbes, et qu'on appelle *ambragion*, a sur ses racines de nombreuses branches, ainsi le *nigralius*, le roseau et la ronce. Les légumes sont des plantes qui ont de nombreuses tiges venant d'une seule racine et de nombreuses branches, comme la rue et le chou. Les herbes sont des plantes qui n'ont pas de tige poussant de la racine mais des feuilles. Certaines naissent et se dessèchent annuellement, comme le blé ou les légumes⁹⁸⁹.

Nicolas de Damas reprend les mêmes exemples que Théophraste : oliviers et figuiers font dès lors figures d'arbres modèles. La ronce et les roseaux sont donnés comme des exemples de l'*ambragion* (ou arbrisseau) : ces végétaux ont dans les textes un statut ambivalent sur lequel nous reviendrons plus tard.

Dans son *Histoire naturelle*, Pline l'Ancien n'offre pas de telle définition de l'*arbor* : seule la description des espèces particulières occupe son propos – il en va de même dans le *De materia medica* de Dioscoride. Dès lors, le *De plantis* est une des sources privilégiées pour les naturalistes médiévaux, dans les parties théoriques qui précèdent les listes de végétaux dans certains des textes botaniques. Les *Étymologies* d'Isidore de Séville constituent une autre référence. Isidore consacre en effet un chapitre général aux arbres⁹⁹⁰ avant d'entamer la liste

⁹⁸⁸ PS. ARISTOTE, *Des plantes*, éd. Michel FEDERSPIEL, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 100. Texte latin : « *Plantarum quaedam sunt arbores, quaedam inter arbores et herbas, nominanturque illae ambragion, et quaedam sunt herbae et quaedam sunt olera. Et fere omnis planta sub his cadit nominibus* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, I.I, 4, p. 530.

⁹⁸⁹ PS. ARISTOTE, *Des plantes*, éd. Michel FEDERSPIEL, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 100. Texte latin : « *Et arbor est, quae habet ex sua radice stipitem, et nascuntur in eo multi rami, et olivae et ficus. Sed planta que est inter arbores et herbas minutas, quae dicitur ambragion, habet in radicibus suis multos ramos, ut id quod dicitur nigralius, canne et rubus. Sed olera sunt quae multos stipites habent ex una radice et multos ramus, ut ruta et caulis. Sunt autem herbae quae non habent stipitem ex sua radice, sed folia. Et quaedam omni anno nascuntur et arescunt, ut triticum, olera.* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, I.I, 4, p. 530.

⁹⁹⁰ « *De arboribus* », ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, I. XVII, 6, p. 66-67.

des noms particuliers d'arbres. Ce chapitre s'ouvre par un récapitulatif des termes employés pour désigner les différentes catégories d'arbres. Isidore y suit la logique étymologique :

Le mot « arbre », comme « herbe », dérive, croit-on, de *arva* (champs), parce qu'ils tiennent à la terre par leurs racines qui s'y enfoncent. Les deux termes sont presque semblables parce que l'un naît de l'autre. En effet, d'une graine enfouie dans le sol naît d'abord une herbe qui se fortifie, puis grandit pour devenir un arbre et, en peu de temps, là où on avait vu une herbe, on contemple un arbuste. L'arbuste est un arbre récent et jeune, bon à greffer. *Arbusta* (arbuste) vient de *arboris hasta* (hampe d'arbre). Selon d'autres, *arbustum* signifie « lieu planté d'arbres », comme *salictum* (saulaie) ; de même aussi *virecta*, lieu planté de jeunes pousses vertes. *Arbor* désigne un arbre aussi bien fertile que stérile, *arbos* seulement un arbre fertile. Nous faisons *arbor* féminin, mais *pomum* (fruit) neutre. L'arbrisseau (*frutex*), de petite taille, tient son nom de ce qu'il abrite la terre de son feuillage (*fronde tegat*) ; le pluriel en est *fructecta*⁹⁹¹.

Selon Jacques André, Isidore est le seul à donner certaines de ces étymologies ou définitions, qu'il ne puise pas chez d'autres autorités classiques : ainsi de l'origine commune entre arbre et herbe, dont nous avons vu le succès dans les textes ultérieurs, ou de l'étymologie de *frutex*. Tout comme le texte de Nicolas de Damas, les définitions isidoriennes sont reprises et exploitées par les naturalistes médiévaux.

b. Le devenir de ces divisions dans les textes médiévaux

« *Dividentes plantam in subjecta sibi proxime genera, dividimus eam in arbores et arbusta et frutices et olus et herbam et fungum et alia huiusmodi*⁹⁹². » Diviser les plantes entre les arbres, arbustes, arbrisseaux, légumes, herbes et champignons, tel est le programme de mise en ordre du monde végétal que dresse Albert le Grand au début du deuxième livre du *De vegetabilibus*, consacré à la division des plantes entre elles. Si l'on excepte les catégories *fungum* et *arbusta*, on retrouve bien dans cette phrase les termes du *De plantis*. Vincent de Beauvais reprend également les divisions de Nicolas de Damas, au début du livre IX du *Speculum naturale*, dans le chapitre consacré à la diversité des plantes (*de plantarum varietate*) :

⁹⁹¹ ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, I. XVII, 6, p. 66-67. Texte latin : « *Arborum nomen sive herabrum ab arvis inflexum creditor, eo quod terries fixis radicibus ahaerent. Utraque autem ideo sibi pene similia sunt, quia ex uno alterum gignitur. Nam dum sementem in terram ieceris, herba prius oritur, dehinc confota surgit in arborem et infra parvum tempus quam herbam videras arbustam suspicis. Arbusta arbor novella et tenera, in qua insertio fieri potest, et dicta arbusta quasi arboris hasta. Alii arbustum locum in quo arbores sunt volunt accipere, sicut salictum; sic et virecta, ubi virgulate novellae et virentes. Arbor autem et fructifera et sterilis, arbos autem non nisi fructifera. Genere autem feminino arbores dicimus, poma vero neutro. Frutex brevis est appellatus quod terram fronde tegat, cuius plurale nomen fructecta.* »

⁹⁹² ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, I. II, tr. I, 1, p. 111.

Aristoteles in libro de vegetabilibus. Itaque plantarum quedam sunt arbores, que scilicet habent ex natura sua stipitem, in quo multi nascuntur rami, ut olive fici. Quedam vero sunt herbe, que non habent stipitem ex sua radice sed folia. Quedam autem olera, que scilicet multos habent stipites ex una radice et multos ramos ut ruta et caules. Quedam etiam inter arbores et herbas ut ambachion, que multos habet in radicibus ramos⁹⁹³.

Ce chapitre intervient juste après celui consacré à la germination des plantes. Dans ce deuxième chapitre du livre IX, Vincent de Beauvais énumère donc les différentes catégories de plantes en reprenant très fidèlement les termes et les catégories de Nicolas de Damas (*arbor, herba, olus, ambrachion*), avant de consacrer son troisième chapitre à d'autres éléments de diversité entre les végétaux, tels que les différentes parties qui composent les plantes (écorce, racine, nœuds...). Il procède ainsi dans un ordre différent de celui adopté par Nicolas de Damas, qui énumérait « les différentes parties de la plante avant de présenter les différents types de plantes. Vincent de Beauvais revoit donc l'ordonnement des idées, peut-être pour répondre à une logique qu'il trouve plus cohérente⁹⁹⁴ ».

c. Des critères morphologiques

Dès ce deuxième chapitre du livre IX, Vincent de Beauvais insiste sur certains critères morphologiques pour définir les différentes catégories de plantes : le tronc (*stips*) et le caractère ramifié (*in quo multi nascuntur rami*) distinguent les arbres, tandis que les herbes n'ont pas de tronc mais des feuilles à partir de la racine, et que les arbrisseaux (*ambrachion*) ont pour leur part des rameaux multiples à partir de la racine. Au début du livre XII du *Speculum naturale*, Vincent de Beauvais s'arrête plus précisément sur différentes catégories qui s'apparentent, de plus ou moins près, au domaine de l'*arbor*. Il s'agit des arbres eux-mêmes (*arbores*) mais aussi des arbustes (*arbusta*) et des arbrisseaux (*fruteta*). Ces trois catégories sont définies successivement en reprenant les étymologies isidoriennes ainsi qu'en s'appuyant sur les caractères morphologiques qui leur sont propres :

Arborum nomen sicut herbarum ab arvis creditur inflexum, eo quod terrae fixis radicibus adhaerent. Truncus autem statura est arboris, insistens radici. Arbusta est arbor novella et tenera, in qua inserio fieri potest. Arbusta dicta, quasi arboris hasta. Alii arbustum accipere volunt locum in quo arbores sunt, sicut et vireia ubi virgulae novellae sunt et

⁹⁹³ « *De plantarum varietate* », VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 2.

⁹⁹⁴ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 52.

*virentes. Frutex brevis appellatur, eo quod terram fronde tegat, cuius plurale nomen est fruteta*⁹⁹⁵.

Ces distinctions s'appuient essentiellement sur la taille et dessinent une échelle des végétaux, de l'arbre à la haute stature et aux racines bien ancrées (*insistens radici*) jusqu'à l'arbrisseau de petite taille (*frutex brevis*), qui « couvre » la terre de son feuillage (*terram fronde tegat*), en passant par l'arbuste, qui désigne un arbre jeune (*arbor novella*). La mention du tronc qui fait la spécificité de l'arbre relève de l'héritage de Théophraste. Les divisions exposées paraissent claires et bien admises : le terme d'*arbor* semble caractériser ici toute plante de taille imposante et dotée d'un tronc (comme l'olivier ou le figuier mentionnés chez Théophraste et Nicolas de Damas), tandis que le *frutex* peine à se détacher de la surface terrestre (c'est le cas de la ronce et du roseau).

d. Arbor, frutex ou arbustum : quel objet d'étude ?

De l'*arbor* au *frutex*, où fixer la frontière d'une étude sur l'arbre médiéval ? Se limiter aux seuls végétaux définis comme des *arbores* est réducteur, dès lors que les arbrisseaux sont bien inclus, dans des définitions liminaires telles que celle de Vincent de Beauvais, qui ouvre un livre dédié aux arbres. Les *fruteta* – ou *frutices* – sont de fait le plus souvent traités au sein des livres dédiés aux arbres : chez Vincent de Beauvais, les livres XII et XIII abritent ainsi plusieurs arbrisseaux, tels que le gattilier (*agnus castus*), le cannelier (*cinnamomum*) ou encore le nard (*nardus*)⁹⁹⁶. Mais les arbrisseaux peuvent aussi se tapir dans d'autres sections du texte. Dans le *Speculum naturale*, la réglisse (*glicoricia*), considérée comme un *frutex* d'après l'autorité de Dioscoride⁹⁹⁷, est traitée dans le livre X dévolu aux herbes. Pour étudier les arbrisseaux, il faut ainsi parfois s'aventurer parmi les plantes herbacées.

À la lisière de la catégorie *arbor* figurent aussi les arbustes, dont le statut dans le savoir médiéval est plus difficile à appréhender. *Arbustum* désigne en effet tantôt une catégorie du monde végétal, comme dans le sens moderne d'*arbuste*, tantôt un stade de croissance de l'*arbor*, comme le suggère la définition de Vincent de Beauvais d'après Isidore, qui en parle comme d'un arbre jeune et tendre, apte à recevoir une greffe. Albert le Grand cite également

⁹⁹⁵ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 1.

⁹⁹⁶ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII (chap. 47) et l. XIII (chap. 69 et 106). Voir aussi Annexe 1, notices n° 4, 45 et 107. Pour un aperçu global de la nomenclature employée pour caractériser les arbres retenus dans le corpus d'étude, nous renvoyons à l'ensemble de l'Annexe 1, p. 382-474.

⁹⁹⁷ « *Dioscorides. Glicoria sive glicoricia vel adipsa, nascitur in Ponto vel in Cappadocia. Frutex est virgas duobus cubitis longas habens [...]* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. X, chap. 86. Voir Annexe 1, notice n° 93.

l'*arbustum* parmi les divisions qu'il propose au début de son ouvrage⁹⁹⁸, mais jamais il ne figure en tant qu'élément de définition associé à une espèce en particulier.

L'ambiguïté de l'arbuste plane également dans les dictionnaires et lexiques. Le dictionnaire *Aalma* définit l'*arbustum* comme un « lieu ou arbres croissent et aucune fois est mis pour arbres et precipuelement pour juvenes⁹⁹⁹ », le lexique de Guillaume Le Talleur indique qu'il s'agit d'un diminutif d'*arbor* : « *etiam diminutivum – petit arbre*¹⁰⁰⁰ », tandis que celui de Firmin Le Ver le rapproche de l'arbrisseau : « *eciam quandoque dicitur arbor novella et tenera in qua insertio fieri potest .i. petit arbrissel sus quoy on ente*¹⁰⁰¹ ». Le *frutex* des textes botaniques n'est pas toujours rapproché de l'arbrisseau mais plutôt du « buisson », comme dans le dictionnaire *Aalma*¹⁰⁰². Dans le lexique de Guillaume Le Talleur, l'étymologie isidorienne est rappelée, mais c'est surtout la signification de *frutex* comme lieu planté de buissons qui est convoquée : « *buysson .i. densitas parvarum arborum vel spinarum et dicitur frutex quasi fronde tegens terram et est ethymologia et est frutex locus spinosus*¹⁰⁰³ ». Le terme *arbuscula* se substitue parfois à *frutex* pour désigner l'arbrisseau. Le dictionnaire *Aalma* définit l'*arbuscula* comme un diminutif d'*arbor* (« *diminutivum – petit arbre*¹⁰⁰⁴ »), de même que le lexique de Guillaume Le Talleur (« *diminutivum – i. parva arbor*¹⁰⁰⁵ »). La polysémie et l'ambivalence de ces noms ne se limitent pas au Moyen Âge : au début du xvii^e siècle, dans le *Thresor de la langue françoise*, arbuste est défini comme un synonyme d'arbrisseau : « Petit arbre, *Arbuscula*. Arbrisseau, *Arbuscula frutex*¹⁰⁰⁶ ».

Une étude sur l'arbre médiéval se doit donc d'inclure les végétaux définis comme des arbrisseaux, quelques arbustes occasionnels, ainsi que des plantes à la catégorisation plus mouvante. Les contours de ces différentes catégories sont tracés dans les parties théoriques des textes. Les notices consacrées aux espèces particulières participent cependant de même à une définition des types de végétaux.

⁹⁹⁸ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. II, tr. I, 1, p. 111.

⁹⁹⁹ *Le dictionnaire Aalma*, op. cit., p. 48.

¹⁰⁰⁰ Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, op. cit., p. 22.

¹⁰⁰¹ Firmin LE VER, *Dictionarius*, op. cit., p. 28.

¹⁰⁰² *Le dictionnaire Aalma*, op. cit., p. 318.

¹⁰⁰³ Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, op. cit., p. 132.

¹⁰⁰⁴ *Le dictionnaire Aalma*, op. cit., p. 48.

¹⁰⁰⁵ Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, op. cit., p. 22.

¹⁰⁰⁶ Jean NICOT, *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, p. 41.

2.2 Décrire et définir l'arbre dans les herbiers, en l'absence de parties théoriques générales

En effet, tous les ouvrages ne consacrent pas un propos théorique développé au monde végétal, dans lequel s'inscrirait une définition et une description de l'arbre. Dans les textes essentiellement – ou uniquement – composés de listes de plantes, des éléments sur les frontières de la catégorie *arbor* peuvent se dissimuler. Ariane Rabatel affirme que « les descriptions trouvées dans les herbiers ne servent pas aux réflexions générales sur les plantes. De la même façon, les considérations générales ne figurent que très rarement dans les parties consacrées aux espèces particulières¹⁰⁰⁷ ». Néanmoins, il apparaît souvent indispensable de partir en quête, au sein des descriptions des espèces particulières d'arbres, des éléments constitutifs de l'arbre en tant que catégorie du monde végétal.

a. Le rôle de la nomenclature : nommer et définir l'espèce

« Les coigniers sont arbres communs¹⁰⁰⁸ » ; « le mirte est un arbrisseau (*frutex*)¹⁰⁰⁹ », « mespila est ung arbre epineux¹⁰¹⁰ » : la très grande majorité des notices consacrées aux espèces particulières s'ouvre par un rappel de la catégorie à laquelle appartient la plante traitée. Les herbiers participent ainsi pleinement de la constitution d'une nomenclature botanique et de la définition des différentes catégories de plantes. Dans le *Livre des propriétés des choses*, seule une dizaine de plantes, sur les 191 chapitres qui composent l'herbier alphabétique du livre XVII, ne se voient pas dotées d'un terme les rattachant à une catégorie – herbes, arbre, arbrisseau, mais aussi semence, fruit ou gomme. L'absence d'un tel élément de définition peut provenir de plusieurs facteurs. L'incertitude du compilateur quant à la catégorie peut en être la cause, comme dans le cas de l'osier, que Jean Corbechon qualifie de *chose* : « Osier est en latin appelle *vimen* et pour ce est il ci mis entre les choses dont les noms se commencent par *v*¹⁰¹¹ ».

Même dans les glossaires, qui ont davantage vocation à fournir des traductions et synonymes qu'une description, on note la présence de ces catégories, qui constitue souvent

¹⁰⁰⁷ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 55.

¹⁰⁰⁸ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 9, p. 537.

¹⁰⁰⁹ « *Est autem mirtus fructex* », Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 288, p. 546.

¹⁰¹⁰ *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, chap. 294.

¹⁰¹¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 171, f. 281v.

le seul élément de définition de la plante : ainsi, dans l'*Alphita*, on lit que l'aneth est une herbe¹⁰¹², que le *balsamus* est un arbre tandis que le terme *balsamum* désigne la résine¹⁰¹³. Dans ces deux cas, pas plus de précisions ne sont données dans les notices du glossaire. D'autres lexiques de la période donnent pareillement des éléments de définition lapidaires, qui incluent en ouverture la typologie de la plante. Dans le *Dictionarius* de Guillaume Le Talleur, le saule (*salix*) est défini comme un genre d'arbre (« *quedam arbor, quia cito saliat*¹⁰¹⁴ ») et la *saliunca* un genre d'herbe épineuse (« *quedam herba spinosa*¹⁰¹⁵ »). Dans l'*Aalma*, la définition du hêtre (*fagus*) se limite au constat qu'il s'agit d'un arbre (« Faulx, ung arbre¹⁰¹⁶ »).

Les herbiers participent donc de la définition de l'arbre en permettant de constituer un corpus de plantes ainsi défini. Comme nous l'avons vu, des éléments de morphologie sont également donnés dans les notices : pour les ouvrages dotés de parties introductives d'ordre général, les descriptions contenues dans les notices de plantes peuvent constituer un écho à la définition de l'arbre. Pour les autres textes, ces éléments de description sont la seule manière de donner à lire, en filigrane, une description de l'arbre comme catégorie du monde végétal.

b. « L'arbre n'a que deux coutes de hault¹⁰¹⁷ » : des caractères morphologiques constitutifs

La définition liminaire donnée par Vincent de Beauvais souligne la stature, ainsi que la présence du tronc comme deux éléments de définition que citait déjà Théophraste. La taille de la plante semble en effet déterminante pour distinguer l'arbre de l'herbe qui se limite au ras du sol ou de l'arbrisseau qui couvre la terre de ses rameaux. Or cette taille est parfois évoquée dans les textes, qui peuvent faire mention d'arbres « petits » et d'arbres « hauts ». Le sapin, dépourvu d'humeur terrestre, est ainsi un arbre qui « monte très haut et très droit¹⁰¹⁸ », tandis que le buis est qualifié à maintes reprises de « petit ». Sa petite taille n'en

¹⁰¹² « *Anetum herba est.* » *Alphita*, op. cit., p. 150.

¹⁰¹³ « *Balsamus est arbor, sed balsamum gumma.* » *Ibid.*, p. 169.

¹⁰¹⁴ Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, op. cit., p. 343.

¹⁰¹⁵ Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, op. cit., p. 343.

¹⁰¹⁶ *Le dictionnaire Aalma*, op. cit., p. 282.

¹⁰¹⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 18, f. 247v.

¹⁰¹⁸ « [...] *quod pre ceteris arboribus longe eat et in excelsum promineat.* » Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, l. X, 7, p. 317.

fait pas pour autant un arbrisseau, puisqu'il est toujours qualifié d'arbre. La taille de certaines espèces peut être caractérisée par des unités de mesures précises. Chez Thomas de Cantimpré, les arbres du soleil et de la lune mesurent cent coudées de haut¹⁰¹⁹. L'arbre à myrrhe quant à lui mesure cinq coudées¹⁰²⁰. La haute taille est bien inhérente à l'identité de l'arbre, tandis que l'arbrisseau est de taille plus réduite, à l'image de l'arbre à baume, qualifié de *frutex* dans le *Tractatus de herbis*, où il est indiqué qu'il ne dépasse jamais les deux coudées de haut¹⁰²¹. Cette mesure de deux coudées présente une certaine ambivalence, puisqu'elle peut tantôt être attribuée à des espèces désignées comme des arbres ou à des espèces qui s'apparentent plutôt à des arbrisseaux. L'églantier, décrit comme une herbe dans la version traduite en français de *l'Hortus sanitatis*, mesure deux coudées¹⁰²², tandis que le cannelier présente les mêmes mesures chez Thomas de Cantimpré¹⁰²³, qui le qualifie d'arbre mais insiste également sur son apparence d'arbrisseau de petite taille (*frutice brevi*) aux frêles rameaux (*tenuissimarum virgarum*), ou chez Albert le Grand, qui souligne le caractère exotique de la plante et s'en réfère à « certains auteurs » pour situer cette espèce à mi-chemin entre les arbres et les arbrisseaux, puisqu'elle ne dépasse pas deux coudées¹⁰²⁴. Toute plante, pour être assimilée à un arbre, devrait donc présenter une taille qu'il n'est pas possible de déterminer précisément mais qui lui permet de s'élever un tant soit peu du sol, puisque la mesure des deux coudées semble souvent être une donnée limite. Or certaines plantes qui ne sont pas présentées comme des arbres peuvent se distinguer par leur taille : le laurier-rose est qualifié dans le *Livre des simples médecines* d'herbe qui « croit comme un arbre¹⁰²⁵ », tandis qu'on lit dans *l'Hortus sanitatis* à propos de *l'agnus castus* (plante sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans notre deuxième chapitre) qu'il s'agit d'une « plante qui est de

¹⁰¹⁹ « De hiis arboribus quoque Alexander Macedo Aristotili preceptoris suo per epistolam scripsit, in qua dicit quod utique hee arbores in Oriente sunt in regionibus Indie centum cubitos in altitudine habentes, et vocantur lingua Indica 'ebriones'. » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 3.

¹⁰²⁰ « Mirra est arbor in Arabia altitudinis quinque cubitorum, similis spine, quam achantum dicunt. » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 102, p. 148.

¹⁰²¹ « ... qui numquam crescit, nisi in quantitate duorum cubitorum ad plus. » *Tractatus de herbis*, 59, p. 274.

¹⁰²² « Son tronc parvient en hauteur jusques a deux couldees. » *Ortus sanitatis, translaté de latin en françois*, chap. 65.

¹⁰²³ « Cynamomum, ut Ysidorus et Plinius dicunt, arbor est in Ethiopia, frutice brevi, duorum tantum cubitorum, cortice nigro vel cinereo, tenuissimarum virgarum. » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 9.

¹⁰²⁴ « Cinamomum non notae figurae et plantationis est apud nos ; sed, ut tradunt quidam auctores, arbor est, aut potius quasi medium inter arborem et fruticem, quoniam, ut dicunt, in India aut Ethiopia sub cancro natum non excedit duorum cubitorum longitudinem. » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 12, p. 368.

¹⁰²⁵ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 159, p. 201.

la grandeur des arbres¹⁰²⁶ ». L'existence de végétaux dont la stature est identique à celle des arbres, sans qu'ils soient définis comme tels, invalide la taille comme critère essentiel d'une définition de l'arbre.

Vincent de Beauvais retient de même la haute taille (*magnitudo*) du roseau pour le placer parmi les arbres¹⁰²⁷. Le compilateur justifie le traitement par Isidore du roseau au chapitre sur les arbres¹⁰²⁸, en raison de certaines caractéristiques de la plante, au premier rang desquelles figure sa taille et son caractère ligneux, puisque le roseau est assez grand et d'une matière assez solide pour qu'on puisse en faire usage lors de la construction de navires et d'édifices.

Le caractère ligneux et ramifié est un autre élément de définition possible. Albert le Grand souligne ainsi que les branches sont plus le propre de l'arbre que des autres catégories de plantes : « *tamen propriissime rami dicti non sunt nisi arborum, et non arbustorum vel fruticum vel olerum vel herbarum*¹⁰²⁹ ». Cependant, la présence de ramure trouve assez vite ses limites comme élément distinctif essentiel, si l'on se rappelle que le roseau peut être qualifié d'arbre par certaines sources, d'Isidore à Albert le Grand¹⁰³⁰. L'aspect ligneux semble un critère plus solide : Vincent de Beauvais souligne en effet l'existence du tronc¹⁰³¹, tandis que Barthélemy l'Anglais égrène dans son chapitre *De arboribus* les parties constitutives que sont l'écorce (*cortex*), le bois (*lignum*), le tronc (*truncus*) et la moelle (*medulla*)¹⁰³². Le bois constitue de fait l'un des produits essentiels de l'arbre, à tel point que certaines essences ne sont connues que par lui. C'est le cas du bois d'aloès (qui apparaît, tant dans le *Livre des simples médecines* que dans le *Liber de natura rerum*, comme le bois du paradis, que l'on trouve dans un fleuve de Haute-Babylonie où se jette l'un des fleuves du paradis¹⁰³³) : seul le bois, que l'on repêche, est donc connu de cette plante, qui ne peut être qu'un arbre. De

¹⁰²⁶ *Ortus sanitatis, translaté de latin en français*, chap. 11.

¹⁰²⁷ « *Auctor : arundinem ponit Isidorus inter arbores et hoc (ut videtur) propter quasdam speciales, quarum tanta crassitudo et magnitudo esse dicitur, ut ex illis naves et aedificia fabricentur* ». VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. XII, chap. 67. Nous reviendrons plus loin sur les enjeux posés par cette description du roseau : voir chapitre 2, 1.

¹⁰²⁸ Isidore de Séville, *Etymologies*, I. XVII, p. 126.

¹⁰²⁹ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, I. II, tract. II, 4, p. 73.

¹⁰³⁰ *Ibid.*, I. VI, tract. I, 15, p. 376.

¹⁰³¹ « *De plantarum varietate* », VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. IX, chap. 2.

¹⁰³² BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, chap. 1, p. 6-7.

¹⁰³³ « *Dicit tamen Iacobus Aquonensis episcopus in Hystoria Orientali et liber Circa instans, quod nemo huius ligni arborem deprehendere potuit, sed rami impulsione ventorum ex temporis vetustate de montibus cadentes in flumine Babylonico retibus capiuntur. Unde quidam dicunt, quod de Terrestri Paradiso per Mediterraneos fluvios lignum aloes deferatur.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, I. XI, chap. 3.

même, l'ébène est qualifiée de *lignum*¹⁰³⁴. D'autres végétaux sont également dotés d'un caractère ligneux sans qu'il s'agisse forcément d'arbres dans les textes, comme le lierre, l'églantine, ou encore la vigne. Cette dernière pose à cet égard un problème particulier. Dans les ouvrages encyclopédiques, la vigne ne se limite pas à une seule notice, tant les questions qu'elle soulève du point de vue de sa culture et de ses produits sont nombreuses : plus que d'un végétal, il s'agit d'un monde en soi. Chez Vincent de Beauvais, seize chapitres lui sont consacrés, tandis que le chapitre 51 du *Liber de natura rerum*, qui en traite, est de loin le plus long du dixième livre. Qualifiée soit d'*arbor* soit de *frutex*, elle est souvent rapprochée de l'arbre d'un point de vue morphologique : on lit dans le *Livre des propriétés des choses* que « les flayaus des arbres sont les plus haultes parties des arbres et des vignes¹⁰³⁵ ». Arbres et vignes sont ainsi rapprochés mais clairement distingués. La nomenclature associée à la vigne oscille entre les termes *arbor* et *lignum*. Chez Thomas de Cantimpré, elle est ainsi « *inter omni genera arborum sive lignorum habundantior fructu*¹⁰³⁶ ». Hildegarde de Bingen écrit également à son sujet qu'elle ressemble beaucoup aux arbres et la qualifie de *lignum* : « *Et vitis est lignum de terra extorsum et magis ad similitudinem arborum*¹⁰³⁷ ». La vigne possède donc un caractère ligneux indéniable et fonctionne comme la plupart des autres arbres, sans tout à fait appartenir à leur règne. Albert le Grand la décrit comme présentant un tronc, qui se distingue cependant par sa faiblesse, l'opposant sans doute par là aux arbres : « *est autem in trunco quidem debilis*¹⁰³⁸ ».

La présence d'un tronc n'est pas complètement réservée aux arbres. On en trouve mention par exemple dans la traduction française de l'*Hortus sanitatis*. « *Cretanus* est le tronc d'une herbe qui a deux branches et rameaux longs de la longueur de une coudée¹⁰³⁹ ». La mention de « longueur » s'oppose à celle de « hauteur » qui s'applique le plus souvent aux arbres. La mention d'un tronc n'est cependant pas suffisante pour faire de cette herbe un arbre, puisque sa petite taille (inférieure à deux coudées) est bien rappelée.

¹⁰³⁴ « *Ebenum est lignum ethiopicum colorem habens nigrum, tactu lene et planum, durum et ponderosum.* »
BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 52, p. 85.

¹⁰³⁵ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 72, f. 258v.

¹⁰³⁶ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 51.

¹⁰³⁷ HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica*, l. III, 54, p. 223.

¹⁰³⁸ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 35, p. 458.

¹⁰³⁹ *Ortus sanitatis* traduit de latin en francoys, chap. 114.

3. Définir l'arbre : les apports de l'iconographie

Un certain nombre d'attributs des arbres concourent donc à la définition de cette catégorie dans les textes. Comment ces caractéristiques sont-elles transposées dans l'iconographie ? Les illustrations des ouvrages de notre corpus mettent-elles en œuvre des procédés particuliers de définition de cette catégorie végétale ?

Les enluminures présentes au frontispice du livre XVII du *Livre des propriétés des choses* ou du livre V du *Livre des prouffitz champestres et ruraux* rappellent les attributs traditionnels des arbres : le tronc et la ramification, ainsi que leur haute taille, qui les éloigne tant des plantes herbacées qui poussent au ras du sol que des êtres humains eux-mêmes, dont la représentation dans certaines de ces enluminures permet de donner l'échelle de l'arbre.



Figure 63. JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*. Frontispice du livre XVII. Paris, BnF, Français 134, f. 181.



Figure 64. PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*. Frontispice du livre V. Paris, BnF, Arsenal 5064, f. 105.

L'iconographie des herbiers, à travers la représentation non pas d'un arbre idéal mais d'une diversité d'espèces, n'offre pas toujours une figuration aussi claire de ces différents attributs.

3.1 Restituer les caractères morphologiques propres à l'arbre

a. Taille et proportions

Sur une même page d'un manuscrit du *Livre des simples médecines*, l'ordre alphabétique fait se côtoyer arbres et herbes, tels que le frêne et fenouil. Dans l'iconographie de ce manuscrit, aucun élément ne permet formellement de distinguer l'arbre de la plante herbacée, en termes notamment de taille et de proportions.



Figure 65. Frêne et fenouil. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 623, f. 88v.

Dans les deux cas, le végétal est presque ramifié dès la base, la tige de l'herbe et le tronc de l'arbre sont exactement semblables, et rien au niveau des dimensions ne permet de distinction immédiate entre ces deux catégories. Davantage d'importance est accordée à la représentation des attributs caractéristiques de l'essence (la forme des feuilles, les fleurs chez le fenouil) qu'aux proportions des deux plantes.

La question des dimensions comme élément distinctif est d'emblée biaisée par les contraintes de la mise en page des herbiers. Réalisées le plus souvent après la copie du texte, les illustrations sont tributaires de l'espace qui leur est dévolu, toujours le même quelle que soit l'essence. Dans certains manuscrits, une pleine page peut être accordée à l'arbre : c'est le cas du *Tractatus de herbis*, BnF, Latin 6823, où une page entière est consacrée au figuier, dont le feuillage s'épanouit même sur le feuillet suivant.

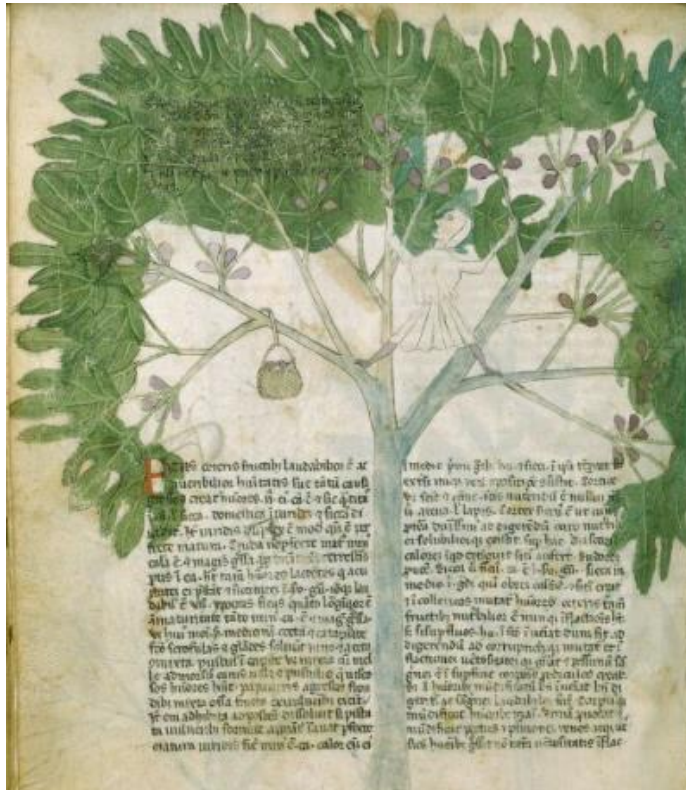


Figure 66. Figuier. *Tractatus de herbis*.
Paris, BnF, Latin 6823, f. 69v.

Ce privilège n'est néanmoins pas réservé aux arbres, puisque dans le même manuscrit, le chou se voit accorder le même espace¹⁰⁴⁰. La place dévolue à l'arbre est donc rarement d'une taille différente des autres plantes, si l'on s'en tient aux cycles iconographiques du *Tractatus de herbis* et du *Livre des simples médecines*. Dans certains manuscrits, on trouve des exemples où l'enlumineur peint par-dessus du texte pour figurer le tronc : il en va ainsi dans le manuscrit BnF, Français 19081, à propos de l'arbre produisant la gomme appelée *bernix*.

¹⁰⁴⁰ Paris, BnF, Latin 6823, f. 51.



Figure 67. *Bernix*. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 19081, f. 30.

Mais il s'agit d'un procédé commun dans l'enluminure, qui ne s'astreint pas toujours à l'espace qui lui est dévolu. Dans le même manuscrit, la tige de plantes comme l'épine-vinette ou la chélidoine traverse également le texte¹⁰⁴¹. Cette liberté prise avec le cadre de la page n'est donc pas particulièrement significative ni propre aux arbres.

En revanche, l'arbre peut se distinguer par les proportions de ses différentes parties. Le tronc peut être inexistant et les ramifications partir de la base, mais dans d'autres représentations, la ramure est clairement dissociée de la base, dans un rythme ternaire scandé par les racines, le tronc et les ramifications, qui correspond davantage aux critères morphologiques soulignés dans certains de nos textes botaniques. C'est ce rythme qu'il est possible d'observer dans d'autres représentations du frêne, appartenant à des cycles iconographiques différents.

¹⁰⁴¹ Paris, BnF, Français 19081, f. 30v et f. 52.



Figure 68. Frêne et fenouil. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, NAF 6593, f. 98v.



Figure 69. Frêne. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 1311, f. 36.

Dans ces deux représentations, davantage d'importance est accordée au tronc, qui occupe une plus grande proportion de l'arbre. Dans le manuscrits NAF 6593, la confrontation avec le fenouil permet de distinguer d'emblée une convention de représentation de l'arbre, doté d'un tronc et d'une ramification à partir du haut, contrairement à la plante herbacée ramifiée dès la base.

b. Usages de la couleur

L'emploi d'une couleur plus sombre pour figurer le tronc du frêne se remarque également dans ces représentations. La couleur constitue en effet un élément de distinction entre les différentes parties de la plante que sont les racines, le tronc (ou la tige) et les feuilles mais il faut cependant relativiser son importance. Dans les herbiers, le vert règne en maître. Du codex de Juliana Anicia aux enluminures de la période carolingienne ou romane illustrant des manuscrits de l'herbier du pseudo Apulée¹⁰⁴², toutes les nuances de vert semblent se décliner sur les pages. Cette teinte pourrait se cantonner aux feuilles dans les représentations des arbres, et permettre de les distinguer du tronc, des branches et des racines, figurés par une couleur plus sombre. Revenons à l'exemple déjà cité du frêne et du fenouil : la couleur

¹⁰⁴² Voir entre autres les manuscrits Paris, BnF, Latin 6862 et Londres, BL, Harley 5294.

joue un certain rôle, puisque dans le deuxième cas, la plante est figurée entièrement en vert, tandis que l'arbre présente un tronc brun. Cette situation est fréquente, et l'on ne peut donc nier à la couleur, qui permet de différencier les parties de l'arbre, un rôle dans la distinction morphologique de ces derniers. Mais il arrive que le vert ne s'en tienne pas aux parties supérieures de l'arbre, troncs et tiges se confondant alors facilement. Et même lorsque peu de place est laissée à l'ambiguïté, le vert peut servir à représenter la plante dans son ensemble : c'est le cas dans le *Tacuinum* de Liège, où tous les arbres sauf le figuier, doté d'un tronc plus sombre, sont figurés en vert, des feuilles au tronc. Les arbres s'y distinguent néanmoins très clairement des autres plantes, puisque ce sont les seuls végétaux de haute taille : la présence de personnages à leurs côtés permet d'en mesurer les dimensions. En outre, chacun est représenté sur le même modèle, tant la silhouette que la forme des feuilles (sauf pour le figuier, la vigne et le cognassier) est semblable pour chaque espèce, qui ne se distingue des autres que par ses fruits, peints dans des couleurs vives qui tranchent sur le vert du feuillage. Ces questions de proportions et d'usage de la couleur nous permettent de dresser une typologie rudimentaire des illustrations d'herbiers à travers l'exemple d'un arbre en particulier, celui du chêne.

c. L'exemple du chêne

Le chêne est un exemple particulièrement intéressant, car s'il s'agit d'un végétal bien connu, à tel point qu'il peut faire figure d'arbre archétypal dans les zones géographiques concernées par notre étude ; il n'en est pas moins soumis à la plupart des variations iconographiques que nous venons d'évoquer. Il fournit en outre un excellent modèle pour dresser une typologie concrète des illustrations puisqu'il est représenté dans tous les ouvrages de notre corpus, la noix de galle étant un simple incontournable des traités de pharmacopée. Loin des représentations canoniques de l'arbre centenaire, de haute taille et à la large ramure (dont le chêne de Mambré¹⁰⁴³ est l'exemple par excellence), le chêne des herbiers est subordonné au cadre du texte. Un certain nombre de cas se détachent d'emblée, nous permettant d'examiner de plus près le rôle de la couleur et des proportions dans la représentation de l'arbre.

¹⁰⁴³ Le chêne de Mambré, d'un âge vénérable, qui abrita Abraham, est évoqué chez Thomas de Cantimpré : « *Arbor multum annosa est, sicut legitur de quercu Mambré, sub qua habitavit Abraham, que fertur usque ad Constantini regis imperium per multa secula perdurasse.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 40.

La première situation que nous pouvons évoquer est celle où l'arbre est représenté sans le moindre élément de distinction avec les autres plantes. C'est le cas dans un manuscrit du *Livre des simples médecines*, ainsi que dans un *Tractatus de herbis*, le BnF, Latin 6822. Le tronc y est tout d'abord inexistant. Le Ms. Français 19081 permet une comparaison immédiate avec la plante représentée à ses côtés, le *gallitricum* (un genre de renoncule¹⁰⁴⁴), qualifié d'herbe dans le texte : les deux végétaux sont ramifiés dès la base, et la couleur ne permet pas non plus de distinguer herbe et arbre. En effet, le chêne est entièrement figuré en vert, si ce ne sont ses racines qui se détachent par l'utilisation d'une autre couleur. La tige du *gallitricum*, en revanche, est d'un brun rougeâtre qui la distingue d'emblée des feuilles. La ressemblance de leurs feuilles dentelées achève de leur donner un air de famille. Le chêne est surtout identifiable par la présence de ses glands, bien mis en évidence.

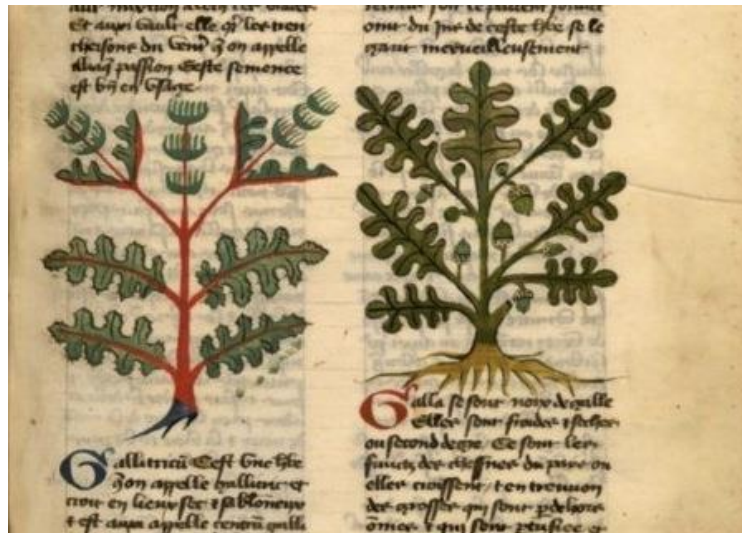


Figure 70. *Gallitricum* et chêne. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 19081, f. 95

Une autre convention de représentation dissocie plus clairement les racines et la ramure, par l'existence d'un tronc qui n'est pas forcément présent chez les autres plantes. Les branches s'ordonnent de manière symétrique de part et d'autre de cet axe principal. C'est ainsi le cas dans la plupart des manuscrits du *Livre des simples médecines* : nous prenons l'exemple des manuscrits Wellcome Library, Ms. 626 et BnF, Français 12320. Ce dernier

¹⁰⁴⁴ Sandra Raphael l'identifie à la *Salvia pratensis*, la sauge commune. Cf. Sandra RAPHAEL, « Plants and other Medicinal Simples listed in Egerton 747 », dans Minta COLLINS, *A Medieval Herbal*, op. cit., p. 27-33.

appartient au même cycle iconographique que le Ms. Français 1908¹⁰⁴⁵ : la représentation du *gallitricum* qui jouxte le chêne est très semblable dans les deux manuscrits, tandis que l'arbre se distingue par la place légèrement plus importante accordée au tronc. Il est possible de rapprocher ces deux images quant aux proportions des différentes parties de l'arbre, mais la couleur y joue un rôle tout à fait différent. Dans la première image, le vert prime tant pour les feuilles que pour l'axe central, tandis que dans la seconde, le tronc se distingue des autres parties par l'usage d'une couleur plus sombre. Les Ms. Français 623, 1307, 9136, 9137, 12320 et 12321 obéissent globalement à ces conventions de représentation. D'autres manuscrits, comme le Ms 626 de la Wellcome Library, peuvent également s'en rapprocher.



Figure 71. *Gallitricum* et chêne. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 12320, f. 93.



Figure 72. Chêne. *Livre des simples médecines*. Londres, Wellcome Library, Ms. 626, f. 118.

Un type de représentation encore différent est caractérisé par la présence d'un tronc qui fait figure de claire séparation entre les racines et les branches, lesquelles ne s'ordonnent plus de manière symétrique autour de lui, mais se ramifient à partir d'une certaine hauteur du tronc. C'est le cas dans le manuscrit BnF, NAF 6593, dont les illustrations sont souvent légèrement distinctes des autres manuscrits du *Livre des simples médecines*.

¹⁰⁴⁵ Baumann inclut de fait ces deux manuscrits dans son troisième groupe. Voir F.A BAUMANN, *Das Erbario Carrarese*, op. cit., p. 120.



Figure 73. Chêne. *Livre des simples médecines*.
BnF, NAF 6593, f. 107.

L'image du chêne dans le Ms. Français 1311 s'apparente également à cette typologie.

Enfin, il nous faut évoquer un dernier type d'image, plus évident, qui représente le chêne doté d'un large tronc et d'un épais feuillage, tout en lui accordant une pleine page, comme c'est le cas dans le *Tractatus de herbis* BL, Sloane 4016.



Figure 74. Chêne. *Tractatus de herbis*.
Londres, BL, Sloane 4016, f. 79v.

Les proportions et l'usage de la couleur jouent donc bien un rôle dans la distinction qu'il est possible d'opérer entre les arbres et les herbes. Les procédés mis en jeu par l'iconographie varient d'un ouvrage à l'autre, sans dépendre entièrement des cycles iconographiques auxquels les manuscrits appartiennent. Cet exemple du chêne nous permet de dresser une typologie relativement simple des différentes représentations d'un arbre en particulier. Ces procédés ne sont cependant pas systématiques, et ne s'appliquent pas à tous les arbres figurés dans un manuscrit donné.

3.2 L'arbre dans le détail : des difficultés à représenter l'arbre ?

Les exemples précédents le montrent : dans l'immense majorité des cas, les arbres sont représentés en entier. Comme l'écrit Pierre Lieutaghi au sujet du manuscrit Français 12322, « cette vision du végétal oblige déjà à des raccourcis, à des schématisations¹⁰⁴⁶ ». Peindre l'arbre comporte-t-il davantage de difficultés que représenter des plantes herbacées ? La représentation de l'arbre dans les herbiers enluminés en pâtit-elle ?

Dans les manuscrits enluminés du *Livre des simples médecines*, une certaine dichotomie s'instaure en effet entre les plantes herbacées et les arbres, de haute taille. Dans le *Livre des simples médecines* BnF, NAF 6593, fougère et figuier se côtoient sur le même feuillet. Ce manuscrit se distingue à plusieurs égards du cycle iconographique dominant du *Tractatus de herbis*, notamment par une plus grande minutie dans la représentation de certains végétaux herbacés : la fougère en est un parfait exemple. Elle diffère beaucoup des figurations qui en sont faites dans d'autres manuscrits et présente des caractères qu'on peut qualifier de naturalistes. La représentation du figuier, en revanche, s'apparente davantage à une image plus schématique.

¹⁰⁴⁶ Pierre LIEUTAGHI, « Commentaire historique, botanique et médical », dans *Le livre des simples médecines*, op. cit., p. 289.



Figure 75. Fougère et figuier. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, NAF 6593, f. 102.

De même, l'herbier de Francesco Carrara illustre des mécanismes comparables. La représentation de plantes de plus petites tailles, telles que la vigne, paraissent davantage réalistes que les enluminures dépeignant des arbres – tels que le muscadier, au chapitre concernant son écorce (*maca*), illustré par un végétal assez schématique, dont les proportions ne sont pas naturalistes. La représentation d'un végétal de plus petite taille permet en effet de s'attarder sur certains détails et de leur donner une toute autre dimension. Le raisin est figuré à différents stades de maturation, tiges et vrilles sont peintes avec une précision extrême.



Figure 76. Muscadier. Herbarium de Francesco Carrara. Londres, BL, Egerton 2020, f. 4v.

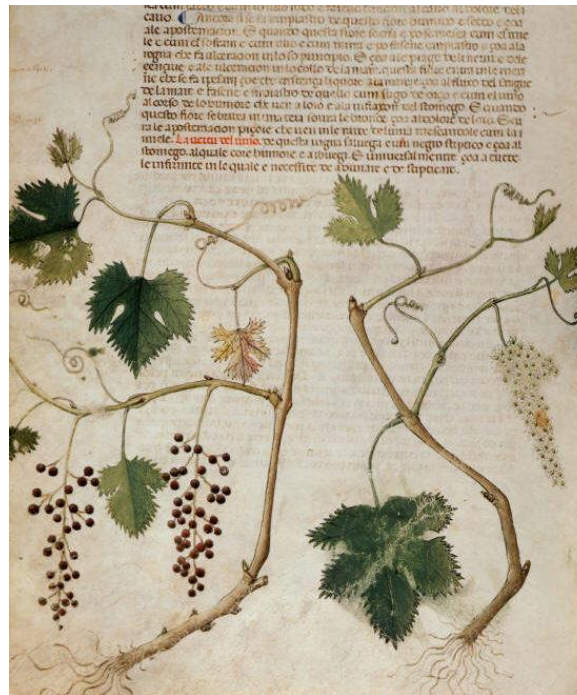


Figure 77. Vigne. Herbarium de Francesco Carrara. Londres, BL, Egerton 2020, f. 27v.

Or représenter l'arbre relève moins d'un travail sur le détail que d'une réflexion sur l'espace dans lequel il s'inscrit. Il n'est souvent pas possible de figurer ses attributs avec beaucoup de précisions, d'où le choix qui est parfois fait de greffer des attributs représentés d'une manière plus réaliste sur des végétaux qui semblent relativement schématiques – Otto Pächt prend comme exemple le pin du manuscrit Egerton 747, dont les aiguilles et les pommes de pin sont représentées avec précision, mais qui donne dans l'ensemble l'impression d'être une petite plante¹⁰⁴⁷. Comme nous l'avons vu dans notre deuxième partie, le choix adopté est parfois de montrer une seule partie de l'arbre : fruits ou semences font l'objet de gros plan, faute de pouvoir représenter un arbre entier de manière satisfaisante. Il est vrai qu'il faut attendre la deuxième génération d'herbiers imprimés pour que ces procédés soient systématisés, mais même au cœur du XVI^e siècle, représenter l'arbre dans le livre de sciences demeure un enjeu, et le choix de réaliser des figures disproportionnées, pour mieux pouvoir mettre en valeur les attributs de l'espèce, ne se cantonne pas au Moyen Âge. Si nous examinons une édition de l'herbier de Dodoens, datant de la seconde moitié du XVI^e siècle, nous constatons que le choix a souvent été fait de représenter les différentes parties de l'arbre d'une façon doublement

¹⁰⁴⁷ Otto PÄCHT, *Le paysage dans l'art italien*, op. cit., p. 58.

disproportionnée. C'est le cas sur la gravure représentant la grenade : les fruits, qui font l'objet d'un grossissement qui permet d'en montrer les détails, sont figurés sur une branche elle-même disproportionnée par rapport au tronc dont elle est issue.



Figure 78. Grenadier. Rembert Dodoens, *Stirpium historia pemptades sex*, Anvers, Christophe Plantin, 1583, VI, 3, 3, p. 782.

La représentation de l'arbre dans les textes botaniques médiévaux se distingue donc par un plus grand recours à des formes schématiques, tandis que les plantes herbacées seraient plus aisées à faire figurer de façon réaliste. Les enlumineurs veillent avant tout à mettre en lumière les attributs distinctifs des différentes espèces. Par ailleurs, dans certains manuscrits, le monde des arbres semble pouvoir se distinguer des autres plantes par des conventions iconographiques précises.

3.3 Racines apparentes ou arbres « en terrasse » : des conventions propres à la représentation de l'arbre

Des variations s'opèrent donc dans la manière de représenter l'arbre, qui semble constituer une difficulté pour les enlumineurs. Le programme iconographique de certains manuscrits reflète de manière plus claire le souci d'organisation du monde végétal et du classement des plantes. L'iconographie vient parfois compléter une mise en ordre raisonnée du texte. Dans certains herbiers du xv^e siècle, l'ambition de distinguer les arbres des autres végétaux s'impose comme une évidence : tous les arbres sont regroupés, alors que l'ordre alphabétique est encore la norme d'organisation du savoir durant des décennies. Nous pouvons citer comme exemple deux herbiers italiens de la fin du xv^e siècle, où textes et images se conjuguent pour séparer les arbres du reste des végétaux. C'est le cas du manuscrit Wellcome 336 (un herbier dont le texte paraît inédit) ou encore du manuscrit BnF, Italien 1108. Ce dernier contient le *Libro de componere herbe e frutti*, de Giovanni Cademosto da Lodi et fut réalisé en Italie du Nord vers 1471. Les plantes herbacées sont regroupées au début, du f. 8 au f. 45 tandis que les arbres occupent les f. 46 à 49. Les arbres sont donc séparés des autres plantes par l'agencement du texte et l'iconographie vient confirmer ce statut à part : tous les arbres y sont représentés sur un même modèle. Chaque page contient quatre représentations d'arbres qui s'enracinent dans le sol, tandis que les plantes herbacées sont représentées avec leurs racines apparentes. Le texte de Giovanni Cademosto da Lodi est en grande partie une adaptation italienne de celui des *Tacuina sanitatis*¹⁰⁴⁸, or ces derniers sont de fait un exemple de production qui distingue clairement les végétaux entre eux, tant par l'image que par le texte. L'agencement de ces ouvrages ne suit en effet pas l'ordre alphabétique : tous les arbres, du figuier à la vigne, sont figurés les uns à la suite des autres, au début dans les *Tacuina*¹⁰⁴⁹ – ou à la fin, dans le *Libro de componere herbe e frutti*. En outre, comme nous avons pu le voir, le texte des grands *Tacuina* illustrés des xiv^e et xv^e siècles se

¹⁰⁴⁸ Cette compilation fut sans doute réalisée vers 1471, et dédiée par Giovanni Cademosto à Borso d'Este. Si le texte se rapproche beaucoup de celui du *Tacuinum*, l'iconographie en diffère cependant (les plantes ne sont en effet pas insérées dans des scènes de genre.) Cette œuvre est conservée dans trois autres manuscrits : New York, Public Library, Spencer 65 ; Vienne, ONB, codex 5264 ; un manuscrit en collection particulière. Cf. le compte-rendu de Bruno Laurioux sur *L'art de vivre en santé. Images et recettes du Moyen Âge*, de Carmélia Opsomer, dans *Médiévales*, 1993, vol. 12, n° 25, p. 136.

¹⁰⁴⁹ C'est le cas le plus courant. Dans d'autres manuscrits, comme celui de Rouen, les arbres peuvent ne pas être traités tous à la suite les uns des autres.

dédiée exclusivement à un propos sur les produits des arbres et leurs usages. L'iconographie porte donc à elle seule l'information sur l'identité de la plante, qui appartient au monde des arbres.

Suivant des logiques comparables, un des manuscrits du *Livre des simples médecines* se détache des autres. Il s'agit du BnF, Français 12322. Le texte n'y suit pas l'ordre alphabétique propre aux autres exemplaires du *Livre des simples médecines* et les enluminures ne figurent pas dans le texte, mais sont regroupées en planches à la fin. Ce dernier constitue un caractère original de ce manuscrit, ce que n'explique qu'en partie sa date tardive : les herbiers imprimés des années 1530 ne réunissent pas leurs illustrations en planches, bien que l'image se dissocie peu à peu du texte au cours du premier xvi^e siècle puisque le dessin botanique occupe de plus en plus une pleine page et adopte sa propre numérotation, distincte de celle des chapitres. Cette répartition du texte et de l'image traduit également une volonté d'organisation dans le manuscrit BnF, Français 12322. Sur l'une de ces planches, trois arbres (noisetier, cerisier et frêne) sont représentés plantés en terre, à l'image du Ms. Italien 1108, tandis que les arbres figurés sur d'autres feuillets suivent plutôt le modèle dominant de l'herbier, l'enlumineur ayant le plus souvent dessiné leurs racines.



Figure 79. Noisetier, cerisier et frêne. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 12322, f. 187.

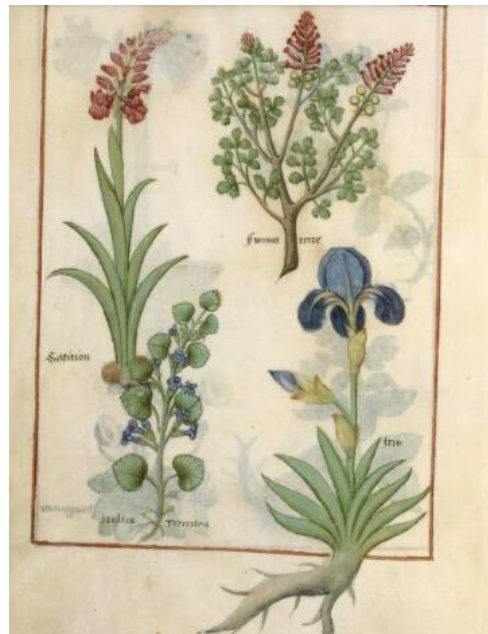


Figure 80. Satirion, hedera, fumus terre et iris. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 12322, f. 139v.

Du *Libro de componere herbe e frutti* à cet exemplaire bien précis du *Livre des simples médecines*, la représentation de l'arbre enraciné dans le sol semble le distinguer des autres plantes. Cette convention se retrouve dans certains herbiers dont les illustrations, contrairement aux manuscrits que nous venons d'aborder, se rattachent plutôt aux types de représentation plus classiques du *Tractatus de herbis*, et dont le texte suit l'ordre alphabétique. Ces manuscrits font cependant montre de conventions particulières de représentations pour tous les végétaux définis comme des arbres. Si les plantes herbacées sont représentées à plat, avec leurs racines apparentes, comme dans la majorité des herbiers de matière médicale, les arbres sont quant à eux figurés plantés en terre et sans racines apparentes. C'est le cas dans trois manuscrits que nous avons pu examiner : un *Tractatus de herbis* (Modène, Biblioteca Estense, Latin 993), ainsi que dans deux manuscrits du *Livre des simples médecines* (Lille, BM, Ms. 356 et Bruxelles, Bibliothèque Royale, Codex IV. 1024). Ces manuscrits ne proviennent pas d'un même modèle, puisqu'ils présentent un certain nombre de différences stylistiques. Une parenté textuelle existe entre le manuscrit de Bruxelles et celui de Lille puisqu'ils appartiennent tous deux à une famille contenant également trois autres manuscrits du *Livre des simples médecines*¹⁰⁵⁰, qui ont en commun de présenter à la fin du texte des chapitres supplémentaires, consacrés à un certain nombre de plantes et d'animaux dotés de vertus magiques, d'après un recueil très répandu au Moyen Âge, le *Livre des secretes de nature*.

¹⁰⁵⁰ Il s'agit des manuscrits Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, ms. 84.10 Aug. 2°, Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, fonds Reg. Lat., Ms. 1329 et Paris, BnF, Français 12317 (ce dernier ne comportant pas d'illustrations.) Carmélia OPSOMER, *Livre des simples médecines...*, op. cit., p. 15.

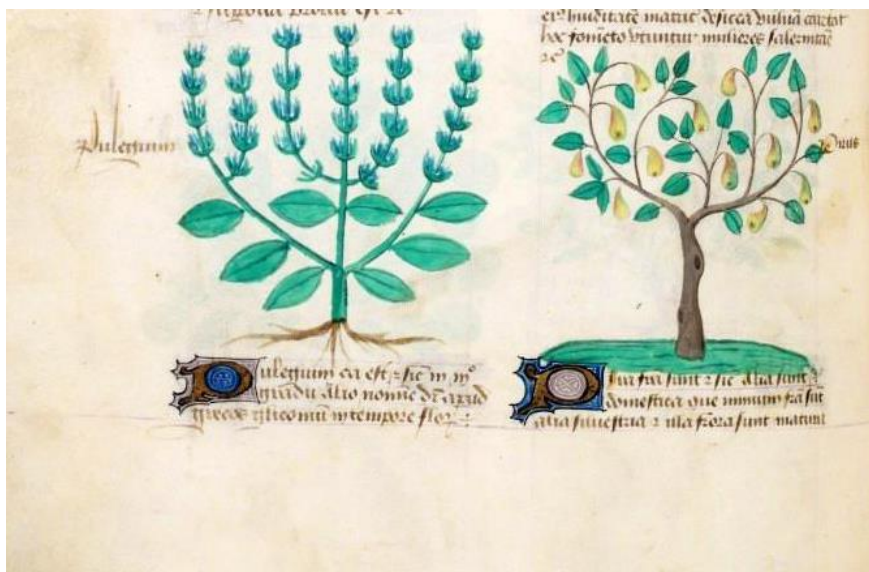


Figure 81. Policaire et poirier. *Tractatus de herbis*.
Modène, Biblioteca Estense, Latin 993, f. 109v.

L'exemple du *Tractatus* de Modène illustre d'emblée la spécificité des choix iconographiques retenus pour figurer les arbres. Le poirier est représenté planté en terrasse, tandis que la plante herbacée à ses côtés – la policaire – est présentée avec ses racines apparentes.



Figure 82. Noyer. *Livre des simples médecines*.
Lille, BM, Ms. 356, f. 257.

L'enlumineur du manuscrit de Lille a également fait le choix d'une terrasse, de forme circulaire, qui enserre le pied de chaque arbre.

Le manuscrit de Bruxelles, enfin, fournit un troisième exemple où les arbres sont représentés plantés, dans une étroite bande de terre qui contribue aussi à délimiter l'espace entre le texte et l'enluminure.



Figure 83. Châtaignier. *Livre des simples médecines*. Bruxelles, Bibliothèque Royale, Ms. IV. 1024, f. 61v.

Si l'on se penche de plus près sur le *Tractatus* de Modène, il est possible de circonscrire plus précisément le fonctionnement de ce programme iconographique. Les 478 illustrations qu'il contient se répartissent en quatre types d'images : il s'agit tout d'abord des plantes herbacées aux racines apparentes et ramifiées dès la base, puis des plantes représentées sur une terrasse et dont les racines ne sont pas apparentes, ainsi que les illustrations représentant des simples d'origine autre que végétale (minéraux ou produits animaux), et enfin les enluminures s'apparentant à des scènes de genre. Nous en avons dénombré 322 appartenant à la première catégorie, 64 à la deuxième, 70 à la troisième et 22 à la dernière. La plupart des végétaux représentés plantés en terre appartiennent bien à la classe des arbres ou arbrisseaux, mais cela n'est pas systématique. C'est également le cas de céréales, comme l'avoine ou d'autres herbes, l'*adianthos* (polytric) ou l'*acetosa* (oseille)¹⁰⁵¹, pour ne donner que deux exemples. En revanche, certains végétaux qui s'apparentent assez clairement aux

¹⁰⁵¹ Modène, Biblioteca Estense, Latin 993, f. 18, f.15v et f. 19.

arbres sont représentés avec leurs racines : c'est le cas de la *cassia fistula*, ainsi que du sappan et du buis, pourtant bien définis comme des *arbores*, et également de la représentation qui accompagne le chapitre sur l'agaric. Ce dernier étant un champignon poussant sur la racine du pin, c'est souvent l'arbre qui est représenté dans les herbiers. L'image du *Tractatus* de Modène est très semblable à celle qu'on peut trouver dans les cycles iconographiques dominants du *Livre des simples médecines* : le pin est figuré avec ses racines, ses branches se répartissent de manière symétrique de part et d'autre de son tronc, et l'agaric y apparaît comme une excroissance blanche, à la base. Malgré ces exceptions, l'existence d'un tel programme iconographique tend à confirmer que l'arbre peut faire l'objet de conventions de représentations spécifiques, qui permettent de le différencier des autres végétaux. Si l'herbe apparaît dans les herbiers comme un spécimen arraché au sol, l'arbre est au contraire celui qui s'attache à la terre et s'inscrit dans le paysage.

Tant par l'usage des couleurs et le jeu sur les proportions que par l'emploi de procédés plus systématiques, l'iconographie structure donc le monde végétal en séparant le monde des arbres de celui des herbes. Les images participent de la construction d'un propos qui s'élabore en complémentarité avec le texte. Représenter l'arbre constitue pour les enlumineurs un enjeu de taille : le cadre contraint du manuscrit fait parfois obstacle pour figurer tant la silhouette générale de l'arbre que les détails qui permettent d'identifier une espèce. Dès lors, certains cycles iconographiques tendent vers l'adoption de conventions systématiques pour signifier que la plante représentée appartient au monde des arbres. Il ne s'agit bien sûr pas d'une évolution linéaire, et différentes solutions iconographiques coexistent, dans les manuscrits puis dans les premiers ouvrages imprimés. Il n'en demeure pas moins que la séparation des différentes familles qui structurent le monde végétal est constitutive de l'imagerie des herbiers.

Textes et images concourent ainsi dans les ouvrages botaniques à délimiter les contours de l'arbre. Les frontières entre les différentes catégories végétales s'avèrent cependant parfois mouvantes. Nicolas de Damas évoque ainsi certaines plantes difficiles à classer :

Toutes ces choses, nous ne les indiquons que comme des modèles, des exemples et des descriptions. Certaines herbes tendent vers deux côtés différents, comme le légume appelé légume royal, qui est une herbe et un légume, et pareillement l'*acelga*. Certaines plantes poussent d'abord sous forme d'une plante à graines et deviennent ensuite des arbres, comme le *nevec*, le *fengenkest* et la plante appelée baie des chèvres. Le myrte, le pommier et le poirier entrent peut-être aussi dans cette classe, parce que de nombreuses branches inutiles partent de leurs racines. Il faut donc définir ces espèces de façon à ce qu'elles servent d'exemples et de modèles ; mais nous n'avons pas à examiner la définition de toutes les espèces¹⁰⁵².

Contrairement à Nicolas de Damas, dont le *De plantis* ne propose pas d'herbier, les textes de notre corpus ont bien vocation à examiner la définition de toutes les espèces. La multiplicité des espèces traitées par les compilateurs se fond-elle dans les catégories canoniques du monde végétal ?

¹⁰⁵² PS. ARISTOTE, *Des plantes*, éd. Michel FEDERSPIEL, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 100-101. Texte latin : « *Et non posuimus haec omnia nisi propter syllogismos et exempla et descriptiones. Et quaedam herbae ad duas extremitates declinant, ut olus quod dicitur olus regium, qui est herba et olus, et similiter acelga. Et quaedam nascuntur in primi in figuram plantae granorum et postea fit arbor, ut nevec et fengenkest et planta quae dicitur bacca caprarum. Et forte myrtus quoque et malus et pirus sub hoc genere continentur, quia horum omnium multi et superflui sunt rami de radicibus eorum. Et ideo oportet determinare eas, ut sint in exemplum et syllogismum et non debemus perscrurari ominum definitiones.* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, l.I, 4, p. 530.

Chapitre 2. À la lisière de l'arbre. Une définition à l'épreuve de l'ambition d'exhaustivité du savoir botanique

Une définition théorique de l'*arbor* apparaît donc dans les textes, parfois de façon explicite dans le cadre de paragraphes dédiés, parfois en filigrane dans la description individuelle de chaque espèce. C'est cette dernière qui prime dans le schéma textuel de l'herbier : or face à la multiplicité des espèces présentes dans le savoir médiéval, la description de l'arbre idéal se heurte à la diversité de sources parfois contradictoires qui remettent en cause l'existence d'un cadre définitif fourni par les différentes catégories du monde végétal. Les plantes traitées dans les ouvrages du corpus débordent des schémas mis en place par les compilateurs. C'est à travers les hésitations de la nomenclature botanique que se dessine la réflexion menée par ceux-ci sur les catégories du monde végétal.

Afin de délimiter un corpus cohérent d'espèces d'arbres dans le savoir livresque médiéval, il convient donc de se confronter à l'ambiguïté de certaines de ces espèces, dont la description renseigne particulièrement bien sur les méthodes de travail des compilateurs et, au-delà, sur la définition qu'il est possible de donner de l'arbre dans le savoir médiéval.

1. « Moyen entre herbe et arbre » : définir et mettre en ordre des végétaux en marge

« Le rosel (...) est moien entre herbe et arbre car il est plus dur que herbe et plus moult que arbre¹⁰⁵³ », lit-on dans le *Livre des propriétés des choses*, qui place ainsi le roseau à la lisière de deux mondes, entre arbres et plantes herbacées, en raison de caractéristiques morphologiques bien identifiées : le roseau¹⁰⁵⁴ ne possède pas l'aspect solide et ligneux de l'arbre, mais est néanmoins d'une substance trop dure pour pouvoir être qualifié d'herbe. Les compilateurs relèvent le caractère ambivalent de certaines espèces qui échappent aux tentatives de mise en ordre rigoureuse du monde végétal. Les variations de la nomenclature botanique associée à ces espèces en est le révélateur. Il est possible de les observer au sein

¹⁰⁵³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, chap. 7, f. 245. Dans le texte latin : « *Arundo est media inter herbam et arborem* », BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 7, p. 37.

¹⁰⁵⁴ Voir Annexe 1, notice n° 18.

d'un même texte : pour une même espèce, il n'est pas rare que la notice descriptive relève plusieurs catégories possibles. Les compilateurs peuvent faire ainsi montre de leur incertitude. Albert le Grand souligne lui-même, alors qu'il commente les catégories de plantes établies par le traité de Nicolas de Damas, l'ambivalence de certains végétaux, qu'il ne convient pas de rattacher à une catégorie précise, mais qu'il décrit comme se situant entre l'arbuste et l'arbre (*medius inter arbustam et arborem*)¹⁰⁵⁵. Cette ambivalence se retrouve bien dans la description de certaines espèces en particulier. Albert le Grand écrit par exemple à propos de la *cassia lignea*¹⁰⁵⁶ qu'il s'agit d'une plante dont il sait pour l'avoir vue (*experimento visus scimus*) qu'il s'agit d'un arbre ou de « quelque chose qui s'approche de la nature de l'arbre » (*aliquid ad arboris naturam accedens*¹⁰⁵⁷). Albert évoque ensuite certains auteurs pour qui ce végétal relève davantage de la catégorie *frutex*, mais réaffirme qu'il s'apparente plutôt à un arbre par son aspect ramifié, puisqu'il souligne l'envergure non négligeable de ses branches¹⁰⁵⁸. Une telle définition montre que les hésitations dont font montre les compilateurs pour désigner certaines espèces proviennent de leurs interrogations sur la « nature de l'arbre » et des précautions qu'ils prennent quand il s'agit d'ordonner le monde végétal en situant les plantes dans une catégorie ou l'autre du monde végétal.

Ces hésitations peuvent aussi s'observer d'un texte à l'autre. Une même espèce peut passer selon les ouvrages du statut d'*arbor* à celui de *frutex*, voire d'*herba*. Un relevé systématique des noms d'arbres et de la nomenclature botanique qui leur est rattachée dans les textes (voir Annexe 1) permet de relever ces variations afin d'en faire l'analyse. Pour environ 20% des espèces répertoriées dans ce catalogue, plusieurs définitions, pour une même espèce et au sein d'un même texte, s'observent. Par ailleurs, plus d'un tiers des espèces recensées peut présenter des changements dans la définition qui lui est associée en fonction des textes.

¹⁰⁵⁵ « *Fere autem omnis planta sub his cadit nominibus. Fere autem dico propter fructicem magnum, qui medius inter arbustam et arborem esse videtur, plus tamen ad arborem declinans.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, I. I, tract. II, chap. 5, p. 75.

¹⁰⁵⁶ Voir Annexe 1, notice n° 39.

¹⁰⁵⁷ « *Cassiam quidem, experimento visus scimus, aut arborem, aut aliquid ad arboris naturam accedens esse.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, I. VI, tract. I, 14, p. 373.

¹⁰⁵⁸ « *Dicunt autem quidam auctorum, cassiam esse illam, quae cassia lignea vocatur, et hanc esse de genere fruticis, sed in hoc accedere ad naturam arboris, qui virgas habet magnas et longas.* » *Ibid.*

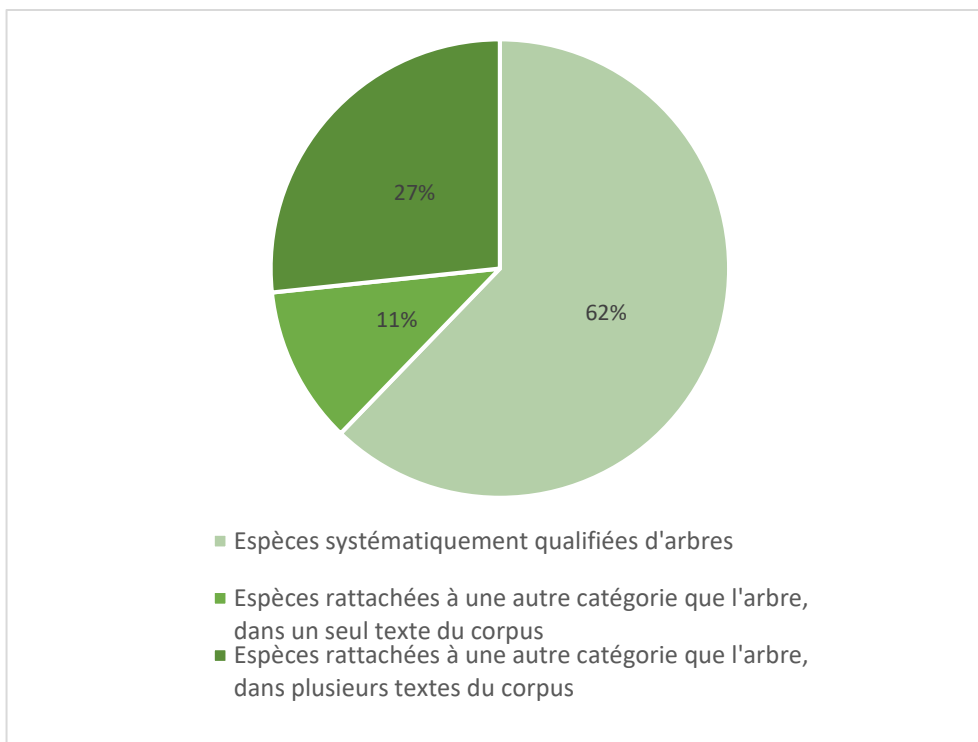


Figure 84. Répartition des espèces en fonction de la stabilité de la nomenclature qui leur est associée dans les textes du corpus

Cette porosité des catégories établies dans les textes questionne la définition même de l'arbre : tant les caractéristiques morphologiques associées à cette catégorie que le corpus de plantes à considérer dans une telle étude doivent être examinés.

1.1 Des arbres parmi les herbes : souligner des caractères distinctifs

L'exemple du roseau dans le *Livre des propriétés des choses* le montre bien : ces hésitations du lexique peuvent permettre de mieux souligner les caractéristiques morphologiques de végétaux peu ligneux et non ramifiés, mais dont la taille les distingue des plantes herbacées. Les compilateurs déploient différents procédés pour manifester leurs interrogations à ce sujet. Dans le *Speculum naturale*, Vincent de Beauvais résout cette contradiction en traitant à deux reprises du roseau, dans le livre IX sur les plantes herbacées¹⁰⁵⁹ puis dans le livre XII sur les arbres communs. C'est dans ce dernier chapitre qu'il

¹⁰⁵⁹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 87.

prend la parole, sous le vocable *auctor*, pour développer son propos sur cette plante et donner à voir sa méthode :

*Auctor. Arundinem ponit Isidorus inter arbores, et hoc (vt videtur) propter quadam speciaes, quarum tanta crassitudo et magnitudo esse dicitur, vt ex illis naues et aedificia fabricentur. De caeteris autem dictum est superius inter herbas incultas et inter sativas*¹⁰⁶⁰.

Comme nous l'avons vu précédemment, Vincent de Beauvais renvoie à Isidore de Séville, qui place parmi les arbres le roseau en raison de certains de ses caractères morphologiques et de ses usages dans le domaine de la construction (tant d'édifices que de bateaux), mais précise que les autres caractères du roseau sont traités précédemment, dans le livre consacré aux herbes. Il est à noter qu'un certain nombre des développements placés sous l'autorité de l'*auctor* dans le *Speculum naturale* concerne la nomenclature botanique. Vincent de Beauvais mène ainsi une réflexion sur la nature de l'arbre à travers certains exemples qui s'offrent à lui dans les sources qu'il consulte. Le romarin¹⁰⁶¹ fait l'objet d'un traitement comparable à celui du roseau. Cette plante est évoquée dans un chapitre commun avec le laurier-rose, plante qui peut aussi présenter des caractères ambivalents, comme nous le verrons (bien qu'ici, Vincent de Beauvais la traite comme un arbre sans ambiguïté). La deuxième moitié du chapitre, consacrée au romarin, s'ouvre par une citation de Dioscoride, qui le décrit comme un arbre de petite taille.

*Dioscorides. Rosmarinum quod alii lithos vocant: est arbor quaedam stiptica, et mediocriter extendatoria et desiccativa*¹⁰⁶².

Quelques lignes plus loin, après une mention *auctor*, il est précisé que le romarin est aussi traité plus haut au chapitre sur les herbes sauvages, puisqu'en tant qu'arbrisseau il fait figure d'intermédiaire entre les arbres et les herbes :

*Auctor. De rosmarino etiam dictum est superius inter herbas incultas, qui tanquam frutex medius esse videtur inter arbores et herbas*¹⁰⁶³.

¹⁰⁶⁰ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. XII, chap. 67.

¹⁰⁶¹ Voir Annexe 1, notice n° 139.

¹⁰⁶² VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I. XII, chap. 94.

¹⁰⁶³ *Ibid.*, I. XII, chap. 94.

Le chapitre 127 du livre IX, sur les herbes, est en effet consacré au romarin et s'ouvre sur une citation d'Isidore de Séville, qui le décrit bien comme appartenant à la catégorie des herbes :

*Isidorus. Rosmarinum Latini ab effectu herbam salutarem vocant, folia habet feniculi similia atque aspera et rotatim terre prostrata*¹⁰⁶⁴.

De la même façon, le nard¹⁰⁶⁵ est présent dans le livre IX sur les plantes herbacées, suivant ainsi l'autorité d'Isidore de Séville¹⁰⁶⁶. On le retrouve ensuite dans le livre XIII sur les arbres aromatiques, où sa description comme arbrisseau est fidèle à celle de Pline¹⁰⁶⁷. Une note *auctor* souligne là encore le caractère intermédiaire des arbrisseaux et renvoie au livre IX¹⁰⁶⁸. Vincent de Beauvais expose donc la diversité de ses sources, sans les juxtaposer mais en donnant à voir sa démarche de mise en ordre dans son ouvrage, par ce système de redondances et de renvois. Dans ce dernier cas du nard, le double classement permet également d'insister sur les propriétés aromatiques de la plante, traitée en compagnie des autres arbres aromatiques dans le livre XIII. Vincent de Beauvais n'a en effet pas fait le choix, dans le *Speculum naturale*, de dédier un livre aux herbes aromatiques. Par ailleurs, dans d'autres textes encyclopédiques, on peut retrouver de façon presque accidentelle des herbes parmi les arbres. Au livre XIII du *Liber de natura rerum* consacré aux arbres aromatiques figure ainsi un chapitre intitulé *De aloe herba*. L'herbe est sans doute traitée à cet endroit précis par l'encyclopédiste du fait de son caractère aromatique ou de sa proximité (lexicale tout du moins) avec le bois d'aloès, évoqué au chapitre suivant. Mais le plus souvent, c'est bien la petite taille de certaines espèces qui justifie leur « nature d'herbe », comme le genêt, dont Pierre de Crescens nous dit que c'est « ung arbre si petit que souventeffois il est comme de nature de herbe¹⁰⁶⁹ ».

¹⁰⁶⁴ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 127.

¹⁰⁶⁵ Voir Annexe 1, notice n° 107.

¹⁰⁶⁶ « *Isidorus. Nardus est herba spicosa, unde et a Grecis nardostacys est appellata.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 106.

¹⁰⁶⁷ « *Plinius libro XIII Nardus est frutex grani et crassa radice, sed brevi ac nigra fragilique, quamvis pingui, situm redolente, ut cypressi, aspero sapore, folio parvo densoque.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 76.

¹⁰⁶⁸ « *Actor De hac, quia frutex est inter herbas et arbores media, iam inter herbas communes dictum est supra et alio nomine dicitur spica.* » *Ibid.*

¹⁰⁶⁹ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 47, p. 608. Le texte latin contient déjà cette remarque : « *Genesta est quaedam arbuscula adeo parva, quae plurimum ad herbae naturam accedit.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 33, p. 179

1.2 Des herbes « en manière d'arbre » : des critères morphologiques insuffisants ?

Si des plantes qualifiées d'arbres dans certains textes peuvent rejoindre dans d'autres le monde des arbrisseaux ou celui des herbes, à l'inverse certaines herbes semblent avoir vocation à côtoyer les arbres. « *Oleander* ou *olixantrum* est une herbe dont les feuilles ressemblent à laurier mais elles sont plus longues et croist en la manière d'arbre¹⁰⁷⁰ » : dans le *Livre des simples médecines*, le laurier-rose¹⁰⁷¹ est décrit comme une herbe, mais qui possède la caractéristique de croître comme un arbre et donc de s'en rapprocher par la taille – traduisant ainsi la locution « *crescens quasi arbor* », présente dans le *Tractatus de herbis*¹⁰⁷². Sans pour autant être qualifiée d'arbre, ses caractéristiques morphologiques lui permettent de figurer à la lisière de cette catégorie. Si tous les textes du corpus ne présentent pas de tels exemples, le laurier-rose n'est néanmoins pas la seule plante à se voir décrite de la sorte. Dans le *Livre des simples médecines*, ce cas de figure revient à deux reprises – outre le laurier-rose, c'est l'*herba savina* qui est concernée¹⁰⁷³. À sa suite, dans le *Grant herbier*, s'y ajoutent le romarin¹⁰⁷⁴ et l'herbe paralisie, dont le nom même la rapproche du monde des plantes herbacées¹⁰⁷⁵. L'ambivalence dans la description de ces deux plantes a pour origine la description qu'en donnent le *Tractatus de herbis*¹⁰⁷⁶, puis le *Livre des simples médecines* : ces textes notent ainsi que le romarin est parfois qualifié d'*herba* et parfois de *frutex*. Si ces plantes qui ont pour caractéristique leur taille en « manière d'arbre » ne sont pas fréquentes dans les textes et se rencontrent surtout dans les herbiers de matière médicale, elles montrent néanmoins que la description morphologique – le critère de la taille notamment – ne suffit pas à définir strictement ce qui relève du domaine de l'*arbor*.

¹⁰⁷⁰ Ps. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 159, p. 201.

¹⁰⁷¹ Voir Annexe 1, notice n° 113.

¹⁰⁷² « *Oleander vel olisatrum herba, cuius folia similis lauro, sed est longiora et crescens quasi arbor circa flumina.* » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 351, p. 626.

¹⁰⁷³ Ps. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 186, p. 226.

¹⁰⁷⁴ « Romarin est chault et seic mais les acteurs ne determinent point en quel degré. C'est une herbe qui croist en manière d'arbre. » *Arbolayre*, 1486, f. 179v.

¹⁰⁷⁵ « Herbe paralisie que aucuns appellent artetique. Elle croist es pieds des montaignes en lieux eaueux et feuilles qui ressemblent a feuilles de rue et croist a manière d'arbre. » *Arbolayre*, 1486, f. 118v.

¹⁰⁷⁶ « *Herba paralis, quod alii artheticam vocant, crescit ad pedem montibus locis humorosis et aquosis, cuius similitudo est foliis mirte, sed crescens quasi arbor.* » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 230, p. 486. « *Ros marinus calidus est et siccus. [...] Quidam dicunt quod sit fructex, alii quod herba.* » *Ibid.*, chap. 408, p. 696.

Parmi les herbes au statut ambivalent, la *savina* ou *herba savina*¹⁰⁷⁷ (genévrier sabine en français moderne, *Juniperus sabina* L.) offre un cas d'étude particulièrement intéressant. Son nom latin employé dans le *Tractatus de herbis* semble, sans le moindre doute, la rattacher au monde des herbes : elle fait cependant bien partie des végétaux dont la définition n'est guère aisée. Pietro de' Crescenzi la décrit en effet comme un petit arbre, « *arbor satis parva*¹⁰⁷⁸ ». C'est également le cas dans le *Tractatus de herbis*¹⁰⁷⁹. Vincent de Beauvais, au contraire, la classe dans le livre IX du *Speculum naturale*, qui traite des herbes communes¹⁰⁸⁰. Aucune référence à sa proximité avec les arbres n'y est faite. Si l'on se réfère aux sources antiques, on relève que cette plante porte bien chez Pline le nom d'*herba sabina*, mais qu'elle figure au livre XXIV de l'*Historia naturalis*, qui traite des propriétés médicales des arbres. Pline ne revient pas particulièrement sur les questions de nomenclature, mais se concentre sur les vertus thérapeutiques de la plante. Il compare néanmoins ses feuilles à celles d'autres végétaux, tels que le tamaris ou le cyprès de Crète : il s'agit donc d'une herbe qui présente des ressemblances physiques avec les arbres¹⁰⁸¹. Une fois encore, les critères morphologiques rencontrent leur limite quand il s'agit d'ordonner le monde végétal. Dans des herbiers ultérieurs, la définition de l'*herba savina* comme arbre semble s'installer : Leonhart Fuchs la place du côté de l'*arbor*, mais précise néanmoins sa petite taille dans le paragraphe consacré à sa description physique¹⁰⁸².

L'incertitude quant à la catégorie à laquelle appartient ce végétal est telle qu'elle peut même se refléter dans les marques d'usage et les pratiques de lecture. Certains manuscrits du *Livre des simples médecines* portent pour ce chapitre un titre rubriqué « De ung arbre ou herbe dit savignier¹⁰⁸³ », mettant par là l'accent sur son ambivalence. De même, un exemplaire imprimé du *De viribus herbarum*¹⁰⁸⁴ de Macer Floridus comporte, au chapitre

¹⁰⁷⁷ Voir Annexe 1, notice n° 147.

¹⁰⁷⁸ PIERRE DE CRESCENS, *Ruralia commoda*, l. v, chap. 2.

¹⁰⁷⁹ « *Savina calida est et sicca in tertio gradu. Arbor parvus est, quod alio nomine dicitur bractheos.* » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 441, p.732.

¹⁰⁸⁰ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 128.

¹⁰⁸¹ « La sabine, appelée *brathy* par les Grecs, est de deux espèces (*generum*) : l'une dont la feuille ressemble à celle du tamaris, l'autre à celle du cyprès. » PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXIV, chap. 61, p. 60.

¹⁰⁸² « *Arbor brevis et in latitudinem magis se fundens et explicans.* » Leonhart FUCHS, *De historia stirpium*, chap. 54, p. 149.

¹⁰⁸³ Paris, BnF, Français 9136, f. 265v.

¹⁰⁸⁴ MACER FLORIDUS, *De viribus herbarum famosissimus medicus et medicorum speculum*, s.d. Paris, BnF, Rés. 4° Te142 (4), f. 12.

consacré à l'*herba savina*, la note marginale suivante : « *est arbor, non herba* », tandis que la mention *herba* dans le texte a été barrée.

Ces incertitudes de la nomenclature sont également traduites par l'iconographie : l'*herba savina* est parfois représentée sous des traits qui la rapprochent d'une petite plante herbacée, mais l'ambivalence entre herbe et arbre peut aussi être reflétée par la grande ressemblance de la tige, presque toujours peinte d'une couleur sombre, avec un tronc. Les petites feuilles épineuses de la plante s'ordonnent de façon alterne autour des branches.



Figure 85. *Herba savina*. Livre des simples médecines.
BnF, Français 623, f. 167.



Figure 86. *Herba savina*. Tractatus de herbis.
BnF, Latin 6823, f. 141v.

Dans le *codex Bellunensis*¹⁰⁸⁵ l'*herba savina* est représentée à côté du cyprès, et une légère similitude entre les deux végétaux, qui appartiennent de fait, dans la taxinomie actuelle, à la même famille, celle des *Cupressaceae*, est indéniable. Dans les manuscrits de Lille, de Modène et de Bruxelles, la plante est bien représentée plantée en terre, suivant les conventions propres aux autres arbres.

¹⁰⁸⁵ Londres, BL, Add. Ms. 41623.



Figure 87. *Herba savina*. *Livre des simples médecines*.
Lille, BM, Ms. 356, f. 299v.

L'*herba paralis* (qu'on peut identifier à la primevère ou *Primula vulgaris*¹⁰⁸⁶), déjà évoquée plus haut, est une autre plante dont la description obéit à des logiques comparables. On lit dans le *Tractatus de herbis* qu'il s'agit d'une plante qui pousse aux pieds des montagnes, dans des zones humides, dont les feuilles ressemblent à celle du myrte et qui croît presque « comme un arbre » (*crescens quasi arbor*¹⁰⁸⁷). Là encore, il s'agit d'une plante qui pousse à la façon d'un arbre. Dans l'iconographie, des choix très différents peuvent être effectués pour la représenter. Comme pour l'*herba savina*, elle est figurée dans le manuscrit du *Livre des simples médecines* de Lille selon les conventions propres aux arbres : dotée d'un tronc bien identifié et de ramifications, elle est représentée « en terrasse », solidement enracinée.

¹⁰⁸⁶ Voir Sandra RAPHAEL, « Plants and other Medicinal Simples listed in Egerton 747 », dans Minta COLLINS., *A Medieval Herbal*, op. cit., p. 27-33.

¹⁰⁸⁷ « [...] *crescit ad pedem montibus locis humorosis et aquosis, cuius similitudo est folii mirte, sed crescens quasi arbor.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 230, p. 486.



Figure 88. *Herba paralis*. *Livre des simples médecines*.
Lille, BM, Ms. 356, f. 196v.

Dans le *Codex Bruxellensis* en revanche, elle s'apparente plutôt à une herbe, sans tronc notable et aux racines bien visibles.

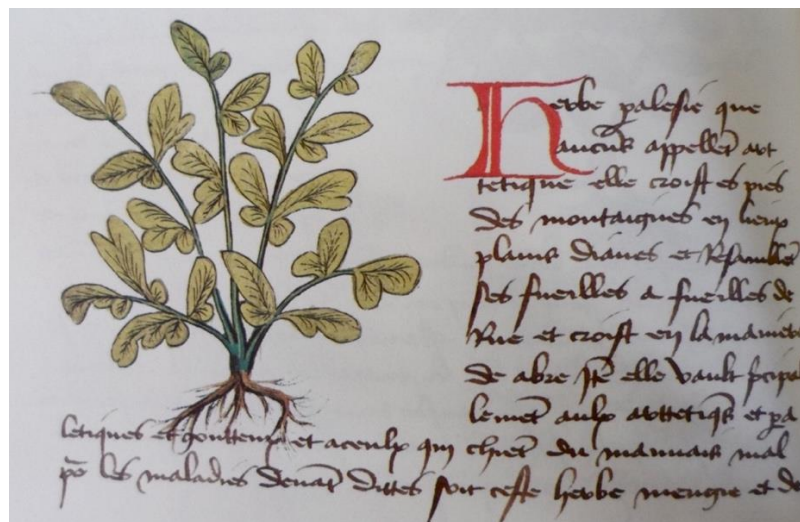


Figure 89. *Herba paralis*. *Livre des simples médecines*.
Bruxelles, Bibliothèque Royale, Codex B. IV. 1024, f. 104v.

Le rapport entre les conventions de représentations établies et le texte des herbiers peut parfois présenter des limites. Ainsi, le *tetrahit*¹⁰⁸⁸, ou herbe judaïque, est occasionnellement représenté sur le modèle de l'arbre, planté en terre, alors que rien dans sa description ni dans son nom n'évoque de parenté avec le monde des arbres¹⁰⁸⁹.



Figure 90. *Tetrahit*. Livre des simples médecines. Bruxelles, Bibliothèque Royale, Ms. IV. 1024, f. 199v.

Des plantes qualifiées d'herbes s'introduisent donc parfois dans le monde des arbres. Par ailleurs, on trouve aussi dans les textes des plantes définies comme des arbres bien qu'elles ne répondent pas forcément aux critères physiques abordés dans le chapitre précédent. Il s'agit de végétaux sans caractère ligneux ni ramifié, dont la taille modeste peut être soulignée et qu'un lecteur contemporain pourrait être bien surpris de découvrir parmi les arbres. C'est le cas de la coloquinte¹⁰⁹⁰, ou courge d'Alexandrie, qu'on peut identifier à la coloquinte officinale (*Citrullus colocynthis*), plante herbacée rampante de la famille des Cucurbitacées. Dans plusieurs de nos textes, celle-ci se trouve parmi les arbrisseaux, voire les arbres. Dans le *Tractatus de herbis*, on y décrit son fruit, que porte un petit arbrisseau

¹⁰⁸⁸ Ce végétal semble difficilement identifiable. S. Raphael propose sans certitude le *galeopsis tetrahic*.

¹⁰⁸⁹ « Tetrahic est une herbe qu'on appelle herbe judaïque. » PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 199v.

¹⁰⁹⁰ Voir Annexe 1, notice n° 51.

(*frutex*)¹⁰⁹¹. Dans le *Livre des simples médecines*¹⁰⁹², elle reçoit la dénomination de « petit arbre ». Thomas de Cantimpré en parle aussi comme d'un arbre¹⁰⁹³. Dans d'autres ouvrages en revanche, le statut de plante herbacée prend le dessus. Barthélemy l'Anglais, et Jean Corbechon à sa suite, la qualifient d'herbe et décrivent bien son caractère rampant¹⁰⁹⁴. L'iconographie restitue également les incertitudes quant à la définition de la coloquinte, représentée en fonction des groupes iconographiques du *Livre des simples médecines* tantôt comme un végétal herbacé, tantôt dotée d'un tronc bien identifié.



Figure 91. Coloquinte. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 9137, f. 85v.



Figure 92. Coloquinte. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 1309, f. 58.

S'il s'agit là d'une plante exotique, connue dans le savoir occidental en premier lieu par ses fruits, auxquels se consacrent avant tout les passages des textes encyclopédiques et des herbiers, ce type de traitement peut également concerner des végétaux plus communs,

¹⁰⁹¹ « *Coloquintida pomum est cuiusdam fruticis nascentis in ultramarinis partibus circa regionem Gerusalem, qui dicitur etiam jelela, et cucurbita alexandrina appellatur.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 89, p. 315.

¹⁰⁹² PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines*, f. 37, p. 74.

¹⁰⁹³ « *Est autem pomum cuiusdam arboris in Oriente nascentis circa Ierosolimam, que cucurbita appellatur Alexandrina.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 14.

¹⁰⁹⁴ « Coloquinte, de qui l'Esriture fait mention ou IIIIe chapitre du IIIIe Livre des Rois, est une herbe tres amere qui autrement est courge sauvage appelee, car elle estent ses bastons sus la terre, aussicomme fait la courge, mais son fruit est amer et ront. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, chap. 40, f. 251v.

aujourd'hui considérés comme des plantes herbacées ou des arbrisseaux, mais à qui le statut d'arbre a pu être conféré dans le savoir médiéval.

Les variations opérées dans la définition d'une même plante reflètent ainsi l'ambition de donner à voir les particularités morphologiques d'une espèce précise. Ces variations peuvent aussi traduire une attention accordée à l'influence du milieu. Thomas de Cantimpré décrit ainsi la ronce, qui prend la forme d'un arbre en Orient, mais n'est qu'un arbuste (*arbustula*) en Italie¹⁰⁹⁵. Ces deux définitions de la ronce se retrouvent dans d'autres textes et peuvent être interprétées comme une façon de différencier deux espèces. Le *De proprietatibus rerum* décrit ainsi dans un même chapitre consacré à la ronce¹⁰⁹⁶ deux espèces différentes, que sont la ronce commune et le mûrier, l'une qualifiée de *frutex*, l'autre d'*arbor*. Au XI^e siècle déjà, le dictionnaire de Papias donne la ronce comme exemple d'un végétal qui ne doit pas être considéré comme un arbre : en témoigne son nom masculin, alors que les espèces particulières d'arbres doivent porter des noms féminins¹⁰⁹⁷.

Ces quelques exemples illustrent également le piège de l'anachronisme qui guette le lecteur contemporain confronté au savoir botanique médiéval. Ce dernier peut classer parmi les arbres des végétaux qui ne sont plus perçus comme tels aujourd'hui. Il convient néanmoins de les prendre en considération dans une étude sur l'arbre médiéval. La nomenclature botanique, récurrente et strictement établie dans les textes, rencontre des limites. Les critères morphologiques, s'ils ne sont pas absents de la définition médiévale de l'arbre, sont cependant loin d'être suffisants à cette dernière. Dès lors, définir l'arbre semble devoir se résoudre à une démarche quasi-tautologique : doit être considéré comme arbre toute plante définie comme telle et désignée par les termes *arbor* ou *arbre*. Cependant, cet élément de définition préalable n'est pas systématique dans les herbiers et il faut parfois se confronter aux silences de la nomenclature.

¹⁰⁹⁵ « *Rubus, ut dicit Ambrosius, arbor est in Oriente, in Ytalia vero arbustula.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 41.

¹⁰⁹⁶ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 140, p. 202.

¹⁰⁹⁷ « *Arborum omnia specialia nomina femina sunt, ut "haec ficus, acer", execepto "oleastro" masculine. Nam nec "siler" neutrum nec "rubus" masculinum, inter arbores poni debent.* » PAPIAS, *Elementarium*, Cisalpino-Goliardica, 1980, p. 319.

1.3 L'arbre insaisissable : les silences de la nomenclature

Arbor, frutex, herba : l'importance de rattacher l'espèce traitée à l'une de ces catégories, dès le début de la notice descriptive, a été soulignée. Néanmoins, ce procédé n'est pas systématique et les compilateurs ne rappellent pas toujours d'emblée à quelle catégorie du monde végétal rattacher l'espèce traitée. Dans certains cas, comme nous l'avons vu précédemment, arbres et herbes sont clairement distingués et font l'objet de livres séparés : l'absence de précision sur la catégorie botanique concernée est donc palliée par le choix de structurer l'ouvrage de façon binaire. Isidore de Séville, dans son chapitre sur les arbres du livre XVII des *Étymologies*, ne rappelle pas systématiquement la catégorie botanique des espèces traitées : c'est entre autres le cas du pommier, du pistachier, du cyprès ou encore de l'orme. De la même façon, Thomas de Cantimpré évoque le noyer sans explicitement préciser qu'il s'agit d'un arbre : il se concentre d'emblée sur l'étymologie isidorienne de *nux*, qui désigne ici bien l'arbre, dont le feuillage est susceptible de nuire à ceux qui l'entourent¹⁰⁹⁸. Vincent de Beauvais procède de la même manière¹⁰⁹⁹. La présence de ces végétaux dans les livres dédiés aux arbres dispense de le préciser. Par ailleurs, cette absence d'élément de définition clairement affiché traduit peut-être une certaine familiarité envers le noyer, dont l'identité d'arbre relève de l'évidence.

Dans les herbiers ordonnés selon le seul ordre alphabétique, où arbres et herbes sont mêlés, le rattachement de l'espèce à une catégorie botanique repose entièrement sur les éléments de nomenclature contenus dans la notice descriptive. Quand celle-ci est dépourvue de tout terme de définition liminaire, la question du traitement à réserver à ces plantes se pose. Là encore, l'absence d'éléments de nomenclature peut être conjoncturelle et ne pas constituer particulièrement un indice sur le choix de traitement de l'espèce par l'auteur. C'est le cas du *sicomorus*¹¹⁰⁰ ou *ficus fatua* chez Barthélemy l'Anglais : l'encyclopédiste débute son chapitre en insistant sur la ressemblance de cette plante avec le mûrier, mais n'indique pas clairement qu'il s'agit d'un arbre¹¹⁰¹. Les sources de Barthélemy – Dioscoride et Pline en

¹⁰⁹⁸ « *Nux appellata est, ut dicit Ysidorus, quod umbra vel stillicidium foliorum eius proximis nocet arboribus* » THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 33.

¹⁰⁹⁹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 26.

¹¹⁰⁰ Voir Annexe 1, notice n° 153.

¹¹⁰¹ « *Sicomorus est ficus fatua in foliis moro similis, in aliis ficus speciem tenet (...)* », BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 148, p. 212.

premier lieu – n'émettent guère d'hésitations sur l'identité de ce végétal, à classer parmi les arbres. Jean Corbechon, dans sa traduction, le désigne d'ailleurs bien par ce terme¹¹⁰². En revanche, dans d'autres cas, cela révèle une difficulté à classer les plantes dans les sources, à laquelle sont confrontés les compilateurs. Le traitement du sureau hièble¹¹⁰³ (*ebulus*) en est un exemple. Dans le *Tractatus de herbis*, les différents noms de la plante sont énumérés¹¹⁰⁴, puis les propriétés médicales de ses racines et de son écorce sont développées. La plante elle-même n'est pas du tout décrite, ni rattachée à une catégorie du monde végétal. Or il s'agit d'un végétal souvent absent de notre corpus (ni Thomas de Cantimpré, ni Vincent de Beauvais, ni Albert le Grand ne le traitent) ou au statut ambivalent. Chez Barthélemy l'Anglais, il s'agit d'une plante à mi-chemin entre l'herbe et l'arbrisseau¹¹⁰⁵.

Par ailleurs, même dans les textes où la frontière entre arbre et herbe s'exprime nettement dans la division par livres, les plantes qui ne sont pas explicitement définies sont souvent des espèces difficiles à classer. Dans le *Speculum naturale*, le genêt (*genesta*), le lierre (*hedera*), l'osier (*vimen*) ou encore la canne à sucre (*zuccharum canna*) sont bien présentes dans le livre XII *De arboribus*, mais ne se voient pas rattachés, contrairement à la plupart des autres plantes évoquées, à une catégorie. Or il s'agit de plantes qui, si l'on examine leur traitement dans l'ensemble du corpus, peuvent s'avérer ambivalentes. Le genêt est ainsi qualifié d'arbrisseau chez Pietro de' Crescenzi¹¹⁰⁶, d'arbuste (*arbustum*) chez Barthélemy l'Anglais¹¹⁰⁷, d'arbre dans l'*Hortus sanitatis*¹¹⁰⁸. Le lierre est défini chez Barthélemy comme un arbre, à la suite de Pline, mais cette définition intervient tardivement dans le texte et n'apparaît pas au début de la notice¹¹⁰⁹. Dans la traduction de Jean Corbechon, le terme arbre n'est pas retenu au même passage¹¹¹⁰, mais le chapitre dévolu à cette plante débute par le constat que « lerre est en latin appellé edera et pour ce est elle ci mise entre les arbres dont

¹¹⁰² « Cicomor est un arbre qui autrement est appellé foul figuier, qui a les fueilles semblables au morier, et en autres choses il ressemble au figuier, sicomme dit le Maistre des histoires. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 277.

¹¹⁰³ Voir Annexe 1, notice n° 63.

¹¹⁰⁴ « *Ebulus calidus est et siccus. Alio nomine dicitur eameactus, alii vocant abuani, alii acuodactulona.* » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 171, p. 426.

¹¹⁰⁵ « *Ebulus est frutex sive herba (...)* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 60, p. 91.

¹¹⁰⁶ « *Genesta est quaedam arbuscula.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 33, p. 179.

¹¹⁰⁷ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 80, p. 120.

¹¹⁰⁸ *Ortus sanitatis translaté de latin en français*, chap. 218.

¹¹⁰⁹ « *Est autem arbor, ut dicit idem, multum in altum se extendens, quamdiu invenit arborem vel murm, per quem serpat.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 53, p. 87.

¹¹¹⁰ « Yerre monte tant hault comme l'arbre ou le mur a qui elle se prant dure ». JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, chap. 53, f. 255.

les noms se commencent par .e¹¹¹¹ ». Cette seule indication ne suffit peut-être pas à faire avec certitude un arbre du lierre, sachant que les choux reçoivent le même traitement¹¹¹². Dans un lexique tel que l'*Aalma*, le lierre est qualifié de « herbe qui croist sur des mures que on appielle yerre¹¹¹³ ». L'absence de nomenclature peut donc révéler les hésitations du compilateur dans son entreprise d'organisation des connaissances – ou démontrer une familiarité avec certains végétaux dont l'identité relèverait de l'évidence.

Dans certains cas, ces hésitations peuvent s'exprimer plus clairement encore et des changements fréquents de la nomenclature employée s'opèrent. Ces variations – ou ces absences – de définitions ne facilitent pas l'appréhension de l'arbre par les naturalistes médiévaux. L'utilisation des termes *arbor* ou *arbre* n'est pas suffisante pour déterminer quelles plantes relèvent du monde des arbres. Pour approcher au plus près l'arbre médiéval, il est donc nécessaire d'embrasser un vaste ensemble de plantes : si un végétal est défini comme un arbre dans un texte du corpus, il convient de l'étudier dans tous les autres textes afin d'examiner les ressorts de ces fluctuations et démontrer que, loin de n'être que le résultat de compilations hésitantes de sources contradictoires, elles sont révélatrices des stratégies de mises en ordre opérées dans les herbiers.

2. « Arbre ou arbrisseau » : les hésitations des compilateurs

Il est donc courant de rencontrer, dans le savoir livresque sur les plantes, des variations dans les termes choisis pour définir un même végétal. Les compilateurs s'appuient sur des sources communes, qui recèlent elles-mêmes des fluctuations – sans compter les erreurs de copies présentes dans certains manuscrits¹¹¹⁴. Les différents choix opérés pour définir un même végétal en révèlent donc beaucoup sur les méthodologies de travail des naturalistes médiévaux. Il s'agit à présent d'examiner quels sont les procédés à leur disposition pour décrire ces végétaux et pour résoudre les hésitations des sources, qui sont souvent des indices

¹¹¹¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 53, f. 255.

¹¹¹² « Les choux sont en latin appellez olera ; pour ce sont il ci mis entre les arbres dont les noms se commencent par .o. » *Ibid.*, chap. 112, f. 269.

¹¹¹³ *Le dictionnaire Aalma*, op. cit. p. 238.

¹¹¹⁴ À titre d'exemple, le saule est qualifié d'herbe dans un manuscrit du *Livre des simples médecines* (« Saulx c'est une herbe commune » Paris, BnF, Français 623, f. 170). Il s'agit ici d'une erreur de copie – qu'elle soit propre à ce manuscrit ou déjà présente dans un témoin précédent qui aurait servi de modèle au copiste.

d'un choix opéré par le compilateur et d'une intention bien précise dans la description de la plante. Indissociable du texte dans les herbiers illustrés, l'iconographie constitue également un apport essentiel puisqu'elle développe des mécanismes qui lui sont propres pour donner à voir ces plantes ambivalentes.

2.1 Citer les sources dans leur diversité : l'exemple de l'arbre à baume

Les variations de la nomenclature botanique, d'un texte à l'autre ou au sein d'un même texte, trouvent souvent leur origine dans les hésitations déjà présentes chez les autorités. Les compilateurs médiévaux sont ainsi confrontés à des terminologies variables selon les sources. Ils choisissent parfois d'afficher ces hésitations. L'arbre à baume¹¹¹⁵ en est un bon exemple. Cet arbre appartenant au genre *Commiphora* est endémique au Moyen-Orient. Il produit une résine particulièrement odorifère, qui est employée tant dans la pharmacopée qu'à des fins liturgiques – elle est à ce titre citée à plusieurs reprises dans le texte biblique. Les usages diversifiés de cette résine justifient l'importance toute particulière accordée à cet arbre dans les autorités gréco-latines, puis médiévales. Les compilateurs médiévaux disposent ainsi de sources nombreuses à exploiter. En ce qui concerne la question de sa définition, nous lisons chez Barthélemy l'Anglais et Thomas de Cantimpré qu'il s'agit d'un arbre ou bien d'un arbrisseau (*arbor seu frutex*¹¹¹⁶). Dans le *Tractatus de herbis*, ces deux possibilités sont aussi exprimées :

*Balsamus arbor est, ut quidam dicunt, vel frutex, quod verius est, adtestante Dioscoride et etiam illis, qui viderunt*¹¹¹⁷.

Le choix terminologique opéré par Dioscoride – l'arbrisseau (*frutex*) – a ici la préférence du compilateur, qui estime que cela est plus proche de la vérité mais expose néanmoins une possibilité issue d'autres sources – ces dernières demeurant vagues. L'autorité de « ceux qui ont vu l'arbre » (*qui viderunt*) est également convoquée. Rappelons par ailleurs que, contrairement à certaines compilations encyclopédiques, le texte médical qu'est le

¹¹¹⁵ Voir Annexe 1, notice n° 22.

¹¹¹⁶ « *Balsamum, ut dicit Isidorus libro XVII, est arbor sive frutex nunquam crescens ultra altitudinem duorum cubitorum* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 18, p. 48. « *Balsami arbor seu frutex, ut dicit Iacobus et Solinus et alii, qui de ea in multis libris scripserunt, olim ante multum tempus in Iudea tantum inveniebatur in loco qui dicitur Iherico.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. XI, chap. 8.

¹¹¹⁷ PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 59, p. 274.

Tractatus de herbis s'attache moins à citer explicitement les sources auxquelles il se réfère. Il est donc particulièrement notable que le nom de Dioscoride apparaisse ici. L'importance de mentionner les différentes sources compilées, quitte à exposer de légères dissonances entre elles, s'exprime clairement dans la démarche des compilateurs. Dans d'autres textes, l'arbre à baume est considéré comme relevant de l'*arbor* sans la moindre hésitation : c'est le cas chez Albert le Grand, qui en réfère à Avicenne¹¹¹⁸ ou chez Vincent de Beauvais, qui cite pourtant Dioscoride¹¹¹⁹. Il rapproche l'arbre à baume d'un autre arbre, le grenadier, comme pour mieux souligner son appartenance à cette catégorie. La question des critères morphologiques joue aussi pleinement son rôle dans cet exemple. Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, la taille des arbres est rarement répertoriée de façon précise. L'arbre à baume fait néanmoins partie des végétaux pour lesquels une donnée chiffrée figure souvent dans les textes : il s'agit d'un arbre qui ne dépasse pas la hauteur de deux coudées¹¹²⁰. Cette taille est celle fréquemment conférée à des arbrisseaux, comme l'églantine¹¹²¹, autre raison de douter de l'appartenance de l'arbre à baume au royaume des arbres.

2.2 Privilégier certaines autorités : l'exemple du gattilier

Si l'arbre à baume penche parfois du côté de l'arbrisseau, l'identification à l'*arbor* demeure toujours une option présentée dans les textes. Dans d'autres cas, les variations de la nomenclature sont systématiques et couvrent toute la palette du vocabulaire botanique qui s'offre aux naturalistes. C'est le cas de l'*agnus castus*, qui constitue l'exemple d'une plante particulièrement difficile à saisir dans le savoir botanique de la période médiévale. L'*agnus castus* (*Vitex Agnus Castus* L., gattilier en français moderne) est un arbuste pouvant atteindre des tailles très variables, dont les fleurs forment de longs épis bleu violacé, roses et parfois blancs. La quasi-intégralité des textes de notre corpus l'aborde : il est en effet très présent dans les sources antiques, qui relatent ses propriétés anaphrodisiaques. Plusieurs autres vertus thérapeutiques (contre l'hydropisie notamment) lui sont aussi prêtées. Un relevé

¹¹¹⁸ « *Balsamus ut dicit Avicenna, est arbor egyptia.* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 8, p. 354.

¹¹¹⁹ « *Dioscorides. Balsamus est arbor nimis calida et sicca, malogranato similis, ramosa, ramis tenuibus et exalbidis* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XIII, chap. 64.

¹¹²⁰ « [...] *qui numquam crescit, nisi in quantitate duorum cubitorum ad plus.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 59, p. 274.

¹¹²¹ *Ortus sanitatis, traduit de latin en françois*, chap. 65.

systematique du lexique employé pour décrire cette plante permet de rendre rapidement compte des difficultés qu'elle pose aux naturalistes¹¹²². Aucune des trois grandes compilations encyclopédiques du XIII^e siècle ne s'accorde à son sujet : chez Barthélemy l'Anglais, l'*agnus castus* relève sans la moindre hésitation du monde des herbes : « *Agnus castus dicitur quedam herba calida et sicca*¹¹²³ ». Vincent de Beauvais le qualifie d'arbrisseau : « *Platearius in libro de simplici medicina. Agnus castus est frutex, in quarto calidus et siccus*¹¹²⁴ », tandis que chez Thomas de Cantimpré, il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un arbre : « *Agnus castus, ut dicit Platearius, arbor est calida et sicca, sic dicta ab eo quod hominem castum facit ut agnum*¹¹²⁵ ». Thomas et Vincent s'en réfèrent donc tous deux à Platearius, dont le texte recèle déjà une ambiguïté quant à la définition de cette plante¹¹²⁶, mais en font un usage différent. Les textes en eux-mêmes n'affichent pas la contradiction qu'ils ont pu rencontrer dans les sources mais tranchent parmi les différentes options qui s'offrent à eux, pour ne retenir qu'un seul et unique terme de définition. D'autres ouvrages soulignent différemment cette ambivalence. Dans le *Tractatus de herbis*, l'*agnus castus* est décrit comme un arbrisseau semblable à un arbre (*Agnus castus frutex est similis arbor*¹¹²⁷). Pietro de' Crescenzi le qualifie de *frutex*, qu'il définit comme un tout petit arbre, en employant le terme d'*arbuscula*, peu fréquent dans le corpus : « *Frutex, id est arbuscula parva*¹¹²⁸ ». Dans ces deux cas, les critères morphologiques sont clairement appuyés. Dans le *De Vegetabilibus*, Albert le Grand réaffirme, quant à lui, l'appartenance de ce végétal au monde des arbres en déclarant que l'*agnus castus* ne peut être décrit autrement que comme un arbre (*non nisi arbor dici potest*), en raison de sa haute taille et de la dureté de ses branches¹¹²⁹, offrant ainsi une réponse aux hésitations de ses contemporains.

Le retour aux autorités classiques et médiévales permet d'expliquer ces hésitations de la nomenclature. Dioscoride parle de l'*agnus castus* comme d'un « *frutex in arborem assurgens*¹¹³⁰ », un arbrisseau qui se dresse à la manière des arbres. Pline l'Ancien évoque à

¹¹²² Voir Annexe 1, notice n° 4.

¹¹²³ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 15, p. 46.

¹¹²⁴ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 47.

¹¹²⁵ THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 5.

¹¹²⁶ Les termes *frutex* et *herba* y apparaissent en effet. PS. MATTHAEUS PLATEARIUS, *Circa instans*, chap. VI, f. 225v.

¹¹²⁷ PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 6, p.212.

¹¹²⁸ PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia Commoda*, l. V, II, p. 175.

¹¹²⁹ « *Agnus castus arbor est, quia propter magnitudinem corporis sui et duritiam ramorum non nisi arbor dici potest* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 5, p. 349.

¹¹³⁰ DIOSCORIDE, *De materia medica*, Colle di Val d'Elsa, Johannes de Medemblick, 1478.

son sujet l'existence de deux espèces (*genera*) distinctes, dont l'une est grande et s'élève comme le saule à la hauteur des arbres, tandis que l'autre est plus petite et donc davantage assimilée à l'herbe¹¹³¹. Isidore de Séville, quant à lui, passe sous silence le cas de *agnus castus*, ce qui ne facilite pas la tâche aux encyclopédistes médiévaux. Ainsi, Barthélemy cite bien Pline, mais seulement au sujet des vertus anaphrodisiaques de *agnus castus*¹¹³², et ne restitue pas l'existence de deux espèces – il est possible qu'il se soit appuyé sur une compilation ne retenant pas ce passage, ou qu'il ait fait le choix de ne traiter qu'une seule de ces deux espèces décrites dans *Historia naturalis*, celle qui se rapproche d'une herbe. Il cite ensuite Dioscoride, sans pour autant restituer sa description morphologique de la plante. Vincent de Beauvais, au contraire, s'appuie davantage sur le texte de Dioscoride pour classer cette plante au rang des *frutices*. Le choix de la source à compiler s'avère donc bien déterminant et s'effectue de façon différenciée selon les auteurs. Dans les textes botaniques du xv^e siècle, la difficulté à classer le gattilier va perdurer : Rembert Dodoens le place ainsi à mi-chemin entre *l'arbor* et le *frutex*¹¹³³.

Les marques d'usage de certains herbiers peuvent confirmer l'ambiguïté de cette plante. Un exemplaire de *Herbarius latinus*¹¹³⁴ porte ainsi une correction manuscrite au chapitre sur *agnus castus*, qui s'ouvre par la phrase : « *Agnus castus est arbor calida et sicca in tercio* ». Le mot arbre y est barré et la mention *herba* ajoutée, attestant sans doute d'une lecture d'autres sources où le gattilier est traité parmi les herbes.

L'identité ambivalente de *agnus castus* se répercute également dans les choix iconographiques adoptés dans sa représentation. Dans le manuscrit Egerton 747, *agnus castus* se rattache plutôt au modèle des plantes herbacées : la représentation met l'accent sur les feuilles opposées, composées de plusieurs folioles digitées et les longs épis que forment les inflorescences de la plante.

¹¹³¹ « *Duo genera eius : maior in arborem salicis modo adsurgit, minor ramosa, foliis candidioribus, lanuginosis.* »
PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXIV, chap. 38, p. 46.

¹¹³² « *Cuius virtus est, ut dicit Plinius, conservare in hominibus castitatem (...)* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 15, p. 46.

¹¹³³ « *Vitex, haud magnus frutex est, arboris exiguae in modum assurgit.* » REMBERT DODOENS, *Stirpium historiae pemptades sex*, Anvers, Ex officina Christophori Plantini, 1583, p. 762.

¹¹³⁴ *Herbarius latinus*, [Johann Petri, 1485]. Washington, National Library of Medicine, 9413021



Figure 93. *Agnus castus*. *Tractatus de herbis*.
Londres, BL, Ms. Egerton 747, f. 3.

C'est ce modèle, un peu simplifié, qui est repris dans la plupart des manuscrits du *Livre des simples médecines* fidèles au modèle du *Tractatus de herbis* : les feuilles composées et les fleurs réunies en épis dressés semblent en être la norme.



Figure 94. *Agnus castus*. *Livre des simples médecines*.
Paris, BnF, Français 12319, f. 45v.

Cependant, au sein de manuscrits qui appartiennent aux mêmes groupes d'un point de vue iconographique, l'*agnus castus* peut faire l'objet de variations. C'est le cas dans le manuscrit BnF, Français 9136 où il est représenté dans un paysage, la scène ceinte d'un cadre, au même titre que la représentation du bois d'aloès ou d'autres scènes de récoltes présentes dans ce manuscrit – il est cependant plus courant que de telles scènes prennent place dans une représentation de paysage, alors qu'il s'agit de la seule occurrence pour la représentation du gattilier.



Figure 95. *Agnus castus*. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 9136, f. 7v.



Figure 96. Récolte du bois d'aloès. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 9136, f. 4.

Ce phénomène justifie tout à fait l'intérêt qu'on peut porter à ces végétaux, pour lesquels l'enlumineur ne peut se rattacher à des modèles canoniques : ils illustrent beaucoup mieux que d'autres plantes les inflexions de l'iconographie, d'un manuscrit à l'autre. Dans le groupe de manuscrits que nous avons défini dans le chapitre précédent comme celui des « arbres en terrasse », l'*agnus castus* est représenté selon les conventions propres aux arbres dans les manuscrits de Modène et de Lille. Il est cependant intéressant de noter les variations d'une image à l'autre.

Dans le Ms. Modène 993, les principaux attributs de l'essence sont conservés : les feuilles composées et les épis que forment les fleurs rappellent les autres représentations de cette plante.



Figure 97. *Agnus castus*. *Tractatus de herbis*. Modène, Biblioteca Estense, Latin 993, f. 4v.

Dans le manuscrit de Lille, l'*agnus castus* est figuré comme un arbre archétypal : doté d'un tronc épais, l'arbre fiché en terre voit sa ramure s'épanouir largement, sans que les feuilles ni les fleurs ne soient figurées dans le détail, et puissent donc permettre l'identification de l'essence. Le doute n'est pas laissé quant à l'identité de la plante qui possède toutes les caractéristiques de l'arbre.



Figure 98. *Agnus castus*. Livre des simples médecines.
Lille, BM, Ms 356 (369), f. 54v.

Dans le *Codex Bruxellensis*, en revanche, si *agnus castus* est bien représenté planté en terre, il diffère beaucoup des deux figures précédentes : la plante s'apparente plutôt à un arbrisseau, aux tiges souples et fragiles, sans ramifications.



Figure 99. *Agnus castus*. *Livre des simples médecines*.
Bruxelles, Bibliothèque Royale, Ms. IV. 1024, f. 5v.

Dans le manuscrit de Wolfenbüttel¹¹³⁵, si la représentation de la plante en elle-même n'est guère différente, le lopin de terre où pousse *agnus castus* ne fait pas partie de l'illustration : le végétal est bien représenté avec ses racines, figurées assez grossièrement. Les fleurs de *agnus castus* y sont peintes en rouge, alors que dans les figures précédentes, leur couleur n'était guère significative.

¹¹³⁵ Nous n'avons pas pu examiner ce manuscrit mais remercions Iolanda Ventura qui a pu le consulter et répondre à nos questions.

Le choix du rouge pour représenter les fleurs se poursuit dans les herbiers imprimés, quand ceux-ci font l'objet d'une mise en couleur.



Figure 100. *Agnus castus*. *Herbarius Latinus*, Mainz, Peter Schoeffer, 1484.
Münich, Bayerische Staatsbibliothek, Ink
H-98, f. 26.



Figure 101. *Agnus castus*. Herbier du xv^e siècle.
Londres, Wellcome Library, Ms. 335, p. 128.

Examinons enfin le cas de *agnus castus* dans le *Tacuinum* de Grenade – il y est bien présent, puisque le texte comporte des interpolations de l'encyclopédie de Thomas de Cantimpré. C'est la seule représentation qui donne à voir ce végétal au sein d'une scène de genre. On y voit en effet une femme au pied d'un arbre à la gauche de l'image, tandis qu'à droite est peint un intérieur : un homme sommeille dans un lit sous le regard d'une femme, et le sol autour du lit est jonché de branches.



Figure 102. *Agnus castus*. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*. Tacuinum de Grenade. Grenade, Biblioteca Universitaria, Ms. C. 67, f. 89v

La scène met l'accent sur les propriétés anaphrodisiaques de *agnus castus*. Le végétal lui-même est représenté sous la forme d'un arbre au tronc épais et à la ramure abondante, sans que ses fleurs soient représentées. L'enlumineur dresse le portrait d'un arbre archétypal, sans doute en l'absence de modèles plus précis pour cette plante peu présente dans l'iconographie.

La mise en ordre du savoir botanique passe donc par l'exposition des différentes possibilités offertes par des sources parfois contradictoires. Face à ces dernières, les compilateurs peuvent choisir de privilégier une catégorie parmi plusieurs possibles. C'est par ces mécanismes qu'ils affirment également leur apport à l'écriture du savoir sur les plantes. L'iconographie participe également à cette entreprise de mise en ordre, les végétaux au statut ambivalent peuvent ainsi être représentés selon des procédés iconographiques variables.

2.3 L'arbre ou sa fleur ? L'exemple du rosier

Le cas d'une plante comme le rosier induit des enjeux similaires, qui reprennent un certain nombre des problématiques abordées dans ce chapitre : le rosier¹¹³⁶ fait en effet partie de ces végétaux difficiles à classer. Vincent de Beauvais en traite dans le dixième livre du *Speculum naturale*, consacré aux herbes domestiques¹¹³⁷ : il reprend entre autres les propos de Pline, qui classe dans *l'Historia naturalis* la rose dans le livre XXI, consacré aux fleurs et aux couronnes, et selon lequel il est plus facile d'assimiler le rosier à un buisson épineux qu'à un arbrisseau¹¹³⁸. Pour Albert le Grand, le rosier est un arbre ou un arbrisseau¹¹³⁹ tandis que Thomas de Cantimpré exprime clairement son choix pour la deuxième solution¹¹⁴⁰, et fait de plus usage du terme *rosarius*, et non *rosa* (qui demeure néanmoins le titre du chapitre). Le traitement de la rose et du rosier dans le savoir livresque médiéval pose en effet une fois encore la question du rapport de la fleur au végétal qui la porte, et donc de la partie de la plante qu'on choisit de favoriser. Le traité de Pierre de Crescens, tant dans sa version latine que dans sa traduction française, aborde la rose sous l'angle du rosier, qui est plutôt assimilé à un arbre : nous lisons en effet dans le texte latin « *Rosaria nota existunt*¹¹⁴¹ » et dans le texte français « Rosiers sont arbres bien cogneuz¹¹⁴² ». Les choix de traduction de Jean Corbechon sont à ce titre révélateurs : là où Barthélemy l'Anglais écrit « *rosa, ut dicit Plinius, est arbor spinosa et parva*¹¹⁴³ », le traducteur prend des libertés et on peut lire dans le *Livre des propriétés des choses* : « Rose si comme dit Plinius est une petite fleur de grant vertu, et les feuilles du rosier et la semence sont bonnes en medicine¹¹⁴⁴ ». Jean Corbechon privilégie donc la rose au rosier. A la fin de la période médiévale, le dictionnaire *Aalma* définit de même *rosa* comme « une fleur, rose¹¹⁴⁵ », sans évoquer le rosier, tandis qu'un autre lexique, celui de

¹¹³⁶ Voir Annexe 1, notice n° 138.

¹¹³⁷ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. X, chap. 131.

¹¹³⁸ « *Rosa nascitur spina verius quam frutice, in rubo quoque proveniens* » PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis*, l. XXI, chap. 10, p. 31.

¹¹³⁹ « *Rosa autem est arbor aut frutex, cum spinis multis* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, 32, p. 445.

¹¹⁴⁰ « *Est autem rosarius frutex potius quam arbor.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 42.

¹¹⁴¹ PIETRO DE CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, II, p. 182.

¹¹⁴² PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 51, p. 610.

¹¹⁴³ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, 136, p. 194.

¹¹⁴⁴ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 274.

¹¹⁴⁵ Version Paris Lat. 13032 du *Dictionnaire Aalma*, op. cit., p. 741.

Guillaume Le Talleur¹¹⁴⁶, fait bien figurer la rose, *rosa* (« *species floris dicta quod eius color rubeat* ») aux côtés du rosier, *rosarius*, défini comme un arbre (« *arbor que fert rosas, rosier* »).

Les herbiers enluminés relaient cette hésitation entre la fleur et l'arbrisseau qui la porte. Souvent la fleur est ce qui apparaît avec le plus d'éclat, sans souci des proportions, mais cela n'a bien sûr rien d'étonnant. Plus que pour la plupart des végétaux, la représentation de la rose est tributaire de la riche tradition picturale. On ne compte plus les roses qui s'épanouissent dans les marges des manuscrits. Dans les herbiers, le rosier est donc plutôt représenté suivant le modèle d'une plante herbacée, ramifiée dès la base, qui porte une ou plusieurs fleurs de bonne taille.

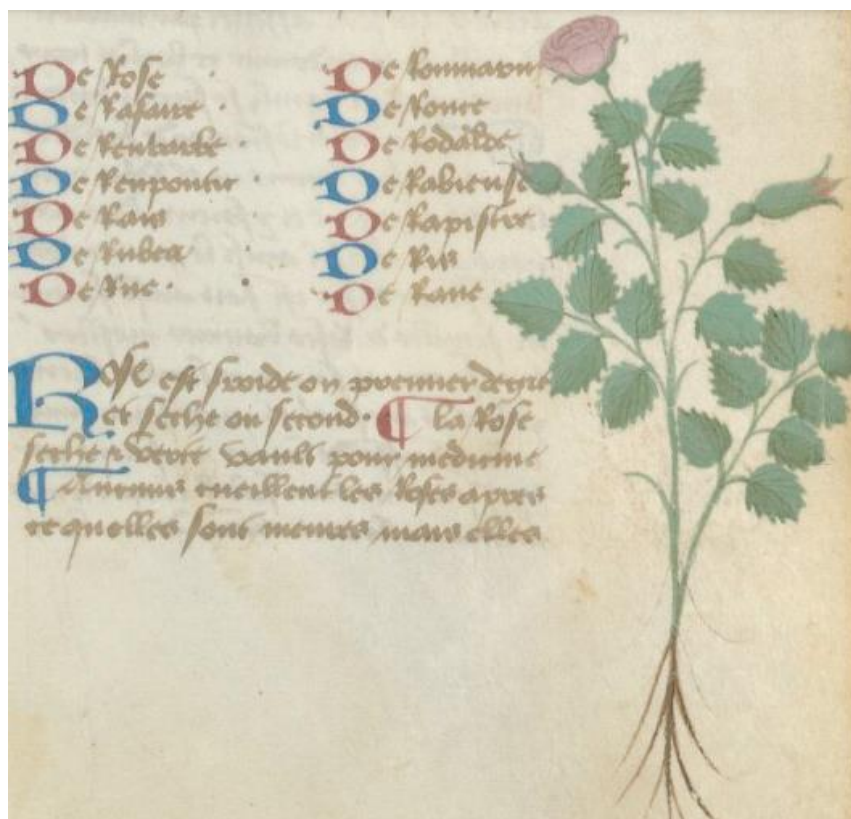


Figure 103. Rose. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 1307, f. 211.

¹¹⁴⁶ Guillaume LE TALLEUR, *Dictionarius familiaris et compendiosus*, op. cit., p. 339.

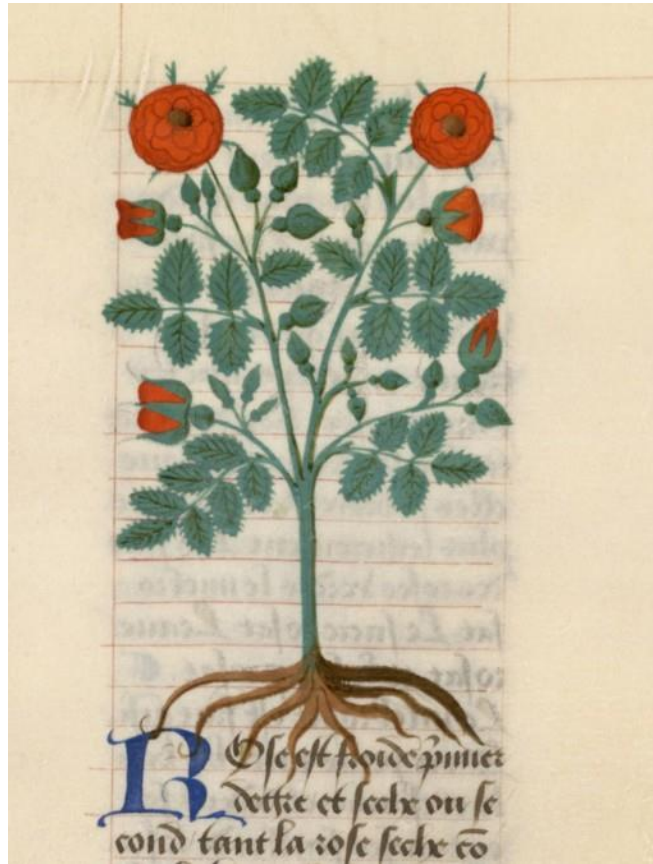


Figure 104. Rose. *Livre des simples médecines*. Paris, BnF, Français 9137, f. 207.

Soulignons que dans le *Tractatus de herbis* et le *Livre des simples médecines*, le rosier est la plupart du temps présent à deux reprises, puisque la notice *anthera* traite plus spécifiquement des étamines de la rose¹¹⁴⁷ : la fleur y est donc aussi figurée et présente en général assez peu de variations par rapport à l'image qui illustre le chapitre sur la rose, si ce n'est que l'accent est mis sur les étamines, représentées par un cercle de couleur jaune au centre de la fleur pour la notice *anthera*. Le caractère épineux de la tige est toujours représenté. La fleur est le plus souvent d'un rouge soutenu, tant dans le manuscrit du *Livre des simples médecines* que dans les autres herbiers (dans notre corpus, seuls deux manuscrits¹¹⁴⁸ font le choix de la rose blanche). Mais si nous concentrons notre attention sur la mise en ordre des végétaux, le rosier semble obéir aux règles que nous avons exposées. Il est souvent représenté planté : dans le manuscrit de Lille, il figure sur une terrasse¹¹⁴⁹, mais il

¹¹⁴⁷ « *Anthera dicitur flos rose, id est semen, quod reperitur in medio rosarum.* » Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 49, p. 265.

¹¹⁴⁸ Paris, BnF, Français 12322, f. 158v et Londres, Wellcome Library, Ms. 336, f. 10.

¹¹⁴⁹ Lille, BM, Ms. 356, f. 184.

est doté d'un tronc plus frêle que la plupart des autres arbres. Dans le manuscrit de Modène, le rosier est planté, mais dans un pot de terre, de même que le romarin, ce qui n'est pas sans suggérer le caractère domestique de ces deux plantes.



Figure 105. Rosier. *Tractatus de herbis*. Modène, Biblioteca Estense, Latin 993, f. 117.



Figure 106. Romarin. *Tractatus de herbis*, Modène, Biblioteca Estense, Latin 993, f. 120.

Un cas tel que celui du *Libro de componere herbe e frutti* (BnF, Italien 1108) est intéressant du fait de l'organisation des végétaux par familles : la rose, au même titre que la vigne, figure en effet au f. 45v, à la jonction entre herbes et arbres. Les enluminures des *Tacuina sanitatis* représentent la rose à l'occasion de scènes de genre : la récolte des roses, la fabrication de l'eau de rose ou encore la figuration du printemps¹¹⁵⁰ sont autant d'occasions de peindre un rosier de haute taille (la présence de personnages à ses côtés peut aussi être une façon d'en donner des proportions) et au feuillage fourni.

¹¹⁵⁰ Paris, BnF, Latin 9333, f. 35 et f. 90 ; BnF, NAL 1673, f. 103.



Figure 107. Fabrication de l'eau de rose. *Tacuinum sanitatis*. Paris, BnF, Latin 9333, f. 90.

L'illustration participe donc bien à la définition de ce végétal ambivalent et semble ranger le rosier parmi les arbres, tout en accordant le plus d'attention à sa fleur. C'est cette dernière qui concentre dans les textes le plus de vertus. Chez Isidore, la rose se trouve dans le neuvième chapitre du livre XVII des *Étymologies*, consacré aux herbes aromatiques et communes, et l'importance de la fleur est immense, puisque tout le propos consacré à cette plante se résume en une phrase : « la rose est nommée d'après l'aspect de sa fleur d'un rouge rutilant¹¹⁵¹ ».

Si la connaissance, dans un but pratique, des produits des arbres et de leurs propriétés peut primer dans ces herbiers, elle permet néanmoins un accès à une forme de savoir sur l'arbre dont ces produits sont issus.

¹¹⁵¹ ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, l. XVII, 9, 17, p. 168.

2.4 Traduire pour mieux décrire. De l'*arbor* à l'*arbrecel*

Les traducteurs et adaptateurs des textes botaniques latins en langue vernaculaire se retrouvent également confrontés aux mouvances de la nomenclature. Le passage en français de ces termes est souvent l'occasion d'une nouvelle réflexion sur son emploi. La traduction constitue un enjeu d'importance aux XIV^e et XV^e siècles pour la constitution d'un lexique botanique en langue vernaculaire¹¹⁵², mais est aussi une étape dans la réflexion sur la mise en ordre du monde végétal. Au moment de traduire, l'auteur peut tout d'abord choisir une possibilité qui s'offre à lui, quand le texte d'origine mentionne plusieurs définitions possibles d'une même plante. C'est le cas pour l'arbre à baume évoqué précédemment. Barthélemy l'Anglais associait les termes d'*arbor* et de *frutex*. Dans sa traduction, Jean Corbechon le range du côté des arbres sans mentionner cette nature double :

Baume, siccome dit Ysidore, est un arbre qui ne croist onques oultre deux coutes de si hault et est semblable a la vigne quant au fust, et a la rue et quant aux fueilles, fors tant qu'ilz sont un pou plus blanches et ne cheent onques de l'arbre¹¹⁵³.

Ces choix de vocabulaire sont le reflet des conceptions qu'ont les traducteurs de la plante. C'est également le cas pour le câprier. Vincent de Beauvais en traite dans la section consacrée aux herbes¹¹⁵⁴. Barthélemy l'Anglais écrit pour sa part à son sujet :

*Capparis, de qua Ecclesiastis ultimo, secundum Plinium libro XIII, capitulo XXIV, et secundum Isidorum est frutex in Oriente nascens (...) De cappari autem dicit Dioscorides quod est herba seu frutex spinosus expansus super terram, unctioe plenus, cuius virtus duriciam splenis super omnia medicamina iuvat. (...) In Plateario dicitur : capparis, ut volunt quidam, est herba (...)*¹¹⁵⁵.

Barthélemy énonce ici les différentes opinions des sources qu'il compile, sans faire de choix définitif, bien qu'il expose en premier lieu celles de Pline et Isidore, qui qualifie la plante

¹¹⁵² En ce qui concerne spécifiquement le vocabulaire botanique, voir Geneviève SODIGNE-COSTES, « La botanique de Barthélemy l'Anglais mise en français par Jean Corbechon », op. cit. Cet enjeu de la traduction du vocabulaire employé pour décrire le monde végétal est aussi étudié dans : Fleur VIGNERON, « Les limites du français pour traduire un traité d'agriculture : le cas du *Livre des ruraux prouffis du labour des champs* de Pierre de Crescens », op. cit.

¹¹⁵³ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 247.

¹¹⁵⁴ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. X, chap. 40.

¹¹⁵⁵ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 32, p. 65-66.

de *frutex*. Jean Corbechon, en revanche, fait dans sa traduction le choix de l'herbe, sans jamais restituer l'ambivalence entre *herba* et *frutex* :

Capparis de quoy l'escripiture fait mention ou derrenier chappitre du livre de Ecclesiastique est une herbe qui croist en orient. (...) De *capparis* dit Ysidore que c'est une herbe plaine d'espines qui s'espant sus la terre et qui est moult crasse de sa nature. Ceste herbe, sus toutes medecines, amolie la rate, sicomme dit Dioscorides ; et croist en lieu froit, sec et dur et par especial en vielz murs¹¹⁵⁶.

Là encore, il s'agit d'un végétal dont l'ambivalence peut s'exprimer d'un texte à l'autre, et même dans l'iconographie. L'arbrisseau qu'est le câprier peut être clairement situé du côté du monde des herbes dans les enluminures qui le représentent : c'est le cas dans certains manuscrits du *Tacuinum sanitatis*¹¹⁵⁷, où les tiges portant les câpres en boutons poussent à ras du sol, aux pieds des personnages.

Les traductions vernaculaires se font également le miroir de la porosité entre les catégories de l'arbre et de l'arbrisseau. Une plante comme le myrte peut être désignée comme un arbrisseau (*frutex*) dans le *Tractatus de herbis*¹¹⁵⁸ et comme un *petit arbre* dans le *Livre des simples medecines*¹¹⁵⁹. Le gattilier déjà évoqué en est un autre bon exemple : le *Livre des simples medecines* et l'*Arbolayre* à sa suite, qui appartiennent à la traduction textuelle du *Tractatus de herbis*, emploient le terme d'*arbricel* pour nommer le gattilier¹¹⁶⁰. La traduction française du traité de Pierre de Crescens affirme qu'il s'agit d'un *petit arbret*¹¹⁶¹. L'*Hortus sanitatis*, enfin, souligne qu'il existe deux espèces d'*agnus castus*, dont l'une est décrite comme une « plante qui est de la grandeur des arbres¹¹⁶² ».

Le *Livre des ruraux prouffitz du labour des champs*, traduction de l'ouvrage de Pierre de Crescens, exprime également la réflexion menée par les traducteurs sur les catégories du monde végétal. Tout d'abord, par la création de néologismes : en effet, « arbret et arbuste sont deux substantifs nouveaux en moyen français¹¹⁶³ », et il est admis que leurs premières

¹¹⁵⁶ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, f. 250v.

¹¹⁵⁷ Liège, Bibliothèque universitaire, Ms 1041, f. 21.

¹¹⁵⁸ « *Est autum mirtus fructex, cuius fructus sunt mitilli, qui precipue usui medicine competunt, folia et flores secundario.* » PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis*, chap. 288, p. 546.

¹¹⁵⁹ PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples medecines*, f. 126v, p. 169.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, f. 5v, p. 32.

¹¹⁶¹ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, l. V, chap. 33, p. 601.

¹¹⁶² *Ortus sanitatis translaté de latin en français*, chap. 11.

¹¹⁶³ Fleur VIGNERON, « L'arbre dans le *Livre des ruraux prouffis du labour des champs* de Pierre de Crescens », op. cit., p. 27.

occurrences se trouvent dans la traduction du traité de Pierre de Crescens. Ces deux termes permettent de traduire le latin *arbuscula*. Le traducteur se retrouve bien face à l'enjeu d'adapter un vocabulaire botanique spécifique en langue vulgaire. Cette adaptation relève d'un objectif de vulgarisation, mais permet également d'enrichir la terminologie scientifique en langue vernaculaire. La création de ces deux néologismes implique de faire des choix. Les termes *frutex* et *arbuscula* peuvent en effet être traduits de différentes façons, selon les espèces. *L'agnus castus* et le myrte sont tous deux appelés *frutex* dans le texte latin ; dans la traduction, en revanche, le premier est défini comme *arbret*, et le second est rattaché à la catégorie des arbres. De même, le terme *arbuscula* sert à nommer aussi bien le genêt que l'osier. Or dans le texte français, le genêt est un *arbret*, tandis que l'osier est un *petit arbre*. La vigne offre enfin un exemple particulièrement intéressant. Le texte latin en offre la définition suivante :

*Vitis apud nos nota est ; sed in frigidissimis regionibus, in quibus vivere non potest, ignota est, ideoque dicamus, quod est quedam humilis arbuscula multum tortuosa, nodosa et scabrosa*¹¹⁶⁴.

Or la traduction de ce passage en français connaît des variantes. Nous lisons en effet dans le texte français qu'il s'agit d'« une basse arbuste et arbret, humble et tortueuse¹¹⁶⁵ ». Dans ce texte, issu du manuscrit de Bruxelles, ce sont donc à la fois les termes *arbuste* (qui n'est employé pour aucun autre végétal dans le livre V) et *arbret* que choisit le traducteur. Le manuscrit de Bruxelles date de la première moitié du xv^e siècle. Certains manuscrits de la seconde moitié du xv^e siècle donnent cependant à voir des choix de traduction différents. Nous trouvons en effet les formes *arbreillon* ou *arbrillon*, respectivement dans le manuscrit Royal 14. E. VI. de la British Library et le Ms. Arsenal 5064 de la Bibliothèque nationale de France : c'est ce terme qui s'impose dans la tradition imprimée du *Livre des prouffitz champestres et ruraulx*, sous la forme *arbrillon*¹¹⁶⁶. Il est difficile de retracer l'histoire de ce terme qui ne connaît pas à notre connaissance d'autre occurrence que chez Pierre de Crescens¹¹⁶⁷ – nous

¹¹⁶⁴ PIETRO DE CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. IV, 1, p. 1.

¹¹⁶⁵ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. IV, chap. 1, p. 419.

¹¹⁶⁶ « La vigne est bien congneue par devers nous mais elle n'est point congneue es froides contrees ou elle ne peut vivre. Et pour ce nous disons que c'est ung humble et ployant arbrillon [...] » PIERRE DE CRESCENS, *Le Livre des ruraulx prouffitz du labour des champs*, Paris, Jean Bonhomme, 1486, l. IV.

¹¹⁶⁷ Le dictionnaire de Godefroy l'évoque (et en donne la définition suivante : « tout petit arbre ») mais ne cite que l'œuvre de Pierre de Crescens en exemple.

pouvons cependant relever l'existence de la forme anglo-normande *arbreille*¹¹⁶⁸, attestée dans les *Divisiones mundi*¹¹⁶⁹ (la traduction de l'*Imago mundi* d'Honorius d'Autun).

Les choix de vocabulaire différents d'un texte à l'autre traduisent aussi la singularité de chaque ouvrage. La vision de ce qu'est un arbre, une herbe ou un arbrisseau, et la nécessité de l'exprimer, n'est pas la même dans un texte médical ou un texte encyclopédique. Au sein d'une même typologie de texte, des différences s'observent aussi : les compilateurs font ainsi œuvre d'auteur. Ces incertitudes se prolongent dans l'histoire de la botanique. Au XVII^e siècle, dans son *Anatomie des plantes*, Nehemiah Grew décrit l'angélique, comme un « arbre sans fleur » et le chèvrefeuille comme un « arbre avec fleur¹¹⁷⁰ », alors même que ces deux végétaux sont bien positionnés du côté des plantes herbacées ou arbustives par d'autres auteurs¹¹⁷¹.

¹¹⁶⁸ *The Anglo-Norman Dictionary*, consultable en ligne : <https://anglo-norman.net/entry/arbreille> [Référence du 7 septembre 2022.]

¹¹⁶⁹ *Divisiones Mundi*, éd. Oliver H. PRIOR, Cambridge Anglo-Norman Texts 1, Cambridge 1924, pp. 34-62.

¹¹⁷⁰ NEHEMIAH GREW, *Anatomie des plantes*, Paris, L. Roulland, 1675. Cité par Andrée CORVOL, *L'arbre en Occident*, 2009, p. 17.

¹¹⁷¹ Au XVI^e siècle, Leonhart Fuchs parle ainsi bien de l'angélique comme d'une *herba* et du chèvrefeuille comme d'un *frutex* (Leonhart FUCHS, *De historia stirpium*, 1542, pp. 126 et 645.)

Chapitre 3. Cultures de l'arbre : les enjeux d'un savoir théorique

La délimitation de la catégorie de *l'arbor*, solidement enracinée dans le savoir botanique médiéval, repose sur des mécanismes qui semblent bien établis – de l'identification de caractères morphologiques à l'utilisation de la nomenclature pour insérer chaque espèce dans cette catégorie. Les connaissances et cultures de l'arbre peuvent-elles s'appuyer sur d'autres procédés ? La définition d'une catégorie à part qu'est l'arbre induit-elle aussi une réflexion sur les caractères communs des arbres et donc des principes généraux sur cette catégorie ? Quelle place l'arbre trouve-t-il au sein de la *natura* décrite par les compilateurs médiévaux ? Nous verrons que situer l'arbre au sein du monde végétal, et plus largement, au sein des autres *res naturales*, contribue également à sa définition et à sa description.

1. Situer l'arbre au sein du monde végétal

Connaître et comprendre l'arbre, c'est aussi le situer par rapport aux autres typologies de plantes – l'herbe en premier lieu – afin d'en isoler les caractères constitutifs. La description morphologique et la définition par l'usage de la nomenclature jouent certes un rôle, mais l'articulation entre l'arbre et le reste du monde végétal repose également sur d'autres mécanismes.

1.1 L'arbre, une plante représentative

a. L'image du monde végétal

Le long des méandres d'une rivière, des arbres à la large ramure forment un bois touffu. Au second plan, sur une colline, d'autres arbres poussent en contrebas d'un château. L'enluminure frontispice ouvrant le livre XVII du *Livre des propriétés des choses* du manuscrit d'Amiens met l'arbre à l'honneur. De même, dans le manuscrit de la Pierpont Morgan Library, ce sont des arbres, enclos dans un verger, que désignent deux hommes devisant. Qu'il soit sauvage ou domestique, l'arbre est une plante plus représentative que l'herbe et permet de

caractériser l'ensemble du règne végétal. L'iconographie du *Livre des propriétés des choses* l'illustre bien : sur les 19 manuscrits que nous avons examinés, l'arbre domine le plus souvent dans les enluminures frontispices qui ornent le livre XVII, pourtant consacré à la fois aux arbres et aux herbes.



Figure 108. Jean Corbechon, *Livre des propriétés des choses*. Frontispice du livre XVII. New York, Pierpont Morgan Library, Ms 537, f. 297v.



Figure 109. Jean Corbechon, *Livre des propriétés des choses*. Frontispice du livre XVII. Amiens, BM, Ms 399, f. 201.

Les plantes herbacées ne sont pas toujours absentes, mais figurent rarement au centre de l'image. Quand elles sont présentes, elles peuplent le sous-bois ou sont reléguées dans les marges. Dans notre corpus, seuls deux manuscrits accordent à l'herbe une place prépondérante, sous la forme de fleurs qui occupent le premier plan de l'image. Les arbres ne sont cependant pas absents de ces représentations et apparaissent au second plan.



Figure 110. Jean Corbechon, *Livre des propriétés des choses*. Frontispice du livre XVII. Paris, BnF, Français 22533, f. 256v.

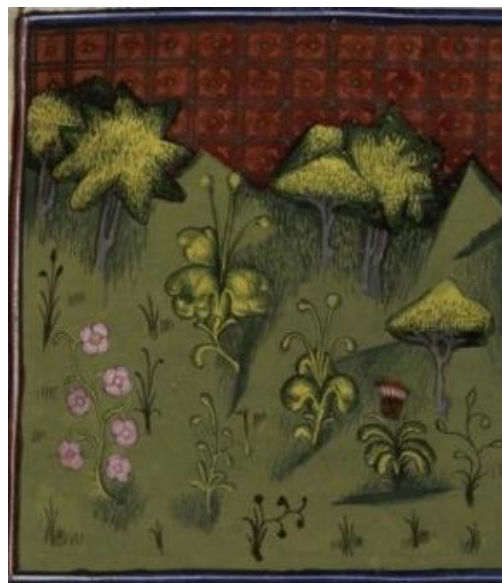


Figure 111. Jean Corbechon, *Livre des propriétés des choses*. Frontispice du livre XVII. Paris, BnF, Français 22534, f. 229.

Le style des enluminures du *Livre des propriétés des choses* et les choix iconographiques faits pour illustrer le livre XVII ne sont pas spécifiques au genre encyclopédique mais dépendent des divers ateliers de production où sont copiés et illustrés les manuscrits et varient considérablement d'un manuscrit à l'autre : ces images nous donnent donc à voir un échantillon de la production de l'époque et de la manière dont la flore y est figurée. L'arbre, dans son environnement, suffit souvent à signifier l'ensemble du monde des plantes.

b. L'arbre, étalon de description

Dès lors, « pour étudier la nature de la plante, c'est l'arbre qui sert de référence¹¹⁷² » : dans le *De vegetabilibus*, Albert le Grand note que les parties des arbres sont plus faciles à observer que celles des petites plantes herbacées¹¹⁷³. Il s'inscrit en cela dans la tradition aristotélicienne. Théophraste préconisait également de prendre l'arbre comme référence, car « les arbres révèlent aussi, à peu de chose près, les autres aspects de chaque groupe d'espèces¹¹⁷⁴ ».

¹¹⁷² Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 71.

¹¹⁷³ « *Et ideo etiam diversitas plantarum, quae sunt arbores, in primis hic ponitur, quia diversitas major in eis invenitur, et notiores sunt partes earum ; et ex illis proportionaliter oportet intelligere etiam de partibus plantarum parvarum, quarum partes non ita notae sunt nobis* ». ALBERT LE GRAND, *De Vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 1, p. 59.

¹¹⁷⁴ Cité par Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 71.

Ce caractère représentatif de l'arbre se traduit par une forme d'omniprésence dans les parties théoriques des ouvrages consacrées à l'ensemble de la flore. Nous l'avons vu, le livre XVII du *De proprietatibus rerum* s'ouvre par deux chapitres intitulés « De l'arbre (*De arbore*¹¹⁷⁵) », puis « De l'arbre aromatique (*De arbore aromatica*¹¹⁷⁶) ». Aucun chapitre n'est apparemment dédié aux herbes, de façon générale. Ces deux chapitres sont pourtant bien consacrés à un propos de théorie générale portant sur l'ensemble du monde végétal. Barthélemy n'employant pas toujours le terme *planta* au sens de *plante* et manquant donc de terme pour caractériser l'ensemble du règne végétal, l'arbre constitue dans ces deux premiers chapitres la catégorie générique qui permet d'aborder, au-delà du seul *arbor*, certains principes de morphologie et de physiologie végétale propres à l'ensemble des plantes.

L'arbre peut ainsi servir de référentiel quand il s'agit d'aborder les principes de la vie végétative, mais également dans la description des parties des plantes. Certaines parties de l'arbre font souvent l'objet de notices en soi : il en va ainsi, chez Barthélemy, du chapitre concernant les rameaux supérieurs des arbres et des vignes¹¹⁷⁷. Quand le propos de morphologie végétale aborde des parties communes aux arbres et aux herbes, c'est bien souvent l'arbre seul qui est cité et dont l'exemple est développé. Chez Barthélemy l'Anglais la feuille semble ainsi être l'attribut des arbres seuls¹¹⁷⁸, de même que le fruit, dont il dit d'abord qu'il se trouve « es arbres et es champs » mais qui n'est évoqué dans la suite du discours (au chapitre 73, spécifiquement dédié aux fruits) que comme produit de l'arbre¹¹⁷⁹. Dans son discours général portant sur le fruit de manière générale, Albert le Grand ne donne que des exemples tirés du monde des arbres¹¹⁸⁰ : pêches, prunes et cerises apparaissent comme les fruits par excellence. Les parties de l'arbre sont donc exemplaires et leur description éclipsent souvent les parties des autres plantes.

¹¹⁷⁵ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 3.

¹¹⁷⁶ *Ibid.*, chap. 2, p. 12

¹¹⁷⁷ « *De flagellis. Flagella dicuntur summe arborum et vitium partes ab eo [...]* » *Ibid.*, chap. 73, p. 107.

¹¹⁷⁸ L'encyclopédiste évoque en effet les feuilles « lesquelles aucuns appellent les cheveux de l'arbre et les grecs les appellent les filz de l'arbre pour ce que les feuilles sont plaines de petites vaines qui sont comme petiz filz. Le neu dont la feuille ist est appelle l'œil de l'arbre par lequel passe lueur clere qui se convertist en substance de la feuille si comme dit Aristote ou livre des plantes. Les feuilles sont en l'arbre pour sa beauté et pour les fleurs et le fruit garder du chaut, du vent et de la grelle. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 258v.

¹¹⁷⁹ « Le fruit est engendré de la plus noble et plus grasse humeur qui sont en la racine et de la mouelle de l'arbre qui est formée en fleur et puis en fruit et couvert de feuilles et nourri de la chaleur du soleil. » *Ibid.*, chap. 73, f. 292v.

¹¹⁸⁰ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. II, tract. II, chap. 2, p. 63.

1.2 Une plante parfaite

a. *L'arbre, au sommet de la chaîne des êtres*

« Seul l'arbre atteint la nature parfaite des plantes¹¹⁸¹ » : alors qu'il s'apprête à énumérer les plantes herbacées et leurs vertus, Albert le Grand tient à rappeler la perfection de l'arbre. Si celui-ci se distingue par son caractère représentatif de l'ensemble des plantes, c'est en effet parce qu'il en constitue l'achèvement, portant au plus haut point de perfection les attributs du règne végétal. L'ordonnement même des ouvrages reflète cette hiérarchie. Dans une perspective toute dionysienne¹¹⁸², la succession des chapitres de certains textes encyclopédiques témoigne d'une conception hiérarchique de la création, de Dieu aux choses inanimées. Or l'arbre, abordé la plupart du temps après les animaux, l'est presque toujours avant les herbes, dans les ouvrages comme ceux d'Alexandre Neckam ou Thomas de Cantimpré, qui séparent ces deux entités (Vincent de Beauvais, en revanche, traite d'abord des herbes, l'ordonnement du *Speculum naturale* s'inspirant surtout de l'ordre de création de la Genèse, où arbres et herbes se confondent). Mais c'est Albert le Grand qui formule le plus clairement cette notion de chaîne hiérarchique au sein du monde végétal, couronnée par les arbres. Dans le livre VI du *De vegetabilibus*, il annonce d'emblée qu'il commencera son propos par les arbres, qui sont les plantes les plus parfaites, avant d'aborder les herbes, plantes imparfaites : « *incipiamus a perfectioribus plantis – quae sunt arbores – et usque ad herbas – quae imperfectiores plantae esse videntur – deducamus narrationem*¹¹⁸³ ».

Cette place de l'arbre s'inscrit dans le principe d'une véritable « chaîne des êtres¹¹⁸⁴ » selon laquelle l'univers s'ordonne verticalement « commençant, au sommet de la chaîne, par Dieu lui-même et finissant, tout en bas, par les objets inanimés¹¹⁸⁵ ». L'iconographie de la chaîne des êtres qu'on trouve dans l'une des premières éditions du *De nova logica* de Raymond Lulle en témoigne : l'arbre est le motif qui illustre le plus facilement le monde des

¹¹⁸¹ « [...] *arbor sola perfectam plantae attingit naturam* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. II, chap. 1, p. 473.

¹¹⁸² Isabelle DRAELANTS, I, « Le "siècle de l'encyclopédisme" : conditions et critères de définition d'un genre », op. cit., p. 91.

¹¹⁸³ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. VI, tract. I, chap. 1, p. 340.

¹¹⁸⁴ Pour un aperçu général sur la notion de « chaîne des êtres », voir : Arthur Oncken LOVEJOY, *The great chain of being : a study of the history of an idea*, Cambridge (Mass.) London, Harvard university press, 1964.

¹¹⁸⁵ Allen J. GRIECO, « Les plantes, les régimes végétariens et la mélancolie à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance italienne », in Allen J. GRIECO, Odile REDON et Lucia TONGIORGI TOMASI (dir.), *Le monde végétal, XII^e-XVII^e siècles : savoirs et usages sociaux*, op. cit., p. 12.

plantae. Il est donc au monde végétal ce que le lion est au monde animal, une représentation de sa forme la plus parfaite. Cette chaîne verticale établit un rapport de conditionnalité entre la noblesse d'un être et sa situation spatiale. Les êtres naturels appartenant au domaine souterrain sont hiérarchiquement moins favorisés que ceux qui s'épanouissent à la surface du sol, et parmi eux, l'arbre qui se détache de la surface terrestre est supérieur à l'herbe, dont les feuilles en sortent directement, ainsi qu'à l'arbrisseau, voué par son étymologie même à couvrir la terre de ses branches.

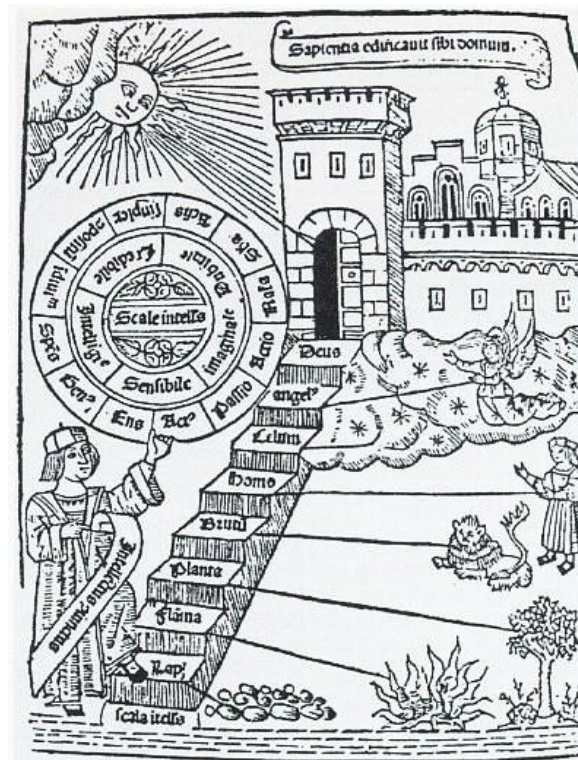


Figure 112. La scala naturae. Raymond LULLE, *De nova logica*, 1512, Valence, Jorge Costilla, f. 2.

Cette supériorité tient en grande partie à la taille, à la verticalité de l'arbre, ainsi qu'à sa force et à sa solidité. Parmi les nombreuses espèces abordées par les encyclopédistes, les plus nobles sont celles qui atteignent les plus hauts sommets. Barthélemy écrit de fait à propos du cèdre : « Le cedre est un arbre tres hault qui est seigneur et Roy sus tous autres arbres si comme dit Rabane sus le Psaultier¹¹⁸⁶ ». L'arbre souverain est celui qui domine par ses proportions. L'adjectif « noble » revient fréquemment dans la traduction de Jean Corbechon (pour l'olivier, le palmier, le frêne) de même que chez Thomas de Cantimpré (l'arbre à encens ou le *sethim*) tandis que ce n'est jamais le cas pour les herbes, qui sont tout au plus qualifiées

¹¹⁸⁶ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII f. 248v.

de *bona*, ou *commoda*, dénotant peut-être une considération limitée à leurs qualités médicales ou nutritives.

b. Une supériorité trompeuse ?

Cette supériorité de l'arbre sur le reste des plantes, clairement exprimée dans certains textes, se traduit-elle par une plus grande attention portée aux arbres dans les ouvrages botaniques ? Si l'arbre domine de sa stature les plantes herbacées, il n'est pas toujours roi dans les textes botaniques. La plupart des encyclopédistes consacrent certes aux arbres un ou plusieurs livres spécifiques : chez Thomas de Cantimpré, ce sont deux des trois livres sur les végétaux qui traitent des arbres. Vincent de Beauvais consacre trois livres aux arbres et à leurs produits. En revanche, quand il s'agit d'examiner le nombre d'espèces traitées, le règne des arbres est souvent moins foisonnant que celui des herbes, sauf chez Thomas de Cantimpré, qui consacre 85 chapitres aux arbres contre seulement 33 aux plantes herbacées. On dénombre ainsi environ 90 espèces d'arbres chez Albert le Grand, qui traite de deux fois plus d'herbes. Vincent de Beauvais traite de plus de 300 espèces de plantes herbacées, contre environ 130 espèces d'arbres. Les arbres représentent un quart des plantes traitées dans le livre XVII du *De proprietatibus rerum*.

Les sources du savoir sur les arbres peuvent de fait être un peu moins fournies que pour les herbes. Ainsi, l'herbier du Pseudo-Apulée ou le *De viribus herbarum* de Macer floridus, qui ont servi de référence aux herbiers médiévaux, se consacrent aux herbes uniquement – même si certains des végétaux qu'ils traitent comme des herbes, tels que le poivre, l'*herba savina* ou l'encens, peuvent dans les textes de notre corpus se parer des atours des arbres.

L'arbre vedette peut donc être éclipsé par les plantes herbacées, plus nombreuses et davantage employées dans la pharmacopée. Il demeure néanmoins qu'il s'agit à la fois de la catégorie de plante la plus représentative et la plus parfaite. Quand il s'agit d'aborder les grands principes de morphologie et de physiologie végétales, le recours à l'arbre est-il aussi privilégié ?

2. Du corps de l'arbre au corps humain. Éléments de morphologie et de physiologie végétale

Les plantes sont-elles dotées d'un principe vital¹¹⁸⁷ ? Connaissent-elles l'état de veille ou de sommeil¹¹⁸⁸ ? Peut-on parler à leur égard d'une distinction sexuée¹¹⁸⁹ ? Voici quelques-unes des questions qui apparaissent d'emblée à la lecture des titres du premier livre du *De vegetabilibus*. Albert le Grand y commente et développe les notions posées par le *De plantis* pseudo-aristotélicien. Il ne s'agit pas ici d'étudier de façon exhaustive les savoirs sur la physiologie végétale qui se déploient chez Albert le Grand – nous renvoyons notamment à ce sujet à la thèse d'Ariane Rabatel¹¹⁹⁰. Un tour d'horizon des différents champs de connaissance sur le fonctionnement des plantes s'impose néanmoins afin de tenter de comprendre la place qu'occupent les plantes par rapport au reste du monde naturel et d'interroger une éventuelle place particulière qu'occuperait l'arbre dans ce discours.

2.1 L'âme végétative. Une communauté des êtres

La lecture du *De plantis* irrigue les parties théoriques des ouvrages du corpus qui en sont dotés. La notion de vie végétative y apparaît : celle-ci n'est pas présente dans d'autres sources des naturalistes médiévaux, tels que Pline ou Isidore, et découle de la diffusion des conceptions aristotéliciennes de l'âme. L'âme végétative est en effet l'une des catégories d'âme que distingue Aristote dans son *De anima*¹¹⁹¹. Elle est commune à tous les êtres vivants puisqu'elle leur permet d'exercer un certain nombre de fonctions fondamentales telles que la croissance, la nutrition ou encore la génération. C'est le seul degré de l'âme que possèdent les plantes, puisque l'âme des animaux présente aussi une fonction sensitive dont les plantes sont dépourvues, tandis que celle des hommes est également dotée d'une fonction

¹¹⁸⁷ « *An vivat planta vel non* », ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. I, p. 2.

¹¹⁸⁸ « [...] *et est digressio, declarans, an plantis conveniat somnus vel non, et quae fuerit intentio philosophorum, somnun convenire plantis affirmantium vel negantium* ». *Ibid.*, l. I, tract. I, chap. 11,

¹¹⁸⁹ « [...] *et est digressio declarans dicta antiquorum de sexu plantarum* » *Ibid.*, l. I, tract. I, chap. 12.

¹¹⁹⁰ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit.

¹¹⁹¹ ARISTOTE, *De l'âme*, II, 2, trad. et notes E. BARBOTIN, Paris, Les Belles Lettres, 1966, p. 33-34. Pour l'étude de la réception des théories aristotéliciennes sur l'âme végétative au XIII^e siècle, nous renvoyons notamment à Paola BERNARDINI, « *Corpus humanum est vegetabile, sensibile et rationale. L'âme végétative dans les commentaires au De anima au XIII^e siècle* », in Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le monde végétal*, op. cit., p. 138. Voir également sur les différents degrés d'âme : Stanislas CANTIN, « L'âme et ses puissances selon Aristote », *Laval théologique et philosophique*, 2(1), 1946, p. 184-205.

intellectuelle. Si Aristote se consacre à ces trois degrés de l'âme dans le *De anima* ; l'âme végétative n'y est pas la plus développée, et tend à se confondre avec la faculté nutritive¹¹⁹². Par son sujet, le *De plantis* s'attache à décrire de façon plus détaillée les fonctions de l'âme végétative.

Le *De vegetabilibus* est l'ouvrage de notre corpus qui accorde le plus d'importance à la définition de l'âme végétative et aux fonctions qui en découlent : les cinq premiers livres qui commentent et réorganisent le *De plantis* abordent tour à tour les questions de la vie contenue dans les plantes, les principes de génération, de morphologie, en détaillant les parties communes à l'ensemble des végétaux, ainsi que leurs vertus et leurs effets. Le premier chapitre du livre XVII du *De proprietatibus rerum* reflète également l'influence de la lecture du *De plantis* quand il s'agit d'aborder les différents degrés d'âmes présents chez les plantes et les êtres animés ; l'encyclopédiste s'en remet en effet à la tradition aristotélicienne :

In libro autem Aristotelis De vegetabilibus ponuntur iste arborum et plantarum proprietates. Dicit enim quod in arboribus et plantis est vita, id est vegetabilis virtus quemadmodum in animalibus, sed differenter, quia in plantis est occulta, in animalibus est manifesta, perfecta scilicet et completa. [...]

Vita itaque vegetativa est in plantis, per quam fit attractio humoris ad ipsius arboris vel plante nutrimentum et conservationem. Sed nullatenus habet sensitivam animam, unde non dolet, quando inscinditur, nec delectatur, quando nutritur et cibatur, nec vigilat nec dormit, nec spirat vel exspirat nec subiacet aliis conditionibus, que sunt proprie sensitive¹¹⁹³.

Les arbres et les plantes herbacées possèdent donc une âme végétative, qu'ils partagent avec les animaux (*quemadmodum in animalibus*). Cette âme est néanmoins dissimulée (*occulta*) chez les plantes, tandis qu'elle est manifeste (*manifesta*) chez les animaux et atteint donc une nature plus complète et parfaite – Barthélemy reprend là les toutes premières réflexions du *De plantis*¹¹⁹⁴. L'âme végétative permet aux plantes d'exercer les fonctions de nutrition (*nutrimentum*). Les plantes sont cependant dépourvues de la vie sensitive (*sensitivam animam*) – qui s'exprime notamment à travers l'expression du plaisir et

¹¹⁹² Paola BERNARDINI, « *Corpus humanum est vegetabile* », op. cit., p. 138 : « [...] dans le *De anima*, il subsiste une tension irrésolue entre les trois degrés d'âmes (âmes végétative, sensitive, rationnelle) et les cinq puissances actives (nutritive, désirante, sensitive, motrice, dianoétique), accompagnée d'une substantielle assimilation [...] entre faculté végétative et puissance nutritive. »

¹¹⁹³ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 3-4.

¹¹⁹⁴ « *Vita in animalibus et plantis inventa est ; in animalibus manifesta apparens, in plantis vero occulta, non evidens.* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, l. I, 1, p. 517.

de la souffrance, l'état de veille ou de sommeil, ainsi que la respiration. Dans le *Livre des propriétés des choses*, Jean Corbechon traduit la notion de *vita vegetabilis* par *vie croissant*, mettant ainsi l'accent sur l'une des principales fonctions de l'âme végétative :

Les arbres donc ont vie croissant, par laquelle l'umeur est attrainte de la terre pour le nourrissement de l'arbre et pour conservacion, mais il n'a point de vie sensitive, car il ne se duelt point quant on le coupe ne il ne prent point de plaisir en sa nourriture ne il ne veille ne il ne dort, ne il ne se subgiert aux autres condicions qui sont propres à la vie sensitive. [...]

Aristote ou livre des plantes dit que les arbres ont vie et vertu croissant aussi comme les bestes, mais il y a difference en tant qu'elle est occulte es plantes, et es bestes elle est manifeste et parfaite et complete, car les arbres n'ont point de mouvement volontaire et ne vont pas d'un lieu en autre ainsi comme font les bestes, et si n'ont point de désir, de joie ne de tristece aussi comme ont les bestes¹¹⁹⁵.

Vincent de Beauvais reprend également les termes du *De plantis* pour évoquer la vie végétative¹¹⁹⁶.

Ce degré de vie végétative que les plantes ont en commun avec les animaux autorise les naturalistes à procéder à des comparaisons entre les deux règnes, dans leur propos descriptif tant sur la morphologie que sur la physiologie végétales.

2.2 De la bête à l'arbre. Le rôle des analogies dans la description de la morphologie et de la physiologie végétales.

Dans la chaîne des êtres, l'arbre passe après l'animal, car « beste si est plus noble que tous les arbres qui sont et puent estre¹¹⁹⁷ » : à la suite de Nicolas de Damas, les encyclopédistes réfutent les conceptions selon lesquelles les plantes pourraient être plus parfaites que les animaux¹¹⁹⁸. Albert le Grand entend de même démontrer le caractère moins abouti des plantes en les comparant avec les animaux¹¹⁹⁹. Si les plantes sont moins parfaites

¹¹⁹⁵ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242.

¹¹⁹⁶ « *Aristoteles ubi supra In animalibus quidem est vita manifesta, in plantis autem occulta.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. IX, chap. 6.

¹¹⁹⁷ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242.

¹¹⁹⁸ « *Quidam vera considerantes in arboribus et plantis generationem, cibationem, augmentationem, durationem et ex radice annuam renovationem et nullam penitus per urinam vel secessum eiectionem, putaverunt plantam animali perfectiorem. Sed hoc reprobatur Aristoteles dicens quod arbor est alligata terre et non habet motum ex se nec in suo toto nec in suis partibus, nec habet formam determinatam in suis partibus, ita quod diverses partes determinentur diuersis operationibus per formas diversas, ut oculus in animali ad videndum et auris ad audiendum. Nec habet animam perfectam, immo non habet nisi partem partis anime, id est animam vegetativam.* » Barthélemy l'Anglais, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 4-5.

¹¹⁹⁹ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 57-58.

que les êtres animés, elles partagent néanmoins avec eux un certain nombre de caractéristiques, dont le degré d'âme végétative. Ainsi, « en connaissant l'animal on peut connaître la plante¹²⁰⁰». Il s'agit dès lors de décrire les différentes parties qui composent les plantes, afin de mieux en comprendre la nature et les fonctions. Chez quatre auteurs de notre corpus, qui s'appuient sur Nicolas de Damas – Barthélemy l'Anglais, Vincent de Beauvais, Albert le Grand et Pietro de' Crescenzi – cette description s'opère par des procédés de correspondances et d'analogies entre les membres et organes des êtres animés et les parties de la plante¹²⁰¹. Quel rôle jouent ces comparaisons entre les parties du corps des êtres animés et les parties des plantes dans la compréhension du monde végétal ? L'arbre y occupe-t-il une place spécifique ?

a. Membres de l'animal, parties des arbres : décrire par analogie la morphologie végétale

L'analogie avec l'animal permet d'une part de décrire certaines parties des plantes, et notamment des arbres. Dans le *De plantis*, Nicolas de Damas énumère les différentes parties des plantes en reprenant un vocabulaire anatomique : « *Et quaedam arbores habent nodos et venas et ventrem et lignum et corticem et medullam interius et quaedam secundum plurimum sunt cortex*¹²⁰² ». Ici encore, c'est l'arbre qui est pris comme étalon de description du monde végétal. Les arbres ont des nerfs, des veines et un ventre. Barthélemy l'Anglais reprend ces différents éléments de comparaison ; les différentes parties des plantes sont liées entre elles par des nœuds (*nodi*), comparés aux nerfs (*nervi*) chez les animaux, qui permettent de lier les différentes parties les unes aux autres¹²⁰³. L'écorce (*cortex*) joue le même rôle que le cuir ou la peau chez l'animal (*corium vel cutis in corporis animalis*¹²⁰⁴). Le troisième chapitre du livre XII du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais comporte une énumération des différents éléments qui composent tant le corps de l'animal que le corps de la plante : « *In toto autem,*

¹²⁰⁰ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 57-58.

¹²⁰¹ Cette réflexion a donné lieu à une communication dans le cadre d'un colloque ainsi qu'à la publication d'un article : Alice LAFORET, « Arbres anthropomorphes et corps arborescents. Analogies et structuration du discours botanique dans les encyclopédies médiévales », in Sarah CARVALLO et Arnaud MACE (dir.), *Analogies végétales dans la connaissance de la vie de l'Antiquité à l'âge classique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2023, p. 133-153.

¹²⁰² NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, I, 60B, p. 525.

¹²⁰³ « *Nodi vero similes sunt nervis in corpore animalis, quia per illos partes ad invicem continuabiles colligantur.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, I. XVII, chap. 1, p. 6.

¹²⁰⁴ « *Item habet corticem ad interiorem ligni defensionem, quia quod facit corium vel cutis in corporis animalis superficie, hoc facit cortex in arbore, ut dicit idem.* » *Ibid.*, p. 5

*arborum, sicut et animalium corpore sunt cutis et sanguis et caro, nervi, vene, ossa et medulle*¹²⁰⁵». Mais c'est surtout Albert le Grand qui offre la plus grande place à cette démarche analogique inspirée de Nicolas de Damas. Le deuxième traité du premier livre du *De vegetabilibus* est en effet intitulé « de la diversité et de l'anatomie des plantes » : Albert le Grand y affirme dans le premier chapitre que la connaissance de la nature du corps des plantes passe par une démarche semblable à la pratique de l'anatomie pour la connaissance du corps des êtres animés¹²⁰⁶. Il a recours à la notion d'*anatomie* qui, dans une conception issue du corpus hippocratique, se rapporte à la connaissance des différentes parties du corps, grâce à la dissection notamment¹²⁰⁷. Dans ce traité, il énumère les différentes parties des plantes et procède par analogie avec le monde animal, employant des termes communs avec les autres encyclopédistes pour désigner les différentes parties. On y retrouve donc le vocabulaire présent chez Nicolas de Damas. Il reprend bien le *De plantis* dans son premier livre pour expliquer que les parties les plus parfaites des plantes ressemblent aux membres imparfaits des animaux :

*Sicut autem sunt in animali membra quaedam similia partium, quae dicuntur membra similia, et quaedam dissimilia partium, quae dicuntur membra organica sive dissimilia : ita sunt in plantis perfectis. Partes enim talium plantarum comparantur per imitationem quandam imperfectam membris animalium. Cortex enim in planta tali comparatur cuti in animali. Et radices habet ori in animali similes, nodos autem habet comparabiles nervis, non quidem sensitivis et motivis, sed illis, qui dicuntur ligamenta, quae ex una extremitate ossis protenduntur in alterius conjuncti ossis extremitatem, et colligant ea ; et sunt illi nervi insensibiles, et vocantur ligamenta articulorum. Et similiter malleolus est colligatio duorum lignorum in stipite vel ramo uno, vel stipite et ramo sicut diximus in praecedentibus. Similiter autem est de aliis partibus, quae similiter reliquis membris comparantur*¹²⁰⁸.

Le vocabulaire anatomique employé pour caractériser la morphologie animale peut être repris pour détailler les parties des plantes : les deux règnes sont comparés par ces rapprochements entre leurs parties (*comparantur per imitationem*). L'écorce est rapprochée de la peau, les

¹²⁰⁵ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 3.

¹²⁰⁶ « *Unde sicut anatomia, quae divisio vocatur, cognoscuntur animalium corpora; ita per divisionem corpora plantarum cognoscitur natura corporum plantarum* ». ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 1, p. 56.

¹²⁰⁷ « *In membris autem (de quorum divisione considerat illa pars physicae quae dicitur anatomia) primum est divisio sive articulus qui κόλον Graece dicitur.* » ALBERT LE GRAND, *In Aristotelis libros Posteriorum Analyticorum*, dans *Opera omnia*, éd. Auguste BORGNET, Paris, L. Vivès, 1890, l. I, tract. IV, chap. 15, p. 124.

¹²⁰⁸ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 2, p. 62.

racines de la bouche, les nœuds aux nerfs insensibles, qu'on appelle ligaments. Le deuxième livre du traité comporte également des passages concernant la description morphologique des plantes¹²⁰⁹. La malléole est décrite comme le lien entre deux parties ligneuses d'un tronc ou d'une branche.

Tant Barthélemy l'Anglais qu'Albert le Grand font preuve dans leurs ouvrages de davantage de précision que le texte où ils puisent, Nicolas de Damas expliquant que chez l'animal, certains membres sont composés de parties semblables, et qu'il en va de même chez la plante, dont certaines parties sont semblables aux membres de l'animal, l'écorce étant comme la peau, la racine comme la bouche, les nœuds comme les nerfs, et ainsi de suite¹²¹⁰. S'appuyant sur Albert le Grand, Pietro de' Crescenzi rappelle également la proximité des parties des plantes et des membres des animaux¹²¹¹ – passage qui est bien repris dans la traduction en français :

Les parties de la plante qui sont de fait de plante sont devisees en deux manieres. Les unes sont aussi comme les membres officiers es bestes, et aucunes sont comme semblables, car les neux et les jointes et les voyes par maniere de veines estandues et les racines sont aussi comme les membre officiaux et desservans a l'office du norrisement. Mais le bois est en ceux qui ont bois, et la char herbue en ceux qui n'ont point de bois est aussi comme membre semblable es bestes. L'escorce est aussi comme la pel es bestes¹²¹².

Plus loin, le *Livre des prouffitz champestres et ruraux* insiste sur cette proximité entre écorce et cuir, en expliquant que « les escorces sont es plantes aussi comme le cuir est es bestes, fors que tant que l'escorce ne tient pas si fort a l'arbre comme fait le cuir aux bestes. Et aussi comme quant aucune partie du cuir de la beste est escorchie au long ou au travers,

¹²⁰⁹ « *Partes (...) quaedam enim sunt sicut membra officialia in animalibus, quaedam autem sicut similia. Nodi enim et iuncturae et viae per modum venarum extensae et radices sunt sicut membra officialia ad nutrimenti officium deservientia ; sed lignum vel caro herbalis est sicut membro simile in animalibus ; cortex autem sicut pellis in animalibus ; et ad hunc modum est de ceteris partibus plantae* ». ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, II, tract. I, cap. 3, p. 116.

¹²¹⁰ « *Et sicut sunt in animali membra similibus partium, ita in plantis. Et quaelibet partium plantae compositae sunt similes membris animalis, quia cortex plantae similis est cuti animalis et radix plantae similis est ori animalis, nodi quoque illius similes nervis animalis, et similiter reliqua quae sunt in ea* ». NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, I, I, 63, p. 526.

¹²¹¹ « *Partem autem, quae actu sunt partes plantae, dividuntur in duo genera. Qaedam enim sunt sicut membra officialia in animalibus, quaedam autem sunt sicut similia. Nodi enim et iuncturae et viae per modum venarum extensae et radices sunt sicut membra officialia in animalibus et nutrimenti officio deservientia ; sed lignum in habentibus lignum et caro herbalis in non habentibus lignum est sicut membrum simile in animalibus, cortex autem sicut pellis in animalibus.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, I, II, chap. 4, p. 67-68.

¹²¹² PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, I, II, chap. 4, p. 313.

elle n'est pas tost reparee ne sanee qu'il n'y ait aucune trache, aussi est il es escorces des plantes¹²¹³».

Les plantes ont également des parties superflues qui ne servent pas à assurer ces fonctions, et qui sont comparées aux poils et aux griffes, destinés à tomber. À ce sujet, Albert le Grand reprend l'exemple des bois de cerfs¹²¹⁴, présent chez Nicolas de Damas, qui explique que, de même que les feuilles tombent peu à peu, « de même tombent les bois des cerfs, les poils des animaux et la fourrure de certains de ceux qui hibernent dans les grottes et sous la terre¹²¹⁵. »

Le vocabulaire anatomique n'est d'ailleurs pas uniquement présent dans ces parties les plus théoriques des ouvrages, mais se retrouve également dans la description des caractères particuliers des plantes. Par exemple, la notion de lait n'est pas évoquée dans le premier chapitre du livre xvii du *De proprietatibus rerum*. En revanche, au chapitre du figuier, on parle bien du lait de l'arbre, en faisant référence à Aristote¹²¹⁶, de même qu'au chapitre concernant le saule chez Vincent de Beauvais¹²¹⁷.

Dans ces extraits, la description analogique se déploie de plusieurs façons. Elle peut prendre la forme d'une comparaison entre une partie de la plante et un membre d'un être animé – l'écorce est ainsi comparée au cuir. Elle peut également fonctionner par métaphore, lorsque le compilateur a recours à un terme issu du lexique de l'anatomie animale pour décrire une partie d'une plante – comme pour la moelle¹²¹⁸ de la plante, sur laquelle nous reviendrons. L'intérêt du recours à l'analogie pour les compilateurs se situe sur plusieurs

¹²¹³ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. II, chap. 4, p. 317.

¹²¹⁴ « [...] *cum planta non sit nisi talibus partibus, tamen dicendae sunt partes quaedam, sicut et cornua cervorum partes sunt, licet non determinate semper eadem habeant secundum numerum* » ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 2, p. 68.

¹²¹⁵ PS. ARISTOTE, *Des plantes*, éd. Michel FEDERSPIEL, Paris, Les Belles Lettres, 2018, 72, p. 98. Texte latin : « [...] *sed folia et omnia quae sunt in illa sunt partes ieus licet non sint determinata et paulatim decidant – quoniam cornua cervi et capilli quorundam animalium et pili quorundam de his quae se abscondunt in tempore hiemalis in caveis et sub terra, cadunt : et illud simile est casui foliorum.* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, l. I, 72, p. 527. Nicolas de Damas reprend ici un exemple présent chez Théophraste (voir PS. ARISTOTE, *Des plantes*, op. cit., p. 191.)

¹²¹⁶ « *Secundum Aristotelem autem libro Vegetabilium humor corticis arboris, qui est quasi sanguis in animalibus, in quibusdam est lacteus, ut in fico et in moro ; sed fici lac habet vim coaguli* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 61, p. 92.

¹²¹⁷ « *Sed lac corticis a salicibus florem habentibus eruti, visum clarificat, defectos confortat oculos.* » VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 97.

¹²¹⁸ Le terme moelle est en effet employé en français médiéval, au sens propre, comme un terme dans le champ de l'anatomie animale ou humaine, pour désigner une « substance qui remplit la cavité des os. » « Moelle », *Dictionnaire du Moyen Français*, consultable en ligne : <http://zeus.atilf.fr/dmf/> (consulté le 4 octobre 2022).

plans. Il permet tout d'abord de pallier un manque de vocabulaire spécialisé. Les auteurs médiévaux ne disposent pas toujours, dans les sources qu'ils compilent, de termes précis pour désigner les différentes réalités botaniques qu'ils vont aborder. Chez Albert le Grand, un passage sur les veines démontre bien que l'auteur ne dispose pas d'un terme précis pour désigner ce dont il souhaite parler¹²¹⁹ : tout en ayant bien conscience que la partie à laquelle il fait référence ne constitue pas à proprement parler une veine, et en citant l'exemple concret du plantain afin d'illustrer davantage son propos, c'est néanmoins le terme *vena* qui est retenu pour désigner les nervures.

L'exemple des veines montre par ailleurs que l'analogie permet également aux naturalistes médiévaux de déduire les causes naturelles présidant au fonctionnement des plantes et s'inscrit dès lors dans une démarche heuristique. Chez Nicolas de Damas, la comparaison, voire l'assimilation, entre parties des plantes et organes animaux est déjà un outil pour mieux comprendre les différentes parties de la plante¹²²⁰, même s'il est parfois très lapidaire en se contentant de souligner que les plantes sont dotées de tels ou tels organes. Certains auteurs médiévaux, Albert le Grand au premier chef, vont souvent plus loin en détaillant les mécanismes à l'œuvre. On entre dès lors dans le champ de la physiologie végétale, et les qualités mnémotechniques du dispositif analogique sont indéniables. Il s'agit dès lors de décrire les trois grandes fonctions propres à l'âme végétative, car, ainsi que le rappelle le traducteur du *Livre des prouffitz champestres et ruraulx*, « les euvres des plantes, selon qu'elles sont plantées, sont trois : recevoir nourriture, engendrer et croistre¹²²¹ ».

b. Nutrition, génération et croissance

Le degré d'âme végétative permet tout d'abord d'assurer les fonctions de nutrition. Celle-ci est également décrite et pensée par analogie avec les êtres animés. À la suite du *De*

¹²¹⁹ « *Vena autem in nulla plantarum est vere, et secundum perfectam venae rationem. Sed sunt viae rectae, in quibus decurrit nutrimentum, sicut est videre in foliis plantaginis, quando paulatim decerpuntur. Apparent enim fila quaedam quae sunt viae, in quibus nutrimentum decurrit, ad modum linearum rectorum et curvarum extensa per plantas. Et aliquando sparguntur, aliquando autem congregantur in unum, sicut venae. Et non invenitur planta, quae his careat, nisi illa, quae fere in toto est cortex ; et tamen etiam in illa aliquid simile viis nutrimenti invenitur, sed minus quam in aliis* ». ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 1, p. 58. Cité par Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 99.

¹²²⁰ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 163.

¹²²¹ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. II, chap. 3, p. 311.

*plantis*¹²²², le *De proprietatibus rerum* affirme ainsi que les fonctions de nutrition sont assurées par la bouche de l'arbre que sont les racines :

*Habet adhuc omnis planta et arbor radicem, et in radice multiplicem nodum, radicem quippe loco oris, qua mediante trahitur humor ad totam substantiam arboris nutriendam*¹²²³.

L'humeur extraite de la terre est acheminée vers les parties individuelles des plantes par des veines. Les arbres sont aussi dotés d'un ventre, où cette humeur est digérée :

*Item habent venas, id est rimulas, in quibus naturalis humiditas custoditur et a terra ad partes singulas derivatur. Item habet ventrem, id est medullam, in quo fit humoris decoctio, antequam transferatur in substantiam foliorum, fructuum vel ramorum, ut dicit idem*¹²²⁴.

Si l'emploi du terme *veine* peut bien s'appuyer sur une ressemblance morphologique, la comparaison entre la racine et la bouche constitue davantage une analogie fonctionnelle que morphologique. Il s'agit d'explicitier le rôle physiologique des racines. Le ventre de la plante est également évoqué, comme lieu de la « digestion » de cette humeur. Vincent de Beauvais l'évoque :

*Apparent ergo aque intrinsece dulces calefitque venter arboris, quoniam perseverat super eam calor solis eritque fructus acidus in succositate et quantum in plus digestum fuerit, dissolvetur paulatim acetositas, donec consumatur apparebitque dulcedo*¹²²⁵.

Là encore, la comparaison n'est pas fondée sur des motifs morphologiques mais donne la primauté à l'analyse fonctionnelle. Cette comparaison n'est cependant pas entièrement satisfaisante, puisque le lieu du « ventre » de la plante se démultiplie dans les textes. Après avoir expliqué que la terre joue le rôle de ventre pour les plantes, Albert le Grand poursuit son propos en affirmant que certaines plantes sont molles à l'intérieur et que ces parties tendres peuvent aussi constituer leur ventre¹²²⁶. Pietro de' Crescenzi et son traducteur, quant à eux, situent dans la terre le ventre des plantes, en insistant sur le fait que les végétaux n'ont ni ventre ni veine. Les racines demeurent comparées à la bouche (*radices ori similes*) :

¹²²² « [...] *radix plantae similis est ori animalis* », NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, l. I, 3, p. 526.

¹²²³ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 6.

¹²²⁴ BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 5.

¹²²⁵ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, l. XII, chap. 21.

¹²²⁶ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 1, p. 59.

Ils traient leur nourriture pure et convenable pour eux, et elle se convertit en la substance de la plante par la vertu des corps de lasses et se transporte en rainceaux ; et pource qu'ils n'ont ne ventre ne veines, mais petis pertuis et soubtis imperceptibles, et la terre leur est pour ventre, dedans laquelle ilz laissent toute leur ordure et impureté, soit seiche ou moiste. Et pour ce ilz fichent leurs racines pareilles a leurs bouces en terre, de laquelle ilz succent leur nourriture [...] ¹²²⁷.

La nutrition des plantes se comprend donc par analogie avec celle des animaux – notamment celle des arbres, puisqu'à l'image des plus grands animaux, « les grands corps des arbres si demandent moult de viandes ¹²²⁸ ».

Le degré d'âme végétative propre aux plantes leur permet également de se reproduire. L'absence de reproduction sexuée est soulignée dans les textes : les arbres diffèrent en cela des animaux, puisque « l'arbre aussi n'engendre pas ne n'est point engendré par commicion de masle et de femelle, mais il y a en soy une vertu seminale par quoy il a puissance d'engendrer de soy son semblable et de conserver et garder son espece ¹²²⁹ ». La reproduction des plantes peut néanmoins être pensée par analogie avec celles des animaux. Le fruit est identifié comme le produit de cette génération : il prend sa forme au terme d'une conception et d'une opération de gestation, au sein de la moelle de l'arbre, qui est assimilée à l'utérus (*matrix*) : « *medullam autem quidam vocant arboris matricem, eo quod in ipsa videtur concipi et formari semen conceptum* ¹²³⁰ ».

Enfin, l'âme végétative préside à la croissance et au développement des plantes, sous l'égide du soleil et de la terre, « car la terre les nourrist comme mere, et le soleil les fait comme père ¹²³¹ ».

Nutrition, génération et croissance des plantes peuvent donc être pensées en analogie avec celles des êtres animés. L'arbre, plante de plus grande taille et plus développée, sert de

¹²²⁷ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. II, chap. 3, p. 311. Texte latin : « *Utuntur autem alimento sive trahunt ipsum tantum purum, conveniens et simile sibi, et hoc totum est convertibile in substantiam membrorum, et ideo non habent ventres et venas, sed tantum poros, et terra est eis pro ventre, in qua dimittunt omnem impuritatem, siccam videlicet et humidam. Et haec est causa, quod infigant radices ori similes in terram, ex qua sicut ex stomacho sugunt nutrimentum [...]*. » PIETRO DE CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. II, chap. 3, p. 66.

¹²²⁸ PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, l. V, chap. 1, p. 516.

¹²²⁹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 241v. Texte latin : « *Nec generat arbor nec generatur per sexuum commixtionem, sed in se habet rationem seminalem, per quam habet ex se producendi potentiam simile sibi et suam speciem conservandi.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 4.

¹²³⁰ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. I, tract. II, chap. 4, p. 73.

¹²³¹ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242.

modèle pour évoquer ces différentes fonctions. Il apparaît ainsi plus proche du règne animal que les plantes herbacées.

c. À la recherche du cœur de l'arbre

Ces différentes facultés poussent les compilateurs à rechercher le siège d'un principe vital chez les plantes. C'est ici qu'entre en scène la moelle. Dans le texte de Barthélemy l'Anglais, la moelle, qui n'est pas localisée précisément dans la plante, est parée d'une triple fonction : le compilateur rapporte que selon certaines sources, il s'agit de la matrice de l'arbre, selon d'autres de ses viscères, et qu'enfin certains l'appellent le cœur de l'arbre. Il est ici très fidèle au texte de Nicolas de Damas¹²³², mais précise, contrairement à sa source, la raison de ces trois associations. L'analogie revêt ici une indéniable fonction heuristique : il s'agit de déterminer où se situe le siège des fonctions de digestion, de génération, ainsi que de l'âme végétative. Puisque ces trois fonctions existent chez la plante, elles doivent forcément être exercés par une partie donnée. En l'absence d'organe satisfaisant, c'est donc la moelle, partie molle sous l'écorce, assez indéterminée et peu précisément décrite, qui est convoquée comme siège du principe vital. Élément essentiel de la physiologie végétale médiévale, elle est fréquemment dans les textes médiévaux « vue comme relais, lieu où l'humeur puisée dans la terre s'affine¹²³³ [...] ». L'utilisation du terme *medulla* ou moelle n'est cependant pas univoque dans les textes. Elle peut désigner cette partie générique, siège de plusieurs fonctions vitales, mais s'applique également à une partie très spécifique et bien concrète qu'on ne trouve que chez certaines plantes, comme le sureau¹²³⁴. Chez Théophraste – dont le Moyen Âge n'a pas connu directement les travaux – on trouve effectivement la présence de la moelle, nommée « zone médullaire », dont il fait une description morphologique pour « en souligner la variété¹²³⁵ ». Chez Nicolas de Damas, la présence de moelle peut en effet caractériser certains arbres qui « ont de la moelle à l'intérieur, et d'aucuns sont presque

¹²³² « *Et quidam vocant hanc medullam arboris matricem, et quidam vocant eam viscera arboris, quidam vero cor.* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, l. I, 85, p. 529. Nicolas de Damas semble ici s'inspirer directement de Théophraste qui écrit dans son *Histoire des plantes* que « d'aucuns appellent la moelle cœur, d'autres intérieur ». PS. ARISTOTE, *Des plantes*, éd. Michel FEDERSPIEL, Paris, Les Belles Lettres, 2018., p. 196.

¹²³³ Geneviève SODIGNE-COSTES, « Le cœur et le cuir, la moelle et l'écorce », in *Le « cuer » au Moyen Âge : Réalité et Senefiance*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 375-392.

¹²³⁴ « *Arbor enim est habens longos ramos rotundos et planos, exterius valde solidos et compactos, intus vero valde concavos, quadam molli medulla plenos.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 144, p. 209.

¹²³⁵ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 101.

entièrement faits d'écorce¹²³⁶. » Chez Albert le Grand, l'intention est plus proche de celle de Barthélemy l'Anglais : « il convient de voir en quoi la moelle est essentielle à la plante, et non d'en faire une description¹²³⁷ ».

Élément essentiel de la structure du discours botanique médiéval, l'analogie est donc un dispositif mnémotechnique et heuristique au service de la description morphologique de la plante, mais surtout de la compréhension de sa physiologie. De ce fait, ce mécanisme analogique est tempéré par les auteurs eux-mêmes. Albert le Grand précise bien qu'il ne procède pas à ces comparaisons pour des raisons de ressemblances morphologiques, mais bien parce que ces différentes parties remplissent les mêmes fonctions vitales chez les plantes que chez les animaux et les êtres humains. Ces analogies ne s'appuient pas forcément sur une relation hiérarchique entre les différents règnes du vivant qui sont comparés. Comme l'explique Ariane Rabatel, « Albert le Grand suit la démarche de sa source mais il explique néanmoins qu'il faut s'intéresser à la diversité propre des plantes. Il a conscience que l'analogie a ses limites. Le rapprochement entre les plantes et les animaux est simplement un outil pour comprendre le fonctionnement du végétal¹²³⁸ ». Les références au corps des êtres animés sont donc là également comme procédé didactique et mnémotechnique, s'inscrivant ainsi dans le projet global de ces textes, qui n'est pas forcément de s'adresser à un public d'érudits.

Ces dispositifs participent plus généralement d'une véritable « ontologie analogique¹²³⁹ », dominante au Moyen-Âge et dans les premiers temps de l'époque moderne. À la fin du XVI^e siècle, dans le premier livre du *De plantis* de Cesalpin, un tel fonctionnement analogique se retrouve. Le degré commun d'âme végétative qui permet d'assurer les fonctions que sont la nutrition, la reproduction et la croissance est rappelé¹²⁴⁰ et l'auteur « inscrit sa caractérisation des plantes dans la continuité du modèle d'analogie avec les animaux¹²⁴¹. » Riche de potentialités sur le plan descriptif, l'analogie a également une fonction

¹²³⁶ PS. ARISTOTE, *Des plantes*, op. cit., l. I, 60B, p. 96. Texte latin : « *Et quaedam arbores habent [...] medullam interius et quaedam secundum plurimum sunt cortex.* » NICOLAS DE DAMAS, *De plantis*, 60B, p. 525.

¹²³⁷ Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal*, op. cit., p. 101.

¹²³⁸ *Ibid.*, p. 163.

¹²³⁹ Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, p. 282.

¹²⁴⁰ Quentin HIERNAUX et Corentin TRESNIE, « L'analogie dans la botanique d'Andrea Cesalpino », in Sarah CARVALLO et Arnaud MACE (dir.), *Analogies végétales dans la connaissance de la vie de l'Antiquité à l'âge classique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2023, p. 153-171.

¹²⁴¹ Quentin HIERNAUX et Corentin TRESNIE, « L'analogie dans la botanique d'Andrea Cesalpino », op. cit.

heuristique : tout comme les naturalistes médiévaux attribuent à la moelle le siège du principe vital, Cesalpin déduit de l'analogie avec l'animal que, puisque les animaux ont un cœur, la vie végétative qui anime les plantes doit aller de pair avec l'existence d'un « cœur végétal », dont il recherche le siège. Contrairement aux textes médiévaux cependant, ce cœur n'est pas localisé dans la moelle. Cesalpin le situe d'abord dans la « cervelle » végétale, avant de supposer que ce cœur « ne siège pas, comme chez les animaux, en un certain lieu à part, mais se trouve pour ainsi dire distribué dans toutes les parties¹²⁴² ». Tout comme chez les savants médiévaux, l'analogie est un recours, permet de structurer et d'introduire un discours, mais peut trouver ses limites.

2.3 Corps végétal et trame arborescente : l'arbre, une image de l'homme ?

Dans les sciences naturelles de l'Antiquité grecque et romaine, il n'est pas rare que le modèle végétal, et surtout le schéma arborescent soit utilisé comme un outil heuristique et mnémotechnique pour envisager le corps humain et comprendre ses mécanismes : les questionnements sur la croissance de l'embryon, comparée à celle de la plante en sont représentatifs¹²⁴³. À l'inverse, dans le savoir botanique qui s'élabore au sein des encyclopédies médiévales, des caractères anthropomorphes sont fréquemment assignés aux espèces végétales, et à l'arbre en tant que catégorie en particulier.

Le fonctionnement de l'analogie médiévale prend en effet sens au sein de cette ontologie qu'est la chaîne des êtres. Comme nous l'avons vu, cette dernière présente un fonctionnement hiérarchique et linéaire, au sein duquel les arbres se situent au-dessus des plantes herbacées mais en-dessous des plus petits animaux. Néanmoins, ce modèle conceptuel de la chaîne des êtres ne se limite pas à cette représentation hiérarchique et « présente un problème intellectuel singulier, probablement typique de l'analogisme, qui est l'articulation du continu et du discontinu¹²⁴⁴ ». La comparaison entre le monde végétal et les autres règnes du vivant, et notamment la place de l'arbre, permet d'illustrer le fonctionnement à plusieurs niveaux de ce modèle. Aux côtés de la représentation linéaire de

¹²⁴² Andrea CESALPINO, *De Plantis*, l. I, 5, p. 10. Cité par Quentin HIERNAUX et Corentin TRESNIE, « L'analogie dans la botanique d'Andrea Cesalpino », op. cit.

¹²⁴³ Luc BRISSON, « L'embryon est-il une plante ? La réponse des néoplatoniciens », in Sarah CARVALLO et Arnaud MACE (dir.), *Analogies végétales*, op. cit., p. 99-113.

¹²⁴⁴ Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 283.

la Création, la *scala naturae* offre un autre mode d'accès au monde naturel, où chaque palier peut se penser en rapport avec les paliers précédents et suivants. Si la flore peut être décrite par analogie avec la faune, le stade de perfection que l'arbre représente pour le monde végétal tend ainsi à le rapprocher directement des échelons les plus élevés du règne animal, sans toujours respecter la conception hiérarchique première de l'échelle des êtres. Dans le règne végétal, les plantes herbacées et les buissons peuvent être comparées aux plus petits animaux, tandis que l'arbre est à l'image des animaux les plus achevés. Albert le Grand compare à plusieurs reprises les arbres aux plus grands des animaux¹²⁴⁵. Le stade de perfection que l'arbre représente pour le monde végétal concourt même à le rapprocher directement de l'homme.

C'est d'ailleurs en partie la proximité du motif arborescent avec le corps humain qui fait de l'arbre la catégorie reine du monde végétal. Cette proximité se fonde notamment sur la métaphore platonicienne de l'homme comme arbre inversé, qui n'est pas étrangère aux encyclopédistes. Chez Thomas de Cantimpré, on la retrouve dans le livre IV, consacré aux animaux quadrupèdes. Le compilateur y écrit que les animaux ont une tête dure, tout comme les arbres dont la tête est située dans les racines. De même, l'homme est qualifié d'arbre inversé¹²⁴⁶. Albert le Grand y fait aussi référence au livre II du *De vegetabilibus*, dans un chapitre traitant de la description morphologique des plantes : « *Si tamen omnes partes simul accipiantur, tunc planta dicitur a Platone esse figurae hominis conversis*¹²⁴⁷ ».

Cette proximité et ces analogies directes entre arbre et homme se lisent aussi dans les choix de vocabulaire opérés dans les parties théoriques des textes botaniques, et notamment dans le prologue du *De proprietatibus rerum*, tel qu'il a été traduit par Jean Corbechon. Cette « translation », peut parfois relever davantage d'une adaptation et aller dans le sens d'une précision par rapport au texte latin¹²⁴⁸. Les choix de vocabulaire opérés sont particulièrement intéressants à analyser, car ils sont révélateurs de conceptions qui peuvent différer

¹²⁴⁵ « *Quaedam autem uno anno fructificant, [...] et tales sunt multae, praecipue magnae arbores, [...] ; sicut etiam magna animalia minus ponunt in semine quam parva* ». ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, I. I, tract. II, cap. 11, p. 99.

¹²⁴⁶ « *Omnia animalia dure teste sunt sicut arbores, quoniam caput eius ex parte radice est, et propter hoc accidit ut sint membra eius superiora inferius et inferiora superius. Unde homo dicitur arbor inversa : caput cum pilis radices eius.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, I. IV, chap. 1.

¹²⁴⁷ ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, II, tract. I, chap. 5, p. 129

¹²⁴⁸ Geneviève SODIGNE-COSTES, « La botanique de Barthélemy l'Anglais mise en français par Jean Corbechon : traduction ou adaptation ? », op. cit., p. 255.

légèrement de celles du texte d'origine. Prenons l'exemple de l'écorce de l'arbre. Le texte latin compare l'écorce (*cortex*) au cuir (*corium*) ou à la peau (*cutis*) du corps de l'être animé (*in corporis animalis*)¹²⁴⁹. Si *animalis* peut désigner ici tout être animé, le lexique semble plutôt désigner le monde animal, avec l'emploi du terme *corium*. Jean Corbechon tranche plus clairement en comparant explicitement l'écorce au cuir de l'animal (*beste*) : « Derechief, il a escorce pour la deffaulte du bois, car ce que fait le cuir en la beste, ce fait l'escorce en l'arbre¹²⁵⁰ ». Cependant, pour d'autres parties de la plante, la comparaison tend plutôt à rapprocher l'arbre de l'homme. C'est le cas pour les parties « superflues », non pérennes, de l'arbre qui sont comparées aux poils (*pili*) et aux ongles (*ungues*) du corps (*corpore*), sans qu'il ne soit précisé dans le texte latin s'il s'agit du corps humain ou animal¹²⁵¹. Le traducteur les rapproche plus clairement du corps humain :

Derechief, les arbres ont aucunes superfluités qui ne sont pas parties determinees de l'arbre mais y sont aussi comme les ongles et les cheveux sont en la personne¹²⁵².

Les passages sur la génération chez les plantes posent également question. Albert le Grand compare dans son troisième livre le fruit à un œuf¹²⁵³, demeurant clairement dans le champ d'une analogie animale. Dans le *Livre des propriétés des choses*, la moelle de l'arbre est comparée à l'utérus (*marris*), et le fruit à un enfant :

Derechief l'arbre ou tronc qui est dur a la mouelle qui est molle, qui est d'aucuns appellee la marris de l'arbre, pour ce que l'umeur dont vient la semence et le fruit de l'arbre y est nourrie, aussicomme l'enfant est dedens la marriz¹²⁵⁴.

Par ailleurs, si la reproduction sexuée des plantes n'est pas admise au Moyen Âge, certaines espèces en particulier se voient reconnaître une distinction sexuée. C'est le cas du

¹²⁴⁹ « *Item habet corticem ad interiorem ligni defensionem, quia quod facit corium vel cutis in corporis animalis superficie, hoc facit cortex in arbore.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, XVII, chap. 1, p. 5.

¹²⁵⁰ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242.

¹²⁵¹ « *Item arbores habent quasdam partes superfluas, que non sunt partes determinate a natura nec sunt necessarie ad esse plante, et habent esse in arbore sicut pili et ungues in corpore.* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 7.

¹²⁵² JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242.

¹²⁵³ « *Fructus autem, licet in planta completionem accipiat, tamen separatur incorruptus, et non agit operationem suam, nisi postquam a planta separatus est, aliquid habens simile ovis animalium ovantium.* », ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus*, l. III, tract. I, chap. I, p. 164.

¹²⁵⁴ JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 1, f. 242.

cyprès¹²⁵⁵, mais aussi du lierre¹²⁵⁶ ou du sorbier¹²⁵⁷. Cette distinction sexuée n'induit pas forcément l'existence de mécanismes de reproduction, sauf dans le cas bien particulier du palmier. Les encyclopédistes s'inspirent ici de la tradition antique. Thomas de Cantimpré, s'appuyant sur Pline, écrit qu'il existe des palmiers mâles et des palmiers femelles, et que cet arbre ne peut se reproduire si un spécimen mâle n'est pas planté à proximité d'un spécimen femelle, afin que leurs branches s'enlacent¹²⁵⁸. Seules des espèces d'arbres, et non d'herbes – si on laisse de côté l'exemple bien particulier de la mandragore¹²⁵⁹ – se voient attribuer des critères de sexe, et dans le cas du palmier, le procédé de reproduction semble conférer à l'arbre des caractères anthropomorphes. Certaines espèces semblent donc davantage que d'autres se rapprocher de l'humain. Nous avons vu que certaines parties du palmier (la palme, les fruits) sont nommés d'après des parties du corps humain. De la tradition antique à nos jours, « les termes désignant les parties du palmier montrent l'analogie avec le corps humain. Ainsi l'arbre possède-t-il une « cervelle » mentionnée par Pline (« *cerebrum* ») et appelée « cœur » aujourd'hui¹²⁶⁰ ».

Le sens de ces analogies ne peut être pleinement saisi sans prendre en considération la lecture morale, dans un contexte chrétien, qui contribue à rapprocher l'arbre de l'homme. Le dictionnaire de Papias suggère ainsi une interprétation morale qui rapproche l'arbre de

¹²⁵⁵ « Le ciprés a malle et femelle, dont la femelle est brehaigne, mais elle est moult belle a regarder car elle a les branches espesses et envelopees l'une dedens l'autre ; et le malle les a plus empressées et, quant on les coupe, elles regectent et reviennent, sicomme dit Plinius. » JEAN CORBECHON, *Livre des propriétés des choses*, l. XVII, chap. 24, f. 248v.

¹²⁵⁶ « Yerre est de deux manieres, sicomme dit Plinius, dont l'une est noire, qui a le fruit noir, et l'autre blanche qui a le fruit blanc. Il y a aussi malle et femelle, dont le malle est le plus grant et si a les feuilles plus dures et plus crasses que la femelle. » *Ibid.*, chap. 53, f. 255.

¹²⁵⁷ « *Sorbus est arbor nota, cuius fructus duplex est, videlicet parvus rotundus, et hic ex femina producitur, vel maior parum longus et acutus, qui ex mascula procreatur.* » PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia commoda*, l. V, chap. 27, p. 170.

¹²⁵⁸ « *Genus vel sexum habent maris et femine. Hee nunquam fructificant, nisi pares et ita vicine sint, ut superioribus ramis inclinate se invicem amplectantur.* » THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, l. X, chap. 36.

¹²⁵⁹ La mandragore est réputée depuis l'Antiquité posséder une racine à la forme anthropomorphe. Cet aspect connaît une fortune certaine dans les représentations iconographiques de cette plante au cours de la période médiévale, quand bien même les textes ne le soulignent pas toujours. À la fin du xv^e siècle, on peut même lire dans l'*Arbolayre* que « Nature ne attribua onques forme humaine a herbe » *Arbolayre*, 1486, f.140v. Sur les caractères anthropomorphes conférés à certaines plantes, voir : Emmanuelle PARIAUD-SEGUIN, *Les plantes zoomorphes et anthropomorphes au Moyen Âge*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris, 2002.

¹²⁶⁰ Chakè MATOSSIAN, « La fonction symbolique du palmier ou les transformations de la phoenix dactylifera », in Jackie PIGEAUD (dir.), *L'arbre ou La raison des arbres*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 410.

l'homme bon ou mauvais, selon la nature du fruit qu'il porte¹²⁶¹. Dans la littérature encyclopédique, le corpus de notes marginales du *De proprietatibus rerum* témoigne aussi des lectures morales qu'il est possible de faire à partir de la description de l'arbre. Le passage consacré aux « parties superflues » des arbres, cité plus haut, donne ainsi lieu à une note marginale sur les biens temporels et les mondanités¹²⁶². La distinction des sexes peut aussi mener à des propositions d'interprétations morales sur le féminin et le masculin. Dans son passage sur le cyprès, Barthélemy l'Anglais relate ainsi que la femelle du cyprès ne porte pas de fruit, contrairement au cyprès mâle, mais qu'elle est d'un plus bel aspect. Ce passage est accompagné d'une note marginale portant sur le fait que la vie active est utile, mais que la vie contemplative l'est encore plus¹²⁶³. Les parties des plantes comparées aux membres ou aux organes des êtres animés servent en retour à illustrer défauts et qualités du genre humain.

Les textes encyclopédiques donnent donc à voir une imbrication des parties du corps de l'arbre, du corps animal et du corps humain. Si ce dernier peut se constituer en « arbre inversé », l'arbre à son tour se fait le miroir de l'homme, dont il est l'équivalent dans le règne végétal. Ces analogies entre l'arbre et l'homme, qu'elles se situent sur le plan morphologique, physiologique, ou dans une dimension allégorique et morale, contribuent à placer l'arbre dans la chaîne des êtres et à organiser le discours botanique concernant cette catégorie du règne végétal. Elles participent donc à la mise en ordre du monde chère aux compilateurs.

¹²⁶¹ « *Arbor significat hominem bonum vel malum secundum fructum suum vel voluntatem.* » PAPIAS, *Elementarium*, Cisalpino-Goliardica, 1980, p. 319.

¹²⁶² « *Nota de temporalibus et mundanis* » BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XVII, chap. 1, p. 7.

¹²⁶³ « *Nota quod utiles sunt activi, sed utiliores contemplativi* » *Ibid.*, chap. 24, p. 56.

Troisième partie – Conclusion

« Arbre. Signifie en général toute plante de grosses racines, gros tonc escorçu, eslevée en feuillu et escorçu branchage, *Arbor*¹²⁶⁴. » Au début du xvii^e siècle, dans le dictionnaire de Jean Nicot, la définition de l'arbre ne diffère guère de celle que façonnent les textes médiévaux. L'arbre y apparaît comme une catégorie du monde des plantes, distinguée par un certain nombre de critères morphologiques. Tout comme l'arbre contemporain, l'arbre médiéval semble se laisser circonscrire par une définition bien établie. Mais la flore déborde du corset que tente vainement de lui imposer la nomenclature botanique et nombreuses sont les plantes qui, à la lisière de l'arbre, fragilisent et enrichissent en un même mouvement la définition qui en est faite. Celle-ci ne repose d'ailleurs pas que sur des éléments morphologiques : au Moyen Âge, l'arbre fonde son identité sur son statut de plante souveraine parmi les végétaux et proche de l'homme dans son anatomie et son fonctionnement.

Si l'arbre constitue, dans le plan de certains textes du corpus, une catégorie bien identifiée et séparée du reste des plantes, il tend à perdre ce statut dans les textes botaniques ultérieurs. Au xvi^e siècle, les herbiers de Fuchs ou Brunfels ne distinguent pas de sections proprement consacrées aux arbres. À partir du xviii^e siècle, la réflexion autour d'une classification naturelle des plantes tend à effacer la distinction entre arbres et herbes¹²⁶⁵, dont un botaniste comme Michel Adanson va estimer qu'elle n'est « ni exacte, ni philosophique¹²⁶⁶ ».

La plasticité des contours de l'arbre médiéval se rapproche finalement de celle de l'arbre contemporain, loin d'être aussi strictement défini qu'on pourrait l'imaginer. « Qu'est-ce qui est un arbre et qu'est-ce qui ne l'est pas¹²⁶⁷ ? », se demande Peter Wohlleben dans *La vie secrète des arbres*, dont le propos porte ensuite avant tout sur des critères

¹²⁶⁴ Jean NICOT, *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, op. cit., p. 41

¹²⁶⁵ Florence TESSIER, « L'arbre au regard des botanistes », in *Vous êtes un arbre ! : de la fascination à la représentation [exposition, Deauville, Les Franciscaines, du 12 mars au 5 juin 2022]*, Éditions des Falaises, 2022.

¹²⁶⁶ Michel ADANSON, *Familles des plantes*, partie I, À Paris, chez Vincent, 1763, p. ccvi.

¹²⁶⁷ Peter WOHLLEBEN, *La vie secrète des arbres*, Paris, Les Arènes, 2017, p. 93.

Troisième partie. L'arbre dans le discours botanique : contours et détours d'une catégorie végétale.

morphologiques. Le *Plaidoyer pour l'arbre* de Francis Hallé témoigne lui aussi des multiples visages de cette catégorie, au sujet de laquelle les botanistes n'ont pas fini de s'interroger.

Conclusion

« C'est chose delectable et encores utile et necessaire, ou pour préserver la santé présente, ou pour rappeler celle qui n'y est (chose que l'homme doit avoir la plus chère et la plus soubhaitable entre toutes) de congnoistre en perfection, soit par methode, soit par experience, les Plantes et leurs vertus¹²⁶⁸. » Connaître le monde végétal pour soigner ou conserver la santé : l'épître dédicatoire du *De historia stirpium* de Leonhart Fuchs, traduit en français en 1558 sous le titre d'*Histoire des plantes*, rappelle sans ambages la dépendance du savoir botanique aux usages pratiques des plantes, qui est loin de se cantonner à la période médiévale. Cette dépendance a pu être fustigée, nous l'avons vu. Deux siècles après Fuchs, Jean-Jacques Rousseau estime ainsi que « le premier malheur de la Botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance comme une partie de la Médecine » et que « cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou supposer des vertus aux plantes, et qu'on négligea la connaissance des plantes elles-mêmes¹²⁶⁹. »

Les liens étroits qui unissent botanique et médecine ne font cependant pas obstacle à l'élaboration et à la diffusion d'un discours scientifique sur le végétal, qu'il convient de replacer dans le contexte épistémologique du Moyen Âge. Nous avons tâché, tout au long de cette étude, de montrer que le Moyen Âge n'a pas négligé la connaissance des plantes elles-mêmes et que celles-ci sont bien le sujet d'un savoir qui se déploie à travers la trame textuelle de l'herbier. La structure par listes et par notices, que les différents ouvrages de notre corpus ont en partage, révèle le souci de nommer, décrire et ordonner les différentes espèces évoquées – qui relève d'une démarche taxinomique avant la lettre. Les textes médiévaux participent pleinement de la constitution d'une nomenclature botanique et d'un effort de mise en ordre du monde végétal. Celle-ci ne se conçoit pas sans la définition de grandes catégories, parmi lesquelles celle de l'arbre, qui occupe une place particulière. Son statut de

¹²⁶⁸ Leonhart FUCHS, *L'histoire des plantes, nouvellement traduit de latin en françoys*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1558.

¹²⁶⁹ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique, Œuvres complètes*, t. IV, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1963, p. 1201-1202. Cité par Guy DUCOURTHIAL, *La botanique selon Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Belin, 2009, p. 23.

plante parfaite, illustrant l'aboutissement de toutes les potentialités du monde végétal, en fait davantage que les autres plantes un objet de savoirs : en témoigne l'attention accordée à la description de ses parties et à leur fonctionnement. Pour autant, ses contours ne sont pas strictement définis. Les nombreuses plantes qui s'épanouissent à la lisière du monde des arbres sont l'indice de la réflexion portée par les compilateurs sur les différentes catégories du monde végétal et sur l'ordonnement de cette flore foisonnante. Elles illustrent aussi les spécificités des formes du discours botanique médiéval, fondé sur la compilation et l'intertextualité, assujetti au poids des autorités, mais qui constitue pour autant, grâce aux mécanismes de réécritures et de sélection dont s'emparent les naturalistes, un propos original et singulier sur le monde végétal.

Le Moyen Âge est donc loin de constituer une période sombre dans l'histoire de la botanique. Bien au contraire, il a permis de conserver certains savoirs botaniques de l'Antiquité, tout en y adjoignant de nouveaux éléments propres à la période, constituant ainsi un savoir qui peut être étudié pour lui-même. Le savoir botanique, tel qu'il se donne à lire dans les ouvrages de notre corpus, n'est cependant qu'une seule facette de la connaissance des plantes qui s'épanouit au cours de la période médiévale. Les textes savants ne constituent pas les seules voies d'accès à une connaissance des plantes qui a pu prendre de diverses formes. Certains types de savoirs étaient diffusés de manière orale et nous sont en grande part inaccessibles, tandis que d'autres échappent au corpus que nous avons constitué. Pour les traquer, il faut se plonger dans des sources qui ne sont pas celles que privilégie l'histoire des sciences. Au Moyen Âge, les « savoirs de poètes¹²⁷⁰ » peuvent se confondre avec ceux des botanistes, et l'iconographie des livres d'heures ou les fresques palatiales se révéler parfois tout aussi porteuses de connaissances sur les plantes que celle des herbiers. Les études archéobotaniques¹²⁷¹ nous révèlent aussi quels étaient les arbres et herbes les plus familiers des médiévaux, et peuvent être confrontées aux apports de l'analyse des textes. Tous ces savoirs sur les plantes sont un élément de l'histoire culturelle des végétaux, champ d'étude

¹²⁷⁰ Allen J. GRIECO, « Savoir de poète ou savoir de botaniste ? Les fruits dans la poésie italienne du XV^e siècle. », *Médiévales : Langue, textes, histoire*, 16-17, 1989, p. 131-146.

¹²⁷¹ Voir la bibliographie, section 4.2 « Les apports de l'archéobotanique ».

actuellement en plein essor et au sein duquel la période médiévale occupe une place à ne pas négliger¹²⁷².

Dans l'histoire de la botanique, le premier xvi^e siècle ne marque pas une franche rupture avec la période précédente¹²⁷³. La connaissance des plantes demeure, pour quelque temps encore, étroitement liée aux usages pratiques qui en sont faits, médecine et agriculture au premier chef¹²⁷⁴. Les structures médiévales du savoir persistent pendant quelques décennies, à travers la diffusion des premiers herbiers imprimés. Le modèle de l'herbier, tel que le Moyen Âge a contribué à le préserver, continue de s'épanouir sous la plume des botanistes que sont Leonhardt Fuchs, Otto Brunfels ou Rembert Dodoens. Les sources des textes botaniques ne se métamorphosent pas radicalement : Pline, Dioscoride ou Nicolas de Damas¹²⁷⁵ sont diffusés via l'imprimerie et demeurent des autorités incontournables. La botanique va se constituer peu à peu comme une discipline bien distincte, qui se caractérise par une moindre dépendance à l'égard des domaines pratiques et par un vocabulaire spécialisé qui se stabilise¹²⁷⁶. Dès les années 1530, l'iconographie botanique marque également une rupture plus nette¹²⁷⁷, par la recherche de modèles tirés de l'observation directe des plantes, même si des mécanismes similaires à ceux de la période précédente demeurent d'usage pour la représentation de l'arbre (représentations disproportionnées, importance particulière accordée aux produits de l'arbre, etc.). L'augmentation des espèces

¹²⁷² Voir la bibliographie, section 2.8 « Histoire culturelle et sociale du monde végétal médiéval ».

¹²⁷³ Pour plus de détails sur la botanique au xvi^e siècle, voir la bibliographie, section 3. « Les savoirs botaniques du premier XVI^e siècle ».

¹²⁷⁴ Guido MOGGI, « La conoscenza del mondo vegetale prima e dopo Andrea Cesalpino », in Allen J. GRIECO, Lucia TONGIORGI TOMASI et Mauro AMBROSOLI (dir.), *Le Monde végétal*, op. cit., p. 126.

¹²⁷⁵ Voir notamment : Marie-Elisabeth BOUTROUE, « La tradition imprimée du pseudo Aristote *De plantis* à la Renaissance », in Véronique BOUDON-MILLOT et Guy COBOLET (dir.), *Lire les médecins grecs à la Renaissance, aux origines de l'édition médicale : actes du colloque international de Paris, 19-20 septembre 2003*, Paris, De Boccard, 2004, p. 85-97 ; Susanna DE BEER, « The survival of Pliny in Padua : transforming classical scholarship during the botanical Renaissance », in Karl A.E. ENENKEL (dir.), *Transformations of the classics via early modern commentaries*, Leyde, Brill, 2014, p. 327-362 ; Jerry STANNARD, « Dioscorides and Renaissance materia medica. », in Jerry STANNARD, Katherine E. STANNARD et Richard KAY (dir.), *Herbs and Herbalism in the Middle Ages and Renaissance*, Aldershot, Ashgate, 1999, p. 1-21.

¹²⁷⁶ Nous renvoyons notamment aux travaux de Philippe Selosse : Philippe SELOSSE, « Peut-on parler de classification à la Renaissance : les concepts d'"ordre" et de "classe" dans les ouvrages sur les plantes », *Seizième siècle*, 8, 2012, p. 39-56 ; « La notion complexe d'unité lexicale en nomenclature botanique au XVI^e siècle », in Salah MEJRI, Inès SFAR et Marc VAN CAMPENHOUDT (dir.), *L'unité en sciences du langage, aspects lexicologiques, terminologiques et traductologiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014, p. 318-329.

¹²⁷⁷ Luca ZUCCHI, « Brunfels e Fuchs : l'illustrazione botanica quale ritratto della singola pianta o immagine della specie », *Nuncius: Journal of the Material and Visual History of Science*, 18-2, 2003, p. 411-465.

décrites se fait progressivement, en partie en lien avec la découverte par l'Occident des plantes du « Nouveau Monde¹²⁷⁸ ».

S'il est donc indéniable que le xvi^e siècle voit une augmentation du nombre d'ouvrages botaniques, d'espèces décrites et une progressive autonomisation de la discipline, il est possible de considérer que cette première botanique moderne marque la perte de certains savoirs par rapport à la période précédente. Les noms arabes des plantes diffusés dans les *Pandectes* puis dans l'*Hortus sanitatis* ne sont pas repris par les ouvrages botaniques qui les suivent. De même, si une forme de merveilleux scientifique demeure vivante dans certains ouvrages – comme dans l'ouvrage de Claude Duret, qui, au début du xvii^e siècle, continue à assimiler le bananier à l'arbre du Paradis, et évoque d'autres espèces fabuleuses, parmi lesquelles les « arbres porte-Klakis », qui poussent dans les Iles Hébrides et dont le bois se change en oies vivantes, ou encore un arbre de l'île Cimbubon, près de Bornéo, dont les feuilles, une fois tombées à terre, se mettent à marcher comme des animaux¹²⁷⁹ – une progressive partition s'opère, qui rejette les mythes et récits associés aux plantes dans une sphère qui n'est plus celle de la science. Ceux-ci se cantonnent dès lors à des études sur la « flore populaire », telle que celle d'Eugène Rolland¹²⁸⁰ fait paraître au tournant des xix^e et xx^e siècles.

Redonner toute sa place à la période médiévale dans l'histoire de la botanique : telle était l'une des ambitions de cette étude. En effectuant ce travail de thèse, il s'agissait d'une certaine manière de faire à son tour œuvre de compilateur, pour offrir à la compréhension d'un public des textes qui ne sont plus lus de nos jours. Or explorer la dense forêt des connaissances médiévales et les replacer dans une histoire plus longue exige de déjouer plusieurs pièges. Pour donner à voir la richesse de la botanique médiévale, des comparaisons entre les savoirs sur les plantes d'hier et d'aujourd'hui et l'utilisation de concepts qui ne sont pas ceux de la science médiévale se sont parfois imposés comme recours. Tenter d'établir un parallèle entre la botanique actuelle et celle du Moyen Âge, c'est courir le risque de nier à

¹²⁷⁸ Samir BOUMEDIENE, *La colonisation du savoir : une histoire de plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Éd. des Mondes à Faire, 2016.

¹²⁷⁹ Claude DURET, *Histoire admirable des plantes et herbes esmerveillables & miraculeuses en nature*, Paris, N. Buon, 1605, chap. 26 et 28.

¹²⁸⁰ Eugène ROLLAND et Henri GAIDOZ, *Flore populaire, ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, Rolland, 1896-1914.

cette dernière sa singularité. Cependant, sans occulter les spécificités des formes des savoirs et du discours botaniques du Moyen Âge, que nous nous sommes employée à mettre en lumière, il est possible de prêter l'oreille aux échos qui se jouent entre l'arbre des naturalistes médiévaux et celui des botanistes contemporains. La forme de l'herbier, prisée par les premiers, continue à être une manière de diffuser des connaissances auprès d'un grand public. Tout lecteur familier de la nomenclature linnéenne ne sera pas dépaysé par son incursion dans la botanique médiévale, la taxinomie du XVIII^e dont nous avons hérité s'étant en effet construite à partir des noms latins des plantes employés au cours des périodes précédentes. Enfin, la démarche consistant à établir un inventaire des noms d'espèces, l'ambition de répertorier l'ensemble de la flore qui anime les compilateurs du XIII^e siècle ne sont finalement pas étrangères aux grandes entreprises taxonomiques de la botanique moderne. Les naturalistes médiévaux ont contribué à forger des clés de compréhension du monde végétal et nous proposent une façon de naviguer dans ce « labyrinthe immense¹²⁸¹ » qu'est la botanique.

¹²⁸¹ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique*, op. cit, p. 1203. Cité par Florence BURGAT, *Qu'est-ce qu'une plante*, op. cit., p. 28.

ANNEXES

Annexe 1 – Catalogue des espèces d’arbres présentes dans les textes du corpus

Principes de rédaction des notices du catalogue

Le présent catalogue établit une liste des espèces d’arbres présents dans le corpus. Chaque espèce fait l’objet d’une notice numérotée, comprenant une entrée par nom couramment retenu dans les textes (en latin le plus souvent) ainsi qu’une proposition d’identification (nom commun de la plante et nomenclature scientifique.)

Chaque notice répertorie les informations suivantes :

- **Noms latins / Noms français / Autres langues** : Les noms des arbres ainsi que leurs synonymes sont répartis par sources qui les emploient, afin de donner une vision globale de la nomenclature botanique employée dans le corpus.
- **Catégorie**. Il s’agit de la catégorie du monde végétal associée à l’espèce : arbre, arbrisseau, herbe. Si une espèce est qualifiée d’arbre dans au moins un des textes du corpus, elle fait l’objet d’une notice dans le présent catalogue. Quand l’espèce ne fait pas l’objet d’une définition précise mais qu’elle est traitée dans une section du texte clairement dévolue aux arbres, la catégorie *arbor* peut quand même être indiquée. En revanche, quand une espèce est traitée dans un texte qui ne répartit pas les plantes par catégories et qu’elle ne fait pas l’objet d’une définition précise, la mention « non identifiée » est indiquée.
- **Produits** : Quand l’arbre est traité dans un chapitre consacré à son produit (fruit, résine, fleur, etc.), cette section permet d’indiquer les informations suivantes :
 - **Arbre mentionné et nommé** : le chapitre est dévolu au produit, mais l’arbre qui le porte est caractérisé (arbre, arbrisseau...) et est nommé dans le texte.
 - **Arbre mentionné mais non nommé** : le chapitre est dévolu au produit, l’information qu’il s’agit venant d’un arbre ou d’un arbrisseau figure, mais le nom de ce dernier n’est pas indiqué.
 - **Arbre non mentionné** : le chapitre est entièrement dévolu au produit, la plante qui le porte n’est pas mentionnée.

Abréviations des sources répertoriées :

- **IS** : ISIDORE DE SEVILLE, *Étymologies, Livre XVII, De l’agriculture*, éd. Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, 1981.
- **BA** : BARTHELEMY L’ANGLAIS, *De proprietatibus rerum, Volume VI: Liber XVII*, éd. Iolanda Ventura, Turnhout, Brepols, 2007 (De diversis artibus, Tome 79).

- **JC** : BARTHELEMY L'ANGLAIS [JEAN CORBECHON], *Livre des propriétés des choses*. Paris, BnF, Français 16993.
- **TC** : THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, versions I-II, éd. Cipriani, en cours.
- **VB** : VINCENT DE BEAUVAIS, *Bibliotheca mundi, ... Speculum quadruplex, Naturale, Doctrinale, Morale, Historiale*, Douai, Baltazar Beller, 1624.
- **AG** : ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus libri VII, historiae naturalis pars XVIII*, éd. Karl Friedrich Wilhelm Jessen et Ernst H. F. Meyer, Berlin, G. Reimer, 1867.
- **PC** : PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia Commoda*, éd. W. RICHTER et R. RICHTER- BERGMEIER, Heidelberg, C. Winter, 1995-2002.
- **PC2** : PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraulx*, vol. 1, *Introduction et texte (livres I-VIII)*, éd. Fleur VIGNERON, Paris, Honoré Champion, 2023.
- **HB** : HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica: liber subtilitatum diversarum naturarum creaturarum : textkritische Ausgabe*, éd. Reiner Hildebrandt et Thomas Gloning, 2 vol, Berlin, De Gruyter, 2010.
- **TH** : Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis (Ms London, British Library, Egerton 747)*, éd. Iolanda Ventura, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2009.
- **SM** : Ps. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines: Codex Bruxellensis IV 1024*, éd. Carmélia Opsomer, 2 vol, Anvers, De Schutter, 1980. Certaines plantes ne sont pas présentes dans le Ms Bruxellensis IV 1024 : un autre témoin (BnF, Français 623) a parfois pu être utilisé.
- **LP** : MATTHEUS SILVICUS, *Liber pandectarum medicine*, Strasbourg, Adolf Rusch, 1480.
- **GH** : [Grant herbier], *Arbolayre contenant la qualitey et vertu, propriety des herbes, arbres, gommés et semences*, [Besançon: Petrus Metlinger], 1486.
- **HS** : JEAN DE CUBA, *Hortus sanitatis*, Mainz, Jacob Meydenbach, 1491.
- **JS** : [Jardin de santé], *Ortus sanitatis, translaté de latin en françois*, Paris, pour Antoine Vérard, 1499-1502.

Sources pour les propositions d'identification :

Willem Frans DAEMS, *Nomina simplicium medicinarum ex synonymariis Medii Aevi collecta: Semantische Untersuchungen zum Fachwortschatz hoch- und spätmittelalter Drogenkunde*, Leiden, E. J. Brill, coll.« Studies in ancient medicine », n° 6, 1993.

Luciano MAURO et Alessandro MASTURZO, « Elementi di originalità nel corpus botanico del Circa instans », in Paolo DELOGU et Paolo PEDUTO (dir.), *Salerno nel XII secolo : istituzioni, società, cultura*, Salerne, Incisivo industrie grafiche, 2004, p. 408-415.

Sandra RAPHAEL, « Plants and other medicinal simples listed in Egerton 747, in Minta Collins (dir.), *A Medieval Herbal. A Facsimile of British Library Egerton Ms 747*, Londres, 2003, p. 27-33.

« Glossaire des plantes médiévales », in Pierre LIEUTAGHI, *Jardin des savoirs, jardin d'histoire*, Mane, les Alpes de lumière, 1992, p. 64-148.

Jerry STANNARD, « Identification of the Plants: Described by Albertus Magnus, *De Vegetabilibus*, lib.VI », in *Res Publica Litterarum* 2, 1979, p. 281-318.

János STIRLING, *Lexicon nominum herbarum, arborum fruticumque linguae latinae*, 3 vol., Budapest, Encyclopaedia, 1995-1998.

« Prospetto delle identificazioni dei semplici descritti nel *Tractatus de herbis* », in Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis (Ms London, British Library, Egerton 747)*, éd. Iolanda VENTURA, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2009, p. 817-854. Le tableau synthétise les propositions de Luciano Mauro et de Sandra Raphael, et y ajoute parfois des propositions inédites.

Catalogue

N° 1	Terme retenu en latin médiéval		<i>Abies</i>
	Nom en français moderne		Sapin
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Abies</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; TH ; HS ; JS
	<i>Gallica</i>		IS ; HS
	<i>Arexe</i>		PC
	<i>Piella</i>		PC
Noms français	Sapin		JC ; SM ; GH ; JS
	Gallican		JS
	Pielle		PC2
	Arexe		PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>De terbentina</i> (résine)	Arbre mentionné et nommé	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	Genre <i>Abies</i>		

N° 2	Terme retenu en latin médiéval		<i>Accacia</i>
	Nom en français moderne		Prunellier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Accatia</i>		HS ; JS
	<i>Siliqua</i>		VB
Noms français	Accatie		JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Amgailem</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Xylicon</i>		VB
Catégorie	<i>arbor</i>		LP ; HS
	arbre		JS
Produits	Au chapitre <i>De accacia</i> (jus)	Arbre mentionné et nommé	VB ; HS ; JS
		Arbre non mentionné	TH ; SM
Proposition d'identification	<i>Prunus spinosa</i> L. Le terme acatia peut aussi désigner le jus du caroubier (voir Isidore de Séville)		

N° 3	Terme retenu en latin médiéval		<i>Acer</i>
	Nom en français moderne		Érable
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Acer</i>		VB
	<i>Axerus</i>		PC ; PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; PC
	arbre		PC2
Proposition d'identification	<i>Acer campestre</i> L. Voir aussi oplus		

N° 4	Terme retenu en latin médiéval	<i>Agnus castus</i>
	Nom en français moderne	Gattilier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Agnus castus</i>	BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; PC2 ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS
	<i>Salix marina</i>	LP
	<i>Arbor Abrahe</i>	LP
Noms français	Aignel chaste	JC ; PC2 ; JS
	Arbre d'Abraham	JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Pentasilem</i>	LP
	<i>Aligos</i>	LP
	<i>Amarikest</i>	LP
	<i>Leistos</i>	HS ; JS
	<i>Login</i>	HS ; JS
Catégorie	<i>herba</i>	BA
	<i>frutex</i>	VB ; PC ; TH ; LP
	<i>arbor</i>	TC ; AG
	<i>arbuscula</i>	PC
	herbe	JC
	arbricel	SM ; GH
	arbret	PC2
	plante qui est de la grandeur des arbres	JS
Proposition d'identification	<i>Vitex agnus castus</i> L.	

N° 5	Terme retenu en latin médiéval	<i>Alnus</i>
	Nom en français moderne	Aulne
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Alnus</i>	IS ; VB ; AG ; PC
	<i>Amedanus</i>	PC
Noms français	Amedan	PC2
	Aulne	PC2
Autres langues	<i>Erla</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB ; AG ; PC ; HB
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Alnus</i> Mill.	

N° 6	Terme retenu en latin médiéval	<i>Aloes</i>	
	Nom en français moderne	Aloès	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Aloes ; aloe</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; LP ; HS	
Noms français	Aloes	JC ; JS	
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Piloaloes</i>	HS ; JS	
	<i>Agalaym</i>	LP ; HS ; JS	
	<i>Hoad</i>	LP ; HS ; JS	
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; LP ; HS	
	arbre	JC ; GH ; JS	
Produits	Au chapitre <i>aloes</i> (bois)	Arbre mentionné mais non nommé	HB ; TH ; GH
		Arbre non mentionné	SM
Proposition d'identification	<i>Aquilaria</i> Lam.		

N° 7	Terme retenu en latin médiéval		<i>Amigdalus</i>
	Nom en français moderne		Amandier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Amigdalus</i>		BA ; VB ; AG ; PC ; HB ; GH ; HS ; JS
	<i>Amigdala</i>		TC ; VB
	<i>Nux longa</i>		TC ; JS
Noms français	Amandier		JS ; PC2 ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		BA ; VB ; AG ; PC ; HB
	arbre		JC ; PC2 ; JS
	Non mentionnée		GH
Produits	Au chapitre <i>amigdala</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	IS ; LP
		Arbre non mentionné	TH ; SM
Proposition d'identification	<i>Prunus dulcis</i> Mill.		

N° 8	Terme retenu en latin médiéval		<i>Amomum</i>
	Nom en français moderne		Amome ou Maniguette
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Amomum</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; LP ; GH ; HS ; JS
	<i>Pes columbinus</i>		LP
Noms français	<i>Armoine</i>		JC
Autres langues	<i>Hameien</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; VB ; AG
	<i>frutex</i>		IS ; BA ; VB
	<i>herba</i>		BA ; TH ; LP ; HS
	herbe		JC ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>amomum</i> (graine)	Plante mentionnée mais non nommée	TH ; SM
Proposition d'identification	<i>Aframomum melegueta</i> (Schum.)		

N° 9	Terme retenu en latin médiéval		<i>Anacardi</i> (arbre qui produit les)
	Nom en français moderne		Anacardier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Pediculus elephantis</i>		HS
Noms français	Pedicule de elephant		JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; TH ; HS
	arbre		GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>anacardi</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	VB ; TH ; GH
		Arbre non mentionné	SM
Proposition d'identification	<i>Semecarpus anacardium</i> L.		

N° 10	Terme retenu en latin médiéval		<i>Anagoda</i>
	Nom en français moderne		Sumac
	Termes retenus		Sources
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Anagoda</i>		TH ; SM ; GH
	Sumach		LP ; HS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; TH ; HS
	<i>frutex</i>		TH
	<i>planta</i>		LP ; HS
	arbre		SM ; JS
	arbrecel		GH
Produits	Au chapitre <i>sumac</i> (graine)	Arbre mentionné et nommé	TH ; SM ; GH
		Arbre mentionné mais non nommé	VB ; JS
Proposition d'identification	<i>Rhus coriaria</i> L.		

N° 11	Terme retenu en latin médiéval	<i>Aquifolium</i>
	Nom en français moderne	Houx
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Aquifolium</i>	VB
	<i>Agrifolium</i>	LP ; HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Asri</i>	HS ; JS
	<i>Dahal</i>	HS ; JS
	<i>Sadar</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Asadar</i>	HS ; JS
	<i>Lothos</i>	LP
	<i>Mella</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; LP ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	<i>Ilex aquifolium</i> L.	

N° 12	Terme retenu en latin médiéval	<i>Arbores Eden</i>
	Nom en français moderne	Arbres du Paradis
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Arbores Eden</i>	TC
	<i>Arbores Paradysi terrestris</i>	TC
	<i>Arbor vite paradisis</i>	HS
Noms français	Arbre de vie de Paradis	JS
Catégorie	<i>arbor</i>	TC ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	Arbres du Jardin d'Éden mentionnés dans la Genèse	

N° 13	Terme retenu en latin médiéval	<i>Arbores solis et lune</i>
	Nom en français moderne	Arbres du soleil et de la lune
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Arbores solis et lune</i>	TC
Catégorie	<i>arbor</i>	TC
Proposition d'identification	Arbres du Soleil et de la Lune	

N° 14	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ariana</i>
	Nom en français moderne	Arbre de l'Ariane
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ariana</i>	TC
Catégorie	<i>arbor</i>	TC
Proposition d'identification	<i>Non identifiée : arbre de l'Ariane</i>	

N° 15	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ariegna</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ariegna</i>	TC
Catégorie	<i>arbor</i>	TC
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>	

N° 16	Terme retenu en latin médiéval		<i>Armeniacus</i>
	Nom en français moderne		Abricotier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Armeniacus</i>		VB
	<i>Muniacus</i>		PC ; PC2
Noms français	Muonacq		PC2
	Avant peschier		PC2
	Voleinne		PC2
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Barachoche</i>		TH
	<i>Moliace</i>		TH
Catégorie	<i>arbor</i>		PC ; TH
	arbre		PC2
Produits	Au chapitre <i>grisomiliis</i> ou <i>persica</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	TH
		Arbre non mentionné	IS ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Prunus armeniaca</i> L.		

N° 17	Terme retenu en latin médiéval		<i>Armoniacus</i>
	Nom en français moderne		Dorème ammoniac
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Armoniacus</i>		TH ; SM
	<i>Melopos</i>		IS
	<i>Meloflos</i>		VB
Noms français	Armoniac		GH ; SM
Autres langues	<i>Asios</i>		HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB ; TH
	<i>herba</i>		HS
	arbre		GH ; SM
	herbe		JS
Produits	Au chapitre <i>ammoniacus</i> (résine)	Arbre mentionné et nommé	VB
		Plante non mentionnée	LP
Proposition d'identification	<i>Ferula ammoniacum</i>		

N° 18	Terme retenu en latin médiéval		<i>Arundo</i>
	Nom en français moderne		Roseau
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Arundo</i>		IS ; BA ; VB ; AG ; PC
	<i>Canna</i>		PC
	<i>Harundina</i>		HS ; JS
Noms français	Rosel		JC ; PC2
	Aronde		JC ; JS
	Arundine		JS
	Canne		PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB ; AG ; PC ; HS
	<i>herba</i>		VB
	« <i>media inter herbam et arborem</i> »		BA
	« moien entre herbe et arbre »		JC
	arbre		PC2 ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Arundo</i>		

N° 19	Terme retenu en latin médiéval		<i>Asa foetida</i>
	Nom en français moderne		Ase fétide
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Asa foetida</i>		AG
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Annuidem</i>		HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; GH
	<i>herba</i>		AG ; HS
	herbe		JS
Produits	Au chapitre <i>asa foetida</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	VB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Ferula assa-foetida</i> L.		

N° 20	Terme retenu en latin médiéval	<i>Aspalathros</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Aspalathros</i>	VB
Catégorie	<i>arbor</i>	VB
Proposition d'identification	Genre <i>Convolvulus</i>	

N° 21	Terme retenu en latin médiéval	<i>Avornus</i>
	Nom en français moderne	Cytise commun
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Avornus</i>	PC ; PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Cytisus laburnum</i> L.	

N° 22	Terme retenu en latin médiéval	<i>Balsamum</i>
	Nom en français moderne	Arbre à baume
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Balsamum</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; SM
	<i>Balsamus</i>	AG ; HB ; TH ; JS ; GH ; LP ; HS
Noms français	Baume	JC
	Balsamin	SM
	Melle	JS
Autres langues	<i>lelessem</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; TH ; LP ; HS
	<i>frutex</i>	BA ; TC ; TH
	arbre	JC ; GH ; JS
	arbrecel	SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Commiphora opobalsamum</i> Engl.	

N° 23	Terme retenu en latin médiéval	<i>Batis</i>
	Nom en français moderne	Ronce
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Batis</i>	VB
Catégorie	<i>arbor</i>	VB
Proposition d'identification	Genre <i>Rubus</i> Voir aussi <i>Rubus</i>	

N° 24	Terme retenu en latin médiéval	<i>Bdellium</i>	
	Nom en français moderne		
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Bedellium</i>	BA ; JC ; TC ; VB	
	<i>Bidella</i>	IS ; VB	
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Melealieud</i>	LP ; HS ; JS	
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; TH ; LP ; HS	
	arbre	JC ; SM ; GH ; JS	
Produits	Au chapitre <i>bedellium</i> (gomme)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	TH ; SM
Proposition d'identification	<i>Commiphora mukul</i> Engl.		

N° 25	Terme retenu en latin médiéval	<i>Bedegar</i>
	Nom en français moderne	Églantier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Spina alba</i>	HS
Noms français	Espine blanche	SM ; JS
	Esglantier	SM
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Bedegar</i>	TH ; SM ; GH ; HS ; JS
	<i>Zedeguario</i>	VB
Catégorie	<i>arbor</i>	VB
	<i>herba</i>	TH ; HS
	<i>arbricel</i>	SM
	herbe	GH ; JS
Proposition d'identification	<i>Silybum marianum</i>	

N° 26	Terme retenu en latin médiéval	<i>Bellerici</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Catégorie	<i>arbor</i>	HS
	arbre	JS
Produits	Au chapitre <i>bellerici</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé
		Arbre non mentionné
Proposition d'identification	Genre <i>Terminalia</i> Voir aussi <i>Mirabolanus</i>	

N° 27	Terme retenu en latin médiéval		<i>Berberis</i>
	Nom en français moderne		Épine vinette
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Spina acuta</i>		LP ; HS
Noms français	Espine ague		JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Achissa</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Belzboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		HB ; TH ; LP ; HS
	<i>arbuscula</i>		PC
	arbre		PC2
	herbe		GH
Produits	Au chapitre <i>berberis</i> (fruit)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	VB ; TH ; SM ; PC ; PC2 ; GH
Proposition d'identification	<i>Berberis vulgaris</i> L.		

N° 28	Terme retenu en latin médiéval		<i>Bernix</i> (arbre qui produit le)
	Nom en français moderne		Cyprès de l'Atlas
	Termes retenus		Sources
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; TH
	arbre		SM ; GH
Produits	Au chapitre <i>bernix</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	VB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Tetraclinis articulata</i> (Vahl.) Mast.		

N° 29	Terme retenu en latin médiéval		<i>Borax</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; VB ; TH
	arbre		SM ; GH
	type de minéral		LP
Produits	Au chapitre <i>borax</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	TC ; VB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Saponaria officinalis</i> (pourrait également être identifié au borax de sodium, une substance minérale)		

N° 30	Terme retenu en latin médiéval		<i>Brasilium</i>
	Nom en français moderne		Brésil
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Brasilium</i>		TH ; SM
	<i>Berzinum</i>		TH
Catégorie	<i>arbor</i>		TH
	arbre		SM
Proposition d'identification	<i>Caesalpinia sappan L.</i>		

N° 31	Terme retenu en latin médiéval		<i>Bruscus</i>
	Nom en français moderne		Fragon petit-houx
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Bruscus</i>		TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		GH ; HS
	arbre		JS
	arbricel		SM
	non identifiée		LP
Proposition d'identification	<i>Ruscus aculeatus L.</i>		

N° 32	Terme retenu en latin médiéval	<i>Buxus</i>
	Nom en français moderne	Buis
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Buxus</i>	IS ; BA ; TC ; AG ; PC ; HB ; TH ; SM ; GH
	<i>Buxum</i>	VB ; HS ; JS
Noms français	Boys	JC ; SM ; JS
	Boux	PC2
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Pixos</i>	BA ; VB
	<i>Buxos</i>	HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; HS
	arbre	JC ; PC2 ; GH ; JS
	petit arbre	SM
Proposition d'identification	<i>Buxus sempervirens L.</i>	

N° 33	Terme retenu en latin médiéval	<i>Calamus aromaticus</i>
	Nom en français moderne	Jonc odorant
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Calamus aromaticus</i>	IS ; TC ; VB ; AG ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB
	<i>frutex</i>	BA ; TC ; AG ; TH
	petit arbre	JC ; SM ; GH
	non identifiée	HS ; JS
Produits	Au chapitre <i>calamus aromaticus</i> (racine)	Arbre mentionné mais non nommé
Proposition d'identification	<i>Acorus calamus L.</i>	

N° 34	Terme retenu en latin médiéval		<i>Camphora</i>
	Nom en français moderne		Camphrier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Camphora</i>		TC ; AG
	<i>Herba camphorata</i>		TH ; SM ; GH ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; AG ; HB ; LP
	<i>herba</i>		TC ; AG ; TH ; HS ; JS
	herbe		SM
Produits	Au chapitre <i>camphora</i> (résine)	Plante mentionnée et nommée	TH ; SM ; GH ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	VB ; AG ; HB ; LP
Proposition d'identification	<i>Cinnamomum camphora</i> L.		

N° 35	Terme retenu en latin médiéval		<i>Capparis</i>
	Nom en français moderne		Câprier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Capparis</i>		IS ; BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; TH ; SM ; LP ; GH ; JS
	<i>Capparus</i>		VB ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Filis</i>		TH
	<i>Alichacabon</i>		TH
	<i>Alipmor</i>		TH
	<i>Kinosbaton</i>		LP
	<i>Bapar</i>		LP
Catégories	<i>frutex</i>		BA ; TC ; VB ; AG ; TH ; LP ; HS
	<i>herba</i>		BA ; VB ; TH ; HS
	<i>olus</i>		IS
	petit arbre		JS
	arbricel		SM ; GH
	herbe		JC ; SM ; GH ; JS
Proposition d'identification	<i>Capparis spinosa</i> L.		

N° 36	Terme retenu en latin médiéval	<i>Caprificus</i>
	Nom en français moderne	Caprifiguier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Caprificus</i>	IS ; VB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB
Proposition d'identification	<i>Ficus carica</i> L. (mâle) Voir aussi Ficus	

N° 37	Terme retenu en latin médiéval	<i>Cardamomum</i>
	Nom en français moderne	Cardamome
	Termes retenus	Sources
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; TC ; TH ; LP
	arbre	JC ; SM ; GH
	<i>herba</i>	AG
Produits	Au chapitre <i>cardamomum</i> (graine)	Plante mentionnée mais non nommé BA ; AG ; JC ; TH ; LP ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Elettaria cardamomum</i> (L.) Mathon	

N° 38	Terme retenu en latin médiéval	<i>Cassia fistula</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Cassia fistula</i>	TC ; VB ; AG ; LP
Autres langues	<i>Chiarzamber</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; TC ; VB ; AG ; TH ; SM
	arbre	JC ; GH
	Non identifiée	LP ; HS ; JS
Produits	Au chap. <i>Cassia fistula</i> (graine)	Arbre mentionné mais non nommé BA ; JC ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Cassia fistula</i> L.	

N° 39	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cassia lignea</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cassia lignea</i>		TC ; VB ; AG ; TH
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Xilocasia</i>		TH
Catégorie	<i>arbor</i>		BA ; TC ; AG ; TH
	<i>frutex</i>		TC ; VB ; AG ; TH
	arbre		JC
	Petit arbre		SM ; GH
Produits	Au chapitre <i>Cassia lignea</i> (graine)	Arbre mentionné mais non nommé	BA ; JC ; SM ; GH
		Arbre non mentionné	LP
Proposition d'identification	<i>Cinnamomum aromaticum</i> Nees		

N° 40	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cassiana</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cassiana</i>		TC
Catégorie	<i>arbor</i>		TC
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>		

N° 41	Terme retenu en latin médiéval		<i>Castanea</i>
	Nom en français moderne		Châtaignier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Castanea</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HS ; JS
Noms français	Chasteignier		JC ; PC2 ; JS
Autres langues	<i>Kestenenboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; JS
Produits	Au chapitre <i>castanea</i> (fruits)	Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Castanea sativa</i> Mill.		

N° 42	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cedrus</i>
	Nom en français moderne		Cèdre
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cedrus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; LP ; HS ; JS
Noms français	Cedre		JC ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Cedros</i>		BA ; VB
	<i>Serpin</i>		LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; LP ; HS
	arbre		JC ; JS
Proposition d'identification	<i>Cedrus libani</i> A. Rich ; <i>Juniperus excelsa</i> M. Bieb ou <i>Juniperus oxycedrus</i> L.		

N° 43	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cerasus</i>
	Nom en français moderne		Cerisier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>cerasus</i>		IS ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS ; JS
Noms français	cerisier		PC2 ; SM
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; LP ; HS
	arbre		PC2 ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>cerasis</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	SM
		Arbre mentionné mais non nommé	TH ; GH
Proposition d'identification	<i>Prunus cerasus</i> L.		

N° 44	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cerrus</i>
	Nom en français moderne		Chêne cerris
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cerrus</i>		PC
Noms français	Cerre		PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		PC
	arbre		PC2
Proposition d'identification	<i>Quercus cerris</i> L.		

N° 45	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cinnamomum</i>
	Nom en français moderne		Cannelier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cinnamomum</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; LP ; HS ; JS
Noms français	Cannelle		JC
	Cinamome		JS
Autre langue	<i>Darsen</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; HB ; TH ; LP ; HS
	<i>frutex</i>		TC ; VB ; AG ; TH ; HS
	<i>medium iter arborem et fruticem</i>		AG
	arbre		JS
	arbrecel		GH
	Petit arbre		JC
Produits	Au chapitre <i>cinamomum</i> (écorce)	Arbre mentionné mais non nommé	HB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Cinnamomum verum</i>		

N° 46	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cinosbatum</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cinosbatum</i>		VB ; HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Aigientricum</i>		VB ; HS ; JS
	<i>Ciricanta</i>		VB ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; HS
	arbre		JS
Proposition d'identification	<i>Rubus caesius</i>		

N° 47	Terme retenu en latin médiéval		<i>Citonius</i>
	Nom en français moderne		Cognassier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Citonius</i>		VB ; AG ; PC ; HS ; JS
	<i>Coctanus</i>		AG ; PC
	<i>Mala cidonia</i>		IS
	<i>Arbor malorum citoniorum</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Citonia</i>		HS ; JS
Noms français	Citonie		JS
	Coignier		PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB ; AG ; PC ; LP ; HS
	arbre		JS
Produits	Au chapitre mala citonia (fruits)	Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Cydonia oblonga</i> L.		

N° 48	Terme retenu en latin médiéval		<i>Citrus</i>
	Nom en français moderne		Citronnier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Citrus</i>		VB ; PC
	<i>Arbor citri</i>		PC
Noms français	Citronnier		PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; PC ; HS
	arbre		PC2 ; JS
Produits	Au chapitre <i>citrum</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé	HS ; JS
		Arbre non mentionné	TH ; SM ; LP
Proposition d'identification	<i>Citrus × limon</i> (L.) Burm		

N° 49	Terme retenu en latin médiéval	<i>Coccus</i>
	Nom en français moderne	Maurelle
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Coccus</i>	VB
Catégorie	<i>frutex</i>	VB
Proposition d'identification	<i>Crozophora tinctoria</i> (L.) A. Juss.	

N° 50	Terme retenu en latin médiéval	<i>Colofonia</i> (arbre qui produit la)
	Nom en français moderne	Pin
	Termes retenus	Sources
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; TH ; LP
	<i>arbre</i>	SM ; GH
Produits	Au chapitre <i>colofonia</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé
		VB ; TH ; SM ; LP ; GH
Proposition d'identification	Résine de pin	

N° 51	Terme retenu en latin médiéval		<i>Coloquintida</i>
	Nom en français moderne		Coloquinte
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Coloquintida</i>		IS ; BA ; VB ; AG
	<i>Cucurbita alexandrina</i>		BA ; TH
	<i>Cucurbita agrestis</i>		IS ; BA ; VB
Noms français	Coloquinte		JC ; SM
	Courge alexandrine		JC ; SM
	Courge sauvage		JC
Autres langues (grec, arabe...)	Gebera		TH ; SM
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; AG
	<i>frutex</i>		VB ; TH
	<i>herba</i>		IS ; BA
	arbre		SM
	arbricel		SM
	petit arbre		GH
	herbe		JC
Produits	Au chapitre <i>coloquintida</i> (fruit)	Arbre mentionné et nommé	TH ; SM
		Arbre mentionné mais non nommé	TC ; GH
Proposition d'identification	<i>Citrullus colocynthis</i>		

N° 52	Terme retenu en latin médiéval		<i>Corallus</i>
	Nom en français moderne		Corail
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Corallus</i>		VB
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Lycodendron</i>		VB
Catégorie	<i>arbor</i>		VB
Proposition d'identification	Corail Le corail est parfois traité dans d'autres textes du corpus (herbiers), mais comme une substance minérale		

N° 53	Terme retenu en latin médiéval	<i>Cornus</i>
	Nom en français moderne	Cornouiller
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Cornus</i>	VB ; PC
	<i>Cornium</i>	LP
	<i>Cornicellum</i>	LP
	<i>Cornea arbor</i>	LP ; HS ; JS
Noms français	Cornillier	PC2 ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Carmu</i>	JS
	<i>Erlizbaum</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre	PC2 ; JS
Proposition d'identification	<i>Cornus mas L.</i>	

N° 54	Terme retenu en latin médiéval	<i>Corylus</i>	
	Nom en français moderne	Noisetier	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Corylus</i>	BA ; VB ; AG	
	<i>Avellana</i>	VB	
Autres langues	<i>Hasilboum</i>	HB	
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB	
	arbre	PC2	
Produits	Au chapitre <i>nuces avellanis (fruits)</i>	Arbre mentionné et nommé	BA
		Arbre mentionné mais non nommé	TC ; PC ; PC2
		Arbre non mentionné	IS ; JC ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Corylus avellana L.</i>		

N° 55	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cubebe</i>
	Nom en français moderne		Cubèbe
	Termes retenus		Sources
Nom dans une autre langue	<i>Kubebe</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; VB ; AG ; TH ; LP ; HS
	<i>planta</i>		LP
	arbre		SM ; GH ; JS
Produits	<i>Cubebe</i> (fruit)	Arbre mentionné mais non nommé	TC ; VB ; AG ; TH ; SM ; GH ; HS ; JS
		Plante non mentionnée	HB
Proposition d'identification	<i>Piper cubeba</i> L.		

N° 56	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cypressus</i>
	Nom en français moderne		Cyprès
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cipressus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; LP ; GH ; HS ; JS
Noms français	Cipres		JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Ciparissus</i>		IS ; BA
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; TH ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Cupressus</i> L.		

N° 57	Terme retenu en latin médiéval		<i>Cyprus</i>
	Nom en français moderne		Souchet odorant
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Cyprus</i>		BA ; JC ; VB ; AG ; LP ; HS ; JS
	<i>Cyperus</i>		TH
	<i>Sceptrum Helisei</i>		BA
Noms français	Cippre		SM
	Cepte de Hélisée		JC
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Alchanna</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Henne</i>		LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		BA ; VB ; HS
	<i>arbustum</i>		LP ; HS
	<i>herba</i>		AG ; HS
	arbre		JC ; SM ; JS
	petit arbre		JS
	herbe		JS
Produits	Au chapitre <i>cyprus</i> (racine)	Plante non mentionnée	TH
Proposition d'identification	<i>Cyperus longus</i> L.		

N° 58	Terme retenu en latin médiéval		<i>Dipseus</i>
	Nom en français moderne		Cardère
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Dipseus</i>		VB
Catégorie	<i>frutex</i>		VB
Proposition d'identification	<i>Dipsacus Fullonum</i> L.		

N° 59	Terme retenu en latin médiéval		<i>Dorsisahan</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Arbor granati silvestris</i>		LP
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Dorsisahan</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Aspalium</i>		LP
	<i>Mahat</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		LP ; HS
	arbre		JS
Produits	Au chapitre <i>bel</i> (fruit)	Arbre mentionné et nommé	HS ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Citrus</i> ou <i>Punica</i>		

N° 60	Terme retenu en latin médiéval		<i>Dragantum</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Planta gummi draganti</i>		LP
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Hahe</i>		HS ; JS
	<i>Acantos</i>		LP
	<i>Pederoca</i>		LP
	<i>Melanphilos</i>		LP
	<i>Chachita</i>		LP
	<i>Astuded</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		BA ; TC ; VB ; AG ; TH ; LP ; HS
	<i>planta</i>		LP
	arbre		JC ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>dragagantum</i> (gomme)	Arbre mentionné et nommé	HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Astragalus tragacantha</i> L.		

N° 61	Terme retenu en latin médiéval	<i>Drisberos</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Drisberos</i>	VB
Catégorie	<i>arbor</i>	VB
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>	

N° 62	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ebenus</i>
	Nom en français moderne	Ebène
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ebenus</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HS ; JS
Noms français	Ebene	JC ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HS
	arbre	JC ; JS
Proposition d'identification	<i>Diospyros ebenum</i> Koen	

N° 63	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ebulus</i>
	Nom en français moderne	Sureau hièble
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ebulus</i>	BA ; PC ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Noms français	Yeble	PC2 ; SM ; GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Cameactis</i>	LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>frutex</i>	BA
	<i>herba</i>	BA ; PC
	<i>planta</i>	LP ; HS
	herbe	PC2
	« ressemble aux arbres »	JS
	Non identifiée	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Sambucus ebulus</i> L.	

N° 64	Terme retenu en latin médiéval		<i>Elemin</i>
	Nom en français moderne		Boswellie
	Termes retenus		Sources
Noms français	Alemin		SM
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Elemin</i>		TH ; GH
Catégorie	<i>arbor</i>		TH
	arbre		SM ; GH
Produits	Au chapitre <i>De gumma elemin</i> (résine)	Arbre mentionné et nommé	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	Genre <i>Boswellia</i>		

N° 65	Terme retenu en latin médiéval		<i>Esculus</i>
	Nom en français moderne		Chêne Farnetto
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Esculus</i>		IS ; TC ; VB
Autres langues	<i>Sperboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; TC ; VB ; HB
Proposition d'identification	<i>Quercus frainetto</i> Ten.		

N° 66	Terme retenu en latin médiéval		<i>Esula</i>
	Nom en français moderne		Euphorbe ésule
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Esula</i>		BA ; AG ; TH ; LP ; GH ; HS ; JS
Noms français	Esule		JC ; SM ; GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	Scebran		LP
	Pinas		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		BA
	<i>frutex</i>		VB ; TH
	<i>herba</i>		BA ; AG
	<i>planta</i>		LP ; HS
	herbe		JC ; SM ; GH
	plante		JS
Proposition d'identification	<i>Euphorbia esula</i> L.		

N° 67	Terme retenu en latin médiéval		<i>Euphorbium</i>
	Nom en français moderne		Euphorbe
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Euphorbium</i>		LP ; HS ; JS
Noms français	Euforbe		JS
Autres langues	<i>Asarbion</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; LP ; HS
	<i>arbustum</i>		LP
	<i>herba</i>		LP
	arbre		GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>euphorbium</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	VB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Euphorbia resinifera</i> O. Berg & C.F. Schmidt		

N° 68	Terme retenu en latin médiéval	<i>Fagus</i>
	Nom en français moderne	Hêtre
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Fagus</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; HS ; JS
Noms français	Fou	JC ; JS
	Fau	PC2
	Hestre	JS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; HS
	arbre	JC ; PC2 ; JS
Proposition d'identification	<i>Fagus silvatica</i> L.	

N° 69	Terme retenu en latin médiéval	<i>Faufel</i>
	Nom en français moderne	Aréquier
	Termes retenus	Sources
Noms français	Avellaine de Ynde	JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Faufel</i>	HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	LP ; HS
	arbre	JS
Produits	Au chapitre <i>faufel</i> (fruit)	Arbre mentionné mais non nommé LP
Proposition d'identification	<i>Areca catechu</i> L.	

N° 70	Terme retenu en latin médiéval		<i>Ficus</i>
	Nom en français moderne		Figuier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Ficus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; LP ; HS ; JS
Noms français	Figuier		JC ; PC2 ; JS
Autres langues	<i>Fichboum</i>		HB
	<i>Cui</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre		JC ; JS ; PC2
Produits	Au chapitre <i>ficubus</i> (fruits)	Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Ficus carica</i> L.		

N° 71	Terme retenu en latin médiéval		<i>Ficus egyptiaca</i>
	Nom en français moderne		Caroubier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Ficus egyptiaca</i>		VB ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; HS
	arbre		JS
Proposition d'identification	Caroubier (<i>ceratonia siliqua</i> L.) ou sycomore (<i>Ficus sycomorus</i> L.)		

N° 72	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ficus lupi</i>
	Nom en français moderne	Arbousier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ficus lupi</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Ficus comarus</i>	LP ; HS ; JS
Autres langues	<i>Catilabinch</i>	LP
	<i>Harvanchieth</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	LP ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	<i>Arbutus unedo</i> L.	

N° 73	Terme retenu en latin médiéval	<i>Fraxinagolus</i>
	Nom en français moderne	Micocoulier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Fraxinagolus</i>	PC
Noms français	Fraxinagol	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Celtis australis</i>	

N° 74	Terme retenu en latin médiéval	<i>Fraxinus</i>
	Nom en français moderne	Frêne
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Fraxinus</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
	<i>Cinicum</i>	LP ; HS ; JS
Noms français	Fresne	JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Luzach</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Dirdan</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Asch</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; LP
	arbre	JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS
Proposition d'identification	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	

N° 75	Terme retenu en latin médiéval	<i>Fusago</i>
	Nom en français moderne	Fusain
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Fusago</i>	TH ; SM
	<i>Fusanus</i>	PC
	<i>Fusagine</i>	TH
Noms français	Fusain	PC2 ; SM
Autres langues	<i>Spilboum</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	PC ; HB
	<i>herba</i>	TH
	arbre	PC2
	petit arbre	SM
Proposition d'identification	<i>Euonymus europaeus</i>	

N° 76	Terme retenu en latin médiéval		<i>Galanga</i>
	Nom en français moderne		Petit galanga
	Termes retenus		Sources
Noms français	Garnigal		SM ; GH
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Galanga</i>		TC ; TH ; LP ; GH
	<i>Galgan</i>		HB
	<i>Gulungem</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; AG ; TH ; LP
	<i>frutex</i>		TC ; AG ; TH
	<i>herba</i>		HB
	arbre		SM ; GH
	arbrisseau		SM ; GH
Produits	Au chapitre <i>galanga</i> (racine)	Arbre mentionné mais non nommé	AG
		Arbre non mentionné	HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Alpinia officinarum</i> Hance		

N° 77	Terme retenu en latin médiéval		<i>Galbanum</i>
	Nom en français moderne		Férule gommeuse
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Galbanum</i>		TC ; AG
	<i>Ferula</i>		IS ; BA ; HS
Noms français	Ferule		JC ; GH ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		AG ; TH
	<i>frutex</i>		TC ; AG ; TH
	<i>herba</i>		IS ; BA ; HS
	<i>planta</i>		LP ; HS
	arbre		GH
	arbricel		SM
	herbe		JC ; JS
plante		JS	
Produits	Au chapitre <i>galbanum</i> (résine)	Arbre mentionné et nommé	GH
		Arbre mentionné mais non nommé	TH ; SM ; LP
Proposition d'identification	<i>Ferula gummosa</i> Boiss.		

N° 78	Terme retenu en latin médiéval		<i>Gariofilus</i>
	Nom en français moderne		Giroflier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Gariofilus</i>		AG
	<i>Gariofilum</i>		JS
Noms français	Gariofile		JS
Autres langues	<i>Gariophylon</i>		TC
Catégorie	<i>arbor</i>		BA ; TC ; AG ; TH ; LP ; HS
	<i>frutex</i>		TC
	arbre		JC ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>gariofilis</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé	BA ; JC ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS
		Plante non mentionnée	HB
Proposition d'identification	<i>Syzygium aromaticum</i> (L.) Merr. & L.M. Perry		

N° 79	Terme retenu en latin médiéval	<i>Genesta</i>
	Nom en français moderne	Genêt
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Genesta</i>	BA ; VB ; PC ; LP ; HS ; JS
	<i>Mirica</i>	BA
Noms français	Genestre	PC2 ; JS
	Chevestre	JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Spartus</i>	LP
	<i>Mabrahinch</i>	LP
Catégorie	<i>arbustum</i>	BA
	<i>arbuscula</i>	PC
	<i>arbor</i>	VB ; HS
	<i>frutex</i>	LP
	<i>arbor</i>	PC2 ; JS
Proposition d'identification	<i>Cytisus scoparius</i>	

N° 80	Terme retenu en latin médiéval	<i>Grana tinctorum</i>
	Nom en français moderne	Kermès
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Grana tinctorum</i>	HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Kermes</i>	HS ; JS
	<i>Harmen</i>	HS ; JS
Catégorie	<i>arbustum</i>	HS
	arbuste	JS
	plante	JS
Proposition d'identification	<i>Quercus coccifera L.</i>	

N° 81	Terme retenu en latin médiéval	<i>Granatus silvestris</i>
	Nom en français moderne	Grenadier sauvage
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Granatus silvestris</i>	HS
Noms français	Granat sauvage	JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Aspaltos</i>	HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	<i>Punica granatum L.</i> Voir aussi <i>Dorsisahan</i>	

N° 82	Terme retenu en latin médiéval	<i>Hanser</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Hanser</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Hansor</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Coherea</i>	HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	HS
	<i>planta</i>	LP
	arbre	JS
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>	

N° 83	Terme retenu en latin médiéval	<i>Hedera</i>
	Nom en français moderne	Lierre
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Hedera</i>	IS ; BA ; JC ; VB ; AG
	<i>Edera arborea</i>	TH ; GH ; HS ; JS
	<i>Ceder arborea</i>	SM
	<i>Edera nigra</i>	TH ; SM ; GH
	<i>Edera terrestris</i>	TH
Noms français	ierre	JC ; GH ; JS
	Lierre noir	SM ; GH
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Bullusseron</i>	TH ; SM
	<i>Cisson melle</i>	TH ; SM ; GH
	<i>Apropia</i>	TH ; SM
	<i>Alarac</i>	TH
	<i>Ebich</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; VB ; AG ; TH ; HS
	<i>herba</i>	IS ; HB
	arbre	JC ; JS
	herbe	SM
	Non identifiée	GH
Proposition d'identification	<i>Hedera helix</i> L.	

N° 84	Terme retenu en latin médiéval	<i>Hippomelides</i>
	Nom en français moderne	Azarolier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ipomelida</i>	IS
	<i>Hippomelides</i>	VB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB
Proposition d'identification	<i>Crataegus azarolus</i> L.	

N° 85	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ilex</i>
	Nom en français moderne	Yeuse
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ilex</i>	IS ; BA ; JC ; TC ; VB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; JC ; TC ; VB
	arbre	JC
Proposition d'identification	<i>Quercus ilex</i> L.	

N° 86	Terme retenu en latin médiéval	<i>Juniperus</i>
	Nom en français moderne	Genévrier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Juniperus</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; TH ; GH ; LP ; HS ; JS
	<i>Amifructus</i>	TH ; GH
Noms français	Genevre	JC ; SM ; GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Halbishalach</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Arceotidos</i>	TH ; LP ; GH
	<i>Wacholterboum</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; LP ; HS
	<i>arbre</i>	JC ; SM ; GH ; JS
	<i>Non identifiée</i>	TH
Proposition d'identification	<i>Juniperus communis</i> L.	

N° 87	Terme retenu en latin médiéval		<i>Karabe</i>
	Nom en français moderne		Ambre
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Nux romana</i>		VB
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; TH ; HS
	arbre		JS
Produits	Au chapitre <i>karabe</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	TH ; HS ; JS
		Arbre non mentionné	SM
Proposition d'identification	Sorte d'ambre		

N° 88	Terme retenu en latin médiéval		<i>Larex</i>
	Nom en français moderne		Mélèze
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Larex</i>		IS ; TC ; VB ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; TC ; VB ; HS
	arbre		JS
Proposition d'identification	<i>Larix decidua</i> Mill. Pourrait également être identifié au pin parasol (<i>Pinus pinea</i> L.)		

N° 89	Terme retenu en latin médiéval	<i>Laureola</i>
	Nom en français moderne	Lauriolle ; Daphné bois-joli
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Miserum</i>	SM
	<i>Mussilago</i>	TH ; SM ; GH
	<i>Laureola</i>	VB ; PC ; TH ; LP ; GH ; HS
	<i>Laurus Alexander</i>	LP
	<i>Laurum terrestre</i>	TH
	<i>Cocognidium</i>	HS ; JS
	<i>Camelea</i>	HS ; JS
Noms français	Lauriolle	SM ; GH
	Laurier terrestre	SM ; GH
	Laureole	PC2
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Camadafne</i>	TH ; SM
	<i>Dafnites</i>	TH ; SM
	<i>Dafnoides</i>	LP
	<i>Carogogos</i>	TH ; SM
	<i>Alipiados</i>	TH ; SM ; GH
	<i>Usu baen</i>	TH ; GH ; SM
	<i>Mezereon</i>	LP ; HS ; GH ; JS
Catégorie	<i>frutex</i>	VB ; TH ; HS
	<i>arbustum</i>	HS
	<i>planta</i>	LP
	<i>herba</i>	PC
	arbre	GH
	petit arbre	SM ; JS
	arbrecel	GH
	arbuste	JS
	herbe	PC2
Proposition d'identification	<i>Daphne mezereum L.</i>	

N° 90	Terme retenu en latin médiéval		<i>Laurus</i>
	Nom en français moderne		Laurier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Laurus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; LP ; GH ; HS ; JS
	<i>Dalphius</i>		JC
Noms français	Laurier		JC ; PC2 ; SM ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Daphnis</i>		BA
	<i>Dafne</i>		LP
	<i>Gara</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; JS
	non identifiée		TH ; GH ; SM
Proposition d'identification	<i>Laurus nobilis</i> L.		

N° 91	Terme retenu en latin médiéval		<i>Lentiscus</i>
	Nom en français moderne		Lentisque
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Lentiscus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; TH ; LP ; GH ; HS ; JS
	<i>Cinus</i>		BA ; LP ; HS
	<i>Schinum</i>		VB ; HS ; JS
Noms français	Lantisque		JC
	Lentiste		SM ; GH
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Tyne</i>		JC
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HS
	arbre		GH ; JS
	arbre petit		JC ; SM
	non identifiée		TH
Produits	Au chapitre <i>mastix</i> (résine)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Pistacia lentiscus</i>. L.		

N° 92	Terme retenu en latin médiéval	<i>Licios</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Licios</i>	VB
	<i>Exacanthos</i>	VB
Catégorie	<i>arbor</i>	VB
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>	

N° 93	Terme retenu en latin médiéval	<i>Liquiricia</i>	
	Nom en français moderne	Réglisse	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Liquiricia</i>	VB ; AG ; PC ; LP ; HS	
	<i>Glicoriza</i>	IS ; LP ; HS ; JS	
	<i>Liquiricium</i>	HB	
Noms français	Liquirice	JS	
	Regalice	JS	
Autres langues	<i>Slis</i>	LP	
Catégorie	<i>frutex</i>	VB ; AG	
	<i>herba</i>	IS ; PC ; HB ; TH	
	<i>arbustum</i>	LP ; HS	
	arbricel	SM ; GH	
	arbuste	JS	
	herbe	PC2	
Produits	Au chapitre <i>liquiricia</i> (écorce ou racine)	Plante mentionnée mais non nommé	PC ; PC2 ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Glycyrrhiza glabra</i> L.		

N° 94	Terme retenu en latin médiéval	<i>Lothos</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Faba greca</i>	VB
	<i>Faba syrica</i>	IS
	<i>Mella</i>	IS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Lothos</i>	IS ; VB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB
Proposition d'identification	<i>Celtis australis</i> ou <i>Melilotus officinalis</i>	

N° 95	Terme retenu en latin médiéval	<i>Mala maciana</i>
	Nom en français moderne	Pommier sauvage
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Mala matiana</i>	IS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS
Produits	Au chapitre <i>mala maciana</i> (fruits)	Arbre non mentionné
		TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Malus</i> Mill.	

N° 96	Terme retenu en latin médiéval		<i>Malus</i>
	Nom en français moderne		Pommier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Malus</i>		BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; PC
	<i>Malum</i>		IS
	<i>Milea</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Pomaria</i>		LP ; HS ; JS
Noms français	Pommier		JC ; PC2
Autres langues	<i>Affoldra</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; JS
Produits	Au chapitre <i>malum</i> (fruit)	Arbre mentionné et nommé	HS ; JS
Proposition d'identification	<p style="text-align: center;">Genre <i>Malus</i> Mill.</p> <p style="text-align: center;">Certaines notices sont plus précisément dédiées au pommier sauvage (<i>Malus sylvestris</i> Mill.) : voir <i>Mala maciana</i></p>		

N° 97	Terme retenu en latin médiéval		<i>Malus granata</i>
	Nom en français moderne		Grenadier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Malus granata</i>		IS ; BA ; VB ; SM
	<i>Malus granatus</i>		TH ; LP ; HS ; JS
	<i>Malogranata</i>		TC
	<i>Malum punicum</i>		TC ; AG
	<i>Punicum</i>		PC
	<i>Granatum</i>		AG
Noms français	Pommier de grenade		JC ; PC2 ; GH
	Pome de grenatte		SM
	Granate		JS
	Grenatier		PC2
	Pommier pugnique		PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS
	Au chapitre <i>balaustia</i> (fleur) ou <i>mala granata</i> (fruit)	Arbre mentionné et nommé	TH ; SM ; LP
Proposition d'identification	<i>Punica granatum L.</i>		

° 98	Terme retenu en latin médiéval		<i>Matir</i>
	Nom en français moderne		Pistachier lentisque
	Termes retenus		Sources
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Matir</i>		VB
	<i>Macis</i>		TC
	<i>Mastix</i>		AG
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; VB
Produits	Au chapitre <i>mastix</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Pistacia lentiscus L.</i> Voir aussi <i>Lentiscus</i>		

N° 99	Terme retenu en latin médiéval		<i>Medica</i>
	Nom en français moderne		Cédratier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Medica</i>		IS ; TC ; VB
	<i>Citria</i>		IS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; TC ; VB
Produits	Au chapitre <i>poma citrina</i> (fruits)	Arbre non mentionné	TH ; SM
Proposition d'identification	<i>Citrus medica</i> L. Voir aussi <i>Pomarius Adae</i>		

N° 100	Terme retenu en latin médiéval		<i>Mella</i>
	Nom en français moderne		Micocoulier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Mella</i>		TC ; VB
	<i>Malomellum</i>		IS
	<i>Malomella</i>		VB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; TC ; VB
Proposition d'identification	<i>Celtis australis</i> L.		

N° 101	Terme retenu en latin médiéval		<i>Mespila</i>
	Nom en français moderne		Néflier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Mespilus</i>		VB ; PC
	<i>Mespilum</i>		LP
	<i>Mespila</i>		IS ; AG ; HS ; JS
Noms français	Nefflier		PC2
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Nespeiboum</i>		HB
	<i>Zaror</i>		LP
	<i>Anzarola</i>		LP
	<i>Trionumm</i>		LP
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre		PC2 ; JS
Produits	Au chapitre <i>nespila</i> (fruits)	Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Mespilus germanica</i> L.		

N° 102	Terme retenu en latin médiéval		<i>Myrabolanus</i>
	Nom en français moderne		Badamier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Myrabolanus</i>		VB
	<i>Mirabolanum</i>		HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Azedar</i>		HS ; JS
	<i>Azedarach</i>		HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; AG ; TH ; LP
	arbre		SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>mirabolani</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé	AG ; TH ; SM ; LP ; GH
Proposition d'identification	<i>Terminalia cattapa</i> L.		

N° 103	Terme retenu en latin médiéval		<i>Mirra</i>
	Nom en français moderne		Arbre à myrrhe
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Mirra</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG
Noms français	Mierre		JC
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; TH ; SM ; LP ; HS
	arbre		JC ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>mirra</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	HB ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Commiphora myrrha</i> (Nees) Engl.		

N° 104	Terme retenu en latin médiéval		<i>Mirtus</i>
	Nom en français moderne		Myrte
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Mirtus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; TH ; HS ; JS
	<i>Mirta</i>		TH
Noms français	Mirte		JC ; PC2 ; SM ; GH
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Mirtene</i>		BA
	<i>Dex domestica</i>		HS ; JS
	<i>Hes</i>		HS ; JS
	<i>Mirtelboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; HB
	<i>arbustum</i>		BA
	<i>frutex</i>		AG ; PC ; TH
	arbre		JC ; PC2
	petit arbre		SM ; GH
	plante		JS
	non identifiée		HS
Proposition d'identification	<i>Myrtus communis</i> L.		

N° 105	Terme retenu en latin médiéval		<i>Morus</i>
	Nom en français moderne		Mûrier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Morus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC
	<i>Rubum</i>		BA
Noms français	Mourier		JC ; PC2 ; SM
Autres langues	<i>Mulboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; SM ; JS
Produits	Au chapitre <i>mora</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	SM ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	HS ; JS
		Arbre non mentionné	TH
Proposition d'identification	<i>Morus nigra</i> L. ou <i>Morus alba</i> L. Dans certains textes, ce chapitre peut aussi traiter de la ronce (<i>Rubus fruticosus</i> L.)		

N° 106	Terme retenu en latin médiéval		<i>Musa</i>
	Nom en français moderne		Bananier
	Termes retenus		Sources
Nom latin	<i>Arbor paradisi</i>		AG
Produits	Au chapitre <i>musa</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé	SM
		Arbre non mentionné	VB ; TH ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Musa × paradisiaca</i> L.		

N° 107	Terme retenu en latin médiéval	<i>Nardus</i>
	Nom en français moderne	Nard
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Nardus</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG
Noms français	Narde	JC
Catégorie	<i>arbor parvula</i>	AG
	<i>frutex</i>	VB ; AG
	<i>herba</i>	IS ; BA ; TC
	herbe	JC
Proposition d'identification	<i>Nardostachys</i> D.C.	

N° 108	Terme retenu en latin médiéval	<i>Nux</i>	
	Nom en français moderne	Noyer	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Nux</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; LP ; HS ; JS	
	<i>Nucus</i>	HB	
	<i>Iuglandem</i>	IS ; BA	
Noms français	Nouier	JC ; PC2 ; JS	
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Carea</i>	LP ; HS ; JS	
	<i>Nussbaum</i>	HB	
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; LP ; HS	
	arbre	JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS	
Produits	Au chapitre <i>nux</i> ou <i>noix</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Juglans regia</i> L.		

N° 109	Terme retenu en latin médiéval		<i>Nux indica</i>
	Nom en français moderne		Cocotier
	Termes retenus		Sources
Autres langues	<i>Neregil</i>		LP
Catégorie	non mentionnée		LP
Produits	Au chapitre <i>nux indica</i> (fruits)	Arbre non mentionné	VB ; TH ; SM ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Cocos nucifera</i> L.		

N° 110	Terme retenu en latin médiéval		<i>Nux muscata</i>
	Nom en français moderne		Muscadier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Muscata</i>		TC ; AG
Catégorie	<i>arbor</i>		BA ; TC ; AG ; HB ; TH ; HS
	arbre		JC ; SM ; JS
Produits	Au chapitre <i>nux muscata</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé	BA ; JC ; VB ; HB ; TH ; SM ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Myristica fragrans</i> Houtt.		

N° 111	Terme retenu en latin médiéval		<i>Nux vomica</i>
	Nom en français moderne		Vomiquier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Titimalli carsiceti</i>		LP ; HS
Noms français	Tintimale carsicete		JS
Catégorie	non identifiée		LP ; HS ; JS
Produits	Au chapitre <i>nux vomica</i> (fruits)	Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Strychnos nux vomica</i> L.		

N° 112	Terme retenu en latin médiéval		<i>Olea</i>
	Nom en français moderne		Olivier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Olea</i>		BA ; TC ; VB ; PC
	<i>Oliva</i>		IS ; BA ; AG
	<i>Olivarum arbor</i>		HS
Noms français	Olivier		JC ; PC2
Autres langues	<i>Oleyboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; JS
Produits	Au chapitre <i>olives</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	JS
		Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Olea europaea</i> L.		

N° 113	Terme retenu en latin médiéval	<i>Oleander</i>
	Nom en français moderne	Laurier-rose
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Oleander</i>	AG ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
	<i>Lorander</i>	TC
	<i>Lorandrum</i>	IS
	<i>Landrum</i>	LP
	<i>Olisatrum</i>	TH
Noms français	Oleandre	GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Rhododendron</i>	IS ; VB ; JS
	<i>Nereon</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Neredendron</i>	LP
	<i>Rododafnes</i>	LP
	<i>Adelpha</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; TC ; VB
	<i>frutex</i>	AG ; LP ; HS
	<i>herba crescens quasi arbor</i>	TH
	plante	JS
	herbe en manière d'arbre	SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Nerium oleander</i> L.	

N° 114	Terme retenu en latin médiéval	<i>Oleaster</i>
	Nom en français moderne	Oléastre
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Oleaster</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG
Noms français	Oleastre	JC
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG
	arbre	JC
Proposition d'identification	<i>Olea europaea subsp. europaea var. sylvestris</i>	

N° 115	Terme retenu en latin médiéval	<i>Oleomella</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Oleomella</i>	IS ; VB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB
Proposition d'identification	Genre <i>Olea</i>	

N° 116	Terme retenu en latin médiéval	<i>Oplus</i>
	Nom en français moderne	Érable
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Oplus</i>	PC ; PC2
Noms français	Erable	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Acer campestre</i> L. Voir aussi <i>Acer</i>	

N° 117	Terme retenu en latin médiéval	<i>Opopanacum</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Opopanacum</i>	VB ; AG ; LP ; HS ; JS
	<i>Opopanax</i>	LP ; HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Hensir</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Panax</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Nax</i>	GH
	<i>Eraclea</i>	LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	AG ; LP ; HS
	<i>planta</i>	LP
	<i>herba</i>	HS
	arbre	JS
	herbe	GH ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Opopanax</i> Koch	

N° 118	Terme retenu en latin médiéval	<i>Palma</i>	
	Nom en français moderne	Palmier dattier	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Palma</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HS	
	<i>Dactilanum</i>	HS	
Noms français	Palme	JC ; JS	
	Palmier	PC2	
	Dactilane	JS	
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Fenix</i>	IS ; BA ; JC	
	<i>Dattilboum</i>	HB	
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP	
	arbre	JC ; PC2 ; JS	
Produits	Au chapitre <i>dactili</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Phoenix dactylifera</i> L.		

N° 119	Terme retenu en latin médiéval	<i>Peredixion</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Peredixion</i>	TC ; AG
Catégorie	<i>arbor</i>	TC ; AG
Proposition d'identification	<i>Peredixion</i> (arbre mythique)	

N° 120	Terme retenu en latin médiéval	<i>Persicus</i>	
	Nom en français moderne	Pêcher	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Persicum</i>	VB ; LP	
	<i>Persicus</i>	PC ; HS ; JS	
	<i>Malum persicum</i>	IS	
	<i>Persica</i>	AG	
Noms français	Peschier	PC2 ; SM	
	Presse	JS	
Autres langues	<i>Persichboum</i>	HB	
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; LP ; HS	
	arbre	PC2 ; SM ; GH ; JS	
Produits	Au chapitre <i>persica</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	SM
		Arbre mentionné mais non nommé	TH ; GH
Proposition d'identification	<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch		

N° 121	Terme retenu en latin médiéval		<i>Picea</i>
	Nom en français moderne		Épicéa
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Picea</i>		IS ; VB ; AG ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB ; AG ; HS
	arbre		GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>poix</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	GH
		Arbre non mentionné	TH ; SM
Proposition d'identification	<i>Picea excelsa</i> Link. Peut aussi être identifié au pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i> L.) dans certains textes		

N° 122	Terme retenu en latin médiéval		<i>Pinaster</i>
	Nom en français moderne		Pin sylvestre
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Pinaster</i>		VB
	<i>Pinus sylvestris</i>		VB
Catégorie	<i>arbor</i>		VB
Proposition d'identification	<i>Pinus sylvestris</i> L. Voir aussi Pinus		

N° 123	Terme retenu en latin médiéval		<i>Pinus</i>
	Nom en français moderne		Pin
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Pinus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; LP ; HS
	<i>Acutum</i>		BA
Noms français	Pin		JC ; JS ; PC2
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Calidaris chochia</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Azet</i>		HS ; JS
	<i>Cinobar</i>		LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; LP ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>pineae</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé	GH
		Arbre non mentionné	TH ; SM
Proposition d'identification	<i>Pinus pinea</i> L. ou <i>Pinus sylvester</i> L.		

N° 124	Terme retenu en latin médiéval		<i>Piper</i>
	Nom en français moderne		Poivrier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Piperis arbor</i>		IS ; TC ; VB ; AG
	<i>Piper</i>		HB ; LP ; HS ; JS
Noms français	Poivre		JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Falfel</i>		LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; TH ; LP ; HS
	<i>frutex</i>		BA
	<i>herba</i>		HB
	arbre		PC2 ; SM ; GH
	petit arbre		JC
Produits	Au chapitre <i>piper</i> (graine)	Arbre mentionné mais non nommé	BA ; JC ; PC ; PC2 ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Piper nigrum</i> L.		

N° 125	Terme retenu en latin médiéval		<i>Pirus</i>
	Nom en français moderne		Poirier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Pirus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB
Noms français	Perier		JC ; PC2
	Poirier		PC2
Autres langues	<i>Birbaum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB
	arbre		JC ; PC2
Produits	Au chapitre <i>pira</i> (fruit)	Arbre non mentionné	TH ; SM ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Pirus communis L.</i>		

N° 126	Terme retenu en latin médiéval		<i>Pirus silvestris</i>
	Nom en français moderne		Poirier sauvage
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Pirus silvestris</i>		HS
	<i>Arbor pirorum silvestrium</i>		LP
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Arehandi</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Abhimis</i>		LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		LP ; HS
	arbre		JS
Proposition d'identification	<i>Pirus pyraster</i>		

N° 127	Terme retenu en latin médiéval		<i>Pistacia</i>
	Nom en français moderne		Pistachier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Pistacia</i>		IS ; VB ; AG
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB ; AG
Produits	Au chapitre <i>pistacee</i> (fruits)	Arbre non mentionné	TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Pistacia vera</i> L.		

N° 128	Terme retenu en latin médiéval		<i>Platanus</i>
	Nom en français moderne		Platane
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Platanus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; LP ; HS ; JS
	<i>Scotanium</i>		LP ; HS ; JS
Noms français	Platanier		JC
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Suffire</i>		HS ; JS
	<i>Dulb</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Baccam</i>		HS ; JS
	<i>Ahorn</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; LP ; HS
	arbre		JC ; JS
Proposition d'identification	<i>Platanus orientalis</i> ou <i>Acer pseudoplatanus</i>, selon les textes		

N° 129	Terme retenu en latin médiéval		<i>Pomarius Adae</i>
	Nom en français moderne		Cédratier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Pomarius Adae</i>		AG
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; AG
Produits	Au chapitre <i>poma Adae</i> (fruit)	Arbre mentionné mais non nommé	TC
Proposition d'identification	<i>Citrus medica</i> L. ou <i>Citrus × paradisi</i> Voir aussi <i>Medica</i>		

N° 130	Terme retenu en latin médiéval		<i>Populus</i>
	Nom en français moderne		Peuplier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Populus</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; LP ; HS ; JS
Noms français	Poplier		JC
	Peuplier		PC2 ; JS
	Peuple		JS
Autres langues	<i>Harboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre		JC ; JS
Proposition d'identification	<i>Populus alba L.</i>		

N° 131	Terme retenu en latin médiéval		<i>Prunus</i>
	Nom en français moderne		Prunier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Prunum</i>		IS ; BA
	<i>Prunus</i>		BA ; VB ; AG ; PC
	<i>Coquimella</i>		IS
Noms français	Prunier		JC ; PC2
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Nixa</i>		IS
	<i>Prumboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre		JC ; PC2 ; JS
Produits	Au chapitre <i>pruna</i> (fruits)	Arbre mentionné mais non nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre non mentionné	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Prunus domestica L.</i>		

N° 132	Terme retenu en latin médiéval	<i>Pythius</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Pythius</i>	VB
Catégorie	<i>frutex</i>	VB
Proposition d'identification	<i>Non identifié</i>	

N° 133	Terme retenu en latin médiéval	<i>Quercus</i>
	Nom en français moderne	Chêne
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Quercus</i>	IS ; BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; HS
	<i>Arbor glandis</i>	LP ; HS ; JS
Noms français	Chesne	JC ; PC2 ; JS
Autres langues	<i>Hullos</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre	JC ; PC2 ; JS
Produits	Au chapitre <i>galla</i> (noix de galle) ou <i>glandis</i> (glands)	Arbre mentionné et nommé TH ; SM ; HS ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Quercus</i>	

N° 134	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ramnus</i>
	Nom en français moderne	Aubépine
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ramnus</i>	IS ; BA ; JC ; VB ; AG
	<i>Spina alba</i>	PC
Noms français	Aubespine	JC ; PC2
	Espine blanche	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; PC
	<i>frutex</i>	VB ; AG
	arbre	JC ; PC2
Proposition d'identification	Genre <i>Crataegus monogyna</i>	

N° 135	Terme retenu en latin médiéval	<i>Reubarbarum</i>
	Nom en français moderne	Rhubarbe
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Reubarbarum</i>	IS ; AG
Catégorie	<i>arbor</i>	TH ; LP ; GH ; HS
	<i>lignum</i>	AG
	<i>herba</i>	IS
	arbre	JS
Produits	Au chapitre <i>reubarbarum</i> (racine)	Arbre mentionné mais non nommé
Produits		TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Rheum L.</i>	

N° 136	Terme retenu en latin médiéval	<i>Robur</i>
	Nom en français moderne	Chêne rouvre
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Robur</i>	VB ; HS ; JS
	<i>Rover</i>	PC ; PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; PC ; HS
	arbre	PC2 ; JS
Proposition d'identification	<i>Quercus sessiliflora</i> Salisb.	

N° 137	Terme retenu en latin médiéval	<i>Rhododendron</i>
	Nom en français moderne	Rhododendron
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Lorandrum</i>	HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Rhododendron</i>	VB ; HS ; JS
	<i>Nervim</i>	HS ; JS
	<i>Raphanem</i>	HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	Genre <i>Rhododendron</i> Certains textes traitent dans la même notice le rhododendron et le laurier rose. Voir aussi <i>oleander</i> .	

N° 138	Terme retenu en latin médiéval		<i>Rosa</i>
	Nom en français moderne		Rosier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Rosa</i>		IS ; BA ; TC ; AG ; HB
	<i>Rosarius</i>		TC ; PC
Noms français	Rosier		JC ; PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		BA ; TC ; AG ; PC
	<i>frutex</i>		TC ; VB ; AG
	<i>herba</i>		IS ; HB
	arbre		PC2
	non défini		JC
Produits	Au chapitre <i>rosa</i> (fleur)	Plante (<i>spina</i> , <i>frutex</i>) mentionnée mais non nommée	VB
		Arbre non mentionné	TH ; SM ; LP ; HS ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Rosa</i>		

N° 139	Terme retenu en latin médiéval	<i>Rosmarinum</i>
	Nom en français moderne	Romarin
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Rosmarinum</i>	VB ; PC ; TH ; GH ; LP ; HS
Noms français	Rosmarin	PC2 ; SM ; GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Lithos</i>	VB
	<i>Libramondos</i>	GH
	<i>Dendrolibanos</i>	PC ; PC2 ; GH
	<i>Libantis</i>	PC ; GH
	<i>Libanotida</i>	LP
	<i>Laierasmarien</i>	LP
	<i>Ictericon</i>	GH
	<i>Anthos</i>	HS ; JS
	<i>Alpinalsac</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Xacola</i>	LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; LP ; HS
	<i>arbuscula</i>	PC
	<i>frutex</i>	TH
	<i>herba</i>	TH
	arbre	JS
	arbret	PC2
	herbe	GH ; JS
	« en la manière d'arbre »	GH
	Non identifiée	SM
Proposition d'identification	<i>Rosmarinus officinalis L.</i>	

N° 140	Terme retenu en latin médiéval	<i>Rubus</i>
	Nom en français moderne	Ronce
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Rubus</i>	BA ; TC ; VB ; PC
	<i>Rubetum</i>	BA
Noms français	Buisson	PC2
	Ronce	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; TC ; PC
	<i>frutex</i>	BA
	<i>arbuscula</i>	TC
	« <i>inter arbores et minutas plantas</i> »	VB
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Rubus fruticosus</i>	

N° 141	Terme retenu en latin médiéval	<i>Salix</i>
	Nom en français moderne	Saule
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Salix</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; TH ; GH ; LP ; HS ; JS
Noms français	Saulx	JC ; PC2 ; GH ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Wida</i>	HB
	<i>Itea</i>	LP
	<i>Culef</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre	JC ; PC2 ; SM ; GH ; JS
	non identifiée	TH
Proposition d'identification	Genre <i>Salix</i> (probablement <i>Salix alba</i> L.)	

N° 142	Terme retenu en latin médiéval	<i>Sambucus</i>
	Nom en français moderne	Sureau
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Sambucus</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; LP ; GH ; HS ; JS
Noms français	Seur	JC ; SM ; GH
	Sehuz	PC2
	Sureau	JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Actis</i>	TH ; GH ; HS ; JS
	<i>Holderboum</i>	HB
	<i>lesemin</i>	LP
	<i>Ambach</i>	LP
Catégorie	<i>Lencoya</i>	LP
	<i>arbor</i>	IS ; BA ; VB ; AG ; PC ; HB ; HS
	arbre	JC ; PC2 ; JS
	non identifiée	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Sambucus nigra</i> L.	

N° 143	Terme retenu en latin médiéval	<i>Sandalus</i>
	Nom en français moderne	Santal
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Sandalus</i>	AG
	<i>Sandali</i>	TC
Catégorie	<i>arbor</i>	TC ; AG
Produits	Au chapitre <i>sandalum</i> (bois)	Arbre non mentionné
		TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Santalum album</i> L. ou <i>Pterocarpus santalinus</i> L.	

N° 144	Terme retenu en latin médiéval		<i>Sanguis draconis</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Sanguis draconis</i>		LP ; HS ; JS
	<i>Sanguinus</i>		PC
Noms français	Sang de dragon		JS
	Sanguinon		PC2
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Sindrichis egilos</i>		JS
	<i>Demalachoem</i>		JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; PC ; TH ; LP
	<i>planta</i>		LP
	arbre		PC2 ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>sanguis draconis</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	VB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Daemonorops draco</i> ou <i>Dracaena draco</i>		

N° 145	Terme retenu en latin médiéval		<i>Saphatum</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Saphatum</i>		VB ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; HS
	arbre		JS
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>		

N° 146	Terme retenu en latin médiéval		<i>Sarcocolla</i>
	Nom en français moderne		Sarcocolle
	Termes retenus		Sources
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; TH ; LP ; HS
	arbre		SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>sarcocolla</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé	VB ; TH ; SM ; LP ; GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Astragalus fasciculifolius</i> ou <i>Astragalus sarcocolla</i> Dymock		

N° 147	Terme retenu en latin médiéval	<i>Savina</i>
	Nom en français moderne	Genévrier sabine
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Savina</i>	PC ; TH ; LP ; GH ; HS ; JS
	<i>Herba savina</i>	TH
	<i>Bractum</i>	TH
Noms français	Savine	SM ; GH ; JS
	Savigner	GH ; SM
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Brachi</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Abhel</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Bractheos</i>	TH
	<i>Gilopalion</i>	TH
	<i>Papiticion</i>	TH
	<i>Amptision</i>	TH
	<i>Nepton</i>	TH
	<i>Satachieron</i>	TH
	<i>Antirinam</i>	TH
	<i>Airitpron</i>	TH
	<i>Astinon</i>	TH
	<i>Syuenboum</i>	HB
Catégorie	<i>arbor parvus</i>	TH
	<i>arbor</i>	PC ; HB ; LP
	herbe	SM
	arbre	GH ; JS
	maniere d'arbre	SM
Proposition d'identification	<i>Juniperus sabina</i> L.	

N° 148	Terme retenu en latin médiéval	<i>Scopa</i>
	Nom en français moderne	Bouleau
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Scopa</i>	BA ; JC ; PC
	<i>Fibex</i>	AG
	<i>Miricem</i>	AG
Noms français	Boul	JC
	Scope	PC2
Autre langues	<i>Birch</i>	BA
	<i>Birca</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; AG ; HB
	<i>arbuscula</i>	PC
	arbre	JC
	arbret	PC2
Proposition d'identification	Genre <i>Betula</i>	

N° 149	Terme retenu en latin médiéval	<i>Sebesten</i>	
	Nom en français moderne	Sébestier	
	Termes retenus	Sources	
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Roth</i>	LP ; HS ; JS	
	<i>Benaram mochiata</i>	LP ; HS ; JS	
Catégorie	<i>arbor</i>	TH ; LP ; HS	
	<i>arbustum</i>	LP ; HS	
	arbre	GH ; JS	
	arbuste	JS	
Produits	Au chapitre <i>sebesten</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Cordia myxa</i> L.		

N° 150	Terme retenu en latin médiéval	<i>Sentix</i>
	Nom en français moderne	Ronce
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Sentix</i>	IS ; BA ; JC ; VB ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB ; HS
	<i>frutex</i>	BA
	<i>herba</i>	BA
	arbre	JS
	herbe	JC
Proposition d'identification	<i>Rubus fruticosus L.</i> Voir aussi <i>rubus</i>	

N° 151	Terme retenu en latin médiéval	<i>Serapinum</i>
	Nom en français moderne	Férule persique
	Termes retenus	Sources
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; TH
	arbre	SM ; GH
Produits	Au chapitre <i>serapinum</i> (résine)	Arbre mentionné mais non nommé VB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Ferula persica</i> ou <i>Ferula szowitziana</i>	

N° 152	Terme retenu en latin médiéval	<i>Sethim</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Sethim</i>	BA ; TC ; VB ; AG ; HS ; JS
	<i>Setha</i>	VB ; HS ; JS
	<i>Saphatum</i>	HS ; JS
Noms français	Sechin	JC
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; TC ; VB ; AG ; HS
	arbre	JC ; JS
Proposition d'identification	Genre <i>Acacia</i>	

N° 153	Terme retenu en latin médiéval	<i>Sicomorus</i>
	Nom en français moderne	Figuier sycomore
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Sicomorus</i>	IS ; BA ; VB ; PC
	<i>Ficus fatua</i>	BA ; VB
	<i>Celsa</i>	IS ; BA
Noms français	Cicomor	JC ; PC2
	Foul figuier	JC
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB
	<i>arbuscula</i>	PC
	arbre	JC
	arbret	PC2
	Non mentionnée	BA
Proposition d'identification	<i>Ficus Sycomorus L.</i>	

N° 154	Terme retenu en latin médiéval	<i>Siliqua</i>
	Nom en français moderne	Caroubier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Siliqua</i>	IS ; BA ; TC ; VB
Noms français	Silique	JC
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Xiliglicon</i>	IS
	<i>Xylon</i>	VB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB
	arbre	JC
Proposition d'identification	<i>Ceratonia siliqua L.</i>	

N° 155	Terme retenu en latin médiéval		<i>Sorbus</i>
	Nom en français moderne		Sorbier
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Sorbus</i>		VB ; AG ; PC
	<i>Sorbes arbor</i>		LP ; HS ; JS
Noms français	Sorbe		PC2
Catégorie	<i>arbor</i>		VB ; AG ; PC ; LP ; HS
	arbre		PC2 ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>sorbis</i> (fruits)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	SM ; GH
		Arbre non mentionné	TH
Proposition d'identification	<i>Sorbus domestica</i> L.		

N° 156	Terme retenu en latin médiéval		<i>Sparagus</i>
	Nom en français moderne		Asperge
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Asparagus</i>		VB
	<i>Sparagus</i>		IS ; AG ; PC ; LP ; TH ; SM
Noms français	<i>Sperage</i>		PC2 ; SM ; GH
Catégorie	<i>arbor</i>		AG
	<i>frutex</i>		IS ; VB ; AG
	<i>herba</i>		PC ; TH
	<i>herbe</i>		PC2 ; SM ; GH
	Non identifiée		LP
Proposition d'identification	<i>Asparagus officinalis</i> L.		

N° 157	Terme retenu en latin médiéval	<i>Spina</i>
	Nom en français moderne	Ronce
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Spina</i>	BA ; VB
Noms français	Épine	JC
Catégorie	<i>arbor</i>	BA ; VB
	arbre	JC
Proposition d'identification	<i>Genre Rubus L.</i> Voir aussi <i>Batis</i> et <i>Morus</i>	

N° 158	Terme retenu en latin médiéval	<i>Spina cervina</i>
	Nom en français moderne	Nerprun
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Spina cervina</i>	PC
	<i>Rhamnus</i>	VB
Noms français	Épine cerve	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	<i>frutex</i>	VB
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Rhamnus L.</i>	

N° 159	Terme retenu en latin médiéval	<i>Spina judaica</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Spina judaica</i>	PC
Noms français	Épine juisve	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Genre Paliurus Mill.</i>	

N° 160	Terme retenu en latin médiéval		<i>Storax</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Storax</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Lubue</i>		LP ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; LP ; HS
	arbre		JC ; JS
Produits	Au chapitre <i>storax</i> (résine)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	JC ; AG ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Styrax officinalis</i> L.		

N° 161	Terme retenu en latin médiéval		<i>Suberies</i>
	Nom en français moderne		Chêne-liège
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Suberies</i>		IS ; VB ; HS
Noms français	Subere		JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB ; HS
	arbre		JS
Proposition d'identification	<i>Quercus suber</i> L.		

N° 162	Terme retenu en latin médiéval		<i>Taxus</i>
	Nom en français moderne		If
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Taxus</i>		IS ; BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; PC ; PC2
Noms français	Yf		PC2
Autres langues	<i>Iwenboum</i>		HB
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB
	arbre		JC ; PC2
Proposition d'identification	<i>Taxus baccata</i> L.		

N° 163	Terme retenu en latin médiéval	<i>Tamariscus</i>
	Nom en français moderne	Tamaris
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Tamariscus</i>	AG ; LP ; GH
	<i>Tamaricia</i>	VB
	<i>Tamaricium</i>	IS
	<i>Tamariscus aggestis</i>	HS ; JS
	<i>Myrice</i>	IS ; VB
	<i>Murica</i>	LP ; HS ; JS
Noms français	Temarist	SM ; GH
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Bruca</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Mirthi</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Cafa</i>	LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB ; AG ; LP ; HS
	arbre	SM ; GH ; JS
	Non identifiée	TH
Proposition d'identification	Genre <i>Tamarix</i>	

N° 164	Terme retenu en latin médiéval	<i>Tamarix</i>
	Nom en français moderne	Tamaris
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Tamarix</i>	VB ; HS ; JS
	<i>Tamariscus domesticus</i>	LP ; HS ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Athel</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Nadabar</i>	LP
	<i>Tarmezit</i>	LP
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; LP ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	Genre <i>Tamarix</i>	

N° 165	Terme retenu en latin médiéval	<i>Teda</i>
	Nom en français moderne	Pin
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Teda</i>	VB ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	Genre <i>Pinus</i> (peut-être <i>Pinus cembra</i> L.)	

N° 166	Terme retenu en latin médiéval	<i>Terebintus</i>
	Nom en français moderne	Pistachier térébinthe
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Terebintus</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG
	<i>Terbentina</i>	HS ; JS
	<i>Arbor grani viridis</i>	LP ; JS
Noms français	Terebinte	JC
	Terbentine	JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Botin</i>	LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; LP ; HS
	arbre	JC ; JS
Proposition d'identification	<i>Pistacia terebinthus</i> L. Selon les textes, peut aussi désigner d'autres arbres résineux. Le <i>Tractatus de herbis</i> et le <i>Livre des simples médecines</i> décrivent au chapitre <i>De terbentina</i> cette gomme comme provenant du sapin (voir <i>abies</i>)	

N° 167	Terme retenu en latin médiéval		<i>Thus</i>
	Nom en français moderne		Arbre à encens
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Thus</i>		IS ; BA ; JC ; TC ; VB ; AG
	<i>Libanus</i>		BA ; VB ; LP ; HS ; JS
Noms français	Encens		JC
	Libane		JC
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; HB ; TH ; LP ; HS
	arbre		JC ; SM ; GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>olibanum</i> ou <i>thus</i> (résine)	Arbre mentionné et nommé	LP ; HS ; JS
		Arbre mentionné mais non nommé	HB ; TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Boswellia sacra</i> Flückiger Voir aussi <i>Elemia</i>		

N° 168	Terme retenu en latin médiéval		<i>Tilia</i>
	Nom en français moderne		Tilleul
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Tilia</i>		TC ; VB ; AG ; HB ; HS ; JS
	<i>Tilium</i>		IS
Noms français	Teil		JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; TC ; VB ; AG ; HB ; HS
	arbre		JS
Proposition d'identification	Genre <i>Tilia</i> L.		

N° 169	Terme retenu en latin médiéval		<i>Thimus</i>
	Nom en français moderne		Thym
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Thimus</i>		BA ; TC ; AG ; HB
	<i>Thynum</i>		VB
Catégorie	<i>arbor</i>		TC ; VB
	<i>herba</i>		BA ; AG ; HB
Proposition d'identification	Genre <i>Thimus</i>		

N° 170	Terme retenu en latin médiéval		<i>Turbith</i>
	Nom en français moderne		
	Termes retenus		Sources
Noms latins	<i>Turbiscus</i>		IS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Turbit</i>		TH ; GH ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>		IS ; VB
	<i>herba</i>		TH
	<i>planta</i>		HS
	arbre		SM ; GH
	plante		GH ; JS
Produits	Au chapitre <i>turbith</i> (racine)	Arbre mentionné mais non nommé	VB ; SM
Proposition d'identification	<i>Operculina turpethum</i> (L.) Silva Manso		

N° 171	Terme retenu en latin médiéval	<i>Ulmus</i>
	Nom en français moderne	Orme
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Ulmus</i>	IS ; BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; PC ; LP ; HS ; JS
Noms français	Ourme	JC ; PC ; JS
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Petela</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Prolee</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Pteloe</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Arnabum</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Iffa</i>	HB
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; BA ; JC ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; LP ; HS
	arbre	JC ; PC ; JS
Proposition d'identification	<i>Ulmus</i> L.	

N° 172	Terme retenu en latin médiéval	<i>Vimen</i>
	Nom en français moderne	Osier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Vimen</i>	IS ; BA ; JC ; VB
	<i>Brillus</i>	PC
Noms français	Osier	JC ; PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	IS ; VB
	<i>arbuscula</i>	PC
	arbret	PC2
	Non identifiée	BA
Proposition d'identification	Genre <i>Salix</i> Voir aussi <i>vincus</i>	

N° 173	Terme retenu en latin médiéval	<i>Vincus</i>
	Nom en français moderne	Osier
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Vincus</i>	PC ; PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	arbre	PC2
Proposition d'identification	Genre <i>Salix</i> Voir aussi <i>vimen</i>	

N° 174	Terme retenu en latin médiéval	<i>Vitis</i>	
	Nom en français moderne	Vigne	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Vitis</i>	IS ; BA ; TC ; VB ; AG ; PC ; HB ; TH ; SM ; LP	
Noms français	Vigne	JC ; PC2	
Catégorie	<i>arbor</i>	TC ; AG	
	<i>arbor humilis</i>	VB	
	<i>arbuscula</i>	PC	
	« <i>ad similitudinem arborum</i> »	HB	
	<i>frutex</i>	TC ; VB	
	<i>planta</i>	LP	
	plante	JC	
	arbuste	PC2	
	arbret	PC2	
	Non identifiée	IS ; BA ; HS ; JS ; TH ; SM	
Produits	Au chapitre <i>De uva</i> (fruits)	Plante mentionnée	TH ; SM
		Plante non mentionnée	GH ; HS ; JS
Proposition d'identification	<i>Vitis vinifera</i> L.		

N° 175	Terme retenu en latin médiéval	<i>Zuvurus</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Zuvurus</i>	PC ; PC2
	<i>Zimus</i>	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>	

N° 176	Terme retenu en latin médiéval	<i>Zinziber</i>	
	Nom en français moderne	Gingembre	
	Termes retenus	Sources	
Noms latins	<i>Zinziber</i>	IS ; TC ; VB ; AG ; LP ; HS ; JS	
Noms français	Gingembre	JS	
Autres langues	<i>Ingeber</i>	HB	
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Teugibel</i>	LP ; HS ; JS	
Catégorie	<i>arbustum</i>	LP ; HS	
	<i>arbor</i>	TH	
	<i>herba</i>	IS ; TC ; VB ; AG ; HB ; TH	
	arbre	SM	
	arbuste	JS	
	plante	SM	
Produits	Au chapitre <i>zinziber</i> (racine)	Arbre mentionné mais non nommé	TH ; SM ; GH
Proposition d'identification	<i>Zingiber officinale</i> Rosc.		

N° 177	Terme retenu en latin médiéval	<i>Zirnabum</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Zirnabum</i>	LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	LP ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	<i>Non identifiée</i>	

N° 178	Terme retenu en latin médiéval	<i>Zirumb</i>
	Nom en français moderne	Zédoaire
	Termes retenus	Sources
Autres langues (grec, arabe...)	<i>Zirumb</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Zirumbet</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Circumquinen</i>	LP ; HS ; JS
	<i>Cauch</i>	LP ; HS ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	LP ; HS
	arbre	JS
Proposition d'identification	<i>Curcuma zedoaria</i> Roscoe	

N° 179	Terme retenu en latin médiéval	<i>Zuccharum</i>
	Nom en français moderne	Canne à sucre
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Zuccharum canna</i>	VB
	<i>Zucarum</i>	AG ; LP ; GH ; HS ; JS
Noms français	<i>Sucre</i>	GH ; JS
Catégorie	<i>arbor</i>	VB ; AG
	<i>non identifiée</i>	LP ; GH ; HS ; JS
Produits	Au chapitre <i>zucarum</i> (jus)	Plante mentionnée mais non nommée
		BA ; JC
Proposition d'identification	<i>Saccharum officinarum</i> L.	

N° 180	Terme retenu en latin médiéval	<i>Zeulus</i>
	Nom en français moderne	
	Termes retenus	Sources
Noms latins	<i>Zeulus</i>	PC
Noms français	Zeoule	PC2
Catégorie	<i>arbor</i>	PC
	arbre	PC2
Proposition d'identification	<i>Non identifié</i>	

Annexe 2 – Tableau récapitulatif de la répartition des espèces dans le corpus

Ce tableau a vocation à fournir une vue d'ensemble sur la répartition des espèces d'arbres traitées dans le corpus. Celles-ci sont présentées par ordre alphabétique du nom latin le plus couramment retenu dans les textes. Le numéro de notice renvoie au catalogue détaillé des espèces (Annexe 1) qui fournit quant à lui un récapitulatif exhaustif de la nomenclature employée dans les textes ainsi que des propositions d'identification.

Le tableau reflète la distinction entre les textes qui évoquent l'espèce elle-même et ceux qui ne traitent que de ses produits (fruits, résine, écorce...). De même, les espèces pouvant faire l'objet d'un rattachement à différentes catégories du monde végétal (arbre, arbrisseau, herbe), au sein d'un même texte ou d'un texte à l'autre, sont signalées.

Légende

- Espèce traitée et désignée de façon univoque comme un arbre
- ▲ Espèce traitée mais pouvant appartenir à différentes catégories du monde végétal
- Seul le produit de l'espèce est traité, cette dernière n'est pas désignée

Abréviations des sources répertoriées :

Contrairement au catalogue présenté en Annexe 1, les traductions en français n'ont pas été intégrées à ce tableau, afin de conserver une certaine lisibilité, sauf dans le cas du *Livre des simples médecines* qui présente un certain nombre de divergences avec son texte source, le *Tractatus de herbis*.

- **IS** : ISIDORE DE SEVILLE, *Étymologies, Livre XVII, De l'agriculture*, éd. Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, 1981.
- **BA** : BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum, Volume VI: Liber XVII*, éd. Iolanda Ventura, Turnhout, Brepols, 2007 (De diversis artibus, Tome 79)
- **TC** : THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, versions I-II, éd. Cipriani, en cours.
- **VB** : VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum quadruplex, Naturale, Doctrinale, Morale, Historiale*, Douai, Baltazar Beller, 1624.
- **AG** : ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus libri VII, historiae naturalis pars XVIII*, éd. Karl Friedrich Wilhelm Jessen et Ernst H. F. Meyer, Berlin, G. Reimer, 1867.

- **PC**: PIETRO DE' CRESCENZI, *Ruralia Commoda*, éd. W. RICHTER et R. RICHTER- BERGMEIER, Heidelberg, C. Winter, 1995-2002.
- **HB**: HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica: liber subtilitatum diversarum naturarum creaturarum : textkritische Ausgabe*, éd. Reiner Hildebrandt et Thomas Gloning, Berlin, De Gruyter, 2010.
- **TH**: Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis (Ms London, British Library, Egerton 747)*, éd. Iolanda Ventura, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2009.
- **SM**: Ps. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines : Codex Bruxellensis IV 1024*, éd. Carmélia Opsomer, Anvers, De Schutter, 1980. Certaines plantes ne sont pas présentes dans le Ms Bruxellensis IV 1024 : un autre témoin (BnF, Français 623) a parfois pu être utilisé.
- **LP**: MATTHEUS SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, Strasbourg, Adolf Rusch, 1480.
- **GH**: [Grant herbier], *Arbolayre contenant la qualitey et vertu, proprietey des herbes, arbres, gommés et semences*, [Besançon: Petrus Metlinger], 1486.
- **HS**: JEAN DE CUBA, *Hortus sanitatis*, Mainz, Jacob Meydenbach, 1491

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Abies</i>	Sapin	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●
<i>Accacia</i>	Prunellier				●				○	○	●		●
<i>Acer</i>	Érable				●		●						
<i>Agnus castus</i>	Gattilier		▲	▲	▲	●	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲
<i>Amigdalus</i>	Amandier	●	●	●	●	●	●	●	○	○	●	●	●
<i>Alnus</i>	Aulne	●			●	●	●						
<i>Aloes</i>	Aloès	●	●	●	●	●		●	●	○	●	●	●
<i>Amomum</i>	Maniguette	▲	▲	●	▲	●			▲	▲	▲	▲	▲
<i>Anacardi</i>	Anacardier				○				●	○		●	●
<i>Anagoda</i>	Sumac				●				▲	●	▲	▲	▲
<i>Aquifolium</i>	Houx				●						●		●
<i>Arbores Eden</i>	Arbres du Paradis			●									●

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Arbores solis et lune</i>	Arbres du soleil et de la lune			●									
<i>Ariana</i>				●									
<i>Ariegna</i>				●									
<i>Armeniacus</i>	Abricotier	○			●		●		●	○	○	○	○
<i>Armoniacus</i>	Dorème ammoniac				●				●	●	○	●	▲
<i>Arundo</i>	Roseau	●	▲		▲	●	●						●
<i>Asa foetida</i>	Ase fétide				●	▲			●	●		●	▲
<i>Aspalathros</i>					●								
<i>Avornus</i>	Cytise						●						
<i>Balsamum</i>	Arbre à baume	●	▲	▲	●	●		●	▲	▲	●	▲	●
<i>Batis</i>	Ronce				●								
<i>Bedegar</i>	Églantier				●				▲	▲		▲	▲
<i>Bedellium</i>			●	●	●				●	●	●	●	●

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Bellerici</i>					○								●
<i>Berberis</i>	Épine vinette				●		▲	●	●	●	●	▲	●
<i>Bernix (arbre qui produit le)</i>	Cyprès de l'Atlas				●				●	●		●	
<i>Borax</i>				●	●				●	●	▲	●	
<i>Brasilium</i>	Brésil								●	●			
<i>Bruscus</i>	Fragon petit-houx								●	▲	▲	●	●
<i>Buxus</i>	Buis	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●
<i>Calamus aromaticus</i>	Jonc odorant	●	▲	▲	●	▲			▲	●		●	▲
<i>Camphora</i>	Camphrier			▲	●	▲		●	▲	▲	●	●	▲
<i>Capparis</i>	Câprier	▲	▲	▲	▲	▲			▲	▲	▲	▲	▲
<i>Caprificus</i>	Caprifiquier	●			●								
<i>Cardamomum</i>	Cardamome		●	●		▲			●	●	●	●	
<i>Cassia fistula</i>				●	●	●			●	●	▲	●	▲

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Cassia lignea</i>				▲	▲	▲			▲	●	○	●	
<i>Cassiana</i>				●									
<i>Castanea</i>	Châtaignier	●	●	●	●	●	●	●	○	○		○	●
<i>Cedrus</i>	Cèdre	●	●	●	●	●		●			●		●
<i>Cerasus</i>	Cerisier	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<i>Cerrus</i>	Chêne cerris						●						
<i>Cinnamomum</i>	Cannelier	●	●	▲	▲	▲		●	▲	●	●	▲	▲
<i>Cinosbatum</i>					●								●
<i>Citonius</i>	Cognassier	●			●	●	●	●	○	○		○	●
<i>Citrus</i>	Citronnier				●		●		●	●	○		●
<i>Coccus</i>	Maurelle				▲								
<i>Colofonia (arbre qui produit la)</i>					●				●	●	●	●	
<i>Coloquintida</i>	Coloquinte	▲	▲	●	▲	●			▲	▲		●	

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Corallus</i>	Corail				●								
<i>Cornus</i>	Cornouiller				●		●	●			●		●
<i>Corylus</i>	Noisetier	○	●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○
<i>Cubebe</i>	Cubèbe			●	●	●		○	●	●	▲	●	●
<i>Cypressus</i>	Cyprès	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<i>Cyprus</i>	Souchet odorant		●		●	▲			○	●	▲		▲
<i>Dipseus</i>	Cardère				▲								
<i>Dorsisahan</i>											●		●
<i>Dragantum</i>			●	●	●	●			●	●	▲	●	●
<i>Drisberos</i>					●								
<i>Ebenus</i>		●	●	●	●	●							●
<i>Ebulus</i>	Sureau hièble		▲				▲		▲	▲	▲	▲	▲
<i>Elemin</i>	Boswellie								●	●		●	

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Esculus</i>	Chêne farnetto	●		●	●			●					
<i>Esula</i>	Euphorbe ésule		▲		▲	▲			▲	▲	▲	▲	▲
<i>Euphorbium</i>	Euphorbe				●				●	●	▲	●	●
<i>Fagus</i>	Hêtre	●	●	●	●	●	●	●					●
<i>Faufel</i>	Aréquier										●		●
<i>Ficus</i>	Figuier	●	●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	●
<i>Ficus egypciaca</i>	Caroubier				○								○
<i>Ficus lupi</i>	Arbousier										●		●
<i>Fraxinagolus</i>	Arbousier						●						
<i>Faxinus</i>	Frêne	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<i>Fusago</i>	Fusain						●	●	▲	●			
<i>Galanga</i>	Petit galanga			▲		▲		▲	▲	▲	●	▲	○
<i>Galbanum</i>	Férule gommeuse	▲	▲	▲		▲			▲	▲	▲	●	▲

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Gariofilus</i>	Giroflier		●	▲		●		○	●	●	●	●	●
<i>Genesta</i>	Genêt		▲		●		▲				▲		●
<i>Grana tinctorum</i>	Kermès												▲
<i>Granatus silvestris</i>	Grenadier sauvage												●
<i>Hanser</i>											▲		▲
<i>Hedera</i>	Lierre	▲	●	●	●	●		▲	●	▲		▲	●
<i>Hippomelides</i>	Azarolier	●			●								
<i>Ilex</i>	Yeuse	●	●	●	●								
<i>Iuniperus</i>	Genévrier	●	●	●	●	●		●	▲	●	●	●	●
<i>Karabe (arbre qui produit le)</i>	Sorte d'ambre				●				●	○			●
<i>Larex</i>	Mélèze	●		●	●								●
<i>Laureola</i>	Daphné bois-joli				▲		▲		▲	▲	▲	▲	▲
<i>Laurus</i>	Laurier	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	●	▲	●

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Lentiscus</i>	Lentisque	●	●	●	●	●			▲	●	●	●	●
<i>Licios</i>					●								
<i>Liquiricia</i>	Réglisse	▲			▲	▲	▲		▲	▲	▲	▲	▲
<i>Lothos</i>		●			●								
<i>Mala maciana</i>	Pommier sauvage	●							○	○	○	○	○
<i>Malus</i>	Pommier	●	●	●	●	●	●	●			●		●
<i>Malus granata</i>	Grenadier	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●
<i>Matir</i>	Pistachier lentisque			●	●	●			●	●		●	
<i>Medica</i>	Cédratier	●		●	●				●	●			
<i>Mella</i>	Micocoulier	●		●	●								
<i>Mespilus</i>	Néflier	●			●	●	●	●	○	○	●	○	●
<i>Mirabolanus</i>	Badamier				●	●			●	●	●	●	●
<i>Mirra</i>	Arbre à myrrhe	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Mirtus</i>	Myrte	●	▲	●	●	▲	▲	●	▲	●		●	▲
<i>Morus</i>	Mûrier	●	●	●	●	●	●	●	○	●			●
<i>Musa</i>	Bananier				○	●			○	●		○	○
<i>Nardus</i>	Nard	▲	▲	▲	▲	▲							
<i>Nux</i>	Noyer	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<i>Nux indica</i>	Cocotier				○				○	○	▲		○
<i>Nux muscata</i>	Muscadier		●	●	●	●		●	●	●			●
<i>Nux vomica</i>	Vomiquier								○	○	▲	○	▲
<i>Olea</i>	Olivier	●	●	●	●	●	●	●	○	○		○	●
<i>Oleander</i>	Laurier rose	●		●	●	▲			▲	▲	▲	▲	▲
<i>Oleaster</i>	Oléastre	●	●	●	●	●							
<i>Oleomella</i>		●			●								
<i>Oplus</i>	Érable						●						

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Opopanacum</i>					●	●					▲	▲	▲
<i>Palma</i>	Palmier dattier	●	●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	●
<i>Peredixion</i>				●		●							
<i>Persicus</i>	Pêcher	●			●	●	●	●	●	●	●	●	●
<i>Picea</i>	Épicéa	●			●	●			○	○		●	●
<i>Pinaster</i>	Pin sylvestre				●								
<i>Pinus</i>	Pin	●	●	●	●	●	●		○	○	●	●	●
<i>Piper</i>	Poivrier	●	▲	●	●	●	●	▲	●	●	●	●	●
<i>Pirus</i>	Poirier	●	●	●	●	●	●	●	○	○			○
<i>Pirus sylvestris</i>	Poirier sauvage										●		●
<i>Pistacia</i>	Pistachier	●			●	●			○	○	○	○	○
<i>Platanus</i>	Platane	●	●	●	●	●		●			●		●
<i>Pomarius Adae</i>	Cédratier			●		●							

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Populus</i>	Peuplier	●	●	●	●	●	●	●			●		●
<i>Prunus</i>	Prunier	●	●		●	●	●	●	○	○	●	○	●
<i>Pythius</i>					▲								
<i>Quercus</i>	Chêne	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●
<i>Ramnus</i>	Aubépine	●	●		▲	▲	●						
<i>Reubarbarum</i>	Rhubarbe	▲				▲			●	●	●	●	●
<i>Robur</i>	Chêne rouvre				●		●						●
<i>Rhododendron</i>	Rhododendron				●								●
<i>Rosa</i>	Rosier	▲	●	▲	▲	▲	●	▲	○	○	●	○	○
<i>Rosmarinum</i>	Romarin				●		▲		▲	▲	●	▲	●
<i>Rubus</i>	Ronce		▲	▲	▲		●						
<i>Salix</i>	Saule	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<i>Sambucus</i>	Sureau	●	●		●	●	●	●	▲	▲	●	▲	●

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Sandalus</i>	Santal			●		●			○	○	○	○	○
<i>Sanguis draconis</i>	Sang-dragon				●		●		●	●	●	●	●
<i>Saphatum</i>					●								●
<i>Sarcocolla</i>	Sarcocolle				●				●	●	●	●	●
<i>Savina</i>	Genévrier sabbine						●	●	●	▲	●	●	●
<i>Scopa</i>	Bouleau		●			●	▲	●					
<i>Sebesten</i>	Sébestier								●	●	▲	●	▲
<i>Sentix</i>	Ronce	●	▲		●								●
<i>Serapinum</i>	Férule parsique				●				●	●		●	
<i>Sethim</i>			●	●	●	●							●
<i>Sicomorus</i>	Figuiersycomore	●	●		●		▲						
<i>Siliqua</i>	Caroubier	●	●	●	●								
<i>Sorbus</i>	Sorbier				●	●	●		○	●	●	●	●

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Sparagus</i>	Asperge	▲			▲	▲	▲		▲	▲	●	▲	
<i>Spina</i>	Ronce		●		●								
<i>Spina cervina</i>	Nerprun				▲		●						
<i>Spina judaica</i>							●						
<i>Storax</i>		●	●	●	●	●			●	●	●	●	●
<i>Suberies</i>	Chêne liège	●			●								●
<i>Taxus</i>	If	●	●	●	●	●	●	●					
<i>Tamariscus</i>	Tamaris	●			●	●			●	●	●	●	●
<i>Tamarix</i>	Tamaris				●						●		●
<i>Teda</i>	Pin				●								●
<i>Terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	●	●	●	●	●					●		●
<i>Thus</i>	Arbre à encens	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●
<i>Tilia</i>	Tilleul	●		●	●	●		●					●

Annexes

Terme retenu en latin médiéval	Nom en français moderne	IS	BA	TC	VB	AG	PC	HB	TH	SM	LP	GH	HS
<i>Thimus</i>	Thym		▲	●	●	▲		▲					
<i>Turbith</i>		●			●				▲	●	●	▲	▲
<i>Ulmus</i>	Orme	●	●	●	●	●	●	●			●		●
<i>Vimen</i>	Osier	●	▲		●		▲						
<i>Vincus</i>	Osier						●						
<i>Vitis</i>	Vigne	▲	▲	▲	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	○	○
<i>Zuvurus</i>							●						
<i>Zinziber</i>	Gingembre	▲		▲	▲			▲	▲	●	▲	▲	▲
<i>Zirnabum</i>											●		●
<i>Zirumb</i>	Zédoaire										●		●
<i>Zuccharum</i>	Canne à sucre		●		●	●					▲	▲	▲
<i>Zeulus</i>							●						

État des sources

1. Sources textuelles. Textes principaux du corpus d'étude.

Les éditions de référence citées dans l'étude de manière abrégées figurent en gras dans le présent état des sources.

1.1 Nicolas de Damas

Nicolaus Damascenus « De Plantis » : Five Translations, éd. Henrik Joan DROSSAART LULOFS et E. L. J. POORTMAN, Amsterdam, North-Holland publishing company, 1989.

Nicolai Damasceni De plantis libri duo Aristoteli vulgo adscripti, éd. E.H.F MEYER, Leipzig, L. Voss, 1841.

Traduction en français moderne : PS. ARISTOTE, *Des plantes*, éd. Michel FEDERSPIEL, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

1.2 Isidore de Séville

ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae, I. XVII. De l'agriculture*, éd. Jacques ANDRE, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

1.3 Textes encyclopédiques (xiii^e – xv^e siècle)

a. Barthélemy l'Anglais

Texte latin :

BARTHELEMY L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum, Volume VI : Liber XVII*, éd. Iolanda VENTURA, Turnhout, Brepols, 2007.

Traduction française :

JEAN CORBECHON [BARTHELEMY L'ANGLAIS], *Le livres des propriétés des choses*. Manuscrit BnF, Français 16993.

Manuscrit numérisé et consultable en ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b525122774> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

Traduction anglaise :

BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, *On the Properties of Things: John Trevisa's Translation of Bartholomaeus Anglicus « De Proprietatibus Rerum » a Critical Text*, Oxford, Clarendon press, 1975.

b. Thomas de Cantimpré

THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, versions I-II, éd. Cipriani, en cours.

La version en cours d'édition par Mattia Cipriani est consultable en ligne sur le site SourcEncyMe (Sources des encyclopédies médiévales, corpus annoté) : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum : editio princeps secundum codices manuscriptos*, Berlin, De Gruyter, 1973.

THOMAS DE CANTIMPRE, *Liber de natura rerum*, version III, éd. K. VOLLMANN et H. HÜNEMÖRDER, 1993. La version de ce texte est consultable en ligne sur le site SourcEncyMe (Sources des encyclopédies médiévales, corpus annoté) : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

c. Vincent de Beauvais

VINCENT DE BEAUVAIS, *Bibliotheca mundi, Speculum quadruplex, Naturale, Doctrinale, Morale, Historiale*, Douai, Balthazar Beller, 1624.

Le texte de l'édition de Douai du *Speculum maius* est consultable en ligne sur le site SourcEncyMe (Sources des encyclopédies médiévales, corpus annoté) : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

1.4 Herbiers de matière médicale

a. Le Circa instans

Ps. MATTHAEUS PLATEARIUS, *Circa instans*, in Hans WÖLFEL, *Das Arzneidrogebuch « Circa instans » in einer Fassung des XIII. Jahrhunderts aus der Universitätsbibliothek Erlangen*, Berlin, Dissertationsdruck, 1939.

Ps. MATTHAEUS PLATEARIUS, *Circa instans*, dans *Practica Johannis Serapionis*, Lyon, 1525, f. 223-252.

b. Le Tractatus de herbis

Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, *Tractatus de herbis (Ms London, British Library, Egerton 747)*, éd. Iolanda VENTURA, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2009.

c. Le Livre des simples médecines

PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Livre des simples médecines : Codex Bruxellensis IV 1024*, éd. Carmélia OPSOMER, Anvers, De Schutter, 1980.

PS. MATTHEUS PLATEARIUS, *Le livre des simples médecines : d'après le manuscrit français 12322 de la Bibliothèque nationale de Paris*, trad. et adapt. Ghislaine MALANDIN, Paris, Éd. Ozalid et Textes cardinaux, 1986.

1.5 Hildegarde de Bingen

Édition de référence pour l'étude :

HILDEGARDE DE BINGEN, *Physica : liber subtilitatum diversarum naturarum creaturarum textkritische Ausgabe*, éd. Reiner HILDEBRANDT et Thomas GLONING, Berlin, De Gruyter, 2010-2014.

Autre édition (traduction) :

HILDEGARDE DE BINGEN, *Le livre des subtilités des créatures divines. « Physique » : Les plantes, les éléments, les pierres et les métaux*, trad. Pierre MONAT, 3e éd., Grenoble, J. Millon, 1996.

1.6 Albert le Grand

ALBERT LE GRAND, *De vegetabilibus libri VII*, éd. Karl Friedrich Wilhelm JESSEN et Ernst H. F. MEYER, Berlin, G. Reimer, 1867.

Commentaires sur le De vegetabilibus

ADAM DE BOCFELD, « *Glossae super De vegetabilibus et plantis* » : *a critical edition with introduction*, éd. R. James LONG, Leiden, Brill, 2013.

PIERRE D'AUVERGNE, *Sententia Super Librum « De Vegetabilibus et Plantis »*, éd. E. L. J. POORTMAN, Leiden, Brill, 2003.

1.7 Textes agronomiques : Pierre de Crescens

Texte latin :

PIETRO DE CRESCENZI, *Ruralia Commoda*, éd. W. RICHTER et R. RICHTER- BERGMEIER, Heidelberg, C. Winter, 1995-2002, 4 vol.

PIETRO DE CRESCENZI, *Opus ruralium commodorum*, Augsburg, Johann Schüssler, 1471.

Traduction française :

PIERRE DE CRESCENS, *Le livre des prouffitz champestres et ruraux*, vol. 1, *Introduction et texte (livres I-VIII)*, éd. Fleur VIGNERON, Paris, Honoré Champion, 2023.

PIERRE DE CRESCENS, *Le Livre des ruraux prouffitz du labour des champs*, Paris, Jean Bonhomme, 1486.

1.8 Premiers herbiers imprimés

[Grant herbier] Arbolayre contenant la qualitey et virtus, propriety des herbes, arbres, gommés et semences, [Besançon: Petrus Metlinger], 1486. Dans l'étude, la foliotation est citée d'après l'exemplaire Paris, BnF, RES FOL-TE142-21.

***Herbarius Latinus*, Mainz, Peter Schoeffer, 1484.**

JEAN DE CUBA, *Hortus sanitatis*, Mainz, Jacob Meydenbach, 1491.

JEAN DE CUBA, *Ortus sanitatis, translaté de latin en françois*, Paris, pour Antoine Vérard, 1499-1502.

2. Sources textuelles. Textes secondaires.

2.1 Textes antiques

a. Théophraste

THEOPHRASTE, *Les causes des phénomènes végétaux*, éd. Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, éd. Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

b. Textes agronomiques

CATON L'ANCIEN, *De l'agriculture*, éd. Raoul GOUJARD, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

COLUMELLE, *De l'agriculture : les arbres*, éd. Raoul GOUJARD, Paris, Les Belles Lettres, 1986.

PALLADIUS, *Traité d'agriculture*, éd. René MARTIN, Paris Les Belles Lettres, 1976-2010.

VARRON, *Économie rurale*, éd. Charles GUIRAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1978-1997.

c. Pline l'Ancien

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, éd. Jacques ANDRE, Paris, Les Belles Lettres, 1947-1981.

d. Dioscoride

Éditions de référence pour l'étude :

Dioscoride latin alphabétique :

DIOSCORIDE, *De materia medica*, Colle di Val d'Elsa, Johannes de Medemblick, 1478. En ligne sur la bibliothèque numérique de la Bayerische Staatsbibliothek : <https://daten.digital-sammlungen.de/0006/bsb00066730/images/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

Autres éditions :

DIOSCORIDE, *De materia medica, dans Pedanii Dioscoridis Anarzabei De materia medica libri quinque*, éd. Kurt SPRENGEL, Leipzig, 1829-1830.

DIOSCORIDE, *De materia medica*, éd. et trad. Lili Y. BECK, 3rd revised ed., Hildesheim, Olms-Weidmann, 2017.

DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matière médicinale, translatez de latin en francoys*, Lyon, Payan, 1559.

e. Galien

GALIEN, *The Alphabet of Galen : Pharmacy from Antiquity to the Middle Ages. A Critical Edition of the Latin Text with English Translation and Commentary*, éd. Nicholas EVERETT, Toronto, University of Toronto press, 2012.

2.2 Textes encyclopédiques médiévaux

a. Raban Maur

RABAN MAUR, *De naturis rerum*, in *Patrologiae cursus completus* (P.L.), éd. J.-P. MIGNE, Paris, 1864, t. 111, col. 1-614.

b. Encyclopédies du XII^e siècle

ALEXANDRE NECKAM, *De naturis rerum libri duo*, éd. Thomas WRIGHT, Londres, Longman, Green, 1803. Consultable en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k67907s> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

BERNARD SILVESTRE, *Cosmographia*, éd. Peter DRONKE, Leiden, E.J. Brill, 1978.

BERNARD SILVESTRE, *Cosmographie*, trad. Michel LEMOINE, Paris, les Éd. du Cerf, 1998.

HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *Imago mundi*, éd. Valerie FLINT, Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge, 57^e année, 1982, p. 7-153.

LAMBERT DE SAINT-OMER, *Liber floridus*, éd. Albert DEROLEZ, Gandavi, Story-scientia, 1968.

c. Autres textes encyclopédiques

ARNOLD DE SAXE, *Die Encyklopädie des Arnoldus Saxo*, éd. Emil STANGE, Erfurt, Bartholomäus, 1906.

CONRAD DE MEGENBERG, *Das « Buch der Natur », Band II : Kritischer Text nach den Handschriften*, éd. Robert LUFF et Georg STEER, Tübingen, M. Niemeyer, 2003.

CONRAD VON MEGENBERG, *Das Buch der Natur*, Augsburg, Anton Sorg, 1482.

GOSSUIN DE METZ, *L'image du monde : texte de la Bibliothèque nationale, fonds français n° 574*, éd. O. H. PRIOR, Lausanne, Imprimeries réunies, 1913.

IOHANNES EGIDIUS ZAMORENSIS, *Historia naturalis*, éd. Avelino DOMINGUEZ GARCIA et Luis GARCIA BALLESTER, Junta de Castilla y Leon, 1994. Le texte de cette édition est consultable en ligne sur le site SourcEncyMe (Sources des encyclopédies médiévales, corpus annoté) : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/>

2.3 Herbiers de matière médicale

a. Herbiers « pré-salernitains »

PS. APULEIUS BARBARUS, *The Herbal of Pseudo-Apuleius from the Ninth-Century Manuscript in the Abbey of Monte-Cassino (Codex Casiniensis 97)*, éd. Frederik Willem Tobias HUNGER, Leiden, Brill, 1935.

MACER FLORIDUS, *De Viribus herbarum*, éd. Ludwig CHOULANT, Leipzig, L. Voss, 1832.

Traduction en français moderne :

MACER FLORIDUS, *Des vertus des plantes, traduit pour la première fois en français*, Panckoucke, Paris, 1845. Voir aussi la traduction en français moderne : MACER FLORIDUS, *Des vertus des plantes, in* Nathalie DESGRUFFILLERS-BILARD, *Traités sur les propriétés médicinales des plantes*, Éditions paleo, 2007, p. 77-175.

An old french herbal (MS Princeton U.L. Garrett 131), éd. Tony Hunt, Turnhout, Brepols, 2008.

b. Tacuinum sanitatis

IBN BUTLAN, *Tacuinum sanitatis*. Transcription du texte du manuscrit Liège, Bibliothèque universitaire, Ms. 1041 dans Carmélia OPSOMER, *L'art de vivre en santé : images et recettes du Moyen Âge*, Liège, Éd. du Perron, 1991.

2.4 Autres textes médicaux

AVICENNE, *Canon medicinae : fac similé et commentaire du manuscrit Biblioteca Universitaria de Bolonia, ms. 2197*, Madrid, Ars Magna, 2002.

AVICENNE, *Liber canonis totius medicine*, traduit par GERARD DE CREMONE, éd. Symphorien CHAMPIER, Cambridge, Omnisys, 1990.

CONSTANTIN L'AFRICAIN, *De gradibus*, dans *Omnia opera Ysaac*, Jean de La Place et Barthélemy Trot, Lyon, 1515.

CONSTANTIN L'AFRICAIN, *Pantegni*, dans *Omnia opera Ysaac*, Jean de La Place et Barthélemy Trot, Lyon, 1515.

Isaac ISRAELI, *Omnia opera Ysaac in hoc volumine contenta*, Jean de La Place et Barthélemy Trot, Lyon, 1515.

MATTHIEU SILVATICUS, *Liber pandectarum medicine*, Strasbourg, Adolf Rusch, 1480.

PS. SERAPION, *Liber aggregatus in simplicibus medicinis*, dans Ineichen, Gustav, *El libro agrega de Serapion*, Venise, 1962.

2.5 Glossaires et lexiques botaniques

Alphita, éd. Alejandro GARCIA GONZALEZ, Florence, Sismel – Ed. del Galluzzo, 2007.

Glossaire Douce, in Tony HUNT, *Teaching and Learning Latin in 13th-Century England*, Cambridge, D. S. Brewer, 1991, p. 420-428.

Glossaire d'Évreux, in Alphonse CHASSANT (dir.), *Petit vocabulaire latin-français du XIII^e siècle, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque d'Evreux*, Paris, A. Aubry, 1857, p. 38-47.

Glossaire de Lille, in Auguste SCHELER, « Glossaire roman-latin du XV^e siècle (ms. de la Bibliothèque de Lille) », *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, vol. 21, 2e série, 1, 1865, p. 81-133.

Glossaire Selinum, in Léopold DELISLE (dir.), « Note sur un manuscrit de Tours renfermant des gloses françaises du XII^e siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n^o 30, 1869, p. 320-333.

Glossaire du MS London, BL, Harley 978, in Thomas WRIGHT, *Anglo-Saxon and Old English Vocabularies*, Londres, Trübner, 1884.

Glossaire roman-latin du XV^e siècle, extrait de la bibliothèque de la ville de Lille, éd. Émile GACHET, Bruxelles, A. Vandale, 1846.

The botanical glossaries in MS London BL. Add. 15236, éd. Tony HUNT, *Pluteus*, n^o 4, 1986, p. 108-135.

Un lexique botanico-médical « bilingue » dans le Parisinus gr. 2510, éd. Brigitte MONDRAIN in *Lexiques bilingues dans les domaines philosophique et scientifique*, Brepols Publishers, 2001, vol. 14, p. 123-160.

SIMON DE GENES, *Clavis sanationis*. Voir l'édition en ligne : <http://www.simonofgenoa.org> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

2.6 Textes botaniques du XVI^e siècle

Hieronymus BOCK, *Kreuter Buch*, Gedruckt zu Straszburg : durch Wendel Rihel, 1551.

Otto BRUNFELS, *Herbarum vivae eicones ad naturae imitationem: summa cum diligentia et artificio effigiatae*, Strasbourg, Johann Schott, 1532.

Rembert DODOENS, *Crujdeboeck*, Anvers, Jan van der Loe, 1544.

Rembert DODOENS, *Stirpium historiae pemptades sex, sive libri XXX*, Anvers, Christophe Plantin, 1583.

Rembert DODOENS, *Histoire des plantes*, Charles de L'ÉCLUSE (trad.), Anvers, J. Loe, 1557.

Leonhart FUCHS, *De Historia stirpium commentarii insignes*, Bâle, in off. Isingriniana, 1542.

Leonhart FUCHS, *Commentaires tres excellens de l'hystoire des plantes*, traduit par Eloi de MAIGNAN, Paris, chez Jacques Gazeau, 1549.

Leonhart FUCHS, *Le nouvel herbier de 1543 : « New Kreüterbuch »*, éd. Klaus DOBAT et Werner DRESSENDÖRFER, Cologne, Taschen, 2001.

Pierandrea MATTIOLI, *Commentarii, in libros sex Pedacii Dioscoridis Anazarbei, de medica materia*, Venise, Vincenzo Valgrisi, 1554.

Pierandrea MATTIOLI, *Les Commentaires sur les six livres de Pedacius Dioscoride*, Lyon, la feuve de G. Cotier, 1572.

2.7 Texte biblique

Les citations du texte latin de la Bible et de ses gloses est tiré de l'édition suivante :

Biblia latina cum glossa ordinaria Walafriidis Strabonis aliorumque et interlineari Anselmi Laudunensis, Strasbourg, Adolf Rusch, [1480].

Ce texte a fait l'objet d'une édition en ligne par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, disponible à l'adresse suivante : <https://gloss-e.irht.cnrs.fr> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

3. Sources iconographiques

3.1 Les encyclopédies enluminées

Texte	Bibliothèque	Cote	Date
Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	Paris, BnF	Latin 523A	XIII ^e siècle
Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	Paris, BnF	Latin 6556	XIV ^e siècle (milieu)
Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	Valenciennes, BM	MS 0320	XIII ^e siècle
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Amiens, BM	MS. 0399	XV ^e siècle (1447)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Chantilly, Bibliothèque du château	MS 0339 (1223)	XV ^e siècle (1403)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Londres, British Library	Cotton MS Augustus VI	XV ^e siècle (milieu)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Londres, British Library	Royal MS 15 E III	XV ^e siècle (1482)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Londres, British Library	Royal MS 17 E III	XV ^e siècle (début)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	New York, The Pierpont Morgan Library	MS 537	XV ^e siècle (vers 1440)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 134	XV ^e siècle (vers 1470)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 135 et 136	XV ^e siècle (milieu)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 16993	XIV ^e siècle

État des sources

Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 216	XV ^e siècle
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 218	XV ^e siècle (4 ^e quart)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 22531	XIV ^e siècle (1 ^{er} quart)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 22532	XV ^e siècle (3 ^e quart)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 22533	XV ^e siècle (3 ^e quart)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 22534	XV ^e siècle (1 ^{er} quart)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 9140	XV ^e siècle (vers 1480)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, BnF	Français 9141	XV ^e siècle (1 ^{er} quart)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève	MS 1028	XIV ^e siècle (vers 1380-1395)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Reims, BM	MS 0993	XV ^e siècle (avant 1416)
Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i>	Tours, BM	MS 0703	XV ^e siècle (vers 1480-1490)
Pierre de Crescens, <i>Rustican</i>	Chantilly, Bibliothèque du château	MS 0340 (0603)	XV ^e siècle (après 1459)
Pierre de Crescens, <i>Rustican</i>	Paris, BnF	Arsenal 5064	XV ^e siècle (3 ^e quart)
Konrad von Megenberg, <i>Das Buch der natur</i>	Upperville, Oak Spring Library	MS. 0103	XIV ^e siècle (milieu)
Konrad von Megenberg, <i>Das Buch der natur</i>	Heidelberg, Universitätsbibliothek	Cod. Pal. Germ. 300	XV ^e siècle (vers 1442)

3.2 Les herbiers de matière médicale illustrés

a. Principaux textes de l'étude

Texte	Bibliothèque	Cote	Date
Ps. MATTHAEUS PLATEARIUS, <i>Circa instans</i>	Londres, Wellcome Library	MS 625	XV ^e siècle (milieu)
Ps. MATTHAEUS PLATEARIUS, <i>Circa instans</i>	Münich, BSB	Clm 337	
DIOSCORIDE, <i>De materia medica</i>	Vienne, ONB	MS. Med. Grec. 1	VI ^e siècle (490-510)
<i>Livre des simples médecines</i>	Rome, Bibliothèque vaticane	Reg. Lat. 1329	XV ^e siècle (dernier quart)
<i>Livre des simples médecines</i>	Rome, Bibliothèque vaticane	Reg. Lat. 1292	XV ^e siècle (première moitié)
<i>Livre des simples médecines</i>	Saint-Petersbourg, Bibliothèque nationale de Russie	Ms Fr. F.v. VI	XV ^e siècle
<i>Livre des simples médecines</i>	Bruxelles, Bibliothèque royale	MS. 10226	XV ^e siècle
<i>Livre des simples médecines</i>	Bruxelles, Bibliothèque royale	MS. 5874-5877	XV ^e siècle
<i>Livre des simples médecines</i>	Bruxelles, Bibliothèque royale	MS. IV. 1024	XV ^e siècle (1460)
<i>Livre des simples médecines</i>	Copenhague, Königliche Bibliothek	MS. 227	XV ^e siècle
<i>Livre des simples médecines</i>	Dijon, Bibliothèque municipale	MS 0391	XV ^e siècle (milieu)
<i>Livre des simples médecines</i>	Florence, Bibliothèque nationale centrale	Cod. Pal. 586	XIV ^e siècle (vers 1370)

État des sources

<i>Livre des simples médecines</i>	Gand, Universiteitsbibliotheek,	HS 36 88 (ancien Archives de l'Etat, ms. Ille varia 339)	XV ^e siècle
<i>Livre des simples médecines</i>	Lille, Bibliothèque municipale	MS 356 (369)	XV ^e siècle
<i>Livre des simples médecines</i>	Londres, Wellcome Library	MS 626	XV ^e siècle (vers 1480-1500)
<i>Livre des simples médecines</i>	Modène, Biblioteca Estense	Ms. Estense 28	XV ^e siècle
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Arsenal 2888	XV ^e siècle (2 ^e quart)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 12319	XV ^e siècle (3 ^e quart)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 12320	XV ^e siècle (milieu)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 12321	XV ^e siècle (milieu)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 12322	XVI ^e siècle (vers 1520-1522)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 1307	XV ^e siècle (vers 1480)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 1309-1312	XV ^e siècle (milieu)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 19081	XV ^e siècle (milieu)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 623	XV ^e siècle (2 ^e moitié)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 9136	XV ^e siècle (vers 1480)
<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	Français 9137	XV ^e siècle (2 ^e moitié)

<i>Livre des simples médecines</i>	Paris, BnF	NAF 6593	XV ^e siècle (1452)
<i>Livre des simples médecines</i>	Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek	MS. 84.10 Aug. 2°	XV ^e siècle
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Grenade, Biblioteca Universitaria	MS C.67	XV ^e siècle (2e moitié)
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Liège, Bibliothèque universitaire	MS 1041	XIV ^e siècle (1370- 1402)
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Paris, BnF	Latin 6977	XIII ^e siècle (2 ^e moitié)
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Paris, BnF	Latin 9333	XV ^e siècle
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Paris, BnF	NAL 1673	XV ^e siècle (1390- 1400)
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Rome, Bibliothèque Casanatense	MS. 4182	XIV ^e siècle
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Rouen, Bibliothèque municipal	Leber 1088	XV ^e siècle
IBN BUTLAN, <i>Tacuinum sanitatis</i>	Vienne, ONB	Cod. Vindob. Ser. N. 2644	XIV ^e siècle (vers 1390)
PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, <i>Tractatus de herbis</i>	Bâle, Universitätsbibliothe k	Ms. K II, 11	XV ^e siècle (vers 1450)
PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, <i>Tractatus de herbis</i>	Londres, British Library	Egerton MS 747	XIII ^e siècle (1280- 1310)
PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, <i>Tractatus de herbis</i>	Londres, British Library	Sloane MS 4016	XV ^e siècle (vers 1440)
PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, <i>Tractatus de herbis</i>	Modène, Biblioteca Estense	Latin 993	XV ^e siècle (1458)
PS. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, <i>Tractatus de herbis</i>	New York, The Pierpont Morgan Library	MS. 873	XIV ^e siècle (1350- 1375)

Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, <i>Tractatus de herbis</i>	Paris, BnF	Latin 6822	XV ^e siècle (2e moitié)
Ps. BARTHOLOMAEUS MINI DE SENIS, <i>Tractatus de herbis</i>	Pavie, Biblioteca universitaria	MS. Aldini 211	XIV ^e siècle
MANFREDUS DE MONTE IMPERIALE, <i>Tractatus de herbis</i>	Paris, BnF	Latin 6823	XIV ^e siècle (1330-1340)
MANFREDUS DE MONTE IMPERIALE, <i>Tractatus de herbis</i>	Paris, ENSBA	MS. Masson 116	XIV ^e siècle (1370)

b. Autres herbiers

Texte	Bibliothèque	Cote	Date
<i>Atlante di Botanica</i>	Milan, Biblioteca nazionale Braidense	MS AD XVI 21	XVI ^e siècle
Carrara herbal	Londres, British Library	Egerton MS 2020	XIV ^e siècle (1390-1404)
Compilation	Londres, British Library	Harley MS 1585	XII ^e siècle (vers 1175)
Compilation	Londres, Wellcome Library	MS. 500	XVI ^e siècle
Compilation	Londres, Wellcome Library	MS. 335	XV ^e siècle (vers 1490)
<i>De virtutibus herbarum</i>	Bergame, Biblioteca civica Angelo Mai	MS. MA 592	XV ^e siècle (milieu)
<i>Erbario</i>	Rome, Bibliothèque Casanatense	MS. 163	XV ^e siècle
<i>Herbarium</i>	Paris, BnF	Latin 17844	XV ^e siècle (1440-1460)
<i>Herbarium cum suis figuris</i>	Rome, Bibliothèque vaticane	Vat.lat.4476	XIII ^e siècle

<i>Herbarium mit Gebeten</i>	Berlin, Deutsche Staatsbibliothek	Hdschr. 228	XIV ^e siècle
<i>Herbarius</i>	Londres, British Library	Sloane MS 1975	XII ^e siècle
<i>Herbarius (Codex Bellunensis)</i>	Londres, British Library	Add. MS 41623	XV ^e siècle
<i>Herbarius paduanus</i>	Padoue, Biblioteca universitaria	MS. 1969	Fin XV ^e -début XVI ^e siècle
Herbier	Londres, British Library	Harley MS 5294	XII ^e siècle (2 ^e moitié)
Herbier	Londres, Wellcome Library	MS. 339	XVI ^e siècle
Herbier	Londres, Wellcome Library	MS. 342	XVI ^e siècle
Herbier	Londres, Wellcome Library	MS. 336	XV ^e siècle (fin)
Herbier	Trente, Biblioteca del Castello del Buonconsiglio	MS. 1591	XV ^e siècle (fin)
Herbier de Benedetto Rinio (Codex Rocabonella)	Venise, Biblioteca Marciana	Cod. Lat. VI 59	XV ^e siècle
Herbier de Gherardo Cibo	Rome, Biblioteca Angelica	MS. 2348	XVI ^e siècle (1 ^{re} moitié)
<i>Historia plantarum</i>	Rome, Bibliothèque Casanatense	MS. 459	XIV ^e siècle (1395-1400)
JEAN DE CUBA, <i>Hortus sanitatis</i>	Strasbourg, BNU	MS. 2152	XV ^e siècle (1489)
GIOVANNI CADAMOSTO DA LODI, <i>Libro de componere herbe et fructi</i>	Paris, BnF	Italien 1108	XV ^e siècle (vers 1471)
GIOVANNI CADAMOSTO DA LODI, <i>Libro de componere herbe et fructi</i>	Paris, BnF	Italien 1109	XV ^e siècle

Il est également possible de se référer aux fac-similé suivants :

Les *De materia medica* de Dioscoride illustrés :

Dioscorides latino : manuscrit Vat. Chigi F. VII 158, Madrid, Testimonio, 2003.

Le *Tractatus de herbis* :

L'herbier - Tractatus de herbis, Alexandre LEDUCQ (dir.), Paris, Beaux-Arts, 2019.

Le Livre des simples médecines : d'après le manuscrit français 12322 de la Bibliothèque nationale de Paris, éd. G. MALANDIN, P. LIEUTAGHI et F. AVRIL, Paris, Ozalid et Textes cardinaux, 1986.

Carmélia OPSOMER et Guy BEAUJOUAN, *Livre des simples médecines : Codex Bruxellensis IV 1024*, Anvers, Belgique : De Schutter, 1980.

Le *Tacuinum sanitatis* :

Tacuinum sanitatis : codex vindobonensis series nova 2644, éd. Brigitte VERGNE-CAIN et Dominique Laure MIERMONT, Paris, Club du livre, 1987.

L'art de vivre au Moyen Age : codex Vindobonensis series nova 2644, éd. Daniel POIRION et Claude THOMASSET, Paris, Ed. du Félin, 1995.

Il Tacuinum sanitatis della Biblioteca nazionale di Parigi, Elena Berti TOESCA, Bergame, Istituto italiano d'arti grafiche, 1937.

Autres herbiers :

L'erbario di Udine : Biblioteca Civica Vincenzo joppi, ms. 1161, éd. Roberto BENEDETTI, Tricesimo, Roberto Vattori, 2007.

L'erbario di Trento : il manoscritto n. 1591 del Museo Provinciale d'Arte, éd. Michelangelo LUPO, Trente, Manfrini, 1978.

Historia plantarum : Ms. 459, Biblioteca Casanatense, éd. Ennio LAZZARINI, Modena, F. C. Panini, 2004.

Bibliographie

1. Les textes de botanique antique

Suzanne AMIGUES, « La signature des plantes, source de croyances ou de savoir dans l'Antiquité gréco-romaine ? », in Marie-Claire AMOURETTI et Georges COMET (dir.), *La transmission des connaissances techniques*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1995, p. 127-138.

Suzanne AMIGUES, *Études de botanique antique*, Paris, De Boccard, 2002.

Jacques ANDRE, « Pline l'Ancien botaniste », *Revue des études latines*, 33, 1955, p. 297-318.

Jacques ANDRE, « Noms de plantes gaulois ou prétendus gaulois dans les textes grecs et latins », *Études celtiques*, 22-1, 1985, p. 179-198.

D. M. BALME, « Development of Biology in Aristotle and Theophrastus: Theory of Spontaneous Generation », *Phronesis*, 7-1-2, 1962, p. 91-104.

Jean BARBAUD, « Les Dioscoride "alphabétiques" (à propos du *Codex Vindobonensis Med. gr. 1*) », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 82-302, 1994, p. 321-330.

Valérie BONET, *La pharmacopée végétale d'Occident dans l'œuvre de Pline l'Ancien*, Bruxelles, Éditions Latomus, 2014.

Marine BRETIN-CHABROL et Claudine LEDUC, « La botanique antique et la problématique du genre », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 29, 2009, p. 205-223.

Alessandro BUCCHERI, *Penser les hommes à travers les plantes : images végétales de l'humain en Grèce ancienne (VIII^e-V^e siècle av. notre ère)*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2017.

Raymond CHEVALLIER, « Le bois, l'arbre et la forêt chez Pline », in Jackie PIGEAUD et José OROZ (dir.), *Pline l'Ancien témoin de son temps. [Actes du congrès de Nantes, 22-26 octobre 1985]*, Salamanque, Ed. Universidad de Salamanca, 1987, p. 147-172.

Marie CRONIER, *Recherches sur l'histoire du texte du *De materia medica* de Dioscoride*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris, 2007.

Jacques DESAUTELS, « La classification des végétaux dans la *Recherche sur les Plantes* de Théophraste d'Érésos », *Phoenix*, 42-3, 1988, p. 219-243.

Klaus DÖRING, *Antike Naturwissenschaft und ihre Rezeption*, Beau Bassin, Tort, 2011.

Guy DUCOURTHIAL et Danielle GOUREVITCH, *Flore magique et astrologique de l'antiquité*, Paris, Belin, 2003.

Frank GREENAWAY et Roger Kenneth FRENCH (dir.), *Science in the early Roman Empire : Pliny the Elder, his sources and influence*, Londres, Croom Helm, 1986.

Bernhard HERZHOFF, « Ist die Schrift *De plantis* von Aristoteles ? », *Antike Naturwissenschaft und ihre Rezeption*, 16, 2006, p. 69-108.

Pierre LOUIS, « La classification des végétaux dans le corpus aristotélicien », *Document pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, n° 8, p. 1-8.

Gigliola MAGGIULLI et M. Franca BUFFA GIOLITO, *L'altro Apuleio : problemi aperti per una nuova edizione dell'"Herbarius"*, Naples, Loffredo, 1996.

Innocenzo MAZZINI, « Présence de Pline dans les herbiers de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. », in Jackie PIGEAUD et José OROZ (dir.), *Pline l'Ancien témoin de son temps. [Actes du congrès de Nantes, 22-26 octobre 1985]*, Salamanque, Ed. Universidad de Salamanca, 1987, p. 83-94.

Valérie NAAS, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, Rome, École française de Rome, 2002.

Moshe NEGBI, « Male and Female in Theophrastus's Botanical Works », *Journal of the History of Biology*, 28-2, 1995, p. 317-332.

Luciana REPICI, *Uomini capovolti : le piante nel pensiero dei greci*, Roma, Italie, Laterza, 2000.

Luciana REPICI, *Nature silenziose : le piante nel pensiero ellenistico e romano*, Bologne, il Mulino, 2015.

John M. RIDDLE, *Dioscorides on pharmacy and medicine*, Austin, University of Texas press, 1985.

Valerie SCHRAM, « Ambiguïtés et vicissitudes des noms d'arbres dans le grec d'Égypte : le cas du jujubier épine-du-Christ », *Revue des Études Grecques*, 2018/1, 2018, p. 123-147.

Margaret H. THOMSON, *Textes grecs inédits relatifs aux plantes*, Paris, Les Belles lettres, 1955.

Laurence M.V. TOTELIN, « Whose Fault is it Anyway ? Plant Infertility in Antiquity », in Gayle DAVIS et Tracey LOUGHRAN (dir.), *The Palgrave Handbook of Infertility in History: Approaches, Contexts and Perspectives*, Londres, Palgrave Macmillan UK, 2017, p. 57-75.

Alain TOUWAIDE, « L'identification des plantes du traité de matière médicale de Dioscoride : un bilan méthodologique », *Antike Naturwissenschaft und ihre Rezeption*, Band II, 1992, p. 253-274.

Iolanda VENTURA, « Il *Dioscorides alphabeticus* : un esempio di farmacopea arabo-latina ? », in Graziella FEDERICI VESCOVINI et Ahmad HASNAWI (dir.), *Circolazione dei saperi nel Mediterraneo: Filosofia e scienze (secoli IX-XVII). Atti del VII Colloquio Internazionale della Società Internazionale d'Historie des Sciences et de la Philosophie Arabes et Islamiques, Firenze, 16-28 febbraio 2006*, Fiesole, Cadmo, 2013, p. 159-166.

2. Les savoirs sur les plantes au Moyen Âge

2.1 Les sciences naturelles au Moyen Âge : généralités

Marie-Thérèse D'ALVERNY, « Translations and translators », in Robert L. Benson et Giles Constable (dir.), *Renaissance and renewal in the twelfth century*, Harvard University Press, 1982, p. 421-462.

Monika ASZTALOS, John Emery MURDOCH et Ilkka NIINILUOTO (dir.), *Knowledge and the sciences in Medieval philosophy : proceedings of the Eighth International Congress of medieval philosophy, Helsinki, 24-29 August 1987*, Helsinki, Acta philosophica fennica, 1990.

Thomas BENATOUÏL et Isabelle DRAELANTS, *Expertus sum : L'expérience par les sens dans la philosophie naturelle médiévale. Actes du colloque international de Pont-à-Mousson (5-7 février 2009)*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2011.

Giovanni CATAPANO et Onorato GRASSI (dir.), *Rappresentazioni della natura nel Medioevo*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2019.

Alistair Cameron CROMBIE, *Medieval and early modern science*, New York, Doubleday, 1959.

Richard C. DALES, *The scientific achievement of the Middle Ages*, Philadelphie, University of Pennsylvania press, 1973.

Robert DELORT, « Percevoir la nature au Moyen Âge : quelques réflexions. », in Elisabeth MORNET (dir.), *Campagnes médiévales : L'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 31-43.

Isabelle DRAELANTS, « Creation, Generation, Force, Motion, Habit: Medieval Theoretical Definitions of Nature », in Florence BRETTELLE-ESTABLET, Marie GAILLE et Mehrnaz KATOZIAN-SAFADI (dir.), *Making Sense of Health, Disease, and the Environment in Cross-Cultural History : The Arabic-Islamic World, China, Europe, and North America*, Dordrecht, Springer, 2019, p. 27-60.

Isabelle DRAELANTS, Anne TIHON et Baudouin VAN DEN ABEELE, *Occident et Proche-Orient : Contacts scientifiques au temps des Croisades. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 24 et 25 mars 1997*, Turnhout, Brepols, 2000.

Joëlle DUCOS, « Néologie lexicale et culture savante : transmettre les savoirs », in Olivier BERTRAND, Hiltrud GERNER et Béatrice STUMPF (dir.), *Lexique scientifique et technique. Constitution et approche historique*, Palaiseau, Éd. de l'École polytechnique, 2007, p. 249-254.

Joëlle DUCOS et Violaine GIACOMOTTO-CHARRA (dir.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance : réception du traité « Sur la génération et la corruption »*, Paris, H. Champion, 2011.

Steven A. EPSTEIN, *The medieval discovery of nature*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

Toufic FAHD, « Botany and agriculture », in Roshdi RASHED, *Encyclopedia of the History of Arabic Science*, Londres, Routledge, 1996, p. 813-852.

Roger Kenneth FRENCH, « The use of Alfred of Shareshill's Commentary on the *De plantis* in University Teaching in the Thirteenth Century », *Viator*, 28, 1997, p. 223-251.

Expiración GARCIA SANCHEZ, Francisca SEGURA PEREZ et Indalecio LOZANO CAMARA (dir.), *Ciencias de la naturaleza en al-Andalus*, Grenade, CSIC-Escuela de estudios árabes Instituto de cooperación con el mundo árabe, 1990.

Violaine GIACOMOTTO-CHARRA et Christine SILVI (dir.), *Lire, choisir, écrire - La vulgarisation des savoir du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, École nationale des Chartes, 2014.

Thomas F. GLICK, Steven John LIVESSEY et Faith WALLIS (dir.), *Medieval science, technology, and medicine: an encyclopedia*, Londres, Routledge, 2005.

Michèle GOYENS, Pieter de LEEMANS et An SMETS, *Science Translated: Latin and Vernacular Translations of Scientific Treatises in Medieval Europe*, Louvain, Leuven University Press, 2008.

Tullio GREGORY, « La nouvelle idée de nature et de savoir scientifique du XII^e siècle. », in John Emery MURDOCH et Edith Dudley SYLLA (dir.), *The Cultural Context of Medieval Learning: Proceedings of the First International Colloquium on Philosophy, Science, and Theology in the Middle-Ages - September 1973*, Dordrecht-Boston, D. Reidel, 1975, p. 193-212.

Bernhard Dietrich HAAGE, « Naturphilosophische Grundlagen der Pflanzenheilkunde im Mittelalter », *Mediaevistik: Internationale Zeitschrift für interdisziplinäre Mittelalterforschung*, 26, 2014, p. 13-30.

Jeremiah HACKETT (dir.), *Roger Bacon and the sciences : commemorative essays*, Leyde, Brill, 1997.

Danielle JACQUART, « Quelle histoire des sciences pour la période médiévale antérieure au XIII^e siècle ? », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 39-153, 1996, p. 97-113.

Danielle JACQUART, « Quelques propos introductifs : la confluence des sources grecques et arabes dans l'Occident médiéval latin », *Micrologus : Natura, scienze e società medievali / Nature, Sciences and Medieval Societies*, 24, 2016, p. 13-21.

Danielle JACQUART et Françoise MICHEAU, *La Médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1990.

Danielle JACQUART et Claude THOMASSET, *Lexique de la langue scientifique : astrologie, mathématiques, médecine*, Paris, C. Klincksieck, 1997.

Claudia KREN, *Medieval science and technology: a selected, annotated bibliography*, Londres, Garland, 1985.

Thomas LABBE, « De la connaissance textuelle et de l'observation des phénomènes naturels : le système du monde au XIII^e siècle dans la chronique de Wierum en Hollande », *Le Moyen Âge : Revue d'histoire et de philologie*, 114-2, 2008, p. 335-351.

Jacques LE GOFF, « Le merveilleux scientifique au Moyen Âge », in Jean-François BERGIER (dir.), *Zwischen Wahn, Glaube und Wissenschaft: Magie, Astrologie, Alchemie und Wissenschaftsgeschichte*, Zürich, Verl. der Fachvereine, 1988, p. 87-113.

Cornelis Hendrik LEIJENHORST, Christoph LÜTHY et Johannes Matheus Maria Hermanus THUISSEN (dir.), *The dynamics of Aristotelian natural philosophy from antiquity to the seventeenth century*, Leyde, Brill, 2002.

David Charles LINDBERG (dir.), *Science in the Middle Ages*, Chicago, University of Chicago Press, 1978.

Charles H. LOHR, « The new Aristotle and « science » in the Paris arts faculty (1255) », in *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XV^e siècles)*, Brepols Publishers, 1997, vol. 0/4, p. 251-269.

Paul MAZLIAK, *Avicenne & Averroès : médecine et biologie dans la civilisation de l'Islam*, Paris, Vuibert : ADAPT, 2004.

Laurence MOULINIER-BROGI et Nicolas WEILL-PAROT, « La science médiévale, du codex à l'imprimé », *Médiévales. Langues, Textes, Histoire*, 52, 2007, p. 7-14.

Fabrice MOUTHON, *Le sourire de Prométhée : l'homme et la nature au Moyen Âge*, Paris, La Découverte, 2017.

Pierre NOBEL (dir.), *La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance. Volume 1, Du XII^e au XV^e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005.

Ariane RABATEL, *Du végétatif au végétal, l'essor de l'intérêt pour la plante à la fin du Moyen Âge*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris, 2016.

Ariane RABATEL, « L'essor de l'intérêt pour la plante à la fin du Moyen Âge », in *De l'homme, de la nature et du monde. Mélanges d'histoire des sciences médiévales offerts à Danielle Jacquart*, Genève, Droz, 2019, p. 315-326.

Ruṣdī Ḥafnī RASID et Régis MORELON, *Technologie, alchimie et sciences de la vie*, Paris, Éd. du Seuil, 1997.

Karen M. REEDS, *Botany in medieval and renaissances universities*, Thèse de doctorat, Harvard university, 1975.

Karen Meier REEDS et Tomomi KINUKAWA, « Medieval natural history », in David Charles LINDBERG et Michael H SHANK (dir.), *The Cambridge History of Science, 2: Medieval Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 569-589.

H. P. J RENAUD, « La contribution des arabes à la connaissance des espèces végétales : les botanistes musulmans », *Bulletin de la société des sciences naturelles du Maroc*, 15, 1935, p. 58-71.

René TATON (dir.), *La science antique et médiévale : des origines à 1450*, 2e éd. mise à jour., Paris, Presses universitaires de France, 1994.

Manfred ULLMANN, *Die Natur- und Geheimwissenschaften im Islam*, Leyde, Brill, 1972.

2.2 Nommer les plantes : la constitution du lexique botanique

Suzanne AMIGUES, « Ambiguïtés et vicissitudes des noms de plantes de Théophraste à Linné », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, tome 31, 2000, p. 53-61.

Jacques ANDRE, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris, C. Klincksieck, 1956.

Olivier BERTRAND, Hiltrud GERNER et Béatrice STUMPF (dir.), *Lexiques scientifiques et techniques : constitution et approche historique*, Palaiseau, Éd. de l'École polytechnique, 2007.

Lucie BOLENS, « Empirisme médiéval et progrès scientifique : la classification botanique en Andalousie (XI^e-XII^e siècles). », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte: Revue suisse d'histoire / Rivista storica svizzera*, 25-3, 1975, p. 257-268.

Willem Frans DAEMS, *Nomina simplicium medicinarum ex synonymariis Medii Aevi collecta : Semantische Untersuchungen zum Fachwortschatz hoch- und spätmittelalter Drogenkunde*, Leiden New York, E. J. Brill, 1993.

Maria Amalia D'ARONCO, « The botanical lexicon of the Old English Herbarium. », *Anglo-Saxon England*, 17, 1988, p. 15-33.

Lara FARINA, « Vegetal continuity and the naming of species », *Postmedieval: A Journal of Medieval Cultural Studies*, 9-4, 2018, p. 420-431.

Michèle GOYENS, « Le lexique des plantes et la traduction des Problèmes d'Aristote par Evrart de Conty (c. 1380) », *Le Moyen français : Revue d'études linguistiques et littéraires fondée par Giuseppe di Stefano*, 55-56, 2004, p. 145-165.

Tony HUNT, *Plant Names of Medieval England*, Cambridge, D. S. Brewer, 1989.

Danielle JACQUART et Claude THOMASSET, *Lexique de la langue scientifique : astrologie, mathématiques, médecine*, Paris, C. Klincksieck, 1997.

François JACQUESSON, « "L'effet caméléon". Contact entre phonétique et sémantique, traduction et transcription dans le lexique botanique d'Avicenne et Gérard de Crémone. », *Médiévales : Langue, textes, histoire*, 3, 1983, p. 28-39.

Philip G. RUSCHE, « The translation of plant names in the Old English Herbarium and the Durham glossary », in Patrizia LENDINARA, Loredana LAZZARI et Claudia DI SCIACCA (dir.), *Rethinking and Recontextualising Glosses: New Perspectives in the Study of Late Anglo-Saxon Glossography*, Porto, Fédération Internationale des Instituts d'Etudes Médiévales, 2011, p. 395-414.

Philip G. RUSCHE, « The sources for plant names in Anglo-Saxon England and the Laud herbal glossary », in Peter DENDLE et Alain TOUWAIDE (dir.), *Health and Healing from the Medieval Garden*, Woodbridge, Boydell Press, 2008, p. 128-144.

T. A. SPRAGUE, « Botanical Terms in Albertus Magnus », *Bulletin of Miscellaneous Information (Royal Botanic Gardens, Kew)*, 1933-9, 1933, p. 440-459.

Jerry STANNARD, « Medieval reception of classical plant names. », in *Actes du XII^e Congrès International d'Histoire des Sciences, 21-31 août 1968, Paris (Revue de Synthèse, series 3, vol 3)*, p. 153-162.

William Thomas STEARN, *Botanical Latin : history, grammar, syntax, terminology and vocabulary*, Londres, Nelson, 1966.

János STIRLING, *Lexicon nominum herbarum, arborum fruticumque linguae latinae*, 3 vol., Budapest, Encyclopaedia, 1995-1998.

Alain TOUWAIDE, « Translation and transliteration of plant names in Hunayn b. Ishaq's and Istifan b. Basil's Arabic version of Dioscorides, *De materia medica* », *Al-Qanṭara : Revista de estudios árabes*, 30-2, 2009, p. 557-580.

Alessandro VITALE-BROVARONE, « La terminologie botanique. », in Giuseppe DI STEFANO et Rose M. BIDLER (dir.), *Autour de Jacques Monfrin: Néologie et création verbale : Actes du colloque international, Université McGill, Montréal, 7-8-9 octobre 1996.*, Montréal, Éd. CERES, 1997, p. 649-680.

2.3 Les textes encyclopédiques

Eva ALBRECHT, « The Organization of Vincent of Beauvais' *Speculum Maius* and of Some Other Latin Encyclopedias », in Steven HARVEY (dir.), *The Medieval Hebrew Encyclopedias of Science and Philosophy: Proceedings of the Bar-Ilan University Conference*, Dordrecht, Springer Netherlands, 2000, p. 46-74.

Bernard BAILLAUD, Jérôme de GRAMONT et Denis HÜE (dir.), *Discours et savoirs : encyclopédies médiévales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.

Heinrich BALSS, *Albertus Magnus als Biologe Werk und Ursprung*, Stuttgart, Wissenschaftliche Verlagsges, 1947.

Jacques BERLIOZ et Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « Les recueils d'*exempla* et la diffusion de l'encyclopédisme médiéval. », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedia medievale: Atti del convegno « L'enciclopedia medievale », San Gimignano, 8-10 ottobre 1992*, Ravenna, Longo, 1994, p. 179-212.

Maria BESSE, « Konrads von Megenberg *Buch der natur von den Naturlichen dingen* im Kontext früher Natur-, Arznei- und Weinbücher », *Jahrbuch der Oswald von Wolkenstein-Gesellschaft*, 18, 2011, p. 157-174.

Benoît BEYER DE RYKE, « Le miroir du monde : un parcours dans l'encyclopédisme médiéval », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 81-4, 2003, p. 1243-1275.

Benoît BEYER DE RYKE, « Les encyclopédies médiévales : un état de la question. », *Pecia: Ressources en médiévistique*, 1, 2002, p. 9-42.

Peter BINKLEY (dir.), *Pre-modern encyclopaedic texts: proceedings of the second COMERS congress, Groningen, 1-4 July 1996*, Leyde, Brill, 1997.

Saskia BOGAART, « Vernacularisation of Latin science », in Baudouin VAN DEN ABEELE (dir.), *Bartholomaeus Anglicus, « De proprietatibus rerum ». Texte latin et réception vernaculaire*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 31-41.

Caroline BOUCHER, « Classification et vulgarisation des « autorités » médiévales. Le propos encyclopédique des traducteurs, ou l'utilité des traductions vernaculaires des textes de savoir », in *Une lumière venue d'ailleurs. Héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2008, vol. 0/9, p. 247-268.

Dominique BOUTET, « L'arbre et l'orient, entre mythe et réalité : des sources livresques aux récits de voyageurs », in Valérie FASSEUR, Danièle JAMES-RAOUL et Jean-René VALETTE (dir.), *L'arbre au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2010, p. 53-64.

Thulane BRIOIS, « Pour une étude des éditions incunables de l'encyclopédie de Barthélémy l'Anglais, le *De proprietatibus rerum*, d'après les éditions conservées à la

Bibliothèque Municipale de Lyon » Mémoire de Master 2, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Lyon, 2019.

Donal BYRNE, « Rex imago dei: Charles V of France and the *Livre des propriétés des choses* », *Journal of Medieval History*, 7-1, 1981, p. 97-113.

Godefroid de CALLATAÏ et Baudouin VAN DEN ABEELE (dir.), *Une lumière venue d'ailleurs : héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Âge : actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 19-21 mai 2005*, Turnhout, Brepols, 2008.

Annie CAZENAVE, « L'exotisme au temps d'Albert le Grand. », in Albert ZIMMERMANN (dir.), *Albert der Grosse: seine Zeit, sein Werk, seine Wirkung: Papers from the 22nd Kölner Mediävistentagung held at the Thomas-Institut, University of Cologne, 3-6 September 1980.*, Berlin, De Gruyter, 1981, p. 141-154.

Amalia CERRITO, « Alberto Magno e il *De plantis*: ricostruire la botanica perduta di Aristotele », in Marco MARTORANA, Rafael PASCUAL et Veronica REGOLI (dir.), *Raccolta di Saggi in onore di Marco Arosio*, Rome, IF Press, 2019, p. 9-28.

Mattia CIPRIANI, *La place de Thomas de Cantimpré dans l'encyclopédisme médiéval : les sources du Liber de natura rerum*, Thèse de doctorat, Paris, École pratique des hautes études, 2014.

Grégory CLESSE, « How to Evaluate the Impact of Arabic Sources in the 13th-century Latin Encyclopedias », *Vincent of Beauvais Newsletter*, 40, 2016, p. 4-17.

Grégory CLESSE, *Sources arabes en toutes lettres : étude des citations d'auteurs arabes dans les encyclopédies latines du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat, UCL - Université Catholique de Louvain, 2016.

David J COLLINS, « Albertus, Magnus or Magus? Magic, Natural Philosophy, and Religious Reform in the Late Middle Ages », *Renaissance Quarterly*, 63-1, 2010, p. 1-44.

Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, « L'œuvre exemplaire de la nature dans la première encyclopédie en langue française. », in Denis HÜE (dir.), *Sciences, techniques and encyclopédies : Actes du Colloque de Mortagne-au-Perche, 28-29 mars 1992*, Caen, Paradigme, 1993, p. 65-85.

Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, « Le cas de l'*Image du monde* : une encyclopédie du XIII^e siècle, ses sources antiques, l'apport médiéval », in *La transmission des connaissances techniques*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1995, p. 87-98.

Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, « Mise en récit et discours scientifique : les encyclopédies du XIII^e siècle en langue vulgaire », in Claude THOMASSET (dir.), *L'écriture du texte scientifique au Moyen Âge. Des origines de la langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 117-132.

Gilbert DAHAN, « Encyclopédies et exégèse de la Bible aux XII^e et XIII^e siècles », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 6, 1999, p. 103-133.

Sophie DELMAS, « La réception des encyclopédies naturelles dans les sermons au XIII^e siècle. Quelques exemples », *Rursus. Poïétique, réception et réécriture des textes antiques*, 11, 2017.

Albert DEROLEZ (dir.), *Liber floridus colloquium: papers read at the international meeting held in the university library Ghent on 3-5 september 1967*, Gand, Story-Scientia, 1973.

Isabelle DRAELANTS, *Un encyclopédiste méconnu du XIII^e siècle : Arnold de Saxe. Œuvres, sources, réception*, Thèse de doctorat, UCL - Université Catholique de Louvain, Louvain, 2001.

Isabelle DRAELANTS, « La science naturelle et ses sources chez Barthélemy l'Anglais et les encyclopédistes contemporains », in *Bartholomaeus Anglicus, « De proprietatibus rerum »*. *Texte latin et réception vernaculaire*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 43-99.

Isabelle DRAELANTS et Monique PAULMIER-FOUCART, « Échanges dans la *societas* des naturalistes au milieu du XIII^e siècle : Arnold de Saxe, Vincent de Beauvais et Albert le Grand », in Danièle JAMES-RAOUL et Olivier SOUTET (dir.), *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, p. 219-238.

Isabelle DRAELANTS, « La question ou le débat scolastique comme forme du discours scientifique dans les encyclopédies naturelles du XIII^e siècle : Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais », *Scientiarum historia*, 31, 2005, p. 125-154.

Isabelle DRAELANTS, « Encyclopédies et lapidaires médiévaux. La durable autorité d'Isidore de Séville et de ses *Étymologies*. », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 16, 2008, p. 39-91.

Isabelle DRAELANTS, « Expérience et autorités dans la philosophie naturelle d'Albert le Grand », in Thomas BENATOUÏL et Isabelle DRAELANTS (dir.), *Expertus sum: L'expérience par les sens dans la philosophie naturelle médiévale. Actes du colloque international de Pont-à-Mousson (5-7 février 2009)*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2011, p. 89-121.

Isabelle DRAELANTS, « La figure de Boèce et ses œuvres dans le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais », in Cédric GIRAUD et Martin MORARD (dir.), *Universitas scholarium. Mélanges offerts à Jacques Verger.*, Genève, Droz, 2011, p. 409-448.

Isabelle DRAELANTS, « Le *De generatione et corruptione* et son environnement au "siècle d'or" des encyclopédies médiévales (1200-1250) », in Joëlle DUCOS et Violaine GIACOMOTTO-CHARRA (dir.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance : réception du traité « Sur la génération et la corruption »*, Paris, H. Champion, 2011, p. 135-173.

Isabelle DRAELANTS, « Le « siècle de l'encyclopédisme » : conditions et critères de définition d'un genre », in Arnaud ZUCKER (dir.), *Encyclopédire : formes de l'ambition encyclopédique dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 81-106.

Isabelle DRAELANTS, « De la compilation au centon. Les emprunts à Arnold de Saxe dans l'*Hortus sanitatis* : quels intermédiaires ? », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 29, 2013, p. 19-68.

Isabelle DRAELANTS, « Modèles épistémologiques de l'enquête encyclopédique sur la nature des choses *ob posteritatis utilitatem* », in *Actes du XLVe Congrès de la SHMESP*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 235-260.

Joëlle DUCOS (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, H. Champion, 2014.

Frédéric DUVAL, « Les traductions françaises d'Isidore de Séville au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, 16, 2008, p. 93-105.

Jacques ELFASSI et Bernard RIBEMONT, « La réception d'Isidore de Séville durant le Moyen Âge tardif (XII^e-XV^e s.) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, 16, 2008, p. 1-5.

Francisco José Talavera ESTESO, « La tradición de las etimologías populares en el *Liber de Natura Rerum* de Tomás de Cantimpré », *Analecta malacitana: Revista de la Sección de Filología de la Facultad de Filosofía y Letras*, 3-1, 1980, p. 3-36.

Françoise FERY-HUE, « Librairies et imprimeurs : les éditeurs de Jean Corbechon de 1480 à la fin du XVI^e siècle », in Joëlle DUCOS (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires.*, Paris, H. Champion, 2014, p. 47-87.

Françoise FERY-HUE, « Présences animales et végétales dans les lapidaires en moyen-français », *Le Moyen français : Revue d'études linguistiques et littéraires fondée par Giuseppe di Stefano*, 55-56, 2004, p. 107-128.

Mary FRANKLIN-BROWN, « The *Speculum maius*, between thesaurus and Lieu de mémoire », in Elma BRENNER, Meredith COHEN, Mary FRANKLIN-BROWN (dir.), *Memory and Commemoration in Medieval Culture*, 2013, p. 143-162.

John FRIEDMAN, « Albert the Great's Topoi of Direct Observation and his Debt to Thomas of Cantimpré », in Peter BINKLEY (dir.), *Pre-Modern Encyclopedic Texts: Proceedings of the Second COMERS Congress, Groningen, 1-4 July 1996*, Leyde, Brill, 1997, p. 379-392.

Eduard FRUNZEANU, *Les configurations de la natura dans le Speculum maius de Vincent de Beauvais*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2007.

Eduard FRUNZEANU et Emmanuelle KUHRY, « L'apport des gloses, des paraphrases et des syntagmes synonymiques à la compréhension des textes : le cas de quelques encyclopédies du XIII^e siècle », *Spicæ, Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais*, nouvelle série, 1, 2011.

Mariateresa FUMAGALLI et Massimo PARODI, « Due enciclopedie dell'Occidente medievale : Alessandro Neckam e Bartolomeo Anglico », *Rivista di Storia della Filosofia*, 40-1, 1985, p. 51-90.

Brigitte GAUVIN, Catherine JACQUEMARD et Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, « L'*Hortus sanitatis* : transmission et réorganisation de la matière encyclopédique au xv^e siècle », *Revue d'Histoire des Textes*, 7, 2012, p. 353-369.

Philippe GLARDON, « La relation du texte à l'image dans l'*Hortus sanitatis* et les traités du milieu du XVI^e siècle : quelques points de comparaison », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 29, 2013, p. 227-254.

Dagmar GOTTSCHALL, *Konrad von Megenbergs « Buch von den natürlichen Dingen » : ein Dokument deutschsprachiger Albertus Magnus-Rezeption im 14. Jahrhundert*, Leyde, Brill, 2004.

Jean-Yves GUILLAUMIN, « Pline l'Ancien dans le livre XX des *Étymologies* d'Isidore de Séville », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 61-166-167, 2011, p. 15-25.

Bertrand HEMMERDINGER, « Le *De plantis*, de Nicolas de Damas à Planude », *Philologus*, 111-1-2, 2016, p. 56-65.

Claude HERFRAY-REY, *Jean Corbechon, traducteur de Barthélemy l'Anglais*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École nationale des Chartes, Paris, 1944.

Sue Ellen HOLBROOK, « The Properties of Things and Textual Power: Illustrating the French Translation of *De Proprietatibus Rerum* and a Latin Precursor », in Godfried CROENEN et Peter F. AINSWORTH (dir.), *Patrons, authors and workshops : books and book production in Paris around 1400*, Louvain, Peeters, 2006, p. 367-404.

Denis HÜE (dir.), *Nature & encyclopédies : actes du colloque d'Alençon, 6-7 avril 1991*, Le Mesnil-Brout, Association Diderot, l'encyclopédisme & autres, 1992.

Denis HÜE (dir.), *Sciences, techniques & encyclopédies : actes du colloque de Mortagne-au-Perche, 28-29 mars 1992*, Caen, Paradigme, 1993.

Richard William HUNT, *The schools and the cloister: the life and writings of Alexander Nequam : 1157-1217*, Oxford, Clarendon press, 1984.

Gundolf KEIL, « Hortus sanitatis », in Werner E. GERABEK (dir.), *Enzyklopädie Medizingeschichte*, Berlin, W. de Gruyter, 2005, p. 618-619.

Gundolf KEIL, « Hortus sanitatis, Gart der Gesundheit, Gaerde der Sunthede », in Elisabeth Blair MACDOUGALL (dir.), *Medieval gardens*, Washington, Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1986, p. 55-68.

Emmanuelle KUHRY, « Édition électronique du *De plantis* glosé : problèmes et solutions ». *Gloses philosophiques à l'ère digitale*, 31/07/2018. Consultable en ligne : <https://digigloses.hypotheses.org/228> (consulté le 21 avril 2022).

Jacques LE GOFF, « Pourquoi le XIII^e siècle a-t-il été plus particulièrement un siècle d'encyclopédisme ? », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedia medievale: Atti del convegno « L'enciclopedia medievale », San Gimignano, 8-10 ottobre 1992*, Ravenna, Longo, 1994, p. 23-40.

Danielle LECOQ, *La Mappemonde du Liber Floridus ou La Vision du monde de Lambert de Saint-Omer*, Londres, Imago mundi Ltd, 1987.

Alain de LIBERA, *Albert le Grand et la philosophie*, Paris, J. Vrin, 1990.

Elisa LONATI, « Le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré dans le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais : bilan des emprunts, version utilisée et sources concurrentes », *RursuSpicae. Transmission, réception et réécriture de textes, de l'Antiquité au Moyen Âge*, 3, 2020.

J. LONCKE, « Approche comparative de la diffusion et de la transmission des différents états manuscrits du *De Proprietatibus Rerum* de Barthélemy l'Anglais », in Godefroid de CALLATAÏ et Baudouin VAN DEN ABEELE (dir.), *Une lumière venue d'ailleurs : héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Âge : actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 19-21 mai 2005*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 177-198.

Raymond James LONG, « The reception and interpretation of the pseudo-Aristotelian *De plantis* at Oxford in the thirteenth century », in Monika ASZTALOS, John Emery MURDOCH et Ilkka NIINILUOTO (dir.), *Knowledge and the sciences in medieval philosophy*, Helsinki, Acta philosophica fennica, 1990, vol.3, p. 111-123.

Serge LUSIGNAN, Monique PAULMIER-FOUCART et Marie-Christine DUCHENNE, *Lector et compiler: Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle.*, Grâne, Éd. Créaphis, 1997.

Jean-Marc MANDOSIO, « Encyclopédies en latin et encyclopédies en langue vulgaire (XIII^e-XVIII^e siècle) », in Emmanuel BURY (dir.), « *Tous vos gens à latin* » : *le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005, p. 113-136.

Christel MEIER, « Organisation of knowledge and encyclopaedic ordo: functions and purposes of a universal literary genre. », in Peter BINKLEY (dir.), *Pre-Modern Encyclopaedic Texts: Proceedings of the Second COMERS Congress, Groningen, 1-4 July 1996*, Leyde, Brill, 1997, p. 103-126.

Heinz MEYER, *Die Enzyklopädie des Bartholomäus Anglicus: Untersuchungen zur Überlieferungs- und Rezeptionsgeschichte von « De proprietatibus rerum »*, München, W. Fink, 2000.

Laurence MOULINIER, « Un échantillon de la botanique d'Albert le Grand », *Médiévales : Langue, textes, histoire*, 16-17, 1989, p. 179-185.

Laurence MOULINIER, « La botanique d'Hildegarde de Bingen », *Médiévales : Langue, textes, histoire*, 16-17, 1989, p. 113-129.

Laurence MOULINIER, « Deux jalons de la construction d'un savoir botanique en Allemagne aux XII^e-XIII^e siècles : Hildegarde de Bingen et Albert le Grand. », in Allen J. GRIECO, Lucia TONGIORGI TOMASI et Mauro AMBROSOLI (dir.), *Le monde végétal (XII^e-XVII^e siècles) : savoirs et usages sociaux*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993, p. 89-105.

Laurence MOULINIER, « Fragments inédits de la *Physica* : contribution à l'étude des manuscrits scientifiques de Hildegarde de Bingen », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 105-2, 1993, p. 629-650.

Laurence MOULINIER, « Hildegarde de Bingen, les plantes médicinales et le jugement de la postérité : pour une mise en perspective », *Scientiarum historia*, 20, 1994, p. 61-75.

Laurence MOULINIER, « Les merveilles de la nature vues par Hildegarde de Bingen (XII^e siècle) », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 25-1, 1994, p. 115-131.

Laurence MOULINIER, « Une encyclopédiste sans précédent ? Le cas de Hildegarde de Bingen. », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedia medievale: Atti del convegno « L'enciclopedia medievale »*, San Gimignano, 8-10 ottobre 1992, Ravenna, Longo, 1994, p. 119-134.

Laurence MOULINIER, *Le manuscrit perdu à Strasbourg : Enquête sur l'œuvre scientifique de Hildegarde*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1995.

Laurence MOULINIER, « Abbessse et agronome : Hildegarde et le savoir botanique de son temps », in Charles BURNETT et Peter DRONKE (dir.), *Hildegard of Bingen. The Context of her thought and Art*, Londres, The Warburg Institute, University of London, 1998, p. 135-156.

María José MUÑOZ JIMENEZ, Patricia CAÑIZARES FERRIZ et Cristina MARTIN PUENTE (dir.), *La compilación del saber en la Edad Media*, Porto, Fédération internationale des Institut d'études médiévales, 2013.

Monique PAULMIER-FOUCART, « Une des tâches de l'encyclopédiste : intituler. Les titres des chapitres du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedia medievale : Atti del convegno « L'enciclopedia medievale »*, San Gimignano, 8-10 ottobre 1992, Ravenna, Longo, 1994, p. 147-162.

Monique PAULMIER-FOUCART, « L'actor et les auctores : Vincent de Beauvais et l'écriture du *Speculum majus*. », in Michel ZIMMERMANN (dir.), *Auctor et auctoritas : Invention et conformisme dans l'écriture médiévale : Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École nationale des Chartes, 2001, p. 154-160.

Monique PAULMIER-FOUCART et Marie-Christine DUCHENNE, *Vincent de Beauvais et le Grand miroir du monde*, Turnhout, Brepols, 2004.

Monique PAULMIER-FOUCART, « À l'origine du *Speculum maius* : notes sur la relation probable entre Hugues de Saint-Cher et Vincent de Beauvais », in Louis-Jacques BATAILLON, Gilbert DAHAN et Pierre-Marie Gy (dir.), *Hugues de Saint-Cher, bibliste et théologien*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 481-496.

Monique PAULMIER-FOUCART, « Les *Étymologies* d'Isidore de Séville dans le *Speculum Maius* de Vincent de Beauvais », in Jacques FONTAINE et Christine PELLISTRANDI (dir.), *L'Europe héritière de l'Espagne wisigothique*, Madrid, Casa de Velázquez, 2018, p. 269-283.

Monique PAULMIER-FOUCART, Serge LUSIGNAN et Alain NADEAU (dir.), *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une oeuvre encyclopédique au Moyen Age : actes du XIV^e colloque de l'Institut d'études médiévales..., 27-30 avril 1988*, Paris, Vrin, 1990.

Massimo PETROCCHI, *Il Simbolismo delle piante in Rabano Mauro : e altri studi di storia medievale*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1982.

Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedismo medievale*, Ravenna, Longo, 1994.

Michelangelo PICONE, « La vitalità delle enciclopedie di scienza naturale : Isidoro di Siviglia, Tommaso di Cantimpré, e le redazioni del cosiddetto « Tommaso III » », in Michelangelo PICONE (dir.), *L'enciclopedismo medievale: Atti del convegno « L'enciclopedismo medievale », San Gimignano, 8-10 ottobre 1992*, Ravenna, Longo, 1994, p. 135-145.

Julien PLISSON, *Science et littérature au XIII^e siècle : un vulgarisateur : Brunetto Latini*, Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1993.

Max PRINET, « Un manuscrit du *Livre des propriétés des choses*, XV^e siècle », in *Procès-verbaux et mémoires du congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles*, Paris, Jouve, 1925, p. 5-10.

C. M. PYLE, « The Art and Science of Renaissance Natural History: Thomas of Cantimpré, Pier Candido Decembrio, Conrad Gessner, and Teodoro Ghisi in Vatican Library MS Urb. lat. 276 », *Viator*, 27, 1996.

Karen Meier REEDS, « Albert on the natural philosophy of plant life », in James. A. WHEISHEIPL (dir.), *Albertus Magnus and the sciences*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1980, p. 341-354.

Luciana REPICI, « Il *De plantis* pseudo-aristotelico nella tradizione antica e medievale », in Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le monde végétal. Médecine, botanique, symbolique*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2009, p. 77-94.

Bernard RIBEMONT, « La vision de la nature chez les encyclopédistes du Moyen Age : « nature naturante et nature naturée », in *Nature & encyclopédies : actes du colloque d'Alençon, 6-7 avril 1991*, Le Ménil-Brout, Association Diderot, l'encyclopédisme & autres, 1992, p. 189-204.

Bernard RIBEMONT, « Naturae descriptio : expliquer la nature dans les encyclopédies du Moyen Âge (XIII^e siècle) », *Bien Dire et Bien Apprendre : Revue de médiévistique*, 11, 1993, p. 372-388.

Bernard RIBEMONT, « *De natura rerum* ». *Études sur les encyclopédies médiévales*, Orléans, Paradigme, 1995.

Bernard RIBEMONT, « Jean Corbechon, un traducteur encyclopédiste au XIV^e siècle », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, 6, 1999.

Bernard RIBEMONT, *Le Livre des propriétés des choses : une encyclopédie au XIV^e siècle*, Paris, Stock, 1999.

Bernard RIBEMONT, *Vulgariser la science : les encyclopédies médiévales*, Paris, C.E.M.O., 1999.

Bernard RIBEMONT, *Les origines des encyclopédies médiévales : d'Isidore de Séville aux Carolingiens*, Paris, H. Champion, 2001.

Bernard RIBEMONT, *La Renaissance du XII^e siècle et l'encyclopédisme*, Paris, H. Champion, 2002.

Bernard RIBEMONT, *Littérature et encyclopédies du Moyen Âge*, Orléans, Paradigme, 2002.

Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Botanique médiévale : tradition, observation, imaginaire. L'exemple de l'encyclopédisme [colloque, Orléans, 22-23 avril 1988] », in Bernard RIBEMONT (dir.), *Le Moyen Âge et la science, Approche de quelques disciplines et personnalités scientifiques médiévales*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 153-172.

Bernard RIBEMONT et Geneviève SODIGNE-COSTES, « Tradition antique et *mirabilia* dans le livre XVII du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais », *Euphrosyne*, 19, 1991, p. 335-354.

Peter Thomas RICKETTS, « Le *De proprietatibus* et l'*Elucidari* occitan : le cas du livre XVII », in Joëlle DUCOS (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires.*, Paris, H. Champion, 2014, p. 223-233.

Brigitte ROUX, « L'encyclopédiste à l'œuvre : images de la compilation », in Yasmina FOEHR-JANSSENS et Olivier COLLET (dir.), *Le Recueil au Moyen Age - Le Moyen Age central*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 157-181.

Pia RUDOLPH, « Im Garten der Gesundheit : Pflanzenbilder zwischen Natur, Kunst und Wissen in gedruckten Kräuterbüchern des 15. Jahrhunderts » Böhlau, Wien, 2020.

Michel SALVAT, « Jean Corbechon, traducteur ou adaptateur de Barthélemy l'Anglais ? », in Charles BRUCKER (dir.), *Traduction et adaptation en France (Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995)*, Paris, H. Champion, 1997, p. 35-46.

Michael C. SEYMOUR, « Some medieval French readers of *De proprietatibus rerum* », *Scriptorium*, 28-1, 1974, p. 100-103.

Michael C. SEYMOUR, *Bartholomaeus Anglicus and his encyclopedia*, Aldershot, Variorum, 1992.

Christine SILVI, « Les « petites encyclopédies » du XIII^e siècle en langue vulgaire. Bibliographie sélective (1980-2000) », *Le Moyen Âge : Revue d'histoire et de philologie*, n° 2-t. 109, 2003, p. 345-361.

Christine SILVI, « La mouvance du livre imprimé en français : l'exemple des incunables du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais dans la traduction de Jean Corbechon », in Cécile LE CORNEC-ROCHELOIS, Anne ROCHEBOUET et Anne SALAMON (dir.), *Le texte médiéval : de la variante à la création*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, p. 113-126.

Christine SILVI, « Jean Corbechon "revisité" : revoir, corriger et diffuser le Propriétaire en français dans les incunables et post-incunables », in Joëlle Ducos (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, H. Champion, 2014, p. 89-123.

Christine SILVI, « Citer Pline dans les encyclopédies médiévales : l'exemple des notices zoologiques chez Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 61-166-167, 2011, p. 27-55.

Geneviève SODIGNE-COSTES, « Plantes et nature dans l'encyclopédisme médiéval. L'exemple de Barthélemy l'Anglais », in *Nature & encyclopédies : actes du colloque d'Alençon, 6-7 avril 1991*, Le Ménil-Brout, Association Diderot, l'encyclopédisme & autres, 1992, p. 219-230.

Geneviève SODIGNE-COSTES, « Décrire les plantes au Moyen Âge : encyclopédies et traités didactiques », *Bien Dire et Bien Apprendre : Revue de médiévistique*, 11, 1993, p. 389-399.

Geneviève SODIGNE-COSTES, « La botanique de Barthélemy l'Anglais mise en français par Jean Corbechon : traduction ou adaptation ? », *Bien Dire et Bien Apprendre : Revue de médiévistique*, 14, 1996, p. 249-261.

Geneviève SODIGNE-COSTES, « Le coeur et le cuir, la moelle et l'écorce », in *Le « cuer » au Moyen Âge : Réalité et Seneffiance*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 375-392.

T. A. SPRAGUE, « Plant Morphology in Albertus Magnus », *Bulletin of Miscellaneous Information (Royal Botanic Gardens, Kew)*, 1933-9, 1933, p. 431-440.

Ulrike SPYRA, *Das Buch der Natur Konrads von Megenberg: die illustrierten Handschriften und Inkunabeln*, Cologne, Böhlau, 2005.

Jerry STANNARD, « Bartholomaeus Anglicus and thirteenth century botanical nomenclature. », in Katherine E. STANNARD et Richard KAY (dir.), *Pristina Medicamenta: Ancient and Medieval Medical Botany*, Aldershot, Ashgate, 1999, p. 191-194.

Jerry STANNARD, « Identification of the plants described by Albertus Magnus, *De vegetabilibus, lib. VI.* », in Katherine E. STANNARD et Richard KAY (dir.), *Pristina Medicamenta: Ancient and Medieval Medical Botany*, Aldershot, Ashgate, 1999, p. 281-318.

Victoria SWEET, *Rooted in the earth, rooted in the sky: Hildegard of Bingen and premodern medicine*, Londres, Routledge, 2006.

Claude THOMASSET et Michel ZINK, « L'encyclopédisme médiéval : de la définition d'un genre à son évolution. Sur la pertinence des notions d'apogée et de décadence », in *Apogée et déclin : actes du colloque de l'URA 411 [du Centre national de la recherche scientifique], Provins, 1991*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1993, p. 27-68.

Jean-Yves TILLIETTE, « Rhétorique de l'encyclopédie : le cas du *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam (vers 1200) », in Pierre NOBEL (dir.), *La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance. Volume 1, Du XII^e au XV^e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche Comté, 2005, p. 289-302.

Simon TUGWELL, « Humbert of Romans, "compiler". », in Serge LUSIGNAN et M. PAULMIER-FOUCART (dir.), *Lector et compiler: Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, Grâne, Éd. Créaphis, 1997, p. 47-76.

Baudouin VAN DEN ABEELE, « Diffusion et avatars d'une encyclopédie : le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré », in Godefroid de CALLATAÿ et Baudouin VAN DEN ABEELE (dir.), *Une lumière venue d'ailleurs : héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Age : actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 19-21 mai 2005*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 141-176.

Baudouin VAN DEN ABEELE, « La tradition manuscrite des *Étymologies* d'Isidore de Séville : pour une reprise en main du dossier », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, 16, 2008, p. 195-205.

Baudouin VAN DEN ABEELE, « Encyclopédies en milieu de cour », *Micrologus: Natura, scienze e società medievali / Nature, Sciences and Medieval Societies*, 16, 2008, p. 31-55.

Baudouin VAN DEN ABEELE, « A la recherche de l'*Experimentator* de Thomas de Cantimpré », in Thomas BENATOUÏL et Isabelle DRAELANTS (dir.), *Expertus sum : L'expérience par les sens dans la philosophie naturelle médiévale. Actes du colloque international de Pont-à-Mousson (5-7 février 2009)*, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2011, p. 41-65.

Baudouin VAN DEN ABEELE et Heinz MEYER (dir.), *Bartholomaeus Anglicus « De proprietatibus rerum » : texte latin et réception vernaculaire. Actes du colloque international, Munster, 9-11.10.2003*, Turnhout, Brepols, 2006.

Baudouin VAN DEN ABEELE, Heinz MEYER et Bernard RIBEMONT, « Éditer l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais. Vers une édition bilingue du *De proprietatibus rerum* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, 6, 1999.

Iolanda VENTURA, « L'erbario alfabetico del *De proprietatibus rerum* di Bartolomeo Anglico e le sue fonti : una panoramica sul ruolo della botanica nelle enciclopedie del XIII secolo », in Theo STAMMEN et Wolfgang WEBER (dir.), *Wissenssicherung, Wissenordnung und Wissensverarbeitung : das europäische Modell der Enzyklopädien*, Berlin, Akademie Verlag, 2004, p. 291-337.

Iolanda VENTURA, « Quellen, Konzeption und Rezeption der Pflanzenbücher von Enzyklopädien des 13. Jahrhunderts. Zu *De Proprietatibus Rerum*, Buch XVII », in Baudouin VAN DEN ABEELE (dir.), *Bartholomaeus Anglicus, « De proprietatibus rerum »*. *Texte latin et réception vernaculaire*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 267-317.

Iolanda VENTURA, « Plant Symbolism in Thirteenth-Century Biblical Exegesis and in Bartholomaeus Anglicus' *De proprietatibus rerum* », *Schola Salernitana. Annali*, 12, 2007, p. 121-134.

Iolanda VENTURA, « Bartholomaeus Anglicus: *De proprietatibus rerum*. Zu einer mittelalterlichen Enzyklopädie », in Michael SCHILLING (dir.), *Literatur in der Stadt: Magdeburg in Mittelalter und Früher Neuzeit*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2012, p. 77-96.

Iolanda VENTURA, « Changing Representations of Botany in Encyclopedias from the Middle Ages to the Renaissance », in Anja-Silvia GOEING, Anthony T. GRAFTON et Paul MICHEL (dir.), *Collectors' knowledge : what is kept, what is discarded*, Leyde, Brill, 2013, p. 97-144.

Iolanda VENTURA, « Encyclopédie et culture philosophique au Moyen Âge : quelques considérations », in Arnaud ZUCKER (dir.), *Encyclopédire : formes de l'ambition encyclopédique dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 107-123.

Géraldine VEYSSEYRE, « Aux sources du *Livre des propriétés des choses* : quel(s) manuscrit(s) latin(s) Jean Corbechon a-t-il traduit(s) ? », in Joëlle Ducos (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, H. Champion, 2014, p. 15-45.

Johannes B. VOORBIJ, « Purpose and Audience: Perspectives on the Thirteenth-Century Encyclopedias of Alexander Neckam, Bartholomaeus Anglicus, Thomas of Cantimpré and

Vincent of Beauvais », in Steven HARVEY (dir.), *The Medieval Hebrew Encyclopedias of Science and Philosophy: Proceedings of the Bar-Ilan University Conference*, Dordrecht, Springer Netherlands, 2000, p. 31-45.

Hanna VORHOLT, *Shaping knowledge : the transmission of the Liber Floridus*, Londres, The Warburg Institute, 2017.

Oleg VOSKOBOYNIKOV, « Le *Liber particularis* de Michel Scot », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, Tome 81-1, 2014, p. 249-384.

James Athanasius WEISHEIPL (dir.), *Albertus Magnus and the sciences: commemorative essays (1980)*, Toronto, Pontifical institute of mediaeval studies, 1980.

Tomas ZAHORA, *Nature, virtue, and the boundaries of encyclopaedic knowledge: the tropological universe of Alexander Neckam (1157-1217)*, Turnhout, Brepols, 2014.

Albert ZIMMERMANN, « Albert le Grand et l'étude scientifique de la nature. », *Archives de philosophie*, 43-4, 1980, p. 695-711.

Arnaud ZUCKER (dir.), *Encyclopédire : formes de l'ambition encyclopédique dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013.

2.4 Textes médicaux et pharmacopée

Jole AGRIMI et Chiara CRISCIANI, *Medicina del corpo e medicina dell'anima : note sul sapere del medico fino all' inizio del secolo XIII*, Milan, Episteme, 1977.

Mireille AUSECACHE, « Des aliments et des médicaments : les plantes dans la médecine médiévale », *Cahiers de recherches médiévales (XIIIe-XVe siècles)*, 13, 2006, p. 249-258.

Mireille AUSECACHE, « Manuscrits d'antidotaires médiévaux : quelques exemples du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France », *Médiévales. Langues, Textes, Histoire*, 52, 2007, p. 55-74.

Jean-Pierre BENEZET, *Pharmacie et médicament en Méditerranée occidentale : XIIIe-XVIe siècles*, Paris, H. Champion, 1999.

Corinna BOTTIGLIERI, « Il testo e le fonti del *Liber pandectarum medicinae* di Matteo Silvatico », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 29, 2013, p. 109-134.

Ana Maria CABO GONZALEZ et Claude LANLY, « Ibn al-Baytār et ses apports à la botanique et à la pharmacologie dans le Kitāb al-Ġāmī », *Médiévales*, 16-33, 1997, p. 23-39.

Rémi CORBINEAU et Patrice GEORGES-ZIMMERMANN, « Le parfum de la mort. Plantes et aromates pour la préparation des corps (Moyen Âge et période moderne) », in Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Parfums et odeurs au Moyen Âge : Science, usage, symboles*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2015, p. 161-180.

Anna DE MARTINO, Mariella PASCA et Emilia ALFINITO, « I "semplici" e la scuola medica salernitana. », *Schede medievali: Rassegna dell'Officina di studi medievali*, 19, 1990, p. 347-355.

Peter DENDLE et Alain TOUWAIDE, *Health and Healing from the Medieval Garden*, Woodbridge, Boydell Press, 2008.

Peter DILG, « Der mittelalterliche Apotheker und die Farben », in Ingrid BENNEWITZ et Andrea SCHINDLER (dir.), *Farbe im Mittelalter: Materialität -- Medialität -- Semantik. Akten des 13. Symposiums des Mediävistenverbandes vom 1. bis 5. März 2009 in Bamberg.*, Berlin, Akademie Verlag, 2011, p. 959-968.

Hosam ELKHADEM (dir.), *Le "Taqwīm al-Ṣiḥḥa" d'Ibn Buṭlān : un traité médical du XI^e siècle : histoire du texte, édition critique, traduction, commentaire*, Louvain, Peeters, 1990.

Werner E. GERABEK (dir.), *Enzyklopädie Medizingeschichte*, Berlin New York, Walter de Gruyter, 2005.

Mirko D. GRMEK (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident, 1 : Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.

Tony HUNT, « Old French translations of medical texts. », *Forum for Modern Language Studies*, 35-4, 1999, p. 350-357.

Danielle JACQUART, *La science médicale occidentale entre deux renaissances : XII^e-XV^e siècles*, Aldershot, Variorum, 1997.

Danielle JACQUART, « Médecine et philosophie naturelle à Salerne au XII^e siècle », in Paolo DELOGU et Paolo PEDUTO (dir.), *Salerno nel XII secolo: Istituzioni, società, cultura. Atti del convegno internazionale, Raito di Vietri sul Mare, Auditorium di Villa Guariglia, 16-20 giugno 1999*, Salerne, Incisivo Industrie Graphice, 2004, p. 399-407.

Radhi JAZI et Farouk ASLI, « La pharmacopée d'Avicenne », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 86-317, 1998, p. 8-28.

Peter Murray JONES, « Herbs and the medieval surgeon », in Peter DENDLE et Alain TOUWAIDE (dir.), *Health and Healing from the Medieval Garden*, Woodbridge, Boydell Press, 2008, p. 162-179.

Laurence MOULINIER et Marilyn NICLOUD (dir.), *Écritures médicales : discours et genres, de la tradition antique à l'époque moderne*, Lyon, CIHAM éditions, 2019.

Marilyn NICLOUD, *Les régimes de santé au Moyen Âge : Naissance et diffusion d'une écriture médicale en Italie et en France (XIII^e-XV^e siècle)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2016.

Carmélia OPSOMER, *Index de la pharmacopée du I^e au X^e siècle*, Hildesheim, Olms-Weidmann, 1989.

Agostino PARAVICINI BAGLIANI, *Medicina e scienze della natura alla corte dei papi nel duecento*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1991.

Philip RIEDER et François ZANETTI (dir.), *Materia medica : savoirs et usages des médicaments aux époques médiévales et modernes*, Genève, Droz, 2018.

Jonathan RUBIN et Cornelia LINDE, « Western medicine for the masters of Damascus : Benvenutus Grapheus's Experimenta », *Al-Masāq : Islam and the Medieval Mediterranean*, 26-2, 2014, p. 183-195.

Alain TOUWAIDE, « The legacy of classical antiquity in Byzantium and the West », in Peter DENDLE et Alain TOUWAIDE (dir.), *Health and Healing from the Medieval Garden*, Woodbridge, Boydell Press, 2008, p. 15-28.

Alain TOUWAIDE, « Arabic into Greek : the rise of an international lexicon of medicine in the medieval eastern Mediterranean? », in Robert WISNOVSKY, Faith WALLIS, Jamie C. FUMO et Carlos FRAENKEL (dir.), *Vehicles of Transmission, Translation, and Transformation in Medieval Textual Culture*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 195-222.

Alain TOUWAIDE, *A Census of Greek Medical Manuscripts : From Byzantium to the Renaissance*, Londres, Routledge, 2016.

Iolanda VENTURA, « Cultura medica a Napoli nel XIV secolo », in Giancarlo ALFANO, Teresa D'URSO et Alessandra PERRICCIOLI SAGGESE (dir.), *Boccaccio angioino : Materiali per la storia culturale di Napoli nel Trecento*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2012, p. 251-288.

Iolanda VENTURA, « Ps. Galenus, *De medicinis expertis*. Per un état des lieux », in Gabriella ZUCCOLIN (dir.), *Summa doctrina et certa experientia : Studi su medicina e filosofia per Chiara Crisciani*, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2017, p. 161-193.

Iolanda VENTURA, « Galenic Pharmacology in the Middle Ages : Galen's *De simplicium medicamentorum temperamentis et facultatibus* and its Reception between 500 and 1490 », in Petros BOURAS-VALLIANATOS et Barbara ZIPSER (dir.), *Brill's Companion to the Reception of Galen*, Leyde, Brill, 2019, p. 393-433.

Iolanda VENTURA, « Scienza della natura e farmacologia accademica tra XIII e XIV secolo: un progetto di lavoro », in Giovanni CATAPANO et Onorato GRASSI (dir.), *Rappresentazioni della natura nel Medioevo*, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2019, p. 259-274.

2.5 Les herbiers de matière médicale

Felix Andreas BAUMANN, *Das Erbario Carrarese und die Bildtradition des Tractatus de herbis : ein Beitrag zur Geschichte der Pflanzendarstellung im Übergang von Spätmittelalter zur Frührenaissance*, Berne, Benteli, 1975.

Elsa Mariella CAPPELLETTI, « I semplici vegetali negli erbari veneti quattrocenteschi », *Atti e memorie dell'Accademia italiana di storia della farmacia*, 20-3, 2002, p. 213-226.

Elsa Mariella CAPPELLETTI et Giancarlo CASSINA, « Il ms. 1969 : considerazioni botaniche », in Chiara PONCHIA, Federica TONIOLO et Lavinia PROSDOCIMI (dir.), *La bellezza nei libri. Cultura e devozione nei manoscritti miniati della Biblioteca Universitaria di Padova*, Padoue, Biblioteca universitaria di Padova, 2017, p. 73-89.

Achille CHEREAU, *Un Herbarium de la fin du XV^e siècle*, Paris, Bulletin du Bouquiniste., 1864.

Albrecht CLASSEN, « Everyday life and culture in the late Middle Ages. The evidence of the *Tacuinum sanitatis* : historical-medical and social-cultural aspects », *Mediaevistik : Internationale Zeitschrift für interdisziplinäre Mittelalterforschung*, 30, 2018, p. 225-240.

Georges COMET, « Une étape de la botanique provençale : l'Herbier de Florence (XIV^e siècle) », *Provence historique*, 42-167-168, 1992, p. 335-365.

Maria Amalia D'ARONCO, « Anglo-Saxon medical and botanical texts, glosses and glossaries after the Norman Conquest : continuations and beginnings. An overview », in Patrizia LENDINARA, Loredana LAZZARI et Claudia DI SCIACCA (dir.), *Rethinking and Recontextualising Glosses : New Perspectives in the Study of Late Anglo-Saxon Glossography*, Porto, Fédération Internationale des Instituts d'Etudes Médiévales, 2011, p. 229-248.

Maria Amalia D'ARONCO, « Gardens on vellum: plants and herbs in Anglo-Saxon manuscripts », in Peter DENDLE et Alain TOUWAIDE (dir.), *Health and Healing from the Medieval Garden*, Woodbridge, Boydell Press, 2008, p. 101-127.

Laura ESTEBAN SEGURA, « The Middle English *Circa instans* : a pharmacopoeia from Glasgow, University Library, MS Hunter 307 », *Manuscripta : A Journal for Manuscript Research*, 59-1, 2015, p. 29-60.

Susan FRANCIA et Anne STOBART (dir.), *Critical approaches to the history of western herbal medicine : from classical antiquity to the early modern period*, Londres, Bloomsbury, 2014.

Eduarne GARRIDO ANES, « Manuscript relations through form and content in the Middle English *Circa instans* », *Selim: Journal of the Spanish Society for Mediaeval English Language and Literature: / Revista de la Sociedad Española de Lengua y Litearatura Inglesa Medieval*, 13, 2007, p. 199-224.

Matteo GIACONE, « Nella biblioteca di Simone da Genova. Alcune riflessioni sulla *Clavis sanationis* e sul *liber antiquissimus* di Demostene Filalete », in Michela DEL SALVIO, Piero Andrea MARTINA, Graziella PASTORE, Matteo RIVOIRA (dir.), *Fay ce que voudras. Mélanges en l'honneur d'Alessandro Vitale-Brovarone*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 277-296.

Jean Ann GIVENS, Karen M. REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing medieval medicine and natural history, 1200-1550*, Aldershot, Ashgate, 2006.

Henry HUNTINGDON et Winston BLACK, *Anglicanus ortus : a verse herbal of the twelfth century*, Toronto, Bodleian Library, 2012.

George R. KEISER, « Vernacular herbals : a growth industry in late medieval England », in Margaret CONNOLLY et Linne R. MOONEY (dir.), *Design and Distribution of Late Medieval Manuscripts in England*, York, York Medieval Press, 2008, p. 292-307.

Sarah R. KYLE, *Medicine and Humanism in Late Medieval Italy : The Carrara Herbal in Padua*, Londres, Routledge, 2017.

Michelangelo LUPO, *L'Erbario di Trento ed il codice It. Z 78 della Biblioteca Marciana di Venezia : aggiunte e considerazioni sul tema degli erbari manoscritti nel XV sec*, Trente, Temi, 1980.

Giordana MARIANI CANOVA, « Erbe figurate : un inedito erbario della Biblioteca Universitaria di Padova », in Chiara PONCHIA, Federica TONIOLO et Lavinia PROSDOCIMI (dir.), *La bellezza nei libri. Cultura e devozione nei manoscritti miniati della Biblioteca Universitaria di Padova*, Padoue, Biblioteca universitaria di Padova, 2017, p. 91-105.

Luciano MAURO et Alessandro MASTURZO, « Elementi di originalità nel corpus botanico del Circa instans », in Paolo Delogu et Paolo Peduto (dir.), *Salerno nel XII secolo : istituzioni, società, cultura*, Salerne, Incisivo industrie grafiche, 2004, p. 408-415.

Cécile MAURY, *Un herbier en Français du XV^e siècle : le livre des simples médecines*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École nationale des Chartes, Paris, 1963.

Luigi MESSEDAGLIA, « Le Piantе alimentari del *Tacuinum sanitatis*, manoscritto miniato della Biblioteca nazionale di Parigi, contributo alla storia dell'agricoltura e dell'alimentazione », *Atti del Reale Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, XCVI, parte 2, 1937, p. 571-681.

Marielle MOURANCHE (dir.), *Botanique et médecine anciennes : à travers le patrimoine des universités toulousaines [exposition présentée à la Bibliothèque universitaire Santé, Site de Rangueil, Toulouse du 15 novembre au 15 décembre 2005]*, Toulouse, Service interétablissement de coopération documentaire, 2005.

Victoria Recio MUÑOZ, « La Practica de Plateario: un ejemplo de la recepción de la Escuela de Salerno en los compendios y enciclopedias del siglo XIII », in María José MUÑOZ JIMENEZ, Patricia CAÑIZARES FERRIZ et Cristina MARTIN PUENTE (dir.), *La compilación del saber en la Edad Media*, Porto, Fédération internationale des Institut d'études médiévales, 2013, p. 447-463.

Carmélia OPSOMER, *L'art de vivre en santé : images et recettes du Moyen Âge : le Tacuinum Sanitatis (manuscrit 1041) de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Allier, Éd. du Perron, 1991.

Carmélia OPSOMER, « Un botaniste du XIV^e siècle : Manfredus de Monte Imperiale », *XVth Congress of the History of Science, Abstracts of Scientific Section Papers*, Edinburgh, 1978, p. 38.

Carmélia OPSOMER, « Sur quelques plantes magiques ou légendaires décrites dans les "herbiers" du Moyen Âge », *Annales du XLIII^e Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique*, 1975, p. 491-496.

Giulia OROFINO, « Le tre vite di un erbario. Il Codex Vindobonensis 93 », in Rosa ALCOY PEDROS (dir.), *Le Plaisir de l'art du Moyen Âge : Commande, production et réception de l'œuvre d'art. Mélanges en hommage à Xavier Barral i Altet*, Paris, Picard, 2012, p. 925-931.

Salvatore PEZZELLA, *Un erbario inedito veneto (sec. XV) : svela i segreti delle piante medicinali*, Pérouse, Ed. Frate Indovino, 2007.

Mylène PRADEL-BAQUERRE, *Ps. Apulée, "Herbier", introduction, traduction et commentaire*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier 3, 2013.

Vera SEGRE RUTZ (dir.), *Historia plantarum : Erbe, oro e medicina nei codici medievali*, Modène, F. C. Panini, 2002.

Charles SINGER, « The Herbal in Antiquity and Its Transmission to Later Ages », *The Journal of Hellenic Studies*, 47, 1927, p. 1-52.

Jerry STANNARD, « Medieval herbals and their development », *Clio medica*, IX, 1974, p. 23-33.

Jerry STANNARD, Katherine E. STANNARD et Richard KAY, *Herbs and Herbalism in the Middle Ages and Renaissance*, Aldershot, Ashgate, 1999.

Katherine E. STANNARD, Richard KAY et Jerry STANNARD, *Pristina Medicamenta : Ancient and Medieval Medical Botany*, Aldershot, Ashgate, 1999.

Lucia TONGIORGI TOMASI, « Erbario », in *Enciclopedia dell'Arte Medievale*, Rome, Istituto della Enciclopedia italiana, 1994, vol.V.

Lucia TONGIORGI TOMASI et Tony WILLIS, *An Oak spring herbaria : herbs and herbals from the fourteenth to the nineteenth centuries a selection of the rare books, manuscripts and works of art in the collection of Rachel Lambert Mellon*, Upperville (Virginie), Oak spring garden library, 2009.

Alain TOUWAIDE, « Latin crusaders, Byzantine herbals », in Jean Ann GIVENS, Karen Meier REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing Medieval Medicine and Natural History, 1200-1550*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 25-50.

Alain TOUWAIDE, « Un recueil grec de pharmacologie du X^e siècle illustré au XIV^e siècle : le Vaticanus gr. 284. », *Scriptorium: Revue internationale des études relatives aux manuscrits / International Review of Manuscript Studies*, 39-1, 1985, p. 13-56.

Angela TRENTINI, « Una fonte per la storia dell'alimentazione e della medicina: il *Tacuinum sanitatis* del vescovo Georg von Liechtenstein », *Studi trentini. Storia*, 95-1, 2016, p. 141-170.

Anne VAN ARSDALL, *Medieval herbal remedies. The Old English herbarium and Anglo-Saxon medicine*, New York, Routledge, 2002.

Iolanda VENTURA, « Per una storia del *Circa Instans*. I *Secreta Salernitana* ed il testo del manoscritto London, British Library, Egerton 747: note a margine di un'edizione », *Schola Salernitana. Annali*, 7-8, 2003, p. 39-109.

Iolanda VENTURA, « Il *Circa instans* dello Pseudo-Matteo Plateario : per una storia della diffusione, verso la preparazione di un'edizione », *Minerva : Revista de filología clásica*, 23, 2010, p. 35-80.

Iolanda VENTURA, « Une œuvre et ses lecteurs : la diffusion du *Circa instans* salernitain », in F.J. Meirinhos and O. Weijers (dir.), *Florilegium medievale (FS Jacqueline Hamesse)*, Turnhout, Brepols, 2010.

Iolanda VENTURA, « Medieval pharmacy and Arabic heritage: the Salernitan collection *Circa instans* », *Micrologus: Natura, scienze e società medievali / Nature, Sciences and Medieval Societies*, 24, 2016, p. 339-401.

Iolanda VENTURA, « Pharmacopée et “pharmacologie” entre textes et pratiques : nouvelles perspectives », in *Le Moyen Âge et les sciences*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2021, p. 487-517.

Massimo VENTURI FERRIOLO, *Mater herbarum : fonti e tradizione del giardino dei semplici della scuola medica salernitana*, Milan, Guerini e associati, 1995.

2.6 Les textes agronomiques

Marie-Claire AMOURETTI et Georges COMET (dir.), *La transmission des connaissances techniques : table ronde, Aix-en-Provence, avril 1993 - mai 1994*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995.

Michel BOTINEAU et Jean-Marie PELT, *Les plantes du jardin médiéval*, Saint Yrieix sur Charente, Eveil nature, 2001.

Michel CAMBORNAC et Régine PERNOUD, *Plantes et jardins du Moyen Âge*, Paris, Hartmann, 1998.

Aline DURAND (dir.), *Plantes exploitées, plantes cultivées : cultures, techniques et discours : Études offertes à Georges Comet*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007.

Jean-Louis GAULIN, *Pietro de'Crescenzi et l'agronomie en Italie : 12^e-14^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1990.

Jean-Louis GAULIN, « Albert le Grand agronome : Notes sur le Liber VII du *De vegetabilibus*. », in *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Âge : Mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan*, Genève, Droz, 1994, p. 155-170.

Pierre-Gilles GIRAULT (dir.), *Flore et jardins. Usages, savoirs et représentation du monde végétal au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1997.

Jardins et vergers en Europe occidentale (VIII^e-XVIII^e siècles), Valence-sur-Baïse, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, 1989.

Pierre LIEUTAGHI, « Le jardin médiéval ou la mémoire de l'ancien monde », *Alpes de lumière*, 110-111, 1992, p. 17-36.

Perrine MANE, « “De mauvais arbre ne vient nul bon fruit”, ou quelques images médiévales de l'arboriculture. », in Laurent FELLER, Perrine MANE et Françoise PIPONNIER (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 367-390.

Perrine MANE, « Images, discours et techniques de la greffe dans l'arboriculture fruitière médiévale », *Archéologie du Midi médiéval*, 23-24, 2006, p. 93-107.

Perrine MANE, « Les fruits dans les traités culinaires français (XIII^e-XV^e siècle) », *Archéologie du Midi médiéval*, 23-24, 2006, p. 129-144.

Hélène NAÏS, « Traductions et latinismes : l'exemple du *Rustican.* », *Cahiers de lexicologie*, 51, 1987, p. 203-214.

Hélène NAÏS, « Vocabulaire technique et traduction : le cas particulier de l'agriculture. », in Bernard COMBETTES et Simone MONSONEGO (dir.), *Le Moyen français : Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français, Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, Paris, Didier Erudition, 1997, p. 307-318.

Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale au Moyen Age et à l'époque moderne, Auch, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, 1992.

Pierre TOUBERT, « Pietro de' Crescenzi », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1984, t. XXX, p. 649-656

Fleur VIGNERON, « L'arbre dans le Livre des ruraux prouffis du labour des champs de Pierre de Crescens », in Valérie FASSEUR, Danièle JAMES-RAOUL et Jean-René VALETTE (dir.), *L'arbre au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2010, p. 19-32.

Fleur VIGNERON, « Les limites du français pour traduire un traité d'agriculture : le cas du *Livre des ruraux prouffis du labour des champs* de Pierre de Crescens », in Stéphane MARCOTTE et Christine SILVI (dir.), *Latinum cedens. Le français et le latin, langues de spécialité au Moyen Âge*, Paris, H. Champion, 2014, p. 169-183.

Fleur VIGNERON, « La traduction du *Liber ruralium commodorum* sous Charles V et la seconde version de frère Nicole », in Joëlle DUCOS et Michèle GOYENS (dir.), *Traduire au XIV^e siècle : Evrart de Conty et la vie intellectuelle à la cour de Charles V*, Paris, H. Champion, 2015, p. 337-350.

2.7 Peindre l'arbre : l'iconographie botanique

James S ACKERMAN, « Early Renaissance "Naturalism" and Scientific Illustration », in James S. ACKERMAN (dir.), *Distance points: essays in theory and Renaissance art and architecture*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1991, p. 185-207.

Frank J. ANDERSON, *An Illustrated history of the herbals*, New York, Columbia university press, 1977.

Élisabeth ANTOINE (dir.), *Sur la terre comme au ciel : jardins d'Occident à la fin du Moyen Âge [exposition], Paris, Musée national du Moyen âge-Thermes de Cluny, 6 juin-16 septembre 2002*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2002.

François AVRIL et Nicole REYNAUD, *Les manuscrits à peintures en France : 1440-1520*, Éd. rev. et Corr., Paris, Flammarion / Bibliothèque nationale de France, 1995.

Michèle BILIMOFF, *Promenade dans des jardins disparus : Les plantes au Moyen Âge : d'après les grandes heures d'Anne de Bretagne, Bibliothèque nationale, Ms. latin 9474*, Rennes, Ouest-France, 2005.

Wilfrid BLUNT, *The art of botanical illustration*, Londres, Collins, 1950.

Wilfrid BLUNT et Sandra RAPHAEL, *The illustrated herbal*, Londres, Frances Lincoln, 1994.

Minta COLLINS, *Medieval herbals : the illustrative traditions*, Londres, British library, 2000.

Georges COMET, « L'iconographie des "plantes nouvelles", ou une approche des débuts de la botanique moderne. », in Elisabeth MORNET (dir.), *Campagnes médiévales : L'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 45-57.

Isabelle de CONIHOUT, *Botanica in originali : livres de botanique réalisés en impression naturelle du XVI^e au XIX^e siècles [exposition, 5 mai-12 juin 1993], Bibliothèque nationale, Département des livres imprimés*, Paris, Bibliothèque nationale, 1993.

Hermann FISCHER, *Mittelalterliche Pflanzenkunde*, Hildesheim, G. Olms Verlagsbuchhandlung, 1967.

Deborah Ann GATEWOOD, *Illustrating a Thirteenth-century Natural History Encyclopedia: The Pictorial Tradition of Thomas of Cantimpré's De Natura Rerum and Valenciennes Municipal Library Manuscript 320*, Thèse, University of Pittsburgh, Pittsburgh, 2000.

Jean Ann GIVENS, *Observation and image-making in Gothic art*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

Jean Ann GIVENS, « Reading and writing the illustrated *Tractatus de herbis*, 1280-1526 », in Jean Ann GIVENS, Karen Meier REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing medieval medicine and natural history, 1200-1550*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 115-147.

Jean Ann GIVENS, « The illustrated *Tractatus de herbis* : images, information, and communication design », *Mediaevalia : A Journal of Mediaeval Studies*, 29-1, 2008, p. 179-205.

Miguel Ángel GONZÁLEZ MANJARRÉS et Maria Cruz HERRERO INGELMO, *Un herbario ilustrado sin texto : el codice Chig. F. VII 158, original conservado en la Biblioteca apostolica vaticana*, Madrid, Testimonio, 2004.

Marie-Thérèse GOUSSET, *Éden : le jardin médiéval à travers l'enluminure XIII^e-XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque nationale de France), 2001.

Cathleen S. HOENIGER, « The illuminated *Tacuinum sanitatis* manuscripts from northern Italy ca. 1380-1400: sources, patrons, and the creation of a new pictorial genre », in Jean Ann GIVENS, Karen M. REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing Medieval Medicine and Natural History, 1200-1550.*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 51-81.

Rimako ITOH, « The decoration of the Cambron Speculum manuscripts », *Vincent of Beauvais Newsletter*, 27, 2002, p. 2-4.

Peter Murray JONES, *Medieval medicine in illuminated manuscripts*, Londres, British library, 1998.

Gemma LANDOLFI, « Illustrazioni botaniche da un antico erbario lucchese: iconografia botanica tra percezione e memoria ; prodromi di una nuova scienza e persistenze tradizionali. », *Miniatura*, 2, 1989, p. 131-136.

Perrine MANE, « L'iconographie des manuscrits du *Traité d'agriculture* de Pier' de Crescenzi », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, 97-n° 2, 1985, p. 727-818.

Perrine MANE, *Le travail à la campagne au Moyen Âge. Étude iconographique*, Paris, Picard, 2006.

Franco MONTACCHINI et Giovanni Antonio BOTTIONE, *Erbari e iconografia botanica : storia delle collezioni dell'orto botanico dell'università di Torino*, Turin, Società editrice Umberto Allemandi, 1986.

Peter MURRAY JONES, *Materia medica : miniature medievali*, Milan, Centro Tibaldi, 1997.

Otto PÄCHT, « Early Italian nature studies and the early Calendar Landscape », *The Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 13, 1950, pp. 13-47. Voir la traduction :

Le paysage dans l'art italien : les premières études d'après nature dans l'art italien et les premiers paysages de calendrier [XV^e-XVI^e siècles], trad. fr. Patrick JOLY, Saint-Pierre-de-Salerne, Gérard Monfort Éd., 1991.

Madeleine PINAULT-SORENSEN, *Le Peintre et l'histoire naturelle*, Paris, Flammarion, 1990.

Wolfram PRINZ et Andreas BEYER (dir.), *Die Kunst und das Studium der Natur : vom 14. zum 16. Jahrhundert*, Weinheim, VCH Acta Humaniora, 1987.

Gill SAUNDERS, *Picturing plants : an analytical history of botanical illustration*, Londres, Zwemmer, 1995.

Vera SEGRE, « La tradizione iconografica dei *Secreta Salernitana* », *Micrologus: Natura, scienze e società medievali / Nature, Sciences and Medieval Societies*, 14, 2006, p. 323-344.

Claudia SWAN, « Illustrated Natural History », in Susan DACKERMAN (dir.), *Prints and the Pursuit of Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 186-191.

Claudia SWAN, « The uses of realism in early modern illustrated botany », in Jean Ann GIVENS, Karen Meier REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing Medieval Medicine and Natural History, 1200-1550*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 239-249.

Mégumi TANABE, « Les sources d'ornement végétal dans les Heures de Marguerite d'Orléans (Paris, BnF ms. lat. 1156B) », in Cristiana OGHINA-PAVIE, Aude-Nuscia TAÏBI et Isabelle TRIVISANI-MOREAU (dir.), *Traces du végétal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 243-251.

Lucia TONGIORGI TOMASI, « Toward the Scientific Naturalism : Aspects of Botanical and Zoological Iconography in Manuscripts and Printed Books in the Second Half of XVth century », in Wolfram PRINZ (dir.), *Die Kunst und das Studium der Natur vom 14. zum 16. Jahrhundert*, Weinheim, VCH, 1987, p. 91-101.

UNIVERSITA DEGLI STUDI DI PADOVA, *L'illustrazione botanica. Volumi illustrati della Biblioteca dell'Orto botanico dell'Università di Padova [exposition virtuelle des ouvrages illustrés de la bibliothèque du jardin botanique de l'Université de Padoue]*, consultable en ligne : <http://mostre.cab.unipd.it/illustrazione-botanica/index.php?pageId=1> (consulté le 28 avril 2023).

Baudouin VAN DEN ABEELE, « Illustrer le *Livre des propriétés des choses* de Jean Corbechon : quelques accents particuliers », in Joëlle DUCOS (dir.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes : Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, H. Champion, 2014, p. 125-164.

Jessie WEI-HSUAN CHEN, « Printing matrices as a source : studying the botanical woodblocks at the Museum Plantin-Moretus », *De Gulden Passer*, 96-2, 2018, p. 245-259.

Jean WIRTH, « L'emprunt des propriétés du nom par l'image médiévale », *Études de lettres*, 3-4, 1994, p. 61-92.

Jean WIRTH, *L'Image médiévale : naissance et développements (VI^e-XV^e siècle)*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.

2.8 Histoire culturelle et sociale du monde végétal médiéval

John ABERTH, *An environmental history of the Middle Ages : the crucible of nature*, Londres, Routledge, 2013.

Jean-Pierre ALBERT, *Odeurs de sainteté : la mythologie chrétienne des aromates*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990.

Roland BECHMANN, *Des arbres et des hommes : la forêt au Moyen âge*, Paris, Flammarion, 1984.

Sylvie BEPOIX et Hervé RICHARD (dir.), *La forêt au Moyen âge*, Paris, Les Belles Lettres, 2019.

Michael D. J. BINTLEY, *Trees in the religions of early medieval England*, Woodbridge, Boydell Press, 2015.

Christophe BOUREUX, *Les plantes de la Bible et leur symbolique*, Paris, Éd. du Cerf, 2001.

Jacques BROSE, *Les Arbres de France : histoire et légendes*, Paris, Plon, 1987.

François CHATILLON, « De quelques arbres et de leur ombre : L'ombre de l'arbre nommé *peredixion* ou *pereclixon*. », *Revue du Moyen Age latin*, 37-3-4, 1981, p. 236-237.

Angelo DE GUBERNATIS, *La mythologie des plantes ou Les légendes du règne végétal*, Paris, C. Reinwald, 1878.

Peter DENDLE, « Plants in the early medieval cosmos : herbs, divine potency, and the Scala natura », in Peter DENDLE et Alain TOUWAIDE (dir.), *Health and Healing from the Medieval Garden*, Woodbridge, Boydell Press, 2008, p. 47-59.

Gaston DUCHET-SUCHAUX, « Les noms des arbres », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 13-23.

Valérie FASSEUR, Danièle JAMES-RAOUL et Jean-René VALETTE (dir.), *L'arbre au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2010.

Françoise FERY-HUE, « Un extrait des Voyages de Jean de Mandeville : le chapitre du baume », *Romania*, 105-420, 1984, p. 511-525.

Allen J. GRIECO, « Savoir de poète ou savoir de botaniste ? Les fruits dans la poésie italienne du XV^e siècle. », *Médiévales : Langue, textes, histoire*, 16-17, 1989, p. 131-146.

Allen J. GRIECO, « Réflexions sur l'histoire des fruits au Moyen Âge », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 145-153.

Allen J. GRIECO, Odile REDON et Lucia TONGIORGI TOMASI (dir.), *Le monde végétal, XII^e-XVII^e siècles : savoirs et usages sociaux*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993.

Valérie HAYAERT, « Emblemata, Greffes ou Entregetz ? Botanique et poésie dans la section Arbores du recueil d'Alciat », in Alison ADAMS, Philip FORD et Stephen RAWLES (dir.), *Le livre demeure. Studies in Book History in Honour of Alison Saunders*, Genève, Droz, 2011, p. 111-122.

Sandrine HERICHE-PRADEAU, « Les arbres prophétiques du soleil et de la lune dans les romans d'Alexandre », in Danièle JAMES-RAOUL et Olivier SOUTET (dir.), *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, p. 413-429.

Charles JORET, *Les plantes dans l'Antiquité et au Moyen Âge, histoire, usages et symbolisme. Première partie : Les plantes dans l'Orient classique...*, Paris, E. Bouillon, 1897.

Odile KAMMERER, « Animaux, plantes et bibliothèques. », in Elisabeth MORNET et Franco MORENZONI (dir.), *Milieus naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 189-192.

Anna KUKULKA-WOJTASIK, « Arbres, fleurs et autre végétal dans la symbolique médiévale. D'après l'exemple de la Chanson de Roland et de romans courtois du XII^e siècle : Le Roman de Thèbes, Le Chevalier de la Charrette, Partenopeu de Blois et Le Roman d'Alexandre », in Cristiana OGHINA-PAVIE, Aude-Nuscia TAÏBI et Isabelle TRIVISANI-MOREAU (dir.), *Traces du végétal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 253-266.

L'arbre, Poitiers, ERLIMA : Centre d'études supérieures de civilisation médiévale : Université de Poitiers, Faculté des lettres et langues, 1989.

Christian de MERINDOL, « De l'emblématique et de la symbolique de l'arbre à la fin du Moyen Âge. », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 105-125.

Virginie MINET-MAHY, « Étude des métaphores végétales dans trois commentaires sur le Cantique des cantiques (Origène, Apponius, Bernard de Clairvaux) », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 182, 2003, p. 159-189.

Elisabeth MORNET et Franco MORENZONI (dir.), *Milieus naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le monde végétal : médecine, botanique, symbolique [Textes issus d'un colloque à l'université de Lausanne]*, Florence, SISMEL - Ed. del Galluzzo, 2009.

Emmanuelle PARIAUD-SEGUIN, *Les plantes zoomorphes et anthropomorphes au Moyen Âge*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris, 2002.

Michel PASTOUREAU, « Introduction à la symbolique médiévale du bois », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 25-40.

Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993.

Michel PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Éd. du Seuil, 2004.

Michel PASTOUREAU, *Symboles du Moyen Âge : animaux, végétaux, couleurs, objets*, Paris, Le Léopard d'Or, 2012.

Alice PLANCHE, « Comme le pin est plus beau que le charme... », *Le Moyen Âge*, 80, 1974, p. 469-476.

Alice PLANCHE, *Des plantes, des bêtes et des couleurs*, Orléans, Paradigme, 1998.

Eugène ROLLAND et Henri GAIDOZ, *Flore populaire, ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, Rolland, 1896-1914.

Pippa SALONIUS et Andrea WORM (dir.), *The tree : symbol, allegory, and mnemonic device in medieval art and thought*, Turnhout, Brepols, 2014.

Marie-Laure SAVOYE, *De fleurs, d'or, de lait, de miel : les images mariales dans les collections miraculeuses romanes du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Paris, 2009.

3. Les savoirs botaniques du premier xvi^e siècle

Tassanee ALLEAU, « Vertus du corps et vertus des plantes : les savoirs botaniques confrontés aux pratiques médicales dans l'herbier de Leonhart Fuchs au début du XVI^e siècle », *Revue Circé, Histoires, Savoirs, Sociétés*, 2021/2, n° 15.

Tassanee ALLEAU, « L'herbier : un instrument du contrôle de la nature (xvi^e-xviii^e siècle) », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe, accessible en ligne : <https://ehne.fr/fr/node/21491> (consulté le 8 mars 2023.)

Agnes Robertson ARBER, *Herbals, their origin and evolution : a chapter in the history of botany, 1470-1670*, Third ed., Cambridge, Cambridge university press, 1990.

Samir BOUMEDIENE, *La colonisation du savoir : une histoire de plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Éd. des Mondes à Faire, 2016.

Samir BOUMEDIENE et Valentina PUGLIANO, « La route des succédanés. Les remèdes exotiques, l'innovation médicale et le marché des substituts au XVI^e siècle », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, n° 66-3, 2019, p. 24-54.

Marie-Elisabeth BOUTROUE, « “Ne dites plus qu'elle est amarante”. Les problèmes d'identification des plantes et de leurs noms dans la botanique de la Renaissance », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 20-1, 2002, p. 47-64.

Marie-Elisabeth BOUTROUE, « La tradition imprimée du pseudo Aristote *De plantis* à la Renaissance », in Véronique BOUDON-MILLOT et Guy COBOLET (dir.), *Lire les médecins grecs à la Renaissance, aux origines de l'édition médicale : actes du colloque international de Paris, 19-20 septembre 2003*, Paris, De Boccard, 2004, p. 85-97.

Marie-Elisabeth BOUTROUE, « Pourquoi faire un herbier de plantes sèches à la Renaissance ? », in *Le théâtre de la curiosité*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 91-109.

Hugh Glenn CAGLE, « The botany of colonial medicine: gender, authority, and natural history in the empires of Spain and Portugal », in Sarah E. OWENS et Jane E. MANGAN (dir.), *Women of the Iberian Atlantic*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2012, p. 174-195.

Susanna DE BEER, « The survival of Pliny in Padua : transforming classical scholarship during the botanical Renaissance », in Karl A.E ENENKEL (dir.), *Transformations of the classics via early modern commentaries*, Leyde, Brill, 2014, p. 327-362.

Audrey DOMINGUEZ, *Histoires des noms des plantes : le Jardin médicinal d'Antoine Mizauld*, Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes, 2020.

Iain Malcolm Lane DONALDSON, « A French “Matthioli on the herbal of Dioscorides”, 1572 », *Journal of the Royal College of Physicians of Edinburgh*, 45-4, 2015, p. 313-315.

Danièle DUPORT, « La variété botanique dans les récits de voyage au XVI^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 101-1-6, 2001, p. 195-212.

François DUPUIGRENET DESROUSSILLES, « Regards et savoirs : images du jardin botanique de l'Université de Padoue au XVI^e siècle », *Revue d'histoire des sciences*, XLII, 1989, p. 281-291.

Brent ELLIOTT, « The world of the Renaissance herbal », *Renaissance Studies*, 25-1, 2011, p. 24-41.

Juliette FERDINAND, *From Art to Science : Experiencing Nature in the European Garden, 1500-1700*, Trévis, ZeL, 2016.

Paula FINDLEN, *Empires of Knowledge: Scientific Networks in the Early Modern World*, Londres, Routledge, 2019.

Stephen J. FORBES, « Collections and knowledge : constancy and flux in a sixteenth-century botanic garden », *Studies in the History of Gardens & Designed Landscapes*, 36-4, 2016, p. 245-260.

Holger FUNK, « Describing plants in a new mode : the introduction of dichotomies into sixteenth-century botanical literature », *Archives of Natural History*, 41-1, 2014, p. 100-112.

Nicoletta GIOVÈ, Elsa Mariella CAPPELLETTI, Elisabeth FEHRENBACH PEER, Oswald PEER et Giancarlo CASSINA, « Il seicentesco erbario secco di Bressanone (Museo della Farmacia): una preziosa testimonianza delle piante coltivate nell'Orto medico di Padova », *Atti e memorie dell'Accademia galileiana di scienze, lettere ed arti*, 129-2, 2018, p. 197-320.

Philippe GLARDON, « La terminologie botanique dans le *De historia stirpium* de Leonhart Fuchs (1542) et ses premières traductions françaises », *Seizième siècle*, 8, 2012, p. 57-74.

Frederick R. GOFF, « Johann Petri of Passau and his *Herbarius Latinus*. », in Elisabeth GECK et Guido PRESSLER (dir.), *Festschrift für Claus Nissen, zum siebzigsten Geburtstag 2 September 1971*, Wiesbaden, Guido Pressler, 1973, p. 302-310.

Marie Boas HALL, *The Scientific Renaissance, 1450-1630*, London, Collins, 1962.

Leah KNIGHT, *Of Books and Botany in Early Modern England. Sixteenth-Century Plants and Print Culture*, Aldershot, Ashgate, 2009.

Sachiko KUSUKAWA, *Picturing the book of nature : image, text, and argument in sixteenth-century human anatomy and medical botany*, Chicago, The University of Chicago Press, 2012.

Pierre LABRUDE, « Botanique et pharmacie à la Renaissance », *Annales de l'Est*, 64-1, 2014, p. 73-89.

Jérôme LAMY, « Sur le bord net de l'épistémè ? Les *Remonstrances* de Pierre Belon et l'économie botanique de la Renaissance, en France et en Italie », in Florent LIBRAL (dir.), *Œuvres en rupture entre France et Italie : arts, sciences et lettres (XVI^e-XVII^e siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, p. 35-5.

David LANDAU et Peter PARSHALL, « Printed herbals and descriptive botany », in *The Renaissance print : 1470-1550*, New Haven, Yale University Press, 1994, p. 245-259.

Alice LEMAIRE, *Le livre de plantes en France au XVII^e siècle, 1593-1708*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École nationale des Chartes, Paris, 1995.

Ariane LEPILLIET, « Plantes, savoir et imprimerie à Lyon au XVI^e siècle », Mémoire de Master 2, École nationale supérieures des sciences de l'information et des bibliothèques, Lyon, 2013.

Claude LONGEON, « L'usage du latin et des langues vernaculaires dans les ouvrages de botanique du XVI^e siècle », in Jean-Claude MARGOLIN (dir.), *Acta conventus neo-latini Turonensis. Troisième congrès international d'études néo-latines. Tours, Université François Rabelais, 6-10 septembre 1976.*, Paris, J. Vrin, 1980, p. 751-766.

Guido MOGGI, « La conoscenza del mondo vegetale prima e dopo Andrea Cesalpino », in Allen J. GRIECO, Lucia TONGIORGI TOMASI et Mauro AMBROSOLI (dir.), *Le Monde végétal (XII^e-XVII^e siècles): Savoirs et usages sociaux*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993, p. 123-140.

Brian W. OGILVIE, *The science of describing : natural history in Renaissance Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.

Carmélia OPSOMER, « La survie des savoirs médiévaux dans la littérature populaire. Le rôle des incunables », *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, 23, 1997, p. 1-17.

Karen Meier REEDS, « Leonardo and botanical illustration : nature prints, drawings, and woodcuts ca. 1500 », in Jean Ann GIVENS, Karen Meier REEDS et Alain TOUWAIDE (dir.), *Visualizing Medieval Medicine and Natural History, 1200-1550*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 205-237.

Luciana REPICI, « Andrea Cesalpino e la botanica antica », *Rinascimento: Rivista dell'Istituto Nazionale di Studi sul Rinascimento*, ser.2, 45, 2005, p. 47-87.

Alexander SAMSON (dir.), *Locus amoenus : gardens and horticulture in the Renaissance*, Chichester, John Wiley & Sons, 2012.

Londa L. SCHIEBINGER et Claudia SWAN (dir.), *Colonial botany : science, commerce, and politics in the early modern world*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005.

Philippe SELOSSE, « Richesse linguistique et épistémique des herbiers de la Renaissance », in Romaric PIERREL et Jean-Pierre REDURON (dir.), *Les herbiers : un outil d'avenir, tradition et modernité. Actes du colloque de Lyon, 20-22 novembre 2002*, Villers-lès-Nancy, AFCEV, 2004, p. 191-207.

Philippe SELOSSE, « Sorte, manière, genre, espèce et différence : l'expression française de la diversité végétale à la Renaissance », in Olivier BERTRAND, Hiltrud GERNER et Béatrice STUMPF (dir.), *Lexiques scientifiques et techniques, constitution et approche historique*, Palaiseau, Éd. de l'École polytechnique, 2007, p. 139-154.

Philippe SELOSSE, « La pluralité des cultures dans le discours scientifique : la place des nomenclatures populaire et officinale dans l'élaboration de la nomenclature botanique au XVI^es. », in Alicia KACPRZAK, Agnieszka KONOWSKA et Mieczysław GAJOS (dir.), *Pluralité des cultures : chances ou menaces ?*, Łódź – Łask, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, 2012, p. 231-242.

Philippe SELOSSE, « Peut-on parler de classification à la Renaissance : les concepts d'"ordre" et de "classe" dans les ouvrages sur les plantes », *Seizième siècle*, 8, 2012, p. 39-56.

Philippe SELOSSE, « La notion complexe d'unité lexicale en nomenclature botanique au XVI^e siècle », in Salah MEJRI, Inès SFAR et Marc VAN CAMPENHOUDT (dir.), *L'unité en sciences du langage, aspects lexicologiques, terminologiques et traductologiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014, p. 318-329.

Thomas A. SPRAGUE, « The herbal of Otto Brunfels », *Journal of the Linnean Society of London, Botany*, 48, 1928, p. 79-124.

Jerry STANNARD, « Dioscorides and Renaissance materia medica. », in Jerry STANNARD, Katherine E. STANNARD et Richard KAY (dir.), *Herbs and Herbalism in the Middle Ages and Renaissance*, Aldershot, Ashgate, 1999, p. 1-21.

Claudia SWAN, *L'herbier de la Renaissance*, trad. fr. Danièle MOREAU, Paris, le Grand livre du mois, 1998.

Alain TOUWAIDE, « Les "bois" de Pietro-Andrea Mattioli. Une importante contribution à l'étude de l'imagerie scientifique au XVI^e siècle », *Acta Belgica Historiae Medicinae*, n° 2-V, 1992, p. 101-103.

Alain TOUWAIDE, « Botany and Humanism in the Renaissance: Background, Interaction, Contradictions », in T. O'MALLEY et A. MEYERS (dir.), *The Art of Natural History : Illustrated Treatises and Botanical Paintings, 1400-1850*, Washington, National Gallery of Art, 2008, p. 32-61.

Luca ZUCCHI, « Brunfels e Fuchs : l'illustrazione botanica quale ritratto della singola pianta o immagine della specie », *Nuncius: Journal of the Material and Visual History of Science*, 18-2, 2003, p. 411-465.

4. Le temps long de l'histoire du monde végétal

4.1 Études monographiques sur certaines espèces d'arbres

Marie-Claire AMOURETTI et Georges COMET, *Le Livre de l'olivier*, La Calade, Édisud, 1985.

Manfred BAMBECK, « Weidenbaum und Welt. Ein symboltheologisches Motiv in Gautier de Coïncis Theophilusmirakel und in seinem Christinenleben, im „Romans de Miserere" und im „Romans de Carité" des Rendus de Moiliens und im „Pèlerinage de la vie humaine" des Guillaume des Deguilleville », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 88-3, 1978, p. 195-212.

Pauline LEPLONGEON, *Histoire culturelle de la noix et du noyer en Occident de l'Antiquité romaine au XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris sciences et lettres, Paris, 2017.

Pauline LEPLONGEON, *Le tilleul : une histoire culturelle*, Paris, Le Léopard d'Or, 2017.

Philippe MARINVAL (dir.), *Modernité archéologique d'un arbre millénaire, l'olivier*, Toulouse, Centre d'anthropologie, AEP, 2005.

Michel PASTOUREAU, « La pomme antique et médiévale. Jalons pour une histoire symbolique », in Michel PASTOUREAU (dir.), *Les Signes et les songes : études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Florence, SISMELE - Ed. del Galluzzo, 2013, p. 127-171.

Michel PASTOUREAU, « Bonum, malum, ponum. Une histoire symbolique de la pomme. », in Michel PASTOUREAU (dir.), *L'arbre : histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 155-216.

4.2 Les apports de l'archéobotanique

Michel COLARDELLE (dir.), *L'homme et la nature au Moyen âge : paléoenvironnement des sociétés occidentales. Actes du V^e Congrès international d'Archéologie Médiévale (Grenoble, 6-9 octobre 1993)*, Paris, Éd. Errance, 1996.

Jean GUILAINE (dir.), *Pour une archéologie agraire : à la croisée des sciences de l'homme et de la nature*, Paris, A. Colin, 1991.

Stephen G. HAW, « Cinnamon, Cassia, and Ancient Trade », *Journal of Ancient History and Archaeology*, 4.1, 2017, p. 5-18.

Philippe MARINVAL (dir.), *Histoires d'hommes, histoires de plantes : hommages au professeur Jean Erroux. Rencontres d'archéobotanique de Toulouse*, Toulouse, Centre d'anthropologie, AEP, 2001.

Claude-Charles MATHON, *Les principales plantes alimentaires du Moyen Âge d'Europe occidentale*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle / Faculté des sciences, Université de Poitiers, 1996.

Marie-Pierre RUAS, « Éléments pour une histoire de la fructiculture en France : données archéobotaniques de l'Antiquité au XVII^e siècle », in *Actes des congrès de la Société d'Archéologie Médiévale*, 5-1, 1996, p. 92-105.

Marie-Pierre RUAS, « Les plantes consommées au Moyen Age en France méridionale d'après les semences archéologiques. », *Archéologie du Midi médiéval*, 15-16, 1998, p. 179-204.

Marie-Pierre RUAS (dir.), *Des fruits d'ici et d'ailleurs : regards sur l'histoire de quelques fruits consommés en Europe*, Montreuil, Omniscience, 2016.

4.3 Histoire des sciences naturelles et de la botanique

Scott ATRAN, *Fondements de l'histoire naturelle : pour une anthropologie de la science*, Paris, Presses universitaires de France, 1986.

Lorraine DASTON et Katharine PARK, *Wonders and the order of nature, 1150-1750*, New York, Zone Books Distributed by the MIT Press, 1998.

Adrien DAVY DE VIRVILLE, *Histoire de la botanique en France*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1954.

Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

Kenneth J. FREY, *Historical perspectives in plant science*, Ames, Iowa state university press, 1994.

M.L GREEN, « History of Plant Nomenclature », *Bulletin of Miscellaneous Information (Royal Gardens, Kew)*, 10, 1927, p. 403-415.

Histoire du concept d'espèce dans les sciences de la vie, Paris, Fondation Singer-Polignac, 1987.

Philippe LHERMINIER, « Le genre, maître-mot du classement », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, Volume 28-1, 2021, p. 47-64.

Pierre LIEUTAGHI, *Le livre des arbres, arbustes & arbrisseaux*, Mane, R. Morel, 1969.

Pierre LIEUTAGHI, *Jardin des savoirs, jardin d'histoire*, Mane, les Alpes de lumière, 1992.

Pierre LIEUTAGHI, *La plante compagne : pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*, Arles, Actes Sud, 1998.

Arthur Oncken LOVEJOY, *The great chain of being : a study of the history of an idea*, Cambridge (Mass.) London, Harvard university press, 1964.

Joëlle MAGNIN-GONZE, *Histoire de la botanique*, nouvelle éd., Paris, Delachaux et Niestlé, 2015.

Ernst Heinrich Friedrich MEYER, *Geschichte der Botanik*, Königsberg, die Gebr. Bornträger, 1854.

Philippe MORAT, Gérard Guy AYMONIN et Jean-Claude JOLINON (dir.), *L'herbier du monde : cinq siècles d'aventures et de passions botaniques au Muséum national d'histoire naturelle*, Paris, les Arènes-l'Iconoclaste, 2004.

Anna PAVORD, *The naming of names : the search for order in the world of plants*, Londres, Bloomsbury, 2005.

Romaric PIERREL et Jean-Pierre REDURON (dir.), *Les herbiers : un outil d'avenir, tradition et modernité. Actes du colloque de Lyon, 20-22 novembre 2002*, Villers-lès-Nancy, Association française pour la conservation des espèces végétales, 2004.

Madeleine PINAULT-SØRENSEN, *Le livre de botanique. XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Éd. de la Bibliothèque nationale de France, 2009.

Jean-Baptiste SAINT-LAGER, *Quel est l'inventeur de la nomenclature binaire ? Remarques historiques*, Baillière, 1883.

Claude THOMASSET (dir.), *L'écriture du texte scientifique : des origines de la langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

4.4 Réflexions interdisciplinaires sur l'arbre et sur le monde végétal

Gérard Nissim AMZALLAG, *L'homme végétal : pour une autonomie du vivant*, Paris, A. Michel, 2003.

Dominique BRANCHER, *Quand l'esprit vient aux plantes : botanique sensible et subversion libertine, XVI^e-XVII^e siècles*, Genève, Droz, 2015.

Sarah CARVALLO et Arnaud MACE (dir.), *Analogies végétales dans la connaissance de la vie de l'Antiquité à l'âge classique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2023.

Angela Adriana CAVARRA, *De arbore : botanica, scienza, alimentazione, architettura, teatro, storia, legislazione, filosofia, simbologia, araldica, religione, letteratura, tecnologia degli alberi dalle opere manoscritte e a stampa della Biblioteca Casanatense*, Gaète, Gaetagrafiche, 1991.

Jean-Pierre CLERO et Alain NIDERST (dir.), *Le végétal*, Mont-Saint-Aignan, France, Publications de l'Université de Rouen, 2000.

Alain CORBIN, *La douceur de l'ombre : l'arbre, source d'émotions, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Fayard, 2013.

Andrée CORVOL, *L'arbre en Occident*, Paris, Fayard, 2009.

Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

Jean-Marc DROUIN, *L'herbier des philosophes*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.

Robert DUMAS, *Traité de l'arbre : essai d'une philosophie occidentale*, Arles, Actes Sud, 2002.

Francis HALLE, *Plaidoyer pour l'arbre*, Arles, Actes Sud, 2005.

Quentin HIERNAUX et Benoît TIMMERMANS (dir.), *Philosophie du végétal*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2018.

Laura M. RIVAL (dir.), *The social life of trees : anthropological perspectives on tree symbolism*, Oxford, Berg, 1998.

Otto SCHAEFER, « L'homme végétal : enrichissement de l'anthropologie chrétienne dans son dialogue critique avec les sciences et les techniques », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 286-4, 2015, p. 61-73.

Isabelle TRIVISANI-MOREAU, Aude-Nuscia TAÏBI et Cristiana OGHINA-PAVIE, *Traces du végétal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

5. Dictionnaires, lexiques, catalogues et autres instruments de recherche

5.1 Dictionnaires et lexiques

ATILF, *Dictionnaire du Moyen Français*, accessible en ligne : <http://www.atilf.fr/dmf/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

Albert BLAISE, *Lexicon latiniatis medii aevi*, 1975, accessible en ligne dans la *Database of latin dictionaries*, Brepols : <https://www.brepols.net/series/dld-o> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

Robert BOSSUAT, Louis PICHARD et Guy RAYNAUD DE LAGE (dir.), *Le Moyen Âge*, Paris, Librairie générale française, coll.« Dictionnaire des lettres françaises; La pochothèque », 1992.

Charles DU CANGE, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort, L. Favre, 1883-1887, accessible en ligne : <http://ducange.enc.sorbonne.fr/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

François COUPLAN, *Dictionnaire étymologique de botanique : comprendre facilement tous les noms scientifiques*, Lausanne, 2000.

Jean-Patrick FERRARI, *Dictionnaire étymologique de la flore française*, Paris, France, Lechevalier, 1984.

Claude GAUVARD, Alain de LIBERA et Michel ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen âge*, 2e éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Quadriges », 2004.

Danielle JACQUART et Claude THOMASSET, *Lexique de la langue scientifique : astrologie, mathématiques, médecine*, Paris, C. Klincksieck, 1997.

Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999.

Georg August PRITZEL, *Thesaurus literaturae botanicae omnium gentium: inde a rerum botanicarum initiis ad nostra usque tempora, quindecim millia operum recensens*, Lipsiae, Allemagne, F. A. Brockhaus, 1872.

André VAUCHEZ (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, Paris, Éd. du Cerf, 1997.

5.2 Catalogues, bases de données et autres instruments de recherche

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, *Mandragore* (base de données sur les enluminures des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France), accessible en ligne : <http://mandragore.bnf.fr> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

Arnold Carl KLEBS, *A Catalogue of early herbals*, Lugano, l'Art ancien, 1925.

IRHT, *Bibale* (base de données sur les collections anciennes et la transmission des manuscrits médiévaux), accessible en ligne : <http://bibale.irht.cnrs.fr/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

IRHT, *Initiale* (catalogue de manuscrits enluminés) accessible en ligne : <http://initiale.irht.cnrs.fr/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

IRHT, *SourcEncyMe*, *Sources des Encyclopédies Médiévales* (corpus annoté des encyclopédies médiévales latines), accessible en ligne : <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

ISTC (Incunabula short title catalogue), accessible en ligne : <https://data.cerl.org/istc/search> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

USTC (Universal short title catalogue), accessible en ligne : <https://www.ustc.ac.uk/> (dernière consultation le 21 septembre 2023).

Index des noms d'espèces

A

Abies Voir Sapin
 Abricotier, 29, 140, 203, 393
Accacia Voir Prunellier
Acer Voir Érable
 Agaric, 311
Agnus castus Voir Gattilier
Alnus Voir Aulne
 Aloès (bois d'), 112, 156, 236, 237, 241, 250, 289, 317, 388
 Aloès (herbe), 86, 317
 Amandier, 85, 137, 139, 239, 243, 249, 389
Amedanus Voir Aulne
Amigdalus Voir Amandier
 Amome, 134, 237, 241, 389
Amomum Voir Amome
 Anacardier, 151, 390
Anagoda Voir Sumac
Aquifolium Voir Houx
 Arbres du Paradis, 152, 214, 244, 246, 391
 Arbres du soleil et de la lune, 204, 214, 216, 262, 288, 392
Aréquier, 162, 169, 417
Ariana, 392
Ariegna, 392
Armeniacus Voir Abricotier
Armoniacus, 154, 393
Arundo Voir Roseau
Asa foetida Voir Ase fétide
 Ase fétide, 394
Aspalathros, 395
 Asperge, 463
 Aubépine, 142, 257, 451
 Aulne, 136, 264, 388
Avellana Voir Noisetier

Avornus, 249, 395
Axerus Voir Érable
 Azedar, 245

B

Balsamum Voir Baume (arbre à)
 Bananier, 152, 157, 246, 378, 437
Batis, 396
 Baume (arbre à), 106, 112, 144, 146, 185, 209, 210, 211, 236, 237, 241, 262, 287, 288, 329, 330, 395
Bdellium, 142, 237, 238, 241, 244, 259, 262, 396
Bedegar Voir Églantier
Bellerici, 397
Berberis Voir Épine-vinette
Bernix, 398
Borax, 399
 Bouleau, 142, 185, 460
Brasilium, 127, 399
Brillus Voir Osier
Bruscus, 399
 Buis, 127, 139, 144, 175, 176, 177, 180, 187, 188, 189, 200, 223, 229, 239, 243, 256, 262, 287, 400
Buxus Voir Buis

C

Calamus aromaticus, 237, 400
Camphora Voir Camphrier
 Camphrier, 401
 Canne à sucre, 327, 473
 Cannelier, 284
 Cannelle, 134, 144, 145, 233, 236, 237, 240, 243, 244, 262, 288, 406
Capparis Voir Câprier
Capparus Voir Câprier
 Câprier, 135, 138, 191, 237, 345, 401

Caprificus Voir Caprifiguier

Caprifiguier, 258, 402

Cardamome, 250, 402

Cardamomum Voir Cardamome

Caroubier, 151, 153, 262

Cassia fistula, 179, 256, 402

Cassia lignea, 256, 261, 314, 403

Cassiana, 241, 403

Castanea Voir Châtaignier

Cédratier, 29, 434

Cèdre, 152, 180, 219, 222, 255, 256, 259, 262, 354, 404

Cedrus Voir Cèdre

Cerasus Voir Cerisier

Cerise, 193

Cerisier, 159, 197, 217, 239, 243, 259, 307, 405

Cerrus, 405

Châtaignier, 175, 203, 223, 225, 243, 244, 310, 404

Chêne, 142, 144, 177, 208, 217, 256, 297, 298, 299, 300, 301, 450

Chêne-liège, 252, 465

Cinnamomum Voir Cannelle

Cinosbatum, 137, 406

Citoniis Voir Cognassier

Citronnier, 163, 245, 407

Citrus Voir Citronnier

Coccus, 408

Cocotier, 198, 439

Cognassier, 29, 163, 243, 286, 297, 407

Coing, 193

Colofonia, 408

Coloquinte, 323, 409

Coloquintida Voir Coloquinte

Corail, 65, 146, 264, 409

Corallus Voir Corail

Cornouiller, 145, 161, 249, 259, 410

Cornus Voir Cornouiller

Corylus Voir Noisetier

Cubèbe, 158, 411

Cyprès, 146, 180, 181, 203, 222, 255, 256, 261, 319, 326, 411

Cypressus Voir Cyprès

Cyprus, 142, 412

D

Dictamnus Voir Fraxinelle

Dipseus, 412

Dorsisahan, 413

Dragantum, 164, 413

Drisberos, 414

E

Ébène, 87, 154, 218, 290, 414

Ebenus Voir Ébène

Ebulus Voir Sureau hièble

Églantier, 140, 178, 288, 290, 330, 397

Elemin, 415

Encens (arbre à), 36, 107, 142, 149, 154, 237, 240, 244, 354, 468

Épicéa, 255, 445

Épine-vinette, 165, 295, 398

Érable, 142, 154, 249, 386

Esculus, 252, 415

Esula, 416

Euphorbe, 416

Euphorbium Voir Euphorbe

F

Fagus Voir Hêtre

Faufel Voir Aréquier

Fibex Voir Bouleau

Ficus Voir Figuier

Ficus egyptiaca Voir Figuier d'Égypte

Ficus fatua Voir Figuier sycomore

Ficus lupi, 245, 246, 419

Figue, 193

Figuier, 23, 139, 144, 152, 156, 176, 194, 196, 198, 199, 205, 233, 262, 280, 293, 297, 302, 306, 418

Figuier d'Égypte, 151, 258

Figuier sycomore, 136, 326, 462

Fraxinagol, 134, 239, 249, 419

Fraxinagolus Voir Fraxinagol

Fraxinelle, 68

Fraxinus Voir Frêne

Frêne, 73, 134, 139, 144, 175, 183, 221, 243, 244, 249,
261, 292, 307, 354, 420

Fusago Voir Fusain

Fusain, 185, 420

G

Galanga, 36, 155, 236, 237, 421

Galbanum, 145, 422

Gariofilus Voir Giroflier

Gattilier, 114, 121, 134, 141, 177, 178, 190, 202, 219,
284, 288, 330, 331, 332, 334, 336, 337, 339, 346, 387

Genesta Voir Genêt

Genêt, 181, 317, 327, 347, 423

Genévrier, 109, 176, 203, 223, 256, 258, 426

Genévrier sabine, 147, 180, 181, 318, 319, 320, 459

Gingembre, 237, 472

Girofle (clous de), 237

Giroflier, 237

Gland, 194

Grana tinctorum, 423

Granatus silvestris Voir Grenadier sauvage

Grenadier, 103, 136, 162, 175, 176, 178, 181, 254, 305,
330, 433

Grenadier sauvage, 245, 246, 424

H

Hanser, 424

Hedera Voir Lierre

Herba paralisis, 321

Hêtre, 130, 144, 202, 203, 204, 249, 252, 263, 287, 417

Hippomelides, 425

Houx, 176, 391

I

If, 126, 142, 144, 204, 262, 264, 465

Ilex Voir Yeuse

Juniperus Voir Genévrier

J

Jonc, 256

Jujube, 193

K

Karabe, 427

Kubebe Voir Cubèbe

L

Larex Voir Méléze

Laudanum, 256

Laureola Voir Lauriolle

Laurier, 83, 137, 142, 144, 180, 191, 206, 207, 214, 236,
238, 243, 258, 261, 429

Laurier-rose, 138, 262, 288, 318, 441

Lauriolle, 137, 428

Laurus Voir Laurier

Lentiscus Voir Lentisque

Lentisque, 83, 179, 237, 429

Licios, 430

Lierre, 142, 144, 176, 177, 201, 214, 243, 256, 290, 327,
425

Liquiricia Voir Réglisse

Lothos, 431

M

Mala maciana, 431

Malum punicum Voir Grenadier

Malus Voir Pommier

Malus granata Voir Grenadier

Matir, 433

Medica Voir Cédratier

Méléze, 255, 262, 427

Mella, 434

Mespila Voir Néflier

Mirra Voir Myrrhe (arbre à)

Mirtus Voir Myrte

Morus Voir Mûrier

Muniacus Voir Abricotier

Mûrier, 214, 243, 250, 326, 437

Musa Voir Bananier

Muscadier, 237, 244, 303, 439

Myrabolanus, 435

Myrrhe (arbre à), 144, 155, 202, 237, 240, 261, 288, 436
 Myrte, 137, 176, 189, 223, 261, 286, 346, 347, 436

N

Nard, 237, 284, 317, 438
Nardus Voir Nard
 Nèfle, 193
 Néflier, 107, 286, 435
 Noisetier, 160, 162, 202, 223, 243, 254, 261, 307, 410
 Noix, 179, 253
 Noix de coco, 254
 Noix de galle, 194
 Noix de muscade, 254
 Noix vomique, 254
 Noyer, 134, 136, 144, 175, 183, 261, 309, 326, 438
Nux Voir Noyer
Nux indica Voir Cocotier
Nux muscata Voir Muscadier
Nux vomica Voir Vomiquier

O

Olea Voir Olivier
Oleander Voir Laurier-rose
Oleaster Voir Oléastre
 Oléastre, 251, 441
Oleomella, 442
 Olivier, 23, 144, 176, 202, 205, 207, 221, 222, 243, 251, 258, 262, 280, 354, 440
Oplus, 442
Opopanax, 443
 Orme, 142, 244, 253, 262, 326, 470
 Osier, 140, 143, 175, 181, 286, 327, 347, 470

P

Palma Voir Palmier
 Palmier, 120, 354, 443
 Palmier-dattier, 139, 169, 184, 217, 221, 222, 262
 Pavot, 117
 Pêche, 193
 Pêcher, 29, 118, 202, 245, 254, 444
Peredixion, 223, 225, 264, 444

Persicus Voir Pêcher
 Peuplier, 84, 106, 184, 201, 203, 243, 449
Picea Voir Épicéa
 Pin, 93, 94, 96, 105, 106, 184, 255, 256, 304, 311, 446
 Pin sylvestre, 248, 255, 445
Pinaster Voir Pin sylvestre
Pinus Voir Pin
Piper Voir Poivrier
Pirus Voir Poirier
Pirus silvestris Voir Poirier sauvage
 Pistachier, 326, 448
 Pistachier térébinthe, 222
Pistacia Voir Pistachier
 Platane, 25, 176, 203, 222, 223, 448
Platanus Voir Platane
 Poire, 192, 193, 233
 Poirier, 161, 178, 239, 243, 250, 254, 309, 447
 Poirier sauvage, 447
 Poivrier, 36, 126, 201, 202, 237, 446
 Pommier, 29, 89, 175, 178, 182, 253, 254, 258, 263, 326, 432
 Pommier d'Adam, 212, 214, 448
 Pommier sauvage, 254
Populus Voir Peuplier
 Prunellier, 111, 155, 386
 Prunier, 203, 243, 449
Prunus Voir Prunier
Pythius, 450

Q

Quercus Voir Chêne

R

Raisin, 193
Ramnus Voir Aubépine
 Réglisse, 151, 284, 430
Reubarbarum Voir Rhubarbe
Rhododendron, 452
 Rhubarbe, 451
Robur Voir Rouvre (chêne)
 Romarin, 154, 316, 318, 454

Ronce, 186, 250, 262, 280, 325, 455

Rosa Voir Rosier

Roseau, 243, 289, 313, 315, 394

Rosier, 102, 103, 222, 262, 340, 341, 343, 453

Rosmarinum Voir Romarin

Rouvre (chêne), 143, 154, 452

Rubus Voir Ronce

S

Salix Voir Saule

Salix marina Voir Gattilier

Sambucus Voir Sureau

Sandalus, 156, 456

Sanguis draconis, 457

Saphatum, 457

Sapin, 25, 85, 132, 133, 142, 144, 145, 180, 181, 200,
204, 229, 249, 255, 262, 287, 385

Sarcocolla, 458

Saule, 139, 140, 144, 183, 203, 261, 287, 455

Savina Voir Genévrier sabine

Scopa Voir Bouleau

Sebesten, 460

Sentix, 461

Serapinum, 461

Sethim, 153, 204, 244, 354, 461

Sicomorus Voir Figuier sycomore

Siliqua, 462

Sorbe, 193

Sorbier, 161, 463

Sorbus Voir Sorbier

Sparagus Voir Asperge

Spina, 464

Spina cervina, 464

Spina judaica, 464

Storax, 157, 237, 240, 261, 465

Suberies Voir Chêne-liège

Sumac, 390

Sureau, 144, 456

Sureau hièble, 327, 414

T

Taeda, 255

Tamaris, 127, 466

Tamariscus Voir Tamaris

Tamarix, 466

Taxus Voir If

Teda, 467

Térébinthe (arbre à), 145, 180, 255, 467

Terebintus Voir Térébinthe (arbre à)

Tetrahit, 323

Thimus Voir Thym

Thus Voir Encens (arbre à)

Thym, 469

Tilia Voir Tilleul

Tilleul, 202, 221, 243, 262, 263, 468

Turbith, 469

U

Ulmus Voir Orme

V

Vigne, 23, 25, 29, 50, 153, 176, 222, 261, 280, 290, 297,
303, 306, 347, 471

Vimen Voir Osier

Vincus, 142, 471

Vitis Voir Vigne

Vomiquier, 439

Y

Yeuse, 142, 176, 183, 221, 252, 262, 426

Ylex Voir Yeuse

Z

Zeulus, 474

Zinziber Voir Gingembre

Zirnabum, 473

Zirumb, 170, 473

Zuccharum Voir Canne à sucre

Zuvurus, 472

Table des illustrations

Figure 1. Jean Corbechon, <i>Le Livre des propriétés des choses</i> . Frontispice du livre XVII.	81
Figure 2. Pierre de Crescens, <i>Le livre des ruraux prouffitz du labour des champs</i> . Frontispice du livre V.....	82
Figure 3. Laurier et pistachier lentisque. <i>Livre des simples médecines</i>	83
Figure 4. Peuplier. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	84
Figure 5. Sapin et amandier. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	85
Figure 6. Aloès. Jean Corbechon, <i>Le Livre des propriétés des choses</i>	87
Figure 7. Aloès. <i>Livre des simples médecines</i>	87
Figure 8. Ébène. Jean Corbechon, <i>Le Livre des propriétés des choses</i>	87
Figure 9. Pommes douces. <i>Tacuinum sanitatis</i>	89
Figure 10. Pin. <i>Tractatus de herbis</i>	94
Figure 11. Pin. <i>Livre des simples médecines</i>	94
Figure 12. Pin. <i>Livre des simples médecines</i>	94
Figure 13. Pin. <i>Livre des simples médecines</i>	94
Figure 14. Pin. <i>Ortus sanitatis translaté de latin en françois</i>	96
Figure 15. Rosier et sceau-de-salomon. <i>Livre des simples médecines</i>	103
Figure 16. Grenadier. <i>Livre des simples médecines</i>	104
Figure 17. Grenadier. <i>Herbier italien du xv^e siècle</i>	104
Figure 18. Pin et policaire. <i>Livre des simples médecines</i>	106
Figure 19. Peuplier. <i>Tractatus de herbis</i>	107
Figure 20. Seiche et <i>olibanum</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	108
Figure 21. Seiche et <i>olibanum</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	108
Figure 22. <i>Acacia</i> et <i>antimonium</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	112
Figure 23. Pavot. <i>Herbarius Latinus</i>	117
Figure 24. Pavot. <i>Herbier du XVe siècle</i>	117
Figure 25. Palmier. <i>Arbolayre</i>	120

Figure 26. Palmier. Rembert Dodoens, <i>Stirpium historiae pemptades sex</i>	120
Figure 27. Chapitre dédié à l' <i>agnus castus</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	130
Figure 28. Titre rubriqué et initiales ornées : ouverture du livre XVII du <i>Livre des propriétés des choses</i>	131
Figure 29. Table des plantes dont les noms commencent par la lettre "B". <i>Livre des simples médecines</i>	131
Figure 30. Table des plantes dont les noms commencent par la lettre "P". <i>Arbolayre</i>	131
Figure 31. Ronce. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	187
Figure 32. Buis. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	187
Figure 33. Buis. <i>Tacuinum sanitatis</i>	188
Figure 34. Buis. <i>Livre des simples médecines</i>	189
Figure 35. Buis. <i>Livre des simples médecines</i>	190
Figure 36. Myrte. <i>Livre des simples médecines</i>	190
Figure 37. Laurier. <i>Livre des simples médecines</i>	191
Figure 38. Câprier. <i>Livre des simples médecines</i>	192
Figure 39. Câprier. <i>Livre des simples médecines</i>	192
Figure 40. Poire. <i>Tractatus de herbis</i>	193
Figure 41. Glands. <i>Tractatus de herbis</i>	193
Figure 42. Figs. <i>Arbolayre</i>	194
Figure 43. Figuier. <i>Livre des simples médecines</i>	195
Figure 44. Figuier. <i>Livre des simples médecines</i>	195
Figure 45. Figuier. <i>Livre des simples médecines</i>	196
Figure 46. Récolte des figes. <i>Tacuinum sanitatis</i>	197
Figure 47. Cerisier et figuier. Giovanni Cadamosto da Lodi, <i>Libro de componere herbe et fructi</i>	198
Figure 48. Cocotier. Giovanni Cadamosto da Lodi, <i>Libro de componere herbe et fructi</i>	198
Figure 49. Arbre à baume. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	211
Figure 50. Arbre à baume. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	211
Figure 51. Arbre à baume. <i>Livre des simples médecines</i>	212
Figure 52. Arbre à baume. <i>Livre des simples médecines</i>	212

Figure 53. Arbres du soleil et de la lune. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i> .	216
.....	
Figure 54. Arbres du soleil et de la lune. Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i> .	216
.....	
Figure 55. Les arbres des béatitudes. Lambert de Saint-Omer, <i>Liber floridus</i>	222
Figure 56. <i>Peredixion</i> . Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	224
Figure 57. <i>Peredixion</i> . Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	225
Figure 58. <i>Ficus lupi. Hortus sanitatis</i>	245
Figure 59. Citronnier. <i>Ortus sanitatis translaté de latin en françois</i>	245
Figure 60. <i>Ficus lupi. Ortus sanitatis translaté de latin en françois</i>	246
Figure 61. Grenadier sauvage. <i>Hortus sanitatis</i>	246
Figure 62. <i>Muza. Ortus sanitatis translaté de latin en françois</i>	247
Figure 63. Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i> . Frontispice du livre XVII.	291
.....	
Figure 64. Pierre de Crescens, <i>Le livre des prouffitz champestres et ruraux</i> . Frontispice du livre V.....	292
Figure 65. Frêne et fenouil. <i>Livre des simples médecines</i>	293
Figure 66. Figuier. <i>Tractatus de herbis</i>	294
Figure 67. Bernix. <i>Livre des simples médecines</i>	295
Figure 68. Frêne et fenouil. <i>Livre des simples médecines</i>	296
Figure 69. Frêne. <i>Livre des simples médecines</i>	296
Figure 70. <i>Gallitricum</i> et chêne. <i>Livre des simples médecines</i>	298
Figure 71. <i>Gallitricum</i> et chêne. <i>Livre des simples médecines</i>	299
Figure 72. Chêne. <i>Livre des simples médecines</i>	299
Figure 73. Chêne. <i>Livre des simples médecines</i>	300
Figure 74. Chêne. <i>Tractatus de herbis</i>	301
Figure 75. Fougère et figuier. <i>Livre des simples médecines</i>	303
Figure 76. Muscadier. Herbier de Francesco Carrara.....	304
Figure 77. Vigne. Herbier de Francesco Carrara.....	304
Figure 78. Grenadier. Rembert Dodoens, <i>Stirpium historia pemptades sex</i>	305
Figure 79. Noisetier, cerisier et frêne. <i>Livre des simples médecines</i>	307
Figure 80. <i>Satirion, hedera, fumus terre et iris. Livre des simples médecines</i> ..	307

Figure 81. Policaire et poirier. <i>Tractatus de herbis</i>	309
Figure 82. Noyer. <i>Livre des simples médecines</i>	309
Figure 83. Châtaignier. <i>Livre des simples médecines</i>	310
Figure 84. Répartition des espèces en fonction de la stabilité de la nomenclature qui leur est associée dans les textes du corpus	315
Figure 85. <i>Herba savina</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	320
Figure 86. <i>Herba savina</i> . <i>Tractatus de herbis</i>	320
Figure 87. <i>Herba savina</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	321
Figure 88. <i>Herba paralisis</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	322
Figure 89. <i>Herba paralisis</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	322
Figure 90. <i>Tetrahit</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	323
Figure 91. Coloquinte. <i>Livre des simples médecines</i>	324
Figure 92. Coloquinte. <i>Livre des simples médecines</i>	324
Figure 93. <i>Agnus castus</i> . <i>Tractatus de herbis</i>	333
Figure 94. <i>Agnus castus</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	333
Figure 95. <i>Agnus castus</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	334
Figure 96. Récolte du bois d'aloès. <i>Livre des simples médecines</i>	334
Figure 97. <i>Agnus castus</i> . <i>Tractatus de herbis</i>	335
Figure 98. <i>Agnus castus</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	336
Figure 99. <i>Agnus castus</i> . <i>Livre des simples médecines</i>	337
Figure 100. <i>Agnus castus</i> . <i>Herbarius Latinus</i>	338
Figure 101. <i>Agnus castus</i> . Herbier du xv ^e siècle.	338
Figure 102. <i>Agnus castus</i> . Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura rerum</i>	339
Figure 103. Rose. <i>Livre des simples médecines</i>	341
Figure 104. Rose. <i>Livre des simples médecines</i>	342
Figure 105. Rosier. <i>Tractatus de herbis</i>	343
Figure 106. Romarin. <i>Tractatus de herbis</i> ,	343
Figure 107. Fabrication de l'eau de rose. <i>Tacuinum sanitatis</i>	344
Figure 108. Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i> . Frontispice du livre XVII.	350
Figure 109. Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i> . Frontispice du livre XVII.	350

Figure 110. Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i> . Frontispice du livre XVII.	351
Figure 111. Jean Corbechon, <i>Livre des propriétés des choses</i> . Frontispice du livre XVII.	351
Figure 112. La <i>scala naturae</i> . Raymond Lulle, <i>De nova logica</i>	354

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
SOMMAIRE	2
RESUMES	3
ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
PREAMBULE. AUX RACINES D'UN SUJET	5
1. ARBRE DE LA CONNAISSANCE, CONNAISSANCE DE L'ARBRE : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE.....	9
2. APPROCHER L'ARBRE MEDIEVAL : CORPUS ET METHODOLOGIE.....	13
3. SOUS L'ECORCE : QUE CONNAITRE DE L'ARBRE AU MOYEN ÂGE ?	15
PREMIERE PARTIE – À LA RECHERCHE DE LA BOTANIQUE MEDIEVALE. LES FORMES DU SAVOIR TEXTUEL SUR LES PLANTES DE LA FIN DU XIII^E AU DEBUT DU XVII^E SIECLE.....	18
CHAPITRE PREMIER. FORMES ET ENJEUX DES SAVOIRS TEXTUELS SUR LES PLANTES : LA COHERENCE D'UN CORPUS EN QUESTION.	20
1. AUX SOURCES DE L'HISTOIRE NATURELLE MEDIEVALE : DE L'ANTIQUITE AU XII ^E SIECLE.	20
1.1 <i>Les textes antiques sur le monde végétal : la constitution d'un socle commun de connaissances</i>	21
a. Produire un savoir analytique et descriptif sur les plantes : la tradition aristotélicienne, de Théophraste à Nicolas de Damas	21
b. Le primat de l'agriculture : les ouvrages des agronomes latins	23
c. Un regard encyclopédique sur les plantes : Pline l'Ancien.....	24
d. L'empire de la pharmacopée : l'œuvre de Dioscoride	26
1.2 <i>De l'Antiquité tardive au XII^e siècle : transmission des autorités classiques et émergence de nouvelles formes textuelles</i>	27
a. Les Étymologies d'Isidore de Séville	27
b. Le tournant du XII ^e siècle, un contexte favorable à l'émergence d'un nouvel esprit scientifique.....	31
c. Les prodromes du modèle des encyclopédies et des herbiers	34

2.	LES MULTIPLES VOIES DU SAVOIR « BOTANIQUE » MEDIEVAL. TEXTES ENCYCLOPEDIQUES, MEDICAUX ET AGRONOMIQUES, DE LA FIN DU XII ^E SIECLE AU DEBUT DU XVI ^E SIECLE.	39
2.1	<i>Donner à lire l'ensemble des savoirs naturels : les textes encyclopédiques</i>	39
a.	La définition du genre encyclopédique en question	39
b.	Trois textes représentatifs du genre encyclopédique : les œuvres de Thomas de Cantimpré, Barthélemy l'Anglais, Vincent de Beauvais	41
2.2	<i>Connaître les plantes pour soigner : les textes de matière médicale</i>	45
a.	Le Tractatus de herbis et le Livre des simples médecines.....	45
b.	Les Pandectes de Mattheus Silvaticus.....	46
c.	Comprendre le vocabulaire des textes médicaux : lexiques et glossaires	47
d.	Un texte à part dans la tradition médicale : Hildegarde de Bingen	48
2.3	<i>Étudier les végétaux pour mieux les cultiver : le savoir agronomique de Pierre de Crescens</i>	50
2.4	<i>Un savoir qui se spécialise : le De vegetabilibus d'Albert le Grand</i>	51
2.5	<i>Des évolutions à l'œuvre au cours de la période : traductions et impressions...</i>	53
a.	Les traductions des textes botaniques en langues vernaculaires	53
b.	Du Buch der Natur à l'Hortus sanitatis. La diffusion par l'imprimerie à la fin du XV ^e siècle : une rupture à tempérer	54
3.	LA BOTANIQUE MEDIEVALE, UN DOMAINE SANS EXISTENCE PROPRE ?	57
3.1	<i>Des profils d'auteurs variés</i>	57
3.2	<i>Des savoirs sur les plantes dépourvus d'autonomie ?</i>	58
CHAPITRE 2. COMPILER, ENUMERER ET ORGANISER. LES FORMES TEXTUELLES DU SAVOIR BOTANIQUE.		60
1.	COMPILER. DES SOURCES EN PARTAGE.	60
2.	« LA MISE EN ORDRE EST MON SEUL APPORT » : A TRAVERS L'ORDONNANCEMENT DES SAVOIRS, FAIRE ŒUVRE DE NATURALISTE.	64
3.	« JE TRAITERAY DE CHASCUN ARBRE SELON L'ORDRE DE L'A, B, C. » DE LA LISTE A LA NOTICE. ...	66
3.1	<i>La liste : le schéma textuel de l'herbier</i>	66
3.2	<i>La notice : l'unité de description de la plante</i>	68
CHAPITRE 3. COPIER, ILLUSTRER, LIRE ET DIFFUSER LES TEXTES BOTANIQUE.		78
1.	LES ENJEUX DE L'ICONOGRAPHIE BOTANIQUE.	79
1.1	<i>Typologie des illustrations</i>	79
a.	Illustrer les encyclopédies : une image du monde végétal	80

b.	Les illustrations d'herbiers : des images pour des espèces.....	82
1.2	<i>La tradition iconographique des illustrations d'herbiers</i>	91
1.3	<i>Images schématiques ou représentations naturalistes ? Le statut de l'iconographie botanique</i>	97
a.	« La peinture même est trompeuse. » Regards d'historiens et de botanistes sur la représentation des plantes.....	97
b.	Réception et études des images d'herbiers : bilan historiographique.....	99
c.	Images schématiques, représentations naturalistes : une iconographie au service d'un texte	102
2.	MISE EN TEXTE ET MISE EN PAGE DES SAVOIRS BOTANIQUES.....	105
3.	LECTORAT, USAGES ET DIFFUSION DES SAVOIRS BOTANIQUES.....	109
3.1	<i>Le lectorat</i>	109
3.2	<i>Les usages : ouvrages somptuaires et herbiers de terrain</i>	111
a.	De luxueux herbiers aux mains de puissants laïcs.....	111
b.	Une production courante d'herbiers enluminés	113
c.	La botanique sur le terrain	115
d.	Des herbiers dont l'usage se poursuit au-delà du Moyen Âge.....	118
	PREMIERE PARTIE – CONCLUSION	123
	DEUXIEME PARTIE – NOMMER, DECRIRE ET ORDONNER. CONNAITRE LES ARBRES, AU-DELA DE LEURS USAGES.	126
	CHAPITRE PREMIER. NOMMER : INTITULER LES CHAPITRES ET DESIGNER LES ESPECES D'ARBRES.	129
1.	LA CONSTITUTION D'UNE NOMENCLATURE BOTANIQUE.....	130
1.1	<i>A l'orée du chapitre : le nom, premier élément de connaissance d'une espèce</i>	130
a.	Le nom, à l'ouverture des notices	130
b.	Nommer, c'est décrire : la part de l'étymologie.....	132
1.2	<i>Noms retenus, multilinguisme et synonymie. Une nomenclature en construction</i>	135
a.	Différents noms pour une même plante : des synonymes latins.....	135
b.	Un multilinguisme dû à l'importance des autorités classiques	136
c.	Le multilinguisme des sources médicales.....	137
1.3	<i>Traduire pour mieux nommer ? Langue vernaculaire et permanence de la nomenclature latine</i>	139

Table des matières

a.	Une botanique en langue vulgaire	139
b.	Le maintien du latin	142
c.	Le multilinguisme des premiers herbiers imprimés	145
2.	CHOISIR LE NOM A DONNER : UN ENJEU D'IDENTIFICATION DE L'ESPECE.	148
2.1	<i>Omettre ou répéter. Le choix des sources</i>	148
2.2	<i>Corriger et interpréter. Les partis-pris des compilateurs</i>	151
2.3	<i>Désambigüiser. L'utilisation d'un nomen pour désigner plusieurs res</i>	153
3.	LE FRUIT QUI CACHE L'ARBRE. NOMMER L'ESPECE OU SON PRODUIT ?	156
3.1	<i>Arbres invisibles, arbres anonymes</i>	156
3.2	<i>Privilégier le fruit à l'arbre</i>	160
a.	De la noix avellaine au coudrier, l'exemple du noisetier	160
b.	Quand l'arbre et son fruit se confondent. Connaître l'espèce à travers son produit	161
3.3	<i>Nouvelles sources, nouveaux noms et nouvelles espèces</i>	164
a.	Diffuser de nouveaux noms : l'exemple du dragantum et de l'épine-vinette .	164
b.	Des espèces absentes des autres textes du corpus ?.....	169
CHAPITRE 2. DECRIRE : LES CARACTERES PARTICULIERS DES ARBRES.....		173
1.	LES FORMES DE LA DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE DES ARBRES DANS LES TEXTES.	174
1.1	<i>« Les arbres sont differens l'un de l'autre en moult de manieres » : décrire les différentes parties de la plante</i>	174
a.	<i>« Le ciprés est un arbre plein de branches. » Troncs et ramures : la silhouette de l'arbre</i>	174
b.	<i>« Aucuns ont les feuilles aspres, les autres ont les feuilles douces » : la feuille comme élément d'identification</i>	176
c.	<i>« Bedegar a une fleur vermeille. » Les arbres et leurs fleurs</i>	178
d.	<i>Décrire l'arbre par son fruit</i>	178
1.2	<i>« Il est bel a regarder pour sa verdure » : une appréciation esthétique de l'apparence des arbres</i>	180
2.	D'UN TEXTE A L'AUTRES, DES FORMES ET PROCEDES DE DESCRIPTION VARIES.....	182
2.1	<i>Une description morphologique plus ou moins développée</i>	182
a.	Une disparité en fonction des textes.....	182
b.	Une disparité en fonction des espèces.....	184
2.2	<i>« Faire un livre contenant la multitude des figures. » Illustrer pour mieux décrire</i>	186

a.	L'image, relais du texte.....	186
b.	L'illustration et les silences du texte	190
c.	Représenter l'arbre par son fruit ?	192
2.3	<i>Décrire pour mieux comprendre, identifier et ordonner</i>	199
a.	Décrire le fonctionnement des plantes	199
b.	Décrire pour identifier	200
c.	« Les fleurs du fou sont semblables aux fleurs du til » : décrire et comparer pour mettre en ordre.....	202
3.	ARBRES MYTHIQUES, MERVEILLEUX ET MORaux.....	204
3.1	<i>De l'héritage antique à la merveille chrétienne</i>	205
a.	La survivance des mythes gréco-latins	205
b.	Les arbres de la Bible	207
c.	La merveille chrétienne. L'exemple de l'arbre à baume et de la pomme d'Adam.	209
d.	L'émergence d'un merveilleux scientifique. L'exemple des arbres du soleil et de la lune.	213
3.2	<i>L'apport des mythes, merveilles et histoires au discours botanique</i>	217
a.	Le recours aux mythes et récits pour mieux nommer et décrire les arbres	217
b.	Du mythe aux usages.....	218
3.3	<i>De la description botanique au discours moralisé</i>	220
a.	De bons arbres.....	221
b.	Des arbres supports d'un discours moralisé dans les textes du corpus.....	222
c.	Du discours botanique aux exemples moraux	225
	CHAPITRE 3. ORDONNER : LES PROCÉDES D'ORGANISATION DU MONDE VÉGÉTAL.....	231
	<i>Préambule. Un monde complexe à ordonner</i>	231
a.	Trier, ordonnancer ou classer ? Les formes d'une organisation	231
b.	Espèce, genre et manière dans le savoir médiéval	232
c.	Un ordre apparent ?	234
1.	DE L'ARBRE FRUITIER A L'ARBRE AROMATIQUE. DELIMITER DIFFERENTES CATEGORIES D'ARBRES..	235
1.1	<i>Arbres communs et aromatiques</i>	235
a.	« L'arbre aromatique a son odeur aucunefois en l'escorce, aucunefois en la fleur » Définir l'arbre aromatique par ses produits	235
b.	L'arbre aromatique, une catégorie très présente depuis les autorités antiques... ..	237

Table des matières

c.	Une catégorie aux contours mouvants.....	238
1.2	<i>Arbres fruitiers et non fruitiers</i>	239
2.	ORGANISER LES ARBRES, AU-DELA DES STRUCTURES APPARENTES DES TRAITES BOTANIQUES.	240
2.1	<i>De la sphère familière au domaine de l'exotique</i>	240
a.	De l'arbre aromatique à l'arbre exotique.....	240
b.	Des arbres « bien connus »	242
c.	Un groupe aux caractères communs ?	243
2.2	<i>Arbres domestiques, arbres sauvages</i>	248
a.	« Il est aucuns arbres privez qui croissent es jardins et les autres sont sauvaiges » : identifier deux catégories d'arbres	248
b.	« Tout arbre sauvage devient bon et privé par bon labouraige » : l'action de l'homme sur l'arbre	249
c.	Domestique et sauvage : distinguer des espèces.....	250
3.	DES FAMILLES D'ARBRES ?	251
3.1	<i>Des regroupements bien identifiés</i>	251
a.	Les arbres qui « portent glans »	252
b.	Fruits à pulpe, fruits à coque	253
c.	Conifères et arbres à poix.....	254
3.2	<i>Regrouper des espèces et identifier des liens entre les arbres</i>	256
a.	Définir les contours d'un groupe	256
b.	Désambiguïser	259
4.	LES CHOIX DES NATURALISTES : ESPECES VEDETTES, ESPECES DISCRETES.	260
4.1	<i>Un grand nombre d'espèces</i>	260
4.2	<i>Des espèces vedettes</i>	261
4.3	<i>Des espèces discrètes</i>	263
DEUXIEME PARTIE – CONCLUSION		267
TROISIEME PARTIE – L'ARBRE DANS LE DISCOURS BOTANIQUE : CONTOURS ET DETOURS		
D'UNE CATEGORIE VEGETALE		270
CHAPITRE PREMIER. DEFINIR L'ARBRE AU SEIN DU MONDE VEGETAL		273
1.	UNITE ET DUALITE DU MONDE VEGETAL	273
1.1	<i>De la plante au végétal : comment désigner le règne végétal dans son ensemble ?</i>	273
a.	Herba ou planta ?	273

b.	De planta à vegetabilis : l'unité du monde végétal	274
1.2	<i>Arbres et herbes : la mise en œuvre de cette division binaire dans le plan des traités botaniques</i>	278
a.	Séparer les arbres des herbes	278
b.	Mêler les arbres et les herbes	278
2.	ARBRE, ARBUSTE OU ARBRISSEAU ? DEFINIR LES DIFFERENTES CATEGORIES DE PLANTES	280
2.1	<i>De varietate plantarum : diviser et structurer le monde végétal dans les parties théoriques des textes</i>	280
a.	L'héritage antique.....	280
b.	Le devenir de ces divisions dans les textes médiévaux.....	282
c.	Des critères morphologiques.....	283
d.	Arbor, frutex ou arbustum : quel objet d'étude ?	284
2.2	<i>Décrire et définir l'arbre dans les herbiers, en l'absence de parties théoriques générales</i>	286
a.	Le rôle de la nomenclature : nommer et définir l'espèce	286
b.	« L'arbre n'a que deux coutes de hault » : des caractères morphologiques constitutifs	287
3.	DEFINIR L'ARBRE : LES APPORTS DE L'ICONOGRAPHIE	291
3.1	<i>Restituer les caractères morphologiques propres à l'arbre</i>	292
a.	Taille et proportions	292
b.	Usages de la couleur.....	296
c.	L'exemple du chêne.....	297
3.2	<i>L'arbre dans le détail : des difficultés à représenter l'arbre ?</i>	302
3.3	<i>Racines apparentes ou arbres « en terrasse » : des conventions propres à la représentation de l'arbre</i>	306

CHAPITRE 2. À LA LISIERE DE L'ARBRE. UNE DEFINITION A L'EPREUVE DE L'AMBITION

D'EXHAUSTIVITE DU SAVOIR BOTANIQUE		313
1.	« MOYEN ENTRE HERBE ET ARBRE » : DEFINIR ET METTRE EN ORDRE DES VEGETAUX EN MARGE... 313	
1.1	<i>Des arbres parmi les herbes : souligner des caractères distinctifs</i>	315
1.2	<i>Des herbes « en manière d'arbre » : des critères morphologiques insuffisants ? ..</i>	318
1.3	<i>L'arbre insaisissable : les silences de la nomenclature</i>	326
2.	« ARBRE OU ARBRISSEAU » : LES HESITATIONS DES COMPILATEURS.....	328
2.1	<i>Citer les sources dans leur diversité : l'exemple de l'arbre à baume</i>	329

2.2	<i>Privilégier certaines autorités : l'exemple du gattilier</i>	330
2.3	<i>L'arbre ou sa fleur ? L'exemple du rosier</i>	340
2.4	<i>Traduire pour mieux décrire. De l'arbor à l'arbrecel</i>	345
CHAPITRE 3. CULTURES DE L'ARBRE : LES ENJEUX D'UN SAVOIR THEORIQUE		349
1.	SITUER L'ARBRE AU SEIN DU MONDE VEGETAL.....	349
1.1	<i>L'arbre, une plante représentative</i>	349
a.	L'image du monde végétal.....	349
b.	L'arbre, étalon de description.....	351
1.2	<i>Une plante parfaite</i>	353
a.	L'arbre, au sommet de la chaîne des êtres.....	353
b.	Une supériorité trompeuse ?.....	355
2.	DU CORPS DE L'ARBRE AU CORPS HUMAIN. ÉLÉMENTS DE MORPHOLOGIE ET DE PHYSIOLOGIE	
VEGETALE	356
2.1	<i>L'âme végétative. Une communauté des êtres</i>	356
2.2	<i>De la bête à l'arbre. Le rôle des analogies dans la description de la morphologie et de la physiologie végétales</i>	358
a.	Membres de l'animal, parties des arbres : décrire par analogie la morphologie végétale.....	359
b.	Nutrition, génération et croissance.....	363
c.	À la recherche du cœur de l'arbre.....	366
2.3	<i>Corps végétal et trame arborescente : l'arbre, une image de l'homme ?</i>	368
TROISIEME PARTIE – CONCLUSION		373
CONCLUSION		375
ANNEXE 1 – CATALOGUE DES ESPECES D'ARBRES PRESENTES DANS LES TEXTES DU CORPUS		382
ANNEXE 2 – TABLEAU RECAPITULATIF DE LA REPARTITION DES ESPECES DANS LE CORPUS		475
ÉTAT DES SOURCES		491
1.	SOURCES TEXTUELLES. TEXTES PRINCIPAUX DU CORPUS D'ETUDE.....	491
1.1	<i>Nicolas de Damas</i>	491
1.2	<i>Isidore de Séville</i>	491
1.3	<i>Textes encyclopédiques (XIII^e – XV^e siècle)</i>	491

Table des matières

a.	Barthélemy l'Anglais.....	491
b.	Thomas de Cantimpré.....	492
c.	Vincent de Beauvais.....	492
1.4	<i>Herbiers de matière médicale</i>	492
a.	Le Circa instans.....	492
b.	Le Tractatus de herbis.....	492
c.	Le Livre des simples médecines.....	493
1.5	<i>Hildegarde de Bingen</i>	493
1.6	<i>Albert le Grand</i>	493
1.7	<i>Textes agronomiques : Pierre de Crescens</i>	493
1.8	<i>Premiers herbiers imprimés</i>	494
2.	SOURCES TEXTUELLES. TEXTES SECONDAIRES.....	494
2.1	<i>Textes antiques</i>	494
a.	Théophraste.....	494
b.	Textes agronomiques.....	494
c.	Pline l'Ancien.....	494
d.	Dioscoride.....	494
e.	Galien.....	495
2.2	<i>Textes encyclopédiques médiévaux</i>	495
a.	Raban Maur.....	495
b.	Encyclopédies du XII ^e siècle.....	495
c.	Autres textes encyclopédiques.....	496
2.3	<i>Herbiers de matière médicale</i>	496
a.	Herbiers « pré-salernitains ».....	496
b.	Tacuinum sanitatis.....	496
2.4	<i>Autres textes médicaux</i>	497
2.5	<i>Glossaires et lexiques botaniques</i>	497
2.6	<i>Textes botaniques du XVI^e siècle</i>	498
2.7	<i>Texte biblique</i>	498
3.	SOURCES ICONOGRAPHIQUES.....	499
3.1	<i>Les encyclopédies enluminées</i>	499
3.2	<i>Les herbiers de matière médicale illustrés</i>	501
a.	Principaux textes de l'étude.....	501
b.	Autres herbiers.....	504

BIBLIOGRAPHIE	507
1. LES TEXTES DE BOTANIQUE ANTIQUE	507
2. LES SAVOIRS SUR LES PLANTES AU MOYEN ÂGE	509
2.1 <i>Les sciences naturelles au Moyen Âge : généralités</i>	509
2.2 <i>Nommer les plantes : la constitution du lexique botanique</i>	512
2.3 <i>Les textes encyclopédiques</i>	514
2.4 <i>Textes médicaux et pharmacopée</i>	526
2.5 <i>Les herbiers de matière médicale</i>	528
2.6 <i>Les textes agronomiques</i>	532
2.7 <i>Peindre l'arbre : l'iconographie botanique</i>	534
2.8 <i>Histoire culturelle et sociale du monde végétal médiéval</i>	537
3. LES SAVOIRS BOTANQUES DU PREMIER XVI ^E SIECLE	539
4. LE TEMPS LONG DE L'HISTOIRE DU MONDE VEGETAL.....	543
4.1 <i>Études monographiques sur certaines espèces d'arbres</i>	543
4.2 <i>Les apports de l'archéobotanique</i>	544
4.3 <i>Histoire des sciences naturelles et de la botanique</i>	545
4.4 <i>Réflexions interdisciplinaires sur l'arbre et sur le monde végétal</i>	546
5. DICTIONNAIRES, LEXIQUES, CATALOGUES ET AUTRES INSTRUMENTS DE RECHERCHE	547
5.1 <i>Dictionnaires et lexiques</i>	547
5.2 <i>Catalogues, bases de données et autres instruments de recherche</i>	548
INDEX DES NOMS D'ESPECES	549
TABLE DES ILLUSTRATIONS	554